REVUE HISPANIQUE

REVUE HISPANIQUE

Recueil consacré à l'étude des langues, des littératures et de l'histoire des pays castillans, catalans et portugais

DIRIGÉ PAR

R. FOULCHÉ-DELBOSC

TOME XXXIX

1917



Reprinted with the permission of the original publishers

KRAUS REPRINT LTD.

VADUZ

1964

Printed in Germany

FRANCESCH EXIMENIÇ

SES IDÉES POLITIQUES ET SOCIALES

I

LE PERSONNAGE.

Francesch Eximeniç nous intéresse à un double point de vue : c'est un grand écrivain mystique et social catalan, en prose, et de plus, un hôte illustre de pays français ou qui devaient le devenir. Il prit en effet ses grades en théologie à Toulouse, et termina son existence à Elne, en Roussillon, en qualité d'évêque de cette petite ville. Ses restes furent enfin conservés dans l'église des Franciscains de Perpignan [1].

Né à Girona, au milieu du XIV[e] siècle, on ne sait à peu près rien de sa jeunesse. Il appartint à l'ordre de saint François, comme le mentionnent les dédicaces et les explicit de ses grands ouvrages, qui font toujours suivre son nom de la qualification : « de l'ordre dels frares menors ». Certains passages du *Crestià,* son œuvre capitale, critiquent ou raillent plus ou moins directement les Dominicains, les Frères Prêcheurs, moins

---

1. Nous suivons en partie, ici, l'excellente biographie contenue dans : *Les obres de Fra Francesch Eximeniç,* essaig d'una bibliografia. Massó y Torrents. Anuari d'estudis catalans, any III. Barcelona. 1909-1910.

populaires, plus aristocratiques que les franciscains[1], ce qui prouve qu'il prend parti nettement pour les militants de son ordre.

Nous présumons qu'Eximeniç était fils d'un homme des villes, d'un bourgeois, peut-être de marchands, puisqu'il blâme sévèrement l'esprit de rusticité, *la malicia pagesivol,* dans le *Terç del Crestià,* et vante au contraire dans le *Dotzé,* appelé aussi *Regiment de Princeps,* les qualités des bourgeois, des « ciutadans »[2] et des marchands : « los mercaders son vida de la còsa publica[3]. »

Eximeniç fit de bonnes études à Toulouse, recommandé chaleureusement au chancelier par le roi Pierre IV *de les Cerimonies,* son protecteur, comme nous le montrent les innombrables citations d'auteurs profanes et sacrés que contiennent ses écrits. Il apprit non seulement le latin, mais encore l'hébreu, s'il faut en croire la confiance avec laquelle le roi Pierre IV le chargea d'examiner, le 17 décembre 1392, les livres hébraïques saisis pendant le sac du *Call* de Valence[4]. La longue polémique du *Primer del Crestià* est une discussion avec des interlocuteurs juifs imaginaires, qui tend à démontrer la supériorité de l'Évangile sur l'ancienne Loi, les droits des Chrétiens à se dire les successeurs légitimes de l'Ancienne Synagogue abolie par la Nouvelle, le vrai peuple de Dieu, pour lequel est venu N. S. Jésus-Christ. Il mêle aux textes sacrés les paroles des rabbins : « E açò mateix se diu Rabbi Mosse en el Libre appellat Endreçaments dels Duptes, etc.[6]. »

1. Ibid., p. 96. Cf. : *Primer del Crestià*, cap. CCCXXXVI, par exemple.

2. *Terç del Crestià.* Cap. CV à CXI, folios LII et ss.

3. *Dotzè del Crestià.* Part. II. Cap. CLX et ss.

4. Ibid. Part. II. Cap. CCCLXXXIX et CCCLXXXX.

5. Massó y Torrents, loc. cit., p. 97. Cf. : Bofarull y Sans : *Datos para la bibliografia en la corte aragonesa,* in Bolletin de la Sociedad Arqueologica Luliana. Palma 1888, p. 207.

6. *Primer del Crestià.* Cap. CCCLXIX. Valence. Lambert Palmart, 1483. L'exemplaire de cet incunable, sur lequel nous avons travaillé à la Biblio-

Il rapporte une légende anti-chrétienne, tirée sans doute d'un traité rabbinique polémique tel que le *Toldos Ieschouah*, dont on fait encore aux chrétiens des citations désobligeantes, en plein XXe siècle, dans les mellah du Maroc. Jésus-Christ y est accusé d'avoir surpris le sens sacré magique du tétragramme יהוה et de s'en être indûment servi, pour accomplir ses miracles : « E per tal, quant lo nòm aquèst, segons ell era de tanta dignitat, dien los Juheus, volent diffamar e anullar la virtut dels miracles del Nostre Salvador, que ell feya los miracles qui feya, en virtut d'aquest nòm, lo qual sabía ell pronunciar e sabía ell lo significat [1]. » On ne peut pas conclure de ce passage curieux qu'Eximeniç connaissait à fond la Qabbale juive avec ses sciences combinatoires de la *Gematria* et de la *Temurah*, à plus forte raison le *Schemamphoras* ou Secret des secrets mystiques des juifs, mais qu'il était au courant de la pensée et de la foi hébraïques, au point de ne pas ignorer même les superstitions.

Fra Francesch Eximeniç, comme on l'appelle en Catalogne, fait songer par son extraordinaire activité à son infatigable prédécesseur, le grand tertiaire franciscain Ramon Lull, polygraphe et voyageur comme lui. Ses déplacements furent même si fréquents que vers 1380, le roi Pierre IV, son protecteur, l'empêcha de quitter Barcelone, où il écrivit le *Primer del Crestià*. Notre auteur ne resta cependant pas à Barcelone au delà de 1384, puisque le *Segón* mentionne qu'il fut terminé à Valence le 5 octobre 1384. C'est dans cette même ville qu'il finit le *Terç*, en 1389 [2].

Dès lors, non sans voyager de temps à autre dans le royaume de Valence, Eximeniç résidera auprès de l'infant Joan, fils du

thèque Universitaire de Barcelone, n'est pas paginé, comme cela arrive souvent pour les incunables et les manuscrits d'Eximeniç.

1. Ibid. III. cap.

2. Massó y Torrents, loc. cit., p. 95.

roi Pierre IV, à Valence, pendant vingt-trois ans, de 1384 à 1407, en qualité de confesseur, de conseiller et d'ami, comblé de cadeaux par le Prince et par les jurats de la ville, pour lesquels il avait écrit un *Regiment de la Cósa Publica* en 1384 et un peu plus tard une *Doctrina Compendiosa,* traités abrégés de sa politique[1].

Sans cesser d'écrire, l'auteur du *Crestià* prêche aux moines et aux ermites du royaume, et, fait assez intéressant, s'affirme comme prophète très heureux. C'est un curieux des sciences occultes; plusieurs chapitres du *Primer* sont déjà en partie destinés à discuter les opinions des astrologues, contraires aux enseignements de l'Église sur la liberté humaine[2]. Il montre notamment l'erreur de la prophétie astrologique qui prédisait à tort la fin de l'Islamisme pour la 690e année de l'hégire, puisque, du temps d'Eximeniç, les Musulmans continuaient à pratiquer leur religion, sans donner de signes d'affaiblissement, ni manifester de tendances à la conversion[3]. Notre Catalan connaissait donc bien la science des thèmes généthliaques, comme nous le verrons un peu mieux plus loin. Tout un chapitre du *Dotzé* est consacré à la physiognomonie[4]. Nous citerons enfin bientôt des passages où Eximeniç prédit l'avenir des nations, mais toujours en se basant sur les visions de saints personnages, ou des inspirations divines. Massó y Torrents fait remarquer à ce dernier propos qu'une prédiction d'Eximeniç annonçait en 1385 l'extinction de toute descendance, dans toutes les maisons princières d'Europe, à l'exception de celle de France et qu'elle se réalisa en 1391. Nous la donnons en note un peu plus loin[5].

1. Ibid., p. 96.
2. *Primer del Crestià.* Capitols CXLV et CLXXXIII.
3. Ibid. Cap. CII.
4. *Dotzè.* Part. VI. Cap. DCCXII.
5. Massó y Torrents, loc. cit., p. 96. Cf. Note 23.

L'infant Joan, devenu roi sous le nom de Jean Ier, continua d'accorder sa puissante protection à Fra Francesch Eximeniç. Nous le savons par des lettres du savant Pere d'Artès, *mèstre racional* du nouveau roi [1].

Devenu conseiller habituel de Jean Ier, grâce à l'influence de ce grand personnage sur le Roi, l'auteur du *Crestià* dédie au *mestre racional* érudit le *Libre de Angels,* où se trouve exposée et développée sa mystique . Naturellement, les idées de Denys l'Aréopagite et de saint Bonaventure dominent dans cet ouvrage, comme il convient. Tous les grands franciscains, y compris Ramon Lull, puisent, on le sait, à ces sources générales. Eximeniç composa un peu plus tard, en 1404, un deuxième traité mystique d'inspiration identique, très importante, le *Scala Dei,* pour la reine Marie, femme du roi Martin Ier d'Aragon [3].

Aucune préoccupation intellectuelle, scientifique ou mystique, ne put l'empêcher de se montrer à l'occasion homme pratique, susceptible de s'intéresser diligemment aux affaires administratives et politiques du royaume. Le roi Martin Ier, qui l'avait déjà consulté en janvier 1398, sur des questions religieuses importantes, l'avait décidé à se rendre à Saragosse, le 16 août de la même année, avec Jacme Escrivà et Roiç de Corella, Valenciens lettrés et savants « per a tractar de còses que no s poden comanar à scriptura [4] », c'est-à-dire pour régler les rapports de l'Église et du Roi, notamment en ce qui concerne les dîmes, les privilèges ecclésiastiques, etc., et lui fait rédiger en grande partie les statuts des différentes Écoles de l'Université de Valence, statuts présentés aux magistrats de la ville le 27 septembre 1399 [5].

1. Ibid. m. page.
2. *Libre de Angels* 1466. Valencia.
3. *Scala Dei.* 1444. Barcelona.
4. Archives de la Couronne d'Aragon, reg. 2242, f. 21., v.
5. Villanueva. *Viage literario,* II, p. 108.

Déjà chargé par la pieuse reine Marie, en 1404, de commissions importantes, de distribuer, par exemple, des aumônes à des couvents pauvres du Royaume de Valence, Eximeniç devient son dispensateur et son confesseur. C'est lui qu'elle appellera à Vilarral, quand elle se trouvera à l'article de la mort. Martin d'Aragon fit écrire, un peu trop tard, à ce sujet, par son médecin Pere Soler, une lettre qu'Eximeniç reçut quand il n'était plus temps. La reine mourait, en effet, le lendemain [1].

Notre auteur fut très lié avec Pierre de Luna, l'Aragonais qui devint antipape sous le nom de Benoît XIII. Il adhéra au schisme et conseilla au roi Martin de l'accepter. Ce monarque, cédant aux instances d'Eximeniç, répondit à Charles VI de France, qui l'en sollicitait, qu'il ne se ferait pas représenter au Concile de Pise. En effet, Martin participa activement au Concile de Perpignan, réuni par l'antipape [2].

On sait, à propos de cette amitié, que les cardinaux du Concile de Pise la trouvèrent suspecte de magie. Ils accusèrent Eximeniç d'avoir enseigné la magie à Pierre de Luna et d'avoir évoqué le démon avec lui [3]. Or, le grand franciscain de Girona fut un curieux des sciences occultes, surtout anodines comme la physiognomonie, mais réprouva toujours la sorcellerie et la vraie magie noire, comme en témoignent des textes formels [4]. Dans ses lettres, le Roi Jean parle des prophéties ou des prédictions d'Eximeniç, mais jamais, sauf peut-

1. Massó y Torrents, loc. cit., p. 98, cite un passage de lettre du roi à Pere Soler : « per ço havets tramés a mestre Francesch Eximeniç per tal que la dita reyna poguès servir al fet de la sua ánima. » D'après Girona, Extinció d'el casal de Barcelona, f. 37.

2. Massó y Torrents. Ibid., p. 98.

3. Valois. *La France et le grand Schisme d'Occident.* Paris, 1902, t. IV, p. 59.

4. Cercapou. Primer punt, primer manament, cité par Massó. Ibid., p. 97.

être dans une, de sciences vraiment défendues par la religion [1].

Le Concile de Perpignan fut pour ainsi dire catalan. Le roi d'Aragon, sur les instances et les conseils d'Eximeniç, devait en renforcer la portée de toute son influence.

Reconnaissant de ce service capital, Benoît XIII se souvint, quoique tardivement, du moine qui était déjà son ami quand il s'appelait encore Pierre de Luna, et lui prodigua coup sur coup des honneurs inutiles.

Eximeniç, vieux et malade, fut en effet nommé patriarche de Jérusalem, deux jours avant le Concile, le 13 novembre 1408, et consacré dans l'Église principale de Perpignan par Jean d'Armagnac, cardinal archevèque d'Auch [2]. Un mois après, le 19 décembre, Benoît XIII lui donnait l'évêché d'Elne « in administratione », le créant cardinal de Saint-Laurent « in Lucina [3] ».

Notre polygraphe mourut peu après, en 1409 probablement. L'inscription qu'on lisait, avant que l'on ait transformé l'église de Saint-François de Perpignan en caserne, attestait la translation de ses cendres dans cette ville, mais était probablement antidatée : « *D. D. Franc. Ximenius ordin. Minor., episc. Helnensis et patriarcha hyerosolymitanus, obiit die 23 Januar. 1409. Hic est translatus die 17 sept. 1623.* » En effet, Puiggari, dans le *Catalogue biographique des évêques d'Elne* (Perpignan, 1842, p. 69) rapporte qu'Eximeniç nommait un

1. Coroleu. *Documents historichs catalans del sigle XIV.* — Barcelona, 1889, p. 134 : « Entés havem que maestre Francesch Ximeniz, qui a vegades s entremet en l'art d'astronomia, pronostica e diu que no passará l'any 1400 no haurà algun rey de christians al Món sino solament Rey de França... som fort maravellats que ell vaticin aytals còses, car no s pertanyen de semblant hòm tant scient e rellĩgiós com ell es ; e sino per tal còm l'amam e l'havem en nostra affectió, nos hi provehiriem en altra manera. »

2. Massó y Torrents, loc. cit., p. 98.

3. Massó y Torrents, loc. cit., p. 98.

Recteur à Sant Joan d'Albera le 6 mars 1410. Nous pouvons supposer qu'il ne survécut pas beaucoup à cette date, mais nous ne possédons, en somme, ni la date de sa naissance, ni celle de sa mort.

Le Gironais remplit donc sa longue existence de travaux très divers, tour à tour théologien moral, philosophe, mystique, savant, occultiste, et surtout, enfin, politique habile, libéral, à la fois digne d'être consulté par les rois, et d'être écouté par les humbles ecclésiastiques ou les gens de la bourgeoisie eux-mêmes. Il fut populaire et pratique, comme les religieux de l'ordre de Saint François, ses frères, et fixa définitivement la prose catalane, continuant avec plus d'érudition et peut-être moins de poésie et d'originalité, l'œuvre augustinienne, franciscaine, nationale, de son grand prédécesseur Ramon Lull, le Docteur illuminé.

II

L'ÉTAT ET LE POUVOIR CENTRAL.

Laissant de côté, pour le moment, les idées théologiques, morales, mystiques d'Eximeniç, conformes à l'ancienne scolastique de l'ordre des Frères Mineurs, les peintures animées des mœurs du temps et particulièrement de la Catalogne et du pays de Valence, ses connaissances magiques ou divinatoires, si curieuses soient-elles, pour les étudier spécialement un jour, nous prendrons, comme sujet immédiat, le libéralisme et l'honnêteté sociaux du Gironais, conformes à l'esprit de la race catalane.

On trouve ses opinions politiques un peu partout dans ses nombreux ouvrages, exception faite des livres mystiques comme le *Libre de Angels* ou le *Scala Dei,* mais surtout

1. Ibid., m. p.

dans l'énorme encyclopédie du *Crestià*, qui devait comprendre douze tomes volumineux et dont nous ne possédons malheureusement que les Ier, II, III et XII, les seuls probablement qu'il ait pu complètement rédiger[1].

Ces doctrines, disons-le dès maintenant, sont à la fois les fruits de ses réflexions sur les pensées des auteurs anciens et médiévaux les plus illustres et de son expérience personnelle de commensal, conseiller et confident des rois.

Très peu d'auteurs ont étudié Eximeniç, même superficiellement. Les sources sont peu abordables au grand public. Ce sont, en effet, surtout des incunables ou des manuscrits catalans rarissimes des XIVe et XVe siècles, très bien conservés dans les grandes bibliothèques de Barcelone, de Paris et principalement de Valence, dans les collections si précieuses de l'Escurial et de Madrid[2].

Mgr Torras y Bages, évêque de Vich, dans sa *Tradició Catalana*[3] et M. Eduardo de Hinojosa, professeur à l'Université Centrale, dans son intéressant ouvrage *Influencia que tuvieron en el derecho público de su patria, y singularmente en el derecho penal, los filósofos y teólogos españoles anteriores a nuestro siglo*[4], ont peut-être été, avec notre ami M. Massó y Torrents, ceux qui ont le mieux compris l'importance catalane et hispanique du *Crestià*. Nous suivrons parfois ces auteurs, et plus souvent encore nous soulignerons le sens théologique et philosophique de l'œuvre d'Eximeniç en la rattachant à la grande école augustinienne et franciscaine libérale de Catalogne dont nous étudions spécialement depuis plusieurs années les intéressantes manifestations.

Les idées maîtresses du Gironais sur la Société se trouvent

1. Massó y Torrents, loc. cit., p. 6.
2. Ibid., pp. 6 et ss. donne la description de ces exemplaires.
3. Barcelona, 1892.
4. Madrid, 1890.

surtout dans le *Dotzé del Crestià*, appelé aussi *Regiment de Prínceps*[1], où les opinions de l'auteur sont appuyées sur les meilleurs enseignements de l'Antiquité gréco-latine, des Pères de l'Église et des grands Princes. Nicolas Antonio, dans sa *Bibliotheca Hispana vetus*, (tome II, pp. 180 et ss.) le qualifie de « varium quidem opus et vastum theologico-politicum, vastum atque eruditum et vere christianum ». Cambouliu, entre autres, dans son histoire de l'ancienne littérature catalane, répète, au XIX[e] siècle, à peu près le même éloge[2]. Nous verrons que la valeur d'Eximeniç s'impose d'elle-même au lecteur attentif le moins prévenu.

On trouve dans ce remarquable traité théologico-politique un véritable commentaire moral du système politique pratiqué à Valence, présenté sous une forme populaire et vivante, très franciscaine sans doute, mais égayée d'anecdotes piquantes ou pittoresques. Eximeniç retrouvait à Valence le caractère libéral et large des institutions de Catalogne et d'Aragon ; il n'y a donc rien d'étonnant à ce qu'il ne cherche pas mieux que ce qui lui était familier dès son enfance. D'ailleurs les *furs* de ces régions hispaniques présentaient un réel intérêt au XIV[e] siècle, au milieu d'une époque où tous les autres pays souffraient des excès de la féodalité et de la royauté.

Sans doute, notre Catalan ne fut-il pas un politique indépendant, mais il ne faut pas lui demander plus qu'on ne peut exiger d'un esprit cultivé médiéval. S'il met le principe de la Société dans l'obéissance aux volontés de Dieu, qui nous a

1. *Dotzé del Crestià*. 1[er] vol. ms du XIV[e] s. de l'Arxiu del Palau de Barcelone contenant 467 chapitres ; 2[e] volume, ms du commencement du XIV[e] s., contenant les 440 derniers chapitres. Biblioteca Metropolitana. Valence. Aucun de ces 2 ms n'est paginé.

2. Cambouliu. *Histoire de la Littérature catalane*. Paris, 1858. Chap. III. Réimpression et traduction in *Historia de la Literatura Catalana antiga*, sous le titre : *Assaig historich sobre la literatura catalana antiga* per F. R. Cambouliu. Barcelona, 1910.

créés pour l'aimer et le servir, s'il se soucie de ne pas dépasser les bornes de la liberté laissée aux chrétiens par les dogmes et par l'Église, sa hardiesse de vues n'en est pas moins très grande et ses jugements sévères pour les mauvais gouvernants et les mauvais citoyens. Le programme est large, Eximeniç va le développer avec enthousiasme et talent.

Il étudie d'abord les raisons qui ont poussé les hommes à se réunir en société et pose les suivantes comme principales, après la gloire et l'honneur de Dieu : « la segona rahó principal per que foren edificades ciutats, es per esquivar ignorancia[1] », et plus loin le désir d'empêcher le crime et le délit au moyen de lois consenties par tous : « las quals leys e penes fan molt refrenar les males cobejances. E maiorment quant aquí ja apparen los torments a hull, axícom les forques e les costells e semblants còses ; diu lexemple que paor guarda la vinya[2]. »

Il ajoute accessoirement d'autres motifs, par exemple ceux-ci, très impérieux : la défense contre les mauvais hommes[3] ; la satisfaction des nécessités humaines immédiates : l'apaisement de la faim, la guérison des maladies[4] ; le bonheur et la joie des hommes honnêtes[5]. A ce dernier propos Eximeniç cite parmi les villes les plus agréables et les plus civilisées : Saint-Jean-d'Acre, Constantinople, Naples, Messine, Tunis, Alexandrie, Palma, Séville, Valence, Barcelone, toutes situées dans le voisinage de la Méditerranée ou sur cette mer[6].

Eximeniç est de l'avis de plusieurs sociologues et érudits modernes : la Méditerranée, à cause de son climat, favorise l'éclosion et le développement des civilisations.

Il donne enfin, comme autre cause importante du grou-

1. *Dotzè*. Part. I. Cap. x, cf. cap. xi, xii, etc.
2. Ibid. Part. I. Cap. xxii.
3. Ibid. Part. I. Cap. xxviii et xxix.
4. Ibid. Part. I. Cap. xxx.
5. Ibid., d° Cap. xxxii.
6. Ibid., d° Cap. xxxv.

pement en cités, le meilleur service de la chose publique.

En somme, Eximeniç proclame que le progrès éclairé est fils de la Cité. Le paysan, parce qu'il est grossier, isolé et sans instruction, dit-il, n'a pas de vertus, ne progresse guère, ne goûte pas d'honnêtes plaisirs, demeure malicieux et vicieux[1].

L'État est une confédération de cités groupées autour d'une capitale. Sans admettre, bien entendu, une correspondance exactement parallèle entre le nombre des offices et de leurs titulaires, dans Valence et dans les villes de moindre importance, Eximeniç fait suffisamment coïncider le conseil, les comptes, la justice, par exemple, pour que nous imaginions, sans avoir besoin de nous répéter à leur sujet, la vie publique des cités secondaires à l'image de celle de la capitale.

1° Le système politique naturel est évidemment électif au début des sociétés. C'est pour leur utilité et leur sécurité qu'elles ont choisi un chef, en prenant vis-à-vis de lui toutes les précautions pour qu'il ne puisse pas abuser de son pouvoir : « Cascú pot presumir que cascúna *comunitat feu ab sa propria Senyoria pactes e convencions profitosas e honorables per si matexa,* principalment, e aprés, per aqùell o per aqùells á qui doná la potestat de sus regiments..., car la comunitat no elegí Senyoria per amor del regidor, mas *regidor per amor de si matexa*[2]. »

2° Mais la royauté est devenue héréditaire. Eximeniç voudrait peut-être qu'elle fût personnelle et élective, mais il s'incline devant les faits : « Lo Món es tot corromput, e los hòmens tostemps en grans eleccions engenren grans dissensions entre si mateix, e pensat que comunament no elegexen aquell qui sería bò, mas aquell qui es lur amich per ferne sos affers. No resmenys que ab gran dificultat lo poble se acustuma de obeir de cor á un linatge, e que porta ab gran tribulació e

1. *Terç,* Cap. CV et ss. Valence, Palmart, 1483. Bibl. Univ. de Barcelone.
2. *Dotzè.* Part. II. Cap. CLVI.

affany pasar de senyoria en senyoria. Per raó daçò han tots jutjat que mès val lexar ho tot á Deu e que ell do al regne aytal princep per natura con li placía, lexada tota elecció, axí que lo princep sía perpetual en linatge e en regiment[1]. »

Notons en passant que beaucoup d'Espagnols et surtout de Catalans ont préconisé l'élection[2].

La méchanceté des hommes qui préfèrent, au XIVe siècle comme de nos jours, dans les pays méridionaux, l'intérêt personnel à l'intérêt collectif et se passionnent pour les élections jusqu'à se battre même parfois entre partis opposés, a obligé, dit-il, les philosophes à préférer l'hérédité, abandonnée à la Sagesse de la Providence.

Puisque la monarchie héréditaire est traditionnelle dans le pays qu'habite Eximeniç, il cherche à justifier par des raisons assez sérieuses le principe de la perpétuité du pouvoir central, ce qui ne veut pas dire qu'il n'aimerait pas mieux au fond que le monarque fût élu à vie, à l'exemple des dignitaires ecclésiastiques. Toutes les charges gagneraient à être électives et à vie, comme celles d'évêque et de pape. Si l'on remplace le mot perpétuel par : à vie, les arguments suivants s'appliquent d'ailleurs parfaitement à l'une et à l'autre opinion.

a. — Le roi perpétuel acquiert un grand savoir et une grande pratique ;

b. — Il s'intéresse mieux à son règne le sachant durable ;

c. — Il est mieux obéi qu'un chef temporaire ;

d. — Il se fait mieux aimer de ses sujets, étant en contact

1. *Dotzè*. Part. IV. Cap. CCCCIII : « Si val mes que lo princep sia per elecció o per natura. »

2. Cf. le *Tratado de Republica* d'Alonso de Castrillo. Burgos, 1521, que nous commenterons prochainement dans la *Revue Hispanique ;* les nombreux manuscrits inédits intitulés : *Doctrina de princeps. Instruments de princeps*, des XIIIe et XIVe ss., conservés à la Bibliothèque Universitaire de Barcelone et aux Archives de la Couronne d'Aragon.

avec eux toute sa vie. Il les connaît mieux et en est lui-même mieux connu;

e. — Il n'a pas la tentation d'économiser sur le bien de la communauté, pour en jouir quand il ne sera plus au pouvoir;

f. — Le roi à vie ne se venge pas de ses ennemis, comme il le ferait s'il était seulement élu pour quelques années. S'il se vengeait, dit Eximeniç : « los auciría tots »;

g. — Il est moins envié;

h. — Il ne favorise pas autant ses amis;

i. — Il n'a pas peur de rendre la justice, ce qui arriverait s'il perdait au bout de quelque temps le pouvoir royal et s'il était ainsi livré à la vengeance de ses sujets, même punis à juste titre[1].

3° Si le pouvoir royal est devenu héréditaire et qu'il soit ainsi malheureusement confié aux mains d'un prince peu intelligent ou sans bonté naturelle, il faut tout au moins le tempérer par une collaboration de la Société régie et du Prince qui la gouverne. De même qu'Eximeniç revient souvent, dans le *Ier del Crestià*, sur le pacte que Dieu a fait avec Israël et sur la nouvelle alliance avec les Gentils, successeurs des Juifs, depuis l'Incarnation de N. S. Jésus-Christ[2], il insiste sur la nécessité d'un pacte entre le roi et ses sujets dans le *Dotzè*. Sans doute, Eximeniç est-il trop médiéval et trop religieux pour être comparé à Rousseau, mais il nous surprend néanmoins par la haute idée qu'il se fait des droits et des devoirs réciproques des gouvernants et des gouvernés. Sa vaste érudition lui fournit, il est vrai, plutôt des exemples antiques, mais il a le mérite de les invoquer au XIVe siècle, à l'appui d'une thèse peu commune dans le reste de l'Europe.

Le roi jouit de quelques privilèges particuliers, du respect

1. Nous résumons ici le long chapitre CCCCII de la part. IV du *Dotzè*.
2. *Primer del Crestià*. Cap. CCCLIV et CCCLXVIII.

et de l'obéissance qui lui sont souverainement acquis, mais il ne doit jamais être monarque absolu : « (los presidents) poden manar als altres, e á ells no mana sino la ley e los pactes fets ab los vassalls, els mana encara la consciencia e Deu [1] ». S'il n'obéit pas aux autres hommes, il est néanmoins tenu de respecter la loi : « bòn estament de la còsa publica requer que los majors observen les leys principalment. » — « Tu que vols á me metgar (dit Eximeniç avec hardiesse), metga á tu mateix primerament [2]. » Il doit écouter sa conscience et la volonté de Dieu, qui sont au-dessus des lois humaines.

Nous reparlerons quelque jour du pacte, dont nous ne pouvons ici qu'esquisser l'importance, affirmée dans le *Dotzé*. Le grand principe est que le roi s'engage vis-à-vis de ses sujets comme ceux-ci s'engagent vis-à-vis de lui. Rapportant les paroles des philosophes, Eximeniç énonce l'opinion suivante : « E per tal que los subdits tinguessen mils feeltat, volíen que los princeps la servassen als vassals entró á la mort, e deyen que axí es traydor princep á son vassall, quand li trenca la fé, com lo vassall al senyor. E de maior pena es digne, en quant mès deu apparer feeltat e tot, o virtut, en lo princep que en lo vassall, ne la còsa publica null temps no será bé regida, si lo princep no serva feeltat á sos subdits [3]. »

L'héritier du trône à Valence, où Eximeniç prenait sûrement son modèle, prêtait en effet serment au peuple. M. de Hinojosa dit que l'*Aureum opus regalium privilegiorum civitatis et regni Valentiae,* énonce que l'engagement royal de respecter les *furs* et libertés du royaume, le serment de ne jamais les modifier, le consacraient seuls définitivement. S'il s'y refusait,

1. *Dotzè*. Part. II. Cap. CLIV.
2. Ibid. Id. Cap. CCCLV.
3. Ibid. Part. III. Cap. CCCLXXI : « Con los princeps als pobles se deven servar feeltat entre si mateixs, e en quines còses e dels mals consellers dels princeps. »

les Valenciens n'étaient tenus, ni de le considérer comme leur roi, ni de lui obéir[1]. C'est la coutume d'Aragon appliquée à Valence.

Voici comment Eximeniç justifie ce devoir fondamental du prince : « Pensar deven los princeps que no ha fet Deus lo poble per ells, ans ells son ordenats per Deu á salut del poble, e per conseguent deven havèr gran paor de Deu, que ells per poder vullen imparar e senyorejar al poble, el tracten axicòm a cans o á cosa de tots punts lurs[2]. » Les sujets ne sont donc pas les choses du roi et ne sont pas faits pour son plaisir.

Le prince est aussi tenu envers ses vassaux à quatre obligations principales tout à fait formelles :

« La primera si es servar los entegrament lurs pactes e leys. La segóna havèr amor e zel á lurs persones á exemple del Salvador qui dix que bòn Pastor posa la sua ánima per les sues ovelles (Johannis decimo). La terça es conservar los còses e bens axícòm les lurs propries, e guardarse de tirannejar, car lo senyor no pòt pendre rès del subdit contra caritat en negúna manera, axicòm ja es damunt dit. La quarta que es tengut á pugnar per ells fins á la mort, defenent los de tota altra maligna potestat[3]. »

La fidélité du peuple au roi est si naturelle qu'il est inutile d'en parler, surtout quand le prince est bon, noble et juste[4].

4° Nous verrons bientôt quelles punitions Eximeniç réserve au monarque, s'il abuse de son pouvoir et dégénère en tyran : « Libertas est facultas naturalis qua cuilibet facere omne quod non vi nec jure prohibetur ; e vol dir que libertat es poder per

1. *Privilegium* d'Alfonso de Aragon, de 1329, in *Aureum opus regalium privilegiorum civitatis et regni Valentiae*, folio LXXXVI.

2. *Dotzé*. Part. III. Cap. CCCLXXI.

3. Ibid. Part. III. Cap. CCCLXXI.

4. Ibid. m. Cap.

loqual es legut á cascun de fer tot ço que no sia contra dret, ne es forçat de fer per sobreria[1]. » La liberté limitée par la loi ou la nécessité, la force majeure, ne doit pas être ravie au chrétien, sujet fidèle. Qu'on ne s'étonne pas de cette limitation de la liberté au chrétien, dans un temps où l'on croyait légitime d'asservir les infidèles, faits prisonniers à la guerre; nous verrons d'ailleurs plus loin qu'Eximeniç, en avance sur son époque, réprouve ce droit prétendu du vainqueur vis-à-vis des musulmans et des juifs, et veut qu'on respecte leurs personnes et leurs biens.

Il ajoute que le prince ne peut conserver sa propre liberté qu'en respectant celle des autres. Il ne peut demander à ses sujets ce à quoi ils sont tenus envers lui, qu'en accomplissant ce qu'il leur a promis[2].

Voici en quels termes énergiques, parfois grossiers, mais toujours pittoresques, il stigmatise le tyran : « Tirant es carcer pudent de tota ligea, mort de tota bontat, renegament de Deu o de tota ley, coltell contra la còsa publica, enemich de tota virtut, confusió de tota noblea, sageta contra veritat, Renegat, falsari sens tota fé e ley, corruptor de tota lealtat, traydor manifest, publich ladre, raptor adelat, demòni incarnat, notori fill de diable, perseguidor de tot bon hòm, nodriment de bacallaria, font de crueldat, defraigant de tota pietat[3]. » Il termine le passage par une sorte de malédiction : « La presencia daquèll corromp layre e fa tremolar la terra, e procura infinits mals al Món, contra loqual deu cridar tota Natura, e contra ell se deu comoure, e s deu levar lo Cèl e la Tèrra e la Mar, e tota consciencia tement Deus, fins que ell hajen mòrt e fora gitat de tot lo Món. »

1. *Dotzè.* Part. II. Cap. CLV : « Quina es libertat de publichs vassalls. »
2. Ibid. Part. II. Cap. CLIV : « Quina es libertat del president en comunitat, ne quin cativatge es malicia tiranica. »
3. Ibid. m. Cap.

Il dit autre part qu'on doit d'abord réprimander le tyran, lui faire adresser des remontrances par des conseillers choisis parmi les notables, et les déposer si cela ne suffit pas. Il se fonde à ce sujet sur les Décrétales : « Si lo Princep es hòm mal o de mala vida qui per sa pravitat sie destructor de la còsa publica notoriament, e vinga comunament contra bònes costumes e contra ço que jurat ha en lo començament de son regiment, que si no s vol corregir de sos mals per consélls d'omens solemnes e spirituals, ne per admonestacions dels maiors de sa terra, ne per requisicions generals de son poble..., que sía dat per enemich e sía absolt de son Regne, e sía fet Rey lo pus proísme seu[1]. »

Il accorde cependant que certains ont peut-être raison de confier au Pape le soin de juger si la déposition est juste, quand il s'agit d'un prince hérétique, fou ou incapable : « Es ver que díen alcuns que per maior aprovació de la leyaltat dels vassalls, en aytals casos es bò consultar lo Papa e havèr consentiment de los Prelats del Regne, car al Papa pertany absolbre los vassals de la feeltat que han á lur Senyor[2]. »

Eximeniç concilie donc le respect du serment devant Dieu, dont seul le Pape, son vicaire, peut délier sur terre, la sagesse de l'appel à l'arbitrage et les légitimes revendications du peuple, qui n'est plus lié au prince par un pacte que ce dernier a pris l'initiative de violer. Comme dans tout contrat régulier, la non-exécution des clauses par l'une ou l'autre des parties contractantes entraîne la nullité de l'acte, qu'un jugement sanctionnera pour plus de précaution.

Les textes précédents montrent le bon sens politique d'Eximeniç. Ses opinions nous paraissent bien timides

1. *Dotzè.* Part. IV. Cap. CCCCXI : « Quina manera tenien los cristians a correctió o a punició de lur Princep errant. »
2. Ibid. id.

aujourd'hui, un siècle après la Révolution française, mais il faut songer qu'elles étaient fort hardies, en dehors de la Catalogne, du temps de notre polygraphe.

Même au point de vue des idées modernes, il ne faudrait pas cependant sourire d'un système qui conseille si fort la participation du corps social au gouvernement, préconise, sous une forme rudimentaire sans doute, mais plus énergique même que l'école de Montesquieu, le régime constitutionnel avec toutes ses garanties libérales.

Le libéralisme des rois d'Aragon paraissait, en effet, digne à ce franciscain d'être proposé comme modèle et d'être glorifié dans un aussi important ouvrage que le *Dotzé de Crestià*.

Nous verrons dans le chapitre suivant comment les conseillers pris parmi les notables de toutes les classes : nobles, bourgeois, marchands, industriels, artisans, hommes compétents, plus ou moins juristes et surtout honnêtes, susceptibles d'éclairer le jugement du prince, de collaborer utilement avec lui, participent au *Regiment de la Comunitat*, sur le même pied d'égalité ou à peu près.

Dès maintenant, nous nous rendons compte que Fra Francesch Eximeniç s'affirme, dans les grandes vérités politiques du *Dotzé* comme un vrai chrétien catalan, épris de liberté, bourgeois d'une des contrées les plus civilisées du monde méditerranéen, qui se considère par suite comme l'égal de n'importe quel chrétien craignant Dieu et vivant moralement, devant son Créateur et devant son Roi. Les détails confirmeront cette première impression. Nous aurons, en effet, l'occasion de voir notre auteur s'appuyer à la fois sur les meilleurs textes de Cicéron, de Sénèque, d'Aristote, des Pères et des Princes, et sur son expérience personnelle, laborieuse et profonde, dans l'examen des devoirs des conseils du royaume, des principales charges de la société idéale qu'il préconise, basée sur les coutumes d'Aragon.

Eximeniç manifeste l'esprit augustinien et franciscain d'autres Catalans célèbres comme Ramon Lull, qu'il continue au point de vue social et moral[1]. Son encyclopédie annonce enfin les œuvres d'autres écrivains de la même race, libéraux et larges comme lui, au nombre desquels on peut compter peut-être le grand Vives lui-même, ce fils de Valence dont le monde entier à connu le grand nom. Assurément, Vives eut-il tort de dédaigner la langue romane maternelle pour le latin, mais n'était-ce pas la mode pendant la Renaissance? Quoi qu'il en soit, il nous paraît obéir aux mêmes préoccupations généreuses, dans le *De Subventione pauperum*, par exemple, et surtout dans les *Commentaria in XXII libros Civitatis Dei.*

III

LES COLLABORATEURS DU « PRESIDENT DE LA COMUNITAT ».

Le Président, le Roi, pour prendre l'exemple du plus important de ces directeurs de Communautés, ne gouverne pas seul. Il est assisté d'un conseil et d'officiers qui ont chacun leur rôle défini : chancelier, juges, chambellan, alguazil, majordome, maître rationnel, écrivain de raison, trésorier. La plupart d'entre eux reparaissent dans les cités secondaires du royaume, dirigées non plus par le Roi mais par un chef de communauté, sorte de maire. Nous ne répèterons donc pas, comme nous l'avons déjà fait remarquer à propos du régime

1. Cf : Probst : *Caractère et origine des idèes du B. Ramon Lull.* Toulouse, Privat, 1912. Ch. x, pp. 199 et ss. Ramon Lull lui-même : Doctrina Pueril, capitols LXXX, LXXXI, LXXXII; Libre de Contemplacio, t. III, édit. de Palma. Cap. CX, CXI, CXII; Arbor Scientiae, éd. de Palma, folios CXXI, CXXIII, CCCLV. — Probst. *La Theologia Naturalis de Ramon de Sibiude* in Arxiu de Ciencies. N° 1. Barcelona 1915, p. 5.

communal, calqué sur le régime central, ce que nous allons en dire.

A

Le Roi écoute les avis des conseillers « cap e cor de la Comunitat durant lur regiment[1] ». Mais qu'est-ce que le conseil ? « Digam daçó qui endreça lo princep a ses officials en lur justicia e en totes lurs altres obres e açó s appella consèll[2]. » En somme, c'est une assemblée d'administrateurs nommés par le roi et qui représente l'association des membres de la communauté, prise parmi les notables et les juristes : « maiors de la tèrra » (cómens solemnes e spirituals), comme nous l'avons vu plus haut.

Le conseil éclaire le jugement du prince, conduit de concert avec lui la Communauté avec sagesse et justice. N'oublions pas que, non seulement il participe activement au gouvernement, mais encore il a le droit d'adresser des remontrances au Roi et même de le déposer, d'accord avec le peuple tout entier.

Entrons dans le détail de ce corps, dont le droit depuis Pere Ier, nous disent M. de Hinojosa et les grands documents de l'histoire des institutions politiques espagnoles, allait à Valence jusqu'à promulguer de nouveaux statuts : « Ubi forum Valentiae non sufficiat ; — ita tamen ut semper fiant consilio proborum hominum de manu maiori et minori », comme l'atteste l'*Aureum opus regalium privilegiorum civitatis et regni Valentiae*[3].

Les conseillers doivent réunir certaines conditions prudentes :

1. *Dotzè*. Part. II. Cap. DCCXIII.
2. Ibid. Part. II. Cap. DCCXIII.
3. *Aureum opus regalium privilegiorum civitatis et regni Valentiae* folio 29. Biblioteca Metropolitana. Valençia.

A. Il leur faut être du pays et non pas être des étrangers, puisqu'ils représentent les sujets : « de la terra matexa e del poble que deu regir lo Princep. » — « Lo Princep deu havèr tots sos consèlls ab les seus, e no ab estranys[1]. » Après avoir dit que les Romains les nommaient sénateurs, Eximeniç ajoute : « los Cathalans los appellen consellers, car principalment a ells covè consellar la còsa publica, o ls appellen *jurats*, car en lo començament de lur offici, fan jurament special de consellar e de mantener la còsa publica, segons lur poder[2]. »

B. Les conseillers sont les meilleurs des bourgeois avec les juges : « entre tots los ciutadans les consellers e l jutge[3]. »

C. Ils doivent être vieux et non jeunes : « car experiencia ensenya que los jovens no saben tant de bé còm los antichs. » Les jeunes sont aussi passionnés que des femmes et troubleraient la raison du conseil. A ce sujet, Eximeniç cite Aristote : « Ans com diu Aristotil, en la sua Ethica, los jovens tot quan fan, ab ardor e ab fervor ho fan, e axímateix les fembres quant fan, fan pasionades, e no ab raó e ab seny. Per les quales còses no son aptes á consell ne á regiment. » — « E jatsya avegades alguns jovens o fembres donen bòns consells, axicòm legim de Daniel e de Judith, en lurs libres, emperò aytal còsa no s deu tirar a consequencia, car aquèll privilegi no s esten comunament als altres[4]. » Sans doute, comme certains exemples bibliques l'enseignent, des jeunes gens et des femmes furent sages et de bon conseil, mais ce sont des exceptions trop rares pour être invoquées.

D. Le roi doit les prendre sages et experts : « Lo princep e tot bòn consultant deu avèr son consèll ab hòmens savis e

1. *Dotzè.* Part. II. Cap. DCCXXI.
2. Ibid. Part. III. Cap. CCCLXXIII.
3. Ibid. m. cap.
4. Les citations du *C* sont toutes tirées aussi du cap. CCCLXXIII.

experts, ço es qui agen moltes experiencies sobre la materia de que es consèll[1]. »

E. Ils doivent craindre Dieu et être vertueux.

F. Etres véridiques et loyaux, comme il est dit au titre : « Com lo bon conseller deu esser hom verdader, leal e secret[2]. » A l'appui de cette affirmation, Eximeniç cite l'opinion de Sénèque, entre autres philosophes.

G. Eximeniç insiste sur la discrétion, et rapporte, à ce sujet, une anecdote que nous allons transcrire, pour donner une idée de son style narratif : « Con cavaller de Catalunya se lloava molt davant lo Rey dAragó En Jacme de bona memòria, dient : yò Senyor no son hòm fals ne fol hòm, ans so hòm fort clar, car tot ço que tinch al còr, tot ho tinch en la boca. Respós lo dit Rey : per tal, quant aytal sots, avets fama d òm foll e obres dorate, d òm de malaventura e de sach rot, en qui no s pot rès conservar, car tot ho escup de fora, l òm qui tot ço qui tè al còr mostra de fora Bestia no es negú per celar son còr, l òm no es dit fals entre los savis, mas es dit prudent, car calla fins al temps e en son loch obre lo còr aytant còm es mes ter, e açò es offici d òm savi, segons diu la Escriptura. Deya lo dit Princep que hòm que no puxa tenir secret tostemps, es quax traydor á tots aquèlls que s i fíen e tots aquèlls que aytal hòm an familiar après qu ell conexen, son folls, car acostense scientment al foc qui ls cremará finalment[3]. »

H. La condition sociale du conseiller n'a pas d'importance : « Que Princep no menyspreu negun hòme simple » dit le chapitre DCCXXII, entendant par simple, l'humble bourgeois. Dieu a souvent prodigué ses dons aux gens de petite condition : « Sovín illumina Deus pus altament los pòchs els simples que no fa als maiors[4]. » On sent dans ce dernier passage le fran-

1. *Dotzè.* Part. V. Cap. DCCXV.
2. Ibid. Cap. DCCXVII.
3. Ibid. Part. II. Cap. DCCXVII.
4. Ibid. Part. II. Cap. DCCXXII.

ciscain qui songe aux apôtres et aux premiers disciples de saint François, persuadé que le Saint-Esprit inspire de préférence les simples, dévôts et obéissants à sa loi.

Il n'en faut pas conclure que le conseil était exclusivement composé des plus humbles et des plus modestes. Toutes les classes du corps social (hauts seigneurs, hommes de parage, chevaliers; — bourgeois propriétaires ou appartenant à des carrières libérales telles que celles de médecins ou d'avocats; marchands et industriels; enfin hommes de métiers) participaient au *Regiment de la Cosa Publica,* en Aragon, à Valence, en Catalogne, avec quelques différences cependant dans la répartition en classes. On n'exigeait des uns et des autres que des qualités : la prudence, la compétence, une bonne conscience, de la véracité, de la discrétion, du calme et du dévouement.

Voici, en effet, un résumé des qualités des conseillers à la fin du chapitre : « Ver ço que es (damunt) dit, appar ab quals hòmens deu lo Princep avèr consèll e appar que : ab hòmens savis, experts e ben consciènciats, e tement Deu, e verdaders, e ferms secrets, e no passionats, mas justs, e drets, e reposats segons que la definició dada del consèll avía posat, etc[1]. »

Eximeniç indique ensuite, à propos du conseil demandé par le Roi, ou qu'il doit donner à une personne déterminée, à un confident, quelques préceptes presque tous applicables à l'assemblée des conseillers. Il rapporte les grandes Doctrines du roi Philippe de France à ce sujet. Il faut d'abord invoquer N. S. Jésus-Christ : « Primerament invocarás humilment e devota e ab gran efficacia aquèll qui lo Món regex, Jesus Christ, qui es font de saviea, supplicant que ell vulla á tu illuminar en perlar e en consellar, çò qui á ell será plasent, e attendrás, fill, en lo consèll a les seguents doctrines[2]. »

1. *Dotzè.* Part. II. Cap. DCCXXII.
2. Ibid. Part. II. Cap. DCCXXVI.

Ces doctrines, dont nous ne citons que l'essentiel, sont les suivantes :

1° S'assurer si l'intention dans laquelle on a demandé conseil est bonne : « La primera será que guarts a la entenció daquèll qui demana lo consèll, etc[1]. »

2° Penser aux causes de l'affaire pour laquelle on a besoin de conseil. « La segona doctrina que pensas en les causes de la còsa sobre les quals se demana consèll. E primerament á la efficient, ço es quins començaments a haüts la còsa aquèlla, e aprés, la cosa aquèlla si es bòna o mala en si. Aprés, quina es la sua fi ne á que va. E aprés la manera per que la cosa aquèlla se pòt atenyer, per laqual consèll se té.

« E si aquèstes quatre punts vols diligentment considerar, d açí veurás que exirá tanta de materia de consellar, e tant de lum per veure que es çò que as á dir, que tot estarás maravellat[2]. » On remarquera ici qu'Eximeniç examine les causes, selon la logique de l'École, en bon scolastique.

3° Il ne faut pas se presser, car les choses fausses paraissent parfois vraies au premier abord : « Sovín alcunes còses falses aparien mills esser veres que aquèlles qui de fet eren veres. » Et n'hésitant pas devant le détail cru, Eximeniç cite l'exemple de la femme de Putiphar montrant à son mari le manteau de Joseph, sans ménager le réalisme des expressions : « Qui no cuydaría que una bona dòna no diga ver, quant se clama que aytal hòm de casa la volía forçar, e que ella, no volent soferir lo peccat, ha cridat e doná per testimoni lo mantell d el hòm diu que es fugit el ha endestruyt... Tot hòm se pensaría que digués veritat, emperò apparech en Josèp a en la muller de Putifaris que digués que aytal clam de fembra fò gran falsia, segons legim Genesis[3]. » Il est indispensable d'écouter les

1. *Dotzè*. Part. II. Cap. DCCXXVI.
2. Ibid. Part. II. Cap. DCCXXVI.
3. Ibid. Part. VI. Cap. DCCXXVI.

différents avis et les diverses circonstances des affaires, quelque véridiques qu'ils semblent : « E axicòm fes d altres còses tot jorn, per que agés de cert que hòm que consèll ha á dar, fort deu attendre de nodar fé soptosament a rès, per bé que aparega ver, fins que les parts son plenariament hoydes e les circunstancies d els negocis son entegrament vistes[1]. »

4° Laisser parler les plus jeunes et ceux de moindre réputation les premiers, parce que si les plus âgés et les plus expérimentés parlaient tout d'abord, tout le conseil les suivrait sans en écouter d'autres et serait ainsi réduit à deux ou trois conseillers : « La quarta, si fo que ell tostemps en tot consèll en fos, facs perlar primerament los pus jovens e aquèlls qui y eren de menor reputació, car si los maiors parlaven primers, con aquèsts agen aquí lurs sequeles d els menors, cascú d els menors seguiría calcun d els maiors, e per consseguent tot lo consèll estaría en un o dos. E açò es destrucció de consèll, car aquí segons que raó dicta, e los philosofs posaren, deven esser hoydes les entencions de molts, per tal que mès vies sían ubertes á consellar e á veure çò qui es pus necessari de consellar al proposit[2]. »

5° Le Roi ne doit parler que le dernier, quand il a ainsi eu le temps de profiter des conseils des autres : « La quinta (doctrina) fo que tostemps ell perlàs de trás de tots, car qui veu e ou les intencions de tots abans e mills pot veure ço que deu dir, que si de si mateix tot sol avía á traure tot çò que deu dir, e déya axí lo dit Rey, que qui no sap formar consèll per si matex, que al menys que de tots aquèlls que ha hoyts qu en faça un complilat[3]. »

On voit donc comment Eximeniç accorde, avec les Catalans et les Aragonais, une énorme importance aux conseillers qui

1. *Dotzè.* Part. VI. Cap. DCCXXVI.
2. Ibid. Part. VI. Cap. DCCXXVI.
3. Ibid. Part. VI. Cap. DCCXXVI.

forment le corps social, collaborateur principal du gouvernement, inspirateur du Roi, manifestation sous forme d'avis éclairés, des façons de voir des fidèles et loyaux vassaux.

On comprend, dès lors, qu'il ait longuement insisté sur les qualités et les conditions d'un bon conseil.

Le conseil et le Roi ne forment pas tout le gouvernement. Les jurats ne sont pas en effet les seuls collaborateurs du Prince, Président de la Communauté.

Nous étudierons le rôle des principaux d'entre eux, que nous rangerons dans l'ordre suivi par Eximeniç, c'est-à-dire selon leur importance générale : le *chancelier,* les *juges,* le *chambellan,* l'*alguazil,* le *majordome,* le *maître rationnel,* l'*écrivain de raison.* Nous dirons enfin quelques mots des courtisans.

B

Le *chancelier* est le chef des juges, c'est le premier officier du prince : 1° Comme tel il doit être vigoureux, sain de corps et d'esprit. Voici en quels termes familiers nous le dit Fra Francesch : « Canceller deu esser hòm de ffòrça e de vigor, e no deu esser mamot, ne badoch, ne boch, ne bestia, ne ase[1]. »

2° Il a besoin d'être souverainement honnête : « Honestat es necesaria al hòm posat en regiment e maiorment al canceller, que es sobre tota justicia, e aquèsta honestat es significada per la pell que horna e cobre lo cap[2]. »

3° Il doit être bon, d'abord facile et dénué d'orgueil : « lo canceller deu esser hòm benigne, dolç e tractable, e sens pompa ne orgull[3]. »

4° Le chancelier a été établi pour maintenir l'état normal

1. *Dotzé.* Part. VI. Cap. DCLXXX.
2. Ibid. Part. VI. Cap. DCLXXXIV et DCLXXXV.
3. Ibid. Part. VI. Cap. DCLXXXI.

de la justice, dans les choses publiques et dans la défense des biens séculiers et ecclésiastiques .

5° Il vaut mieux qu'il soit riche et indépendant : « Que lo canceller sía hòm rich e que no aía mester de negun. » Les riches sont en effet bons chanceliers quand ils sont jeunes, et quand ils sont vieux ne sont pas une plaie pour la Communauté. Comme dit le Gironais avec saveur : « quant son antichs, (los richs) no son furts e sadolls e no devoren les gents[2]. » Il est évident que l'homme riche n'est pas aussi corruptible que les autres.

6° L'office de chancelier demande une très grande attention, la légèreté et l'esprit superficiel lui sont nuisibles. Un chapitre spécial développe cette vérité, sous le titre suivant : « Còm, ne per que lo canceller deu fort examinar tot çò que fa, per lo gran perill que s en pòt seguir[3]. »

7° Enfin il lui faut être impartial, qualité si naturelle qu'il n'est point besoin de la souligner : « Que lo canceller no sía parcial », indique sagement le titre du chapitre DCXCVII.

C

Les *juges*, auxquels sont dévolus les délicats devoirs de rendre la justice, doivent être pris parmi les hommes les plus compétents et les plus honnêtes.

Eximeniç leur demande de bien réfléchir, de peser de toute leur intelligence le fait qui leur est soumis, d'être expéditifs, de manière à ce que les plaideurs ne perdent ni leur temps ni leur argent : « tot bòn oficial o jutge deu entendre en los affers de les privades persones, çò es de les gents, hoint assiduament, examinant diligentment o determenant justment e

1. *Dotzè*. Part. VI. Cap. DCLXXXII.
2. Ibid. Part. VI. Cap. DCLXXXII.
3. Ibid. Part. VI. Cap. DCXCV.

presta lurs pleyts e contrast, preservant les tant còm en ell sía, de treball, de despeses, de occasions e altres mals[1]. »

Cette citation d'un passage de la *Doctrina Compendiosa*, traité abrégé de la politique de notre Franciscain, concorde avec les enseignements du *Dotzé*. L'un et l'autre ouvrage conseillent les mêmes choses, préconisent la gratuité de la justice. Cette opinion, reprise souvent plus tard par les libéraux et même par les socialistes, paraît à Eximeniç digne du plus grand soin du prince : « Que jutges síen... en pòch nombre, e hòmes elets, als quals paga largament la còsa publica e ells spatxassen les causes franques á tot hòm[2]. »

Le juge doit être avisé et absolument discret[3].

Il faut qu'il juge en présence de l'accusé, car, selon le pape Martin : « Appar aquí mateix, que no fos dada sentencia contra negun, sino present aquèll contra qui s dava[4]. »

Les plus grands personnages qui ont traité de la fonction judiciaire sont d'avis qu'elle exige activité et travail : « Deya Eduart Rey de Anglaterra que jurista ociós, e jutge pereós, e advocat embriach o somniós, es bacallar criminós en tots mals vicis[5]. » On remarquera ici la critique d'Eximeniç visant probablement des avocats débauchés et des juges fainéants de son entourage valencien.

Si le magistrat est bon, on peut lui attribuer les qualificatifs suivants : « dreturer á tots; volenterós á escoltar e á entendre; asentat á examinar; madur en deliberar; deligent en spatxar; discret e dreturer en jutjar; riguorós en executar e ferm en bé acabar[6]. »

1. *Doctrina Compendiosa*. Edition des *Documentos inéditos del Archivo general de la Corona de Aragon*. Tomo XIII. Barcelona, 1857, p. 343.

2. *Dotzè*. Part. II. Cap. CCIV.

3. Ibid. Part. II. Cap. CCV.

4. Ibid. Part. II. Cap. CCV.

5. Ibid. Part. II. Cap. CCV.

6. *Doctrina Compendiosa*, m. edit. p. 345.

La matière mérite qu'on s'attarde un peu à l'examiner sous ses principaux aspects, aussi énumérerons-nous bientôt les conseils que notre polygraphe donne au juge pour l'exercice de ses fonctions spéciales, les règles de conduite vis-à-vis des accusés, les précautions qu'il prend pour peser les témoignages; mais auparavant nous devons montrer quel est le système de juridiction qu'il adopte, quel est le nombre et la composition des tribunaux.

Eximeniç prend pour modèle de Justice l'empire d'Orient. Se fondant en effet sur le système de Théodose II, comme il l'affirme au cap. CCVI, il distingue :

1° « *Un tribunal de les coses menudes* », sorte de tribunal de paix.

2° « *La justicia civil* », analogue au tribunal civil actuel, toutes proportions gardées.

3° « *La justicia criminal* », juridiction criminelle.

4° « *Lo tribunal del Princep* », tribunal du Prince, où l'on règle les différends entre les nobles et les vilains, qui est aussi une *juridiction d'appel*.

Les quatre tribunaux ensemble comprennent quatre juges et quatre assesseurs, chacun possédant un juge et un assesseur, mais le tribunal du Prince s'adjoint douze conseillers. Déduction faite des assesseurs qui ne sont pas permanents, on a ainsi, en tout, seize magistrats.

Le bon juge de l'un quelconque de ces tribunaux doit exercer sa charge avec mansuétude et miséricorde, c'est-à-dire ne prolonge pas inutilement les procès, n'outrepasse jamais son autorité et ne laisse injurier qui que ce soit devant lui. Dans ce dernier cas, il impose immédiatement silence aux plaideurs [1].

Enfin, le juge intègre doit, selon ce qu'Aristote enseigne

1. *Dotzé.* Part. II. Cap. CCVI.

dans le 1er Livre de la *Rhétorique*, faire attention aux choses suivantes :

La primera es la flaquea de humana natura que la ret flaca e mutabla e inclinada á mal, e per tal diu, que la gran flaquea de humana natura ret lo peccat queucòm excusable, en part o en tot.

La segona còsa que deu attendre lo jutge en jutgant, es en la entenció de la ley, que es feta mès per spaventar que per ferir negun, mas lo punir lexa al piadós seny del jutge.

La terça, deu pensar que si lo Princep qui feu la Ley attengués a les circunstancies del peccat, que li perdonará, dònchs ell qui ten son loch, ho deu fer ia pus volenter.

La quarta que attena si lo peccant ha peccat mès per ignorancía, o per infortuni feu, que no acordadament, o per malicia, e pens que tostemps deu hòm interpretar les intencions dels hòmens, segons la millor part.

La quinta, deu guardar non solament lo mal que l accusat a fet, mas encara lo gran bé que fet ha en temps passat, qui l fa digne de trobar misericordia en lo mal present.

La sisena, deu pensar quant ha lo accusat servit, e per quant temps ha bé fet, á ell, o á la comunitat [1].

La setena, quantes e quines obres bònes ha fetes a ells mateixs, per les quals còses ell mereix que li sía feta pietat.

La huytena, que virtut nos fòrça de membrar los bens reebuts, e de oblidar les injuries e mals fets á nos, e daçò en special fonch loat molt Juli Cesar, e per açò lo pujà Deu en tan gran stament.

La novena, car si lo peccat porta pacientment lo juy e la pena; major misericordia deu trobar.

La deena, car presumit per lo jutge que la peccat será plenariament corregit d aqui avant e que mès obra en ell la confusió de la sola correctió de paraula, que en altre no faría una gran pena forana.

La onzena, car si lo peccant se ensenya no solament pacient, ans encara humil, posant se tot en mans del jutge, lavors deu trobar gran misericordia, *car los leons e cans perdonen a aquélls qui giten en terra davant ells.* (Cette dernière remarque est conforme à une de ses comparaisons familières des hommes pécheurs avec les animaux qui ne le sont pas, on la trouve souvent aussi chez R. Lull.)

La dotzena : car un jorn porá caër lo jutge mateix en semblant crim o

1. *Dotzé*. Part. II. Cap. CCVII. « A que deu attendre tot bon jutge, ans que do sentencia contra negun. »

en aquell mateix, e plaurá li trobar misericordia. Dònchs diu ell, faça lo jutge misericordia, salva tostemps pau de la comunitat e lo bé comú, stant en sos termens, car molt mès deu cascun jutjant inclinar se a misericordia que a justicia, car axíu fa en nos tostemps Nòstre Senyor Deu [1].

Sans doute, les conseils que donne Eximeniç au juge, de songer à la faiblesse humaine, de bien examiner l'intention de l'accusé, ses motifs de mal agir, d'avoir égard aux antécédents, aux services rendus, de considérer la résignation et le repentir du pécheur avant de juger, sont très naturels, ne paraissent guère originaux, mais la hauteur de leur morale sociale est digne d'un grand philosophe chrétien.

Le juge doit, non seulement veiller à ce que les avocats soient bons, mais doit peser soigneusement les témoignages. « Lo jutge deu esser fort avisat en pendre los testimonis [2]. » Pour ne pas allonger outre mesure le paragraphe, nous résumerons brièvement le contenu des chapitres DCCIX et DCCX.

1° Que le magistrat s'informe de la vie privée des témoins;

2° Il lui faut prier Dieu et Notre-Dame Sainte Marie de lui donner connaissance des faux témoins;

3° Qu'il se montre énergique pour effrayer les faux témoins;

4° Qu'il essaie de les prendre en contradiction;

5° Qu'il tire au sort dans le doute. C'est alors un véritable jugement de Dieu, dont le juge ne doit user qu'avec précaution [3].

Enfin, celui qui est accusé faussement doit (après de telles garanties de justice) croire que Dieu lui impose une épreuve et le fera triompher un jour, si les faux témoins prévalent, et si le jugement n'est pas en sa faveur, qu'il prenne patience, N. S. Jésus-Christ et Dieu l'aideront [4].

Voici, pour terminer avec la justice, ce que doit être la loi :

1. *Dotzè.* Part. II. Cap. CCVII.
2. Ibid. Part. VI. Cap. DCCVIII.
3. Ibid. Part. VI. Cap. DCCIX et DCCX.
4. Ibid. Part. VI. Cap. DCCXI.

1° Indépendamment du délai au bout duquel la loi doit être exécutoire, qu'Eximeniç fixe à deux mois, il énumère six préceptes importants, dont nous donnerons l'essentiel.

2° « Si la ley es justa e feta per bé de la còsa publica, no solament obliga en for publich, hoc encara en for de consciencia. » Ce précepte est encore, remarquons-le, nettement social et moral à la fois, attestant l'accord harmonieux de l'individu et de la communauté dans le devoir et dans le droit.

3° « Tota ley, feta contra caritat e ley de Deu, es cassa e nulla. »

4° « Qui fa injusta ley contra Sgleya o contra son proisme, ell pecca mortalment e es malayt de Deu. »

La loi humaine doit être d'accord avec la loi de Dieu et la charité, l'amour du prochain.

5° Les buts de la loi sont bien précisés par le *Dotzé :* « Totes leys son ordenades a cinq còses, ço es : á manar alcuna còsa o permetre, á vedar la o á punir, o á retribuir e á guardonar. » Le livre indique ensuite que l'on doit s'adresser au prince qui a fait la loi, quand la loi positive ou humaine ne paraît pas pouvoir s'appliquer, parce que le bon Roi juge plutôt dans l'esprit de la loi que selon la lettre : « Emperò en los casos qui devallen per ley positiva o feta per hòmens, mès val regir se per bòn Rey qui la sap aplicar al negoci per que es feta, e sap guardar les circunstancies, e guarda mès la intenció de la ley que á les paraules, per que en aytals juys, mès val regir se per bòn Rey que per bòna ley. »

6° « Ló sisen es que negun no deu mudar sovín les leys, si dònchs no son contra Deu, raó es, car mudant les, muda les costumbres antigues dels hòmens, per lesquals la ley ha gran efficacia en sa valor e en sa observancia, norysmenis que, en mudar aytals leys, hòm pòt esser fort enganat, car lla on cuydará fer bé, fará tot mal a la fi [1]. »

1. *Dotzé.* Part. II. Cap. CCIX.

Eximeniç considère ici la loi comme une fixation des anciennes coutumes d'un peuple, coutumes qui lui donnent sa valeur et sa force exécutive. On ne doit pas changer les lois quand elles ne sont pas contraires à l'esprit chrétien.

Il est probable, soit dit en passant, que Fra Francesch, si exigeant dans le choix des juges et qui leur demande tant de qualités, eût été fort étonné à la lecture de beaucoup de jugements modernes. De plus, les lois et les règlements contradictoires émanés des Parlements pendant ces dernières années eussent excité son indignation de conservateur des bonnes coutumes et de partisan de l'esprit de suite moral et social.

D

Le *chambellan*, conseiller familier et secret du Prince, vient immédiatement après le chancelier et les juges, dans l'ordre d'importance des collaborateurs : « Camerlench es lo segón official principal aprés lo canceller e jutges e consellers e pertanyens á justicia, lo qual camerlench serveix d altra manera de servey á la persona del Princep, car aquèst es son secret conseller e pus familial que tots altres, qüi aytal li pòt fer mès de bé o de mal, còm li esta continuament pus prop, e li es pus ajustat en los pus secrets, e reeb totes ses letres e ten ses còses familiars, e sap sos personals defalliments e malalties, secretas si n ha, e li apor á memòria ço que li es escrit, e de que ha á consellar e tractar[1]. »

Le chambellan est donc un personnage très responsable. Il peut, par ses bons ou mauvais conseils, influer considérablement sur le Prince, parce qu'il est toujours en contact avec lui et connaît ses secrets les plus intimes.

1° Ce grand officier doit être avant tout : actif et ja-

1. *Dotzè.* Part. VI. Cap. DCCXXXVIII.

mais négligent ; discret ; incorruptible ; absolument fidèle[1].

2° Il a pour grands et principaux devoirs, des plus utiles pour la Communauté, de reprendre le Prince quand il est en faute, de redresser ce qu'il a mal fait, enfin de cacher ses vices jusqu'à ce qu'il ait pu les détruire[2].

3° La charge de chambellan demande, pour le plus grand profit du Seigneur et de la Communauté, que ce haut dignitaire soit :

a) Vertueux, car le prince n'écouterait pas « camerlench bacallar, ribalt o falsári » ;

b) Homme honnête qui prend le véritable intérêt du Prince ;

c) Qu'il se considère comme le père du Roi et du Royaume, puisqu'il doit faire du Prince un homme bon, ou le maintenir dans cet état moral ;

d) Qu'il corrige le Prince, généralement hautain : « còm un metge qui vol dar á malalt desmenjat pilulas amargoses, per procurarli fam e salut. » Qu'il mette cependant du tact et des ménagements, de la douceur dans ses remontrances, pour les rendre acceptables.

e) Enfin, il doit veiller aux amitiés du Président, c'est-à-dire défendre le Prince et la communauté contre la mauvaise influence des faux amis[3].

Comme on le voit, cet office de chambellan est très délicat et difficile à bien remplir, dans le sens de morale chrétienne et d'utilité générale qu'Eximeniç suit toujours.

E

Le troisième office après celui de « President » est celui de l'*alguazil* ou exécuteur de Justice : « Ara resta á posar,

1. *Dotzè*. Part. VI, m. cap.

2. Ibid. Part. VI. Cap. DCXXXIX.

3. Ibid. Part. VI. Résumé et citations du cap. DCCXL : « qui posa a l camerlench art de fer be son offici a profit de la Comunitat e del Senyor. »

en lo terç loch, lo executor de Justicia e d ells consèlls e á aquella pertenyent, e aquèst a nom entre nos alguatzir[1]. »

Eximeniç s'étend un peu longuement sur le caractère de cette charge. Bornons-nous à l'essentiel.

Tout d'abord il le reconnaît nécessaire à la chose publique, quoique ingrat et mal vu : « Ell es executor de la pus baxa part de Justicia qui al Món sía, car còm segons los philosofs, Justicia sia virtut que do á cascun lo seu, axícòm a Deu honor, al proisme amor, al mal pena, al executor de la pus baxa, per ço es, de dar penes, còm los diables son per nòstre Senyor Dèus deputats turmentar los dampnats en Infern. » Il ajoute, comparant presque l'alguazil à une fosse où aboutissent toutes les immondices d'une ville, que sa besogne d'épuration de la Société est excellente : « Noresmèny emperò l offici de alguatzir es bò e fort necessari á la còsa publica, axí còm á cascuna part d el cors, per leja que sia, es necessari á ell, cax còm la claveguera es necessaria á la ciutat, per tal que no s puda, ans val tant que servey á aço que totes les immundices ne gita hòm, per á ço qu en axi, per l offici de alguatzir, gita hòm de la còsa publica tots los mals hòmens[2]. »

Entre autres devoirs, il aura ceux de distribuer de justes peines au nom de la Justice dans un esprit plus enclin à récompenser qu'à punir : « Que sía molt pus inclinat á reguardonar que a punir. » — « Que tostemps guardona ultra ço que l hòm merex e ponex menys que l hòm no merex. » — « L'alguatzir deu haver en les punicions la intenció fort dreta e neta, ço es, que solament les faça axí com aquèll qui ama la còsa publica e la cobeja porgar de mals[3]. »

Voici quelles sont les règles de la charge d'alguazil d'après l'empereur Honorius :

1. *Dotzè.* Part. VI. Cap. DCCXLI.
2. Ibid. Part. VI. Cap. DCCXLI.
3. Ibid. Part. VI. Cap. DCCXLI.

1° Punir les maux, dans l'intérêt de la paix et de la bonne marche de la chose publique. Si, par exemple, l'alguazil voit que la sentence qu'il doit exécuter a été dictée par la vengeance, il doit surseoir et avertir le Prince de ce que le juge inique lui commande.

2° Avoir pitié et miséricorde dans sa façon de traiter les prisonniers et ceux qui souffrent d'autres tourments. En effet, l'alguazil doit toujours, avant de sévir contre quelqu'un, selon son office, penser que Notre-Seigneur Dieu, qui veut sauver son âme, l'a précisément appelé dans cet office, où il peut exercer souverainement sa pitié et sa miséricorde.

3° Qu'il console surtout les prisonniers : « Si lo près es hòn de honor e vergonya, deu lo bòn alguatzir preservarlo e tenir lo en honor, per tal que no cayga en desesperació [1]. »

La bonne parole de l'alguazil réconforte : « E deija aquèst sanct princep (Honorius) una aytal paraula notable, ço es que mès confort e soláç e plaer reeb lo près per una dolça e alegre paraula de l'alguatzir, que per paraula de qualsevòl altra persona del Món, e raó es, car, còm en aquèll qui es alguatzir apparega la rigor d el juy que cascú près ten [2]. »

4° Il doit exhorter les prisonniers à la patience, car « l alguatzir deu esser preicador [3]. »

5° L'alguazil doit traiter très humainement les gens qui lui sont confiés par la justice. Il le fait la plupart du temps, mais souvent ses suppôts, cruels et sauvages, n'ont d'égard pour personne, ne montrent aucune courtoisie, soit qu'ils en soient incapables, soit qu'ils ne le veuillent pas. Pour cette raison, le bon alguazil doit bien nourrir ses serviteurs et veiller à ce qu'ils traitent honorablement les personnes convenables, les molestant le moins possible : « per que lo bòn alguatzir les

1. *Dotzè*. Part. VI. Cap. DCCXLII.
2. Ibid. Part. VI. Cap. DCCXLII.
3. Ibid. Part. VI. Cap. DCCXLIII.

deu ben nodrir, e informar que tracten les gens de honor ab honor, e ab la menor injuria que puxen [1]. »

Eximeniç, citant les anciens alguazils, veut que l'on n'arrête pas les gens sans discrétion et ménagements : « Costuma solía ésser que fill d alguatzir cavalcás e presés á negun hòm de honor que le diguesse axí : En aytal, vo he a parlar ab vos un pòch, puiats en aquèsta mula e parlarèm á casa mia, e l feya cavalcar en qualque bestia que ja aguera presta, e açò e negun no percebía que l òm aquèll fo près. O vinguera a sa casa e li dirá : muntats en vostra mula o cavall e venits ab mi un pòch. » Quand il s'agissait de quelqu'un de moindre condition, d'un humble bourgeois, il ne le laissait pas tenir par ses gens, leur défendait de lui parler, à moins qu'il ne fût susceptible de s'échapper, s'il faut en croire le même cap. DCCXLIV : « Si fos hòm que no fos de estament, encará no volguerá l alguatzir que los saigs lo tinguessen ne li diguessen rès, mas l alguatzir matex li diguera axí : N aytal, venits ab mi un pòch. Ne comunament no feyen jamés a neguna rigor, sino á leygs, e á molts criminós, e á rebella, e a sospitós de fuyta. »

6° Entre autres mesures humaines et sages, l'alguazil doit séparer les personnes de bonne condition des criminels avérés, les femmes des hommes, les infidèles des chrétiens, ne permettre que personne soit insulté : « Aprés deu entendre que en altra casa estiguen los hómens, e en altra les fembres, si n hy ha. E axí mateix que si n ha infeels que ab feels, ne a qui negú no gos fer ni dir neguna injuria a l altre, á qualsevòl, feel o infeel, gran o pòch, hòm o fembra, sots grans penes [2]. »

7° Il veille à ce que ceux qui ont des motifs sérieux et honnêtes pour voir les prisonniers puissent le faire. Il s'efforce aussi de hâter le jugement, s'il s'agit de prévenus, soit en

1. *Dotzè*. Part. VI. Cap. DCCXLIV.
2. Ibid. Part. VI. Cap. DCCXLIV.

s'adressant au Prince, soit par d'autres moyens convenables et raisonnables, parce qu'il ne faut, sous aucun prétexte, dit Eximeniç, maintenir quelqu'un en prison sans nécessité.

8° L'alguazil n'est pas un bourreau. Il ne tue jamais lui-même les condamnés à mort, mais après les avoir traités avec toute la charité chrétienne possible, les livre au bourreau, au nom de la loi humaine.

9° Dans le cas où il doit faire exécuter une sentence de mort, il est en particulier tenu de procurer un confesseur au condamné et de lui laisser mettre en ordre ses affaires : « que negú qui agués á morir amargament... no morís soptosament ans li fos dada tota favor en aparellarse a Deu, e axí tostemps en quina manera que l òm morís que li fos dat confessor e loch de ordenar sa casa [1]. »

Eximeniç termine l'examen de la charge d'alguazil en citant comme exemple à éviter celui de « Florençó, » prévôt ou grand exécuteur de justice à Paris, dont la conscience était si chargée, nous dit le moine vénéré saint Marcel, qu'il eut la vision effrayante de diables qui l'emportaient en corps et en âme et auxquels les saints anges avaient ordonné de le frapper des plus terribles peines et de l'emmener en enfer, en punition des grandes cruautés qu'il avait commises dans son office [2].

Comme on peut s'en apercevoir, Eximeniç veut adoucir, rendre charitables les plus redoutables fonctions. Plusieurs de ses conseils donnés à l'alguazil ne seraient pas à dédaigner de nos jours, sans aller cependant jusqu'à imiter les nobles alguazils d'autrefois, vraiment trop bons chrétiens pour qu'ils aient réellement existé : « Los nobles alguatzir antigament si tinguessen algun lur enemich en lur presó tantost los deyen axí : N aytal, nò aiats por de mi, car ab les armes d el Rey, ço

1. *Dotzé*. Part. VI. Cap. DCCXLV.
2. Ibid, Part. VI. Cap. DCCXLV.

es de mon ofici, no m venjaría de vos. E lavòrs los feyen aytantes cortesies còm si fossen lurs frares[1]. »

F

Le *majordome* vient ensuite. Il lui appartient de servir le Prince à table et de veiller à ce que les aliments qu'il mange ne nuisent pas à sa santé. Il doit faire attention aussi à la nourriture des convives du Roi, à l'entretien et aux vêtements des serviteurs dont il est le chef.

Il fait à ce sujet ce que conseille le médecin présent à la table du Roi : « Que metge sia present quant lo Princep menjará, qui attena á son menjar e á son beure, e á la qualitat e quantitat d aquèll[2]. »

Les détails de son service intéressent peu cette étude, surtout sociale et politique; nous ne nous attarderons donc pas à les relever.

Énumérons simplement les qualités demandées au majordome.

Il doit : 1° être âgé; 2° inaccessible aux louanges et très poli; 3° prendre conseils de gens compétents pour les grands repas; 4° traiter de son mieux surtout les convives étrangers; 5° ne jamais refuser quelque chose, même s'il ne l'a pas, quitte à l'envoyer chercher en secret; 6° ne pas laisser encombrer la table de mets, etc.[3].

G

Le cinquième grand personnage est le « *mèstre racional,* » qui tient compte de ce que tous les autres reçoivent pour le

1. *Dotzè*. Part. VI. Cap. DCCXLIV.
2. Ibid. Part. VI. Cap. DCCXLVI : « Que pertany de fer á maiordòm. »
3. Ibid. Part. VI. Cap. DCCXLVI.

Roi : « Lo quint official principal d el Princep es mèstre racional, al qual tots los altres qui rès reeben per lo Rey deven retre compte á ell, no á negun. Aquèst offici es de gran dignitat, en quant es en aytal fet propost als altres officials qui rès reeben per lo Princep, axi díns casa del Rey còm defora. Aquest ha sobiranament necessaria, lealtat, e vertat e temor de Deu, emperò, per tal quant no ha á fer sino hoyr lo compte dels altres, no us en cal fer lonch tractat. »

Il est nécessairement loyal, véridique et craint Dieu. Nous ferons comme Eximeniç, nous n'en parlerons pas davantage [1].

H

Le sixième est l' « *escrivá de ració* », sorte de comptable et payeur particulier du Roi, très utile à la Communauté : « Lo sisen offici del Princep es escrivá de ració, aquèst solament a á dar compte al Princep de tot ço á que es tengut lo Princep, per que ha gran mester que sia hòm avisat e espert e verdader [2]. » Son rôle est délicat en temps de guerre, il doit donc, de plus, être loyal et courtois dans les payements : « leal e cortes á les gens, maiorment en pagar graciosament lo sou, en temps e que lo Princep fa guerra, car per aquèsta manera servey molt al Princep e á la còsa publica, e á si mateix, car sovín molts quant veen la sua cortesia, li fan grans beneficis. Ell emperò, en les guerres, porta singulars carrechs, car, ha a fer á tot les cauteles del sou, e á fer les mostres dels cavallers, e les estimacions dels besties vives e mòrtes, e ha á attendre á les guaytes, segons que damunt es ja dit e á diverses altres [3]. »

1. *Dotzè*. Part. VI. Cap. DCCXLVII : « Quin e qual deu esser mestre racional e escrivá de ració. »
2. Ibid. Part. VI. Cap. DCCXLVII.
3. Ibid. Part. VI. Cap. DCCXLVII.

Comme on le voit, c'est un officier qui, malgré les bénéfices de la charge, est très responsable et a beaucoup de soucis. Il peut, s'il est consciencieux et sage, faire un grand bien au Prince et à la chose publique : « Escrivá de rahó pòt fer molt de bé al Princep e á la còsa publica [1]. » C'est lui qui, en cas de siège, distribue à tous la farine et les vivres.

Eximeniç, après avoir cité le dévouement et l'initiative de l'écrivain du roi Édouard, conclut à la louange de l'office : « E per tal los Reys antichs volíen aytals officials elegir d els pus savis hòmens e conscienciats de lurs regnes, e ab ells, en especial, avíen lur consèll secret en lo Regiment de lurs pobles. A aqùest, fa mester avèr ab si nobles servidors en l ofici, qui honren lur mestre, e sapien retre graciós á la cort del Princep e á tots aquèlls ab qui ell ha á contractar [2]. »

Choisis de la sorte, il était facile aux Rois de posséder en eux des conseillers secrets parfaits du gouvernement de leurs peuples [3]. »

I

Le *trésorier* garde le trésor du Prince, conserve son patrimoine, pourvoit à ses dépenses, avec souci de l'avenir : « Lo seten official principal del Rey, si es lo tresorer. Aquèst a mester gran lealtat en contractar lo tresor del Princep, e gran diligencia en levar li ses rendes e sos emoluments, e en conservarli lur patrimoni, e en satisfer á lurs despeses e necessitats, e en guardar lo de venir á vergonya quant rès dona á negun, ço qu en pòch prestament, e no faça la gent esperar fins lo dó del princep sía tot menjat [4]. »

1. *Dotzè.* Part. VI. Cap. DCCXLVII : « Quin e qual deu esser mestre racional e escrivá de ració. »
2. Ibid. Part. VI. Cap. DCCXLVII.
3. Ibid. Part. VI. Cap. DCCXLVII.
4. Ibid. Part. VI. Cap. DCCXLVIII.

Il ne doit pas faire attendre les créanciers, avouer s'il ne peut pas les payer de suite, plutôt que les renvoyer de jour en jour, ce qui est vilain et méprisable : « Per raó d açó, li val mès dir á la gent que nols pòt pagar, que ferles parde dia en dia, car lavòrs per fòrça fa á mostrar ésser mal coneguer, laqual còsa, es á ell fort leja e de gran menyspreu[1]. »

Le mauvais trésorier fait détester le Roi et mérite ainsi la haine des gens. C'est lui qui donne au Prince les détestables conseils de piller les biens des changeurs et des commerçants, d'imposer de nouvelles charges au peuple, de capter les testaments des sujets, ce qui rend le Prince odieux à son peuple et aux étrangers et le mène à la ruine en ce monde et dans l'autre. Ecoutons Eximeniç peindre ce misérable état du mauvais président de la Communauté : « Lo Princep, per aytal via, torna avar, e estás á la mort, e vilá e miserable, e es ple de tots vicis e de tots mals, e es luny de Deu mentre puxa, e que finalment perda si mateix en ánima e en cors, e après, tot lo seu[2]. »

Il n'est pas bon d'accepter la charge de trésorier d'un prince pauvre, car à moins d'exactions infligées aux sujets, on ne peut payer les bons serviteurs et faire honorablement face aux affaires. Dans le cas où l'on ne peut faire rentrer par exemple les rentes du Roi, s'il en a, ou économiser beaucoup, il vaut mieux laisser cet office, ruine de soi-même et des siens[3].

Les grands vices auxquels est exposé le trésorier sont : la corruption, la tendance à différer les paiements et l'avarice, enfin l'amoindrissement de la dignité du Roi, en le rendant parcimonieux, quand le prince doit au contraire généreusement payer ses dépenses[4].

1. *Dotzè.* Part. VI. Cap. DCCXLVIII.

2. Ibid. Part. VI. Cap. DCCXLVIII.

3. Ibid. Part. VI. Cap. DCCXLIX : « Com aquèst offici es de gran e terrible carrech. »

4. Ibid. Part. VI. Cap. DCCL : « Quals son grans vicis en lo tresorer. »

Mais dans quelle situation sociale doit-on prendre le trésorier ? Choisira-t-on un clerc, un juif, un castrat, un laïque chevalier ou bourgeois ? Eximeniç raconte à ce sujet une histoire catalane pour mieux poser la question : « Gran questió era posada, á Barchinona, al Rey Jacme d'Aragó, de bona memòria, per lo honorable seu servidor, En Guillem Ramon de Moncada, segons que he percebut ja lo dit Rey, que hòm devía pendre per tresorer ? E sobre aço foren aquí quatre opinions, car dixeren los primers que lo tresorer del Rey devía ésser prelat o alcun clergue, los segons que devía ésser juheu, los terç que devía ésser hòm castrat, los quarts que devía ésser hòm lech e notable cavaller o ciutadá. »

A. — Des Seigneurs présents critiquent les premières opinions : « Mas respós açí lo honorable En *Pere de Queralt*, hòm assenyalat en Catalunya, que clergue no devía ésser elet à guarda de diners á Senyor temporal, còm segons Sent Pau, negun que sía a Deu deputat no s deja inplicar en los negocis temporals. » Le noble Pierre de Queralt ajoute encore que le clerc ne doit pas être choisi parce qu'il est avare, parce qu'il est tenté d'être orgueilleux avec les laïques, de lutter contre les grands Seigneurs avec les armes de l'Église, quand une contestation s'élève dans un paiement ; à cause de son népotisme qui le fait placer ses parents dans les meilleurs offices de la Maison royale, ce qui excite beaucoup les laïques contre l'état de clerc. Ne pouvant tout citer, donnons cependant quelques lignes de cette curieuse diatribe d'un moine libéral contre l'ingérence du clerc dans les fonctions temporelles : « Per que, per fòrça o per gratia, ha á darse per vençut e per perdut, tot hòm qui ab ells se pren á contendre, no dupten ne á gran ne á pòch, car un simple clergue gosará pendre guerra contra un gran senyor, e sía que s vulla, e aço ab les armes de la Esgleya. — (Il avait dit plus haut : « No s en pòt aver justicia plena, e si hòm ne s en pren, venen sobre l òm tantes excomunicacions que noy basta cèl e terra, daltre part, quils

soffer lur sobergueria, hòm ne roman tot sullat e desonrat. ») — Quintament, car dix ell los clergues venen comunament de simple loch, si dòncs los pujats en grans officis, en cases dels princeps, de continent per la favor de lurs officis, emplirán totes les cases de parents lurs, e tolrán les officis als hòmens generosos, laqual còsa es gran abominació, e qui provoca molt los lechs contra l estament clerical[1]. » Le noble Catalan conclut qu'on pourrait prouver cela par tant d'exemples qu'il vaut mieux se taire, et que, pour rien au monde, clerc ni prélat ne doit être trésorier de Roi ni de grand Seigneur.

B. — A certains qui préconisent le choix d'un juif, parce qu'il est attaché à l'argent et qu'il ne gaspillera pas les fonds du Roi, n'aimant pas les chrétiens avec lesquels il aura affaire; à cause aussi de sa poltronnerie naturelle : « E per tal quant tem mès que altre, per tal se guardaría mès de fer falsia »; parce que le Roi peut le traiter mieux à sa guise, en raison de sa misérable personnalité, le comte d'Urgell, N'Armengou, répond que le juif ne doit pas être trésorier du Roi. Voici les arguments qu'il invoque en faveur de sa thèse, arguments dont certains sont très raisonnables[2].

1° Le juif est naturellement avare et ne voudrait jamais laisser sortir l'argent de sa caisse;

2° Si le juif avait en mains l'argent du trésor, il se placerait au-dessus des chrétiens et les commanderait;

3° Tenant le chrétien pour un ennemi de la foi de Moïse, le juif chercherait à lui nuire, par haine religieuse;

4° Quand il faut imposer au peuple des taxes ou des charges nouvelles pour alimenter le trésor, le juif en ferait tomber tout le poids sur les chrétiens, pour exonérer ses coreligionnaires;

1. *Dotzè.* Part. VI. Cap. DCCLII : « Quin hòm deu ésser tresorer del Princep, e ensenya que no sia clergue. »

2. Ibid. Part. VI. Cap. DCCLIII : « Que juheu no deu ésser tresorer de Princep. »

5° D'autre part, le juif poltron et timide, paierait parfois des sommes qu'il ne devrait pas sous l'influence des menaces;

6° Le juif riche ne brigue pas la dignité de trésorier dont il n'a pas besoin, disent les partisans du choix d'un israélite, (il ne se mettra donc point au-dessus des chrétiens); quant au pauvre, il sera très attentif aux devoirs de sa charge, parce qu'il tient à la conserver. Le noble Armengou répond à cet argument, que le juif pauvre n'en sera que plus avide et mieux tenté de s'approprier les deniers publics.

7° Certains pensent que les inconvénients seraient compensés par la crainte du Roi. Le Souverain peut, en effet, faire du juif ce qu'il veut, lui enlever sa charge à son gré, à cause de l'humilité de son rang social originel. Armengou combat encore cette opinion : le Roi, sans doute, ne doit pas avoir comme collaborateurs des maîtres, des gens qui règnent à sa place, mais serait imprudent de confier les offices importants, comme celui du trésorier, à des hommes de trop basse condition. Il peut avoir besoin du conseil d'un de ses collaborateurs principaux, et il est plus convenable qu'il ait avec lui, à cet effet, quelqu'un de rang élevé et de même religion : « Donchs, sol per aço, lo Rey no deu avèr ab si persona miserable, mas efforçat e tement Deu, qui tom lo Rey de son mal proposit, e·l faça ben viure e bé conversar ab son poble, quant ell será [1]. »

Cela ne veut pas dire qu'Eximeniç soit antijuif : nous le verrons très tolérant pour son temps, au contraire. Probablement considère-t-il le juif comme moralement suspect, très cupide, sans grand amour-propre. Peut-être voyait-il aussi souvent les Israélites exercer autour de lui des métiers rémunérateurs, mais que la société chrétienne tenait pour vils et honteux, tels que ceux d'usurier, de tenancier de tripot ou de taverne, de revendeur, de brocanteur, etc.

1. *Dotzè.* Part. VI. Cap. DCCLIII.

C. — Le *castrat* ne doit pas non plus être trésorier du Roi, car il est souvent malicieux et vicieux. Après avoir cité des castrats honnêtes et intelligents, célèbres dans l'histoire, Eximeniç repousse la candidature d'un tel homme à la charge de trésorier : « Quant deyts que los castrats son pus lunyats de les tres rayls de peccat que altres gents del Món, per ma fé, en aço apar que vos sabets pòch de bé, car segons que posa *Razis*, aquell gran metge, decontinent que quant l òm es castrat, se torna pijor que no era, especialment, se torna a presumptuós e maliciós e avar, e pus cobeu de fembres en son còr que altre, quant es depertit si mateix, e aço li procura la malicia que ha dins, qui l fa tornar cech e foll, e li encen al còr sa mala cobejança [1]. »

Quel sera donc le trésorier idéal ? Ce ne sera pas le noble chevalier, et voici pour quels motifs péremptoires :

1° Les chevaliers ne savent pas bien compter;

2° Ils sont souvent prodigues « maiorment de ço qui no es lur »;

3° Ces nobles, à cause de leur rang, ne se laisseront pas contrôler;

4° Orgueilleux, ils ne voudraient pas avoir affaire avec des personnes de condition plus modeste;

5° Ils sont enfin moins expérimentés que les bourgeois.

Insistons avec Eximeniç sur la supériorité des citadins sur les campagnards, dont nous avons dit quelques mots plus haut. Ici, notre franciscain préconise le choix exclusif du bourgeois, c'est-à-dire des notables de la cité, qui ne sont pas nobles.

Le bourgeois, fils de la cité, a plus d'habitude des gens et des choses que le chevalier, habitant des campagnes où il a ses terres, isolé au milieu de paysans, gens ignorants, peu versés

1. *Dotzè.* Part. VI. Cap. DCCLIV : « Que hòm castrat no deu ésser tresorer d el Rey. »

dans les affaires. C'est dans ce sens que le *Crestià* affirme sa pensée, dans le même chapitre DCCLV : « Los notables ciutadans son pus savis que les cavallers, en quant abiten tostemps en ciutats notables, on veen e eligen mès que no fan los cavallers, qui comunament estan defora en lurs lochs, pòchs entre pagèsos e gent simpla, e es dit damunt en la primera part d aquèst libre, que les ciutats foren en especial edificades per fer les gens pus sciens [1]. »

La Civilisation et la Science, Eximeniç le dit souvent, sont filles de la Cité, qui fut édifiée spécialement pour les favoriser.

6° Les bourgeois sont plus à l'aise dans cette charge que les chevaliers, parce qu'ils sont plus posés et de situation presque intermédiaire entre les nobles et les marchands. Le trésorier, surtout quand il doit servir un Roi pauvre, a plus besoin qu'un autre de bon sens et d'expérience, raison de plus pour qu'il soit un bourgeois prudent et avisé. Eximeniç développe cet argument avec précision : « Ara es certa còsa que lo tresorer del Rey ha mester gran seny e saber, mas que altre hòm, e maiorment tresorer de Rey pobre..., car los notables ciutadans no han neguns dels empatxaments damunt dit que han los cavallers, e puys que son pus reposats, e son quax al mig de cavallers e de mercaders, e per conseguent satiffan los mills per l offici de tresorer, quant ab ell an á fer, que no faríen los cavallers que son alts, e n van tots en vent [2]. »

7° Pour Eximeniç, le trésorier, avec le chancelier et le chambellan, constituent la vraie Cour du Prince, à cause de leur rôle auprès de lui, qui est de tous les instants. De leurs qualités ou de leurs défauts dépendent tout le bien ou le mal

1. *Dotzè*. Part. VI. Cap. DCCLV. (Cf. Diatribes contre le paysan malicieux qui ne craint pas Dieu, vit dans l'ignorance, etc. : Terç. Capitols CV à CXI, folios CLX et ss.)

2. Ibid. Part. VI. Cap. DCCLV : « Que notable ciutadan es bò per tresorer e millor que lo cavaller. »

du règne : « E pensats Senyor (dit le Patriarche au Roi) que tres officis avets en vostra cort, assenyalats e principals, e esta tota vostra cort, e tot vostre bé o mal de vostre regne, ço es En Canceller, En Camerlench, en quant tostemps vos estan al costat, e apres En Tresorer[1]. »

Si l'on craint que le trésorier bourgeois ne soit pas assez honoré et récompensé de ses services par l'estime dans laquelle le tiendront le Roi et ses concitoyens, que le Prince l'élève au rang de chevalier, à la fin de sa charge : « E per tal quant bòn tresorer merex gran loguer, per tal vos prech que á tot notable ciutadan qui sia estat vostre tresorer e us aja lealment servit, que, entre los altres guardons que li donets, sia aquest, çò es que en la fí de son offici le façats cavaller. Dell qual consèll e paraules lo dit Rey, e tots los barons, aquí presens, sens foren fort contens e aprovaren fort, segons á mi dix aquest notable hòm qui fo present en totes les dites còses, segons que ell affermava, e qui era digne de ésser be creegut per la sua reverencia[2]. »

Non seulement Eximeniç a essayé de démontrer l'excellence du notable bourgeois a propos de la cité, du conseil et du choix du trésorier, mais il conseille de fuir les gens de cour, « los curials ». Il les range évidemment avec les paysans « los pagèses » dans la catégorie des hommes qui ne craignent pas Dieu. Le titre d'un des chapitres de la VI[e] Partie annonce la preuve de cette opinion : « Còm tot hòm tement Deu deuría fugir á les corts dels grans Senyors[3]. »

« Lo curial » n'est pas du tout, dans le *Dotzé*, le curialis de l'empire romain, c'est simplement le courtisan : « Ara resta que veyam en general de les miseries de les curials, ço es de les dolenties d aquèlls qui abiten en les corts e seguexen e

1. *Dotzé*. Part. VI. Cap. DCCLV.
2. Ibid. Part. VI. Cap. DCCLV.
3. Ibid. Part. VI. Cap. DCCLXII.

servexen als Senyors d el Món. » 1° « La primera (es), que tots venen á la Cort e á les honors e graus d aquella, al Sobiran desig e ab tan gran, que jamés per grans vergonyes ne mals quey hagen reebuts, no saben ne s en volen lunyar[1]. »

Pour ne pas allonger outre mesure, je me bornerai à citer les misères de l'homme de cour, qu'Eximeniç étale pour dégoûter les honnêtes gens de la vie de palais :

2° « Que legoteria e falsia es lur segona miseria[2]. »

3° « Que la terça miseria d els curials es que prenen volenter dons e corrupcions[3]. »

4° « Que la quarta miseria d els curials es falsa amistad[4]. »

5° « Que la quinta miseria d els curials es oppressió de poble[5]. »

6° « Capitol DCCLXIIII, qui posa la sisena miseria dels curials es ociositat. »

7° « Capitol DCCLXV, qui posa la setena miseria dels curials, çò es que son fort carnals. »

8° « Fan de la nit lo jorn[6]. »

En résumé, les curials n'ont pas d'amour-propre, sont faux, corruptibles, amis hypocrites, oppresseurs du peuple, oisifs, coureurs de femmes et font de la nuit le jour.

Ces gens-là seront damnés. Leur société doit être évitée des chrétiens honnêtes. On n'apprend rien de bon à la cour. Telles sont les conclusions d'Eximeniç.

Confesseur des rois et leur conseiller, obligé par ses fonctions d'approcher souvent de près les courtisans, notre franciscain devait parler en connaissance de cause. Il peut

1. *Dotzè*. Part. VI, Cap. DCCLVI : « Que los curials tots venen á la Cort ab gran desig e fervor, e açò es la primera miseria. »
2. Ibid. Part. VI. Cap. DCCLVII.
3. Ibid. Part. VI. Cap. DCCLVIII.
4. Ibid. Part. VI. Cap. DCCLIX.
5. Ibid. Part. VI. Cap. DCCLXI.
6. Ibid. Part. VI. Cap. DCCLXVIII.

confirmer avec profondeur les citations d'auteurs qui ont écrit sur la matière.

Il termine en examinant ce que devraient être les courtisans : « Questió fa Lactantius escrivent al Rey de Hirlanda, ja quins curials deu ab si tenir gran Senyor, e diu ell mateix aquí responent á sa questió que aytals, ço que no síen per rès hòmens diffamats, ne scelerats, ne orats, ne ribalts, ne cruels, ne legament criminats de avaricia, ne de embriaguea, ne de luxuria, ne síen fugitius d altres corts, car aytals hòmens que passen de cort en cort, passen divisions entre los Senyors, portant paraules d un á altres[1]. »

Dans le chapitre DCCLXIX et dans les précédents, Eximeniç revient sur l'attention qu'il faut porter au bon entourage du Roi. Les mauvais conseillers, répète-t-il une fois de plus, nuisent beaucoup au Prince et à la chose publique.

Il nous reste à donner des exemples d'application des principes d'honnêteté, de charité, de liberté chrétienne à la vie intérieure de la Communauté, à la solution des problèmes de l'économie politique et sociale, à propos de la paix, du paupérisme, du travail, de la prostitution, des parasites de la Cité, etc.

Nous ne pouvons évidemment obéir à la tentation de reproduire ou d'analyser ce qu'il y a d'important et de curieux dans le *Dotzé;* il faudrait pour cela peut-être rééditer un quart de cette Encyclopédie. Le premier volume contient 467 chapitres et le deuxième 440, soit ensemble un millier de feuillets environ. C'est donc à peine s'il nous est permis ici de donner un aperçu du vaste savoir, de l'ordre suivi, de l'originalité et de la sagesse d'Eximeniç, le grand théologien mystique et politique de Girona[2].

---

1. *Dotzè.* Part. VI. Cap. DCCLXIX.
2. Voir, pour les détails de la répartition des chapitres en huit parties,

IV

QUELQUES IDÉES DE FRANCESCH EXIMENIÇ SUR LA VIE ET LES INSTITUTIONS DE LA CITÉ. SA SOLUTION DES PROBLÈMES ÉCONOMIQUES ET POLITIQUES PRINCIPAUX.

Avant de terminer l'examen des doctrines sociales d'Eximeniç et de juger si elles sont bien conformes à l'idéal traditionnel catalan, dont nous avons dit quelques mots en passant, à la fin de notre deuxième étude, il nous reste à montrer d'après les textes, comment il résoud plusieurs questions vitales dans une Société sagement organisée.

Il doit y régner une liberté raisonnable, respectueuse de celle des autres, une solidarité complète, dans une paix intérieure assurée précisément par l'accord des citoyens, une prospérité croissante due au travail et au commerce. A ce dernier propos, nous distinguerons, avec Eximeniç, ceux qui sont tête et cœur de la chose publique et les inutiles. Enfin nous serons surpris de constater, chez un Franciscain de cette époque, une vision très nette des remèdes à porter aux grands maux sociaux.

1° *La liberté* est la condition la plus nécessaire à l'existence et au développement de la Communauté. Sans elle, il ne saurait y avoir ni prospérité ni bonheur. On comprend donc aisément qu'Eximeniç ait très souvent développé, dans son *Crestià*, ce qu'il pensait de la liberté.

Sans doute ne peut-il supprimer, comme il le voudrait peut-être, la subdivision établie en classes : nobles, bourgeois propriétaires ou de professions libérales, marchands et artisans, aussi ne traite-t-il pas formellement de l'égalité des hommes,

---

les analyses et la description des imprimés et manuscrits connus, l'excellente monographie de Massó y Torrents.

mais on sent particulièrement au sujet de la liberté des bourgeois « libertat de los ciutadans » qu'il considère, en vrai disciple de saint François et en chrétien sévère, tous les fidèles de la même religion comme également frères devant Dieu. Dans le chapitre CLV, nous lisons en effet, dans l'énumération des hommes libres, un passage qui met les bourgeois, c'est-à-dire les citoyens d'autres classes que les nobles, sur le même pied que les barons et gentilshommes : « Dels barons e hòmens generoses, no es dupte que ells no síen franchs, segons les leys imperials e segons comun cors del Món, axí mateix los ciutadans, con síen honorables e disposits a ofici de regiment e á grans graus e honors civils, appar que han en si franquea e libertat, car aytals honors no son dades á catius e á sclaus[1]. »

Ce que nous avons dit de la liberté dans notre deuxième chapitre nous dispense d'insister longuement sur ce point, nous citerons seulement, avant de parler de la situation faite aux non chrétiens, juifs et musulmans vivant à Valence ou dans le Royaume, deux passages assez significatifs : « Les ciutadans no son sclaus no catius de negun, jatsia que síen vassalls e que no síen sclaus. Appar ho pertant, car cascun es legut de fer ço que li plau, de si mateix e de les còses, puys que no sia contra Deu e contra caritat o contra alcuna ley prejudicant á la còsa publica, segons que appar per aprovada costuma, e açò basta á provar que hòm es franch e ha plena libertat, car negun d aquèsts n ha perduda lur libertat, per negú dret sía, car no l han perdut per dret gentium ». — « Aquèsts, e tots los altres habitadors de les altres comunitats menors, viven comunament ab lur senyoria en *pactes e leys*, e ab furs honorables e certs, jurats e fermats, aytant còm se puxa fer entre ells e lur senyoria[2]. »

1. *Dotzé*. Part. II. Cap. CLV. « Quina es libertat de publichs vassalls.
2. Ibid. Part. II. Cap. CLV.

La liberté des membres chrétiens de la Communauté valencienne précisée, quelle sera la place des juifs et des infidèles qui habitent dans son sein et quels seront leurs droits sur leurs biens? Sans doute ces étrangers étaient-ils soumis à des obligations et à des impôts spéciaux et ne peut-on demander aux dirigeants chrétiens de les traiter absolument comme des coreligionnaires, mais Eximeniç se montre, relativement à son temps, large et généreux à leur égard. Ne dit-il pas : « juheus e infeels qui habiten entre cristians no son sclaus, ans han vera senyoria d açò que poseexen. » En effet les juifs et les musulmans qui possèdent des enclaves ou des propriétés en pays chrétiens ne sont pas esclaves d'après les Décrétales et sont maîtres de leurs biens. Ce serait une véritable injustice de les chasser de leurs terres, surtout quand elles n'ont jamais appartenu à des chrétiens : « Si los Serrahíns e altres infeels poseixen lochs qui no foren de crestians, no s deven impugnar ne tolre d el lur[1]. »

On comprend facilement qu'avec de semblables principes, Eximeniç se fût élevé contre les conquêtes coloniales modernes, au nom même des Décrétales et du sentiment profond de la justice qui l'animait.

Comme certains de son temps voulaient déposséder les non-chrétiens, sous le prétexte qu'ils n'étaient ni de même race ni de même croyance qu'eux, il répond : « Les possessions, non solament Deu les ha fetes per los feels, encara per tota raonable creatura[2]. »

Mentionnons qu'après avoir examiné les arguments de ceux qui veulent enlever aux infidèles leurs petits enfants pour les élever dans la foi catholique, Eximeniç expose soigneusement les raisons pour lesquelles plusieurs Papes, de nombreux docteurs et philosophes ont combattu cet acte d'intolérance.

1. *Dotzè*. Part. II. Cap. CLXVI.
2. Ibid. Part. II. Cap. CLXVI.

Il n'insiste pas sur son point de vue libéral personnel, mais l'ensemble des développements montre nettement qu'il était adversaire des conversions systématiques[1].

Cela ne doit pas nous étonner, puisque la Catalogne n'accepta pas facilement l'Inquisition castillane, qu'on lui imposa seulement à partir de 1487. Jusqu'à cette date, les Catalans protégeaient en général les juifs et les musulmans, dont les plus éminents étaient médecins de leurs rois et ils favorisèrent même leur fuite, à la fin du XV[e] siècle, quand ils se sentirent impuissants à défendre contre le Saint-Office les personnes et les biens de ces non-chrétiens[2].

2° *La paix* est surtout nécessaire à la prospérité de la Cité. Eximeniç, on le sent, est pacifiste comme la plupart des grands écrivains catalans, comme le vrai chrétien et peut-être aussi parce qu'il est fils de bourgeois. Il ne conseille évidemment pas de reculer devant l'ennemi, quand tous les efforts pour éviter la guerre ont échoué, comme nous allons le voir, mais il place la prudence avant la force : « Prudencia es sobre fòrça », répète-t-il souvent[3]. Nous lisons en effet dans la *Doctrina Compendiosa*, au chapitre : « Quals còses, còm á veri e á foch, deven esser esquivades èn la ciutat. » — « Beata civitas quae bellum in pace timet; vol dir que ben aventurada es aquella ciutat la qual está en pau e tem la guerra[4]. » Il développe d'ailleurs ces idées dans plusieurs chapitres, dont l'un des plus frappants est celui intitulé : « Com deu hòm respondre a aquèlls malvats que empatxen pau. »

Eximeniç conseille à ceux que l'on blâme de se refuser à la guerre, de répondre qu'ils seront encore plus méprisés, s'ils

1. *Dotzè.* Part. VIII. Cap. DCCCXXXVI.

2. Francesch Carreras y Candi, *Anuari d'Estudis Catalans.* Barcelona, 1910 et *Estudis universitaris catalans,* 1909 et 1910, articles : « Evolució històrica d els juheus e judheisans barcelonens. »

3. *Dotzè.* Part. IV. Cap. CCCLXXIII.

4. *Doctrina Compendiosa.* Ultim capitol.

perdent leur propre bien. Ceci n'est évidemment qu'une conséquence de l'amour franciscain du prochain, mais Fra Francesch défend son pacifisme, surtout au nom du bon sens, de l'intérêt bien entendu de la Communauté. Sans se montrer peureux, il faut éviter les conflits et se montrer franchement partisan de la paix : « Si alcun te escomet de brega, tantost respon que tu no vols guerra ab ell ne ab altre, mas que est aparellat de fer raó de tu mateix en tota part[1]. » Si cela ne suffit pas, Eximeniç recommande, très en avance sur son temps, le recours à l'arbitrage : « Si açò no y val recorre a la Senyoria que y faça justicia e faça cesar la part[2]. » Il ne faut jamais commencer, quand ce ne serait que par prudence. Le sort des batailles dépend toujours de la Providence, on doit toujours redouter une fâcheuse issue des conflits.

On pourrait croire, à cause de l'application de ces principes à des particuliers, qu'il ne s'agit pas de l'étendre aux peuples. Le passage suivant dissipe tout équivoque à ce sujet : « Per esquivar dònchs tots aquèlls mals, fug guerra e cerca pau, e maiorment deu açò fer lo princep per profit de la còsa publica, la qual es tengut de tenir en pau, aytant còm puxa ne sapia[3]. »

Ici comme la plupart des grands hommes de son ordre Eximeniç se souvient des enseignements de la Cité de Dieu : « Sanct Agosti, axímateix, en la XIIIe capitol, si parla d aquesta materia, dient axí : la còsa publica mès e mils se ha á mantenir ab bònes costumes que ab armes[4]. »

Après avoir recommandé la paix, Eximeniç examinera tout de même l'organisation de la guerre dans plusieurs chapitres, se bornant à citer des faits historiques, montrant l'avantage de telle ou telle tactique, des machines de guerre, etc. Il n'en

1. *Dotzè.* Part. IV. Cap. CCCCXVI.
2. Ibid. Part. IV. Cap. CCCCXVI.
3. Ibid. Part. IV. Cap. CCCCXVI.
4. Ibid. Part. III. Cap. CCCLXIII.

est pas moins pacifiste en principe, ce qui est d'accord avec sa théologie mystique et sociale libérale.

Avant d'abandonner cette question, il nous faut esquisser tout au moins deux opinions intéressantes de notre Catalan. Il énumère, au chapitre XCIII, les principales raisons qui doivent écarter les femmes des batailles, en résumé : elles sont plus imprudentes que les hommes ; sont souvent moins courageuses ; ont moins de force physique ; ne sont pas disposées par la nature à faire du mal aux hommes, ni à supporter des blessures ; les exercices guerriers sont contraires à la pudeur féminine : « Per fòrça, las qui anassen á cavall, haurían a ensenyar lurs cames e cuxes, la qual còsa es gran desontat[1]. » Dans la mêlée, elles se dévêtiraient plus ou moins et désarmeraient ainsi parfois les hommes ; les guerrières n'auraient pas d'enfants ; enfin les femmes ne rendraient pas beaucoup de services et deviendraient sauvages.

Ceci est une indication du rôle exclusivement domestique que Fra Francesch attribue à la femme catalane et fait deviner qu'il est absolument opposé à la participation des femmes aux tâches habituellement réservées aux hommes. L'idéal de modestie et de labeur domestique, de vertus charitables, qu'il recommande aux dames de son temps, est développé avec une psychologie pénétrante et sage dans le « *Libre de les Dónes*[2]. »

Il est d'avis que tous les habitants de la Cité doivent savoir la défendre, mais se montre adversaire d'une armée permanente de soldats de métier et étrangers à la ville. On dirait qu'il songe à la fois au service obligatoire pour tous et au danger, pour les mœurs, du maintien en temps de paix de troupes en armes, oisives. Peut-être même préconise-t-il seulement une sorte de milice, qui s'exerce pendant les moments

1. *Dotzè*. Part. II. Cap. XCIII : « Que les fembres no son bònes per fer batalles. »

2. *Libre de les Dónes*. Barcelona. Rosenbach, 1495.

de loisir que laissent les occupations journalières. Le chapitre XCVI nous dit : « Que los hòmens d armes no deven esser certs á continuar, mas tota la comunitat deu saber d armes. » — « ... Massa sería gran carrech á la ciutat tostemps sostenir tanta gent á son sou, majorment còm en temps de pau no servissen á rès, ans tots ocioses, e per conseguent se convertiríen á ladronicis e á adulteris, e á tots aquells peccats á que s solen dar hòmens d armes e ociosos, segon es dit en lo Terç libre longament. » — « Axímateix, car, entre los ciutadans na qui axí, naturalment, son disposits a armes, com qualsevòl hòm de paratge, perque la ciutat sería fort damnificada si aytals hòmens no enteníen a fortalea e s effeminaríen tots[1]. »

3° Conserver la paix ou la rétablir ne suffisent pas à la prospérité de la communauté, il faut entretenir et augmenter sa richesse par le travail. Les marchands sont donc la vie de la chose publique : « Còm los mercaders son vida de la còsa publica, » nous annonce le chapitre CCCLXXXIX.

Tous doivent participer au bon état de la Cité, l'aider de tout leur pouvoir et de toute leur intelligence : « Tanta es la noblea de la còsa publica ben regida, e tant es lo profit qui s en seguex, á tots en general e á cascú en special, que tots, quants son en la comunitat, grans e pòchs, vells e jovens, pobres e richs, hòmens e fembres, clergues e seglars, Senyors e vassals, e tots, y deven ajudar de tot lur poder e saber[2]. »

Les uns doivent concourir physiquement à la prospérité générale, les autres moralement ou avec leur argent, mais il faut compter les marchands parmi les plus utiles :

Los vells ab lur consell e seny, los jovens ab lur fòrça e vigor, pobres segons lur facultat, richs de lurs riquees; hòmens tots daçò que saben e que lo richs de lurs riquees, hòmens tots d açò que saben e que lo es

1. *Dotzè*. Part. II. Cap. XCVI.
2. Ibid. Part. III. Cap. CCCLXXXIX.

manat, fembres lexant folls ornaments perles e altres arreus per no carregar lurs marits de despeses, clergues ab oracions continues, seglars ab armes e diversos altres treballs, fins que la Comunitat sía ab bon stament. E posa açi Filogolus moralista : que entre los altres officials qui posen la còsa publica en bòn stament son los mercaders, car terra on mercaderia corra e abunda tostemps, es plena e fertil, e en bon stament. Per tal, los mercaders, diu, que deven ésser favorits sobre tota gent seglar del Món, car diu que los mercaders son vida de la terra on son, tresor de la cosa publica, son menjar de les pobres, son braç de tot bòn negoci, e de tots afers compliment [1].

Sans les marchands, le Prince ne peut rester bon, les jeunes gens se perdent, les pauvres ne sont plus secourus, parce que les chevaliers et les bourgeois qui vivent de rentes ne se soucient pas de faire l'aumône. Eximeniç méprise ceux qui amassent et ne mettent pas l'argent en circulation, approuve les anciens, qui conseillaient de défendre à celui qui peut faire du commerce, d'acheter des rentes, et voulaient dégrever les marchands des lourds impôts, les recevaient comme des fils sur leurs terres, leur accordaient privilèges et honneurs.

Le chapitre est tellement curieux qu'il faut le citer en entier :

Per raó d açó en favor dels mercadèrs consella aquèst Doctor al Princep que ls defenen per mar e per terra : e que sobiranament se guarden de agranjar los per leudes o per peatges, o per qualsevòl altres drets ; ans los deven acullir en lur terra axicon fills sens tota molestia del Món, car de lur venguda los princeps tostemps n an gran guany en si mateixs e en lurs subdits. Consella encara, que en favor de la mercaderia los síen fets privilegis e gracies specials, e honors maiors que á les altres gents ; e jamès no síen rebujats ne empatxats, d on que vinguen, si s vol de terra de amichs, si s vol de enemichs. En favor de la mercaderia consellan alguns antichs e savis d aquèst temps, que deu ésser vedat comprar rendes, ne censals, ne violaris, a tot hòm qui puxa mercadejar, car jatsia que aytals còses se puxen havèr justament, emperò empatxen la mercáderia que sens comparaciò es molt millor per la comunitat e appar ho á hull, car aquèll qui ten sos diners en aytals rendes, si li era vedat de havèrlos, posar los

1. *Dotzé*. Part. III. Cap. CCCLXXXIX.

hi ha en mercaderia e treballar ni ha, per guanyar per mar e per terra, e lavòrs la terra seria pus abundant. E aquèsta favor a la mercaderia tingueren fort al còr los beneyts princeps e prelats passats qui en favor de mercaderia ordenaren de tenir fustes per mar á guardar de moros e de enemichs, e stablien los portells e passos perillosos, e los reparaven per aquèlla mateixa fí. E ara, los princeps e prelats fan, á gran dampnació de lur ánima, pagar als dits mercaders les leudes e altres carrechs entredoits per lo dit esguart, e no fan gens del servey. Vet aytals rectors de la cósa publica, con son manifests robadors e dissipadors de la cȯmunitat, e en tant, que maravella es, coǹ negun vol mercadejar d aqui avant [1].

Il y a cependant des progrès qu'Eximeniç n'aime pas. Il se montre, dans un passage du chapitre CCCXCII, ennemi déclaré de l'industrie développée grâce à des inventions égoïstes, gardées secrètes par un seul, au détriment de la collectivité ouvrière. De nouveaux outils, susceptibles de produire sous la direction d'un unique artisan, en un jour, ce que chaque ouvrier ne peut fabriquer en vingt jours par les anciens moyens, ruinent immédiatement beaucoup de gens. Il faut donc empêcher le profit exclusif d'un privilégié : « Si donchs venía huy un çabater novell qui faës ab novells instruments aytantes çabates en un jorn còm altre en vint, aquèst usant de son art, sería destrucció de cent o dos cents çabaters, qui huy viven tots en la comunitat d aquèst offici, per consequent l empatxament d aquèst novell çabater sería destrucció d aquèlla fi, per que la còsa publica sostenía los dits cents o dos cents, çò es de sostenir e de mantenir los en bon stament [2]. »

Il ne faut pas tuer l'artisan inventeur ou novateur, comme fit un empereur d'autrefois, pour punir celui qui fabriquait du verre aussi solide que du fer, ruinant ainsi tous les verriers de son temps. L'homicide est interdit au chrétien, mais il est nécessaire d'obliger l'artisan en question à faire connaître aux autres son invention, à communiquer ses procédés aux gens

1. *Dotzè.* Part III. Cap. CCCXC : « Còm mercaders deven esser favorits. »
2. Ibid. Part. III. Cap. CCCXCII.

du même métier, de façon à ce qu'il ne soit pas seul à en tirer du gain. Ainsi utile à tous, loin de nuire par un égoïsme dangereux, sera-t-il au contraire soutien de la chose publique, aide efficace de sa corporation, dont il améliore les bénéfices : « D aytals hòmens, qui saben fer obres açi excellents e maravillosas, dona Georgias philosof aytal consell : que hòm los man que no usen de la dita art per guanyar, sino per ensenyar ho als altres, e quand tots la sapien, pot ne ell mateix usar, e tots açí usant spatxadament ajuden molt la lur còsa publica, e encara les comunitats circumstantes, e negun non pert sa vida e anmillora per lo guany que reeb millor que dabans. En cas emperò que lo dit hòm no vulla cessar de obrar, lavòr deu esser près e en la presó, qu en enseny ab altres, e que aquí stiga tant longament, fins que los altres ho sapien[1]. »

Le point de vue solidariste d'Eximeniç est assurément juste, si l'on ramène toutes les institutions sociales à la vie chrétienne fraternelle, toute d'amour et d'entr'aide, mais il ne serait guère propre aujourd'hui à encourager les inventeurs, qui, plutôt que de travailler pour les seuls ouvriers et petits patrons, garderaient leurs procédés ou leurs machines dans leurs cartons et se laisseraient mettre en prison. Ajoutons que cette punition de leur individualisme ne serait pas suffisante pour les obliger à divulguer aux autres leurs inventions.

Tous les métiers ne paraissent pas également utiles à Eximeniç.

Le passage suivant nous énumère ceux qui sont indispensables à la Cité, d'après Otton I[er] : « Deya axí mateix que gran minua era de la Senyoria, que fos vila en que stiguessen tres cents cases, e que no y hagués de tots oficis comuns e necessaris axí còm perayres, drapers, sastre, çabater, texidor,

1. *Dotzé*. Part. III. Cap. CCCXCII.

ferrer, specier, metge, barber, savi, flaquer, carnicer, pescador, fuster, mercader, albarder e tender de totes còses familiars en cambra o en cuyna o en celer, o en qual se vòl altra comuna necessitat de casa[1]. » Le titre du chapitre où sont mentionnées les professions précitées, résume d'ailleurs la pensée d'Eximeniç clairement : « Capitol CCX qui posa lo onzen adjutori que les ciutats han mester per esser bastantes, açi es copia de mèstres e de menestrals. »

On pourrait être utile à la communauté par son argent, ses avis judicieux, son intelligence commerciale, son instruction, sans être habituellement occupé. Or, tout le monde doit faire quelque chose régulièrement dans la cité, riche ou pauvre, femme ou homme. Eximeniç nous enseigne par suite : « Còm cascú en la comunitat deu esser occupat. » Il commence par mettre hors cause les clercs qui prient et étudient toujours, gens occupés par excellence, et les ouvriers qui ne peuvent sans beaucoup souffrir demeurer oisifs : « d aquèsts non cal perlar, car per fòrça s an á occupar, si volen viure. » Contraindre les gens de situation sociale plus relevée lui semble difficile : « Solament, d els maiors es la difficultat que s vullen occupar e fer ço que dit es[2]. »

Les dames aisées doivent travailler, dans l'intérêt de la communauté et pour éviter tous les péchés, dans l'intérieur de leurs maisons : « Les dònes, axí mateix que son honrades e riques, deven ésser occupades en obrar de seda o a filar, o en qualques bòns exercicis, per loqual ajuden la comunitat e lurs cases, e s guarden de ociositat, car la ociositat es mare de tots peccats, segons diu Sant Jeronim. Axí mateix se deven fer les donzèlles[3]. »

Les bons chefs de la Communauté doivent reprendre et

1. *Dotzè*. Part. II. Cap. CCX.
2. Ibid. Part. III. Cap. CCCLXXVII.
3. Ibid. Part. III. Cap. CCCLXXVII.

punir ceux qui, en bonne santé pourtant, ne veulent pas s'occuper. Oisifs, les hommes bavardent, suscitent des querelles, dépensent leur bien, ruinent leurs enfants et leurs concitoyens, pensent toujours à mal et provoquent les autres à mal faire : « per tal los bòns regidors de la còsa publica deven fort rependre e punir aquest vici, si volen que la còsa publica dura molt e stiga en pau ; ne deven perdonar á negun que no l forçen de exercitar en qualque honest treball : si dònchs la persona no es malalta, que no puxa en rès entendre, e encara deven informar la persona malalta de pregar á Deu en son lit, que li do paciencia e fortalea, e que dins lo lit pens en los peccats á qui es obligat [1]. »

Quant à certains infirmes, on peut les utiliser, s'ils n'ont pas tous les sens ou toutes les parties du corps atteintes, qu'ils soient aveugles, estropiés ou même lépreux : « los altres si s vòl síen orbats, o sens punys, o sens peus, o lebrosos, o en qualsevòl manera síen afollats, tots deven entendre en qualque occupació. Car los cechs poden entendre á obres de man, axicòm á tocar campanes, o á menar manxes als ferrers, o en qualque altre honest exercici. Los despunyats poden servir de anar e poden esser correus, o portar carrechs al col, o calcigar cuyram e semblants coses. Aquèlls qui son sens peus poden ensenyar infants á scriure, o revendre á la plaça per los revendors. Los lebrosos poden fer ço que los altres fan, la on stan, jatsia que no degen molt participar ab negun, car lur malaltia es contagiosa e pren se d un á altre [2]. » Comme on voit, Eximeniç eût été un promoteur des œuvres en faveur de la rééducation des mutilés, si les guerres de son temps eussent été aussi dangereuses. On notera aussi qu'il sépare le lépreux des autres, à cause de la contagion.

Quant aux moyens extrêmes de coercition que certains

1. *Dotzè*. Part. III. Cap. CCCLXXVII.
2. Ibid. Part. III. Cap. CCCLXXVIII.

sages conseillaient jadis, Eximeniç ne les préconise pas absolument, mais les cite tout au moins : « Per les raons allegades, e ultra, per tant quant per lur mal exemple enduexen les altres á fer semblant, la qual còsa es fort perillosa á la comunitat. Per raó d açó dona consèll als Reys Balbus, philosof occidental, dient que de tots los ociosos de lur Senyoria faëssen una ciutat, e lavòrs quant tots morríen de fam e de set e de fret, per força faríen queucòm, emperò tostemps hi romandría tanta de miseria per lo dit vici regnant entre ells que justament podría ésser appellada aquella ciutat, la comunitat dels dolents[1]. »

On sent qu'il voudrait bien qu'on chassât les inutiles de la Communauté.

4° La Cité est donc soumise à la loi du Travail pour sa paix intérieure, son honnêteté et sa prospérité. Cependant, à côté des malades oisifs temporairement, Eximeniç tolère l'inutilité sociale des *pauvres*, conseille de les soigner, de les nourrir à la charge de la communauté, mais, naturellement, s'il leur est impossible de travailler et sous de certaines conditions intéressantes.

Ici, Eximeniç dévoile complètement sa pensée au sujet des inutiles, dans le chapitre où il excepte les pauvres des mesures proposées contre ces ennemis de la chose publique : « Com los inutils deven ésser gitats de la comunitat. » Après avoir examiné les idées d'Avicenne sur la répartition de la Cité en gouvernants, artisans et juristes, peu conformes à l'ordonnance chrétienne, il énumère quelques bons conseils de ce philosophe : « Lo primer, si es que negun no sía sofferit en la Comunitat, qui sía inutil, car axícòm lo membre inutil en lo cors es mòrt, axí aytal hóm qui no es bò a rès deu ésser gitat del cors civil e de la comunitat, axícòm inutil, qui a rès no es bò e menja, e quant en si es, encarex per sa presencia lo bé

1. *Dotzè.* Part. III. Cap. CCCLXXVIII.

qui pertany a aquèlls qui son profitosos a la cosa publica[1]. » Il parle ensuite des indigents en ces termes : « Si dius que farem dels pòbres contrents e inutils e malalts tostemps ? Dix te que los pòbres qui son vers pòbres deven remandre aquí sens nenguna molestia que nols deu esser feta, e açò per tal quant per Deu son lexats e posats en cascuna comunitat, per tal que los richs e aquèlls qui han que dar, hajen loch de fer almoynes e de reembre lurs peccats. » Donner aux pauvres est un devoir religieux, Dieu les a placés dans la Communauté pour nous fournir l'occasion d'exercer envers eux notre piété et notre compassion ; d'autre part, en les voyant, nous n'oublierons pas que le Seigneur nous a préservés de leurs misères. Enfin nous emploierons mieux nos ressources, nous les conserverons mieux et nous nous exercerons avec plus d'efficacité à servir la Communauté dans nos occupations, pour ne pas tomber dans leur misérable état[2].

Mais si les pauvres doivent être aidés, secourus, puisqu'ils sont utiles à la société chrétienne pour ainsi dire, les chefs doivent veiller à ce que de faux pauvres ne mendient pas, et pour cela donner aux nécessiteux dignes d'intérêt un signe distinctif, une sorte d'insigne. A ce détail, susceptible d'attirer notre attention par son pittoresque, se joint encore une petite évocation des Cours de Miracles espagnoles du XIV[e] siècle, où devaient pulluler les simulateurs de maladies et de plaies dont il parle : « Notaací emperó que los Rectors de la Comunitat deven havèr açi l hull ubert, que no deven dexar mendicar, ne havèr nom d indigent, sino aquèlls de qui saben que son vers pobres de fet, e han manifesta necessitat. E per tal, aytals mendichs deven portar qualcòm senyal publich, axícòm sagell de plom pegat al col, ab senyal de la comunitat, o qualcòm altre senyal en que síen coneguts. E açò dich per tant car

1. *Dotzè*. Part. III. Cap. CCCLXXVII.
2. Ibid. Part. III. Cap. CCCLXXVII.

algunes vegades hi ha alguns ribalts, scelerats qui son sans e bòns e forts e no volen treballar, e fenyen se contrets e pobres, e ab naffres fictes, e procurades ab specials herbes e medecines, donen á entendre que no poden treballar e n enganen axí les gents. E per aquèsta via tolen e sostrahen les almoynes á aquèlls qui han ajustat, tenen ne golmenyaries e tafuraments, e ribalderies entre si mateix, en les tavernes, o on se volen, e juren pijor de Deu que altres, e ha ni d altres qui n fan ajust en dampnació de la còsa publica. Deu hòm esqui var ab menaces e axícòm a dyables, car ni ha qui sots aquesta specia de mendicar furten e son grans ladres e fan molt de mal[1]. »

5° Eximeniç méprise et tient en suspicion les *occupations viles :* la prostitution, tenir tripot, pratiquer l'usure, la divination et la sorcellerie publiques. Il se demande si le prince doit ou non les tolérer : « Gran dupte es stat entre alcuns si los Senyors d el Món o qual se vòl altra senyoria pot sostenir ab bòna consciencia los seguents officis, ço es meretricar publicament, axí con fan les viles fembres qui n fan official bordell. Lo segón es tenir publicament tafuraries e vendreles. Lo terç es sostenir publichs usuraris. Lo quart es sostenir publichs devins o sortilechs[2]. » L'adjectif « public », qui revient souvent, prouve que notre auteur considère ces métiers comme plus dangereux pour la Communauté, quand ils sont exercés en public, à cause des tentations données à tous, que lorsqu'ils sont clandestins et privés.

Nous ferons comme lui, nous commencerons par examiner la question de la prostitution. Faut-il ou non la tolérer ? Assurément, dit Fra Francesch, s'il s'agissait de péchés qui compromettent la vie même, la paix, la prospérité de la Société, tels que le meurtre, l'adultère, le vol, la rapine, dont la

1. *Dotzé.* Part. III. Cap. CCCLXXVII.

2. Ibid. Part. II. Cap. CCXI : « Con es gran perill á la Senyoria sofferir alcuns vils officis. »

majeure partie des hommes peut s'abstenir, la question ne se poserait pas, car la loi humaine les prohibe et les punit très sévèrement. Mais le prince serait impuissant à empêcher la prostitution, parce que trop d'hommes ne pourraient s'en passer. D'autre part aussi, ne détourne-t-elle pas la nature humaine corrompue de fautes plus graves, d'adultères fréquents et de péchés plus honteux encore, ce qui fait que la loi humaine ne la punit pas et la tolère : « All primer dupte dich que la Senyoria no pecca mortalment jatsia que permeta, o no ponescha, l officii de bordell, raó car los Princeps ne lurs leys no han á punir tots los peccats de lurs subdits, car no y son bastants, ells ne lurs leys. » — « Ara axí que fer fornicació ab fembra comuna, jatsía que sía gran peccat e qui s ha á ponir per la Ley Divinal, emperò, per tal, quànt per la gran corrupció de humana natura sería gran difficultat la multitud dels hòmens abstenir d aytal peccat, noresmeny que per la dita corrupció de natura humana, sería gran perill que si als hòmens era vedat fornicar e la ley humana los en ponía, que lavòrs los hòmens no cometessen pus sovín adulteris e que no cayguessen en peccat contra natura. Per aquèsta raó la ley humana no poneix aytals fornicacions, ans les permet, dissimulant les. — Ne ja per tal permissió pot hòm dir que les Senyories consenten en aytals peccats, còm ells no y síen tengudes de obviar ne de contrastar per les raons assignades. Per tal, dix Sanct Agosti, primo de libero arbitrio : Lex humana aliqua ratione permittit quæ juste lege divina puniuntur. E vol dir que la ley humana per alcuna bòna raó permet e dissimula alcuns peccats, los quals son punits per la Ley Divinal, ço en esta vida en for de penitencia, e en l altra en purgatori o en infern [1]. »

Nous ne nous occuperons ni des tenanciers de maisons de jeux ouvertes au public, ni des usuriers qu'Eximeniç tient

1. *Dotzè*. Part. II. Cap. CCXI.

(comme tous les moralistes religieux, même non chrétiens, puisque les Musulmans pieux ont les mêmes opinions), pour des ennemis et des parasites de la Communauté. Par contre, les revendeurs et les agioteurs que notre auteur leur assimile, sont dans le *Dotzé* l'occasion de curieuses diatribes, dignes de nous retenir un peu : « Con lo regater nou molt a la còsa publica », dit le chapitre CCCXCI : « Tot axí con lo mercader deu ésser favorit per lo gran bé de la còsa publica, axí lo regater deu ésser perseguit e fòragitat de la Comunitat axicóm a publich enemich de la còsa publica, car lo regater tostemps desiga mal temps e carestia, e compra en gros per sperança de encarir la terra, e de tots punts es contrari al bon mercader, ne nul temps cerca ne cessa de trafegar e de baratar, sino a son profit. » Il faut des lois pour punir ces gens qui achètent en gros à la baisse, font renchérir et vendent à la hausse, dans leur seul intérêt personnel : « posant los leys e termens que no gossen passar sots grans penes, á ells e als revendedors altres, qui encarexen la comunitat e si cayen en les penes, que les ne hayen tot raó[1]. »

Il faut jeter à la porte de la cité les usuriers, les agioteurs, les trompeurs et autres ennemis du peuple : « Que de la Comunitat síen fòragitats tractadors de usuris e trafeguers, e açi appar que deu fer la senyoria daquell qui alguna art sap altament e transcendent (l'inventeur égoïste) », nous dit le chapitre CCCXCII, dont nous avons extrait déjà la critique des innovations industrielles sans profit pour tous. Le même chapitre résume le jugement d'Eximeniç sur ces gens nuisibles qu'il faut retrancher de la Société : « Dix Philemon, romanus, que los baraters qui sen porten diners e ls trafeguers son mòrt de mercaders, car bòn mercader tostemps va clar á tot hòm[2]. »

Quant aux astrologues et aux devins publics, Eximeniç paraît les mépriser parce que l'avenir appartient à Dieu et

1. *Dotzé*. Part. III. Cap. CCCXCI.
2. Ibid. Part. III. Cap. CCCXCII.

aussi parce que leur art est une négation de notre libre arbitre, et, par suite, nous allons le voir, de la béatitude. Ici, notre auteur paraît bien connaître l'astrologie, cette science erronée. Il parle en effet des faux pronostics obtenus avec son aide et fait allusion à l'échec des prophéties sur la fin de la secte de Mahomet.

De toutes façons, la conjonction des planètes n'est la cause de rien, dit un passage du *Primer* où nous voyons s'affirmer des arguments fournis encore aujourd'hui par les partisans de la liberté :

O la influencia de la conjunctió de les planetes es *necessitant* l óm a fer ço á que inclina la dita conjunctió o solament *inclinant ;* si necessitant, segueix que tot ço que fem, tot ho fem per força, de la qual còsa se segueix que rès que façam no és meritori ni demeritori, ne digne de laor ne de vituperi, axí còm lo foch no es digne de laor ne de vituperi per tal con crema. Si dius que la dita conjunctió no es necessitant la volentat de lhòm, mas es solament enclinant, dònchs, còm la volentat sia regina en lo regne de la ánima, segueix se que ella pòt sobrar tota inclinació, axí còm venc les passions concupiscibles e irascibles dels cors, segons que diu Avicena en lo seu libre de la ánima, en la primera part, en lo quint capitol. E per conseguent, per les conjunctions aquèstes, no s en segueix de necessitat neguna secta, axíu còm diu aquesta opinió. Item si les sectes seguexen les conjunctions naturalment : segueix se que tornant aquestes mateixes conjunctions tornaran aquèstes mateixes sectes : de la qual còsa se segueix que axí còm foren infinides, e per conseguent han á dir que o son stades infinides sectes, o una mateixa ánima que es en un cors ja hi es stada infinidas vegades en un mateix cors, laqual cosa negue benauyrança, car, si una mateixa ánima que es en un cors ja hi es stada infinides vegades, aquèlla mateixa ánima ha á ésser en aquèll mateix cors corruptible e passionat, segueix se, que es cosa impossible que neguna ánima sía james, benauyrada, raó es car la benauyrança tol tota miseria por á tot temps. On diu Sanct Bernat e los Sancts Doctors, que possehir ab seguretat á Déu e haver copia de vers bens, sens mixtió de negun mal, es la principal part de benauyrança, e per conseguent no pòt ser que una ánima sía benauyrada una vegada, e que jamas perda la benauyrança, ne soffrirá negun mal puys daqui avant [1].

1. *Primer del Crestià.* Valence, Palmart, 1483. Cap. CLXXXIV.

Du même coup, Eximeniç combat la doctrine de la pluralité des existences, incompatible avec les enseignements de l'Église sur la béatitude et celle du déterminisme de nos actes, qui entraîne la négation du mérite et du démérite et ruine la morale chrétienne.

Si l'existence de sectes comme celle de Mahomet était liée à la conjonction des planètes, celle-ci aurait disparu puisque sa fin était prédite par la conjonction de Jupiter et de Vénus.

Item si les sectes seguíen de necessitat les conjunctions celestials, axí cóm la luna segueix e sta en l ayre per la sola presencia del cors luminós, segueix se que pasada la conjunctió ja lavors no sería pus aquella secta, axí còm la lum no sta pus en l ayre com lo còrs luminos es present, laqual cosa appar que es falsa manifestament en la secta de Mahomet. Car l esguart de Jupiter e Veneris no pot esser sino per sis cents noranta tres anys. Empero la dita secta ha ja durat segons alguns per huyt cents anys o prop, car per scriptures autentiques havem que la maleyta secta aquella començá en l any de sis cents e dos o de sis cents e tres. Còm dònchs la secta aquèlla stiga huy sens neguna conjunctió, segueix se que ella no ha son ésser per la conjunctió, e per conseguent la conjunctió no amena l òm a gloria, ne per si mateixa, ne mitjançant la secta, puys que ab la conjunctió no ha neguna connexió ne negun necessari ajustament ne de la conjunctio ne ha neguna dependencia [1]. »

A l'appui de cette démonstration, Eximeniç cite Abumazar, ce grand astrologue, qui se trompa fort dans ses jugements :

Per que appar que aquell gran astrolech *Albumazar* era en sos juys fort enganat, almenys quant en aquèsta part, car dix en lo segón libre seu de les conjunctions, en lo huyten capitol que la secta de Mahomet no podía durar ultra sis cents noranta anys, e açò per la causa tantost assignada, car dix que la conjunctió de Jupiter e Veneris no podía esser de mès anys, emperó, còm dessus es dit, la dita secta ha ja durat prop de huy cents anys, e per conseguent la secta aquella no la conserva la constillació ne conjunctió, axí còm aquèsts dien [2].

1. *Primer*. Cap. CLXXXIV.
2. Ibid. Cap. CLXXXIV.

L'avenir appartient à Dieu. En effet, notre franciscain invoque le témoignage de l'Écriture, un peu plus haut dans le même chapitre, après avoir réfuté la pluralité des existences : « Contra aquèsta error, ha, en la Santa Escriptura, diverses e moltes autoritats, de les quals prengue aquèlla que dix la veritat mateixa : ço es, lo Salvador quand s'en pujá al Cèl qui dix als dexebles : No s pertany á vos altres saber los temps ne los moments de les còses esdevenidores, que lo Pare ha posats én lo seu poder, on appar que tol al hòme ver e saber de les còses esdevenidores[1]. »

Nous avons parlé au début de ces études de sa connaissance de la physiognomonie, qui porte sur la divination des caractères et n'est en somme qu'un jeu, et aussi de sa prophétie sur la lignée des princes qui devait s'éteindre en ligne directe, sauf dans la maison de France. Nous citerons ici deux exemples qui prouvent la confiance qu'avait Eximeniç dans les prédictions de pieux personnages et qui ont trait à l'histoire de la France qu'il aimait. Dans le *Primer*, nous voyons notre Catalan reproduire les raisons qui militent en faveur de la dignité du Roi de France : l'antiquité d'origine des Français, issus des Troyens et la descendance de leur monarque directement de Franco, neveu de Priam, qui rend ainsi ce prince le premier en date des grands Seigneurs européens; les services éminents rendus à la chrétienté contre les hérésiarques et contre les infidèles, la participation utile aux Croisades. Il s'étend complaisamment sur la possession de la sainte Ampoule portée par l'ange à saint Remi pour oindre les Rois le jour de leur sacre et les diverses faveurs accordées par le ciel aux chefs de la maison de France, comme le don de l'écu et de l'oriflamme. Ici Eximeniç interprète l'héraldique et montre le sens du champ d'azur où se trouvent trois fleurs de lys d'or. Un ange de Dieu aurait apporté ces deux insignes

1. *Primer*. Cap. CLXXXIV.

miraculeux au Roi de France, assiégé de toutes parts par les infidèles, sur le mont dit Montjoye, et lui aurait dit de ne pas avoir peur, d'avoir confiance dans la victoire, lui expliquant que les trois cornes de l'écu signifiaient la Trinité pour laquelle il combattait et qui lui donnerait le triomphe sur ses ennemis, que le champ d'azur rappelait le Ciel, qui, s'il le servait toujours, lui donnerait honneurs et victoires sur les adversaires de la Foi, les lys pureté de vie, par laquelle sa maison plairait beaucoup à Dieu, le nombre ternaire de ces fleurs, la prudence, la justice, l'amour de Dieu et du prochain qu'il devrait garder pendant son règne[1].

Plus loin, dans le même chapitre, Eximeniç cite les révélations faites à saint Louis, des privilèges spéciaux que Dieu accordait à sa race : ne jamais adorer d'idoles; ne jamais favoriser d'antipape (ici il se trompait, comme on sait); avoir une grande durée ; échapper merveilleusement à ses ennemis. Entre temps, il transcrit l'opinion flatteuse de papes et d'Isidore de Séville : « D'aquesta nació han parlat papies e Ysidorus, libro nono ethimologiarum, dient, que francèses son naturalment subtils, e han ferocitat en lur Senyoria (c'est-à-dire fierté), e son naturalment pus blanchs que los habitadors d'Espanya[2]. » Puis il parle des reliques précieuses conservées en France : la couronne d'épines, un des clous de la crucifixion, la lance qui perça le côté de N.-S. Jésus, surtout : « lo titol triumphal que tengué sobre lo cap, e aquèst titol es á Tolosa, e ha gran part de la Vera Cruz, e molt d altres senyalades reliquies fort precioses qui donen gran honor á la dita casa ». Il insiste sur les qualités de nos rois après avoir mentionné le don de guérir les écrouelles : « La sisena raó (per que la Sancta Sgleya l onra axí molt) es per molta sancta ordinació en adorar, en dar almoyna e ensenyar les reliquies, en lur

1. *Primer*. Cap. CCXLV, folios CXXXI et CXXXII.
2. Ibid. Id.

vestir e menjar, en lur aconsellar, en lur parlar, o batallar o regir, es fort singular còsa e fort crestiana vida e molt religiosa[1]. » Il annonce qu'il en parlera davantage dans le VIIIen Libre qui ne nous est pas parvenu, mais termine le chapitre par des prédictions sur l'avenir du royaume de France, qui méritent d'être relatées ici en entier. A ce sujet, Eximeniç fait appel à des prophéties du pseudo Joachim de Flore, si souvent invoquées pour des fins réformatrices par l'École franciscaine exaltée. Nous ne savons pas si notre polygraphe éprouvait des sympathies pour le mouvement mystique de Jean de Parme et de Fra Salimbene. En tout cas, il parle de la prophétie de saint Cyrille, précisément remise en honneur par la *Glose* du pseudo Joachim, dans un chapitre du même *Primer*, où il démontre l'inanité des prédictions sur la fin de la secte musulmane[2], ce qui prouve que les opuscules joachimites lui étaient familiers. Peut-être, comme beaucoup, ne se doutait-il pas des opinions théologiques hardies du vrai Joachim, ni des idées exaltées contenues dans les traités du pseudo Joachim. Voici le texte, quoi qu'il en soit :

Diu Joachim que en les profecies nostres, aquèst Regne es entés e significat per Egipte, per raó de la qual còsa conclou daquèst Regne, que deu havèr grans tribulacions e terribles, segons que de Egipte es dit per les Sancts Profetes, parlant en figura daquèst Regne, per raó daquèstes tantes grácies dades per Nòstre Senyor à aquèsta casa : la Sgleya Romana si li ha torgats grans privilegis e dons, car antigament Rey de França havía veu en la electió papal, es ver que depuys es mudat. Apres tostemps li ha dat molts e diverses cardenals e prelats, en tant que los Papas qui son stat en Avinyó tots son stats del Regne de França, e Papa Martí qui dabans era stat, fonch axímateix francès. Ha li mateix atorgades de gran temps en çà les decimes, e li ha dada tanta de favor, que quaxi lo Rey de França es altre Papa, ha li dades axímateix terres diverses, axi com lo Regne de Cicilia e de Napols e l comtat de Tolosa, e per altres vies,

1. *Primer*. Cap. CCXLV, folios CXXXI et CXXXII.

2. Ibid. Cap. CII : « De la mort de Mahomet e de la duració de la sua secta. »

la Sancta Sgleya ·l a tant favorejat per les dites causes e raons, que ell s es tant dilatat e stes, que es lo major e l pus poderós Rey de Cristianisme : tostemps, empero, subjugat e sotsmés al vicari de Jesu Crist, qui es lo Sanct Pare, Apostolich, a gloria del Nòstre Salvador[1].

Un autre chapitre prophétique et historique concernant l'avenir des Rois de France, d'Angleterre et d'Écosse se trouve dans le *Libre de Angels*. Eximeniç y raconte diverses révélations de saint Michel à un évêque qui était venu le consulter et le prier dans son église du mont Saint-Michel au milieu de l'Océan. Les trois Rois apparaissent à ce prélat en extase devant l'autel du Saint, mécontents de leurs peuples[2], et demandent au Seigneur de leur dévoiler ce qui doit arriver. « E diu que Sanct Miquel, per Diu illustrat, respós : lo Senyor mana que per tal, con lo Rey de França ha colpa en part de la malicia de son Regne, e es cosa massa entenent en honor, que sía ferida en rayl, e que lo Regne deffalla en linya dreta e pas á la lateral. E per tal con la lateral esmenará los defalliments de la dita casa, emperó rebrá aquèlla grans minues axícòm en vençons e en presons, e en moltes tribulacions. A aquèsta casa molt ha agreviat son poble en execucions de pecunies e per altres rahons. Plau encara al Senyor que lo poble seu soffir á grans mals, car es massa carnal e viledat á delectations, e mana que la execució daquèst Regne se fassa per lo Rey d'Anglaterra, lo qual sía roborat e fet contra ell. Emperó no vol que puxa destruyr la dita casa, car molt ha servit á la Sgleya de Deu. E ensemps lo dit Rey Anglès porgará Escocia per temps, car dins poch temps será porguada e lo Rey será près e será catiu en Anglaterra e puys delivrat, e sera feta pau. Lo Rey Anglès será après porguat per altra

1. *Primer*. Cap. CCXLV, folio CXXXII.
2. *Libre de Angels*. Barcelona. Pere Miquèl. 1494. Cap. XXXVIII : « Qui posa revelacions de Sanct Miquèl de alguns Regnes de Christians », folio CXXXI.

via, laqual lo Senyor no vol revelar de present [1]. » Après avoir ainsi parlé de l'avenir des trois Rois, des guerres qu'ils soutiendraient les uns contre les autres, des malheurs et des punitions mutuelles qu'ils encourraient pour les péchés de leurs peuples, la prophétie passe aux Rois des cinq royaumes d'Espagne qui viennent demander à saint Michel ce qu'il adviendra de leurs principautés pendant le second schisme de l'Église : « E diu que mentre staven axí, vingueren los cinch Princeps de los Cinch Regnes d'Espanya, demanants a Sanct Miquel que sería de lurs Principats durant lo segón Cisme de la Sgleya qui será dins aquèst centenar [2]. » Les luttes contre les Sarrazins leur sont annoncées, avec des incursions de la part des infidèles, suivies du triomphe final des Espagnols. Pour terminer le chapitre, Eximeniç, que nous avions vu si francophile dans la prophétie du *Primer*, interprète l'Apocalypse et insiste sur la punition de la maison de France : « E lavòrs se complirán los quatre misteris dits per Sanct Johan Evangelista en lo Apochalipsi, en lo brunent del VI Sagel del Libre, que l anyel obrí e tenía lavòrs per gran sagells; será feta porgació del poble ecclesiastich, e será fort humiliada la casa de França á temps, en tant que no será á temps á socorrer als ecclesiastichs. E lavòrs sera feta soptosament novitat que tot lo Món será fort maravellat ço es á exaltació del novell Imperi, que fará la execució divinal contra los malvats ecclesiastichs. E après, per novel Papa será lo Món reformat gloriosament. Qu es que sia d aço esdevenidor, certa còsa es que de fet es stat ço que de França es dit : e de Scocia e en part d'Anglaterra. E tot sía comanat á Deu e á Sanct Miquel. E será còm á Deus plaurá daçí avant [3]. »

1 et 2. *Libre de Angels.* Ibidem. m. folio. (On remarquera ici qu'Eximeniç fait prédire à saint Michel l'extinction de la branche aînée des Capétiens).

3. *Libre de Angels,* fin du même cap. m. folio.

Cette complaisance à rappeler des prophéties défavorables à la France en 1392 et à parler des péchés des Français, semble prouver qu'Eximeniç avait changé d'idée depuis qu'il avait écrit le chapitre cité du *Primer*, sans doute momentanément, et d'ailleurs avec un regret que rendent évident les passages du *Libre de Angels* où il ajoute que la maison de France sera humiliée « a temps » et quand il fait dire à saint Michel : « emperò no vol que puxa destruyr la dita casa, car molt ha servit a la Sgleya de Deu. » Mais ce revirement passager s'explique, si l'on se souvient que la France avait été pour Clément VII, l'antipape, contre le pape légitime Urbain VI, élu réellement par les cardinaux, mais qu'ils n'eurent pas le temps de proclamer avec les formes ordinaires[1], et que sans doute les ecclésiastiques français clémentistes ne durent pas manquer d'excommunier et peut-être d'injurier à l'occasion leurs adversaires, ce à quoi Eximeniç semble faire allusion. Il devait, plus tard, être encore plus irrité quand le Roi de France, d'abord neutre, participait au Concile de Pise qui déposait à la fois Grégoire XII et surtout Benoît XIII, Pierre de Luna, Aragonais, ami d'Eximeniç. Nous avons vu au début que le Gironais avait décidé Martin d'Aragon, son protecteur, à soutenir le prélat aragonais de toute son influence au Concile de Perpignan[2].

Quant à l'interprétation anonyme de l'Apocalypse, elle ressemble singulièrement aux prophéties du *pseudo Joachim*. On ne sait pas, nous l'avons noté, si son admiration pour ce personnage allait jusqu'à professer les doctrines des Franciscains exaltés qui l'invoquaient si souvent : en tout cas l'horreur des Frères Mineurs, simples et désireux de pratiquer les vertus évangéliques, pour les ecclésiastiques débauchés du

1. Lavisse et Rambaud. *Histoire générale*. Paris, 1894, tome III, p. 318.
2. Massó y Torrents, loc. cit., p. 98. Lavisse et Rambaud, loc. cit., pp. 323, 324.

temps, oublieux de leurs devoirs, est manifeste dans plusieurs chapitres du *Dotzé*.

Eximeniç atténue évidemment la sévérité de la critique ou du blâme, sous la forme plus acceptable et plus chrétienne de conseils moraux adressés aux ecclésiastiques et tels que les quatre suivants : prier Dieu pour les péchés des autres; édifier le peuple par de bons exemples et de bonnes paroles : « que l ecclesiastich sía compost en ses gests, honest en la vida, humil sens pompa e que no sía setglar de tots punts, ans li sapia la boca a devoció e á Deu[1] »; donner aux pauvres une partie de ses biens : « volenter almoynar entena, car mès que altre hòm comunament en les obres de pietat spirituals e corporals »; — « que sobre totes còses se guarden de macula de luxuria, car aquèsta es la pus leja macula del Món en ecclesiastich, e s guard dels seglars que mès son scandalisats d aquèst peccat quant la hoen ol saben en persona ecclesiasticha que de negun altre, e aquèstes son en especial les principales còses en que lo bòn ecclesiastich se deu tenir per obligat á Deu per la reverencia e per amor del loch e del poble del qual reeb vida continualment[2] ». On sent que le polygraphe gironais a beaucoup à reprocher aux clercs, quand il leur fait d'aussi précises recommandations.

En tout cas il semble les exclure absolument du gouvernement de la Communauté, car sans adopter peut-être tous les arguments des légistes contre la doctrine des canonistes, dans les chapitres où il examine l'opinion des uns et des autres, au sujet de la réunion entre les même mains des pouvoirs temporel et spirituel[3], il en reproduit certains trop en détail et de telle façon qu'on les devine assez analogues à ses propres idées. Assurément se fût-il attiré de très grandes haines s'il

1. *Dotzé*. Part. II. Cap. XCIX : « En quines còsas l òm ecclesiastich es obligat als seglars. »

2. Ibid. Part. II. Cap. XCIX.

3. Ibid. Part. IV. Capitols CCCCXLVI à CCCCXLVI entre autres

n'eût laissé, au moins, planer un doute sur ses véritables opinions. Ce qu'il a dit des ecclésiastiques mauvais trésoriers s'accorde par exemple avec les lignes suivantes attribuées prudemment par lui aux légistes :

Es ver que lo mal us de la temporalitat que fan alcuns ecclesiastichs, los ensenya senyors e tirans, e pijors que altres hòmens d el Món, car dien que porten carrechs e traballs e emperò á aquèlls carrechs van tostemps de tras, e dien que son pares dels pòbres e jamés no donen una almoyna e dien que son pòbres de Crist en los testaments, per tal que prenen ço qui y sobra, e dien que son en stament de gran perfectiò, mas jamés no faèren penitencia, ne poden de junar, ne fer neguna afflictió. E dien tostemps que son pòbres, mas en les taules, e en los lits, e areaments de taula e de cambra, se egualen ab los grans Senyors del Món. Dien que son franchs de tot carrech seglar, e per tal que poden fer e dir qui l s plau, e sils reptan, dar vos han dessus tantes maledictions que no les portaría un ase. E sius tornan, tant vos toquen tantost ab èxcomunicacions vos trametran en infern, eus lexaran totes les plagues de Pharaó damunt, fins que us hajen fòra del Món. Per raó d aquèstes còses los seglars avorrexen fort lur administració e tirannia, e mala vida[1].

Ximeniç ne veut pas trop d'hommes de loi dans sa société idéale. Il nous le dit explicitement : « Com multiplicació de juristes nou molt a la còsa publica[2] »; et plus loin : « ... per bon stament de la còsa publica deu hòm esquivar que no si multipliquen molts juristes ne advocats, car aquèstes aytals per tal se diu quant han á tenir gran stament, han á pendre grans salaris de lurs advocacions e han á tenir grans maneres a tractar les causes á lur profit, axí còm es dar grans dilacions en les causes : puntejar agudament e superflua en ço que es clar, emparar molts negocis e spatxar ne pòchs. Per les quals còses la gent e la Comunitat sostenen gran carrech e á la fi es còsa quasi insoportable. E jatsia que offici de jurista sía fort bò á la còsa publica quant es en persona spatxada e ab consciencia, emperò en persona mala es destructiò de tots

1. *Dotzè.* Part. IV. Cap. CCCCLIX.
2. Ibid. Part. III. Cap. CCCLXXXIV.

aquèlls qui ab ells han á tractar. » — « Multiplicació de juristes nou fort á la còsa publica e posa en lo còr dels hòmens gran terror per lo gran dampnatge qu en han quant han ab ells á spartxarrès[1] ».

Enfin Eximeniç ne veut ni beaucoup de procureurs ni un grand nombre d'agents subalternes de la justice dans sa communauté.

Il invoque Boèce, à ce sujet, dans un curieux chapitre dont nous allons donner des extraits.

Le procureur, ou accusateur public, est utile quand il dénonce les maux pour le bien de tous et s'il est au service d'un pouvoir honnête; dans le cas contraire c'est une plaie pour la cité :

Mas de les fiscals, fa aquèst mateix Doctor (Boèce) gran força, dient que deven esser pòchs e hòmens fort elets, e açò per tal, quant d aquèsts preceexen radicalment los mals que fan los Senyors e lurs officials, en quant aquèsts los denuncien los mals dels altres : aquèsts s appellen propriament accusadors d el poble, e si aytals accusacions ells feyen discretament e ab temor de Deu e per lur offici, sería bò e lur accusar sería bòna e sancta obra, mas encara non hi calría molts, car á fer aytals denunciacions fort pòchs hi basten, car tots los peccats del poble no l s deu hòm denunciar, e maiorment quant la potestat tiraneja, ans ne deu hòm algun dissimular e lexar queu còm á Deu punir, segons que posa Sanct Agosti, basta denunciar aquèlls que prejudiquen notablament á la còsa publica o á la potestat.

Mas los phiscals, per tal quant han de les penes que s leven dels criminosos certa quantitat, per tal, comunament, no per zèl de Deu ne de justicia, mas per enriqueir si mateix, tostemps se occupen en cercar mals e peccats dels altres, per tal que puxen ajustar, e han maior goig si troben que hajes fet un notable crim, que si sabíen de cert que Deu los hagues tots perdonats, o que haguesses fetes algunes sanctes obres. Per laqual còsa sovín troben crims lla on non ha, e afayten e enganen los, e agreugen los, aytant còm poden, per tal que la pena pecuniaria sia major[2].

1. *Dotzè.* Part. III. Cap. CCCLXXXIV.

2. Ibid. Part. III. Cap. CCCLXXXVII : « que en especial la còsa publica deu haver pòchs fischals é pòchs saigs. »

Quant aux suppôts de la justice, voici pour quelles raisons Eximeniç en restreint le nombre :

Diu aximateix (Boèce) que los saigs no deven ésser molts, per tal que per pobrea no façen de grans injuries als populars e hòmens simples, per tal que per esta via no donen afflictió á la còsa publica, hoc encara a vegades per diners empatxaran o amagaran la prosecució de la justicia, per tal que puxen viure, còm emperó ells degen esser purs execudors d açò que justament los e manat en favor de la còsa publica, car diu Tulli, en lo segon libre de officiis, en lo capitol XXIII, que les ciutats e comunitats, e ls dits officials lurs, per açò foren trobades en special, que vivent bé, e ordanadament, e sots justicia e bons regidors, negun no sofferís molestia per l altre, ans cascun visqués segur, e tingués en pau si mateix e les sues còses. E per tal, tots aquèlls qui contra açò venen, deven esser fòragitats de la Comunitat axicòm á dissipadors d aquèlla[1] ».

*
* *

Il nous faut maintenant tirer quelques conclusions générales des nombreux extraits que nous avons donnés de l'œuvre théologico-politique d'Eximeniç.

Les solutions données aux principaux problèmes qui se posent dans le sein même de la Communauté, confirment ce que nous avions pressenti dans notre examen du *Regiment de Princeps*, à propos du Pouvoir Central et des collaborateurs du Prince.

Elève de l'Université médiévale de Toulouse, enseveli en terre devenue française, ami de la France, dont il cite volontiers les grands personnages, comme nous l'avons remarqué, et vante les qualités de politesse et d'élégance, Eximeniç est un esprit latin clair, précis et fin.

Eminemment pactiste, partisan libéral d'une discipline sociale modérée, autant que de garanties effectives de bon gouvernement, solidariste, ami des travailleurs qui sont l'espoir des

1. *Dotzè*. Part. III, idem.

cités prospères, ennemi déclaré des inutiles, des paresseux, des parasites et des mauvais citoyens, le grand polygraphe catalan demeure, encore aujourd'hui, une des gloires les plus brillantes de sa petite patrie méditerranéenne.

Mystique populaire, malgré son érudition, ce franciscain ne perd jamais de vue la pratique de la vie, il dirige les consciences et les communautés, avec le bon sens tranquille des hommes pieux, nourris dans la familiarité des meilleurs auteurs, païens et chrétiens. C'est le type de ces mystiques de l'Espagne ancienne, dont le caractère harmonieux, à la fois contemplatif et actif, éclaire les moindres gestes à la lumière brillante de ses rêves enthousiastes.

On a parfois contesté son originalité, le prenant pour un laborieux et patient compilateur. Eximeniç cite en effet tant d'écrivains, surtout dans son *Crestià*, que sa personnalité demeure un peu effacée à première vue. Il invoque, en homme modeste, les moralistes et les philosophes arabes, tels qu'Avicenne ou le médecin Razès, des rabbins juifs connus de son temps, au lieu d'avancer tout de suite sa propre opinion. Socrate, Aristote, Sénèque, Cicéron, Balbus, lui sont familiers, et parmi les auteurs sacrés : saint Jérôme Lactance, surtout saint Augustin, ce qui nous fait croire qu'il fut augustinien comme d'autres Catalans franciscains ou laïques, d'autant plus que les premiers chapitres du *Terç* sont d'une théologie identique à celle des disciples de l'évêque d'Hippone. Il connait également Gondisalvi et Isidore de Séville, dont il rapporte des passages intéressants.

Peut-être enfin Eximeniç fut-il plus ou moins lié avec le parti des franciscains exaltés, partisans de réformes laïques et ecclésiastiques, qui répètent ou commentent les prophéties du prétendu Cyrille et celles du pseudo Joachim de Flore.

Si le Gironais ne savait pas le grec, langue à peu près ignorée des chrétiens du XIV[e] siècle, surtout en Catalogne, il avait fait de bonnes études latines à Toulouse et connaissait bien

l'hébreu. De plus, à son époque les *Etymologies* d'Isidore de Séville, la *Consolation philosophique* de Boèce, le *De Officiis* de Cicéron, la *Politique* d'Aristote, la *Cité de Dieu* entre autres ouvrages célèbres, avaient été bien traduits en langue vulgaire. Des compilations, telles que la *Doctrina moral cullida de diversos*, les *Dits de Filosofs*, alimentaient aussi l'érudition catalane au XIVe siècle et faisaient partie du bagage littéraire des gens d'esprit.

Peu importe, si Eximeniç revêtit ses propres opinions d'un manteau commode de citations, sans doute pour atténuer leur hardiesse ou ne point blesser protecteurs et amis, l'expérience du confesseur des rois, du conseiller politique des Jurats de Valence, dirigea réellement l'œuvre complexe dans les sens pratiques et nobles, très chrétiens, que nous avons indiqués, comme en témoignent la profondeur et le réalisme d'observations, de considérations, parfaitement personnelles, glissées, avec modestie, au milieu des fleurs brillantes cueillies dans le riche jardin des Lettres profanes et acrées.

Le *Crestià* est non seulement un miroir de la vie médiévale hispanique méditerranéenne, mais une œuvre d'art véritable, portant l'empreinte particulière du tempérament d'Eximeniç.

J. H. PROBST.

ÉTUDES

SUR QUELQUES *COMEDIAS*

DE LOPE DE VEGA

I. — « EL DUQUE DE VISEO »

Dans la production dramatique, immense et prodigieusement variée, de Lope de Vega, presque aucun ouvrage n'a été jugé aussi différemment, par les critiques et les historiens littéraires, relativement à sa valeur esthétique, que le drame où le grand poète théâtral a peint le sort tragique du jeune prince de Portugal connu sous le nom de duc de Viseu (ou Viseo en espagnol). Lord Holland[1] condamne, du haut de son classicisme implacable, cette pièce comme l'une des plus *wild* et irrégulières du poète : non seulement la règle des trois unités y est négligée, mais les détails sont souvent « as undignified and even ridiculous, as they are unnatural » (comme exemple *instar omnium*, il en cite le soufflet donné à Doña Inés par le duc de Guimarães), la scène finale est atroce, et les bons endroits, qui pourtant ne manquent pas tout à fait, sont moins fréquents que dans la plupart des œuvres dramatiques de Lope.

---

1. *Some accounts of the lives and writings of Lope Felix de Vega Carpio and Guillen de Castro*, vol. I, Londres 1817, p. 142 et suivantes.

Au contraire, Enk[1] met en relief les qualités réelles et considérables du drame, dont il est facile d'ailleurs, dit-il, de critiquer les défauts de composition. Il y a deux actions dans la pièce, mais elles sont unies par l'intention poétique. Celle-ci est, selon Enk (bon Autrichien loyal de la première moitié du XIXe siècle), le principe de loyauté présenté avec un art admirable sous sa forme la plus noble et la plus sérieuse. De même, l'art du poète se montre dans la peinture des caractères, sobrement et clairement indiqués, notamment ceux des quatre frères Braganza et du duc de Viseo; dans les motifs non moins que dans les situations, lesquelles sont données d'une façon concise, sans aucun superflu; enfin, dans la diction vraie et forte, libre de jeux de mots, d'hyperboles et d'autres excroissances qui déparent assez souvent le style de Lope. L'esprit de la poésie populaire plane sur ce drame, où le poète sans doute (c'est l'avis du critique autrichien) fait usage de *romances* portugais ou castillans, opposés évidemment aux véritables faits historiques, tels que nous les connaissons par les historiens du temps, mais empreints de l'image légendaire que le peuple s'était formée des héros du sinistre événement advenu sous Jean II de Portugal.

Schack[2] raconte sommairement le contenu de la pièce. Nous traduirons ici ce résumé, afin que le lecteur comprenne mieux les observations qui vont suivre, sur le sujet et la manière dont Lope l'a traité.

Dans *El Duque de Viseo*, le sort de Jean[3] de Braganza et celui du duc de Viseo sont réunis pour un tableau tragique. Jean II, roi de Portugal, excité par un favori intrigant, Don Egas, à soupçonner les quatre frères de la maison de Braganza, les fait mettre en prison. Le duc de Viseo, cousin du roi, tente des démarches auprès du souverain en faveur des

1. *Studien über Lope de Vega Carpio*, Vienne 1839, p. 125 et suivantes.
2. *Geschichte der dramatischen Literatur und Kunst in Spanien*, 2e édit., II, Francfort 1854, pp. 317-319.
3. En réalité : Fernand.

prisonniers, par l'intercession de Doña Elvira, qu'il aime, et à laquelle le roi aussi fait la cour; mais le monarque est également prévenu contre lui, à cause des calomnies insidieuses de D. Egas, et le soupçonne d'aspirer à la couronne royale, car Viseo est très aimé du peuple. Le roi fait appeler le duc, l'exile dans ses terres; en écartant un rideau, il lui montre le corps de Jean de Braganza décapité[1]; le sort de celui-ci lui devra servir d'admonition. — Viseo se retire alors dans ses terres, et ne se rend que de temps à autre, déguisé, à Lisbonne, pour voir Doña Elvira. Il rencontre par hasard un soi-disant astrologue, qui lui prédit que le temps viendra où il sera couronné. Un jour qu'il donne une fête à ses paysans, ceux-ci, en plaisantant, le proclament roi et lui mettent une couronne de fleurs sur la tête. Ce jeu est rapporté à la Cour, et les ennemis du duc s'en servent pour préparer sa chute. Le duc s'est rendu une fois encore, déguisé, à Lisbonne; il parle à Doña Elvira, à travers la grille de sa demeure, et elle lui jette une lettre; en voulant y répondre, il lui fait parvenir, par mégarde, la prédiction astrologique. Le roi s'est introduit dans la chambre de Doña Elvira et lui arrache le papier. Il veut qu'elle épouse Don Egas, mais elle refuse. Le duc reste seul dans l'obscurité de la nuit. D'une maison voisine, il entend une chanson triste, qui l'avertit de prendre garde, afin qu'il ne subisse pas le sort de Braganza; puis il aperçoit, au coin de la rue, un crucifix devant lequel brûle une lampe. Il s'en approche pour lire la lettre reçue. Tout à coup, une clarté mystérieuse se détache du crucifix, et Jean de Braganza, revêtu du manteau blanc de l'ordre du Christ, orné de la croix de cet ordre, se montre à lui; trois fois, le spectre lui adresse ce cri : Gardez-vous du roi!

— Le roi, encore plus excité par D. Egas contre le duc de Viseo, ordonne à celui-ci de paraître devant lui; lorsqu'il se trouve en sa présence, il le tue de sa propre main. — Puis il donne les terres et les dignités de l'assassiné au frère de celui-ci, D. Manuel, en lui disant que le sort du frère lui devra servir d'exemple. Un rideau est tiré : on voit le duc mort, la couronne et le sceptre à ses pieds, et à côté de lui Doña Elvira, que la douleur a tuée. Enfin, il est rapporté que D. Egas a été

1. Le crime dont on l'a puni est d'avoir insulté Doña Inés, dame de la reine, dans le palais même du roi, parce qu'elle l'avait injurié en paroles (c'est ici qu'est placé le fameux soufflet déjà mentionné), et d'avoir refusé ensuite de l'épouser; ce mariage serait, selon la volonté royale, le seul moyen d'apaiser la colère du souverain et de calmer la fierté outragée de la dame.

assassiné par un domestique du duc, et le roi laisse entrevoir qu'il est déjà persuadé que Viseo est tombé victime d'une trahison.

Grillparzer[1], l'homme qui a su apprécier le mieux la vraie grandeur de Lope de Vega, sans pourtant oublier ni cacher ses imperfections, parle avec respect et bienveillance de cet ouvrage du poète qui faisait, pendant bien des années, les délices de sa solitude mélancolique et de sa vieillesse souffrante. Il dit qu'un jeune poète allemand assez connu, mais qu'il ne nomme pas, l'avait proclamé devant lui la meilleure pièce de Lope; et il ajoute que le renom de *El Duque de Viseo* semble être grand dans la patrie de son auteur. Après l'avoir lue, il note dans ses cahiers que c'est assurément une pièce remarquable, bien qu'elle soit loin d'être la meilleure des ouvrages dramatiques du célèbre Espagnol. Il l'appelle « historique », parce qu'elle contient plutôt un événement qu'une action, la passivité du duc de Viseo étant trop saillante. Mais Lope n'a pas voulu peindre le duc comme il était vraiment d'après les relations authentiques des historiens : il l'a peint tel que la tradition avait conservé sa personnalité idéalisée, non coupable et toutefois poursuivi par le malheur. « Et les poètes du genre de Lope ont toujours raison, même lorsqu'ils commettent des erreurs. » C'est l'effet naturel et non l'effet voulu, qui donne son prix à la plupart des *comedias* de Lope; et le merveilleux fait aussi, pour lui, partie du naturel, comme dans la belle scène du spectre, préparée si admirablement par le chant lugubre d'une chanteuse invisible aux spectateurs. Du reste, l'intention recherchée, dont abuse Calderón, n'est point rare — quelquefois même outrée — chez son prédécesseur, dit Grillparzer. Mais en voulant citer un exemple des intentions trop subtiles et en même temps trop rapides pour être saisies par le public — il n'est pas loin, tout en le blâmant, de défendre aussi un peu son poète favori

1. *Studien zum spanischen Theater* (Sämtliche Werke, vol. 17), Stuttgart, s. a., pp. 108-111.

contre l'accusation d'être superficiel. Grillparzer, lui-même, est tombé, semble-t-il, dans l'abus de la subtilité. Dans la dernière scène, on voit Doña Elvira morte « con la mano en la mejilla ». Aux yeux de Grillparzer, cela doit rappeler le soufflet sur la joue de Doña Inés, qui avait causé tant de malheurs ! Mais la joue dans la main n'est ici, sans doute, qu'une manifestation naturelle et habituelle de douleur. « Por lo perdido no estés mano en megilla », lit-on dans *El Libro de Buen Amor* de Juan Ruiz (str. 179).

Pour A. Schaeffer[1], ce drame n'est pas une véritable tragédie, car il manque de héros, et les personnages des quatre frères dominent trop dans les deux premiers actes. Mais, malgré la construction manquée, l'action est intéressante, émouvante même, et le langage poétique non moins que la peinture des caractères assureront toujours un rang élevé à cet ouvrage de Lope de Vega.

Les éloges de Menéndez y Pelayo[2] sont plus modérés. Quant au manque d'unité de l'action, dont on a accusé l'auteur, il prend la défense de Lope : la dernière partie du drame, c'est-à-dire celle où Viseo joue le rôle principal, est en vérité une évolution du commencement, mais elle aurait dû être mieux préparée, car on ne peut nier que le personnage central des deux actes soit Guimarans et non le jeune duc. Le troisième acte renferme de grandes beautés, dit-il, surtout les dernières scènes — à partir de celle du spectre — où le dénouement fatal se rapproche avec un effet si puissant sur les âmes des spectateurs. Quant au style poétique, Menéndez y Pelayo ne cache point l'admiration qu'il ressent pour le charmant et inépuisable versificateur, admiration à laquelle même l'ennemi acharné de Lope au XVIIIe siècle, Montiano y

1. *Geschichte des spanischen Nationaldramas*, I, Leipzig 1890. pp. 191-192.
2. Obras de Lope de Vega, édition de l'Académie espagnole, vol. X, Madrid 1899, Introduction.

Luvando, n'avait pu se soustraire en parlant de *El Duque de Viseo*. Mais, d'autre part, l'appréciation du critique espagnol moderne, touchant certains détails de la pièce, est presque aussi sévère et du XVIIIe siècle que celle de Montiano. L'intrigue de D. Egas lui semble trop grossière pour décevoir un prince aussi sage que le roi Jean II ; il est assez mécontent des péripéties d'amour inventées par Lope ; et les deux motifs de la mort de Guimarans, l'un la vengeance d'Egas, parce qu'on l'accuse d'avoir du sang maure dans les veines, l'autre le soufflet fatal et le refus d'épouser Inés, parce que son orgueil nobiliaire se défend de « casarse á bofetones »[1], lui semblent « á cual más ridículo » : de telles choses appartiennent à la *farsa* et à l'*entremés*.

Dans la scène du jeu royal, Lope se plagie lui-même, selon l'avis de Menéndez y Pelayo, car il avait déjà employé ce motif, et plus naturellement, dans *Contra valor no hay desdicha*. (Mais cette pièce, dont le sujet est tiré de l'histoire de Cyrus, est-elle vraiment antérieure[2] au drame de l'histoire portugaise ? Menéndez y Pelayo n'en dit rien dans son introduction à *Contra valor no hay desdicha*. Et ne s'agit-il pas plutôt ici d'un de ces motifs courants qu'on rencontre toujours çà et là dans le théâtre espagnol du XVIIe siècle ?

Sans entrer dans une discussion esthétique sur la valeur

1. Grillparzer, accoutumé aux hardiesses de Shakespeare et des romantiques, n'avait pas été choqué par ce moyen d'effet un peu bruyant, il faut le reconnaître, mais expliqué par le sang méridional de celui qui l'applique, et par le caractère et les procédés peu aimables de la dame. Il se contente de remarquer (*Studien*, etc., p. 46), avec une curieuse expression, que « Lope aime beaucoup les soufflets ». De fait, on en rencontre aussi dans *El caballero del Sacramento*, dans *La obediencia laureada*, *Los jueces de Castilla*, et peut-être ailleurs.

2. *Contra valor*, etc., fut publié dans le 23e vol. des *Comedias* de Lope (1638) ; elle existe comme *suelta* sans année d'impression (XVIIIe siècle) ; on n'en possède pas le manuscrit. *El Duque de Viseo* fut imprimé en 1615. Rennert, *Life of Lope de Vega*, pp. 502 et 505.

absolue de *El Duque de Viseo* comme œuvre d'art, et sans nier la justesse de plusieurs des objections émises contre le plan et l'exécution du plan de ce drame, il y aurait certainement lieu à en souligner les traits caractéristiques, dont quelques-uns, précieux, qui le distinguent, et qui se rattachent non moins au génie particulier de Lope, qu'à l'esprit de son temps et au genre de sources où il puisait, lorsqu'il traitait un sujet historique. Nous noterons d'abord ce qu'il y a d'instantané et de plein-air dans cet ouvrage du poète naïvement naturaliste : il a été touché lui-même sincèrement, bien que fugitivement, par une figure ou par une situation, et l'impression se transmet aussitôt au lecteur ou au spectateur impressionnable. Ceci s'applique par exemple au protagoniste ou, pour parler correctement, au personnage qui a donné au drame son titre. Le malheureux jeune prince, doux et aimable, généreux et sympathique, possédant toutes les qualités d'un gentilhomme et d'un chevalier accompli, n'a jamais songé à capter la faveur du peuple, qui est venue à lui tout spontanément, encore moins à bâtir sur elle des projets séditieux contre le monarque. Il est excessivement loyal, presque sans ambition, bien qu'il eût préféré la vie militaire à l'oisiveté brillante de la Cour; et il aimerait par-dessus tout vivre toujours en paix à la campagne. Cependant — et voilà un trait vraiment humain — il ne laisse pas que d'être flatté par le présage de « l'astrologue », quoique sa croyance à l'astrologie et à celui qui a tiré l'horoscope ne soit pas bien ferme. Mais tout ce que le pauvre duc fait, ou ne fait pas, ne sert qu'à lui attirer l'envie et la haine du sombre despote et à le pousser dans l'abîme. Enfin, contrarié en tout par son cousin et beau-frère, même dans ses amours, sa patience angélique est presque épuisée : il est visiblement en colère, quand il entre pour la dernière fois dans le palais royal, où il va être tué; voilà encore un trait magistral du poète, qui a su néanmoins revêtir son héros des insignes d'une loyauté idéale jusqu'au

bout. On pourrait citer d'autres exemples de la peinture chaude, impressionniste et impressionnante du poète. Nous nous bornerons à indiquer la manière dont il fait ressortir la fidélité et l'humour rustique du bon serviteur Brito[1], et les deux ou trois traits de pinceau, si légers, qui ont formé la figure passagère et gracieuse de la jeune fille qui couronne de fleurs le seigneur vénéré assis parmi ses villageois.

Mais c'est en regardant de plus près les récits touchant l'histoire, véritable et poétique, du duc de Viseo que l'on verra pourquoi Lope de Vega a conçu son drame ainsi et en a présenté de la sorte les personnages principaux, et même on aura les raisons de sa composition, si défectueuse selon le jugement de la plupart des critiques.

Voici, brièvement exposé, l'ensemble des faits principaux que nous fournit l'histoire portugaise[2]. Alphonse V, roi de Portugal (1448-1481), était d'un caractère faible et inconstant, quelquefois clément et aimable, parfois brutal et vindicatif, fort dévot, diplomate maladroit et mauvais régent, rempli de projets fantastiques, toujours prêt à se jeter dans des guerres,

1. L'altercation entre celui-ci et sa femme rappelle les *pasos* du vieux Lope de Rueda.

2. Comparez Ruy de Pina, *Chronica de D. João II* (ne fut imprimée qu'en 1792, dans les *Ineditos* de l'Académie Royale de Lisbonne, II); Garcia de Resende, *Vida e virtudes e bondades de D. João II* (la première édit. est de 1545; R. s'appuie beaucoup sur le récit de Pina); Ant. Nebrissensis, *Rerum a Fernando et Elisabe gestarum decades II* (Granada, 1545); Zurita, *Anales de Aragon*, II, part. 2 (Zaragoza, 1579); Mariana, *Historia general de España*, l. 24, ch. 23; M. Faria y Sousa, *Epitome de las historias portuguesas*, Madr., 1628; Ag. Man. de Vascóncellos, *Histoire de Jean II* (traduction française de 1641, original esp. de 1639); H. Schäfer, *Geschichte von Portugal*, II, Hambourg, 1839; Liske, *Viajes de extranjeros por España y Portugal en los siglos XV, XVI y XVII*, traducidos por F. R[ozanski], Madr. s. a.; Menéndez y Pelayo, Introduction au vol. X des *Œuvres* de L. de V.; J. P. Oliveira Martins, *Historia de Portugal*, I, Lisbonne, 1901 (6e édit.). Je ne cite que les ouvrages que j'ai consultés moi-même.

où il se montrait valeureux, et gagna le surnom d'*Africano*, mais qui épuisèrent les forces du pays et appauvrirent le peuple. En vrai prince du moyen âge, il prodiguait des donations énormes de terres et d'argent aux grands vassaux de la Couronne pour leurs services dans la guerre. Parmi ceux-ci, la maison de Braganza ne tarda pas à dépasser tous les autres. Elle descendait d'un fils naturel, — mais légitimé en 1401, — du roi Jean Ier et d'une dame noble portugaise; son chef, le duc Fernand Ier, qui mourut en 1478, avait été nommé en 1471 gouverneur de Portugal pendant la campagne africaine du roi. Fernand de Braganza avait quatre fils : Fernand Ier, né en 1430, comte, plus tard duc de Guimarães, enfin duc de Braganza à la mort de son père, — c'est lui qui commandait en chef l'armée pendant la campagne d'Afrique de 1471 ; — Jean, marquis de Montemor, connétable du royaume; Alphonse, comte de Faro, et Alvaro (de Portugal). Tous les quatre étaient de grands seigneurs, avaient épousé de riches héritières, et menaient grand train, surtout le duc de Guimarães, homme plein de talent et de fierté, aimant le faste, et aimé du peuple, qui l'appelait aussi *Africano*, à cause de ses exploits guerriers. — Après la mort d'Alphonse V, l'état des choses commença bientôt à changer. Car Jean II, fils et successeur du « bon » roi, était homme d'une tout autre trempe que le père. C'était un roi de la Renaissance, bon politique à la Louis XI, tendant à briser le pouvoir de la noblesse feudataire. Son maintien est décrit comme digne et grave; son habillement toujours très soigné, sa force corporelle extraordinaire, et il était cavalier adroit, chasseur passionné, etc. Son caractère sombre et dur, dénué de ce qu'on appelle bonté du cœur, se manifestait d'une certaine manière dans son parler lent et même difficile, sans trace d'éloquence gracieuse, mais sage et parfois tranchant. Lorsqu'il se fâchait, les veines, dans le blanc de ses yeux, rougissaient à faire peur. Il était doué de beaucoup de talents naturels, d'une grande perspicacité, d'une

mémoire prodigieuse, et il s'appliquait aux affaires gouvernementales avec assiduité et habileté, ayant un sentiment profond de sa dignité et de ses devoirs comme roi. L'on comprend qu'avec de telles qualités, Jean II dut se heurter aux Braganza, puissants et arrogants. Déjà, du vivant de son père, comme régent du royaume durant les dernières absences de cet éternel voyageur, il avait eu des démêlés avec le duc Fernand II, bien qu'il existât entre eux des relations de parenté. Le duc de Braganza était le mari d'Isabelle, fille d'un frère d'Alphonse V, et le prince Jean avait épousé (1470) une sœur de la duchesse Leonor, dont la beauté et la douceur de caractère ont été célébrées par les chroniqueurs; de ce mariage naquit, en 1475, un fils, l'infant Alphonse, avant l'avènement des parents au trône royal.

Le combat éclata à la suite des premières *cortes* du règne de Jean II, tenues à Evora (novembre 1481). La forme de prestation du serment de fidélité donna déjà lieu à des disputes, et encore davantage le coup politique que le roi dirigea contre les grands *donatarios* en demandant qu'on examinât leurs droits, surtout à l'égard de la juridiction dans leurs propriétés. Afin de trouver les raisons de protester contre cette démarche du roi, le duc de Braganza fit faire des recherches dans ses archives à Villaviçosa. Par hasard, un gentilhomme de la maison du duc découvrit qu'il y avait là une correspondance compromettante entre le duc et la cour de Castille. Épouvanté, il vint le dire au roi, qui fit prendre copie des lettres, copie qu'il conserva. Presque en même temps, le connétable (le marquis de Montemor) l'avait offensé, — sans le vouloir, à ce qu'il semble, — et s'était attiré une sévère réprimande de l'irritable souverain. Montemor, à son tour, se laissa entraîner par la colère à proférer des propos blessants contre le roi, qui l'exila de la Cour. Il se plaignit au roi d'Aragon et à la reine de Castille; dans sa première lettre, il parla du roi Jean en des termes si passionnés, que le roi Ferdinand et la

reine Isabelle ne purent l'accepter. En 1483, le duc de Braganza faisait visite au roi Jean à Almeirim ; un jour qu'ils étaient seuls dans la chapelle du palais, le roi lui dit qu'il avait connaissance de sa conjuration contre lui, mais qu'il lui pardonnerait, pourvu qu'il renonçât à ses plans. Bien que le duc protestât de sa loyauté, la conspiration s'étendit, parce que le duc pensa que les paroles du roi avaient été dictées par la crainte. On continua à chercher un appui en Espagne, et les quatre frères résolurent, dans une réunion secrète, à Vimieiro, de s'opposer ouvertement à l'entrée des corrégidors royaux dans leurs villes et sur leurs terres. Cependant, le roi, averti toujours et de tout par des espions, n'attendait que l'achèvement des négociations entre le gouvernement portugais et les royaumes de Castille et d'Aragon, lesquelles avaient duré longtemps ; et peu de jours après leur heureuse conclusion, grâce à la prudence du roi de Portugal, celui-ci fit arrêter le duc de Braganza à Evora, pour crime de haute trahison (le 29 mai 1483). Après une courte plaidoirie, on condamna à mort le duc, qui avait pensé qu'il ne s'agissait que de prison, et il eut la tête tranchée publiquement, le 20 juin ; il garda jusqu'au dernier moment sa résignation chrétienne et sa dignité tranquille. Le roi s'empara d'un grand nombre de villes et de châteaux-forts, qui avaient appartenu aux Braganza. Quant aux trois frères du duc, ils se réfugièrent en Espagne ; le marquis de Montemor fut décapité en effigie.

Mais la noblesse portugaise était furieuse et se conjura de nouveau secrètement contre le roi. Pour son chef, elle avait désigné Don Diogo, duc de Viseu, frère de la reine, cousin du roi et héritier présomptif du trône. Ce jeune prince, bien doué, n'avait jamais eu à souffrir de mauvais traitements de la part de son cousin, qui avait l'intention de faire de lui l'époux de sa sœur, mais qui ne lui confia pourtant pas de commandement militaire (bien qu'il eût combattu tout jeune dans les campagnes d'Alphonse V en Castille) et le tenait le plus sou-

vent près de lui à la Cour, quand Viseo (nous continuerons à l'appeler ainsi) ne séjournait pas en Espagne à cause de la *terçaria*, dont il avait été nommé l'un des garants. Cette *terçaria* datait de la paix conclue en 1479 entre le Portugal et Castille, où il fut stipulé que le fils de Jean, Alphonse, irait épouser un jour Isabelle, fille du couple royal de Castille-Aragon. Les deux enfants furent installés à Moura, et bien surveillés, jusqu'à ce que le mariage pût avoir lieu. Mais, en 1483, le roi Jean obtint par ses négociations que son fils fût délivré de cette sorte de prison, et les ducs de Braganza et de Viseo accompagnèrent le petit prince à Evora, où son père le reçut avec de grandes démonstrations de joie, et porta, peu après, le coup décisif au duc Fernand. Viseo s'était déjà rapproché des Braganza d'une manière compromettante : il avait pris part au colloque des quatre frères à Vimieiro, et après l'arrestation du duc de Braganza, le roi lui dit, en présence de la reine, qu'il avait de fortes raisons pour le punir sévèrement, mais qu'il lui pardonnait. Viseo baisa respectueusement la main du roi. Néanmoins, il se laissa séduire par les flatteries des nobles, qui se conjurèrent à Santarem : on assassinerait le roi Jean à son retour d'un voyage par mer, le jeune infant Alphonse serait proclamé roi, mais le véritable chef de l'État serait le duc de Viseo. On stimula l'ambition de ce dernier en lui peignant sa dépendance au roi comme une sorte d'esclavage ou de prison honteuse. Le plan échoua complètement, le roi ayant été averti à temps, et le 28 août 1484, il fit appeler le duc à Setubal. En présence de trois gentilshommes seulement, Jean II accabla son cousin de reproches véhéments, et après une courte discussion, il lui enfonça son poignard dans la poitrine. Viseo tomba mort sur-le-champ. Aussitôt, le roi ordonna qu'on fermât les portes de la ville, chercha à s'emparer de tous les conspirateurs, fit publier de sévères édits et exposa aux yeux du peuple le corps sanglant du prince assassiné. Un voyageur polonais qui se trouvait à Lisbonne lorsque cet

événement se passa, raconte qu'il entendit dire que le duc porta le premier la main sur le roi, qui le tua en se défendant. Des historiens du XVII[e] siècle rapportent une autre tradition : le roi aurait reçu le duc en grande pompe, entouré d'une foule de courtisans, et lui aurait demandé : « Que feriez-vous, mon cousin, si un homme songeait à vous tuer ? » Le duc, troublé, lui aurait répondu : « Je le tuerais moi-même. » Sur quoi le roi se serait écrié : « Alors, vous avez prononcé votre propre sentence de mort », et l'aurait poignardé. — Manuel, le frère cadet de Viseo (né en 1469), plus tard roi, connu sous le nom de Manuel le Grand, était malade, alité même, à cette heure ; mais le roi le somma de se présenter devant lui, lui dit qu'il avait tué son frère et lui donna les possessions de celui-ci et les titres de duc de Beja et de marquis de Viseo, avec la promesse qu'il deviendrait son héritier présomptif. Manuel s'agenouilla en pleurant et baisa la main du roi.

Quels matériaux a pu employer le grand dramaturge espagnol, outre sa puissante fantaisie, pour construire son drame, pour condenser en trois actes versifiés, à sa manière habituelle, cette histoire tragique et riche en incidents ? Il a pu connaître (parmi les livres cités), et sans doute il a connu, en y puisant, les récits contenus dans les ouvrages de Nebrija et de Zurita, de Mariana et de Resende (c'est-à-dire Pina). Il est invraisemblable que Manuel Faria y Sousa ait pu exercer une influence sur cette pièce, comme le pense Menéndez y Pelayo : ce n'est qu'en 1619 qu'il s'établit à Madrid, où il devint l'ami de Lope de Vega, auquel il dédia, en 1623, ses deux premiers livres, l'un publié à Madrid, l'autre à Lisbonne. Son *Epitome de las historias portuguesas* ne parut qu'en 1628. Un autre historien portugais, qui vivait hors de son pays et écrivait en espagnol, aurait pu influer sur Lope, quand il traitait ce sujet de l'histoire de Portugal. C'est Agostinho Manoel de Vasconcellos, dont nous avons cité la *Vida y acciones del Rey D. Juan II.* Partisan du duc Jean de Braganza, il préparait de son mieux

l'avènement de celui-ci au trône de Portugal; plus tard, il conspira contre le roi Jean IV et fut décapité à Lisbonne en 1641. Il y a des points de ressemblance entre la manière dont Lope envisage les personnages et les événements du drame et celle de Vasconcellos; mais aucune trace ne nous révèle qu'il ait pu connaître personnellement l'historien portugais, dont l'ouvrage fut publié en 1639.

Il faut prendre aussi en considération, accessoirement, la tradition orale et la conception populaire, non moins que le maintien politique du gouvernement espagnol envers le Portugal, à l'instant où le poète esquissa son drame. Nous en parlerons tout à l'heure. Mais il existe encore une source qu'on a négligée jusqu'à présent, à ce qu'il me semble. — Menéndez y Pelayo parle[1] d'un *romance* espagnol semi-artistique (*Primavera y Flor* de Wolf et Hoffmann, nº 108; *Romancero general* de Duran, nº 1242). Ce *romance*, assez faible, qui commence ainsi : « Quéjome de vos el Rey », contient les plaintes de la duchesse de Guimarães sur la mort violente de son mari; il a été imprimé d'abord dans le *Cancionero* d'Anvers, sans date, et Menéndez y Pelayo le croit presque contemporain de l'événement historique. Il ne présente aucun rapport avec la pièce de Lope, et sa forme est si vague qu'il a pu être pris pour un des *romances* sur D. Alvaro de Luna[2]. Mais tout à côté de ce *romance*, il y en a un autre, dans le *Romancero* de Duran, sous le nº 1241, que je transcrirai ici :

Los grandes de Portugal
Se muestran muy enojados :

1. Dans l'introduction à la pièce (édition de l'Académie esp.), dans le volume supplémentaire au recueil de Wolf et Hofman et dans le *Tratado de los romances viejos*.

2. *Pliego suelto* de 1637 à la Bibliothèque royale de Copenhage (voir E. Gigas, *Ueber eine Sammlung spanischer Romanzen in fliegenden Blättern in der Kgl. Bibliothek zu Kopenhagen*, dans « Centralblatt für Bibliothekswesen », II, 1885, p. 166).

Con grave queja de su rey
Muy gran odio le han tomado,
Y el duque de Guimarans
Es el que mas le ha mostrado,
El cual con sus tres hermanos
Se siente muy agraviado.
Por muy aspero le acusan
Y de no bien enseñado,
Porque muy mal los trataba
No haciendo d'ellos caso,
Siendo de su misma sangre
Y sus deudos muy cercanos,
Fuera de lo que su padre
Siempre los había tratado,
Y de la humana llaneza,
Con que era comunicado;
Agravando el mal presente,
Mirando en el bien pasado,
Y con este descontento,
Estando muy indignados,
Publicaban que era el Rey
Avariento en sumo grado,
Injusto, incapaz que el reino
Fuese por el gobernado :
Lo cual por el Rey sabido,
Mostrándose muy airado,
Dicen que les levantó,
O que fué de ello informado,
Que el Duque y sus tres hermanos,
Que se habían conjurado
De matar á su persona
Y de tomarle su Estado
Y darlo a su primo el duque
De Viseo, su cuñado,
Y por esto los prendió
Tomándolos descuidados,
Y procedió contra ellos,
Y el proceso sentenciado,
Fué el duque de Guimarans
En público degollado :
Esotros sus tres hermanos

Fueron todos desterrados,
Y al duque de Viseo
Perdonó por ser muchacho.
Y no dende á mucho tiempo
En que aquesto hubo pasado,
Publicó que aqueste duque,
Su primo, quería matarlo,
Y con otros caballeros
Que estaba ya conjurado :
Envió á llamar al Duque,
El cual vino á su mandado
De un pequeño lugar suyo,
Donde estaba aposentado.
En la cámara del Rey
Entró el Duque descuidado.
Viéndole el Rey ante si,
Que le maten ha mandado;
Pero teniendo respeto,
Nadie quiso ejecutallo,
Por ser su primo del Rey
Y ses también su cuñado.
El Rey, sacando un puñal,
Fué contra él muy airado,
Diciendole : — ¡Oh traidor! —
Y el Duque muy fatigado,
Viéndose llamar traidor,
Respondió muy denodado :
— Vos sois traidor, y mentís
En eso que habeis hablado. —
Díjole el Rey : — Tú pensabas
Levantarte con mi Estado
Y matarme á mí primero;
Pues mal te se ha ordenado,
Que si mi brazo me ayuda,
No verás lo que has pensado. —
Y abrazándose con él,
Dos puñaladas le ha dado,
Y dejándolo allí muerto
Entró dentro en su palacio,
Y preguntóle á la Reina
Con rostro disimulado :

— A quien quisiese matarme
Y alzárseme con mi Estado,
¿Qué os parece que merece
En pago de su pecado? —
La Reina le respondió :
— El que tal caso ha pensado
Muy cruel muerte merece,
Como traidor y malvado. —
Dijo el Rey : — Tened paciencia,
Que así he hecho a vuestro hermano. —

On voit que la valeur poétique de cette relation est presque nulle. L'auteur en est Alonso de Fuentes, dont les *Cuarenta cantos de historias peregrinas, declarados y moralizados* furent imprimés pour la première fois à Séville en 1550, et réimprimés ensuite plusieurs fois[1]. De nos jours, ce livre est très rare, et je ne le connais pas de vue, de sorte que je ne sais quelle explication et quelle morale Fuentes ajoute au *romance*. Mais on ne saurait méconnaître, à mon avis, la ressemblance qui existe entre le développement de l'action du drame et de celle du *romance* : jusqu'au vers « Y no dende á mucho tiempo », on peut juxtaposer le récit de Fuentes avec les deux premiers actes de *El Duque de Viseo ;* à partir de ce vers c'est l'action du troisième acte qui commence. De même, nous rencontrons, dans la relation de Fuentes, des traits caractéristiques de la pièce de Lope que nous ne trouvons pas aussi accentués ailleurs : le roi appelé « avariento en sumo grado » et « no bien enseñado » ; les courtisans qui n'obéissent pas au roi, lorsqu'il leur ordonne de tuer le jeune duc ; la demande

1. Comp. Durán, *Romancero general* (dans la *Biblioteca* de Rivadeneyra), II, 684 sq. ; Ferd. Wolf, *Studien zur Geschichte der span. und port. Nationalliteratur* (Berlin, 1859), p. 325 sq. ; Menéndez y Pelayo, *Tratado de los romances viejos,* II, p. 95 sq. ; id., *Historia de la poesia castellana en la Edad Media* (réimpression, dans ses *Obras*, des introductions aux volumes de l'*Antologia de poetas liricos castellanos*), I, Madrid, 1911-1913, p. 390.

adressée par le roi à sa femme après l'assassinat, et la réponse de celle-ci.

Il s'était formé en Espagne, peu de temps après la catastrophe, une légende favorable au duc de Viseo et hostile à Jean de Portugal. Les relations sociales et littéraires entre les deux pays y contribuèrent — à côté de l'antagonisme politique pendant son règne[1]. A partir de 1450, la poésie *palaciana,* influencée par la mode littéraire castillane, fleurissait à la cour portugaise, dans la noblesse du pays. Beaucoup de poètes portugais se servaient, alors et longtemps après, de la langue castillane. Le séjour du duc de Viseo en Espagne comme ôtage pendant les *terçarias* resserra les liens entre les deux nations, sinon entre leurs souverains, et laissa des empreintes directes dans la littérature poétique de l'Espagne (chez Gomez Manrique entre autres) comme dans celle du Portugal. L'exil en Espagne — où ils avaient déjà auparavant entamé des relations politiques — des frères Braganza et de leurs partisans eut encore plus d'influence. Plus tard, c'est le mariage projeté entre le jeune D. Alphonse de Portugal et l'infante de Castille, qui allait devenir un nœud entre les deux pays; mais cette clause du traité de paix conclu jadis par Alphonse V devint caduque par la mort prématurée du prince. Puis, le frère de Viseo étant monté sur le trône de Portugal, les exilés rentrèrent dans leur pays et y rapportèrent les souvenirs et les impressions des années passées en Espagne. La reine Isabelle la Catholique avait senti tant de douleur et tant d'indignation — disent les historiens espagnols — surtout à la mort de Viseo, qu'elle était sur le point de déclarer la guerre au roi Jean (lequel pourtant lui en

1. Voir Carolina Michaëlis de Vasconcellos, Histoire de la littérature portugaise, dans le *Grundriss* de Gröber (II, 2, Strasbourg, 1897), notamment p. 130 sq., p. 379; Id., « Estudos sobre o Romanceiro peninsular. Romances velhos em Portugal », dans « Cultura Española », 1908, p. 730 sqq., et 1909, p. 437 sq., 697 sqq.

imposait par ses qualités exceptionnelles, et qu'elle appelait « el Hombre »), si la guerre contre les Maures ne l'en avait empêchée. Au cours du XVI[e] siècle, l'esprit espagnol et l'esprit portugais fusionnent de plus en plus : ce n'est que vers la fin du siècle que le nationalisme lusitanien commence à redresser la tête ; mais alors l'indépendance du pays a succombé sous les armes de Philippe II. Ce roi tâcha d'établir une union durable entre les deux peuples ; et pendant le règne de son successeur, Philippe III, il sembla que cette pensée allait se réaliser, — justement à l'époque où Lope de Vega écrivit son drame. Toutes ces circonstances ont donné lieu à certain abaissement de la personnalité historique du roi Jean, malgré l'admiration pour ses exploits, à laquelle on ne pouvait se soustraire. La tradition orale gardait de préférence sa compassion pour les victimes de la sévérité du roi. Et même la plupart des historiens portugais, tout en décrivant les exploits glorieux de Jean II et en soulignant ses talents politiques et les traits remarquables de son caractère, ne manquent pas de faire mention de ses mauvais côtés[1] ; et quand ils parlent des conspirations des Braganza — dont la famille avait repris sa grande position sociale et ses richesses au cours du XVI[e] siècle et aspirait à la vice-royauté de Portugal sous la domination espagnole — et de Viseo, ils cherchent à atténuer le plus possible le crime des princes révoltés. Tel Resende, bien qu'il suive ordinairement le récit de Pina, secrétaire de Jean II, — et d'autres davantage. On conçoit que les historiens espagnols, spécialement Zurita, parlent du roi Jean en des termes durs et passionnés. Les frères Braganza, dit Zurita, fuirent à cause de « la persecucion y furia del rey, que fué un muy áspero y riguroso príncipe » ; plus loin « un príncipe

1. Jeronino Román, Diogo de Mela Pereira, et, en partie, Bernardo de Brito sont fort courroucés contre le roi (comp. A. M. de Vasconcellos, *op. cit.*, trad. franç., p. 287 sqq.).

en gran manera duro y severo, y en quien ninguna parte tenía el respeto de la clemencia y mansedumbre »; sur l'assassinat de Viseo il s'exprime ainsi : il y avait « diversos juicios, entre las gentes, atribuyéndolo algunos á la crueldád del Rey y el miedo que había concebido, que se habían conspirado para procurarle la muerte; y otros á la enemistad que tenía al Rey y Reina de Castilla ».

En prenant pour sujet d'une composition dramatique la chute de D. Fernand de Braganza et de D. Diego de Viseo, Lope de Vega dut modifier quelques traits dans la figure du roi. Sa dureté, son humeur farouche, sa conscience de la majesté royale, — tout cela était des traits essentiels qui donnaient de l'intérêt et du relief à ce caractère. Le surnom de « el Bravo » est sans doute une invention du poète, à l'imitation de D. Sancho el Bravo de Castille, qui fut tué devant Zamora par Vellido Dolfos. Mais le dramaturge créateur du théâtre national ne pouvait se borner à présenter le roi Jean comme Zurita, par exemple, l'avait décrit. Lui et son public étaient d'accord sur ce point. Pour eux, vivant à une époque où la royauté absolue, idée politique de Jean II, avait triomphé, le roi était « el Rey », remplaçant de Dieu sur la terre, envers lequel il fallait garder loyauté inébranlable toujours et à tout prix. Il n'est point nécessaire de citer des *comedias* espagnoles qui portent témoignage de cette manière de concevoir la Monarchie : tout le monde les connaît.

Aspero ó tierno, sea ley
En todo servir al Rey...
Tú, y cualquiera noble igual,
Al que es su rey natural
Debe este justo decoro.
(A. I, sc. 3, comp. sc. 13),

dit le duc de Guimarães[1] à ses frères dans une des premières

1. Lope appelle ainsi (et non Braganza) l'aîné des quatre frères, à l'instar des historiens espagnols et des *romances*.

scènes de la pièce de Lope dont nous traitons ici. — Mais Lope a accentué encore d'autres traits dans sa peinture du roi Jean. Le public de son théâtre ne pouvait se passer de beaucoup d'*amores* dans un drame, et un sujet portugais conviait plus qu'aucun autre à y introduire des intrigues d'amour[1].

El Rey, discreto y preciado
De galán, como lo es,
Tiene gusto portugués;
Finge amor, finge cuidado,

paroles de Dª Elvira, (*El Duque de Viseo,* a. II, sc. 1), la dame vers qui les hommages du roi se tournent, est cause d'une part de sa jalousie contre Viseo. Et qui plus est, la vie même de Jean II, dans sa jeunesse[2], fournit une attache sûre au poète : les amours du roi et d'une dame du palais, Ana de Mendoza, Espagnole, mère de son fils naturel D. Jorge; le duc de Braganza avait blâmé sévèrement ces relations, à la prière de l'épouse de Jean, ce qui ne servait qu'à augmenter l'irritation du monarque contre le puissant et riche vassal. — Ainsi, Lope a effacé en grande partie le côté politique du sujet, en accentuant d'autres côtés[3].

Cependant, pour motiver la manière d'agir du roi, il ne suffit pas à Lope de le peindre en guise de caractère dur et d'amant jaloux. Un « Rey » ne devait pas être présenté

1. Tirso de Molina, « La villana de Vallecas » a. II, sc. 5 : *Dª Violante.* Es enamorado? — *D. Juan.* Mas que un portugués. — Dans « Amar sin saber á quien » de Lope (a. II., sc. 4) est racontée une anecdote d'un Portugais qui pleurait, dit-il, d'amour « de ninguem ; mas choro de puro amor ». — Et il ne serait pas difficile d'ajouter d'autres citations à celles-ci.

2. Jean II n'avait que 28 ans en 1483. Ainsi, le connétable (« El Duque de Viseo », a. II, sc. 18) a quelque raison de le qualifier de jeune : « ¡Oh mal aconsejado rey mancebo! »

3. Tout à la fin du drame, — nous l'avons vu — il fait pénétrer subitement dans l'âme du roi un sentiment de repentir d'avoir suivi les conseils fallacieux de D. Egas.

comme tyrannique et envieux de son propre chef. Pour cela, le poète a inventé un favori, un courtisan, qui pense conquérir la faveur du roi et s'affermir dans sa position en calomniant les grands seigneurs du royaume, dont il a des raisons (pense-t-il) de se venger personnellement. Sur lui est chargée la plus grande responsabilité des événements tragiques. Il s'appelle Egas, nom portugais et espagnol; parmi le nombre restreint des *romances* qui traitent de l'histoire de Portugal, il y en a un, composé par Juan de la Cueva, sur « Don Egas Núñez qui délivra la ville de Guimarães du siège d'Alphonse de Castille » (Duran, *Rom. gen.*, nº 1235). Peut-être Lope s'est-il souvenu des Benegas ou Venegas, famille descendant d'un fameux renégat espagnol du nom de Reduan Benegas, « fils d'Egas » (XVe siècle). Car l'Egas de *El Duque de Viseo* a du sang non chrétien dans ses veines, et c'est justement cette circonstance, découverte et révélée par le connétable, frère de Guimarans, qui donne lieu à la vengeance de celui qui n'est pas *limpio de sangre*. Voici une chose que comprenaient les spectateurs de Lope au XVIIe siècle. Quant à la possibilité qu'un tel favori ait existé auprès du sombre roi Jean, elle n'est pas à rejeter tout à fait. A. M. de Vasconcellos raconte (p. 145 de la trad. franç.) du roi qu'il « disait que c'était une espèce de servitude d'avoir des confidents, et qu'il n'y avait point de faiblesse pareille à celle-là »; mais un peu plus loin (p. 147) : « Il ne laissait pas pourtant d'avoir quelques confidents, car il est impossible qu'un prince puisse bien gouverner sans communiquer son autorité à ses sujets. » « Il ne voulait point de grands ni de seigneurs pour le service de sa personne, mais des chevaliers particuliers, sachant qu'ils servent avec d'autant plus de fidélité et moins d'espérance, qu'ils dépendent plus absolument de leur Roi, et qu'ils se contentent de moins. » D'ailleurs, la figure d'Egas est un peu vaguement dessinée, surtout son maintien envers le duc de Viseo; on ne voit pas clairement s'il le loue avec hypocrisie, ou si la

noblesse d'âme du duc lui rend impossible de trouver des motifs de calomnie : ce n'est que vers la fin du drame qu'il se déclare ouvertement, pour ne pas perdre la faveur du roi irrité contre son cousin.

Guimarans et ses frères sont des chevaliers sans reproche. Point de conspiration, — Lope le répète jusqu'à la satiété. Les rois de Castille et d'autres royaumes sont leurs amis, mais ils ne sont pas conjurés avec eux. Même lorsqu'il s'agit de l'honneur offensé, ils se contentent de protester contre leur souverain sans le combattre : l'aîné des quatre meurt innocent.

C'est encore plus que de diminuer la culpabilité de Braganza, — en excusant en même temps le roi, — comme le fait A. M. de Vasconcellos (p. 116 de la trad. franç.). « Le peuple alléguait plusieurs autres raisons [de la haine du roi], lesquelles la modestie, avec laquelle il faut parler de la personne d'un roi, m'oblige de taire [malheureusement], d'autant plus que, faisant profession de dire la vérité, je ne saurais parler sinon comme d'une chose incertaine », et (p. 299, après avoir raconté la mort de Braganza) : « Au reste, il se faut remettre à Dieu touchant la vérité de tout ceci, et il ne faut point douter où [!] cette affaire est de la nature de celles dont les sages renvoient la connaissance à son tribunal, afin qu'il en juge comme d'un secret réservé à sa divine Majesté. » Faria y Sousa s'exprime dans la même direction, en son langage affecté (*Epitome*, etc.) : « Con una suerte de sospechas teñidas en evidencias, hizo fulminar processo juridico contra el Duque, i... pagó con un golpe grande, culpas que no lo eran, si en lo escondido de los Reyes tienen licencia de entrar los discursos populares. Mucho es oi menester para afirmar que no las tuvo, para afirmar que las tuvo tambien es menester mucho. Es lo cierto que no executó tal Principe la pena dellas sin creer que las tenia. » — L'auteur du drame s'est aussi éloigné de la vérité historique en présentant D. Alvaro comme le plus

hardi et le plus emporté, parce qu'il était le plus jeune. — L'épisode de la galanterie de jadis entre le connétable et Dª Inés — du reste sans importance pour l'action de la pièce — pourrait avoir été suggéré par les vers d'un chevalier portugais, Diogo de Melo e Silva, qui, à son retour d'Azamor, trouve sa dame mariée (*Cancioneiro Geral*, III, 308). Au sujet de la comparaison du connétable avec Scipion l'Africain (Aunque pudiera llamarte El portugués africano, a. I, sc. 3), on peut se rappeler que ce surnom était souvent donné par le peuple à ceux qui avaient combattu en Afrique, probablement aussi au marquis de Montemor qui avait conquis Tanger en 1471[1].

Pour ce qui est du personnage qui a donné son nom au drame, il est, selon Lope, sans aucun crime. Il est loyal au dernier point, chevaleresque, libéral, doux et bon à un point presque incroyable. Les historiens — pour ne rien dire de la tradition populaire — ne manquent pas ici de mentionner des traits que Lope voulut mettre en pleine lumière. Ruy de Pina dit que la conspiration et la triste fin de Viseo ne furent pas la suite de « sua condiçam natural, porque en suas manhas, vertudes e perfeições parecia de mui Real esperança, mas por hûa artificial incrinaçam de errados e nom fiees conselheiros. » Resende parle aussi des mauvais conseillers — l'évêque d'Evora était le véritable chef de la conspiration[2] — mais blâme sévèrement l'ingratitude et la légèreté du jeune duc. Plus expressifs sont les termes dans lesquels Vasconcellos consigne l'image qu'on avait transmise de D. Diogo de Viseo (trad. franç., p. 324) : « lequel étant extrêmement aimé des grands à cause de ses vertus, se montrait aussi libéral envers

1. Car. Michaëlis de Vasconcellos dans Cultura Española, 1909, p. 472.

2. Resende parle d'un D. Fernando de Meneses, frère de l'évêque, qui était au service du duc de Viseo; il périt sur l'échafaud après la mort de son maître. Dans la pièce de Lope, l'un des serviteurs de Viseo s'appelle Meneses.

ses amis qu'affable envers les étrangers. Les biens de la fortune et les dons de la nature ne lui manquaient point non plus : il était de belle taille, et avait un visage fort agréable, choses vaines en effet, mais auxquelles le peuple ne laisse pas que de se prendre. Il se moquait de la gravité, et aimait extrêmement ses plaisirs, porté à la douceur et à la prodigalité, et quelquefois à la dissolution ». Voilà une peinture qui se rapproche assez de celle de Lope de Vega. Également, la prophétie astrologique qui achève dans le drame la perte du duc, n'est pas sans fondement historique. « Neque derant... Astrologi et Mathematici, qui ex geneseos horoscopo illi regnum portenderent », dit Nebrija. Mariana parle aussi des astrologues, et tonne contre cette « gente vanísima, cuyas mentiras, bien que muchas y conocidas de todos, en todas las naciones han siempre corrido y correrán ». Vasconcellos rapporte (trad franç., p. 325) que l'ambition du duc fut stimulée et flattée par « les prédictions d'un astrologue, lequel, à ce que l'on disait, lui pronostiqua seulement la couronne au voyage qu'il faisait en Castille. Cette race superstitieuse de gens est extrêmement dangereuse, mais particulièrement aux princes ». Telle condamnation de l'astrologie fait bien le compte de Lope de Vega, qui ne manque pas d'attaquer et de se moquer de cette pseudo-science, dans la pièce dont nous nous occupons ici (par la bouche du valet Brito) et dans d'autres *comedias*, comme « El ausente en el lugar » et « Amar sin saber á quién ». L'apparition d'un spectre n'a pas été mentionnée avant Lope au sujet du duc de Viseo, semble-t-il. Néanmoins, le poète a pu en avoir idée par la tradition, qui dit qu'une telle vision apparut *au roi* après la mort de Braganza et avant la découverte de la nouvelle conjuration (Pina déjà le raconte, en célébrant le courage du roi à cette occasion), et encore : « qu'une autre nuit il parla avec l'âme de feu N. Coutiño, qui avait été son domestique. Le peuple disait que Dieu l'avait envoyé pour avertir le Roi de la conspiration contre lui. » (Vascon-

cellos, trad. franç., p. 323). C'est à la dernière version qu'il y aurait lieu de penser ici, sans doute. Le dénouement du drame, enfin, est placé à Lisbonne — comme beaucoup des scènes de la pièce, — non à Setubal. Lope avait été lui-même à Lisbonne lorsqu'il s'embarqua, en 1588, pour prendre part à l'expédition de l'*Armada* contre l'Angleterre. Des localités de la capitale (la place *do Rocio*) sont mentionnées, et les répliques qui parlent de la mer houleuse et des dauphins au dos bleu sont probablement un écho des aventures du jeune âge de Lope. Du reste, il suit en général les relations (celles de Pina, etc.), qui disent, qu'il se trouvait trois gentilshommes de la Cour présents avec le roi dans sa chambre, où il avait fait appeler son cousin (Lope leur donne d'autres noms que les véritables; il y fait aussi assister un quatrième gentilhomme, et D. Egas); mais quant aux paroles que le roi adressa, dit on, au duc avant de le poignarder, il s'en tient à la tradition que nous avons rencontrée dans le *romance* de Fuentes. Le poète s'écarte, sur ce point, de Nebrija et de Mariana (réfutés par Vasconcellos). Il faut, sans doute, voir l'effet des exigences théâtrales du temps, quand l'auteur fait sortir de scène le duc blessé à mort, afin que son cadavre puisse être présenté en tableau aux spectateurs. Nous trouvons nombre de scènes analogues dans les drames de Lope. Un des récits qui couraient dans le peuple immédiatement après le meurtre (ils ont été conservés par la narration du voyageur polonais Nicolaus de Popielovo, qui était à Lisbonne en 1484, narration publiée en 1878, par Liske), assure que la reine, ayant appris la mort de son frère, s'arracha les cheveux, tordit ses mains et se livra à des cris et des sanglots désespérés; le roi la menaça alors de l'impliquer dans la cause de son frère comme coupable de trahison. Ce trait se retrouve dans le drame.

Nous avons tenté ici de jeter un coup d'œil par-dessus l'épaule du *Fénix de los ingenios*, pendant qu'il est assis à sa table et que sa plume court rapidement, couvrant de carac-

tères nets et même très bien formés (voir les fac-similés de ses autographes) les douze *pliegos,* dont une *comedia* doit se composer selon l'*Arte nuevo.* Elle se dépêche, cette plume, car Lope n'aime pas le travail long et minutieux, et *el Autor,* avec sa troupe et le public du théâtre, attendent avec impatience la pièce nouvelle de leur poète favori. Nous avons vu comment des souvenirs et des sentiments personnels, l'atmosphère de la période et de la nationalité où il est placé et qui le domine sensiblement (car on pourrait dire que Lope de Vega, c'est l'Espagne), des idées saisies au vol et façonnées, des bribes de lectures et de traditions se présentent à son imagination, laissant leur empreinte dans l'ouvrage composé hâtivement, et pourtant non sans art. Et en essayant de regarder de plus près ce fragment d'une production exubérante qui s'appelle *El Duque de Viseo,* nous avons peut-être fait un pas vers un but qui ne manque pas d'importance : la connaissance des voies par lesquelles se bâtissaient dans le génie créateur ces tableaux pleins de la chaleur de la vie réelle, et qui en reproduisent les couleurs — comme aussi les inconséquences.

* * *

Lope de Vega a puisé, une autre fois, un sujet dramatique dans l'histoire de Jean II de Portugal. C'est dans *El Príncipe perfecto, comedia* en deux parties (à la fin de la 2e est promise une 3e, qui n'existe pas). Elle date des mêmes années que *El Duque de Viseo,* qui semble cependant avoir été écrite en premier lieu[1]. Mais ici, le caractère du roi, figure centrale, est tout différent de « D. Juan el Bravo », au tempérament dur et brutal, emporté et cruel. Pas de supplices ou de meurtres des princes de sa famille. Sur les Braganza et Viseo,

1. Comp. Rennert. *Life of Lope de Vega,* p. 527. — Menéndez y Pelayo, introduction au t. X de l'édition de l'Académie Espagnole.

pas un seul mot. Justice, piété filiale, sagesse, courage sublime et magnanimité ornent ce prince, dont la vie anecdotique se déroule, prenant son point de départ sous le règne de son père, dans la première partie (à côté des aventures amoureuses d'un chevalier, etc.). Entre autres choses, nous rencontrons ici le conte de l'apparition du spectre, conservé par Resende (d'après Pina), preuve de l'intrépidité prodigieuse du roi. C'est — en général — de Resende que le poète a tiré ses matériaux, mais en étouffant tout ce qui peut jeter une lumière défavorable sur le personnage de celui que ses admirateurs contemporains appelaient déjà « le Prince parfait », et dont Pina même ne cache pourtant pas certains défauts. Lope a inséré, en faisant figurer le roi Jean comme son héros, l'histoire que Boccace raconte de Pierre III d'Aragon (*Décaméron*, 9e journée, nouvelle 7), et qui a été dramatisée par Alfred de Musset dans *Carmosine.* Dans la 2e partie, le jeune infant Alphonse, fils de Jean II, et sa fiancée espagnole jouent les rôles principaux. Elle est dédiée au *Montero mayor* du prince royal (plus tard Philippe IV), avec une courte préface, où le poète — qui aimait assez à briller par l'érudition qu'il possédait (ou ne possédait pas) — cite dix ou douze auteurs de l'Antiquité classique. On a des raisons de considérer la pièce de Lope comme un ouvrage de pédagogie politique, le tableau d'un *dechado de príncipes* à l'adresse du futur monarque d'Espagne.

Mais nous voyons en outre ici, en comparant les deux traitements de l'histoire de Jean II, un exemple des habitudes singulières de Lope de Vega comme poète de théâtre. Lorsqu'il avait à traiter un sujet qui l'intéressait, il s'y jetait corps et âme; bien que les accessoires de l'action principale puissent être, à vrai dire, fort bariolés et importuns, il trace celle-ci dans les lignes fortes et sûres, peinture vraiment théâtrale. Et il prend alors un personnage historique d'un seul côté, celui qui lui est présenté, au moment voulu, par un

petit nombre de sources de son inspiration; — c'est exclusif et expressif comme un chant populaire. Un exemple analogue, tiré de la vaste galerie des pièces historiques de Lope, mettra en évidence ce fait. Dans trois drames, le poète introduit le personnage du roi Henri III de Castille : *Porfiar hasta morir*, *Peribañez y el Comendador de Ocaña* et *Los novios de Hornachuelos*. La première de ces *comedias* le montre au troisième ou quatrième plan comme « roi de cartes », pourrait-on dire, sans des qualités caractéristiques. Le roi D. Enrique de *Peribáñez* est le juge sévère, « el Justiciero » comme Alphonse XI et ce roi D. Pedro qui a été appelé aussi du surnom de « Cruel »; mais en même temps le bon catholique, le capitaine des armées de la Chrétienté contre les Maures, enfin le mari chevaleresque de son épouse, qui le fait renoncer une fois à sa sévérité. Mais c'est dans *Los novios* que nous rencontrons surtout ce roi de Castille, tel que les chroniques et les *romances* ont conservé son image : D. Enrique « el Doliente », qui, malgré sa maladie chronique (dont les deux autres pièces ne font pas mention), réussit à dominer les vassaux orgueilleux et presque indépendants, par sa volonté seule, par l'énergie morale qui soutient son faible corps, et par le pouvoir mystique attribué à la majesté royale.

E. GIGAS.

L'ÉGLISE ESPAGNOLE DES INDES

A LA FIN DU XVIII[e] SIÈCLE

Parmi les documents conservés aux Archives des Indes à Séville, ceux qui concernent la Société ecclésiastique comptent parmi les plus nombreux et les plus intéressants. Ce sont les correspondances entre les autorités civiles et les hauts dignitaires de l'Église, les lettres des prélats et des supérieurs des couvents au Conseil des Indes ou au Roi, les pièces concernant les procès soutenus par les ecclésiastiques contre les particuliers ou les autorités civiles, les rapports des évêques sur leurs visites pastorales, les rapports des inspecteurs envoyés par le Roi ou par les ordres monastiques pour s'enquérir de l'état général de l'Église des Indes. A l'aide de tous ces renseignements, il est possible de se faire une idée de la physionomie que présentait l'Église espagnole d'Amérique, et de dresser le bilan de son action, de noter les efforts qu'elle a faits pour civiliser, instruire, nourrir et secourir les colons et les indigènes, et de connaître aussi tout ce qui lui a manqué pour réussir pleinement dans une aussi vaste et difficile entreprise. Elle a certainement apporté à son œuvre une grande, parfois même une héroïque bonne volonté, elle a manqué d'hommes supérieurs, elle a tiré parti au mieux qu'elle a pu — *á la buena de Dios* — des éléments médiocres qu'elle avait sous la main, elle a réfréné le plus possible les passions désordonnées des individus franchement mauvais, elle a réussi du moins à

agrandir et à maintenir ses cadres, à créer des organismes là où il n'y avait rien, à tirer un grand nombre d'hommes de la pure sauvagerie et à préparer la voie au progrès qu'elle était impuissante à réaliser par ses seules forces.

Il ne faut pas oublier d'ailleurs qu'elle ne pouvait en savoir plus long qu'on ne lui en avait appris, qu'elle sortait elle-même d'un milieu intellectuel extrêmement médiocre, que les conditions générales de l'administration des Indes opposaient à toute initiative, pour intelligente et dévouée qu'elle fût, des obstacles presque insurmontables, que les Indes relevaient en tout et pour tout de l'Espagne et que l'Espagne n'a jamais vu dans les Indes autre chose qu'un champ productif et une mine d'or et d'argent. Quand on réfléchit à toutes les difficultés que l'Église des Indes rencontra sur sa route, on apprécie plus justement ses efforts et l'on se sent plus disposé à rendre hommage à sa bonne volonté.

I

ÉTAT GÉNÉRAL DE L'ÉGLISE DES INDES

L'Espagne s'est montrée très dure pour les populations qu'elle a soumises; elle fait cependant observer avec raison qu'elle ne les a pas détruites, comme l'ont fait d'autres peuples colonisateurs, et qu'elle leur a marqué son intérêt et sa sollicitude de la manière la plus frappante qu'elle pouvait concevoir en les associant à sa vie religieuse. Il est fort possible que les Indiens eussent préféré être moins foulés et rester païens, mais l'avidité des conquérants ne permettait pas de laisser les indigènes libres et la religion passionnée des Espagnols leur faisait un devoir de songer à l'âme de leurs esclaves; ils se crurent de bonne foi quittes envers eux en assurant leur salut. — « Je te pille, je t'écrase, je te tue, mais je te sauve ! » — Tout le système colonial espagnol repose

sur cette double idée d'exploitation et d'évangélisation à outrance.

Instrument de la domination espagnole, l'Église des Indes était tout entière dans la main du Roi. Elle dépendait nominalement du Patriarche des Indes, titre que Philippe II avait accordé en 1572 à son grand aumônier. Mais le patriarchat des Indes n'était qu'un honneur vide de tout pouvoir ; seule, la pension de 8.000 ducats, que le Roi lui avait assignée sur les « nouvelains » des églises du Mexique et du Pérou, le pouvait mettre parfois en contact avec certaines églises américaines[1]. En réalité, l'Eglise américaine relevait du Conseil des Indes, illustre et solennelle corporation, ébauchée par les Rois catholiques et définitivement organisée en 1524 par Charles-Quint. Le Conseil des Indes jouait vis-à-vis du Nouveau-Monde le même rôle que le Conseil royal et suprême de Castille jouait à l'égard de la péninsule ; toutes les suppliques qui montaient des sujets vers le Roi passaient par lui, toutes les décisions émanées de l'autorité royale atteignaient les sujets par son intermédiaire. La loi des Indes était renfermée dans la *Recopilacion de Leyes de Indias*, publiée en 1680 par l'autorité royale. La Chambre des Indes, composée de quatre conseillers des Indes, désignés par le Roi, proposait au souverain les candidats aux principales dignités ecclésiastiques et confirmait les nominations aux bénéfices inférieurs faites par les prélats des Indes ou par les ordres monastiques[2].

Les Indes espagnoles comprenaient, en 1808, dix provinces ecclésiastiques et trente-huit diocèses, pour une population

---

1. Abbé de Vayrac. *État présent de l'Espagne*. Paris, 1718. 4 vol. in-12, t. III, p. 152. Les *nouvelains*, dont parle l'abbé, sont les *novenos*, ou neuvième partie des dîmes, que Rome gardait à sa disposition (de Séjournant. *Nouveau dictionnaire espagnol français et latin*. Paris, 1759. v° *Noveno*).

2. Antequera (José Maria) *Historia de la legislacion española*. Madrid. 1884, in-8°.

d'environ 19 millions d'habitants[1]. Les villes américaines possédaient de nombreux couvents, quoiqu'il n'y eût pas à beaucoup près au Nouveau-Monde autant de moines que dans la péninsule[2]. Le Saint-Office avait trois tribunaux, établis à Mexico, à Carthagène et à Lima et relevant directement du *Conseil de la Suprême* siégeant à Madrid[3]. Ce qui donnait à l'Église des Indes une physionomie particulière et originale, c'était le nombre et l'importance de ses missions auprès des indigènes, vastes entreprises de colonisation dont l'histoire, encore très mal connue, représente, à notre estime, le meilleur titre de gloire de l'Église hispano-américaine.

II

CONCILES PROVINCIAUX

L'Empire des Indes n'avait qu'une unité administrative et restait savamment compartimenté. Chaque vice-royauté,

1. *Mexico.* — La Puebla de Los Angeles, Yucatan, Oajaca, Mechoacan, Chiapa, Guadalajara, Durango, Leon Nuevo (1777), Sonora (1779).

Lima. — Cuzco, Santiago de Chile, Concepcion de Chile, Truxillo, Guamanga, Arequipa, Chachapoyas (1805).

Santo-Domingo. — San Juan de Puerto-Rico.

Santa-Fé de Bogotá. — Cartagena, Panamá, Santa Marta, Popayan, Medellin (1804).

Charcas de Plata. — Asuncion de Paraguay, Cordoba de Tucuman, Buenos-Ayres, Santa-Cruz de la Sierra, La Paz, Salta (1806).

Guatemala. — Comayagua, Nicaragua.

Quito. — Cuenca (1786).

Santiago de Cuba. — Santo Cristoforo de Habana (1787).

Caracas. — Calabozo, Merida (1777), Santo Tomas de Guayana (1790).

Manila. — Cebú, Nueva Segovia, Nueva Caceres.

Gams. *Series episcoporum Ecclesiae catholicae.* Ratisbonne, 1873. in-4°.

2. Cf. Humboldt. *Essai politique sur le Royaume de Nouvelle-Espagne,* Paris, 1825-27. 4 vol. in-8°.

3. Cf. notre étude sur *l'Inquisition aux Indes espagnoles à la fin du XVIII*e *siècle.* Revue Hispanique. 1914.

chaque capitainerie générale formait un pays à part, nettement distinct des pays voisins, et dans ce régionalisme, favorisé par la politique castillane, doivent être recherchées les lointaines origines des nations actuelles de l'Amérique espagnole. Les provinces ecclésiastiques vivaient presque aussi isolées les unes des autres que les provinces civiles. Cependant, Charles III sembla vouloir les inciter à suivre une voie plus large et à coordonner leurs efforts. Le 27 août 1769, il ordonna à tous les prélats des Indes de tenir des Conciles provinciaux pour la réforme modérée du clergé séculier et régulier[1]. Dans une circulaire générale, datée du mois précédent, il engageait les autorités civiles et les prélats à éviter dans les Conciles qui devaient se tenir toute dispute de juridiction, toutes rivalités, toutes altercations, en promettant que s'il y avait des abus, il y remédierait par la voie du Conseil des Indes[2].

Les évêques se mirent en devoir d'obéir au roi. Le 18 avril 1770, l'évêque de La Paz se déclarait prêt à se rendre au Concile provincial de Buenos-Ayres, en dépit de sa mauvaise santé[3]. Le 23, l'archevêque de Lima se disait résolu à ouvrir le Concile provincial du Pérou et à se conformer à toutes les intentions de S. M.[4]. Le Concile s'ouvrait à Lima le 24 mars 1771, et les querelles que le Roi avait voulu prévenir commençaient le jour même. Le vice-roi avait assisté sous un dais *(bajo dosel)* à la séance, et le fiscal de l'audience trouva qu'il avait usurpé des honneurs qui ne lui étaient pas dus en pareil lieu[5]. On ne sait si le Concile accomplit une besogne très méritoire ; la plus grande preuve d'activité qu'il

1. Archives des Indes à Séville. Armoire 155. Tiroir 2, pièce 5. — 27 août 1769.
2. Id. ibid. — 27 juillet 1769.
3. Id. ibid. — 18 avril 1770.
4. Id. ibid. — 23 avril 1770.
5. Id. 155. 2. 6. — 24 mars 1771.

donna fut d'interdire les courses de chevaux [1] qui développaient la passion du jeu dans toutes les classes de la société.

Le Concile provincial de Mexico mérita les éloges du vice-roi Bucareli, qui avait tenu à assister à la séance de clôture le 26 octobre 1771. Les évêques avaient hâte de retourner dans leurs diocèses, ils avaient beaucoup travaillé et avaient fait beaucoup de bonnes choses, mais leur œuvre restait soumise au contrôle du Conseil et ce serait à lui de proposer au Roi ce qui conviendrait le mieux à son service [2]. Les Conciles de l'Église des Indes n'étaient donc que des assemblées consultatives; le dernier mot restait à l'autorité royale, même en matière de réforme ecclésiastique.

Le Roi parait avoir témoigné un réel intérêt à l'œuvre qu'il avait entreprise. On le voit demander au Concile de Buenos-Ayres de dresser la liste des cures de la province et d'indiquer le chiffre des portions congrues [3], il recommande aux prélats d'observer dans la tenue des séances les règles posées par le concile provincial récemment célébré à Mexico [4]; mais la petitesse d'esprit des magistrats castillans se reflète dans mille détails puérils, auxquels on n'aurait même pas dû songer. Le Conseil trouve bon que l'on ait placé sous un dais l'image du Christ en croix, entre les portraits du roi et du pape, mais il eût fallu déposer le livre des Évangiles sur l'autel, comme cela se pratique dans les Conciles œcuméniques. On a bien fait de placer le siège du Vice-Roi au milieu de l'assemblée, en dehors de l'amphithéâtre où se tenaient les Pères, mais on a eu tort de le mettre deux marches au-dessous des Pères, il aurait dû être de plain-pied avec eux. On pouvait mettre le Vice-Roi sous un dais, mais il fallait orner le dais avec les armes royales

1. Arch. des Indes. 125. 7. 2. — 1771.
2. Id. 146. 4. 2. Lettre de Bucareli au ministre Grimaldi. — 31 octobre 1771.
3. Id. 155. 2. 5. — 17 juin 1772.
4. Id. ibid. — 1772.

et non avec le portrait du Roi. L'avoué royal et le procureur du Roi n'ont pas droit aux honneurs accordés au Vice-Roi, ils ne passent qu'après les membres du Concile qui ont voix délibérative, et avant ceux qui ont voix consultative. Les Pères ont rendu au Vice-Roi un honneur trop grand en allant le recevoir au dehors de l'église. A la fin du Concile, il eût mieux valu célébrer l'office au grand-autel et placer le dais du Vice-Roi à la même hauteur que celui de l'archevêque de Mexico et en dehors de l'amphithéâtre des Pères[1].

A Santa-Fé de Bogotá, le Concile souffrit de grands retards et dura quatre ou cinq ans. L'évêque de Carthagène se rendit seul à la convocation de son métropolitain, l'évêque de Popayan était malade, et celui de Santa-Marta était mort. Au cours du Concile, l'archevêque de Santa-Fé mourut lui-même, l'évêque de Carthagène prit alors la présidence, mais le procureur généıal de l'audience royale lui en dénia le droit, prétendant qu'un synode régulier exigeait au moins la présence du métropolitain et de deux suffragants. Il fallut en référer au Conseil des Indes, qui répondit, le 30 août 1774, que le Concile pouvait siéger provisoirement sous la présidence de l'évêque de Carthagène, archevêque élu de Santa-Fé, et que l'assemblée, complétée par l'arrivée des nouveaux évêques de Carthagène et de Santa-Marta, rendrait définitives les décisions provisoires prises pendant la vacance du siège[2]. Le Concile de Santa-Fé ne prit fin qu'en 1775[3].

A Charcas de Plata, dans le Haut Pérou, le Concile dura plusieurs années et fut marqué par de teıribles dissensions, dont l'évêque de Cordova del Tucuman raconte dans ses lettres la curieuse histoire. La pierre de scandale fut la délimitation des paroisses entre les diocèses. L'évêque de Tucuman

1. Arch. des Indes. 155. 2. 5. — 1772.
2. Id. ibid. — 30 août 1774.
3. Id. 155. 2. 6. — 1775.

soutint, probablement avec le métropolitain, que le droit de répartir les paroisses appartenait à l'évêque dans les limites de son diocèse; les quatre évêques de Santa-Cruz de la Sierra, La Paz, Buenos-Ayres et Paraguay prétendirent au contraire que ce droit n'appartenait qu'au Concile, et pour ce seul fait, les sessions restèrent suspendues pendant deux ans. L'archevêque de Charcas mourut sans avoir prononcé la clôture de l'assemblée et les autres évêques, « non contents de l'avoir insulté pendant sa vie, le persécutèrent après sa mort avec les plus aigres et noires impostures[1] ». L'Église du Haut-Pérou se trouvait alors dans le plus triste état. Des abus simoniaques étaient constatés dans les tribunaux ecclésiastiques, mais, sauf l'évêque de Tucuman, personne ne se soucia d'y remédier[2]; tout ce que l'on put obtenir, ce fut de faire tarifer les droits à percevoir pour les funérailles des évêques[3].

Les Séminaires n'étaient point non plus organisés comme le portait le Concile de Trente; nul prélat ne permit de les réformer[4]. Le Concile ne fut déclaré clos que le 10 août 1778 par le nouvel archevêque de Charcas[5].

On trouve encore dans les Archives des Indes la mention d'un second Concile provincial à Charcas de Plata en 1788[6], sans doute pour décider avec plus de calme sur les questions restées en suspens lors de la précédente réunion.

Ces Conciles américains, provenant d'une velléité d'énergie chez le roi, et abandonnés sitôt que le roi cessa de s'en occuper, ne paraissent avoir eu aucune influence sérieuse sur la vie de l'Église d'outre-mer. Ils réunirent des hommes qui ne

1. Arch. des Indes. 155. 2. 5. — 1777.
2. Id. ibid. — 7 mars 1777.
3. Id. ibid. — 5 mai 1776.
4. Id. ibid. — 5 mai 1777.
5. Id. ibid. — 15 août 1778.
6. Id. 130. 1. 19. — 1788.

se connaissaient point, ne tenaient pas à se connaître et prétendaient vivre chacun chez eux, sans contrôle étranger.

III

LES DIOCÈSES. — LEURS RESSOURCES COMMENT ON DEVENAIT ÉVÊQUE

Le Roi possédant le patronat général de l'Église des Indes, c'était l'autorité royale qui érigeait les diocèses d'accord avec le Saint-Siège et qui nommait les évêques.

De 1777 à 1806, neuf diocèses nouveaux furent créés aux Indes[1], et deux églises cathédrales, celles de Caracas et de Santiago de Cuba, furent élevées au rang de métropoles[2]. On songeait à ériger en évêchés les villes d'Acapulco, de La Vera-Cruz et de San-Luis Potosi au Mexique[3], quand commença en Espagne la guerre de l'Indépendance.

Les évêques étaient le plus souvent choisis parmi les sujets nés en Espagne, que l'on appelait aux Indes *Gachupinos* ou *Chapetones* et auxquels, suivant le mot célèbre d'un conseiller de Castille en 1808, devait appartenir à perpétuité le gouvernement de l'Amérique. Une résolution royale du 3 juin 1790 autorise les archevêques et évêques des Indes qui se trouveraient en Espagne au moment de leur nomination à s'y faire sacrer, à condition de s'embarquer ensuite, le plus tôt possible, pour leur diocèse. Ils devaient prêter un serment particulier prescrit par les lois des Indes[4].

1. 1777 : Leon-Nuevo (prov. de Mexico), Merida (prov. de Caracas). — 1779 : Sonora (prov. de Mexico). — 1786 : Cuenca (prov. de Quito). — 1787 : La Havane (prov. de S^to^ Domingo). — 1790 : S^to^ Tomas de la Guayana (prov. de Sta Fé). — 1804 : Medellin (prov. de Sta Fé). — 1805 : Chachapoyas (prov. de Lima). — 1806 : Salta (prov. de Charcas).
2. Arch. des Indes. 85. 1. 12. — (1802-1803).
3. Id. 96. 4. 11. — 1804.
4. Id. 125. 7. 2. — 3 juin 1798.

Il n'était pas toujours aisé de se rendre aux Indes. Les guerres fréquentes interrompaient les communications entre la métropole et les colonies. En 1787, l'évêque de Guamanga raconte qu'il a été bloqué à Rio-de-Janeiro par une escadre anglaise et qu'il s'est rendu par terre de Rio à Montevideo (564 lieues). Il s'est fait sacrer à Buenos-Ayres, puis a pris la route du Chili et n'est pas resté moins de treize mois et six jours en voyage[1]. En 1806, Fray Miguel Sanchez Cejudo, évêque élu de Santa-Marta, n'a pu, en deux ans, trouver une seule occasion de se rendre dans son diocèse et demande au roi ce qu'il doit faire. Le roi répond qu'il est très heureux de savoir que le retard n'est pas imputable à l'évêque et l'engage à se tenir prêt pour la première occasion[2]. La même année, Fray Custodio Diaz, évêque de Carthagène, sollicite du Roi un secours pour rejoindre son poste; pauvre moine, il n'a à lui que ses habits et ses livres, et son couvent est plus pauvre encore. Le Roi lui accorde 5 à 6,000 pesos[3].

Il arrivait parfois que l'évêque, au lieu de venir d'Espagne, était choisi sur place. Il y avait alors dans le monde ecclésiastique des villes épiscopales de violentes compétitions dont l'écho arrivait jusqu'au Conseil des Indes.

Le 25 juin 1791 mourut Antonio Felíu y Centeno, évêque de Santiago de Cuba; le chapitre élut tout aussitôt proviseur et vicaire général du diocèse Matias de Boza, grand-chantre de la cathédrale, le gouverneur de Cuba représenta au Conseil que Boza n'était que l'élu d'une coterie et que l'ancien évêque avait désigné comme vicaire général le Dr Joaquin de Ozes, qui ferait un fort bon candidat; cependant il lui préférait encore le Dr Manuel Garzon, qui méritait la crosse par sa vie exemplaire et sa charité notoire. Le 22 juillet, deux membres

1. Arch. des Indes. 115. 6. 20. — 1787.
2. Id. 120. 3. 7. — 1806.
3. Id. 119. 7. 19. — 1806.

du chapitre de Santiago protestèrent contre l'élection de Boza, qu'ils représentaient comme un prêtre scandaleux. Les ecclésiastiques de Puerto-Principe joignirent leur protestation à celle de leurs collègues et le Roi choisit le Dr Ozes, qui était, en somme, accepté par le gouverneur de Cuba et qui avait été proposé par le dernier évêque[1].

Alors même qu'on les prenait sur place, les évêques étaient rarement Américains. D. Juan Ygnacio de la Rocha, doyen du chapitre de Mexico, devint en 1777 évêque de Mechoacan, mais il était Européen de naissance; il avait été présenté en 1761 comme chanoine semi-prébendé à Mexico, élu lecteur en 1762, grand-chantre en 1767, archidiacre en 1770, doyen en 1773. Le 24 juillet 1769, il avait été proposé en second pour l'évêché de Caracas[2]. Sa carrière peut être prise comme type du *cursus honorum* régulier.

Les églises des Indes étaient parfois richissimes. L'archevêque de Lima touchait 813,480 réaux, l'évêque d'Arequipa recevait 199,380 réaux en argent, 1627 jarres de vin, 1241 fanèques de maïs, 695 de blé et 72 de patates[3]. Mais il y avait entre les diocèses de formidables inégalités. En thèse générale les évêques étaient payés sur les dîmes de leurs diocèses et en emportaient le quart; le Roi leur accordait parfois des secours et tendait à remplacer leur part de dîmes par un traitement fixe. Il cherchait à éteindre les abus qui s'étaient glissés dans l'administration épiscopale, à supprimer les taxes abusives appelées *ovenciones* et à faire tarifer les droits à percevoir sur les cérémonies ecclésiastiques[4].

L'évêché de Mechoacan, au Mexique, rapportait bon an

1. Arch. des Indes. 85. 1. 12. — 1791.

2. Id. 96. 4. 5. — 17.

3. Canga Argüelles. *Diccionario de la hacienda para el uso de los encargados de la suprema direccion de ella.* Londres, 1826. 2 vol. in-4°. Suppl. — V° Obispados de América.

4. Arch. des Indes. 155. 2. 5. — 1772.

mal an 40,000 pesos[1]. Les revenus ecclésiastiques du diocèse de Cuzco montaient en 1791 à 462,535 pesos, donnant un produit net de 388,598 pesos, mais la part de l'évêque ne montait qu'à 28,746 pesos, réduits par les frais de perception à 21,858. Tout le reste allait à la cathédrale, aux collèges, aux couvents, aux monastères, aux hôpitaux, aux chapellenies particulières et aux paroisses[2]. L'évêque de Guamanga ne tirait de ses dîmes que 22,000 pesos et aurait eu besoin de 50,000 pesos pour donner l'aumône à tous les pauvres de son diocèse. Il demandait au roi de lui abandonner 1,000 pesos sur sa part des revenus de l'évêché[3]. L'évêque de Santiago de Chile tirait de ses dîmes de 15,000 à 16,000 pesos par an[4]. L'évêque de Cordova de Tucuman n'en tirait que 9,000[5], et celui de La Concepcion de Chile 4,864 pesos seulement. Avec 884 pesos provenant d'autres sources, son revenu atteignait 5,748 pesos[6]. Un autre document lui attribue 10,642 pesos[7], somme encore bien faible pour le chef d'un immense diocèse qui comprenait les deux villes de Concepcion et de Valdura, les provinces de Puchacay, de Reve, de Hata, de Canquenes et Maule, de Chillan, et tout l'archipel de Chiloe[8].

1. Arch. des Indes. 96. 4. 5. Le *peso* dont il est question ici doit être le *peso sencillo* équivalent à 15 réaux. La somme entière équivaudrait ainsi à 600,000 réaux.

2. Id. 116. 4. 11. — 1791. — Entrada : 28,746 pesos. — Gastos : 6,887. — Liquido : 21,858. — Catedral : 2,886 p. — Colegios : 8,162. — Conventos : 32,103. — Monasterios : 44,348. — Hospitales : 21,423. — Capellanias de particulares : 27,139. — Partidos : 217,387. — Entrada general : 462,535. — Liquido : 388,598.

3. Id. 115. 6. 20. — 1787.

4. Id. 130. 1. 17. — 1766.

5. Id. 125. 7. 2. — 1786.

6. Id. 130. 1. 17. — 1765.

7. Id. 130. 1. 24. — 1785.

8. Id. 130. 1. 24. — 1785.

Le budget du diocèse de Santiago de Chile pour l'année 1795 permettra de se faire une idée exacte de la répartition des ressources diocésaines et des difficultés contre lesquelles les prélats des Indes avaient à lutter. Le produit général des dîmes atteignait 98,355 pesos répartis entre l'évêque, les chanoines, l'ordre de Charles III, les employés et les choristes de la cathédrale, la fabrique de la cathédrale, les curés et les paroisses de la province de Cuyo, les hôpitaux et le séminaire[1]. L'*excusado*[2] des onze districts du diocèse était attribué à la construction de la cathédrale, mais quatre districts ne fournissaient rien, parce que, de temps immémorial, l'*excusado* y était perçu au profit de la cure du chef-lieu; c'est-à-dire que dans ces districts l'ordonnance royale était restée lettre morte. Dans les sept autres districts, l'*excusado* donnait 1,062 pesos et 2 réaux. La part de l'évêque ne dépassait pas 22,382 pesos. Le chapitre cathédral ne recevait que 21,842 pesos, et la mort de l'évêque était pour lui un don de la fortune, les frais d'enterrement du prélat étant fixés depuis un temps immémorial à 1300 pesos[3].

La loi accordait au roi le droit de disposer du tiers des revenus des évêques *(pensiones de mitras)* et ceux-ci trouvaient que le roi abusait de ses privilèges. Après la révolte de Tupac-Amaru, qui avait troublé tout le Pérou, l'évêque de Cuzco déjà grevé de 800 pesos au profit de l'ordre de Charles III,

1. Arch. des Indes.130. 1. 17. — 1795. — Produit total : 98,355 pesos. — A l'évêque : 22,382. — Aux prébendés : 33,106. — A l'Ordre de Charles III : 1.400. — Fête de l'Immaculée Conception : 490. — Aux employés et choristes de la cathédrale : 3,800. — Aux curés de la province de Cuyo : 2,602. — A la fabrique de la cathédrale : 1,062. — Aux paroisses de la province de Cuyo: 975. — Aux hôpitaux : 7,677. — Au séminaire : 2,532

2. *L'excusado*, ou *casa excusada*, était la dîme de la plus riche maison de chaque paroisse, que le pape Pie V avait abandonnée au Roi par bulle du 21 mai 1571.

3. Arch. des Indes. 130. 1. 19. — 1788.

de 1,400 pesos pour l'impôt appelé *subsidio*, et de 600 pesos en faveur du doyen de la cathédrale de Séville, se vit encore obligé de payer 2000 pesos aux curés loyalistes d'Asillo et de Colcha, que le roi avait voulu récompenser[1]. L'archevêque de Mexico payait une redevance de 2,000 pesos à l'Université de Salamanque[2]. L'évêque de Mechoacan servait une pension à l'électeur de Trèves[3]. Avec la cherté de la vie aux Indes, les obligations de tout genre qui pesaient sur eux, les évêques des Indes se trouvaient pauvres et n'avaient probablement pas tort.

IV

LES CATHÉDRALES

Les Espagnols attachaient un grand prix à la splendeur de leurs temples, et quoique leur esthétique ait été en plus d'un cas fort contestable, il y avait chez eux une émulation de magnificence qui a valu à l'Amérique quelques-uns de ses plus beaux édifices. La cathédrale de Mexico serait admirée dans n'importe quelle grande ville d'Europe. Malheureusement, les cathédrales américaines ont été construites surtout aux XVIIe et XVIIIe siècles et appartiennent toutes au style néo-classique d'une si navrante sécheresse de lignes et d'une si vulgaire ornementation. Les constructeurs eurent aussi à compter avec le manque de bons ouvriers et avec les difficultés spéciales que présente l'instabilité du sol du Nouveau-Monde; c'était presque de la folie de construire des édifices voûtés et de larges coupoles sur un terrain sans cesse menacé par les tremblements de terre. Cependant, les Espagnols ont tenté l'impossible et une belle publication récente permet d'affirmer qu'au

1. Arch. des Indes. 116. 4. 11. — 1795.
2. Id. 96. 4. 11. — 1807.
3. Id. 97. 4. 27. — 1789.

Mexique l'art donna parfois une note très brillante et très originale dans la construction des églises monastiques et paroissiales[1].

La cathédrale de Lima avait été très endommagée par le tremblement de terre du 28 octobre 1746; le chapitre demanda au roi de rétablir, pour aider à la reconstruction, un droit perçu jadis au profit de la fabrique de l'Église *(el tomin de fábrica)* qui avait été suspendu en 1738; les travaux marchèrent très lentement[2].

Le 11 décembre 1780 l'évêque de Buenos-Ayres attirait l'attention du roi sur l'état des travaux de sa cathédrale; ils étaient complètement arrêtés et les constructions déjà exécutées menaçaient ruine[3]. Cependant le roi avait donné chaque année, de 1758 à 1777 une somme de 6,000 pesos sur les vacantes de la Vice-Royauté de Buenos-Ayres. On avait exécuté peu de travail pour la somme totale de 96,592 pesos donnée par le roi et il était impossible de savoir où avait passé l'argent[4].

La cathédrale de Durango était presque achevée en 1765. Elle mesurait 76 *varas*[5] de longueur et 88 de large, elle était éclairée par 61 fenêtres, une coupole était construite au-dessus de la croisée. La façade était construite en pierres de taille bien travaillées, avec de grandes portes ornées de clous de bronze. Un portique faisait tout le tour de l'édifice. A l'intérieur un maître-autel en bois doré et huit chapelles fermées de grilles donnaient à l'église toute la richesse indispensable[6].

Bien autrement pauvre était en 1781 la cathédrale de

1. Antonio Cortés. *La arquitectura en México. Iglesias.* — México, 1914, in-f°.
2. Arch. des Indes. 115. 6. 11.
3. Id. 125. 7. 2. — 11 déc. 1780.
4. Id. 125. 7. 2.
5. La *vara* est égale à 83 centimètres 6 millimètres.
6. Arch. des Indes. 104. 7. 30. — 1765.

Cordova del Tucuman. Le plan était tellement défectueux qu'il eût fallu la démolir tout entière pour en faire un édifice raisonnable. Les murs avaient une telle épaisseur que la surface intérieure de l'église s'en trouvait réduite de moitié. Il n'y avait pas de maître-autel, pas de chapelles latérales, pas de verrières, pas de chœur, pas de stalles, pas de livres de chœur, pas d'orgues, sinon un pauvre petit orgue qui paraîtrait à peine convenable dans une petite paroisse. Le chapitre ne possédait pas de salle capitulaire. La cathédrale n'avait qu'une tour, et la tour ne renfermait pas de cloches. L'évêque désespéré offrait de donner les stalles du chœur, quoique ses revenus atteignissent à peine 8,000 pesos, si le roi voulait l'aider à achever son église[1]. Dix-sept ans plus tard, le gros œuvre de la cathédrale était terminé. Elle s'élevait au fond d'un cimetière de 1400 varas de longueur, orné de belles croix et de beaux gradins et donnant par trois grands arcs sur la plaza Mayor. Elle mesurait 80 *varas* de longueur sur 36 de large, son plan comportait trois nefs et un transept avec coupole de 40 varas de hauteur. Deux sacristies, bâties sur les flancs, servaient aux membres du chapitre et au clergé de la cathédrale. Il ne manquait plus que les tours et les cloches; à vrai dire, il y avait bien trois cloches, mais elles étaient fêlées toutes les trois. L'évêque ajoutait candidement que « quand sa cathédrale serait terminée, elle n'aurait pas d'égale dans tout le royaume[2] ».

L'évêque de Cuenca était loin de se trouver aussi satisfait. En venant prendre possession de l'évêché tout récemment créé, il ne trouva à Quito ni cathédrale, ni séminaire, ni un seul ecclésiastique assez instruit pour qu'il pût lui laisser le gouvernement de son diocèse pendant le temps de sa visite pastorale. Il n'y avait même pas à Cuenca de palais épisco-

1. Arch. des Indes. 125. 7. 2. — 1781.
2. Id. 125. 7. 2. — 14 avril 1798.

pal ! L'évêque avait eu toutes les peines du monde à trouver à louer une maison [1]. Deux ans plus tard, le roi permit la levée d'un droit de 2 réaux par fanèque de cacao pour aider à la construction de la cathédrale, de l'évêché et du séminaire [2].

A Cuzco, le prélat se plaignait en 1791 de la pénurie des revenus de son Église, dont le roi avait arrêté les sources principales depuis 1786. La cathédrale ne recevait plus que 2 886 pesos pour les frais de culte et d'entretien [3].

La cathédrale de Guadalajara, en Nouvelle-Espagne, était entièrement achevée en 1804 et son évêque la dépeignait comme un magnifique édifice, du meilleur style, grand et noble [4].

Celle de Santiago de Cuba restait inachevée ; l'histoire de sa construction fournit un exemple caractéristique de l'incurie et des gaspillages qui contrariaient toute entreprise aux Indes. En 1784, le gouverneur de Santiago fit appeler chez lui un charpentier de la ville, appelé Emilio Orellana, qui avait longtemps travaillé à l'église ; il lui présenta des comptes d'achat de bois de construction et prétendit les lui faire signer sans les lire, Orellana refusa ; le gouverneur lui fit entendre alors que s'il signait les pièces, il serait protégé, mais que s'il s'obstinait dans ses refus, il les paierait cher. Orellana ne voulut rien entendre et résista aux menaces qui lui furent faites. A partir de ce moment, il n'y eut sorte d'avanies et d'injustices qu'on ne lui fît pour l'obliger à quitter le pays ; le gouverneur, les fournisseurs de bois, les comptables de la fabrique étaient tous parents, « faisaient la chaîne » et avaient juré sa perte. En 1806, le malheureux Orellana invoquait la protection de l'évêque contre ses ennemis [5]. Avec de pareils ouvriers, on

1. Arch. des Indes. 128. 2. 23. — 11 janvier 1788.
2. Id. 128. 2. 23. — 5 février 1790.
3. Id. 116. 4. 11. — 1791.
4. Id. 104. 7. 17. — 1804.
5. Id. 85. 1. 13. — 8 août 1806. — « Verá V. S. Y. ma la depravada

pense bien que l'œuvre de la cathédrale n'avançait guère. En 1794, l'évêque se plaint de l'abandon où elle se trouve ; le lutrin n'a plus un seul livre de plain-chant ; à force de chercher dans les coins, on en retrouve trois sous des tas d'ordure ; l'évêque les fait retirer, nettoyer, remettre en ordre et organise une école de plain-chant. La cathédrale de Santiago de Cuba aura ses *seises,* comme celle de Séville[1]. En 1800, le roi prend un édit pour l'achèvement de l'église, mais aussitôt la coterie du gouverneur recommence ses intrigues et le Conseil des Indes s'empare de l'affaire. Rien n'était encore résolu au mois de juillet 1806. Après vingt ans de discussions stériles, le beau-père du gouverneur avait fini par donner à l'église les bois de construction qu'il s'était engagé à fournir, mais il protestait en même temps que ce serait sa ruine, et l'archevêque, ne voulant ruiner personne, avait refusé les bois. Enfin, le 18 août 1806, le ministre expédia à l'archevêque et au gouverneur l'ordre d'avoir à s'entendre pour l'achèvement de l'Église. Il désirait être informé à chaque courrier de l'état du chantier. On pourrait croire que les travaux durent être repris alors avec vigueur ; ce serait mal connaître l'esprit local. Le gouverneur se déclara prêt à obéir aux ordres ministériels, mais en s'inspirant des circonstances et sans choquer les habitudes du pays ; il convenait de s'adresser à un architecte du cru, mieux préparé que les autres à tenir compte des difficultés locales. Quand cet architecte se présenta, offrant

« intencion con que esta cadena de parientes unidos e intererados todos « en las maderas de contratas pretenden desplomar un vasallo que desem- « peña con honor sus encargos, lebantandole crimenes infamatorios, como « los que pueden resultar de la confesion de una persona llena de temor « y aterrada con las amenazas que les hacen á los infelices prevalidos de « la autoridad de sus empleos, y del respecto y prepotencia que se con- « cilian, siendoles muy facil lograr por este medio las mas descomunes « venganzas. »

1. Arch. des Indes. 85. 1. 12. — 1794.

de tout prendre sous sa responsabilité, le gouverneur demanda de nouveaux délais, prétendant qu'il valait mieux attendre encore que de gâter tout l'ouvrage ; les intérêts du beau-père, marchand de bois, étaient en jeu[1]. Le 12 décembre 1806, rien n'avait encore été fait. Pour avoir l'air de se remuer, le gouverneur avait demandé à l'évêque de lui fournir les comptes de l'entreprise, l'évêque les lui avait envoyés aussitôt, et le gouverneur, après les avoir gardés trois mois, les avait renvoyés en disant cavalièrement « qu'il n'était pas encore temps de s'en occuper[2]. »

V

LES ÉVÊQUES

Les prélats des Indes comptaient certainement parmi les représentants les plus distingués de l'autorité espagnole. Instruits et de conduite correcte pour la plupart, ils faisaient dans le milieu si médiocre où les appelait la confiance du Roi l'effet de savants et de parangons de vertu. Leurs défauts les plus ordinaires étaient ceux de leur race, un caractère autoritaire et emporté, une susceptibilité extrême, une promptitude terrible à l'emportement, une humeur vindicative qui les changeait parfois en persécuteurs.

L'évêque de Guamanga, Francisco Lopez Sanchez, était fier et dominant et n'admettait pas d'autre opinion que la sienne[3], non seulement il ne souffrait pas la moindre contra-

1. Arch. des Indes. 85. 1. 13. — 14 août 1806.
2. Id. ibid. — 12 décembre 1806.
3. « Es este señor de un caracter y temperamento tan fuerte y tan « terrible que no solamente persigue á todo aquel que en lo mas minimo « se opone á su modo de pensar, sino que tambien se empeña en des- « truir totalmente á las personas que por su genio aficionado á la paz « quieren mantenerse indiferentes y neutrales sin ser á favor ni en con- « tra de lo que su Yl ma desea. »

diction, mais il persécutait jusqu'à la ruine complète les gens paisibles qui cherchaient à rester neutres. Il honorait d'une haine toute particulière le doyen de son Chapitre, Barthélemy de Las Heras, ancien chapelain d'honneur du roi. Il prétendait que Barthélemy avait été chassé de la Cour, il l'avait mis en interdit, déclarant que tout prêtre assez osé pour le fréquenter serait tenu par lui pour son ennemi; il lui avait juré une haine à mort parce que Barthélemy avait dirigé la conscience de la femme de l'intendant, alors que lui, évêque, avait défendu à tous ses clercs de la confesser. Sa rage s'étendait à tout le Chapitre, qu'il ne perdait pas une occasion de vexer. Le jour des Rameaux, il avait fait distribuer à ses chanoines des palmes sales, qui avaient l'air d'un balai; il s'était mis en fureur quand on lui en avait fait l'observation. Sa colère s'en prenait à ses domestiques et à ses favoris eux-mêmes. Un jour, un de ses serviteurs, un homme de confiance, qu'il avait amené d'Espagne, lui avait demandé la permission de sortir jusqu'à huit heures du soir, pour entendre un *Sanctus* à l'église du Sagrario. Il revint sans doute un peu en retard et l'évêque s'emporta jusqu'à le frapper violemment avec le fouet aux mules. Barthélemy de Las Heras préféra quitter la place plutôt que de rester exposé à la colère du prélat et obtint de rentrer en Espagne [1].

Les maniaques de cette sorte étaient rares. On peut opposer à ce furieux l'évêque du Paraguay, Manuel de la Torre, que le gouverneur de la province dépeignait comme le premier évêque vraiment digne de ce nom qui eût gouverné le diocèse; il l'avait visité tout entier, sans omettre une chapelle ni un oratoire; il avait prêché dans toutes les paroisses avec tant de douceur, sur un ton si simple, si familier, si persuasif, que tout le monde en avait été charmé; le plus rustique pouvait le comprendre. Le gouverneur l'avait entendu prêcher

1. Arch. des Indes. 115. 6. 11. — 16 juin 1787.

trois fois sur les indulgences du jubilé et n'avait jamais entendu parler de cette façon. D'une grande prudence et d'une intégrité scrupuleuse, le prélat se distinguait encore par son inimitable affabilité avec toute espèce de personnes. Ce Fénelon du Paraguay était malheureusement d'une santé très débile, il souffrait de maux d'yeux terribles, que ni les cautères ni les saignées ne parvenaient à modérer. Les détails qui nous sont donnés sur sa maladie nous inspirent une assez triste idée de la science de son médecin[1].

L'archevêque de Mexico, Lorenzana (1766-1772) fait figure de grand évêque; il préside le Concile provincial de 1771, il édicte de sages règlements pour le gouvernement des Indiens, il fonde un asile d'enfants trouvés[2].

L'archevêque de Santiago de Cuba refuse l'évêché de Segorbe, en Espagne, pour rester fidèle à son Église[3].

L'évêque de Quito, Josef Diaz de la Madrid, demande à renoncer à son siège, il n'est point diplomate, il s'émeut trop aisément en face des contradicteurs, il juge plus prudent de se démettre et se contentera d'une pension de 15000 réaux[4].

L'évêque de Sto Tomas de la Guayana trouve ses forces infiniment trop faibles pour la tâche qui lui incombe et donne sa démission[5].

A côté de ces prélats modestes se rencontrent fréquemment des évêques ambitieux, ayant le sens du commandement et heureux de l'exercer.

A la mort du comte de Galvez, le 30 novembre 1786, le roi

1. Arch. des Indes. 125. 7. 2. — 20 mai 1762.

2. Coroleu. *América. Historia de su colonización, dominación e independencia.* — Barcelona. 1894-96. 4 vol. in-8°. — I., p. 223.

3. Arch. des Indes. 85. 1. 13.

4. Id. 128. 2. 17. 14 nov. 1790. « Mi escasa ó ninguna prudencia guber- « nativa, lo muy elástico y ardiente de mi sangre que facilmente me « excita... »

5. Id. 136. 1. 16. — 11 janvier 1798.

désigna comme vice-roi intérimaire, jusqu'à l'arrivée du titulaire Flores, l'archevêque de Mexico, Alfonso Nuñez de Haro y Peralta, qui paraît avoir reçu cet honneur avec joie. L'ayuntamiento, le Chapitre et le Tribunal du Saint-Office adressèrent leurs remerciements au Roi : l'archevêque prit officiellement possession de ses fonctions, le 8 mai 1787, et se mit au travail avec une ardeur indicible. Il trouva sur le bureau de son prédécesseur 71 affaires administratives et 14 rapports des capitaines généraux ; le 21 mai, toutes ces affaires étaient réglées [1]. On n'avait point idée aux Indes d'une pareille activité.

Le type le plus complet du prélat politique nous est offert par Antonio Caballero y Gongora, archevêque et vice-roi titulaire de Santa-Fé. C'était un homme de jugement sain, actif, beaucoup plus instruit et d'esprit bien plus ouvert que la plupart de ses confrères, connaissant bien les hommes et la manière de les traiter. La fermeté de sa conduite à l'époque des troubles du Pérou avait déterminé le Roi à lui confier le gouvernement civil et militaire de la Vice-Royauté de Santa-Fé, il avait su rétablir la paix dans le pays et y faisait figure de vice-roi lettré, ami des arts et des sciences. Il possédait une bibliothèque et une galerie de tableaux, il avait des Murillo, des Carreño, des Titiens, des Guerchin, des Ribera [2]. Il recommandait au ministre le botaniste Mutis, fort habile homme, qui avait découvert un gisement de mercure à Quindio, et venait de rédiger un mémoire fort bien fait sur la culture du quinquina. Mutis était alors à Santa-Fé pour y recueillir les éléments de son grand ouvrage : *La Flore de Santa-Fé de Bogota* ; savant de grande réputation, il était en correspondance avec les botanistes les plus éminents de l'Europe, il vivait avec deux neveux orphelins qu'il avait

1. Arch. des Indes. 90. 3. 2. — 1786.
2. Id. 116, 6. 19. — 30 nov. 1790.

recueillis chez lui après la mort d'un frère tendrement aimé; l'archevêque-vice-roi faisait remarquer au ministre l'exiguïté du traitement dont jouissait cet homme si utile et demandait pour lui la direction générale des quinquinas [1].

L'archevêque menait une vie fort active; on le voyait sans cesse parcourir les provinces de sa Vice-Royauté. Il écrivait au ministre qu'il s'était rendu à Carthagène, où des marins du Roi internés sur ce point coûtaient des sommes immenses; il comptait les renvoyer bientôt en Espagne et leur souhaiterait de bon cœur bon voyage. Il ne se portait qu'à moitié bien à Carthagène, mais il espérait beaucoup de l'exercice du cheval, à sa maison de plaisance de Turbaco, où il avait l'intention de se transporter, sitôt après la fin de la mauvaise saison, « en « admettant qu'il pût y en avoir une bonne en ce pays [2]».

Il savait pousser adroitement ses affaires et entretenir par de petits cadeaux les bonnes grâces du ministre. Il envoyait au marquis de la Sonora trois caisses de cacao de Bogotá, et comme le bois nuisait à l'arome d'une denrée aussi délicate, il l'avait fait renfermer dans des vases de cristal, de verre ou de faïence, « aussi bons qu'il avait pu s'en procurer dans un « pays pauvre en artistes, en culture et en tout ». Pour avoir toujours du cacao à sa disposition, pour ses amis, et ne pas être obligé d'en faire récolter en forêt, il en avait fait semer à Bogotá même, où l'excellent Mutis soignait lui-même les jeunes plants [3].

En 1787, l'archevêque demanda à être relevé de ses fonctions civiles et même à résigner l'épiscopat. Le Roi lui fit répondre qu'il avait encore besoin de ses services [4], mais en 1790, le prélat obtint l'évêché de Cordoue, et il fallut avouer

1. Arch. des Indes. 116. 6. 19. — 1787.
2. Id. 116. 6. 19. — 1787.
3. Id. ibid.
4. Id. ibid. 26 juillet 1787.

de grosses dettes, contractées dès le temps où l'on était évêque de Yucatan. On avait été transféré presque immédiatement à Santa-Fé, on avait fait d'incessants voyages pour le service du Roi, il avait fallu vivre presque exclusivement avec les 40000 pesos du traitement de vice-roi, « à peine suffisants « pour assurer la décence de son État, la tenue de sa maison, « les aumônes à faire aux hôpitaux de Carthagène[1] ». L'archevêque abandonna tous ses biens à ses créanciers et se trouva encore redevable de 11 658 pesos aux Caisses royales de Carthagène; il se les était fait avancer par les employés de finances pour acheter sa maison de Turbaco. Ne pouvant s'acquitter, il promit de le faire, plus tard, sur ses revenus épiscopaux à Cordoue ; une transaction intervint : il abandonna tous ses droits sur la maison de Turbaco, qui servit désormais de maison de campagne aux vice-rois de Santa-Fé[2].

VI

LES ÉVÊQUES ET LES AUTORITÉS CIVILES DES INDES

Les fonctionnaires des Indes se surveillaient réciproquement. Le roi trouvait en ce mutuel espionnage une garantie pour son autorité.

Ils s'entendaient quelquefois cependant, car tout arrive. On voit l'évêque de Cuenca recommander à la bienveillance royale un corrégidor d'Ambato, ancien auditeur à l'audience de Quito[3]. L'évêque de Quito rend justice au président de l'Audience, Luis Muñoz de Guzman, qui fait merveille comme patron de l'Université ; il n'y a pas cinq mois qu'il est arrivé, et l'ordre règne à l'Université, les cours se font régulièrement,

1. Arch. des Indes. 116. 6. 19. — 30 nov. 1790.
2. Id. 116. 6. 19. — 31 mars 1789.
3. Id. 128. 2. 23. — 1789.

la bibliothèque est ouverte, tout va bien. L'influence de la Présidente n'est pas moins efficace ; les femmes de Quito avaient une manière de se vêtir si contraire à la modestie que l'évêque avait écrit sur ce sujet mandement sur mandement : le vertueux exemple de la Présidente a obtenu plus de résultats que ses sermons[1]. Le Président a fondé à Quito une *Société des Amis du Fays.* L'évêque y a prononcé un discours sur la souveraine pauvreté de sa ville épiscopale et de son diocèse[2]. L'évêque de Santiago de Chile rend hommage aux mérites de Joaquin del Pino, capitaine général, que le Roi a nommé vice-roi de La Plata ; le prélat vante sa bonté, son impartialité, sa justice, les plans qu'il avait dressés pour amener à Santiago l'eau du rio Maypu, situé à dix lieues de distance. Le capitaine général Ambrosio Higgins Vallenar est encore plus loué. Il a fomenté le progrès dans la capitale, il a visité les provinces septentrionales du royaume, qui ne se rappelaient pas avoir jamais vu un gouverneur. Il a développé les mines, il a mis Valparaiso en bon état de défense. Il a célébré avec magnificence les obsèques de Charles III. Ayant été longtemps maître de camp à la Concepcion, il connaît mieux que personne le caractère des Indiens, il a convoqué leurs chefs à une entrevue, au camp de Negrete, et a obtenu d'eux la restitution de la ville détruite d'Osorno, qui se trouve maintenant en état d'être repeuplée. A Santiago, il a fait paver les rues et construire un quai, aménagé en promenade publique. La route de Valparaiso est maintenant carrossable ; les voitures montent en une demi-heure à la Cuesta del Prado. Le tout s'est fait sans fouler le peuple, avec une imposition modérée sur les chargeurs et les muletiers[3].

Lorsqu'il y avait entente cordiale entre les autorités eccle-

1. Arch. des Indes. 128. 2. 7. — 18 nov. 1791.
2. Id. 128. 2. 17. — 30 nov. 1791.
3. Id. 130. 1. 19. — 12 octobre 1793.

siastiques et civiles, le gouvernement pouvait trouver dans la personne des évêques de très précieux collaborateurs. L'archevêque de Mexico combattait en chaire « la fausse et détes-« table opinion que l'on ne pèche pas en faisant la contrebande[1]. » Il promettait au vice-roi de faire tous ses efforts pour aider à l'installation du cimetière de la ville, suivant les intentions du roi[2]. Il s'agissait de reléguer le cimetière loin de l'agglomération urbaine; c'était une nouveauté très critiquée, qui choquait les préjugés et les sentiments de la population, et l'aide de l'archevêque devenait en l'espèce indispensable. L'évêque de Quito émettait en 1792 un vœu très hardi et presque révolutionnaire: il demandait que le roi prohibât, au moins pour dix ans, l'exportation des draps espagnols de seconde qualité, afin de favoriser l'industrie locale du royaume de Quito[3]. Il n'avait, il est vrai, aucune chance d'être écouté mais sa proposition témoigne d'un intelligent intérêt pour son diocèse et mérite d'être remarquée.

Lorsque l'Espagne s'engagea dans la guerre contre la France (1793) et plus tard contre l'Angleterre (1798), le Roi fit appel au patriotisme de ses sujets et leur demanda de venir en aide au trésor public; les évêques montrèrent à cette occasion un zèle très louable. L'évêque de Popayan mit aux pieds du Roi tous les revenus de son évêché, ne gardant que le strict nécessaire pour sa subsistance et celle de sa famille, et pour le paiement de ses employés. Il fit plus encore, il donna sa chapelle, ne conservant que les ornements indispensables à ses fonctions épiscopales[4]. En 1798, l'évêque de Santiago de Cuba fit imprimer dans son séminaire et publier par tout son diocèse un mandement recommandant aux fidèles de

1. Arch. des Indes. 96. 4. 11. — 1790.
2. Id. 96. 4. 11. — 7 janvier 1793.
3. Id. 128. 2. 17. — 18 mars 1792.
4. Id. 128. 3. 4. — 22 juillet 1793.

donner leur argent au roi pour la guerre contre les Anglais[1].

Les rapports entre le pouvoir central et l'Église américaine étaient bons; cependant, l'esprit qui régnait au Conseil des Indes était celui du siècle, très favorable à la prérogative royale et très résolu à surveiller les empiétements du clergé. Les prélats, tenus de court, devaient demander l'autorisation royale pour les innovations les plus futiles. Il fallait aller en Conseil des Indes pour obtenir la permission de sonner à toute volée les cloches de Mexico le 12 et le 13 décembre, jours anniversaires de l'apparition miraculeuse de Notre-Dame de Guadeloupe[2]. Les archevêques de Mexico et les évêques de Puebla disposaient depuis un temps immémorial des revenus des chapellenies vacantes[3]. Ce droit parut un abus aux juristes du Conseil des Indes, qui le supprimèrent en 1780[4].

Si prélats et magistrats réussissaient parfois à s'entendre, la concorde n'était que l'exception, et il n'en pouvait guère être autrement, si l'on considère que l'État poussait lui-même à la mésintelligence et aux conflits des hommes de caractère superbe et ombrageux prompts à transformer en affront le moindre oubli.

L'évêque de Buenos-Ayres, Fray Sebastian Malbar, était un prélat intelligent et actif, il se plaignait de l'état misérable de son diocèse, où cinquante à cent personnes disposaient de toutes les terres et empêchaient la population de se développer, il demandait au Roi de faire donner des terres à tous ceux qui voudraient fonder des villages; il se plaignait des excès où la passion du jeu entraînait ses diocésains; la banque était le jeu universel, les enfants y jouaient et leurs parents leur donnaient de l'argent pour y jouer, on ne réputait consi-

1. Arch. des Indes. 85. 1. 12. — 1798.
2. Id. 96. 5. 15. — 24 août 1775.
3. Id. 96. 5. 15. — 18 mars 1776.
4. Id. 96. 5. 15. — 1780.

dérables que les pertes de 10 à 20 000 pesos[1]. En face de ce prélat réformateur, un vice-roi indifférent aux questions morales et décidé à se rendre populaires. En 1780, il prévient l'évêque qu'il autorise des courses de taureaux l'après-midi de tous les jours de fête. L'évêque répond aussitôt que les moralistes les plus qualifiés condamnent les courses de taureaux, que les Saints Pères les détestent, que le Saint-Siège les défend et que si Grégoire XIII semble marquer une certaine indulgence à leur égard les anciens règlements n'en subsistent pas moins dans toute leur vigueur. On donnait autrefois trois courses à la Saint-Martin et une au moment de la récolte du blé ; c'était largement suffisant. Le peuple n'en demandait pas davantage, et l'avait bien fait voir en refusant de niveler la place, à la dernière fête, comme il le faisait les autres années. L'évêque est justement en train de proscrire le travail des esclaves le dimanche et de prohiber les courses de chevaux, il ne peut consentir à ce que l'on donne des courses de taureaux les jours de fête d'obligation. Le vice-roi, piqué au vif, fait aussitôt du maintien de son ordonnance une question d'amour-propre, il en appelle au Roi, et voilà évêque et vice-roi à couteaux tirés[2]. Un sermon doit avoir lieu à la cathédrale auquel assisteront l'évêque et le vice-roi. Le vice-roi fait prévenir le prédicateur d'avoir à le saluer par son nom, le premier, avant l'évêque, et l'évêque dénonce aussitôt cet abus au Conseil. Le vice-roi doit-il être réellement salué avant l'évêque ? Avait-il surtout qualité pour adresser un pareil avis au prédicateur, sans passer par l'autorité épiscopale[3] ?

Le 30 juin 1781, l'évêque de Cuzco Manuel de Moscoso y Peralta, rend pleine justice au mérite de l'inspecteur général du Pérou, José Antonio de Areche, mais prend occasion de

1. Arch. des Indes. 125. 7. 2. — 11 déc. 1780.
2. Id. 127. 7. 2. — 23 déc. 1780.
3. Id. ibid. — 11 déc. 1780.

ces éloges mêmes pour dénoncer les désordres et les scandales de tout genre de l'administration[1].

Le 13 juillet 1782, on appose pendant la nuit sur les murs d'Arequipa des affiches diffamatoires contre le Roi, l'évêque Fray Miguel de Pamplona et ses deux principaux familiers. Il y a haine capitale entre l'évêque d'Arequipa et ses deux familiers, d'une part, et l'intendant Moscoso de l'autre. L'intendant ne perd pas une occasion de témoigner sa malveillance aux trois prêtres et cherche à les pousser à bout, cependant ils ne lui opposent qu'une patience angélique. L'un d'eux, Simon Jimenez Villalba, écolâtre du Chapitre, a été insulté dans sa propre maison par l'intendant; il s'est contenté de répondre : « Très bien; seul le Roi est maître en cette affaire et maître « de nos revenus, et aussi longtemps qu'il y aura un Dieu au « ciel, un roi en Castille, un vice-roi à Lima, je continuerai à « défendre mon droit[2]. »

Quelques années plus tard, la zizanie s'est glissée entre l'évêque et son familier Villalba. La cause doit avoir été grave car l'évêque a frappé fort. Il a interdit *a sacris* le fier Villalba, il l'a condamné à faire une retraite, avec exercices spirituels, au couvent des Récollets, il ne lui laisse que le tiers de sa prébende. Cependant, Villalba ne proteste pas « parce qu'il y a des exemples que des gens traités de la sorte « n'ont pu obtenir justice[3] ». Il est probable qu'il a pleine conscience de ses méfaits.

A Quito, si l'évêque se plaint que le gouverneur fasse travailler le dimanche au désarmement de la place, le gouverneur répondra qu'il a donné des ordres et que s'ils ne sont pas obéis ce n'est pas de sa faute. « L'évêque désobéit si souvent « aux ordres du Roi que le peuple peut bien se croire autorisé

1. Arch. des Indes. 16. 4. 11. — 30 juin 1781.
2. Id. 115. 6. 11. — 13 juillet 1782.
3. Id. ibid. — 29 mars 1790.

« à en faire autant. Le repos dominical est une doctrine que « le gouverneur a sucée avec le lait, mais ce n'est pas lui qui « est chargé de l'enseigner, et plût à Dieu que l'évêque l'eût « enseignée à ses diocésains, ils auraient au moins une fois « entendu sa Seigneurie illustrissime[1] ! »

L'évêque de Popayan écrit une virulente satire contre les magistrats de son diocèse qui ne font point leur devoir, qui marient les gens sans tenir compte des bulles du pape ou des ordonnances royales, troublent les familles et la paix publique[2].

L'évêque élu d'Ausura dénonce les troubles qui ont éclaté à Porto-Rico lorsque le Roi y envoya la commission destinée à y propager la vaccination[3].

L'évêque de Cuba se plaint du pouvoir transcendantal que s'attribuent presque tous les magistrats des Indes et de la corruption et dégradation où languit le peuple; l'honnêteté est persécutée et l'homme est pour ainsi dire contraint à devenir malhonnête. Celui qui, en justice, refuse de prostituer sa signature, sa parole ou son serment se trouve aussitôt en butte à la persécution, menacé de perdre sa situation et sa fortune et se voit réduit à quitter le pays[4].

Au milieu de toutes ces querelles, les infortunes de l'évêque de Quito dépassent la commune mesure et atteignent aux proportions d'une épopée tragi-comique. Josef Diaz de la Madrid est un prélat zélé et doué d'initiative; il a immédiatement contre lui tous ceux qui vivent des abus. Le 12 juillet 1791, huit ecclésiastiques de sa maison viennent prendre congé de lui et réclament insolemment des certificats de bons services, de l'argent pour retourner dans leur pays, une indemnité pour le tort qu'ils prétendent avoir souffert; à leur tête est le

1. Arch. des Indes. 128. 2. 23. — 8 sept. 1796.
2. Id. 128. 3. 4. — 4 avril 1802.
3. Id. 96. 4. 27. — 1804.
4. Id. 85. 1. 13. — 14 août 1806.

proviseur de l'évêque José Duque de Abarca. Ils se plaignent des expressions sévères dont le prélat s'est servi à leur égard, en vue de les corriger; ils sont tous cassants, irascibles, égoïstes et plus scandaleux les uns que les autres. L'un d'eux a reçu de l'évêque 1.000 pesos pour le voyage de Mechoacan à Guayaquil, il a emmené avec lui une femme suspecte et gaspillé l'argent[1]. Une lettre du 13 novembre 1791 nous révèle la malice infernale des serviteurs de l'évêque pour le perdre de réputation. Dès son arrivée à Quito, il avait prévenu ses domestiques que le vin ni l'eau-de-vie ne paraîtraient jamais sur sa table. Cela ne faisait point le compte de ceux-ci qui se mirent, au cours des tournées épiscopales, à exiger des curés de fortes rations de vin et d'eau-de-vie, en assurant que ces boissons étaient destinées à l'usage du prélat; l'évêque passa bientôt pour un buveur, ce qui paraît l'avoir très vivement affligé[2]. En 1792, il est au plus mal avec le président de l'audience qui l'outrage publiquement, et ne tient aucun compte de ses avis pour la présentation aux cures. Sa querelle avec le proviseur Duque Abarca recommence de plus belle. Le proviseur est un simoniaque et un escroc, il a accepté d'un curé un présent de 400 pesos, il s'est attribué une cassette d'or dans la succession de l'abbesse de Santa-Clara, soi-disant pour se payer du prix de quatre-vingts messes dites à l'église du monastère. Comme l'évêque voulait lui faire son procès, il a récusé sa juridiction pour cause de suspicion légitime. L'évêque a alors voulu le congédier, l'autre s'est humilié, a pleuré, a protesté de son repentir et l'évêque lui a fait grâce. Il a eu bien tort, car Duque est un ignorant, un intrigant et

1. Arch. des Indes. 128. 2. 17. — 12 juillet 1791.

2. « Jamas he bebido aguardiente en toda mi vida, y en punto de vino « unicamente lo he probado en la santa misa, y en alguna mesa de « convite público, al tiempo de algun brindis indispensable. Sea Dios « bendito, pues me he visto difamado con el mismo tilde que mi Señor y « Padre Jesu Cristo á quien los Judios llamaron borracho. »

un homme mal élevé; il ne s'occupe de rien, il court les réunions mondaines, on l'a vu à un bal public, les étudiants se moquent de lui, et cependant le président de l'audience, pour faire pièce au prélat, l'a nommé recteur du collège, sous le beau prétexte « que le recteur d'un séminaire n'avait pas « besoin d'être un lettré ». Pis encore! Duque délivre des licences matrimoniales sans y avoir aucun droit, il accorde des dispenses de bans, il marie des officiers de l'armée sans la permission du Roi. Les abus sont si criants que le Conseil des Indes finit par sévir : une sentence royale de bannissement est signée par le Roi. Mais aux Indes, les autorités obéissent en principe aux ordres du souverain, et ne les exécutent que quand bon leur semble. Le président qui a reçu le pli, le remet non à l'évêque, mais au doyen du Chapitre, qui le fait tenir à l'intéressé. Tous les ennemis de l'évêque ont tenu un conciliabule secret et le proviseur est resté. Aux plaintes du prélat, le président répond « que quand même il viendrait vingt cédules semblables, le proviseur ne bougerait pas de « Quito ». — L'évêque se résigne alors à s'en aller. Il sort de sa ville épiscopale si pauvre qu'il a dû demander l'aumône sur son chemin jusqu'au port de Guayaquil. Il demande qu'en compensation de ses souffrances le Roi veuille bien le nommer inspecteur général des Universités d'Espagne, et il s'offre à inspecter en passant celles du Mexique[1].

VII

LA VISITE DES DIOCÈSES

Visiter leur diocèse est une des obligations les plus étroites des évêques. Dans l'ancien monde, il ne s'agit que d'excursions un peu fatigantes, mais souvent pittoresques; aux Indes,

1. Arch. des Indes. 128. 2. 17. — 1791. 1793.

la visite d'un diocèse grand comme un royaume constituait une expédition, toujours très pénible, et parfois dangereuse, qui faisait grand honneur au prélat assez osé pour l'entreprendre. Il y avait des évêques héroïques qui ne reculaient devant nul obstacle pour aller évangéliser les populations les plus sauvages; leurs rapports, bien plus documentés, bien plus vivants que ceux des autorités civiles, forment les plus beaux titres d'honneur de l'Église espagnole et méritent qu'on s'y arrête un instant, car nulle part on ne trouve peinture plus variée et plus exacte de l'état général du pays, ni de la vie des populations.

En 1765, Durango était une belle petite ville mexicaine en voie d'augmentation; elle comptait 1.311 familles espagnoles ou soi-disant blanches — *de gente que se dize de razon* — formant un total de 8.937 personnes, dont la moitié vivait en ville et le reste répandu dans les fermes des environs. On bâtissait à Durango de grandes et belles maisons, entourées de grands jardins; l'évêque avait une treille qui faisait le tour de son verger, et le coupait en croix par deux allées couvertes fort agréables. Sa treille fournissait de raisin toute sa maison et lui donnait, pour presque toute l'année, du vin, de la *mistela*[1] et de l'eau-de-vie. Il avait aussi des poiriers de Bergamotte et de Saint-Jean, des pêchers, des pommiers, de très beaux coignassiers, des figuiers; il plantait des oliviers et des noyers et des roses d'Alexandrie. Il n'hésita pas cependant à quitter sa jolie ville et son beau jardin pour entreprendre une véritable expédition au Nouveau-Mexique. Sa caravane se composait de huit ecclésiastiques et domestiques, escortés par 18 Indiens, 12 miliciens, et 11 soldats disciplinaires *(de presidio)* commandés par un caporal. Il arriva, le 7 mai 1765, sur les bords du Rio Grande del Norte, et le traversa en face

1. Liqueur douce et forte composée d'eau-de-vie, d'eau, de sucre et de cannelle.

du bourg d'*El Paso*. « Pour passer cette formidable rivière, « le capitaine fit disposer un radeau et fixa au 7 mai le jour « de mon embarquement. Le 6, on fit passer les bagages, les « mules, les chevaux, les muletiers, 100 moutons vivants pour « notre nourriture dans le désert et les autres provisions. Le 7, de « bonne heure, on me mena au fleuve, les eaux étaient hautes « et gonflées. Tout le bourg se dépeupla, tous les habitants « et ceux des environs accoururent sur la rive. J'entrai sur le « radeau et la rivière faisait comme un tapis d'Indiens à la « nage ; les uns tiraient sur des cordes, les autres guidaient le « radeau et je passai heureusement jusque sur l'autre rive, avec « le gros de mes gens ; mais comme il en était demeuré une « partie au Paso, il fallut attendre sur l'autre bord que l'on « eût passé mes deux volantes[1] ou calèches, que l'on démonta « et qui passèrent sur le radeau. On les attendit, ainsi que le « reste de ma suite jusque vers midi. On remonta alors mes « volantes et nous commençâmes à remonter le Rio, que l'on « ne perd pour ainsi dire pas de vue jusqu'au Nouveau-« Mexique[2]. »

Le voyage ne laissait pas d'être dangereux, les deux prédécesseurs de l'évêque Pedro Tamaron, qui avaient tenté de se rendre au Nouveau-Mexique, avaient eu affaire aux sauvages et leurs mules avaient été tuées à coups de flèches. L'évêque voyagea sans être inquiété. En passant au pied de la Sierra de Santa-Ana, il vit sur le bord du chemin une croix grossièrement taillée et au pied un sac de cuir contenant des quartiers de venaison et une peau de chamois. Les interprètes expliquèrent que les Indiens offraient la paix, si on leur donnait à manger et si on leur payait la peau de chamois. On mit du

1. Les volantes étaient des sortes de cabriolets à deux roues, dont les brancards, extrêmement longs, servaient de ressorts.

2. Arch. des Indes. 104. 7. 30. — 1765. — C'est à cette liasse que nous empruntons tous les détails du voyage au Nouveau-Mexique.

pain et du tabac en feuilles dans le sac et on laissa un couteau pour le prix de la peau. En se retirant, les gens de l'évêque aperçurent des Indiens à cheval qui venaient voir ce qu'avaient fait les voyageurs.

Sitôt que l'arrivée de l'évêque fut connue à Santa-Fé, le gouverneur sortit à la rencontre du prélat et le ramena en ville dans son carrosse.

Santa-Fé prenait déjà façon de ville. Quoiqu'elle ne fût pas fortifiée, le Roi y entretenait une garnison de 80 soldats à cheval, qui logeaient dans les auberges et chez les particuliers. L'église principale avait une belle nef voûtée en berceau, un transept avec autels; deux religieux la desservaient et le Roi leur assurait un revenu de 300 pesos; l'église Saint-Michel était assez pauvre, on en construisait une troisième, dédiée à Notre-Dame de la Luz, qui devait avoir 30 varas de long et 9 de large, le maître-autel était fait d'une belle pierre blanche, trouvée à huit lieues de la ville. La population était estimée à 1.289 personnes de race blanche, mais comme l'évêque avait confirmé 1.532 personnes, il pensait que le chiffre réel dépassait de beaucoup le total donné par les statistiques officielles. — Santa-Fé était située à plus de 1.500 kilomètres de Durango.

En 1771, l'archevêque de Guatemala visita son diocèse, et ses impressions témoignent de l'extrême barbarie qu'il y remarqua. Il se plaint « de la rusticité d'un grand nombre « d'habitants, et du mauvais état de leurs habitations, mai- « sons ou huttes, où des personnes des deux sexes appartenant « aux mêmes familles, vivent et couchent dans la promiscuité « la plus complète, sans que les bêtes elles-mêmes soient « séparées des humains[1]. »

En 1778, l'évêque de Truxillo au Pérou était malade d'un catarrhe invétéré et avait les membres enflés à la suite d'une

1. Arch. des Indes. 103. 1. 14. — 1771.

chevauchée à mulet qu'il avait entreprise à l'âge de 75 ans pour visiter ses provinces de Caxamarca et de Guamachuco[1].

La même année l'évêque de Chiapa procéda à une longue et minutieuse visite de son diocèse, qui n'avait encore jamais été inspecté depuis sa fondation. Son rapport, assez pessimiste, abonde en faits curieux[2].

Le chapitre cathédral, livré à lui-même, présente de grands abus. Les conférences morales entre curés ne peuvent avoir lieu, à cause des énormes distances qui séparent les paroisses et des rivières infranchissables que l'on rencontre en chemin. Le Séminaire réclamerait de sérieuses réformes. On lui a attribué le somptueux collège des Jésuites, mais les revenus sont mal administrés, sans expérience et sans discrétion[3]; les réparations emportent presque tout le revenu. Le capital a été dissipé en commissions et sous-commissions, qui n'ont pas laissé trace de leur travail, et contre lesquelles on n'a aucun recours en justice. Les Dominicains devaient enseigner la grammaire au Séminaire; ils ne l'enseignent pas et on ne sait où a passé l'argent qui leur était destiné. La province avait donné 20,000 pesos au collège des Jésuites pour l'entretien de quatre boursiers; les Pères avaient scrupuleusement exécuté les engagements pris; depuis leur départ... plus d'argent et plus de boursiers. Les Pères, l'évêque les trouve bien où ils sont, mais le fondateur de ces bourses ne peut se voir blâmé de ses pieuses intentions et les fonds n'ont pas été condamnés à l'exil[4]!

Dans les paroisses, les confréries sont établies sans méthode et sans solidité, il y en a qui subsistent au mépris du droit et de la morale. On les fonde avec un capital de 50 ou de

1. Arch. des Indes, 155. 2. 6. — 1778.

2. Ibid. 103. 1. 5. — 28 nov. 1778.

3. « Faltó amor y conocimiento en el uso de aplicaciones de fondos. »

4. « Los Padres? esten endonde estubieren... pero el fundador no pecó con sus pias intenciones, ni estas fueron expatriadas. »

100 pesos, que l'on répartit entre les majordomes et les officiers de la confrérie, avec obligation pour eux d'en payer les intérêts à 5 o/o et d'en restituer le capital. Les Indiens, généralement pauvres, mangent le capital, qui se trouve perdu.

Il en va de même, ou à peu près, des chapellenies, dont le capital est soi-disant garanti, sans formalités légales d'aucune sorte, par des biens-fonds, en labour ou en pâturages, mais il advient souvent que le propriétaire abandonne son domaine et l'hypothèque périt avec l'abandon de la propriété.

La nourriture spirituelle ne peut être bien administrée par des curés qui ont à desservir des sections de paroisse situées à 14, 16, 20 lieues de leur résidence. Le curé de Comitlan a une paroisse de 24 lieues de traversée, le curé de Tonala en a une de 50 lieues, le curé de Gueitenpan une de 31 lieues, le curé d'Istacomitan une de 30 lieues. Les fidèles n'entendent pas la messe un dimanche sur six, ils meurent sans recevoir les sacrements.

Les évêques n'y peuvent rien. Il n'y a ni assez de prêtres, ni assez de religieux. Il est rare qu'un homme d'intelligence ordinaire ait l'idée d'entrer dans les ordres; il préférera se faire commerçant ou contrebandier.

Le curé vit entre des montagnes peuplées de tigres (jaguars) et de sangliers, à 25 ou 30 lieues de tout confrère, au milieu d'êtres dépourvus de raison. Il se nourrit de pain de maïs, moulu à la main, entre deux pierres, comme on moud le chocolat. Le vulgaire croit les curés riches, rien n'est plus faux et il n'est pas d'erreur plus dangereuse. Les bénéfices dans ce diocèse sont très pauvres, les Indiens ne paient ni dîmes, ni prémisses; les riches caciques ne donnent que ce qu'ils veulent bien. Le casuel ne suffit pas à assurer la vie du prêtre. Reste la congrue, mais l'employé à la recette de Guatemala a décidé depuis 1766 que les congrues ne se paieraient plus qu'à son bureau et sur pièces justificatives; or la congrue monte à environ 12 pesos, tantôt plus, tantôt moins; tout passe en frais de procédure et

de transport. Autrefois, les congrues se payaient à Chiapa même, sur le vu d'un simple certificat de l'évêque et à même les fonds provenant du tribut des Indiens, dont le reliquat seul était envoyé à Guatemala. Les curés reçoivent, il est vrai, des cadeaux de leurs fidèles : fruits, légumes, quelques poules, du saindoux, des *chipilines* et des escargots, mais le curé sert de médecin et de pharmacien, c'est l'homme de bon secours chez lequel chacun vient chercher ce dont il a besoin. On lui donne un domestique, une cuisinière, un procureur, qui l'aide à enseigner la doctrine, mais qu'il a à nourrir. Certains villages donnent beaucoup, d'autres peu, d'autres rien. Avec toutes ses ressources réunies le curé est bien embarrassé de s'acheter une soutane, des culottes et 3 cantaros de vin dont chacun lui coûte au moins 25 pesos. « C'est miracle du Seigneur que sa vigne trouve encore des ouvriers ! »

On avait institué dans chaque commune indienne une caisse pour l'entretien des curés, mais ce sont maintenant les alcades mayors qui en sont les gardiens : or ces fonctionnaires sont de véritables commerçants, ils vendent aux Indiens une foule d'objets que ceux-ci ne demandent pas et dont ils n'ont aucun besoin ; pour assurer le paiement de leurs marchandises, les alcades-mayors se paient sur les caisses des communes, et comme ils ne peuvent avouer officiellement qu'ils s'approprient l'argent du Roi, ils déclarent avoir accordé des délais aux Indiens pour payer le tribut ; ils parviennent ainsi à se faire un revenu moyen de 12,000 à 14,000 pesos, mais les caisses des communes restent toujours vides.

Quant aux écoles que le Roi a si souvent mandé d'établir dans les villages, elles n'existent point.

L'Audience et le Tribunal des Comptes s'ingénient par tous les moyens à arrêter et à affaiblir la juridiction épiscopale. On considère, en général, un curé comme très suffisamment doté avec 300 ou 400 pesos, tandis qu'un jeune employé se trouvera peu rétribué avec 500 ou 600 pesos.

Quelques églises sont en bon état, d'autres sont tombées en ruines, et paraissent indécentes, même aux Indiens. Les officiers royaux voudraient qu'on les réparât, sans toucher à l'argent du Roi, ce qui est impossible.

La situation de la province est misérable. Les habitants n'ont pas de quoi manger, ni se vêtir, ni se chausser. L'évêque avoue n'avoir jamais vu ni un Indien, ni une Indienne avec des souliers et il en a vu beaucoup de complètement nus. On les accable d'impôts; on les fait contribuer aux travaux publics de Guatemala, à la construction des couvents des Capucins, des Dominicains, des Frères de Saint-Jean-de-Dieu. Ils sont tellement pressurés qu'ils préfèrent aller vivre en sauvages dans les solitudes. Depuis vingt ans, l'évêque connaît 24 villages abandonnés ou prêts à l'être, huit ont été déclarés éteints par l'Audience elle-même; le diocèse de Chiapa comptait autrefois 20,000 Indiens tributaires, il n'en a plus aujourd'hui que 253. On prétend que ce sont les épidémies de 1771 et de 1772 qui ont dépeuplé le pays. C'est inexact; les Indiens se marient de très bonne heure, à 16 ou 18 ans, ils sont très féconds et s'ils n'étaient pas maltraités, ils auraient peuplé la province de bourgs situés à deux lieues les uns des autres. Mais on les tyrannise de mille façons, l'alcade-mayor ne les laisse pas maîtres de leurs récoltes, il les leur achète au prix qu'il veut, il les leur revend au prix qu'il a fixé lui-même; c'est une grande violence; les laboureurs d'Espagne quitteraient leurs champs si on les obligeait à vendre leur blé à moitié prix et à le racheter, trois mois plus tard, à un taux plus élevé.

La corvée accable les Indiens. Le cacique les lève en nombre illimité, pour travailler n'importe où, et on leur donne pour ce travail excessif *un real*, somme à peine suffisante pour les empêcher de mourir de faim. Ils ne mangent qu'un peu de maïs moulu à la main et détrempé dans une tasse d'eau, avec un peu de gros poivre.

Ainsi opprimés, les Indiens croient peu à ce que leur disent

leurs curés, parce qu'il y a trop loin de ce qu'on leur prêche à ce qu'ils voient. Ils vivent sans Dieu, sans Roi ni loi; la bonne moitié reste purement idolâtre. Les habitants du vaste territoire de Tres Picos ont demandé au Roi (1759) de leur donner un curé, mais pas d'alcade-mayor. Les gens de Sabanilla ont obtenu ce privilège, et le village s'est repeuplé et paraît prospérer. On a vu souvent des villages demander ainsi un curé et pas d'alcade, mais on n'a jamais vu d'Indiens demander un alcade et pas de curé. Les officiers royaux sont la plaie du pays et n'obéissent même pas au Roi, car ce n'est pas obéir que de placer les ordres royaux sur sa tête, les baiser respectueusement et ne jamais travailler à les accomplir, ni à leur faire porter fruit.

L'évêque propose hardiment tout un plan de réformes administratives. Suppression complète des *repartimientos*, ou droit de négoce concédé aux officiers royaux, maintien des libertés et des immunités ecclésiastiques, institution d'une municipalité à Chiapa, envoi en Amérique des sujets d'élite[1], et exécution des lois au pied de la lettre.

Le rapport de l'évêque fut peu goûté au Conseil des Indes, qui déclara son style déclamatoire. Aucun compte n'en fut tenu.

La visite pastorale exécutée dans son diocèse en 1779-1780 par l'évêque de Carthagène, Josef Diaz de la Madrid[2], fut extrêmement pénible, deux de ses compagnons périrent en route; il administra la confirmation à 30,000 personnes et visita jusqu'aux moindres pueblos. Le bon prélat exprime ses sentiments avec un lyrisme qui fait honneur à ses lettres, telles qu'on les comprenait alors aux Indes. « Flottant entre les deux extrêmes de la joie et de la douleur, plus souvent plus

1. « En España quando quiere ser malo alguno, sus compañeros, o V. M., á vuelta de correo, le hazen tomar el camino real, mas, en America, el malo suele serlo hasta morir, con perjuicios graves del Estado. »
2. Arch. des Indes. 119. 7. 19. — 1779-80.

près de celle-ci que de celle-là, mon cœur chavirait dans une mer orageuse de tribulations, quand je remarquais et considérais l'universel relâchement et la corruption des mœurs des fidèles, l'infidélité, la misère et l'infortune d'un grand nombre de populations! » Les églises sont de misérables paillottes, tout au plus bonnes pour servir d'étables; très peu se présentent convenablement bâties et pourvues des ornements indispensables. L'évêque a obtenu pour elles des ornements tirés des églises des ex-jésuites, il leur en a payé de son argent. Il a vu des curés si pauvres qu'ils ne pouvaient même pas lui procurer un pain. D'autres ont affecté de voir un abus dans une demande pareille et lui ont présenté des mets si répugnants qu'on aurait eu honte de les offrir à un mendiant. C'est assurément une fort bonne idée de vouloir retirer les hommes de la sauvagerie pour leur apprendre à vivre en société; encore faudrait-il qu'ils fussent assez nombreux pour pouvoir supporter les charges de la nouvelle communauté, bâtir une église convenable, fonder les trois confréries indispensables du Très-Saint Sacrement, de la Vierge et des Benoîtes Ames, et assurer la subsistance du curé.

Il faudrait leur donner des magistrats et édicter une contrainte légale pour les forcer à aller au catéchisme et à la messe. Ils s'y refusent en disant « qu'ils ne sont pas des Indiens! » Ce sont en effet des esclaves noirs, que leurs maîtres laissent travailler le dimanche à leur bénéfice pour économiser ainsi les frais de leur vêtement. Il faudrait défendre les réunions qui ont lieu la veille des grandes fêtes : Indiens, mulâtres, *zambos*[1] s'assemblent pour se réjouir et pour danser, on chante des chansons déshonnêtes, accompagnées de gestes obscènes, on avale rasade sur rasade et l'on est si fatigué le lendemain qu'on ne va pas à la messe, ou qu'on s'y endort. Dans les maisons isolées règne la sauvagerie pure. Il y a tel

1. Mulâtres de sang mêlé nègre et indien.

village où le baptême (et quel baptême!) est administré par le premier venu, au choix des parrains et marraines. Des villages ont refusé le curé que l'évêque leur offrait, parce qu'ils se disaient trop pauvres pour le payer.

En 1783, l'archevêque de Lima, Juan Gonzalez de la Reguera, entreprit une inspection générale de son clergé. Son rapport, conçu en termes très généraux, rend hommage au loyalisme de la province; on n'y a noté aucune tendance à la rébellion, tous sont bons et fidèles sujets du Roi. Les églises, aussi bien celles des chefs-lieux de paroisse que des villages annexes, présentent l'aspect le plus convenable, tant pour le corps des édifices, que pour les ornements et les parements d'autel; les trésors des sacristies renferment d'opulents joyaux, et les revenus ecclésiastiques sont hypothéqués sur de beaux domaines, le culte est maintenu à un haut degré de splendeur, aux frais des fidèles et grâce aux dépenses personnelles et aux soins des curés de paroisse. L'archevêque a visité cent quatorze paroisses et a confirmé 230,905 fidèles, qui ont eu pour parrains ou marraines 285,938 personnes de toute condition. Il a interrogé sur le latin, la morale et la liturgie 192 ecclésiastiques candidats aux bénéfices à charge d'âme; le nombre en est insuffisant pour répondre aux besoins des paroisses, et bien plus rares encore sont ceux qui s'appliquent à leur tâche et possèdent réellement la vocation. La raison en est peut-être l'indigence des ressources; tandis que les curés ont à peu près ce qu'il leur faut, les vicaires n'ont rien; les biens qui devraient fournir à leur entretien ont péri par l'effet du temps et les hommes qui seraient tentés de se vouer à l'Église craignent de ne pouvoir vivre avec l'aisance et le décorum convenables à leur état. Les mœurs ne sont pas non plus en progrès; l'archevêque a dû prononcer des peines à côté des récompenses qu'il a accordées. Ce rapport, de ton très académique, et somme toute, peu intéressant, devait être tout à fait dans la note acceptée au Conseil des Indes.

Nous voyons au contraire l'évêque d'Oaxaca, José Gregorio de Ortigosa, remettre au Conseil, le 20 novembre 1784, un rapport plus hardi, donnant matière à discussion et proposant de sages réformes. L'évêque se plaignait de l'abandon où vivaient les Indiens dispersés, il recommandait de ne pas ériger en paroisses les agglomérations de moins de cent feux et de ne pas confier au même prêtre plus de quatre paroisses. Le Conseil n'avait pas encore eu le temps d'examiner ces propositions en 1798[1].

L'évêque de Cuenca, José Carrion y Marfil, eut l'idée ingénieuse d'envoyer sur les territoires indiens du Rio Marañon une véritable mission géographique. Des curés, Antonio Perez Carrasco et Antonio Rodriguez, explorèrent l'immense région; et sous leur direction deux savants, Buenaventura Armendariz et Antonio Samaniego, découvrirent de nombreux vestiges d'habitations le long de la rivière qui passait devant la ville de Zamora[2]. Les tribus païennes se tenaient à mi-distance entre Zamora et Macas et les gens de Zamora avaient souvent à se plaindre de leurs incursions[3].

L'évêque de Quito, Josef Diaz de la Madrid, dont on trouve le nom sous toutes les propositions un peu hardies, rêva de mettre « son pauvre et misérable évêché » en relations faciles avec Guayaquil et avec Guatemala. « L'importante route de Malbucho, dit son rapport, est déjà très avancée, et nous voulons payer nous-même une de ces barques que l'on appelle *salineras*, capable de porter 80 ou 100 charges et qui sera la première, ou l'une des premières, à ouvrir le chemin maritime depuis le nouveau point d'embarquement appelé Jululvi, dans la province de Malbucho, cure de Cuyapas, jusqu'à Panapa, Punta de Manta, Guayaquil, Tumaco, Yzquinde, Barbacoas et

1. Arch. des Indes. 96. 5. 15. — 1784.
2. Aujourd'hui ruinée. — République de l'Equateur, province de Loja.
3. Arch. des Indes. 128. 2. 17. — 4 décembre 1791.

Chaco et jusqu'aux ports de Sausonate et de Realejo en Guatemala, comme aussi à Acapulco et à Lima. L'exécution de ce projet amènera la résurrection du royaume de Quito, et spécialement des deux fertiles provinces d'Ybarra et d'Otavalo. » L'évêque voyait sans doute un peu grand ; on ne comprend pas très bien comment une barque de 80 à 100 tonneaux pourrait avoir une influence aussi décisive sur le développement économique de tant de provinces ; la bonne volonté du prélat n'en est pas moins évidente et sa libéralité méritoire.

L'évêque de Guamanga, Francisco Matienzo, prit un parti ingénieux pour assurer la visite de son diocèse. Il inspecta lui-même sa cathédrale, les paroisses suburbaines et les monastères, puis il confia la visite du diocèse « à deux curés de toute satisfaction ». Les résultats furent admirables ; on mit ordre à tout ce qui devait être réformé. Les indignes... furent envoyés dans d'autres diocèses... avec tant de discrétion que personne n'en sut rien à Guamanga[1].

Le grand diocèse de Guadalajara, au Mexique, avait été fondé vers le milieu du XVIe siècle à Compostela et transféré presque immédiatement à Guadalajara. Il avait en 1804 un prélat intelligent et dévoué dont le rapport de visite renferme les détails les plus intéressants sur la physionomie de cette grande et riche région[2]. Juan Ruiz de Cabañas aurait voulu faire dresser une carte générale de son diocèse, mais il n'a trouvé personne d'assez habile pour l'exécuter. La Nueva-Galicia, c'est le nom officiel du pays, possède des terres chaudes, des terres froides et des terres tempérées ; les contrées du Nord et du Nord-Est sont les moins bien peuplées, celles du Sud sont rocheuses et misérables. On prétend que le pays est malsain, c'est une erreur crasse, le pays est tempéré et le

1. Arch. des Indes. 115. 6. 20. — 1799.
2. Id. 104. 7. 17. — 1804.

climat doux et favorable. Même en temps d'épidémie, les naissances l'emportent sur les décès, mais le Nord souffre du manque d'eau et le Sud est réparti entre quelques grands propriétaires qui possèdent presque tout le sol. Les pâturages sont peu abondants ; il n'y a ni montagnes ni bois. Il faudrait avant tout reboiser le pays et organiser la mise en valeur du sol. Les mines pourraient être une grande source de richesse, mais leur exploitation est contrariée par la difficulté énorme des approvisionnements et la prospérité minière dépend de la prospérité agricole. Si l'agriculture est en décadence, cela tient à la fois à la nature du sol et au caractère des habitants, mais l'administration a aussi plus d'un reproche à s'adresser. Elle empêche souvent les gens de cultiver les plantes qui conviendraient le mieux à leur sol. Compostelle et ses misérables environs seraient extrêmement riches si l'on y autorisait la culture du tabac. On pourrait de même cultiver le coton dans les terres chaudes. Le Consulat de Guadalajara a fait quelques efforts pour en fomenter la culture; il faudrait distribuer des prix aux agriculteurs qui feraient preuve d'initiative. L'évêque est prêt à y contribuer pour sa part. Il conviendrait aussi d'habituer l'Indien à la propriété individuelle ; il ne s'agit pas de dépouiller les particuliers de ce qu'ils possèdent, mais de limiter l'étendue légale et la croissance indéfinie des domaines, de stimuler les propriétaires, de les obliger à sortir de leur indolence et à contribuer au bien public. Il y a dans le diocèse de Guadalajara de très grosses fortunes, mais le peuple vit dans une effroyable misère. Les hommes sont journaliers, et ceux qui ne peuvent ou ne veulent s'employer mendient ou vagabondent dans les mines, les villes et les bourgs. Ils sont presque nus, ils vivent de rapine, les ménages se séparent, les enfants restent abandonnés, beaucoup retournent à la barbarie. Les Indiens vivent d'ordinaire en aussi grande misère que le peuple. Il y a peu de réductions où l'on trouve un peu d'industrie. Ils sont enclins à la fainéantise et à l'ivrognerie. On

leur a octroyé des privilèges abusifs, qui sont loin de favoriser leurs progrès. Ils n'observent ni les jeûnes, ni les fêtes, ils ne paient ni les dîmes, ni les *alcabalas*[1]; ils fuient l'église et les instructions des pasteurs, ils ne cherchent qu'à gagner de quoi payer leur tribut. Ils possèdent parfois de grands domaines, ils se contentent de semer un peu de maïs ou de friscol pour leur consommation. Leurs huttes témoignent de leur misère et de leur saleté ; ce sont des bouges où s'entassent pour dormir enfants et parents, jeunes et vieux, personnes saines ou malades. L'évêque voit en toute cette misère le résultat de l'ignorance et demande l'établissement d'écoles. Les magistrats pourraient montrer de leur côté plus de zèle pour le bien public. L'évêque donnerait volontiers des primes à tout Indien qui bâtirait une maison avec cuisine, une chambre pour lui et sa femme et une chambre séparée pour ses filles. »

On voit par tous ces faits que l'épiscopat des Indes renfermait des hommes consciencieux et énergiques et qu'ils auraient pu rendre de réels services à la cause de la civilisation, si les lois des Indes et mieux encore les pratiques administratives n'avaient pas organisé le conflit permanent entre les autorités civiles et les représentants de la puissance ecclésiastique.

VIII

LES CHAPITRES

Les Chapitres devaient, en théorie, contribuer à l'éclat du culte dans les grandes églises et servir de conseil à l'évêque dans les cathédrales. En fait, l'institution dévia beaucoup et devint un moyen de donner satisfaction aux ambitions des médiocrités qui ne pouvaient aspirer à l'épiscopat. Un canonicat, bénéfice sans charge d'âmes, constitua pour beaucoup de

1. Impôt du dixième sur toutes les ventes.

clercs un asile honorable et confortable, où l'on pouvait attendre dans de fort douces conditions soit une occasion de parvenir, soit le grand départ qui met fin à toutes les ambitions. On avait cru instituer auprès des évêques un pouvoir modérateur en accordant aux Chapitres toutes sortes d'immunités et une quasi-indépendance vis-à-vis de leurs chefs, on avait en réalité développé chez les chanoines une susceptibilité ombrageuse, qui les mettait presque partout en opposition flagrante avec leur évêque, et absorbait toute leur activité en chicanes de toute nature ou en scandaleux et interminables procès.

La physionomie des Chapitres des Indes nous est très exactement rendue par les rapports *(relaciones de méritos)* des évêques sur les droits des candidats aux canonicats et aux dignités capitulaires. Nous avons là les notes secrètes des chanoines des grandes églises, nous pouvons juger en connaissance de cause de leur valeur intellectuelle et morale, et aussi de l'état où se trouvaient les Chapitres cathédraux à la fin du XVIIIe siècle.

Ils étaient parfois réduits à leur plus simple expression, comme à Cordova del Tucuman, où le Chapitre se composait d'un doyen, évêque nommé d'Arequipa, d'un archidiacre, d'un chantre et d'un chanoine d'honneur *(canónigo de gracia)*. Il y avait bien un office de trésorier, mais il était vacant et le Roi venait de décider sa transformation en dignité magistrale, sans doute pour stimuler l'ambition des candidats, peu nombreux et peu actifs [1].

Les revenus étaient cependant assez convenables. L'écolâtre de Chiapa touchait en 1776 un revenu de 2 492 pesos, le chanoine *de gracia* 1 917 pesos [2].

Dans un mémoire en date de 1760, l'évêque de Buenos-

1. Arch. des Indes. 125. 7. 2. — 1760.
2. Id. 96. 4. 5. — 1776.

Ayres nous dépeint le chantre de la cathédrale de l'Assomption comme un homme paisible et calme, soumis et respectueux de l'autorité. Un autre chanoine assiste régulièrement aux offices. L'évêque dit grand bien de Pedro Regalado de Almeida, âgé de vingt-sept ans, curé du village indien de S. Francisco de Atira, qui a enseigné aux Indiens la culture du tabac noir. Miguel Antonio Antunez est assez instruit; il a étudié le latin, la philosophie, la théologie, dans un des couvents de la ville de l'Assomption, il a obtenu au concours la cure du village espagnol de Capiata, il y a bâti une église remarquable *(muy sobresaliente)*[1].

A la même époque, le Chapitre de Puebla de los Angeles a des chanoines édifiants. Le doyen, créole de naissance, et âgé de quatre-vingts ans, est chapelain du couvent de Sainte-Thérèse à Guadalajara et a étudié jadis la mystique. Le licencié Diego Garcia de Azevedo, né aux Canaries, et âgé de quarante-six ans, exerce depuis quatorze ans la charge de majordome du couvent de la Conception à Puebla, qu'il a su mettre dans l'état le plus florissant; il est recommandable par sa science et sa bonne conduite. Le licencié Joseph de Llanos, chapelain des religieuses de la Très-Sainte-Trinité, a étudié à fond la théologie et la discipline ecclésiastiques, le Saint-Office l'a nommé consulteur, il est âgé de soixante-six ans et connu pour son excellent jugement. Le licencié Antonio Benitez, chapelain du couvent de Saint-Jérôme, est de naissance créole, il a quarante-trois ans et est réputé comme bon prédicateur et excellent théologien. Ygnacio Gomez Altamirano, né à Puebla et âgé de soixante ans, a pris ses grades en droit canon à l'Université de Mexico et a servi pendant vingt-neuf ans comme promoteur fiscal de l'officialité. Le licencié Manuel Campuzano, créole comme les précédents, et sexagénaire, a fait d'abord du droit, puis s'est adonné à la mystique.

1. Arch. des Indes. 125. 7. 2. — 1760.

Il est chapelain des religieuses de Sainte-Rose. Le licencié Juan de Miranda, créole, âgé de quarante-quatre ans, prêche bien et possède à fond sa théologie. L'évêque l'a nommé chapelain des religieuses capucines, qui l'ont remercié de leur avoir donné un pareil aumônier[1].

Le Chapitre de Cuzco en 1767 est loin d'être aussi brillant. Le doyen se montre peu assidu au chœur et est très enclin à exciter des discordes, quand une dignité vient à vaquer; on lui reproche des actes de simonie et d'autres opérations qui ne correspondent point à son état. L'écolâtre s'est fait le séide du doyen. Manuel de Mendieta, récemment promu, les prébendés Miguel de Chirinos et Gabriel Cristan témoignent de peu d'assiduité au chœur et de peu d'application au culte divin, ce sont des paresseux, que le vice-roi a menacés de suspendre de leur traitement, mais si on appliquait un châtiment aussi rigoureux, il n'y aurait plus personne au chœur, car le nombre des chanoines est extrêmement réduit : il n'y a plus de magistral, ni de pénitencier, ni d'archidiacre, ni de trésorier; deux canonicats et une prébende sont vacants. C'est lorsque l'on pourvoira à tous ces sièges que l'on pourra se montrer sévère, on préviendra les nouveaux titulaires que leurs revenus leur seront retenus, s'ils n'assistent pas aux offices. L'évêque a eu la satisfaction de trouver un candidat sûr pour l'emploi de trésorier du Don gratuit, qui monte dans le diocèse à la somme de 13400 pesos. Le nouveau titulaire, déjà agréé par le vice-roi, se nomme Francisco Virtu; c'est un ancien curé de paroisse, aujourd'hui chapelain des Dames Carmélites, dont on vante la science mystique et la vie exemplaire.

En la même année 1767, le Chapitre de l'église cathédrale de Santiago de Chile[2], avait pour doyen un chanoine de soixante-sept ans, comptant trente-six ans de chœur, de carac-

1. Arch. des Indes. 96. 4. 5. — 1760.
2. Ibid. 130. 1. 19. — 1767.

tère docile, charitable avec les pauvres, mais peu instruit (*de corta literatura*). L'archidiacre, âgé de soixante-cinq ans, avait trente-cinq ans de canonicat ; docteur en théologie, il était professeur du premier cours à l'Université, commissaire du Saint-Office, examinateur synodal du diocèse. Prudent et instruit, il présidait les conférences morales du clergé ; sa santé laissait malheureusement beaucoup à désirer. Le chantre ne se portait pas beaucoup mieux, mais était infiniment moins instruit. L'écolâtre, cinquante-trois ans, vingt ans de services, appartenait à une famille distinguée de Buenos Ayres ; homme de sens et de savoir, il était docteur en théologie, examinateur synodal, proviseur de plusieurs monastères, et méritait la bienveillance de Sa Majesté. Le trésorier descendait d'une illustre famille et menait une vie régulière, mais sa faible santé ne lui permettait pas grand travail. Le chanoine d'honneur, assez peu instruit, se querellait souvent avec ses confrères, plutôt par chaleur du sang que par manque de jugement. Juan de los Rios avait été jadis secrétaire de l'archevêché de Santa-Fé, il connaissait bien le droit, mais peu les choses ecclésiastiques, il était pieux et de caractère paisible. Le doctoral se distinguait par sa science, sa prudence et sa vertu, l'évêque le recommandait au Roi pour un vicariat général. Le magistral, docteur en théologie, prêchait et confessait avec succès.

Le Doyenné du Chapitre cathédral de la Concepcion de Chile devint vacant en 1789 [1] et l'évêque passa en revue ses chanoines pour désigner le plus méritant au choix du Roi. L'archidiacre, médiocrement instruit, assistait régulièrement aux offices, était humble et sagace. Le plus ancien membre du Chapitre, D. Tomas de Roa, appartenait à une famille distinguée, prenait grand soin de la propreté des autels, et ne permettait pas les conversations des oisifs dans le temple, ni

1. Arch. des Indes. 130. 1. 24.

dans ses environs immédiats. Le pénitencier était le plus instruit de tous, l'évêque avait eu le bonheur de réussir à le corriger de quelques menus défauts et ne faisait aucune objection à sa candidature. Le magistral vit très retiré et suit régulièrement les offices, c'est lui qui tient le registre des absences (*le nombré de apuntador de las fallas*), charge de confiance que l'on ne peut confier qu'à un homme sûr. Juan Mandones, proviseur de l'évêque, est un homme instruit, mais sa mauvaise santé l'empêche d'assister régulièrement au chœur. Ce rapport nous montre qu'il n'y avait point d'homme éminent au Chapitre de la Concepcion et que l'évêque tenait plus de compte de l'assiduité au chœur que de la science et du talent.

Le Chapitre métropolitain de Mexico comptait 17 membres en 1790[1]. Presque tous méritent une très bonne note de conduite, quelques-uns se recommandent par leur savoir, l'un d'eux est qualifié de grand théologien, l'archevêque parle de là science notoire d'un autre chanoine. D'autres sont notés avec moins d'indulgence. En voici un qui a quitté le Mexique et habite la Péninsule, où il montre, paraît-il, plus de désinvolture qu'il ne le faudrait. Un autre se conduit bien, mais s'est adonné au jeu ; un autre encore a dissipé un grand patrimoine et se trouve criblé de dettes. En dernier lieu, l'archevêque donne cette note à un simple prébendé : « moyens médiocres, bonne conduite, mérite un canonicat ». C'est le ton général.

L'évêque de Quito n'est point satisfait de son Chapitre[2] ; la sainteté de leur état ne suffit pas à ses chanoines pour leur faire mener une conduite réglée. L'évêque n'en voit qu'un qu'il pourrait choisir comme proviseur ; le doctoral a un caractère emporté (*de fuego*), est rancunier et ami de la discorde ; seul un semi-prébendé, adonné à la mystique, mène une vie

1. Arch. des Indes. 96. 4. 11. — 1790.
2. Id. 128. 2. 23. — 26 mars 1790.

exemplaire. Deux ans plus tard (1792), les choses ne se sont pas améliorées, les bizarreries et les exotismes (*notables rarezas y exotiquezes muy criminales*) continuent. Il n'y a pas, à la cathédrale de Quito, de contrôleur des absences, si bien que les chanoines en prennent à leur aise et s'octroient jusqu'à trois et quatre mois de vacances. En Amérique, il est indispensable que chaque cathédrale ait son contrôleur des absences. Chaque chanoine a droit dans l'année à 90 jours de congé, ou à 630 licences; mais chaque jour d'absence complet doit être compté pour sept licences, et tous les jours qui dépassent les 630 licences de droit doivent être défalqués de la solde. L'évêque n'a pas osé nommer de contrôleur, car la seule annonce de ses intentions a mis tout le monde en émoi; il a senti s'éveiller les résistances, il a vu des procès apparaître à l'horizon, et il sait que l'Audience se réjouit d'avance du conflit. Les offices se font très irrégulièrement à la cathédrale, on ne chante pas le *Kyrie Eleison* au chœur, le prêtre ne monte pas en chaire pour réciter le *Pater*; tout est livré au caprice[1].

L'évêque de S^to Tomas de la Guayana[2] se dit très embarrassé de présenter des sujets pour les futures prébendes ou dignités que le Roi pourra créer dans son église, il n'a devant lui que des clercs sans grades ou peu instruits, et la dotation de 600 pesos offerte par le Roi ne peut tenter personne; la Chambre seule coûtera au futur chanoine 300 pesos[3]. A peine l'évêque commence-t-il à mettre un peu d'ordre dans les affaires de son diocèse que le gouverneur intervient comme représentant du droit de patronage royal, et l'évêque est réduit à l'impuissance[4].

1. Arch. des Indes. 128. 2. 17. — 3 mai 1792.
2. Id. 136. 1. 16. — 5 sept. 1793. — Du reste, le clergé de la ville épiscopale se compose de l'évêque, le proviseur, un chanoine, le curé de la cathédrale et neuf prêtres.
3. Id. ibid. — 31 déc. 1793.
4. Id. ibid. — 29 nov. 1793.

Les Chapitres se prennent fort au sérieux. Ils représentent dans les diocèses l'élément local, l'élément stable, tandis que l'évêque est l'étranger et l'hôte; les évêques passent, les Chapitres demeurent. Il y a de grands mouvements dans l'épiscopat américain, les prélats se poussent aux grandes charges et voyagent d'un bout à l'autre du continent. Tel diocèse change dix fois d'évêque en moins de cinquante ans. Il y a de vieux chanoines qui ont vu défiler six ou sept évêques. Appuyés sur les notables de la ville, toujours sûrs de trouver protection auprès des autorités civiles, rivales naturelles des évêques, les Chapitres s'identifient avec leurs églises, et pour un peu considéreraient l'évêque comme un intrus. On voit des Chapitres désigner au roi des candidats à l'épiscopat [1], recommander des intendants à sa bienveillance [2]. Les prohibitions canoniques ne les arrêtent pas quand ils ont décidé de soutenir quelqu'un. Le Dr Lucas Campos est un enfant trouvé, il a été exposé à la porte du capitaine Luis Berrospi, qui l'a adopté; il a eu pour parrain le maréchal de camp José de la Breña. Malgré sa naissance, on assure qu'il appartient à la plus haute noblesse de la ville; il a été, dès son jeune âge, destiné à la prêtrise; il est docteur en théologie, professeur de théologie à la chaire de Nonnes à l'Université, secrétaire du Chapitre et chapelain de chœur à la cathédrale; le Chapitre de Guamanga le signale à l'attention du roi [3].

En face de leurs Chapitres irrespectueux et turbulents, les évêques éprouvent des difficultés presque insurmontables, et la lutte s'exaspère parfois jusqu'à la violence.

En 1767, l'archevêque de Santa Fé fut consulté par la Chambre des Indes sur la suite qui pourrait être donnée à une demande d'avancement formulée par un chanoine de Popayan,

1. Arch. des Indes. 115. 6. 11. — 1796.
2. Id. ibid. — 5 mars 1803.
3. Id. ibid. — 1812.

Miguel Jerónimo Perez de Guzman, natif du royaume de Nouvelle Grenade et de bonne famille, bachelier en théologie, licencié et docteur en droit canon. L'archevêque le fit écarter en exposant que ce chanoine était d'un caractère inquiet et brouillon et avait en tout temps donné beaucoup d'ennuis à ses supérieurs [1].

Francisco Polanco, évêque de Chiapa, trouva à son arrivée un grand nombre d'abus dans son Chapitre, qui n'avait pas été inspecté depuis un siècle ; il voulut les réformer, les chanoines lui intentèrent un procès, et il vit tout le monde se tourner contre lui [2] (1778-1784).

En 1779, l'évêque de Mechoacan fit faire une enquête secrète sur Nicolas de Villanueva, prébendé de son Chapitre, qui l'avait insulté par lettres et qui menait la vie la plus dissolue. Villanueva avait séduit une jeune fille de bonne famille, qui avait mis au monde un enfant et était morte en couches ; Villanueva avait pris une autre maîtresse. Vingt-deux ans plus tard, Villanueva entreprit de se laver des accusations qui pesaient sur lui et réclama une enquête et un jugement public, que l'évêque lui refusa pour éviter le scandale. Villanueva cita alors le prélat devant l'Audience, se vanta en présence des magistrats d'avoir insulté son évêque, et son attitude fut si arrogante et si scandaleuse que les juges eux-mêmes prièrent le roi de bannir ce révolté de toutes les églises d'Amérique [3].

Le même Chapitre avait en la personne de Luis Zerpa Manrique un boute-feu remarquable. Une enquête révéla « l'intrépidité et la turbulence de caractère, la superbe de ce chanoine qui, dans le Chapitre même et au dehors, provoquait des querelles par le mordant et la légèreté de ses diffamations, sans acception de personnes, ni de rang ; vis-à-vis des commer-

1. Arch. des Indes. 128. 3. 4. — 1767.
2. Id. 103. 1. 15. — 1778-84.
3. Id. 96. 4. 27. — 1779-1801-1802.

çants, des ouvriers et des domestiques, son audace et sa ruse n'avaient pas de bornes, du reste... nulle régularité dans l'assistance aux offices, distractions pendant l'office divin, indévotion, irréligiosité manifestées au chœur ou à l'autel même, mauvaise tenue générale et soupçons très fondés d'incontinence[1] ».

Le Chapitre de Santiago de Chile possédait un chantre doué d'un caractère si terrible que l'évêque avait été obligé de le dénoncer aux autorités séculières et que le Roi avait ordonné de l'interner dans un couvent de la ville. L'incorrigible brouillon continuait ses menées et ne cessait de noircir du papier. Il avait partie liée avec l'ancien directeur de la fabrique, Francisco Javier Sanchez de Carmona, dont les comptes étaient si embrouillés qu'il avait été arrêté et mis au château; mais, sous prétexte de maladie, on lui avait permis de se retirer au couvent de Belem, et la nuit, il allait voir sa maîtresse et le détenu du couvent de Saint-François. Celui-ci était un personnage scandaleux, qui avait fait du séminaire un lupanar pendant le temps qu'il l'avait dirigé; c'était un brouillon incorrigible, toujours prêt à se mêler de ce qui ne le regardait pas. Il était aussi malhonnête que débauché. En 1765, il s'était approprié une somme de 2 797 pesos provenant de la succession d'un chanoine, Francisco Tagle, qui l'avait choisi comme exécuteur testamentaire[2].

En 1803, l'évêque de Sainte Marthe trouve son Chapitre en pleine révolution; des querelles ont éclaté entre les chanoines; l'archevêque de Santa-Fé a dû intervenir pour les calmer; il n'y a qu'imparfaitement réussi[3].

Les Institutions capitulaires paraissent donc en complète décadence. La plupart des chanoines mènent une vie régu-

1. Arch. des Indes. ibid. — 1801.
2. Id. 85. 1. 12. — 1793.
3. Id. 120. 3. 7. — 1803.

lière et assistent plus ou moins ponctuellement aux offices ; un assez grand nombre pèche par ignorance, beaucoup sont orgueilleux, pointilleux, chicaniers, toujours prêts à se porter aux extrêmes, quelques-uns franchement scandaleux.

Quant à l'activité bienfaisante de ces corporations décoratives, elle semble avoir été réduite à un enseignement, certainement médiocre, dans les Universités, et à des actes de charité individuelle, dont nous n'avons vu mentionner qu'un exemple. En 1803, un chanoine d'Arequipa fit bâtir à ses frais une chapelle dans un cimetière affecté à la sépulture des pauvres[1], « beaucoup de gens ne se croyant pas enterrés religieusement sans cette dernière cérémonie au cimetière. »

IX

LE CLERGÉ PAROISSIAL

Les curés des paroisses, les desservants des sections de paroisses constituent le corps même de l'Église ; c'est la partie la plus militante du clergé, c'est elle qui a charge d'âmes, suivant la belle expression canonique. Le clergé n'arrive nulle part à modeler un peuple suivant l'idéal qu'il s'est fait, mais la valeur morale du clergé est toujours proportionnelle à la valeur morale du peuple au milieu duquel il vit, et l'on peut juger d'une nation en voyant les hommes qui ont mission de l'instruire et de la guider. Tel peuple, tel clergé.

La civilisation rudimentaire des Indes espagnoles, toute en surface, sans courants bien marqués vers le progrès, sans désir de mieux, endormie dans une quiétude béate, éprise d'apparences d'illusions, de satisfactions puériles, et parfois très matérialiste et très violente, ne pouvait créer à son image qu'un clergé inférieur à sa tâche et médiocrement édifiant, mais si

1. Arch. des Indes. 115. 6. 11. — 1803.

l'on veut le juger avec équité, il ne faut jamais le séparer de son milieu; étant donnés les hommes auxquels il avait affaire, il a peut-être fait de son mieux pour les empêcher d'être pires, peut-être a-t-il fait tout ce qu'on était en droit de lui demander.

État général des Églises. — Une tendance générale et incoërcible entraînait les ecclésiastiques à se concentrer dans les grandes villes et les centres importants, où la vie s'était européanisée et à délaisser les campagnes, où la tâche était plus rude et moins rémunérée. Durango, ville médiocre, possédait quatre églises, dont deux voûtées et de construction coûteuse[1]. Guanajuato, seconde ville du Mexique, n'avait encore en 1777 qu'une paroisse, mais son clergé s'était fait si nombreux qu'il n'avait presque plus rien à faire. L'évêque eût voulu ériger en paroisse l'ancienne église des Jésuites, mais elle avait déjà été accaparée sans droit par un ecclésiastique qui refusait de s'en dessaisir[2]. Huancavélica, au Pérou, dont les mines venaient d'être abandonnées et qui se trouvait presque déserte, avait encore quatre paroisses[3]. Par contre, la province de Sonora tout entière n'avait que trois prêtres, dont l'un, Francisco Javier de Noriega, mérite une mention spéciale pour son zèle et sa vaillance; il parcourait les campagnes et remplissait dans les paroisses rurales le rôle de chapelain, il avait suivi le gouverneur Juan de Mendoza dans une expédition difficile, qui avait duré plus de trois mois[4]. En 1780, l'évêque de Buenos-Ayres demandait l'érection de quatre paroisses nouvelles dans le district de Corrientes. Sur toute la rive orientale du Rio de la Plata, il n'y avait encore que les trois paroisses de Montevideo, Canelon et Las Piedras, cette dernière à douze lieues de Montevideo; mais des habitations s'étaient bâties à 30, 40

1. Arch. des Indes. 104. 7. 30.
2. Id. 88. 5. 13. — 15 juillet 1777.
3. Id. 115. 6. 20. — 22 avril 1785.
4. Id. 104. 7. 30.

et même 50 lieues de la ville, et les habitants restaient privés de tout secours spirituel. L'évêque demandait l'érection de nouvelles paroisses à Pando pintado, Tala, Santa Lucia, Arroyo de la Virgen, Arroyo de San José, Carreta quemada et Los Miqueletes; il faisait observer avec raison que « là où l'on bâtit une église se forme un village[1] ». En 1805, l'évêque de Guadalajara se vantait d'avoir institué trente et une cures nouvelles dans son diocèse et d'avoir remédié dans la mesure du possible aux difficultés qui résultaient de la longueur des chemins[2]. En 1816, les îles Chiloé n'avaient encore que quatre paroisses et ne semblaient pas pouvoir en entretenir davantage[3].

Les ressources étaient très inégalement réparties : excessives en certains endroits, notoirement insuffisantes dans d'autres. En principe, le traitement des curés devait être pris sur les dîmes; en cas d'insuffisance de ces dernières, le Roi accordait un supplément *(synodo)*,un fixe, que le curé considérait comme le plus clair de son bien et avait tendance à réclamer en tout état de cause[4]. Les évêques se plaignent sans cesse de la pauvreté de leur clergé rural, et il semble bien qu'ils aient eu raison. En 1785, l'évêque de La Concepcion déclare qu'il a été douloureusement affecté de voir que les curés de son diocèse sont réduits par le besoin à prélever sur leurs ouailles des droits exagérés et sentant la simonie[5]. Il y avait bien des tarifs du casuel, mais il dataient de 1703 et ne pouvaient raisonnablement être pris en considération à la fin du siècle[6]. La révolte de Tupac-Amaru avait ruiné un grand nombre de cures et de chapellenies dans le diocèse de Cuzco; les massacres, les dévas-

1. Arch. des Indes. 125. 7. 2. — 11 déc. 1780.
2. Id. 104. 7. 17. — 1805.
3. Id. 110. 4. 27. — 1816.
4. Id. 155. 2. 5. — 21 août 1769.
5. Id. 130. 1. 24. — 23 nov. 1785.
6. Id. 96. 5. 15. — 1784.

tations, les incendies avaient fait disparaître toute culture sur de vastes espaces, les dîmes ne rendaient presque plus rien, les hypothèques prises sur les domaines ravagés avaient perdu toute efficacité[1]. En 1814, les revenus des 65 cures de la cité et du diocèse d'Arequipa sont évalués à des sommes variant de 250 à 1,025 pesos[2].

L'improbité est générale aux Indes, et les vols, les rapines, les fraudes ajoutent encore à la malheureuse situation des curés honnêtes. L'évêque de Guadalajara a recommandé l'usage des coffres à trois serrures pour y déposer les revenus des églises et des chapellenies, il a prescrit de ne les confier qu'à des hommes d'une délicatesse éprouvée; mais il est bien difficile d'en trouver de pareils dans certains villages, et lors même que l'on en trouve, ils refusent la charge qui leur est offerte, parce qu'elle ne leur rapportera aucun profit[3].

Avec de pareilles habitudes, tout périclite et rien n'avance. Presque aucune église du diocèse d'Oajaca ne possède de revenus assurés; le Roi applique le tiers du tribut des Indiens à la construction des églises dans les villages qui n'en ont point encore; il y a telles églises qui sont en construction depuis quarante ou cinquante ans, ne sont pas terminées et auraient pu être achevées en trois ans avec la moitié des sommes que l'on a dépensées. Quand arrive l'argent donné par le Roi, on convoque les ouvriers, on rapporte les outils, on rappelle les contremaîtres et l'on se remet au travail, mais la chaux s'est perdue d'une année pour l'autre, les briques et les pierres ont été volées, les bois se sont pourris, les outils ont été dispersés; tout est à recommencer[4].

En véritables Espagnols, les évêques et les prêtres tenaient beaucoup au luxe de leurs églises, il leur fallait des statues

1. Arch. des Indes. 116. 4. 11. — 1791.
2. Id. 115. 6. 11. — 1814.
3. Id. 104. 7. 17. — 1805.
4. Id. 96. 5. 15. — 1784.

habillées de riches soieries brodées d'or ou d'argent, des autels chargés d'orfèvreries, des chapes et des chasubles d'étoffes précieuses et brodées. Toutes ces choses étaient rarement de bon goût; la profusion et l'emphase qui caractérisent le style espagnol, et qui donnent parfois dans l'art de la Péninsule une si puissante note de somptuosité, n'etaient réglées aux Indes par aucune éducation artistique préalable, et la fantaisie personnelle s'exaspérait jusqu'à la démence. Les grandes églises possédaient des joyaux d'un prix fou. On cite une église du Chili qui possédait un ciboire, un grand ostensoir et un autre plus petit estimés à 16,891 pesos fuertes, et ornés de 132 topazes, 425 émeraudes, 152 rubis, 65 améthystes, 417 brillants et 1214 roses[1]. A Guadalajara, l'évêque distribue des ornements aux églises pauvres et se lamente sur leur misère[2]. A Oajaca, l'évêque nous dit combien les Indiens sont curieux de belles cérémonies. Ils voudraient avoir dans les moindres chapelles des offices aussi splendides que dans les cathédrales. Lorsque les curés leur disent que c'est impossible, ils se fâchent, ils intentent des procès à leurs pasteurs, ils les traînent devant les Audiences, ils vont jusqu'au Roi et se ruinent sans qu'on puisse les satisfaire[3]. La splendeur du culte est évidemment un grand moyen d'action sur le peuple. Là où elle ne peut exister les églises se vident, l'Indien ne vient plus en un lieu où il ne trouve à voir aucun spectacle.

Abus dans l'Église. — L'Église des Indes souffrait d'un premier et formidable abus résultant de sa constitution même; c'était une Église administrative, vivant dans la mouvance non du Saint-Siège, mais du Conseil des Indes. En vertu de son droit de patronage universel, le Roi nommait les évêques et pourvoyait les bénéfices les plus importants. Les questions

1. Arch. des Indes. 130. 1. 19. — 16 oct. 1795.
2. Id. 104. 7. 17. — 1805.
3. Id. 96. 5. 15. — 1784.

dogmatiques restaient, en principe, soumises au pape, mais les rescrits des Pontifes n'arrivaient à l'Église des Indes qu'après avoir subi le contrôle du Conseil et obtenu son visa. On se trouve donc en présence d'une véritable église nationale, soumise au contrôle du pouvoir royal et rattachée à Rome par un lien extrêmement ténu. C'est un exemple remarquable de constitution civile du Clergé acceptée par le Saint-Siège.

Évidemment, la monarchie espagnole était trop imbibée de catholicisme pour que l'orthodoxie de l'Église américaine courût sous sa suzeraineté le moindre péril, mais par le fait même que l'administration royale gardait la haute main sur tout le clergé américain, ce clergé tendit sans cesse à rentrer davantage dans les cadres administratifs, à prendre l'esprit routinier et chicanier qu'on respirait dans les bureaux et à oublier le côté sublime de sa mission. L'idéal des bureaucrates est partout le même; ils ont le culte de la lettre qui tue et l'horreur de l'esprit qui vivifie.

On peut saisir tous ces traits sur le vif dans un rapport du capitaine général de Cuba au Fr. Joaquin de Osma, confesseur du Roi : « Le clergé de cette ville de La Havane, écrit Bucareli, est régulièrement recruté et suffisamment instruit, depuis que Laso a rétabli la discipline. Les communautés se montrent peu; cependant elles m'ont rendu visite et j'ai visité à mon tour tous les supérieurs des couvents. Les Franciscains vivent de leurs aumônes, les Dominicains ont quelques petits revenus qui leur donnent le nécessaire, les Augustins et les Frères de la Merci agonisent, les Jésuites et les Bethléémites se disputent l'opulence des revenus. La soutane a de puissants appuis, mais n'a point d'influence sur les affaires; l'évêque n'appartient à aucune coterie et son grand âge ne lui permet pas les grands desseins. Quant à moi, sans que j'aie déclaré mes principes, on sait quels ils sont. Le 26 de ce mois, j'ai présenté mon premier curé, j'ai choisi le premier de la liste de l'évêque, il a été nourri dans la bonne doctrine, suivant les études qu'il a

faites, et suivant ce qu'on m'a affirmé[1]. » Dans ce très curieux document apparaît toute la physionomie de la pauvre église des Indes, réduite à n'être plus qu'un corps de fonctionnaires. Bucareli parle des clercs de La Havane comme de ses subordonnés, il ne leur demande que de se tenir bien tranquilles et de professer la bonne doctrine, c'est-à-dire la doctrine officielle favorable aux droits du roi, et le fait qu'une pareille lettre ait été écrite au propre confesseur de S. M. montre où en étaient les affaires de l'Église auprès du méticuleux Charles III, qui fut vraiment le roi *golilla* par excellence.

Le Concile de Trente avait exigé que les cures fussent données au concours aux candidats les plus méritants. Les évêques faisaient tous leurs efforts pour acclimater aux Indes cette excellente réforme ; ils n'y réussissaient nullement : « J'ai demandé, écrit l'évêque de Buenos-Ayres, à un ecclésiastique comment on pratiquait ici le concours pour la nomination aux cures du diocèse. Il m'a répondu que c'était une Babylone où tout était confusion. Ici, il n'y a pas de classement, tout se décide par les recommandations et dépend du *placet* des rapporteurs, qui ne consultent que leurs inclinations personnelles. Il arrive ainsi que les candidats sont élus avant l'examen, comme s'ils étaient prédestinés par Dieu même, et cette prédestination doit être celle que l'École thomiste appelle *prædestinatio ante prævisa merita*[2]. » Sous prétexte des droits de patronage du Roi, certains gouverneurs exigeaient jusqu'à 15 pesos de chaque curé confirmé par eux, et l'usage de ces présents, quoique attaqué souvent par les évêques[3], dura jusqu'aux derniers jours de la domination espagnole[4].

Les concours ne présentaient pas de difficultés insurmon-

1. Arch. des Indes. 146. 4. 1. — 28 avril 1766.
2. Id. 155. 2. 5. — 5 mars 1776.
3. Id. 128. 2. 17. — 3 mai 1792.
4. Id. 109. 6. 4. — 14 août 1811.

tables, mais ils classaient les candidats; de là venait l'opposition qu'ils rencontraient auprès des partisans de l'arbitraire et de la faveur. Dans un concours qui eut lieu en 1791, à Cuzco, pour l'obtention d'une cure, 112 candidats se présentèrent. Le jury, composé de trois membres, leur demanda à chacun l'explication d'un texte tiré au sort. Le premier eut un verset de saint Luc : *Erunt signa in cœlo;* le second s'escrima sur le même texte; le troisième expliqua un passage de saint Mathieu : *Cum jejunatis, nolite fieri...* quelques-uns furent interrogés aussi sur la langue indienne. Les notes se donnaient par A *(admitto)* et R *(recuso)*. Le premier candidat proposé passa avec tous A; il y eut des candidats qui n'obtinrent que deux A contre six R. Tout se passa très correctement, mais les ennemis de l'innovation mirent en avant le fiscal de l'Audience, qui prétendit obliger l'évêque à remettre à la Cour tous les documents du concours. C'eût été une mine interminable de discussions et de procès. L'Audience refusa de s'engager dans cette voie dangereuse, mais le fiscal ne se tint pas pour battu et se fit l'avocat d'un simple laïque, de conduite très relâchée, dominé par les vices les plus hideux et les plus honteux, qui voulait se mettre sur les rangs et obtenir une cure, pour jouir de ses revenus et mener une vie plus répréhensible encore. L'évêque crut prudent de prévenir ses adversaires et de dénoncer leurs intrigues au Conseil des Indes[1].

Les prélats n'avaient plus dans les autorités civiles la même confiance qu'autrefois; gagnés par l'esprit du siècle, mal disposés en général pour les prêtres, les vice-rois et capitaines-généraux ne leur prêtaient main-forte que dans des cas extrêmement rares. Les gens de Buenos-Ayres s'abstenaient en grand nombre de faire leurs Pâques; l'évêque n'eût pas demandé mieux que de les menacer d'excommunication, mais il ne savait pas quelle serait en cette circonstance l'attitude du

1. Arch. des Indes. 116. 4. 11. — 1791.

vice-roi, et il se contentait d'en référer au Roi lui-même[1].

Le Conseil des Indes se croyait compétent même dans les plus délicates matières de discipline ecclésiastique. Frappé des difficultés de toutes sortes qui s'opposaient au recrutement de son clergé, l'évêque d'Oajaca demanda en 1784 que le pape voulût bien autoriser les évêques d'Amérique à accepter dans le sacerdoce des candidats de naissance illégitime. Vingt ans plus tard, le Conseil des Indes répondit à sa demande que le droit d'accorder les dispenses pour bâtardise appartenait à la Chambre des Indes, section du Conseil, chargée de la juridiction gracieuse[2]. Une commission purement civile intervenait donc en une matière aussi grave et jugeait en dernier ressort des intérêts touchant d'aussi près à la discipline de l'Église.

Parmi les abus les plus monstrueux du régime espagnol aux Indes, il faut placer en première ligne l'usage des *repartimientos*, ou la licence donnée aux corrégidors et alcades mayors de vendre aux Indiens, à des prix arbitraires, des marchandises de tout genre, dont les sauvages n'avaient, le plus souvent, aucun besoin et payaient, en tout cas, infiniment trop cher. N'osant supprimer cette pratique tyrannique, le Roi avait demandé en 1751 aux Audiences des Indes de nommer une junte de quatre personnes pour travailler à l'unification d'un tarif applicable à la vente des marchandises de repartimiento. Ce fut, comme tant d'autres ordres royaux, un papier de plus dans les archives des Cours. En 1760, le vice-roi du Mexique déclarait la mesure irréalisable, et en 1776 aucune satisfaction n'avait encore été donnée aux désirs du roi ; une enquête préalable avait été ordonnée dans les cent trente districts de la Nouvelle-Espagne[3]. On aime à trouver dans la bouche d'un évêque la protestation la plus véhémente et la

1. Arch. des Indes. 125. 7. 2. — 11 déc. 1780.
2. Id. 96. 5. 15. — 1784-1801.
3. Id. 121. 4. 2. — 1776.

plus justifiée contre cet abus. « Il n'y a, écrivait en 1784 l'évêque d'Oajaca, et il ne peut y avoir aucun théologien pour approuver cet abus. C'est une bien grande douleur de voir que les évêques doivent se taire, les curés rester muets et que les prédicateurs ne peuvent crier leur indignation; car ce sont choses qui fomentent le feu de la révolte, irritent la colère des peuples et ôtent aux alcades mayors tout crédit; on en vient même à censurer la conduite chrétienne de V. M. car on ne voit pas sur quels principes peuvent s'appuyer les quelques misérables séducteurs qui prétendent que V. M. autorise les excès quotidiens des repartimientos, alors qu'Elle les a si souvent réprouvés[1]. » La voix de l'évêque d'Oajaca était celle d'un honnête homme, criant dans le désert.

L'expulsion des Jésuites donna lieu aux Indes à des vexations de tout genre, à des scandales inouïs; les biens de la Compagnie furent un gâteau de miel sur lequel se précipitèrent à l'envi tous ceux qui purent en approcher. A Buenos-Ayres, le collège des Pères fut converti en asile de filles repenties, et la tenue de la maison laissait si fort à désirer que l'évêque s'en émut. Le gardien de l'asile était un soldat, qui n'apportait à son devoir aucune conscience; on allait, on venait, on entrait et on sortait comme l'on voulait. Personne ne s'occupait des pauvres recluses, à peine avaient-elles une messe le dimanche; encore, pas toujours. C'était pour les libertins de la ville un moyen courant d'abuser d'une indienne que de la menacer de la faire enfermer à la *residencia*. On ne voyait dans cette triste geôle que quelques malheureuses indiennes *pampas* ramassées dans la campagne. L'évêque eût voulu remédier à cette situation et obtenir le droit de faire enfermer, sans avoir recours à l'autorité civile, les femmes qui abandonnaient leur mari, ou dont la conduite faisait l'objet des plaintes de leurs

1. Arch. des Indes. 96. 5. 15. — 1784.

époux. C'était, en somme, l'usage des lettres de cachet, et le droit d'emprisonnement arbitraire que réclamait l'évêque ; on fit bien de ne pas le lui accorder.

A mesure que les idées juridiques gagnaient du terrain en Espagne, les prétentions de l'autorité civile allaient croissant. Le droit canon fait du mariage un contrat éminemment personnel, qui se forme par la simple et mutuelle volonté des contractants ; c'est la véritable doctrine morale, mais les mariages clandestins jetaient le trouble dans les familles, excitaient la colère des parents, donnaient lieu à des procès innombrables ; au lieu de garantir efficacement la liberté personnelle des époux, les juristes trouvaient beaucoup plus légitime de renforcer l'autorité paternelle et par une pragmatique du 23 mars 1776, le Roi décida qu'il ne pourrait être procédé à la célébration d'aucun mariage qu'avec le consentement des pères, mères, aieuls ou aïeules des conjoints — sous peine de perdre tout droit à la succession de leurs parents [1]. Cette loi était rigoureuse, car elle exhérédait d'office tout enfant qui disposait de sa personne sans l'aveu de ses parents, mais elle touchait de près à la vérité, qui peut se formuler ainsi : aux parents la libre disposition de leurs biens, aux enfants la libre disposition de leur personne. Par une inconséquence tout à fait curieuse, la pragmatique s'appliquait à tous les sujets du roi « même aux Indiens, aux Caciques, aux catéchumènes et aux tributaires, mais non aux mulâtres, aux nègres, aux *coyotes* et autres sectes semblables, à moins que ces individus ne fussent officiers du roi, ou ne se distinguassent par leur réputation, leur bonne conduite ou leurs services [2] ». Le Roi avait donc l'idée d'accorder un privilège à ses sujets en restreignant la liberté matrimoniale de leurs enfants.

Les évêques furent chargés, comme toujours, de seconder les

1. Arch. des Indes. 125. 7. 2.
2. Id. 130. 1. 24. — 1776.

intentions du roi et les dépassèrent en plus d'un cas. Le 24 décembre 1785, l'évêque de la Concepcion de Chile enjoignit à ses prêtres d'enseigner, suivant le catéchisme de saint Pie V, que celui qui se marie sans le consentement de ses parents commet un péché mortel, et ne doit point, par conséquent, être admis aux sacrements, ni au sacrement de mariage[1]. Ainsi, tandis que le roi reconnaissait implicitement la liberté des enfants en se contentant de leur infliger la perte de leurs droits successoraux, l'évêque leur déniait résolûment cette liberté, sous peine de péché mortel.

On voit aussi les évêques s'inquiéter du nombre croissant des séparations de corps par consentement mutuel, qui désorganisaient les familles et laissaient les mariages au gré des caprices des époux[2].

Tout en cherchant à intéresser leur clergé à ces grandes questions de morale sociale, les évêques travaillaient sans relâche à renforcer les liens de la discipline, toujours trop prompts à se relâcher. Une pratique générale permettait au prêtre pourvu d'un bénéfice de continuer à vivre au sein de sa famille; les revenus du curé faisaient vivre son père, sa mère, ses frères et ses sœurs et cette situation n'était pas sans présenter de graves inconvénients; les évêques s'en préoccupaient, sans pouvoir y porter grand remède [3]. Pour augmenter leurs ressources, les curés avaient l'habitude de fonder dans leurs paroisses des confréries d'Indiens, qu'ils faisaient ensuite travailler à leur profit; les hommes cultivaient les terres du curé, les femmes lui servaient de domestiques, filaient ou tissaient pour sa maison [4]; une cédule royale finit par soumettre toutes

1. Arch. des Indes. — 24déc. 1785.
2. Id. 128. 2. 17. — 18 mai 1791.
3. Id. 130. 1. 19. — 25 sept. 1786.
4. Id. 131. 3. 20. — 1761.

ces confréries à la juridiction épiscopale[1]; les abus en furent un peu diminués.

Les évêques tenaient essentiellement à la bonne tenue de leur clergé et refrénaient sans cesse toutes les fantaisies individuelles. En 1788, l'évêque de Cuenca recommande à ses prêtres de porter la soutane et le manteau, ou de vêtir, à tout le moins, des habits de couleur honnête[2]. En 1790, l'archevêque de Mexico déclare la tonsure obligatoire; il n'autorise ni la queue, ni le molote, il défend de friser les cheveux, de les nouer d'un ruban ou d'une bague. Il veut que l'ecclésiastique porte l'habit long, la soutane, le manteau, le chapeau à tuile. Il interdit le port de la cape, du béret blanc, des habits de cuir. Il ne permet le bâton qu'à la campagne. Il ne veut pas que le prêtre donne sa main à baiser à ses pénitentes. Il condamne l'usage des éperons en forme de mitre, adoptés autrefois en haine d'un archevêque, et dont l'emploi constitue, d'après la décision du IVe concile de Mexico, une injure atroce contre le premier prélat du royaume. Il trouve indécent que des prêtres se permettent de priser et de fumer dans les sacristies; de se moquer des autres, de plaisanter sur leurs ridicules, de jouer, de danser, d'assister aux combats de coqs[3]. Le 23 septembre 1791, l'évêque de Quito promulgue un édit général de réforme où il est aisé de voir à quelles persécutions s'exposaient les prélats trop zélés. La résidence personnelle de tout curé dans sa paroisse est obligatoire, sous peine d'excommunication majeure; le curé mandé auprès de l'évêque doit se présenter devant lui dans les vingt-quatre heures de son arrivée à Quito. Le prêtre qui s'absentera sans permission, ou ne retournera pas à son poste après l'expiration de son congé, sera puni d'une amende de douze pesos. L'évêque défend de

1. Arch. des Indes. — 104. 7. 17. — 10 juillet 1789.
2. Id. 128. 2. 23. — 17 février 1788.
3. Id. 96. 4. 11. — 1790.

servir une *Sagrestia mayor* par personne interposée. A l'exemple des plus saints prélats, il ouvre une enquête publique sur sa personne, sa maison et ses tribunaux. Il ordonne à tous ceux qui auront noté quelque chose de répréhensible de le lui faire connaître, sous peine d'excommunication. Il proteste avec une sainte indignation contre le reproche d'ivrognerie qui lui a été adressé, contre les réquisitions de vin et d'eau-de-vie adressées en son nom par des serviteurs infidèles. Si quelqu'un de ses serviteurs ou de ses familiers a péché par l'ivrognerie ou par la débauche, a joué, a volé, il fait un devoir à ses autres domestiques de l'en informer, il étend cette obligation à tous les habitants de la ville de Quito, à tous les habitants du royaume. Il assume le gouvernement personnel de son diocèse et veut que toutes les affaires passent par ses mains. On l'a représenté comme un sauvage, qui ne veut recevoir personne; c'est absolument faux; il n'aime pas les médisances et ne s'intéresse pas aux niaiseries, mais tous les jours, dans la soirée, il est prêt à écouter tous ceux qui auront à l'entretenir d'affaires sérieuses. La nuit venue, il ne reçoit plus personne, par raison de convenance. « Il n'a rien d'un mélancolique ni d'un misanthrope, mais les mensonges, les prétentions injustes, la fausseté, la sophistique obscure dont certaines gens revêtent leurs pensées, l'art de prolonger la visite quand l'affaire est terminée, ou peut se terminer rapidement, et quand on est incapable de philosopher, ou de poursuivre une conversation civile ou littéraire, tout cela l'ennuie profondément. » Il n'aime pas les fâcheux et le fait proclamer dans sa cathédrale et dans toutes les églises de son diocèse[1]. Ce curieux mandement dénote les excellentes intentions du pauvre évêque et permet de deviner pourquoi il échoua dans ses tentatives de réforme; il demandait une irréalisable perfection, n'obtint rien et fut obligé de quitter la place.

1. Arch. des Indes. 128. 2. 17. — 23 sept. 1791.

Plus indulgent se montra en 1803 l'archevêque de Mexico. Il avait défendu à ses clercs d'assister à la comédie. Deux chanoines et un prébendé se montrèrent au théâtre et l'affaire était d'autant plus grave que le prébendé, Joaquin Ladron de Guevara avait pour père le Régent même de l'Audience, le second personnage de la ville après le Vice-Roi. Malgré cette circonstance aggravante — ou peut-être à cause d'elle ? — — l'archevêque se borna à réprimander les coupables, qui promirent de ne plus recommencer [1].

Bons prêtres. — Les évêques sont en général disposés à l'indulgence et ne peignent pas leur clergé en noir, surtout dans leurs rapports à l'autorité laïque. On en voit, comme l'évêque de Durango, qui se déclarent à peu près satisfaits de l'application de leurs clercs « parmi lesquels il y a peu de niais et pas mal de négligents » (*aqui son pocos los tontos, pero muchos los flojos*) [2]. L'évêque de Santiago de Chile signale le zèle de plusieurs de ses curés qui tiennent fort bien leur église, qui l'ont fait réparer ou reconstruire. L'un d'eux a payé de ses deniers le maître-autel. Un autre a prêché avec succès à la cathédrale et fait vivre sa mère et ses frères. Le curé de Leomo a trente-huit ans, il gouverne depuis neuf ans sa paroisse ; sa conduite est exemplaire, il a construit son église et une maison spéciale, où les gens de la campagne viennent trois fois par an faire des retraites. Il n'est qu'à moitié instruit, mais sa famille, quoique fort honnête, est des plus modestes *(pero su familia, aunque limpia, es de corta esfera.)* Tous les éloges du prélat vont au curé de Peumo. « Agé de soixante-cinq ans, il compte trente-trois ans de service dans sa paroisse ; il a construit l'église à ses frais, il l'a pourvue abondamment des ornements, des vases sacrés et de tous les ustensiles néces-

1. Arch. des Indes. 96. 4. 27. — 1803.
2. Id. 104. 7. 30. — 1765.

saires. Il a bâti une belle maison pour permettre les exercices spirituels à des hommes et à des femmes, et il en fait les frais six fois par an, au grand profit et avantage, non seulement de ses paroissiens, mais aussi des fidèles des autres cures, même les plus éloignées, qui viennent y assister à Peumo, attirés par le zèle et le bon accueil de ce vertueux et exemplaire curé, tout occupé du salut des âmes et de la plus grande gloire de Dieu. Tant à cause de son âge que pour le plaisir qu'il trouve à s'occuper de ces pieux travaux, il ne désire aucun changement, et il ne serait pas à propos de le changer de paroisse, parce qu'il ne serait pas aisé de trouver un autre prêtre pour prendre la suite de ses affaires et remplir la place qu'il tient auprès des fidèles[1]. »

L'évêque de Carthagène avait de bons prêtres et fait leur éloge avec impartialité. N... serait un sujet parfait et lettré, digne de tout autre emploi, n'était sa santé qui l'éloigne du chœur presque toute l'année ; un autre a les mêmes qualités, sans que la maladie l'empêche de faire son service, un troisième est instruit et d'excellente conduite ; l'évêque l'avait choisi comme proviseur, puis lui a retiré sa commission, parce qu'il était jésuite, mais il n'a rien remarqué en lui qui ne fût digne d'éloge et d'estime[2].

L'évêque de Santiago de Chile trouve son clergé bien en règle et bien vu de tous[3].

L'évêque de Guadalajara est plus satisfait encore. La religiosité, la docilité, les bonnes mœurs sont partout visibles dans ce diocèse ; quelques ecclésiastiques vraiment instruits, sévères et de conduite édifiante y donnent le meilleur exemple[4].

1. Arch. des Indes. 130. 1. 10. — 1767.
2. Id. 119. 7. 19. — 1768.
3. Id. 130. 1. 19. — 1793.
4. Id. 104. 7. 17. — 1805.

Le clergé américain possède un certain esprit public. Le diocèse de Mechoacan souscrit 80,000 pesos pour la création d'un arsenal au Mexique[1]; le clergé de la province de Cuzco donne 1,138 pesos pour l'impression de la *Flore américaine* de Mutis. Pour la guerre contre la Convention nationale française, il verse 12,000 pesos, et ce sont les curés qui se montrent les plus généreux : le recteur de l'Université n'a donné que 20 *pesos*; le chapitre de la cathédrale n'a rien souscrit[2]. En 1809, quand l'indépendance de l'Espagne est menacée, l'évêque de Puebla envoie au gouvernement insurrectionnel 30,000 pesos fuertes[3].

Prêtres médiocres, turbulents ou scandaleux. — L'évêque de Sainte-Marthe expliquait en 1768 les causes générales de l'infériorité intellectuelle et morale de son clergé. Il n'y avait point de séminaire dans le diocèse, mais seulement deux chaires de latinité et de morale pratique. Les prêtres étaient donc très peu instruits et il n'en était qu'un bien petit nombre de vraiment aptes à recevoir les ordres. Seuls quelques fils de familles aisées étaient allés suivre les cours de philosophie, de théologie et de droit canon dans les collèges de Santa-Fé : l'évêque donne la liste nominative des candidats qu'il croit pouvoir recommander au roi, il en compte six seulement, le reste lui paraît fort médiocre, il a très sérieusement averti les prêtres scandaleux qu'il a rencontrés, il en a tenu un aux arrêts à Santa-Marta toute une année, il en a révoqué deux, dont un ivrogne invétéré, et l'autre incapable[4].

Les propositions faites par l'évêque de Tucuman sont aussi fort courtes : « Dans tout le reste de mon clergé, dit-il, je ne reconnais pas assez de mérites pour proposer leur transfert de

1. Arch. des Indes. 88. 5. 13. — 20 mai 1777.
2. Id. 116. 4. 11. — 1793.
3. Id. 96. 5. 4. — 22 juin 1809.
4. Id. 120. 3. 7. — 1768.

leurs paroisses ou de leurs chapellenies à des bénéfices plus mportants. Il y a parmi les clercs beaucoup de séditieux, d'ignorants, de gens à la conduite relâchée et surtout engagés dans le négoce [1]. »

L'évêque de La Paz se vante d'avoir mis son diocèse sur un pied d'ordre et de régularité qu'on ne lui avait jamais vu jusqu'alors; il en a fait deux fois la visite générale, il espère beaucoup du Concile provincial qui doit être tenù pour obéir aux ordres du Roi; il n'a pas les pouvoirs suffisants pour réformer tous les abus et la célébration du Concile obtiendra les résultats décisifs qu'il n'a pu lui-même atteindre [2].

L'évêque de Buenos-Ayres rapporte un fait qui montre bien l'impuissance des prélats en face des prêtres tant soit peu hardis et soutenus par quelques personnages puissants. Il avait eu une querelle avec le curé de la paroisse de la Concepcion, dans sa propre ville épiscopale, et avait voulu le faire enfermer pour désobéissance formelle, mais le vice-roi avait refusé l'ordre d'arrestation et l'évêque se voyait forcé de recourir au Roi pour l'obtenir [3]. Nous ne pouvons savoir qui avait raison, du prélat ou du magistrat royal, mais il est certain que l'incroyable lenteur de pareilles procédures rendait toute discipline illusoire.

La force d'inertie était le grand moyen d'opposition des mauvais clercs; ils usaient les plus tenaces volontés et en venaient à leurs fins par leur obstiné silence et leur immobilité. Le D[r] Andrés Bravo del Vivero avait été nommé en 1774 curé de la paroisse d'Yca de Santa Ana de los Yanaconas, dans le diocèse de Lima; il n'avait paru dans sa paroisse que dix-huit mois après sa nomination, et n'y avait été vu en tout et pour tout que cinq fois en onze ans. L'archevêque de Lima lui avait alors nommé un coadjuteur, sans pouvoir, en seize ans,

1. Arch. des Indes. 125. 7. 2. — 1769.
2. Id. 155. 2. 5. — 1770.
3. Id. 125. 7. 2. — 6 sept. 1780.

obtenir de lui qu'il consentît à résider. Il le signalait à la colère du Roi [1].

Au Mexique, l'évêque d'Oajaca aurait voulu, lui aussi, nommer des coadjuteurs aux curés âgés, malades ou « nuisibles », mais il ne le pouvait pas, car faute de collèges préparatoires, il n'obtenait qu'un petit nombre de prêtres, de médiocre qualité, et le Conseil des Indes lui recommandait de ne créer des coadjutoreries qu'en cas d'absolue nécessité [2].

Parmi les curés auxquels il avait donné un coadjuteur, l'archevêque de Lima cite le curé de S. Buenaventura, qui n'avait résidé dans sa paroisse que seize mois en neuf ans. Quoiqu'il se plaignît toujours de sa santé, on le voyait sans cesse à Lima, où il avait été surpris dans une maison de jeu. Le curé de Pacchas avait été poursuivi par l'intendant pour avoir supposé faussement un ordre de celui-ci, supposition qui avait amené un soulèvement des indigènes. Le curé de Llata était accusé de complicité dans le meurtre de quelques caciques; une femme métis, que l'on disait avoir été sa maîtresse, était entrée dans sa chambre, le jour du meurtre, son couteau ensanglanté dans la main, et lui avait dit : « Tiens, voilà le couteau avec lequel j'ai tué tes ennemis ! » Les Indiens avaient traîné les cadavres jusque devant la cure, et le prêtre avait exigé 200 pesos pour les enterrer. Le curé de Mito était également en procès avec la justice; il disait jusqu'à trois messes par jour et s'était marié de sa propre autorité avec une Indienne qu'il aimait [3]. Il avait composé pour sa défense un mémoire intraduisible, monument de son orgueil, de sa pédanterie et de sa sottise [4].

1. Arch. des Indes. 115. 6. 11. — 1790.
2. Id. 96. 5. 15. — 1784.
3. Id. 115. 6. 11. — 1789.
4. Id. 85. 1. 13.
« A Domini scientia separati sunt et immutavit tempora et dies festos ipsorum. » — Eccles. Cap. XXXIII, v. 8 et 9.

L'évêque de Quito nous fait connaître un prêtre d'une espèce plus rare et plus extraordinaire encore. L'abbé Crespo, en suspens depuis huit mois, refuse absolument de s'amender. Il n'étudie pas les Saintes-Écritures, il boit de l'eau-de-vie, il fréquente les maisons des femmes suspectes. Il affecte de se promener avec d'autres prêtres de sa sorte, sur le parvis de la cathédrale, à la sortie des messes de huit heures, de neuf heures et de midi, qui sont les plus fréquentées. Il va danser chez Maria Quesada, en habit couleur rubis, et s'y improvise maître de danse. Il fréquente aussi chez D[a] Ygnacia, qui donne des *bayles puros*, sorte de danse scandaleuse, compliquée d'ivresse : la dame prend un verre d'eau-de-vie, le lève en l'air, et le boit en disant : « A votre santé ! » (*va con V[d]*) ; le cavalier prend un autre verre et le boit en criant : « Après vous ! » (*Despues de V[d]*). On appelle aussi cette danse la danse du *Costillar*, et l'abbé Crespo y excelle ; c'est une des

« Hanc enim diem mœroris et luctus Deus omnipotens vertit in gaudium. » — Esther. Cap. XVI, v. 11. — Ibid. Cap. X, v. 4 et cap. XI. — v. 10 et 11.

Alegato que el D[r] D. Gaspar Antonio de Ugarte y Gaviño, abogado de esta real audiencia de Los Reyes del Perù, y doctor graduado en ambos derechos de esta real Universidad de San Marcos, produce, como cura propio y vicario juez eclesiástico de la Doctrina del Señor de la Ascension de Mito, en la provincia de Xauxa, sobre los autos que ha seguido con la Curia eclesiástica, de nulidad del concordato de aquel, apelación al soberano, y una ligera idea de sus méritos, que por estos, y por estar ordenado á titulo de beneficio, pide se le devuelva su Synodo.

« Exc[mo] S[or]. — Siendo Dios el que solo oye los deseos de los pobres y el que tiene abiertos los oidos para dar providencia á sus ruegos, asi las determinaciones que baxan del Padre de las lumbres, que gobierna toda maquina como diestro soberano, cuyos arcanos quanto mas ocultos tanto mas acertados, ese Ser supremo que es eternidad, sin principio ni fin, que á si mismo se hizo, que por nadie es hecho, como unica sabiduria conoce y penetra nuestro entendimiento dispuso que V. E. viniese á reparar mis padecimientos por una mano económica que representa la inmediata omnimoda real persona de... »

meilleures têtes de la ville. Il aime la médisance, ses bons mots ont brouillé des familles et failli amener des duels; il joue aux dés et aux jeux de hasard; il a écrit un pamphlet contre l'évêque et l'a lu chez Dª Ygnacia, où il a été reçu avec applaudissement. Il a voulu violenter une dame, mariée avec un de ses cousins, et pour vaincre sa résistance, il l'a menacée de la faire périr par la faim. Il a dénoncé à l'Inquisition, par pure malice et sans cause, un sermon prononcé par son oncle, le Dʳ Tomás de Neyra, pour satisfaire des rancunes de famille contre les Neyra, à propos d'un procès relatif à un domaine contesté entre les deux maisons[1]. Voilà cette fois le type complet du prêtre américain brouillon et scandaleux; il est facile d'imaginer combien un prélat de la stricte observance comme Josef Diaz de la Madrid devait s'irriter en face d'aussi dangereux originaux. L'évêque constatait avec un vif chagrin que les prêtres dont il avait dû prononcer la suspense ne fréquentaient ni le confessionnal, ni la communion depuis la mesure qui les avait frappés[2].

A Popayan, l'évêque nous présente un autre type de curé de campagne. Celui-là est d'une ignorance tellement crasse que le prélat n'a pas osé lui laisser la permission de célébrer, mais si Agustin de Perea est peu versé en science théologique, il sait fort bien exploiter ses mines et en retirer de gros bénéfices; c'est un curé mineur, un curé d'affaires, qui n'entend pas baisser pavillon devant son évêque, ni se laisser dépouiller de son bien. L'évêque l'engage, dans l'intérêt de son salut, à quitter le village de Tado, où il a donné de si mauvais exemples : il accepte d'abord la pénitence, mais, cinq ans plus tard, il est encore à Tado; il a confié ses intérêts à un avocat, et un procès commence, l'avocat interjette appel comme d'abus à l'Audience de Quito; l'évêque se fâche et ordonne au

1. Arch. des Indes. 128. 2. 23. — 3 mars 1790.
2. Id. 128. 2. 23 — 21 février 1790.

curé de se retirer au village de Quibdo, où existe un couvent, dirigé par deux missionnaires, qui sauront le disposer à bien mourir et à distribuer judicieusement ses énormes capitaux; le curé, qui ne tient guère plus à bien mourir qu'à bien vivre, en appelle encore comme d'abus, et en 1800, la cause n'était pas encore jugée[1].

Les évêques n'aiment pas les prêtres remuants et ambitieux, qui vont intriguer en Espagne pour obtenir de l'avancement. Josef Gabriel Batallas, natif de Quito, était venu au Chili comme chapelain de Luis de Santa Cruz, doyen de l'Audience de Santiago; il s'est rendu à la Cour et s'est vanté d'obtenir un évêché en Amérique par la protection du marquis de Bajamar. L'évêque de Santiago dénonce au Conseil des Indes les ambitieux projets de Batallas. Tous les gens de jugement blâment cette légèreté et cette présomption. Ce Batallas est d'une origine des plus modestes, d'une instruction à peine moyenne et d'un caractère orgueilleux, artificieux et faux; il serait capable de semer la division dans la communauté la plus unie. Son maître Santa Cruz ne l'a pas choisi comme exécuteur testamentaire, mais par pitié et pour qu'il ne mourût pas de faim, l'a recommandé à l'évêque de Santiago, Manuel de Alday, qui l'a nommé chapelain des *Recogidas*. L'établissement était alors sur un très bon pied : par son génie inquiet et atrabilaire, Batallas l'a ruiné[2].

Les doléances des évêques continuent ainsi pendant toutes les dernières années de la domination espagnole. Les lenteurs désespérantes de la justice ne permettent jamais à l'ordre de se rétablir sérieusement. En 1785, le curé de Sangarara, au Pérou, fut accusé de complicité avec les partisans du rebelle Tupac-Amaru. Il fut interné à Lima. En 1791, l'évêque de Cuzco fit redemander au Vice-Roi sa mise en liberté; le magis-

1. Arch. des Indes. 128. 3. 4. — 1800.
2. Id. 130. 1. 19. — 12 déc. 1791.

trat répondit tranquillement que Sa Majesté n'avait pas encore prononcé sur son sort[1]. En 1796, l'évêque de Santiago de Cuba se félicitait d'avoir rétabli la paix dans son diocèse, mais avouait qu'il y restait encore quelques intrigants et beaucoup d'ignorants ou de pauvres d'esprit[2]. En 1797, l'évêque de Cuzco constatait avec tristesse que bien peu de curés avaient échappé au relâchement général dans lequel vivait le clergé du diocèse. Le meilleur prêtre de la province était Juan Munive y Mozo, ancien jurisconsulte qui avait exercé auprès des tribunaux royaux de Santa Fé, de Lima et de Cuzco, et avait servi comme agent fiscal dans les tribunaux chargés de juger les affaires de cens et de successions en deshérence ; il était instruit, plein d'expérience et nommé curé de Capi, après avoir reçu les ordres, il gouvernait sa paroisse avec sagesse et habileté[3].

Le petit bourg de Quimixtlan, au Mexique, fut, en 1799, le théâtre d'un incident particulièrement typique. Le curé, Manuel Ignacio Arenas, était d'un naturel emporté et s'adonnait à là boisson. Un jour qu'il s'était querellé avec le lieutenant de justice du village, il courut après lui sur la place publique, tomba dans sa course, roula à terre et se releva en criant, maudissant tous ceux qui ne lui obéiraient pas, souhaitant que Dieu permît qu'ils mourussent sans confession, que la terre s'ouvrît sous leurs pas, que l'eau se séchât devant leurs lèvres ! Il fit sonner les cloches, ameuta les Indiens, arrêta le lieutenant civil, le menaça de le battre et le fit mettre aux ceps. Quelques jours plus tard, il se rendit à Puebla auprès du gouverneur Francisco Villalba, pour lui raconter les choses à sa manière. Il était dans un tel état d'ébriété que le lieutenant lui conseilla de se rafraîchir, de manger et de faire la

1. Arch. des Indes. 116. 4. 11. — 1791.
2. Id. 85. 1. 12. — 14 déc. 1796.
3. Id. 116. 4. 11. — 1797.

sieste avant d'en venir à l'objet de sa visite. Il poussa la condescendance jusqu'à l'inviter à manger avec lui. Le procès fut jugé par le juge royal, assisté d'un juge d'Église[1].

En 1799, nous trouvons à Mexico un prêtre assassin. José Manuel Soto a tué, avec préméditation, sur la promenade de la ville, son jeune cousin, José Maria Guerra, âgé de quinze ans. La justice voit en lui un déséquilibré[2].

L'évêque d'Oajaca demandait l'érection d'un collège de correction pour ses prêtres, le Conseil l'engageait à utiliser les couvents à cet effet[3].

L'évêque de Popayan était obligé de dénoncer un prêtre qui célébrait la messe et confessait sans en avoir obtenu la permission, et intentait procès sur procès à son évêque pour mieux manifester son insubordination[4].

Les paroisses indiennes. Si la *gente de razon* était souvent si peu raisonnable, on se demandera ce qu'il pouvait être des indigènes et quel degré de culture chrétienne ils avaient pu recevoir de pasteurs, en général peu instruits et d'un zèle médiocre. Les villages d'Indiens présentaient, on l'a déjà vu, un aspect sordide, le désordre moral allait de paír avec l'ignorance et la misère.

Le gouvernement espagnol avait fait de grands efforts pour assurer aux Indiens la pâture spirituelle *(el pasto espiritual).* Dans le diocèse de Puebla, en 1760, on comptait des prêtres de langue mistèque, de langue thotonaque et de langue aztèque ou mexicaine ; l'évêque les trouvait suffisants en général, quoique quelques-uns fussent pour lui un sujet d'incessantes inquiétudes[5]. Les villages indiens possédaient des

1. Arch. des Indes. 155. 2. 6. — 1799.
2. Id. 155. 2. 6. — 1799.
3. Id. 96. 5. 15. — 1801.
4. Id. 128. 3. 4. — 4 mai 1802.
5. Id. 96. 4. 5. — 1760.

églises, presque partout misérables, sauf dans les chefs-lieux de cures ; mais l'évèque de Guadalajàra faisait sagement observer que c'était déjà beaucoup que chaque village eût son temple, si peu opulent qu'il fût[1]. S'ils n'avaient pas de belles églises, les villages indiens avaient du moins beaucoup de confréries. Au Guatemala, la seule paroisse de Santa Lucia de Cosumalguapa en avait seize (dont six absolument dépourvues de tout capital). Asuncion de Solola en avait vingt-deux, San Francisco Tepanguathema en avait seize[2]. On connaît déjà les causes de cette extraordinaire pullulation des confréries, et l'on sait qu'elles répondaient plutôt à des intérêts particuliers qu'à des besoins publics. Dans les villages chrétiens (*pueblos de doctrina*), l'Indien était assujetti à une police très vigilante et très exigeante, qui punissait ses écarts avec sévérité : l'Indien concubinaire payait 8 pesos d'amende au corrégidor, dès la première condamnation, châtiment réellement très dur, si l'on songe que le malheureux ne gagnait pas plus d'un real et demi par jour[3]. L'Indien avait deux maîtres redoutables : le curé et le corrégidor, et devait s'estimer heureux quand son propre cacique n'était pas pire encore que les deux Européens.

Dans les cas les plus avantageux, on obtenait une correction extérieure, toute relative d'ailleurs, qui pouvait faire illusion au passant, mais qui ne trompait pas l'homme tant soit peu attentif.

La paroisse de Santo Tomás Tesaguangos, au Guatemala, pouvait passer pour une belle paroisse indigène. Elle se composait de trois villages : Santo Thomas, avec 912 habitants ; Santiago, avec 1 003 fidèles, et San Marcos, simple hameau de 433 âmes. La paroisse possédait en tout 2 268 habitants. Elle était exclusivement peuplée d'Indiens et parvenue à un certain

1. Arch. des Indes. 104. 7. 17. — 1805
2. Id. 103. 1. 14. — 1771.
3. Id. 121. 4. 2. — 1760.

degré de culture, puisque tous les habitants, sauf quelques vieilles femmes du siècle passé, parlaient l'espagnol. Le curé touchait 1 030 pesos de traitement et se faisait 1 680 pesos avec son casuel. On a le tarif des cérémonies religieuses à Santo Tomas : une messe chantée se paie 12 réaux ; une messe avec répons chantés, 8 réaux ; une messe basse, 6 réaux. Les enterrements solennels valent de 5 à 7 pesos, mais on n'en a vu que onze en dix ans, ce qui prouve l'extrême pauvreté de ce gros village de 2 000 âmes. Les mariages reviennent à 3 pesos et 5 réaux, dont 13 réaux pour les arrhes, 6 réaux pour la messe de mariage, 6 réaux pour six cierges et 4 réaux offerts par les parrains. Les baptêmes sont meilleur marché, ils coûtent 6 réaux et une poule [1].

S'il est vrai que tous les habitants de Santo Thomas aient parlé l'espagnol, on en doit conclure que c'était un village de culture fort avancée, car à Quimixtlan, en 1799, il était loin d'en être ainsi. Le procès du curé Arenas amena devant le juge royal un certain nombre d'Indiens, qui déposèrent tous en langue mexicaine. Le premier alcade dit qu'il avait environ cinquante ans, mais qu'il ignorait son âge exact ; il s'appelait Juan Francisco et sa femme Sebastiana Paulina, il ne savait pas l'espagnol et il ne savait pas signer ; il en était de même de Juan de Dios, fiscal de l'Église, et d'Antonio Mariano, autre notable indien [2].

D'ailleurs la culture relative des gens de Santo Thomas ne les empêchait pas de vivre dans la superstition la plus épaisse. Les enterrements donnaient lieu à une cérémonie purement païenne que l'on appelait le *nequite,* ou dernier adieu. Cinq jours après la mort d'un Indien, on plaçait dans son lit un vase plein d'eau et une chandelle allumée, les amis et les parents du mort se réunissaient autour du lit, mais en lui tournant le

1. Arch. des Indes. 103. 1. 114. — 1771.
2. Id. 155. 2. 6. — 1799.

dos, et on attendait ainsi que le défunt vînt prendre congé des siens, « mais ce n'est pas lui qui vient, dit gravement le curé de Santo Thomas, c'est le diable qui accourt à sa place en faisant grand bruit, et c'est le diable que les Indiens chargent de leurs messages pour tel ou tel, déjà parti dans l'autre monde. » Quand on inhumait un Indien, on lui mettait au cou, dans son cercueil, son meilleur mouchoir, pour que l'on reconnût son rang dans l'autre monde ; à la femme on mettait son tablier à moudre le maïs, pour qu'elle fût prête à l'ouvrage sitôt arrivée à sa nouvelle demeure.

Aux fêtes patronales, Indiens et Espagnols se déguisent pénètrent jusque dans l'église et chantent, dansent, représentent des scènes dramatiques, simulent une bataille, alors que le Saint-Sacrement est exposé sur l'autel ; le curé s'est indigné de toutes ces choses, mais on lui a répondu que c'était la coutume ; et il laisse faire.

Et ce sont là des superstitions innocentes, mais il n'est pas de village indien qui n'ait ses idoles, ses sorciers et sorcières. La première année de son séjour à Santo Thomas, le curé en a arrêté quatre pendant la semaine sainte. Leur cas était bien clair : pactes formels avec le démon, envoûtements, cannibalisme ; devant le Saint-Office, les coupables se sont montrés si rusés, se sont déjugés avec un tel aplomb, ont menti si effrontément que le tribunal n'a pu sévir. Un de ces hommes avait sur le dos des armoiries peintes en noir, et si bien faites que le curé ne pense pas qu'aucun homme puisse aussi parfaitement dessiner : l'Indien prétendait avec orgueil que c'était le diable qui lui avait ainsi orné les épaules en récompense de ses services[1].

Les Indiens opposaient aux enseignements de leurs curés un scepticisme narquois, qui mettait hors d'eux-mêmes les

1. Tous ces détails sont empruntés au rapport déjà cité du curé de Santo Tomas.

terribles Espagnols. « Si je les interroge sur les mystères de la foi, disait le curé de San Jacinto de Guatemala, ils me répondent presque toujours : « Peut-être bien, mon père ! » *(Quizas, mi Padre)* et c'est là une chose qui fait perdre le jugement, car elle ne peut s'accorder avec le prix qu'ils ont l'air d'attacher aux sacrements, au culte des saints et la ponctualité qu'ils mettent à appeler le prêtre en cas de danger de mort. » Les Indiens, en réalité, ne se piquaient pas de théologie, mais les cérémonies mystérieuses de l'Église, les rites impressionnants, l'appel à la puissance occulte des saints, tout ce que leur grossière intelligence pouvait prendre pour de la magie les intéressait, parce qu'ils y croyaient voir des enchantements semblables à ceux qu'opéraient leurs sorciers et auxquels ils ajoutaient foi entière. Quand un Indien de Totonicapan sollicitait les faveurs d'une Indienne, et que celle-ci se montrait rebelle à ses désirs, il lui disait « qu'il brûlerait du copal » et l'Indienne se rendait, car elle était persuadée que le sortilège serait assez puissant pour la faire mourir[1].

L'idolâtrie persistait sous la couche mince du catholicisme officiel. Dans la visite de son diocèse que fit en 1760 l'archevêque de Mexico, on l'avisa que le village d'Haltizapan, situé à trente-quatre lieues de sa ville archiépiscopale, abritait des idoles et des ennemis de la foi. Il fit arrêter vingt-trois personnes dont deux écrivaient en langue mexicaine des livres remplis de blasphèmes, de superstitions et d'invocations diaboliques; onze prévenus furent maintenus en arrestation et déférés au Saint-Office[2].

Quelques années plus tard, dans la ville de Jautepec, on découvrit chez Pasqual de Santa Maria plus de cent soixante personnes qui s'adonnaient au culte des idoles. Le curé et le lieutenant de la justice royale voulurent les arrêter; il y eut

1. Arch. des Indes. 103. 1. 14. — 1771.
2. Id. 121. 4. 2. — 1760.

émeute, coups et blessures; les idolâtres purent s'enfuir et emporter leurs idoles jusqu'au volcan d'Amecameca, où beaucoup de gens les suivirent. Ils se fortifièrent dans une grotte située presque à la cime du volcan. Ces Indiens disaient des horreurs de la Foi, et l'on craignait qu'ils ne méditassent un soulèvement général, sous la conduite de Pasqual de Santa Maria. On eut si peur que l'on procéda contre les coupables avec la plus grande prudence. On relâcha tous ceux qui ne parurent pas trop dangereux, on ne retint que neuf accusés et on les mit aux prisons d'Église, plus secrètes et plus sûres que les autres[1].

En 1781, le curé d'Acatlan remit à l'évêque d'Oajaca une liste formidable de gens de sa paroisse, convaincus d'avoir participé à des sacrifices interdits et abominables, avec tous les rites traditionnels. Ils sacrifiaient des œufs, des poules, des axolotls, en brûlant des parfums et en exécutant des cérémonies diaboliques. Ils célébraient leurs mystères au moment des semailles et des récoltes de maïs et de nopal, à la fête de leur mariage ou à la naissance de leurs enfants[2].

La malice des Indiens allait parfois jusqu'à l'imitation dérisoire et sacrilège des mystères catholiques. Vers 1761, l'évêque de Durango, en tournée pastorale, avait confirmé un grand nombre d'Indiens. Lorsqu'il eut quitté la ville de Nuestra Señora de los Pecos, un Indien appelé Guichi, apprenti menuisier, convoqua les indigènes au lieu dit Las Milpas del Rio, se montra à eux affublé d'une mitre et de vêtements rappelant la forme de ceux qu'il avait vus à l'évêque et se mit en devoir de les confirmer à son tour. La légende s'empara du fait : on raconta qu'un ours, descendu de la montagne, s'était jeté sur le sacrilège, lui avait défoncé le crâne, avait mangé une fesse à son acolyte et laissé tous les autres en paix. Il

1. Arch. des Indes. 121. 4. 2. — 13 mai 1765.
2. Id. 96. 5. 15. — 1784.

paraît résulter de l'enquête ordonnée par l'évêque Tamaron que Guichi avait réellement voulu se moquer des cérémonies catholiques et avait confirmé en jetant de l'eau au visage et en donnant un soufflet à ses naïfs catéchumènes ; il avait distribué des omelettes aux Indiens et la fête s'était terminée par un bal, qui avait duré trois jours. C'était au cours d'un de ses voyages à Milpas del Rio qu'il avait été attaqué par un ours, et blessé par lui à la tête et au côté, mais son idolâtrie n'avait pas tenu devant la crainte de la mort, il avait succombé à ses blessures après quatre jours de souffrance et s'était repenti et confessé avant de mourir[1]. C'était donc un simple farceur de village et l'on ne sait ce qu'il faut le plus admirer ou de la grossièreté de la farce, ou de la sottise de ceux qui s'en firent les complices.

Les rapports des évêques prouvent clairement que les Indiens ne comprenaient rien à la religion qu'on leur prêchait. A Saint-Jean-de-Cotzal le curé se plaint que plus de 300 Indiens n'ont pas fait leurs Pâques, et qu'il les prend en particulier pour les engager à faire leur devoir : « Il faut bien se dire, ajoute-t-il tristement, qu'il y en a qui ne se confessent et ne communient que pour échapper à la prison et qu'ils commettent ainsi de véritables sacrilèges[2]. » Dans presque tout l'archevêché de Guatemala, ce n'est que par la crainte que l'on obtient des Indiens l'assistance à la messe le dimanche et les jours de fête. On les voit se lever dès quatre heures du matin et s'en aller aux bourgs voisins ou dans les bois, plutôt que d'assister à l'office. On ne peut rien obtenir d'eux si on ne les mande pas à la porte de l'Église pour les inscrire sur un registre de présence, avec menace de les noter d'infamie et de les châtier s'ils ne viennent pas à la messe[3]. Le curé de Tetela-del-Rio se

1. Arch. des Indes. 104. 7. 30. — 1761.
2. Id 103. 1. 14.
3. Id. ibid. 1771.

plaint du mauvais esprit de ses paroissiens, qui, depuis trois ans, ne veulent plus assister aux offices. Les plus dévots acceptent encore une messe basse; pour peu qu'on allonge la cérémonie, ils ne reviennent plus le dimanche suivant. On en voit qui, au sortir de la messe de communion, vont en hâte rejoindre leurs concubines. Il faudrait employer contre eux le bras séculier, et comme l'autorité civile ne veut pas sévir, le curé ne voit aucun remède à la situation. Il a fait plus de cent lieues de chemin pour aller chercher des missionnaires au couvent de Pachuca. Le P. gardien lui en a refusé, sous prétexte que le chapitre général allait se réunir[1]. « Les Indiens sont tellement rustres, dit l'évêque d'Oajaca, qu'il faut allonger pour eux le temps pascal et leur permettre de se confesser depuis le premier dimanche de Carême jusqu'à l'Octave de la Pentecôte. Il a fallu les autoriser à ne pas gagner d'indulgences ni de jubilés, tant ils y mettaient de mauvaise volonté. Ils en profitent pour ne plus jamais se confesser[2], aussi ne savent-ils plus comment s'y prendre au tribunal de la pénitence »; l'évêque a confirmé 180,000 personnes dans sa tournée paroissiale et en aurait confirmé bien davantage si une foule de néophytes adultes n'avaient pas été incapables de se confesser. Le prélat déclare qu'on ne peut faire assister les Indiens à la messe « que par la paternelle correction des curés, qui les font battre avec bienveillance par leurs fiscaux. » Le droit de correction sur leurs ouailles ayant été enlevé aux curés mexicains, l'archevêque de Mexico se plaint que les magistrats royaux veulent ruiner son diocèse[3].

A l'autre extrémité des Indes, au Chili, les plaintes sont les mêmes et la barbarie se fait encore plus évidente. L'évêque de Santiago de Chile écrit contre ses Indiens un véritable réquisitoire, où l'on sent l'amère rancœur du prêtre qui ne peut se

1. Arch. des Indes. 96. 4. 11.
2. Id. 96. 5. 15. — 1784.
3. Id. 96. 4. 11. — 1804.

faire écouter. Les Indiens ne peuvent être détachés de leurs antiques superstitions. Ils croient à la transmigration des âmes, ils enterrent le mort avec ses armes, son cheval et des provisions de voyage, ils croient que les morts vont revivre de l'autre côté de la mer. Ces naïves croyances n'excitent que les moqueries de l'évêque qui déclare que « les Indiens n'ont aucun culte ni aucune idée religieuse ». Il leur reproche avec plus de justice leur fainéantise. Les gens des plaines de la côte sèment encore un peu de maïs et d'orge, les Pehuenches ne vivent que de vol et de pillage et cependant leur sol, très fertile, rendrait 150 pour 1. Là même où l'Indien semble travailler, c'est plutôt l'Indienne qui travaille. L'homme monte à cheval, après avoir fait seller la bête par sa femme et va boire à l'auberge ce qu'elle a gagné. Quelques villages de missions *(pueblos de reduccion)* fournissent des *mitayos* pour le service des mines royales[1]. L'Indien est un ivrogne incorrigible; les grandes assemblées d'indigènes donnent lieu à des beuveries sans fin et se terminent par une saoulerie générale. On voit des montagnes de dix à douze lieues de long, qui ne sont qu'un verger de pommiers, mais le vin est le dieu des indigènes; impossible de traiter la moindre affaire avec eux si l'on ne commence pas par leur offrir douze ou quinze charges de vin. Ils ne viennent à la messe que si on leur promet de leur faire donner du vin. Ils ne font baptiser leurs enfants que pour recevoir des cadeaux et aller banqueter chez les parrains et marraines. L'Indien est voleur, cette coutume invétérée est est devenue chez lui une autre nature et le Chili meurt de ces vols. Depuis Santiago jusqu'au Rio Viovio les pentes des Cordillières abritent les plus beaux pâturages et les plus belles eaux du monde, c'est là que paissaient naguère de grands troupeaux de bœufs et de chevaux, mais depuis la révolte

1. La *mita* était une véritable conscription pesant sur les Indiens de certaines provinces et les obligeant à fournir des hommes (*mitayos*) pour le travail des mines.

de 1769 le capitaine général Jauregui a publié en 1777 une déclaration d'abandon *(de desamparo y despoblacion)* qui a amené la perte des troupeaux. La milice, qui était montée, est maintenant à pied, le brigandage des Indiens a repris de plus belle et le prix des vivres a doublé[1]

Ce rapport en dit long sur la triste situation morale des Indiens. Il ne semble pas que l'habitude de les battre avec bienveillance pour les forcer à assister à la messe ait contribué à développer chez eux le jugement et la volonté. Pouvait-on mieux combattre leur paresse, leur ivrognerie et leur tendance au vol que ne l'ont fait les prêtres et les magistrats espagnols de l'ancien régime? Le spectacle que présentent les races indigènes dans les républiques hispano-américaines d'aujourd'hui semble bien prouver que oui, quoique la valeur de ces populations soit encore fort médiocre.

X

LE CLERGÉ RÉGULIER

A côté du clergé paroissial, qui vit dans le siècle et dans l'action, mêlé aux hommes et séparé d'eux seulement par la loi disciplinaire du célibat, le clergé monastique, isolé du monde et assujetti à la règle, a pour mission d'offrir un asile aux âmes éprises de vie contemplative, de soigner les malades, d'hospitaliser les vieillards, d'instruire les enfants et d'aider le clergé des paroisses à évangéliser le peuple. Des ordres nombreux et puissants se sont partagé toutes les tâches et ont couvert l'Europe catholique d'abbayes et de couvents. Au Nouveau-Monde, les grands ordres ont voulu avoir des colonies, ils ont essaimé, ils ont bâti d'opulents monastères : Augustins, Franciscains, Dominicains, Jésuites, une foule

1. Arch. des Indes. 130. 1. 24. — Après 1777.

d'autres ont planté leurs bannières au delà de l'Océan, y possèdent des provinces, ont l'air d'y avoir pris pied, mais l'esprit qui règne dans la plupart de ces maisons n'est plus celui du maître; c'est l'esprit de zizanie et d'anarchie, l'esprit de chicane et de vanité. L'ordre des Jésuites est incontestablement celui qui se tient le mieux et persévère le plus fidèlement dans la voie que lui a tracée son fondateur; il est, pour cela même, en butte à la jalousie des autres et quand un coup de force inouï de l'arbitraire royal le supprime, pas un religieux des Indes ne lève le petit doigt pour protester contre le fait du prince, pas un ne s'effraie de la large brèche que l'esprit du siècle vient d'ouvrir dans les remparts de l'Église... preuve évidente que toutes ces choses semblaient vivre et ne vivaient pas véritablement.

Les couvents des Indes. — Par cela même que l'Église des Indes était une Église officielle, placée sous l'administration directe et sous le contrôle du Roi, on s'explique que les couvents s'y soient moins multipliés qu'en Espagne, les fonctionnaires royaux ayant toujours eu tendance à contrarier l'extension du monachisme. Il faut ajouter à cette première raison que la terre américaine, récemment conquise au catholicisme, ne pouvait représenter pour lui un sol aussi fertile que le vieux sol castillan, imbibé depuis des siècles de culture chrétienne. Le Nouveau-Monde enfin, avec ses richesses à fleur de terre, son admirable fertilité, ouvrait à l'action de perspectives d'enrichissement si aisées et si flatteuses que le goût de la vie spirituelle devait naturellement en souffrir. Toutes ces causes expliquent que le clergé régulier des Indes ait été infiniment moins nombreux que celui de la métropole.

En 1762, la petite ville épiscopale de Cordova del Tucuman compte quatre couvents d'hommes et deux de femmes. Les couvents de Saint-Dominique, de Saint-François et de la Merci n'ont que de petits revenus; la règle y est bien observée,

sauf par quelques étourdis qui vivent en dehors du cloître. Les Jésuites jouissent d'une situation temporelle convenable. Quant aux monastères de Sainte-Catherine de Sienne et de Sainte-Thérèse de Jésus, ce sont « deux reliquaires de Vierges, que leur austère et louable observance et leur fidélité aux règles primitives égalent aux Capucines récollettes ; ce sont les remparts de la province, qui la défendent des invasions païennes et font rentrer au fourreau le glaive de la justice divine, provoquée sans cesse par nos fautes[1] ».

Durango renferme en 1765 quatre couvents d'hommes. Saint-Augustin n'a que quatre moines. Saint-Jean de Dieu huit ou neuf, mais ces moines desservent un hôpital, Saint-François abrite dix ou douze religieux ; on compte à peu près autant de Jésuites, mais ils ont un collège fréquenté par quatre-vingts élèves[2].

Le tremblement de terre de 1773 détruit de fond en comble la ville de Guatemala, que l'administration royale décide de reconstruire à quelque distance du site primitif. On élève aussitôt à Guatemala-la-Nueva des couvents provisoires pour loger les religieux sans asile de l'ancienne capitale, et le Roi concède, pour aider à la reconstruction définitive, un droit de 3 o/o sur les alcabalas du royaume de Guatemala. On commence à bâtir, puis en 1795 les ressources s'arrêtent tout à coup ; le syndic de la fabrique des Franciscains a fait continuer les travaux grâce à des emprunts, mais la situation ne s'améliore pas, et en 1804 les moines demandent qu'on observe leurs privilèges et qu'on les maintienne en possession de leurs droits ; ils n'ont pu, en l'espace de trente ans, rebâtir leur couvent[3].

Une visite pastorale du diocèse d'Oajaca, exécutée en 1784,

1. Arch. des Indes. 125. 7. 2. — 1762.
2. Id. 104. 7. 30.
3. Id. 103. 1. 29. — 1804.

permet de constater la ruine de l'institut dominicain dans cette province : une cédule royale du 4 février 1781 a mis douze paroisses du diocèse à la disposition des Dominicains de la province de Saint Hippolyte Martyr; ils sont obligés de renoncer à la faveur qui leur est faite, faute de religieux à envoyer dans les paroisses[1].

Un rapport adressé en 1785 à l'évêque de Santiago de Chile révèle l'état peu brillant de l'ordre de Saint Augustin dans la province du Chili. L'ordre possède neuf couvents dans la province et deux autres à Mendoza et San Juan de la Frontera, qui dépendent de Buenos-Ayres. A Santiago, les Augustins ont leur maison mère *(el convento grande)* et le collège de San Miguel. Leurs autres couvents sont situés à Coquimbo, Quillota, Valparaiso, La Estrella, La Concepcion, Falca et Melipilla. Beaucoup de ces couvents ne possèdent pas les ressources suffisantes pour obtenir la reconnaissance légale. Au couvent de la Concepcion on vit en commun, et à peu près selon la règle; dans tous les autres, on n'observe aucune régularité; les moines vivent hors du cloître, chacun s'entretient comme il peut, gardant les vaches dans la montagne et payant une redevance annuelle au prieur du couvent[2]. Le visiteur déclare à l'évêque qu'il n'a trouvé nulle part les registres capitulaires bien tenus; dans certains couvents il n'y en avait jamais eu, dans d'autres ils étaient depuis longtemps à l'abandon, sales, déchirés, hors de service. Pas un couvent n'a pu montrer ses archives, pas un n'avait de magasin. Il y en a qui n'ont jamais tenu un livre de recettes et de dépenses depuis le jour de leur fondation. Dans un de ces singuliers monastères, à Melipilla, le Saint Sacrement

1. Arch. des Indes. 96. 5. 15. — 1784.

2. « Y el modo de mantener los conventuales es soltarlos de la santa prision de la clausura, á que de su diligencia personal se mantengan, vaqueando descarriados y tributarios, con pension señalada de lo que han de dar al año al prior. »

n'était pas exposé sur l'autel, personne ne s'est présenté pour offrir une chaise au visiteur, une sorte d'ermite a même osé lui dire que cette maison n'était pas un couvent et qu'il habitait là en vertu d'une licence du Père provincial. Coquimbo et Quillota n'ont jamais pu arriver à acquérir la situation de couvents légaux, et s'ils ne le sont pas encore on peut juger de ce qu'ils ont été à l'origine; ils ont été fondés sans capitaux, sans magasins, sans réglement, ils n'ont jamais existé que sur le papier. Si l'on veut appliquer les instructions données par l'évêque, il est possible de remettre sur un bon pied les couvents de la Concepcion, Falca et Valparaiso, mais pour ceux de Coquimbo, de Quillota, de Melipilla, de La Estrella, et pour le collège, c'est impossible. Il faudrait y amener des religieux pour le service du chœur et du réfectoire, pour la prédication, pour l'autel, pour le confessionnal, et comme on ne peut le faire, puisqu'il n'y a aucun revenu pour les sustenter, le mieux est de les abandonner. La règle permet bien aux moines de s'absenter de temps à autre pour prendre quelque repos ou aller visiter leurs proches, elle ne leur permet pas d'émigrer dans les bois, d'y vivre comme font les bergers, et d'y mourir entre les bêtes sauvages et les hommes réduits à l'état d'animaux. « L'intention du Roi est que les moines soient, ou du moins paraissent des religieux[1]. » Ce curieux document nous montre la pauvreté des institutions monastiques au Chili, et aussi l'étroitesse d'esprit des supérieurs ecclésiastiques, incapables de comprendre l'adaptation nécessaire de la vie religieuse à son milieu. Cette adaptation, les individus la réalisaient d'eux-mêmes en vivant comme l'ambiance leur permettait de vivre, mais cette vie-là, les supérieurs n'en voulaient pas entendre parler, parce qu'ils ne se trouvaient

1. Arch. des Indes. 155. 3. 23. — 1785.

pas en face de la nécessité, et qu'ils ne voulaient connaître que la règle écrite.

Santiago de Chile renfermait en 1786 sept monastères de femmes : deux de Sainte-Claire, un de Capucines, deux de Carmélites déchaussées, un de l'Immaculée-Conception et un de Sainte-Rose. Les nonnes s'habillaient de serge du pays ou venue de Quito ; tous les trois ans, on donnait 50 pesos aux religieuses de voile noir de l'Immaculée-Conception, et 25 pesos aux religieuses de voile blanc pour leur habillement. Les nonnes de Sainte-Rose devaient s'habiller à leurs frais parce que le monastère était neuf et n'avait pas encore de revenus [1].

Le diocèse de Guadalajara possédait en 1805 vingt-quatre couvents de mendiants « pas toujours aussi édifiants que la règle l'eût voulu » mais la raison en était le petit nombre des moines qui ne permettait pas de fournir à tous les services. Un certain nombre de réguliers étaient employés comme curés dans les paroisses et relevaient de l'évêque pour tout ce qui touchait au gouvernement paroissial. La province comptait six couvents de femmes : capucines, dominicaines, augustines et carmélites ; l'évêque avait sur ces monastères un droit de tutelle étendu, percevait leurs revenus, fomentait les aumônes qui les faisaient vivre et se félicitait de voir ses moniales vivre en paix et suivant la règle de leur Institut [2].

Les religieux. — L'ordre le plus riche et le plus puissant, aux Indes comme en Europe, était incontestablement la Société de Jésus. La perfection de sa règle, la sélection sévère apportée à son recrutement, l'esprit de corps qui animait tous ses membres avaient maintenu dans la Compagnie une vie que l'on aurait vainement cherchée dans les ordres rivaux. Éblouis

1. Arch. des Indes. 130. 1. 19. — 1786.
2. Id. 104. 7. 17. — 1805.

eux-mêmes par leur prospérité et leur puissance, les jésuites se crurent longtemps à l'abri de tout revers de fortune. Cédant à des impressions, dont tout le détail n'est pas encore parfaitement connu, le pieux roi d'Espagne Charles III les condamna sans jugement, les fit arrêter tous, dans tous ses États, conduire entre deux haies de soldats au port le plus voisin et embarquer à destination des États pontificaux. Le secret de cette vaste opération avait été si bien gardé que le nonce du Pape à Madrid faillit mourir de stupeur quand il apprit la terrible nouvelle.

Au Nouveau-Monde, tout se passa sans troubles graves. Il y eut quelques révoltes partielles au Mexique, il fallut employer la force pour les contenir et décapiter quelques mutins. Le vice-roi se contenta d'avertir les Mexicains « qu'ils étaient nés pour se taire et pour obéir, et non pour discourir et discuter les grands desseins du gouvernement[1] ».

Les magistrats et les prélats rivalisèrent de zèle pour accomplir les ordres du roi. Rien de plus effrayant pour un esprit libre que cette unanimité dans l'obéissance, que cette abdication de toutes les consciences devant le fait du prince.

L'évêque de Carthagène se déclare heureux d'avoir mérité l'approbation de Sa Majesté pour le concours qu'il a prêté à l'expatriation des Réguliers de la Compagnie, et la vigilance qu'il a déployée pour éviter toute manifestation de fanatisme capable de troubler l'ordre public[2].

Le capitaine général de Cuba écrit le 29 juin 1767 au confesseur du Roi une lettre d'une incroyable désinvolture qui nous donne bien le ton de la Cour à cette heure si grave : « La manœuvre s'est faite ici le 15 juin. Le 16, on a embarqué les douze membres du collège de la Compagnie à La Havane.

1. Coroleu, *América. Hist. de su colon.* I, p. 222. — « que nacieron para callar y obedecer y no para discurrir, ni opinar en los altos asumptos del govierno. »

2. Arch. des Indes. 119. 7. 19. — 18 octobre 1768.

Le 17, ils sont partis pour le Puerto de Santa-Maria (près Cadix). Les quatre jésuites du collège de Puerto-Principe, et un jésuite du collège de La Havane, qui était à la campagne, sont déjà réunis et partiront le 2 ou le 3 juillet. Il ne restera plus que les deux procureurs, celui de La Havane est interné au couvent de Saint-Dominique, celui de Puerto-Principe au couvent de Saint-Jean-de-Dieu; on les garde provisoirement pour qu'ils aident à dresser les inventaires. Il reste encore deux Pères à Bayamo et à Cuba, qui n'ont pas encore eu le temps d'arriver à La Havane. Toute l'aristocratie de l'île était pour les Pères, mais personne n'a osé témoigner le moindre regret. Je les ai fait partir le plus vite possible, sans négliger de leur ménager les commodités convenables, sans qu'ils manquent du nécessaire, sans qu'ils entendent la moindre expression malsonnante. Je dois à la vérité de dire qu'ils se montrèrent résignés et ne m'ont donné aucun sujet de plainte... Personne ne parle déjà plus des Jésuites [1]. »

Deux mois plus tard, Bucareli rend compte au ministre Grimaldi des derniers actes de l'opération. Il a organisé une maison de dépôt pour les Pères qu'on n'a pas encore eu le temps d'embarquer. Il a envoyé à la Vera-Cruz toutes les embarcations disponibles. La frégate de commerce la *Tetis* conduit à Cadix les quarante-deux Pères des collèges de Puebla et de Guatemala. Le gouverneur de Panamá est mort avant d'avoir pu exécuter les ordres du Roi [2].

Le 8 janvier 1768, Bucareli donne au Père confesseur des nouvelles de l'Amérique du Sud. Les réguliers du Pérou et du Chili vont être conduits en Europe. Ceux de Quito et de Santa-Fé attendent à Panamá, à Porto-Bello et à Carthagène leur embarquement pour Cuba. « De là, dit le capitaine général, je leur procurerai des navires pour le passage en

1. Arch. des Indes. 146. 4. 1. — 29 juin 1767.
2. Id. ibid. — 29 août 1767.

Europe, avec tout le zèle que réclame l'importance de ce service et la joie que j'aurai de me voir enfin libre de ces hôtes, qui m'ennuient depuis huit mois et me donnent chaque jour plus à faire[1]. »

L'Église américaine fut vraiment décapitée par le départ des Jésuites. La plupart des autres ordres vivaient dans un tel relâchement que, de l'avis même des évêques ils ne pouvaient plus être d'aucune utilité : « Il est navrant, Sire, écrivait au Roi l'évêque de La Paz, et c'est à pleurer des larmes de sang, de voir l'état où se trouvent les communautés religieuses de ce continent. La plupart de leurs membres n'ont plus du religieux que l'habit. Il ne reste rien ou que bien peu de chose des règles que leur donnèrent leurs chefs et leurs fondateurs. Une grande ignorance règne chez eux, personne ne s'y assujétit à l'étude des lettres. Ces communautés ne sont d'aucun avantage aux populations. Avec leurs mœurs, leur vie licencieuse et libre, sans aucune subordination à leurs supérieurs, elles sont plutôt un élément de ruine que d'édification, et c'est souvent qu'il m'est arrivé de dire que j'aimerais beaucoup mieux n'en pas avoir dans mon diocèse[2]. »

En 1770, le vice-Roi du Mexique voulant procéder à la réforme de l'ordre des Bethléhémites consulte trois moines sérieux qui signent d'un commun accord les conclusions accusatrices que voici : « Nécessité de rétablir la discipline et la vie en commun dans les couvents. — Interdiction à tout religieux de posséder un pécule et d'administrer ses biens propres. — Interdiction de faire le commerce. — Fixation du nombre des religieux de chaque couvent suivant les règles édictées par le Concile de Trente. — Suppression des *conventillos* où il n'y a pas assez de moines pour que la vie y soit réellement commune. — Rétablissement des études. —

1. Arch. des Indes. — 8 janvier 1768.
2. Id. — 155. 2. 5.

Explication claire de la doctrine chrétienne, sans allégories et sans lyrisme inintelligible. — L'enseignement des religieux sera monarchique; ils n'encourageront pas, comme le faisaient les Jésuites, les murmures du vulgaire. — Les élections se feront régulièrement et de bonne foi. — Les moines vivront en bon accord avec les curés de paroisse et les évêques. — Les couvents de nonnes, avec leurs nuées de servantes et de domestiques séculiers, ressemblent plus à des villages mal administrés qu'à des couvents. — Le Roi devrait procéder à une réforme générale de tous les monastères des Indes[1]. »

D'après le mémoire adressé au Roi par l'évêque de Cuzco, sur les candidats à proposer pour l'avancement, le clergé du diocèse laissait en 1795 énormément à désirer : « Pour ce qui est des réguliers, disait le prélat, si je dois écrire librement ce que me dicte ma conscience, je les vois mener une vie si relâchée et si éloignée de la discipline monastique, que je ne trouve pas parmi eux un seul individu qui unisse en sa personne la science et la vertu[2]. »

Si des constatations générales on descend aux faits particuliers, on s'aperçoit très vite que les plaintes des prélats sont très fondées et que l'on peut à peine imaginer une anarchie morale comparable à celle qui régnait chez les moines des Indes, réfractaires à toute règle et à toute discipline.

Les prélats étaient sans cesse obligés d'intervenir pour réprimer les témérités des prédicateurs réguliers et réfréner leur absurde éloquence. Le Mexique avait pour patronne Notre-Dame de Guadeloupe, miraculeusement apparue en 1531 sur le lieu où l'on avait bâti son église. Le miracle était tenu pour prouvé par la construction de l'église, commencée dès 1532, et par une enquête de 1666, dans laquelle avaient déposé des vieillards, âgés de quatre-vingts et de cent ans, qui disaient

1. Arch. des Indes. 91. 2. 16. — 1770.
2. Id. ibid. 116. 4. 11. — 1795.

avoir connu des témoins de l'apparition miraculeuse. Le pape Benoît XIV avait eu la bonté d'admettre les faits et de déclarer que « Marie très sainte n'en avait pas fait autant pour toute nation » *(Maria sanctissima non fecit taliter omni nationi).* La légende reposait, en somme, sur une base assez mince et l'archevêque de Mexico ne tenait pas à ce qu'on ramenât les esprits vers les origines du célèbre sanctuaire de Guadalupe. Cependant un avocat de Mexico, le licencié Boronda, s'était mis en tête d'ajouter à la légende et prétendait avoir lu toutes sortes d'histoires merveilleuses dans des hiéroglyphes aztèques, il avait écrit une *Clef générale des hiéroglyphes américains,* qu'il se proposait de publier et où il racontait les fables les plus étranges sur le compte de Notre-Dame de Guadelupe. Un dominicain, le P. Mier, se laissa séduire par ces niaiseries et prêcha, le 12 décembre 1794, à la collégiale de Guadalupe, un sermon mirifique, dont Fr. Gerundio lui-même eût été jaloux. L'archevêque Alonso Nuñez de Haro y Peralta cita le moine devant le Saint-Office et les qualificateurs ne se montrèrent pas tendres pour le pauvre orateur. Il avait été jusqu'à dire que la Sainte Vierge, vivant encore en sa chair mortelle, s'était imprimée elle-même sur le manteau de l'apôtre saint Thomas ! — *(que la Santisima Virgen, viviendo aun en carne mortal, se estampó en la capa de Santo Tomas apostol.)* Le P. Mier eut beau se rétracter devant ses terribles juges, ils le déclarèrent incapable d'enseigner, de prêcher, de confesser, et l'envoyèrent faire pénitence pendant dix ans au couvent de Nuestra Señora de Las Caldas dans la province de Santander[1].

Il est probable que le P. Mier était un pauvre moine sans recommandations et sans appuis, car les évêques n'avaient pas toujours si facilement raison des résistances des réguliers.

Fr. Ignacio de Olot, capucin catalan, s'était rendu en Amérique, sans l'agrément du Roi et avait servi pendant quelques

1. Arch. des Indes. 96. 4. 11. — 25 mars 1795.

années dans les missions de Cumana. Puis, il était passé à Santiago de Cuba, dont l'évêque auxiliaire, Catalan comme lui, l'avait emmené en Louisiane et lui avait confié une paroisse; mais, sans doute mécontent de ses services, il le rappela bientôt à Cuba et lui reprocha d'avoir administré les sacrements sans licences suffisantes; le moine affirma que l'évêque l'avait autorisé de vive voix à les administrer; le prélat lui répondit carrément qu'il mentait, et sur les dénégations indignées du moine, il se fâcha, le battit, le poussa hors de son cabinet en le houspillant et lui tirant la barbe. L'affaire alla jusque devant le conseil des Indes, qui rappela Fr. Ignacio en Catalogne, parce que la Louisiane appartenait à la province franciscaine de Castille et non pas à la province catalane[1].

En 1792, le préfet du collège des Capucins de La Havane se plaint d'avoir été vilipendé par trois mauvais moines de son couvent, auprès du Provincial; il raconte au Conseil des Indes toutes les persécutions dont il a été l'objet, il cite les noms de ses adversaires, il rapporte les injures que lui a écrites le provincial; puis, au moment de conclure, il se rappelle que la règle lui fait un devoir d'étouffer ses rancunes, et il supplie le Conseil de pardonner à ses ennemis, mais il envoie la lettre[2].

Une affaire plus grave fut celle du P. Ramon Vilac, qui témoigne de l'indomptable superbe des Franciscains de Cuba. Ce moine prétendait n'être venu au collège de La Havane qu'à la condition expresse d'y demeurer, sans être obligé de jamais aller en Floride ou en Louisiane. Cependant, à la suite de démêlés avec le préfet, il avait été nommé aumônier du 3e bataillon du régiment fixe de Pensacola. Il en avait appelé à l'évêque, qui l'avait suspendu *á divinis*. Vilac n'avait pas voulu rester sous le coup de cette condamnation, en avait appelé au Conseil et demandait à rester à Cuba ou à rentrer en

1. Arch. des Indes. 85. 2. 24. — 1792.
2. Id. ibid. — 17 octobre 1792.

Espagne. Le provincial de Castille, qui l'avait envoyé aux Indes, donnait sur lui les renseignements les plus favorables. Vilac était, suivant lui, un religieux savant et appliqué, éloigné du siècle et de louable conduite ; âgé de cinquante-six ans, de faible santé, il ne pouvait être hors du cloître que d'une médiocre utilité. L'évêque de La Havane répondait que le collège franciscain de sa ville épiscopale avait pour premier objet de fournir des ouvriers évangéliques aux provinces de Louisiane et de Floride, et que tous ceux qui se rendaient dans cet établissement étaient obligés en conscience de servir là où les envoyaient leurs supérieurs ; restreindre l'autorité de ceux-ci eût été du plus fâcheux exemple. A la vérité, Villac était studieux et appliqué, mais il se montrait enclin aux nouveautés, aux divisions, aux factions; très vain de la faveur que lui accordait le provincial, il maintenait parmi ses frères un intolérable esprit d'insubordination. Sa santé n'était pas aussi faible qu'on voulait bien le dire. Il avait déjà été désigné pour la Louisiane en 1787 avec six moines du collège et il avait si bien fait qu'il les avait dissuadés de partir tous les six ; il avait fallu avoir recours à des observations, contrairement aux ordres du roi. Il avait été un moment directeur des Carmélites, et sa conduite avait alors prêté à quelques critiques. Depuis sa suspense, il avait dit publiquement la messe à son couvent le jour de la fête de Saint-François et avait donné la communion de sa propre main. Il avait ainsi bravé l'évêque dans sa propre ville épiscopale. On ne pouvait, du reste, se faire une idée de l'orgueil franciscain. Un moine de cet ordre avait osé dire au gouverneur de la Louisiane qu'il ne reconnaissait d'autre autorité que celle de son supérieur régulier, et que plutôt que de se soumettre à une autre, il aimerait mieux sortir de la province avec tous ses religieux [1]. Il ne s'agit donc plus dans ce cas d'un moine atrabilaire ou d'un prélat bilieux,

1. Arch. des Indes. 85. 2. 24. — 1785.

mais de l'esprit d'opposition intraitable de toute une corporation.

Un autre document va nous montrer le même esprit chez un chef d'ordre, qui réussit pendant huit ans au moins à tenir en échec toutes les autorités ecclésiastiques du Nouveau-Monde.

En 1779, Fray Gregorio de la Concepcion, procureur de l'Ordre des Bethléemites de Nouvelle-Espagne, adressait au Conseil des Indes un rapport du visiteur Fr. Andrés de la Santisima Trinidad sur les abus et les malversations commis par Fr. Juan Angel de San Ygnacio, général de l'ordre. Bien connu des tribunaux d'Amérique par son esprit inquiet et processif, il n'avait dû qu'à l'intrigue sa promotion au généralat. Sa comptabilité était fort en retard. Il redevait à la caisse de son ordre plus de 600 000 réaux, qu'il avait dépensés pour son usage. Il avait contracté un emprunt de 100 000 réaux. Il avait gardé pour lui un dépôt de 40 000 réaux, qui lui avaient été confiés pour les faire passer en Espagne. Deux frères, expédiés par lui au Puerto de Santa Maria, y faisaient le commerce à son profit. Le procureur de l'ordre avouait que, « pour l'honneur de la maison, il avait dissimulé beaucoup de choses, espérant que le temps et la vigilance des prélats remédieraient aux abus, mais la situation devenait de plus en plus grave, et après quarante ans de vie religieuse, il ne voulait pas assister vivant à la ruine de son ordre[1] ». L'archevêque de Mexico instruisit contre le général une enquête secrète, à la suite de laquelle il demanda énergiquement le rappel de ce révolté : « Il trouvera, dit-il, l'art d'éluder toute mesure ; il multipliera les recours sur chaque incident ; il s'appuiera sur la richesse de son ordre, sur le crédit dont il jouit dans la cité et à la Cour ; il usera de toutes les ressources qui distinguent son esprit artificieux. C'est un sujet aussi scandaleux pour son

1. Arch. des Indes. 91. 2. 16. — 1779.

ordre que pour le public, ainsi que le montre le rapport (du procureur), et sachant parfaitement de quelles ruses il usera et quels recours il inventera pour empêcher de clore l'instruction ou retarder la mise en état de la cause, je supplie très humblement Votre Majesté d'extirper du milieu de mes clercs séculiers et réguliers, et d'ôter de devant les yeux de ces pauvres gens, encore débiles dans leur foi, ce monstre d'irréligion et de débauche, qui a fatigué tous les tribunaux et scandalisé le Nouveau-Monde; je demande qu'il soit banni à jamais de l'Amérique, qu'il lui soit défendu d'aborder en Espagne et qu'il soit conduit aux îles Philippines, ou en tel lieu qu'il plaira à Votre Majesté [1]. » Cette grave affaire n'était pas jugée en 1787, puisque, le 23 février de cette année, le Conseil des Indes décidait, toutes Chambres assemblées, de procéder à une nouvelle enquête; le crédit du général suffisait encore à faire échec à toutes les réclamations de ses adversaires.

Il arrivait parfois qu'un moine découvrît soudain que la vocation monastique lui manquait, et qu'il demandât alors sa sécularisation. Les évêques n'aimaient pas les démarches de ce genre, qu'ils considéraient comme un fâcheux exemple; les moines dégoûtés du cloître en appelaient alors au Conseil. En 1803, le gouverneur de Cuba avait renvoyé en Espagne, sur l'avis de l'évêque et du préfet du collège franciscain de La Havane, le Fr. Baltazar de Pozo Antiguo, qui avait demandé sa sécularisation, ne l'avait pas obtenue et causait du scandale dans son couvent. Arrivé en Espagne, le pauvre Franciscain déposa qu'il avait été circonvenu par son oncle et avait pris l'habit à seize ans, sans vocation véritable; il avait cependant obtenu dans son ordre des charges honorables, dont il s'était acquitté avec zèle; mais il s'était trouvé en butte à la persécution de ses frères; il avait été battu et souffleté par eux; il ne pou-

1. Arch. des Indes. 96. 4. 11.

vait se faire à l'habit de laine, qui le rendait malade. Le Conseil ordonna une enquête et interna le moine dans un couvent de son ordre, avec défense aux moines de le molester en aucune manière. L'évêque de La Havane, probablement ravi d'être débarrassé de Fr. Baltazar, accorda la sécularisation; mais l'ex-moine, devenu D. Isidoro Gonzalez, prêtre séculier, prétendit alors retourner à Cuba pour y jouir d'un bénéfice qu'il disait lui appartenir et qui constituait, suivant lui, sa seule ressource. Cette fois, le Conseil des Indes rejeta sa demande (26 juillet 1806)[1], et l'Espagne compta un prêtre besogneux de plus.

En 1809, un autre conflit de moines met en brise bille les autorités laïques et ecclésiastiques de Panamá. Le P. Leon Fajardo, de l'ordre de la Merci, avait obtenu la commande du couvent de Panamá et s'y éternisait depuis douze ans. Le provincial de Lima, Fr. Josef Pagan, lui ordonna de rallier son couvent de Carthagène. Fajardo refusa et en appela à l'audience de Panamá, qui lui donna tort. L'évêque mit alors en demeure le gouverneur, Juan Antonio de la Mata, d'avoir à faire exécuter la sentence; il s'y refusa péremptoirement et laissa évader le moine. L'enquête révéla que toute l'affaire était conduite par le jeune chanoine magistral de la cathédrale, confesseur de Madame la gouvernante et favori du gouverneur. Le vieil officier, d'esprit assez faible et dominé par sa femme, était toujours prêt à partir en guerre, sitôt que l'on mettait en jeu la question de dignité[2].

Certains moines ne demandaient pas leur sécularisation, mais jetaient sans vergogne leur froc aux orties. Un de ces « apostats », appelé Carlos Sucre, vécut pendant quatorze ans dans une maison particulière et allait être ramené en

1. Arch. des Indes. 85. 2. 24. — Sept. 1803. — 10 oct. 1804. — 26 juin 1806.

2. Id. 109. 6. 4. — 12 juillet 1809.

Espagne par son patron, du consentement des autorités ecclésiastiques enchantées de se débarrasser d'une brebis galeuse[1], quand arriva du Conseil des Indes l'ordre d'embarquer Sucre comme prisonnier à bord d'un affrété d'État (*navio de registro*)[2]. On était plus sévère en Espagne qu'aux Indes pour des frasques de ce genre.

Parfois les religieux se laissaient aller à commettre des crimes de droit commun. Pendant longtemps, les juges d'Église avaient réclamé le droit de les punir ; mais, en 1774, un Carme de San Lucar de Barrameda ayant tué une jeune fille, le Roi évoqua l'affaire devant ses tribunaux, et par cédule du 19 juin 1789, règla pour l'avenir la procédure à suivre en pareil cas. Le juge ecclésiastique ne possédait que la juridiction disciplinaire ; en cas de crime atroce, le juge royal devenait compétent ; l'accusé devait être incarcéré dans une prison sûre ; l'instruction devait être menée par le magistrat royal, en présence du juge d'Église, et la décision définitive prise en Conseil des Indes, toutes Chambres assemblées[3].

Nous avons rencontré quelques cas de cette procédure criminelle.

En 1799, un moine de la Merci, Fr. Francisco Ruiz, commit dans un couvent de Mechoacan des vols sacrilèges, avec circonstance aggravante d'escalade. Il déroba ainsi une grande lampe, deux candélabres, une croix d'autel et six albortantes d'argent. On l'incarcéra comme religieux dans les prisons de l'évêque, mais ce fut le magistrat royal qui le jugea[4].

En 1789, deux moines franciscains servaient de vicaires au curé de Totonicapan ; un soir, vers neuf heures, le P. Miguel Gonzalez était dans sa cellule, occupé à jouer aux cartes avec

1. Arch. des Indes. 116. 6. 19. — 14 mars 1789.
2. Id. ibid. — 24 janvier 1790.
3. Id. 155. 2. 6. — 1790.
4. Id. 115. 2. 6. — 1799.

trois laïques. Un fidèle vint demander un prêtre pour administrer les derniers sacrements à un malade; le P. Gonzalez refusa d'y aller et le curé se prépara à s'y rendre avec son autre vicaire; mais celui-ci, le P. Campos, ne put se retenir de blâmer Gonzalez et de lui faire remarquer que la présence des laïques au couvent, à une heure si tardive, était irrégulière. Les laïques se levèrent pour se retirer. Le P. Gonzalez, très mécontent, dit alors : « Si ces Messieurs s'en vont, eh bien ! je m'en irai aussi ! — Non, mon Père, répondit Campos, ces Messieurs s'en iront, et vous, vous obéirez à l'ordre que vous donne le P. Curé. » Gonzalez, furieux, saisit un couteau et le planta dans la poitrine de son confrère, que le curé eut à peine le temps d'administrer. Gonzalez réussit à s'enfuir; on continua cependant l'instruction de son procès, et l'archevêque de Guatemala prétendit retenir l'affaire au nom des immunités ecclésiastiques. Le Conseil des Indes lui rappela la cédule du 17 juin 1789 et ordonna que le procès serait jugé par la justice royale [1].

Quelques années plus tard, une affaire plus grave encore passionna Mexico. Fr. Jacinto Miranda, religieux-prêtre de l'ordre de la Merci, était célèbre par sa violence et son ivrognerie. Né à La Vera-Cruz vers 1742, il avait, en 1795, trente-quatre ans de vie monastique; mais il avait commis toutes sortes d'excès et s'était à plusieurs reprises enfui du couvent. Au cours d'une de ces absences, il s'était réfugié chez le curé de Hachichilco-le-Grand et n'avait pas tardé à se faire détester des Indiens pour sa brutalité; le curé lui reprochant sa conduite, il lui avait répondu par des injures et l'avait souffleté. Dès le 2 août 1780, il avait été condamné à quatre mois de retraite dans un noviciat pour fuite et intempérance. Le 16 mars 1785, toujours pour le même motif, il avait été suspendu *à sacris*, condamné à la prison et obligé à communier, *more laïcorum*,

1. Arch. des Indes. 155. 2. 6. — 1790.

aux fêtes qu'on lui désignait, après entière et fructueuse confession. Le 18 septembre 1786, on l'avait cru guéri de son vice et on l'avait remis en liberté ; mais le 9 février 1789, l'incorrigible récidiviste encourait une nouvelle condamnation à trois ans de prison et trois ans d'arrêts forcés dans l'enceinte du noviciat. Un jour de l'année 1795, comme les moines étaient en train de prendre leur repas de midi, le commandeur du couvent annonça son intention de faire enfermer le P. Miranda pendant les fêtes de la Vierge, afin de l'empêcher de scandaliser les fidèles par son abominable ivrognerie. Saisi de fureur, en entendant ces paroles, Miranda se rua sur le commandeur et le tua ; le P. vicaire, qui voulut s'interposer, fut blessé à son tour. Tout le monde perdit la tête, les moines s'enfuirent et coururent chercher main forte. On retrouva Miranda près de ses victimes ; moines et laïques se précipitèrent sur lui et lui passèrent les entraves aux pieds et aux mains. Sa rage se répandait en blasphèmes contre Dieu, la Vierge et les Saints. Les soldats en étaient terrifiés et il ne cessa de proférer des impiétés jusqu'au seuil de la prison. Le Conseil des Indes décida qu'il serait dégradé, chassé de son ordre et livré au bras séculier[1].

Les Religieuses. — Les couvents de femmes ne présentaient pas de désordres aussi violents que certains couvents d'hommes, mais les évêques se plaignent fort souvent de l'importunité des religieuses et des dissensions intestines qui règnent entre les nonnes d'un même couvent.

Une supplique d'une abbesse mexicaine nous donne un amusant échantillon du style de couvent : « Que Jésus, Marie et Joseph soient en nos cœurs et accordent à V. E. l'esprit de force indispensable pour supporter nos importunités. D. Eusebio Fernández Marmolejo, pour lequel nous avons demandé à

1. Arch. des Indes. 155. 2. 6. — 8 octobre 1795.

V. E. la faveur de l'alcaldia mayor de Hueymo et Zizandaro s'est présenté avec le mémoire et les documents qui justifient sa conduite, et nous désirons que ces pauvres petits habitants jouissent d'une paix tranquille. Nous espérons que la charité de V. E. fera ce que nous lui demandons. Que Dieu nous garde l'importante vie de V. E. de nombreuses années, comme nous le lui demandons avec cette pauvre petite communauté. De ce couvent de Corpus Christi, 8bre 1777. L'humble servante de V. E., Sœur Marie-Dominique de Santa Coleta, lui baise les mains[1]. »

En 1789, les Carmélites déchaussées de Cuenca demandent au Roi de renoncer en leur faveur au tribut des Indiens qui vivent sur les domaines de leur couvent; leurs ressources ordinaires suffisent à peine à leur entretien; avec le produit du tribut, elles pourront relever leurs bâtiments en ruine[2].

Les couvents prennent des pensionnaires, des dames en chambre; mais il faut la permission du roi pour qu'une laïque puisse s'installer dans une communauté[3].

La paix n'habite pas toujours les cloîtres. Le vice-roi du Mexique Bucareli se plaint au ministre Grimaldi des troubles qui agitent depuis si longtemps les couvents de Puebla. L'archevêque de Mexico, Lorenzana, est un prélat savant et zélé, d'une douceur tout à fait recommandable; il n'est pas certain qu'il puisse rétablir la paix, la vie commune paraît impossible à rétablir entre toutes ces femmes[4].

L'élection de l'abbesse de Santa Clara à Truxillo (Pérou), donne lieu à de violents débats. Le P. Antonio Muchotrigo, provincial des Franciscains, se mêle de la diriger, et les nonnes, formées en procession, vont réclamer auprès de l'évêque,

1. Arch. des Indes. 146. 4. 4. — Nov. 1777.
2. Id. 128. 2. 23. — 11 mai 1789.
3. Id. 96. 4. 11. — 1791.
4. Id. 146. 4. 2. — 26 sept. 1773.

qui leur donne raison, le maintien de leurs privilèges[1].

Les monastères de Cuenca, abbaye de la Concepcion et prieuré du Carmen, n'observent pas la clôture ; le monastère de la Concepcion est profondément troublé par une dame de la ville, qui possède ses grandes entrées au couvent et y amène avec elle le libertinage et la folie. Elle sort quand elle veut, elle reste parfois plusieurs jours absente, son mari trouve le jeu charmant, et le fiscal de l'Audience la soutient. Le 21 avril 1789, quand elle se présente au couvent, après plusieurs jours d'absence, l'évêque fait défense à l'abbesse de la recevoir ; D[a] Ignacia Echegaray a une maison en ville, rien ne l'empêche de s'y retirer. Elle rentre cependant au couvent, elle pénètre avec des femmes et des hommes jusque dans la deuxième salle ; elle organise un *bayle puro*, où des religieuses en costume mondain ont dansé avec des hommes. L'intendant de la province, l'alcade, l'administrateur de la rente de l'eau-de-vie ont assisté à la fête, qui a duré jusqu'à la nuit. Aux plaintes réitérées de l'évêque, le chapelain et l'abbesse répondent négligemment qu'ils n'y peuvent rien. L'évêque a voulu réprimer tous ces désordres, D[a] Ygnacia a mis tout en œuvre pour tourner son clergé contre lui. Il y a à Truxillo un parti de l'évêque et un parti de D[a] Ygnacia[2].

Le couvent de Santa Clara de Quito renferme cinquante nonnes et quatre oblates, ce qui est excessif pour les ressources du monastère. Le couvent possède, il est vrai, un beau domaine à Tolonta ; mais, comme personne ne s'en occupe, il ne donne plus rien, ou le peu qu'il donne reste dans la poche du majordome. On donne aux religieuses une écuelle de maïs cuit toutes les semaines, une demi-arrobe de viande et quatre pains noirs, tous les quatre ou six mois. Le gouvernement de l'abbesse Ygnacia de San Bernardino est tout à fait

1. Arch. des Indes. 88. 5. 13. — 9 déc. 1786.
2. Id. ibid. — 128. 2. 17. — 1791.

irrégulier. En dix-huit ans de prélature, elle a reçu, contre le vœu du couvent, trente ou quarante professions, son despotisme a obligé deux jeunes filles à faire profession contre leur gré. Elle a reçu plus de 40,000 pesos pour les dots des religieuses, elle en a placé une partie à 5 o/o, et n'a jamais rendu compte du reste. Comme il faut vivre, les nonnes se livrent à la contrebande de l'eau-de-vie. L'évêque voudrait ramener le nombre des religieuses à vingt-cinq et fairè cultiver le domaine de Tolonta, mais personne ne veut l'écouter, et l'opposition est conduite par son propre proviseur, le licencié José Duque de Albarca. Ce personnage, vraiment scandaleux, entretient un commerce très suspect avec une religieuse du couvent, l'évêque réclame avec les dernières instances (*luego, luego*) son bannissement[1]; mais il a contre lui jusqu'au président de l'Audience et ses plaintes restent vaines.

Comme on voit des moines malgré eux, on rencontre aussi des femmes qui sont nonnes contre leur volonté et qui demandent leur sécularisation, mais elles ont alors contre elles toutes les autorités coalisées. Une nonne d'un couvent de Puebla demande à être sécularisée, pour cause de persécution. L'évêque fait une enquête discrète, entendant qu'il veut bien et refuse. La religieuse demande communication de son dossier. Le prélat lui répond par une nouvelle fin de non rece-

1. Arch. des Indes. 18 janvier 1792. — « El obispo de Quito informa que en la actual visita secreta de religiosas de Santa Clara se ha descuvierto que el provisor licenciado D. José Duque de Albarca ha tenido y continua en comunicacion muy sospechosa y escandalosa con una religiosa de parecer y edad muy ocasionada. Tambien se ha descubierto que la caja de oro que á dicho provisor se aplicó de los espolios de la difunta abadesa fué por accion propia, sin consentimiento alguno de las religiosas, menos su querida, que fue la unica que consintio en tal aplicacion. .... todo esto con los quatro cientos pesos que dicho provisor tomó al cura de Penipe, y todo lo demas que tiene informado el obispo : suplica este á V. E. que luego, luego sea desterrado de este reyno el tal provisor. »

2. Id. ibid. — 2 février 1792.

voir : il s'agit d'un acte de juridiction gracieuse, d'une affaire de conscience; les supérieurs de la religieuse ont écrit des lettres confidentielles, peu favorables à la réclamante, l'évêque n'a rien à lui communiquer. Elle insiste encore et finit par s'adresser à la justice. Après en avoir référé à l'évêque, l'Audience donne raison au prélat et déclare qu'il n'y a pas abus[1]. La persécutée reste au couvent, en face de supérieurs irrités, dont elle connaît les mauvaises intentions à son égard, sans savoir précisément ce qu'ils lui reprochent. Tout cela est correct et régulier.

Les Visiteurs. — De temps à autre, le Conseil des Indes envoyait en Amérique des ecclésiastiques de caractère ferme et de réputation établie pour enquêter sur la situation des institutions religieuses d'outre-mer et réformer les abus les plus criants. Ce n'était certes pas une charge enviable que d'inspecter des couvents aux Indes; l'inspecteur était le trouble-fête et voyait tout de suite toutes les factions faire l'union contre lui ; on opposait à toutes ses mesures une résistance passive qui finissait, quelle que fût sa patience, par le jeter hors de ses gonds; toutes les paroles imprudentes qui lui échappaient étaient soigneusement notées, tous ses actes censurés, et les dénonciations au Conseil et même au Saint-Siège pleuvaient contre lui. Une visite aux Indes était une odyssée tragi-comique, dont le récit pourrait faire les délices des amateurs de romans picaresques.

En 1778, le visiteur de la province de Quito dénonça au Conseil le Père Provincial des religieux de la Merci, Fray Juan de Araus. Fr. Juan avait été élu par intrigue, à l'âge de trente ans. Il mangeait à part dans sa cellule, il se servait de vaisselle d'argent, avait une cuisinière particulière et faisait bonne chère avec les moines de son parti. Il portait des che-

1. Arch. des Indes. 96. 5. 4. — 25 juin 1807.

mises brodées, une cravate de dentelle, une montre d'or, il se faisait donner par ses moines des chaînes d'or et des boîtes de tombac[1]. Il avait quatre ou cinq mules de selle pour ses voyages et ses promenades. Sur la place, en face du couvent, se trouvait un magasin, tenu par une dame appelée Ygnacia Pulido, où le Père Provincial fréquentait assidûment. Le mari de la dame habitait Lima, on ne connaissait aucune fortune aux époux, et cependant la femme recevait incessamment des envois de marchandises par l'entremise du Père Provincial. Il vivait en concubinage avec une autre femme mariée, dont le mari était absent. Il avait eu deux enfants de cette femme, lui avait bâti une maison qui avait coûté plusieurs milliers de pesos, et, s'étant brouillé avec elle, il avait pris une autre maîtresse. — A ce réquisitoire, Fr. Juan opposait un autre acte d'accusation. Pour une rente de 50 pesos, le visiteur vendait à tous les moines qui la demandaient la permission de vivre hors du couvent. Non content de la rente annuelle de 666 pesos que lui faisait la province, le visiteur se faisait donner chaque semaine par le couvent 24 pesos en argent, deux ou trois caisses de confitures, à 20 réaux la caisse; le vin, le sucre, le chocolat, une arrobe de viande de bœuf, un agneau, 140 pains, 7 réaux de bougie, une tablette de patates au sel, une charge de charbon et 4 rations du couvent. Fr. Juan estime que le visiteur se faisait en moyenne 42 pesos par semaine, alors que le Père Provincial n'en touchait jamais plus de 5 à 6 pesos[1]. En présence de renseignements aussi contradictoires, le Conseil des Indes devait se trouver très perplexe et ne plus savoir le moins du monde où était la vérité; mais c'était là précisément ce que cherchaient les gens qui avaient tout à redouter d'une inspection sérieuse.

En général, le Conseil soutenait les visiteurs; l'on voit des inspections user successivement plusieurs visiteurs et durer

1. Arch. des Indes. 155. 3. 25. — 1778.

jusqu'à seize ans, sans que la lumière se fasse d'ailleurs, ni que l'on puisse arriver à un résultat pratique appréciable.

Le P. Alonso Llamas avait été chargé en 1772 de l'inspection et de la réforme des Augustins dans les provinces du Pérou et du Chili. Il était mort sans avoir terminé sa mission, et avait été remplacé par le P. Juan de Maya, auquel on avait adjoint comme secrétaire pour le Pérou Fray Francisco Grande.

Après dix ans d'opérations de tout genre (1782), l'inspection se trouvait en plein désarroi.

Au Chili, les couvents présentaient l'aspect du plus lamentable abandon. Plus de clôture, plus de religieux pour la chaire ou le confessionnal[1]. Cependant, sitôt que l'on eut vent de l'arrivée du visiteur Raya, les moines commencèrent à contester ses pouvoirs[2]. Il voulut faire rentrer dans l'ordre les couvents illégalement constitués, qui élisaient des prieurs sans avoir huit religieux constamment présents au monastère; le président du Chapitre général soutint contre lui les prieurs illégaux et prétendit les faire admettre dans les Chapitres, avec voix délibérative[3]. Bien mieux, la province délégua en Espagne un procureur, Fray Tomas Donoso Pajuelo, pour protester en Conseil des Indes contre les entreprises du visiteur et demander son rappel[4]. Raya paraît avoir succombé á la tâche[5].

Au Pérou, Fray Francisco Grande, secrétaire de l'inspection générale, rencontrait les plus graves difficultés et déclarait ne rien gagner par suite de l'opposition du Père provincial et de ses puissants partisans. Il eût voulu donner sa démission de visiteur au Chili, mais l'Audience de Lima refusa de l'admettre; il eût voulu partir au moins pour Santiago, mais le *Rosario*, dernier navire qui dût partir avant l'hiver, leva

1. Arch. des Indes. 155. 3. 23. — 23 mars 1783.
2. Id. ibid. — 4 mars 1783.
3. I. ibid. — 1783.
4. Id. ibid. — 28 novembre 1783.
5. Id. ibid. — 4 avril 1788.

l'ancre sans lui [1]. Resté malgré lui au Pérou, il y éprouva les désagréments les plus sensibles. Les moines lui déniaient insolemment et en face toute obéissance, en dépit des pouvoirs réguliers dont il était muni. Le prieur d'un couvent avait fait afficher à la porte de la sacristie l'excommunication de deux frères qui s'étaient enfuis du monastère ; le lendemain, on trouva l'avis souillé des matières les plus sales, avec les plus grossières injures contre le prieur et le visiteur. Fr. Francisco Grande ne put obtenir au Pérou ce que Raya n'avait pas obtenu au Chili ; les prieurs irréguliers des *conventillos* continuèrent à représenter dans les Chapitres de la province des couvents sans existence légale, et à élire des provinciaux décidés à tolérer tous les abus. Il essaya alors d'un coup de force. Il demanda au *Real Acuerdo* [2] de lui fournir pour le 30 mars 1784, jour de la réunion du Chapitre général, un piquet de trente hommes armés, pour mettre les mutins à la raison. Les magistrats lui conseillèrent de ne point s'attacher à la lettre de ses constitutions et de tâcher de vivre en paix avec les supérieurs des couvents ; ils refusèrent de lui prêter main forte [3]. Les abus les plus criants se trouvaient ainsi protégés par ceux-là même qui avaient pour mission de faire respecter la loi.

Transféré au Chili, Fr. Francisco Grande y retrouva les mêmes difficultés et la même intraitable opposition. Au grand couvent de Santiago, les moines s'attardent à causer avec des femmes à la conciergerie ; ils circulent en ville avec la cape et le chapeau ; s'ils demandent quelque chose à leurs supérieurs et ne l'obtiennent point, ils les menacent aussitôt de l'intervention des tribunaux. Il est impossible de savoir où passent les revenus du couvent, dont les bâtiments auraient

1. Arch. des Indes, 155. 3. 23. — 27 mai 1782.

2. Commission consultative, formée de magistrats de l'Audience, et constituant le Conseil politique du Vice-Roi.

3. Arch. des Indes. 155. 3. 23. — 27 janvier 1783.

besoin de réparations, et où les moines n'ont pas toujours le nécessaire. Le dernier Chapitre provincial avait décidé que la dépouille des moines morts au monastère serait employée à réparer le collège; on n'y a rien fait, et personne ne peut dire ce qu'est devenu l'argent. Les gaspillages sont si éhontés qu'à la mort de Fr. Basilio Villalta, l'évêque est intervenu et a fait nommer une Commission de quatre membres pour l'administration de la dépouille; les commissaires eux-mêmes n'ont pu réussir à rien. Le couvent de Santiago possède trois chaires de théologie et deux de philosophie, mais on n'y nomme que des gens incompétents et hors d'état d'y enseigner; les études sont dans la plus fâcheuse décadence, comme le visiteur a pu s'en assurer lui-même en assistant aux conférences. A tous ces griefs généraux, le pauvre visiteur ajoute ses plaintes particulières. Il est traité avec un mépris non dissimulé. Le provincial fait table à part, et on le fait manger, lui, au réfectoire, avec tous les autres, et comme tous les autres[1].

Tandis que Fr. Francisco Grande endure au Chili toutes ces tribulations, Fr. Tomas Donoso Pajuelo est parti pour Rome, avec la permission du Roi, et représente au vicaire général des Augustins tout le dommage qui résulte pour la province des délais que l'on apporte à l'inspection générale. Il est bien vrai qu'il y a un visiteur, mais il est chargé d'années, il a plus de quatre-vingts ans, il est incapable. Fr. Tomas a été obligé de le révoquer, et prie le Roi de confirmer la mesure qu'il a prise[2].

Fr. Francisco passe à l'inspection des deux couvents augustins qui relèvent de la province de Buenos-Ayres. Le couvent de San Juan abrite dix-sept religieux et n'a pas plus de 400 pesos de revenu, ce qui suffirait à peine pour trois ou

1. Arch. des Indes. 155. 3. 23. — 3 nov. 1784.
2. Id. ibid. — 2 déc. 1784.

quatre moines. Le reste vit d'aumônes; il serait expédient de supprimer ce couvent, qui n'a pas d'existence réelle, et de transférer ses religieux et ses revenus au couvent de la Concepcion, qui ferait alors figure de couvent régulier[1]. Tout cela est fort bien, sans doute, mais c'est un projet en l'air, que le visiteur n'a aucun moyen d'exécuter.

A la fin de 1785, le Père abandonne la partie. Dès que l'on a su au couvent de Santiago qu'il allait quitter le pays, les moines se sont levés contre lui et ont criblé ses fenêtres de cailloux, il a dû fermer ses volets pour éviter un malheur[2]. L'insolence des Augustins était montée à un tel point que quatre lecteurs avaient écrit des lettres d'injures au fiscal de l'Audience et que l'un d'eux avait insulté l'Audience en chaire, dans un sermon prononcé en présence des magistrats[3].

Cependant, Fr. Francisco ne quitta pas encore le Chili. On l'y retrouve en 1788, puisque le provincial et les définiteurs de la province adressent à cette époque au Conseil des Indes une plainte en forme contre lui. Il a terminé depuis longtemps sa visite et ses réformes et ne fait que troubler la justice ordinaire des supérieurs par son génie inquiet et turbulent et son esprit de parti. Il grève l'ordre de frais énormes et parfaitement inutiles[4].

En 1789, Fr. Francisco n'a point encore bougé. Observant que la Congrégation annuelle de l'Ordre doit se tenir le 1er février, et que le provincial est occupé à plus de deux cents lieues de Santiago, il prend sur lui de convoquer la congrégation. Le vicaire prieur du couvent, Fray Ignacio de Toledo, lui conteste aussitôt le droit de convocation. L'affaire est portée devant l'Audience, qui donne raison au prieur. La signi-

1. Arch. des Indes. — 14 nov. 1785.
2. Id. ibid. 155. 3. 23. — 1er déc. 1785.
3. Id. ibid. — 4 nov. 1785.
4. Id. ibid. — 4 avril 1788.

fication de l'arrêt au visiteur prend les proportions d'un coup d'État. Le 20 janvier, à neuf heures du soir, après que la cloche a sonné le silence, alors que tous les Pères sont retirés dans leurs cellules pour dormir, et que le visiteur, malade depuis deux jours, est couché dans la sienne, l'alcade Domingo Diaz Muñoz et le notaire Andres Manuel Villareal, accompagnés de soldats armés, baïonnette au canon, envahissent le couvent, avec un menuisier, et émettent la prétention d'enfoncer les portes des cellules, si on ne leur ouvre pas de bon gré. Toute cette mise en scène, arrangée d'avance entre le prieur du couvent et l'alcade, n'a d'autre but que de rendre plus sensible au visiteur l'amertume de sa défaite [1]. Le malheureux vieillard demande aussitôt son renvoi en Espagne aux frais du Roi; mais au cours de l'été, il n'avait pas encore obtenu de réponse, et alors qu'on l'accusait de gaspillage, il se plaint de son côté des extorsions dont il est l'objet de la part du provincial et de ses partisans [2]. Là se termine la *via crucis* du P. Fr. Francisco Grande.

XI

LES HOPITAUX

Parmi les grandes tâches qui incombaient au clergé figure au premier rang l'assistance des malades, des infirmes, des enfants et des vieillards. Le développement des institutions charitables a toujours été en honneur dans les pays catholiques; les Indes possédaient, comme les royaumes européens, un grand nombre d'établissements consacrés au soulagement des pauvres, mais l'anarchie universelle qui régnait en Amé-

1. Arch. des Indes. 155. 3. 23. — Janvier 1789.
2. Id. ibid. — 4 février 1789-23 juillet 1789.

rique les empêchait d'obtenir les bons effets espérés par leurs fondateurs.

Hôpitaux existants. — L'anarchie n'était pas imputable au gouvernement. Les lois étaient en elles-mêmes fort sages et le Roi témoignait le désir d'être renseigné sur le nombre d'hôpitaux existants dans chaque district, sur leurs revenus calculés d'après la moyenne des cinq dernières années, sur la distance qui les séparait, sur les avantages qui leur avaient été consentis par le trésor, aux dépens du tribut des Indiens, ou du *noveno*[1]. Mais les mœurs détestables des agents aux Indes, les rivalités des autorités ecclésiastiques et civiles, les habitudes invétérées de négligence et de pillerie chez les sous-ordres paralysaient complètement les bonnes volontés du gouvernement. Le désordre paraît avoir été d'autant plus grand que l'on s'éloigne davantage de l'Espagne. De Cuba jusqu'au Chili, c'est comme un crescendo de gaspillage et d'incurie.

La Havane avait un hôpital qui paraît avoir été important et relativement bien pourvu, mais San Ambrosio est un hôpital militaire, un établissement d'État, placé sous le contrôle direct du capitaine général de Cuba, gouverneur de la place de La Havane; il ne faut pas juger des hôpitaux des Indes par ce type exceptionnel[2].

---

1. Arch. des Indes. III. I. 25. — 23 août 1786.
2. Id. 80. 4. 8. — 1780.

L'hôpital renfermait à cette date :

900 lits de cuir et de bois; 1 203 chemises; 2 705 draps; 1 483 oreillers; 1 266 matelas; 739 couvertures de laine; 103 taies d'oreiller; 1 261 serviettes; 1 031 bonnets.

Le magasin de chirurgie renfermait quatre seringues, et l'infirmerie, huit seringues d'étain.

En 1783, il fut fourni à l'hôpital :

6 425 livres de viande de bœuf prévues par contrat; 3 150 livres de bœuf en supplément; 822 poules; 375 poulets; 143 pigeons; 4 bouteilles

Santiago de Cuba, dont la population augmentait sans cesse, n'avait en 1803 qu'un seul hôpital, pour les civils et les militaires, desservi par quatre moines bethléhémites, et servant en même temps d'école primaire. L'évêque le déclarait insuffisant et avait obtenu du Roi la permission de le transférer, à l'autre extrémité de la ville, dans un lieu plus sain, en accommodant à sa nouvelle destination un ancien asile de femmes malades et de filles repenties, où l'on aurait pu encore organiser un hospice d'enfants trouvés; mais ce plan, bien compliqué par lui-même, n'avait encore reçu aucun commencement d'exécution [1].

En Nouvelle-Espagne, la province de Guadalajara, une des plus avancées de la vice-royauté, ne possédait encore au début du XIX[e] siècle que six hôpitaux. L'hôpital royal de San Miguel à Guadalajara, renté sur les dîmes, n'était pas administré par l'évêque; Tepic possédait un hôpital doté sur les impôts municipaux; il y avait encore un hôpital des Frères de Saint-Jean-de-Dieu à Guadalajara, et des maisons de charité à Zacatecas, Aguascalientes et Colima; elles subsistaient avec les revenus de quelques pauvres domaines et avec le produit des aumônes qui leur étaient faites. Tous les autres centres du diocèse manquaient d'hôpitaux; on ne trouvait de médecins que dans deux ou trois villes principales; les épidémies faisaient des ravages affreux. Il y avait eu épidémie de petite vérole en 1797, épidémie de rougeole en 1804. La lèpre se propageait sans obstacle dans toute la partie méridionale du diocèse. L'évêque, qui donnait tous ces détails, insinuait que les choses auraient beaucoup mieux marché, s'il avait eu le contrôle des revenus des hôpitaux. Il suggérait une idée intéressante : en cas d'épidémie, pourquoi ne pas faire appel aux

de vin généreux (!); 5 047 œufs; 100 livres de graisse de porc; 1 144 livres de chocolat.

1. Arch. des Indes. 85. 1. 12. — 31 octobre 1803.

professeurs des Universités et faire savoir aux populations quelles précautions elles avaient à prendre contre l'extension du fléau [1] ? Le diocèse possédait en dehors des hôpitaux réguliers déjà cités, des hôpitaux d'Indiens, mais ces singuliers établissements ne recevaient les Indiens que morts ; ils ne s'occupaient pas de les soigner, mais seulement de les faire enterrer. Leurs revenus passaient en réjouissances désordonnées, sans qu'il fût possible d'obtenir la cessation de ce scandale. L'évêque pensait — et il n'est pas certain qu'il eût raison — qu'il eût mieux valu donner aux curés de paroisse le maniement des revenus des confréries [2].

Le diocèse de Puebla possédait dans la ville de Cordova un hôpital desservi par des Dominicains de la province de Saint-Hippolyte Martyr ; l'évêque de Puebla, l'archevêque de Mexico et le provincial des Dominicains se disputaient l'administration de cet hôpital. Le provincial prétendait assimiler chaque hôpital dominicain à un couvent dominicain, et voyait un attentat aux privilèges de son ordre dans toute ingérence d'une autorité étrangère. L'archevêque de Mexico avait été créé par le pape protecteur de la province dominicaine de Saint-Hippolyte Martyr et prétendait comme tel au gouvernement de tous les établissements dominicains de la province. L'évêque de Puebla répondait que pour être desservis par des Dominicains, les hôpitaux n'en restaient pas moins des hôpitaux et retombaient à ce titre sous sa juridiction. Les administrateurs profitaient de ces conflits pour vivre à leur guise et l'hôpital était tombé dans le plus lamentable état [3].

1. Arch. des Indes. 104. 7. 17. — 1805.
2. Id. ibid. — 1805.
3. Id. 96. 5. 4. — *Carta del Yllmo Sr Obispo de Puebla al Yllmo Sr Arzobispo de Mexico, D. Alonso Nuñez de Haro, manifestandole el lamentable estado en que se halla el hospital que se puso á su cargo de la religion de San Ipolito martir en la villa de Cordova.*

Mexico possédait le grand et magnifique hôpital de San Andrés, fondé par le vice-roi Mayorga, et peut-être le plus beau des Indes. L'archevêque en était le protecteur légal, et des prélats intelligents comme Lorenzana et Haro l'avaient mis à la fin du XVIII[e] siècle sur un très bon pied. D'un rapport consciencieux présenté en 1790 par Ildefonso Nuñez de Haro y Peralta, il résulte que la fortune de l'hôpital représente un capital de 1,454,657 pesos 3 réaux 2 grains, donnant un revenu de 67,192 pesos 5 réaux 8 grains. Il reçoit en outre bon an mal an 3,000 pesos payés par les militaires et les particuliers aisés qui viennent s'y faire soigner. Ces revenus sont très loin de suffire à la dépense. L'archevêque a fait ouvrir un cimetière, orner l'église, agrandir et arranger les logements des employés; toutes ces améliorations lui ont coûté en cinq ans 90,249 pesos. Les frais de la vie normale de l'hôpital ont atteint pendant la même période 368,336 pesos, qui, joints à la somme précédente donnent un total de 459,585 pesos ou une dépense annuelle de 91,917 pesos, supérieure de 21,725 pesos aux revenus. Pendant cette même période, l'archevêque n'a reçu d'autre cadeau d'importance qu'un don de 51,608 pesos, octroyé par le Roi sur les lots non réclamés de la loterie royale; encore n'a-t-il touché jusqu'ici que 20,000 pesos; il en a consacré 15,000 à l'achat pour le compte de l'hôpital de quelques maisons de rapport situées à Mexico. L'établissement est en pleine voie de développement. Alors qu'il n'abritait que 300 malades au mois de septembre 1784, il possède, en novembre 1789, trente-deux salles où peuvent être hospitalisés 1,068 malades. Il veut ouvrir encore une salle pour les hommes et une autre pour les femmes, où tiendront plus de 50 lits. En temps d'épidémie, on pourrait loger 2,000 malades. Du 26 septembre 1784 au 30 novembre 1789

1. Arch. des Indes. — 1790.

ont passé par l'hôpital 43,067 malades : 3,808 sont morts, 36,578 sont sortis après guérison. En temps ordinaire, on compte 350 à 550 malades, en temps d'épidémie le chiffre s'élève jusqu'à 700. La pharmacie est bien pourvue et représente un capital de 36,000 pesos.

Francisco Javier de Lizana y Beaumont, qui succéda en 1802 à Haro, rend un témoignage favorable à l'hôpital de San Andrés. Il se déclare satisfait de la tenue générale de la maison, mais il déplore l'absence d'un institut de chimie pour les étudiants et se propose d'en créer un qu'il confiera à Luis Montana. L'hôpital, établi au milieu de la ville, lui semble mal situé ; il n'a pas été construit à usage d'hôpital et la ventilation en est défectueuse ; il faudrait le rebâtir en entier. L'archevêque se déclare prêt à commencer l'entreprise, sitôt que le Roi le permettra[1].

Si nous quittons le Mexique pour nous enfoncer dans les pays du Sud, nous avons presque aussitôt l'impression d'entrer en terre barbare. Le couvent hôpital des Frères de Saint-Jean-de-Dieu à Comayagua n'a que deux religieux « bien plus propres à tuer qu'à soigner les malades » ; ils n'ont pas de pharmacie et ne possèdent pas un seul médicament[2].

La léproserie de Carthagène avait 1,988 pesos, 6 réaux, 21 maravédis de revenu[3]. Il était question de la transférer ailleurs, mais la question restait à l'étude sans jamais aboutir à une réalisation[4]. Dès 1755, un visiteur avait dénoncé la mauvaise installation de l'hôpital et les progrès quotidiens du mal. En 1760, cent trente-six lépreux étaient soignés dans la maison. L'ingénieur directeur Antonio de Arevalo dressa un plan de reconstruction magnifique. En 1781, rien n'était encore fait. On décida alors de le rebâtir,

1. Arch. des Indes. 96. 4. 11. — 1804.
2. Id. 100. 5. 11. — 1804.
3. Id. 117. 3. 9. — 1766.
4. Id. 117. 3. 9. — 3 juillet 1784.

non pas en bois, ce qui eût entraîné une dépense de 121,782 pesos, mais en palmes, ce qui permettait de l'avoir pour 3,000 pesos, mais cet hôpital en paillottes ne fut même pas commencé ; tout resta en l'état. Les revenus de l'hôpital ne suffisaient même pas à donner aux malades le petit déjeuner du matin ; le majordome de l'hôpital avait payé le reste de sa poche pendant quelque temps, puis, ne sachant s'il serait remboursé, il avait cessé de fournir à la dépense et les malades mouraient de faim ; on laissait sortir ces lépreux et on les autorisait à mendier dans les rues. Il était bien question d'appliquer aux besoins de l'hôpital un droit d'un *quartillo* par *azumbre* d'eau-de-vie, mais le vice-roi de Santa-Fé déclarait qu'il n'avait pas le temps de s'occuper de pareilles questions. On n'espérait plus rien que du Roi et du Conseil [1].

Carthagène avait un autre hôpital, dirigé par les Frères de Saint-Jean-de-Dieu. En 1797, il y avait huit ans qu'il n'avait été réparé, et il tombait en ruines, il eût fallu 14,879 pesos pour le restaurer. Il ne pouvait plus contenir que 15 lits ; les moines étaient réduits à vivre dans une portion du cloître, la seule qui eût conservé son toit. Autrefois, l'hôpital avait rendu de grands services ; pendant la guerre d'Amérique, 1,000 malades y avaient trouvé assistance, le Roi l'avait déclaré hôpital royal et dès lors la décadence avait commencé. Dès 1788, le visiteur Antonio de Berrio, auditeur en retraite de l'Audience de Saint-Dominique, constatait le délabrement des bâtiments et demandait que l'on bouchât les gouttières qui laissaient l'eau ruisseler sur les malades. Les salles, mal ventilées, étaient infectes, les lits en cuir et en bois manquaient de matelas et n'étaient pas toujours couverts d'une simple natte, la nourriture eût été à peu près suffisante, mais ne convenait pas à des malades et la dépense quotidienne dépassait les revenus. Seuls les marins, assistés par le corps royal de la marine, se trouvaient à peu

1. Arch. des Indes. 117. 3. 9. — 1783.

près bien traités. En 1797, tous les désordres s'étaient encore accentués; l'hôpital n'existait plus guère que de nom[1].

La ville de Santiago de Veragua n'avait en 1759 ni médecin, ni chirurgien, ni apothicaire. Elle ne possédait ni hôpital ni maison de secours. Des gens mouraient de faim et de misère dans les rues. Dès le premier accès de fièvre, les malades recommandaient leur âme à Dieu et n'attendaient plus leur salut que d'un miracle. Il y avait eu autrefois un hôpital à Veragua, doté sur les *novenos* d'une méchante rente annuelle de 120 pesos, mais il était tombé en ruines, le gouverneur s'était longtemps querellé à son sujet avec l'évêque de Panamá et le transfert du prélat à Truxillo avait tout arrêté[2]. En 1768 cependant, le gouverneur Felix Francisco Bejarano se piqua d'honneur et voulut réorganiser l'hôpital, sans se laisser arrêter par les chicanes de l'évêque de Panamá, toujours disposé à voir dans l'initiative du pouvoir civil un empiétement sur ses droits. Le gouverneur fit appel à la charité publique et fut entendu. Les gens de Veragua promirent de réserver à l'hôpital une arrobe de viande (11 kilogrammes 250 grammes) chaque jour de boucherie. On lui attribuerait encore un droit de 5 o/o sur le produit d'un troupeau *(hato)* de 1,000 têtes de bétail. Les particuliers aisés se cotiseraient pour former un second troupeau de mille têtes, sur lequel l'hôpital percevrait les mêmes droits de 5 p. o/o. On lui réserverait en sus une rente annuelle de 100 pesos sur le *noveno*. Le Roi promit à son tour 300 pesos, sous la singulière condition que l'établissement ne serait pas dirigé par les Frères de Saint-Jean-de-Dieu. Avec toutes ces ressources, on espérait pouvoir assister décemment 8 malades. On pensait confier la direction aux Bethléhémites, qui dirigeaient avec succès tant d'hôpitaux américains et servaient en même temps

1. Arch. des Indes. 117. 3. 9. — Janvier 1797.
2. Id. 109. 1. 28. — 1759.

d'instituteurs pour apprendre à lire aux enfants; mais il faudrait au moins 6 religieux (pour 8 malades!) et on ne voit pas où l'on pourrait trouver de médecin. Il n'y en a qu'à Panamá, à quatre-vingts lieues de Santiago. Si on ne donne pas l'hôpital aux Bethléhémites, il faudra placer à sa tête un chapelain, le bien payer et lui acheter des esclaves pour soigner les malades, car aucun homme libre à Santiago ne consentirait à en servir un autre[1].

A Santa-Fé de Bogotá, le vice-roi Ezpeleta a fait agrandir l'hôpital des femmes, mais c'est uniquement pour en faire un dépôt de mendicité[2]. L'archevêque vice-roi, Cavallero y Gongora, a donné par écriture publique à ses diocésains une somme de 7 000 pesos, à prendre sur ses revenus pour le service des pauvres, mais l'archevêque, grand seigneur, est cousu de dettes; à son départ pour l'Espagne, il se trouve devoir 42 000 pesos à ses créanciers; dans ces conditions, il se considère comme plus obligé à payer ses dettes qu'à faire des aumônes et il révoque toutes les donations faites par lui[2]. Ce n'est pas encore ce prélat qui enrichira les hôpitaux de Santa-Fé.

A Sainte-Marthe, l'hôpital n'a pour subsister que le *noveno* et *medio diezmo*, il ne touche pas un sou d'aumônes, la pauvreté des habitants ne leur permet de rien donner, il est réduit à demander à la fabrique de la cathédrale de lui remettre une dette de 1763 pesos, qu'il ne pourra jamais acquitter[3].

L'hôpital de Loxa possédait un capital de 6,180 pesos, rapportant 536 pesos, il recevait en outre 702 pesos de *noveno* et 18 pesos pour les aumônes et la location de deux boutiques; en tout 1,256 *pesos*[4]. Avec des revenus à peu près

1. Arch. des Indes. 117. 3. 9. — 15 oct. 1768.
2. Id. ibid. — 1788.
3. Id. ibid. 117. 3. 9.
4. Id. ibid. — 1789.

analogues, montant à 1,153 pesos, l'hôpital de Honda croyait pouvoir suffire à l'entretien de trois Pères de Saint-Jean-de-Dieu et assister une dizaine de malades au cours de l'année[1]. L'hôpital de Jaen de Bracamoros était bien moins riche encore; ses revenus ne dépassaient pas 341 pesos[2]. Autant dire qu'il n'existait que de nom.

Les hôpitaux de Lima ne semblent pas avoir possédé des ressources très considérables. Jesus Nazareno, fondé en 1758, et ouvert en 1766, avait 8 000 pesos de capital, fournis par le reliquat du bénéfice des courses de taureaux de 1763, et une rente de 1,500 pesos, que devait payer Agustin de Landaburu, autorisé à bâtir un cirque permanent[3]. San Andrés demandait en 1765 à être remis en possession d'une rente de 500 pesos pour le cirque des combats de coqs[4]. San Bartolomé touchait des droits sur un certain nombre de lots de terrains sis à Lima, et demandait encore en 1819 la prorogation de ces droits[5].

L'hôpital San Andrés de Cuzco ne pouvait même pas nourrir ses malades[6], et se prétendait ruiné en 1804, parce que l'intendant de Puno lui avait retiré le *tomin de hospitales* que payaient les Indiens de certains districts sur les ventes[7]. Cependant, il pouvait passer pour riche avec 15,000 pesos de rente annuelle; mais presque tout passait en frais généraux L'église, les quatre chapelains, le sacristain, l'organiste, l'enfant de chœur, le médecin, le chirurgien, le barbier, le grand infirmier, l'apothicaire, le tailleur et le cuisinier, absorbaient à eux seuls 5,460 pesos, plus du tiers des revenus. L'édifice était en mauvais état, la garde-robe, la dépense,

1. Arch. des Indes. — 8 janvier 1776.
2. Id. ibid. — 1788.
3. Id. III. I. 25. — 1767.
4. Id. III. I. 25. — 22 octobre 1795.
5. Id. ibid. — 1819.
6. Id. 116. 4. II. — 1791.
7. Id. III. I. 25. — 13 février 1804.

l'apothicairerie, manquaient du nécessaire. Il y avait deux salles pour les hommes et trois salles pour les femmes, et l'hôpital comptait 184 lits; en temps d'épidémie, on en pouvait mettre jusqu'à 220 [1].

La ville de Truxillo possédait deux petits hôpitaux : Nª Sª de Belen et San Sebastian, à la charge des Bethléhémites [2].

Le diocèse de Santiago de Chile possédait en tout six hôpitaux : deux à Santiago même, sous l'invocation de Saint-Jean-de-Dieu et de Saint-François de Borgia et des maisons de secours à La Serena, à Mendoza, à San Juan et à San Luis [3]; ce qui était évidemment insuffisant pour une province aussi étendue.

Hôpitaux de nouvelle fondation. — Sans se développer très rapidement, la population des Indes espagnoles augmentait cependant, et les besoins croissaient avec le nombre des habitants. Même dans les plus grandes villes, l'insuffisance des établissements charitables sautait aux yeux. Quand la peste avait éclaté à Mexico en 1762, il avait fallu élever des hôpitaux temporaires, parmi lesquels celui des Pères Jésuites s'était fait remarquer par sa bonne organisation et le bon fonctionnement de ses services; quelques-uns des Pères étaient morts victimes de leur dévouement [4].

C'était une fort grosse affaire de créer un hôpital aux Indes; une pareille opération supposait tout d'abord une préalable et très difficile entente entre les autorités civiles et ecclésiastiques, puis il fallait trouver des revenus pour le nouvel établissement, désigner l'ordre religieux qui en aurait la direction, obtenir enfin l'autorisation du Conseil des Indes et du

1. Arch. des Indes. — 1816.
2. Id. ibid. — 1790.
3. Id. 130. 1. 17.
4. Coroleu, t. II, p. 220.

Roi. Il se passait souvent de longues années entre l'idée première et l'exécution du projet. On connaît l'histoire d'un hôpital de Mexico dont l'érection, décidée en principe dès 1764, n'avait pas encore reçu même un commencement d'exécution au mois de mai 1796 [1].

Les ressources des diocèses n'étaient pas très abondantes et allaient le plus souvent à des œuvres pies telles que fondations de messes, dotations de jeunes filles pauvres, érections de chapellenies, plutôt qu'à des œuvres de charité proprement dites. L'évêque de Guadalajara s'en plaignait en 1805 et eût voulu créer dans son diocèse cinq asiles pour les pauvres, mais quoique le roi lui eût donné depuis deux ans les licences nécessaires, il n'avait pu encore réaliser son projet [2].

La ville de Honda, dans la vice-royauté de Santa-Fé, s'avisa en 1764 de créer un hôpital dirigé par les Frères de Saint-Jean-de-Dieu. Le Roi permit la fondation et donna 10,000 pesos sur le *noveno*. Mais l'année suivante, les gens du fisc déclarèrent qu'il ne serait plus créé d'hôpitaux dans la province, parce que, si l'on ne constituait pas de fonds de réserve sur le *noveno*, il faudrait, en temps d'épidémie, entamer les fonds du tribut des Indiens pour soigner les malades. En réalité, ils tripotaient sur le *noveno* et ne voulaient pas que l'on y touchât [3]. Les gens de Honda ne se découragèrent point, achetèrent aux Pères Jésuites, pour 7,000 pesos, le couvent qu'ils abandonnaient pour en construire un autre et parvinrent, vers 1770, à assurer à leur hôpital un revenu de 1,177 pesos, avec lesquels ils pensaient pouvoir entretenir dix lits. Après l'expulsion des Pères, on avait retrouvé chez eux 720 pesos restant du prix d'achat de leur maison : en y ajoutant les 3,000 pesos que l'on n'avait

1. Arch. des Indes. 97. 6. 5. — 1764-1796.
2. Id. 104. 7. 17. — 1805.
3. Arch. des Indes. 117. 3. 9. — 1765.

point dépensés sur les 10,000 pesos donnés par le roi, on était en mesure de monter la pharmacie. Cependant, la municipalité ne trouvait pas encore le plan suffisant et demandait 13 lits et une infirmerie pour les femmes. Le 16 janvier 1779, quinze ans après la concession royale, les Frères de Saint-Jean prirent enfin possession de l'établissement. L'hôpital était déclaré royal : le gouverneur de la province devait l'inspecter une fois par an, avec une commission composée de l'alcade de la ville et de deux députés nommés par l'ayuntamiento ; la municipalité devait, en outre, nommer des députés qui visiteraient l'hôpital tous les jours, à tour de rôle, et s'informeraient de la manière dont les pauvres y étaient traités. L'économe *(hermano mayor)* devait rendre compte de sa gestion à la ville, à la fin de chaque année. Le vice-roi de Santa-Fé trouvait qu'avec ses revenus l'hôpital aurait dû entretenir quinze lits [1], mais quelques années plus tard, l'expérience faite à Honda ne paraissait plus donner satisfaction [2]. Il est fort probable que le *noveno* avait été, de nouveau, détourné de son application légale.

En 1782, la ville d'Antioquia, forte de 16,876 habitants, réclama un hôpital; le gouverneur paraît avoir trouvé la création impossible. Dans toute la province, deux ou trois agglomérations seulement possédaient un médecin, les autres n'avaient qu'un chirurgien barbier *(sangrador)*, ou des empiriques *(curanderos, ynteligentes en algunas yervas)*. Quant au *noveno* des hôpitaux, on n'avait jamais su jusqu'en 1749 où il pouvait bien passer, et depuis cette époque le *noveno* de la province d'Antioquia était appliqué à l'hôpital de Popayan, distant de 70 lieues de la ville d'Antioquia. Cinq ans plus tard, le Conseil des Indes n'avait pas encore décidé si le *noveno* de

1. Arch. des Indes. 117. 3. 9. — 1764-1776.
2. Id. 117. 3. 9. — 1768.

la province d'Antioquia servirait à doter son hôpital, ou continuerait à alimenter celui de Popayan [1].

En 1807, la paroisse de San Josef de Cucuta, dans la province de Pamplona, demandait l'érection d'un hôpital : les événements empêchèrent la réalisation de ce dessein [2].

Au Pérou, l'hôpital de Cuzco se plaignait en 1766 de n'avoir que 120 lits pour tous les malades Indiens de la ville et des quatorze provinces qui l'entouraient : on était obligé de se servir de hamacs et de lits de sangles pour soulager les plus malades de ceux qui se présentaient en surnombre, les ressources étaient insuffisantes et on était obligé de renvoyer les malades à peine guéris pour en reprendre d'autres. Les convalescents, chassés de l'hôpital, se réfugiaient au cabaret *(á la chicheria)*, où ils ne trouvaient d'autre aliment que l'eau-de-vie *(la chicha)*, d'autre lit que le sol, d'autre vêtement qu'un pagne de coton ; ils mouraient le plus souvent sans secours spirituels. Les Indiennes malades amenaient avec elles leurs enfants au sein, qui mouraient comme des mouches, ou restaient orphelins. Il eût fallu ajouter à l'hôpital une maison de convalescence, et une salle où dix ou douze Indiennes saines auraient allaité les enfants des femmes malades ; mais il fallait trouver 6,000 pesos par an, et dans la riche ville de Cuzco une telle somme paraissait introuvable [3].

Une dame de la ville d'Yca, Dª Josefa Cordero, s'avisa en 1788 de vouloir fonder une maison de retraite pour les femmes et les petites filles abandonnées ; la maison aurait été placée sous l'invocation de Notre-Dame du Secours, et eût servi aux exercices spirituels des dames pieuses de la ville. Le 20 janvier 1789, le Roi prescrivit la nomination d'une commission pour mener à bien l'entreprise et en 1811 rien encore n'avait été fait [4].

1. Arch. des Indes. 117. 3. 9. — 1782-1787.
2. Id. ibid. — 1807.
3. Id. 111. 1. 8. — 11 oct. 1766.
4. Id. ibid. — 1788-1811.

La province de Puno renfermait 200,000 habitants; quand le Roi demanda qu'une salle spéciale fût réservée à la vaccination dans chaque hôpital de la région, l'intendant répondit que la province ne comptait ni un hôpital, ni un médecin, ni un apothicaire. Les Indiens payaient cependant chaque année 8,000 pesos pour avoir toutes ces choses, mais les conflits avec Cuzco, distant cependant de 80 lieues, empêchaient tout progrès. Les Frères de Saint-Jean de Dieu avaient à Puno un couvent, habité par un seul moine, qui s'arrogeait le titre de prieur et touchait 2,000 pesos par an. Ses comptes étaient si louches que l'intendant avait dû s'en plaindre au vice-roi; on avait obtenu l'éloignement du moine et l'on avait installé dans le couvent un hôpital de fortune, qui avait rendu de grands services au cours de la dernière épidémie. A la version de l'intendant le moine répondait qu'il avait fondé dès 1798 un hôpital de seize lits, dont 10 étaient occupés par des malades, lors de la visite de l'intendant. Il les avait trouvés aussi bien assistés que possible et n'avait donc pas le droit de se déclarer mal satisfait. En face de ces témoignages contradictoires, on serait fort embarrassé de démêler la vérité; ce qui est certain, c'est que l'assistance n'était pas organisée dans cette vaste province de Puno et que si l'autorité ecclésiastique voulait faire quelque chose, elle avait aussitôt contre elle l'autorité civile, et la réciproque était bien probablement vraie[1].

Le 25 octobre 1805 un petit hôpital fut ouvert à Talca, dans la province de Santiago de Chile[2].

On voit combien était lente la marche de l'administration et combien les résultats se faisaient médiocres. Il eût fallu tout faire et tout refaire et l'on se tirait d'embarras en ne faisant à peu près rien.

1. Arch. des Indes. III. I. 25. — 13 nov. 1804.
2. Id. III. I. 25. — 25 octobre 1805.

XII

LES ÉCOLES

L'esprit qui régnait au Conseil des Indes tendait à maintenir les colonies dans l'entière dépendance de la métropole et s'appliquait aussi bien en matière d'enseignement qu'en matière économique. « Né pour se taire et pour obéir », le créole en savait toujours assez et l'Indien avait encore moins besoin de culture pour le sort qu'on lui réservait. Les hommes qui gouvernaient et administraient l'empire hispano-américain venaient d'Espagne, les professions libérales étaient à peine connues dans un pays où des provinces entières ne comptaient pas un médecin, où la justice dépendait du Conseil des Indes, où toutes les questions de famille et de propriété se jugeaient en dernier ressort à des milliers de lieues des endroits où elles avaient pris naissance. Il ne restait pour exciter l'émulation des étudiants que les menus emplois municipaux, quelques pauvres cures de campagne, quelques obscurs canonicats. Déjà très suranné et médiocre en Espagne, l'enseignement aux Indes semblait plutôt une grossière ébauche qu'un système raisonné et bien lié. Il ne présentait pas un spectacle moins bizarre et moins affligeant que l'assistance publique. L'expulsion des Jésuites avait certainement privé les Indes de leurs meilleurs établissements d'instruction.

Écoles de paroisses. — Par deux édits, en date du 28 janvier et du 5 novembre 1782, le Roi avait ordonné l'érection d'écoles indigènes dans tous les villages des Indes; le choix des maîtres était laissé aux alcades mayors, chefs de district. Ceux-ci en avaient tout de suite profité pour créer des emplois

au profit de leurs clients *(paniaguados)*[1] et la loi était restée presque partout lettre morte. Dans la plupart des villages indiens, le cacique seul entendait le castillan et savait lire et écrire. Quel besoin d'ailleurs l'Indien pouvait-il éprouver de savoir lire et écrire ? Plus encore que l'Espagne, les Indes n'étaient-elles pas « un pays où l'on n'écrit pas, parce que personne ne lit et où on ne lit pas parce que personne n'écrit ».

Les quelques essais d'enseignement primaire que l'on rencontre çà et là n'en sont que plus notables.

Le curé de Nª Sª de Talco, au Mexique, entretenait dans son village une école d'Indiens fréquentée par une centaine d'enfants. Un maître, de vie très régulière, leur enseignait la doctrine chrétienne et leur apprenait à lire et à écrire. On enseignait en espagnol ; les Indiens parlaient entre eux un dialecte mexicain, la langue *jupil*, qui était restée la langue commune, en dépit des efforts du magister, puisque le curé était obligé de s'en servir lui-même au confessionnal[2].

La ville de Pachuca en Nouvelle-Espagne n'avait plus d'école en 1805. Celle qu'avait fondée jadis Fray Victoriano Saez, religieux du Collège, était tombée, faute de ressources ; la ville, appauvrie par la décadence de ses mines, n'avait pu la relever. Le Roi consentit à favoriser sa restauration en abandonnant quelque portion de ses droits sur la frappe de l'argent *(señoreage)* et en attribuant au nouvel établissement une contribution sur les communautés indiennes. Il demanda que le maître chargé de l'enseignement fût un séculier, et n'appartînt point au collège de Pachuca[3]. L'école semble avoir été médiocrement dotée, car la frappe de l'argent devait rendre peu de chose dans un pays dont les mines étaient ruinées, et les communautés indiennes n'étaient nulle part bien opulentes.

1. Arch. des Indes. 96. 5. 15. — 1778-1782.
2. Id. 103. 1. 14. — 1771.
3. Id. 145. 7. 12. — 22 août 1805.

Nous voyons surtout dans ce document comment une ville d'Amérique pouvait avoir un collège alors qu'elle n'avait pas d'école primaire.

Un procès, qui vint au Conseil des Indes en 1798, nous renseigne sur l'école des filles établie en 1790 dans le bourg de Piñuela, au royaume de Guatemala. Le fondateur, Manuel Muñoz, avait obtenu des concessions de terres royales, et les règlements proposés par lui avaient été approuvés par l'Audience. Après quelques années d'exercice, il demandait à faire approuver de nouvelles constitutions et se plaignait que les promesses qu'on lui avait faites en 1790 n'eussent pas été réalisées; il lui manquait 675 pesos par an pour solder les dépenses de sa maison. Les rapports de l'Audience au Conseil montrent que Muñoz, peut-être emporté par sa charité, a considérablement modifié le plan primitif de son école; il y a recueilli des orphelines, des enfants abandonnées, il a donné des postes de surveillantes et de maîtresses à des femmes de différentes castes, il tend à donner à son école le caractère d'un hospice ou d'un couvent, et c'est pourquoi on ne lui délivre pas les terres, promises en 1790 à une école et non à un hospice. Le Conseil des Indes ne se déclara pas suffisamment éclairé et demanda un supplément d'enquête[1]; que devinrent pendant ces délais les orphelines recueillies par Manuel Muñoz? Personne ne semble s'en être un seul instant préoccupé.

Une pièce datée de 1808 nous met en présence d'un instituteur de profession. Josef Espinosa de los Monteros, natif de Mexico, est fils d'instituteur et dirige depuis vingt-deux ans, en vertu d'une nomination régulière expédiée par le Chapitre, l'école d'enfants de chœur de la cathédrale de Mexico; on l'a mis à la tête de l'école pie de la paroisse Saint-Paul, il pourvoit les enfants pauvres de cartables, de papier et de rosaires, et il demande en récompense de ses services le titre de magister

1. Arch. des Indes. 145. 7. 12. — 22 février 1798.

valable dans toute l'étendue des Indes espagnoles. Il a fait ses preuves de légitimité, il a montré qu'il n'avait dans ses ancêtres ni juif, ni more, ni condamné du Saint-Office *(limpieza de sangre)*, le curé de Saint-Paul l'a examiné en doctrine chrétienne. Il a exhibé neuf exemplaires d'écritures de différentes grosseurs, et des comptes suivant les *cinq* règles de l'arithmétique *(sic)*, approuvés par les trois notaires devant lesquels il les a exécutés. Il a obtenu un certificat de suffisance du Grand Maître inspecteur des Écoles, un autre certificat du Receveur royal des Dîmes, qui l'a examiné et l'a trouvé propre à son office. Une cédule du 25 janvier 1807 lui a décerné le titre provisoire de maître d'école *(maestro de primeras letras)*, à charge par lui d'obtenir la confirmation royale. Le 7 juillet, le vice-roi de la Nouvelle-Espagne lui a expédié son titre et il s'est pourvu devant le Conseil des Indes pour obtenir la confirmation du Roi et la validité de son diplôme dans toute l'étendue des domaines espagnols d'Amérique. Comme il a effectivement payé 24 pesos, 4 réaux et 6 grains de demi-annate, 16 pesos, 4 tomines et 6 grains pour l'honneur qui lui est fait *(por lo onorifico)*, 2 pesos, 7 tomines et 10 grains pour le droit de 18 o/o perçu sur les fonds conduits en Espagne et 5 pesos pour droit de trésorerie, le Conseil le met en possession de son titre, et le déclare duement maître d'école après vingt-deux ans de profession[1]. Josef Espinosa devait être doué d'une remarquable persévérance et l'on s'explique qu'il y ait eu peu d'instituteurs aux Indes, à voir les obstacles semés comme à plaisir sur leur chemin.

Collèges. — L'enseignement secondaire était un peu moins mal partagé que l'enseignement élémentaire. Les mêmes hommes qui jugeaient tout à fait inutile d'instruire les masses, trouvaient fort bon que les fils des gens aisés apprissent le

1. Arch. des Indes. 145. 7. 12. — 18 janvier 1808.

latin, la théologie, le droit canon et le droit civil, pour se pousser dans le monde ou y faire figure d'honnêtes gens. Les collèges ne manquaient pas aux Indes; on serait même tenté de dire qu'il y en avait trop, vu le petit nombre de ceux qui vivaient d'une vie réelle et féconde; tout leur manquait : les maîtres, les livres, les méthodes et parfois jusqu'aux élèves. C'étaient des collèges vides, de vaines apparences, qu'il fallait toute la naïveté créole pour prendre au sérieux.

Nul ne pouvait ouvrir une école aux Indes sans l'agrément du roi. L'évêque d'Oajaca fonda en 1777 une maison d'études dans sa ville épiscopale, avec l'intention d'en faire plus tard un Séminaire; la Recette générale des Indes déclara ne pas s'y opposer « parce que le trésor royal n'était pas mis en cause[1] ». Si l'évêque eût demandé de l'argent, il aurait eu probablement grand'peine à en obtenir.

Faire des revenus aux écoles était la grosse difficulté : presque toutes subsistaient à l'aide de dons; quand les personnes qui les avaient créées venaient à quitter le pays ou à mourir, les générosités cessaient et l'école retombait. Le 11 décembre 1802, le roi approuva les constitutions du collège de filles de San Diego à Guadalajara[2]. Il n'y avait d'écoles pour les fillettes que dans trois localités du diocèse.

Puebla, au contraire, semblait bien pourvue. Elle possédait cinq collèges de filles : Las Virgenes, San José de Gracia, Jesus Maria, Nuestra Señora de la Merced, La Enseñanza, mais tous étaient en décadence, ruinés et avaient plus d'élèves qu'ils n'en pouvaient nourrir. Beaucoup de fillettes étaient renvoyées et exposées « à perdre l'honneur avant de l'avoir connu ». Beaucoup d'autres étaient empêchées d'entrer au couvent soit par leur pauvreté, soit par leur ignorance, car les couvents demandent une dot et exigent des connaissances

1. Arch. des Indes. 145. 7. 12. — 4 juin 1777.
2. Id. ibid.

élémentaires : lecture, écriture, calcul et chant. L'évêque de Puebla s'était intéressé aux œuvres scolaires, il avait payé le loyer des collèges, leur avait distribué de larges aumônes, leur avait fourni gratuitement des matières premières et leur avait laissé le bénéfice de la transformation industrielle. Il était fort content des résultats obtenus, ses élèves se montraient reconnaissantes et s'en remettaient à sa prudence pour le choix d'un mari : « Qu'importe, ajoutait le bon évêque, que le plus clair de mes revenus y ait passé[1] ? »

Le trésor royal était sans entrailles, le Collège des Orphelines de Nª Sª de la Merced criait au secours, le Conseil des Indes refusa la moindre aumône, en déclarant sérieusement que tout était bien ainsi[2].

Mexico avait un Collège de S. Carlos pour l'enseignement des Indiens fils de caciques principaux, matzaguales et autres[3].

Un prêtre médecin de Maracaybo, Francisco Antonio de Uscategui, avait établi en 1798 une école patriotique, dans laquelle il se proposait de former des ouvriers maçons, menuisiers et serruriers; il demandait qu'on les dispensât du tribut pendant le temps de leur apprentissage[4]. L'idée était bonne, on ne sait quel accueil lui fit la Recette générale des Indes.

Cumana possédait dès 1759 une chaire de grammaire dans un de ses couvents, on lui adjoignit en 1782 une chaire de philosophie et de théologie morale[5].

On trouve à Cordova del Tucuman, en 1762, un collège florissant et très accrédité, jouant le rôle d'une Université pour la philosophie et la théologie; mais la maison est tenue par les Jésuites et disparut avec la Compagnie. L'évêque avouait

1. Arch. des Indes. 96. 5. 4. — 1793.
2. Id. 145. 7. 12. — 28 février 1805.
3. Id. ibid. — 1770-80.
4. Id. 133. 3. 21. — 1798.
5. Id. 133. 3. 21. — 20 sept. 1782.

d'ailleurs que les élèves travaillaient peu, n'ayant à espérer qu'une modeste cure de campagne, pour laquelle quelques principes de philosophie et de morale étaient regardés comme suffisants[1].

La plupart des collèges n'étaient en réalité que de petites écoles de théologie, et un rapport de l'évêque de Cuenca (Pérou) daté du 26 mars 1790, montre quel étroit esprit y régnait. On n'était encore qu'au début de la Révolution française; c'est à peine si la nouvelle en était parvenue en Amérique et déjà l'évêque défendait sous peine d'excommunication majeure la lecture de tout ouvrage relatif à ce déplorable événement. Les confesseurs ne devaient point donner l'absolution aux contrevenants et devaient être eux-mêmes excommuniés s'ils la donnaient, mais les gens étaient peu enclins à fréquenter les sacrements; la plupart échappaient au contrôle ecclésiastique; les prêtres eux-mêmes n'étaient pas tous sûrs. En 1781, dans le royaume de Santa-Fé, les villages gouvernés par des curés attachés à la règle étaient restés fidèles; aucun murmure n'y avait été entendu contre le gouvernement, mais il n'en avait pas été de même des villages qui avaient à leur tête des curés infectés de l'esprit du siècle. D'ailleurs, pourquoi tolérait-on en Amérique la présence de tous ces étrangers, surtout de ces Français qui y pullulent, de ces Anglais, de ces Suédois, de ces Allemands, quelques-uns mariés, d'autres commerçants... Il y avait parmi eux quelques gens de bonne foi, aussi amis de la nation que s'ils étaient nés Espagnols, mais d'autres, le plus grand nombre, restaient attachés à leurs patries d'origine, répandaient les idées nouvelles et pouvaient en temps de troubles devenir très dangereux[2].

Séminaires. — Le Concile de Trente avait décrété l'établissement dans chaque diocèse d'un internat pour l'instruction

1. Arch. des Indes. 125. 7. 2. — 1762.
2. Id. 128. 2. 23. — 26 mars 1790.

des candidats à la prêtrise; mais ses décisions étaient bien loin d'avoir été partout obéies. Deux siècles après la clôture du Concile, un grand nombre de diocèses américains n'avaient point encore de *Seminario conciliar.*

Santiago de Cuba n'eut le sien qu'en 1793. L'évêque Joaquin de Ozes y Azua en obtint l'érection et lui appliqua le quart d'un legs assez considérable laissé par un riche particulier, Manuel Francisco Calzado y Cadenas[1]. En 1803, il méditait d'ajouter à son Séminaire une chaire de dessin, rétribuée à 120 pesos; il voulait y installer aussi l'enseignement de la physique expérimentale et de la médecine pratique, « sans lesquels on ne peut avoir de médecins, comme en fait on n'en a point. » Il eût voulu que son collège séminaire fût incorporé à l'Université de Saint-Domingue, plus rapprochée que La Havane, distante de 240 lieues[2].

Au Mexique, la municipalité de Zacatecas avait voté, dès le mois de décembre 1754, l'érection d'un collège séminaire, placé sous l'invocation de saint Louis de Gonzague, qui eût donné des cours de grammaire, de rhétorique, de philosophie, de théologie scolastique et de morale; mais trente ans s'écoulèrent sans que l'on pût donner suite à ce projet. En 1784, la Commission administrative chargée du temporel de la Compagnie de Jésus accorda à la ville de Zacatecas les ressources nécessaires pour l'établissement de son collège. Le plan d'études fut calqué sur le collège de Saint-Pierre et Saint-Paul de Mexico; les élèves accoururent nombreux et la municipalité demanda que les cours suivis à son collège comptassent pour l'obtention des grades à l'Université de Mexico. L'Université et l'Audience de Mexico accordèrent en principe la faveur demandée, mais engagèrent le collège de Zacatecas à obtenir l'autorisation du Roi, et l'affaire n'était pas encore terminée

1. Arch. des Indes. 85. 1. 12. — 1793.
2. Id. 85. 1. 12. — 31 octobre 1803.

en 1794, quarante ans après les premiers projets de création du collège[1].

Le séminaire de Guadalajara était en 1804 en pleine prospérité. Il tirait ses revenus de contributions imposées aux bénéfices et aux confréries du diocèse, du rendement de quelques cens et du prix de pension des séminaristes. Il comptait cent élèves et dix-huit professeurs. Son règlement datait de 1801. Incité par ce beau succès, l'évêque méditait d'instituer un collège pour la récollection et la correction des clercs scandaleux et pour la retraite des vieux prêtres: il y en avait déjà un à Guadalajara, que le Roi avait daigné approuver le 5 décembre 1800, mais il en fallait un autre pour tout le diocèse. Les événements empêchèrent les bons desseins de l'ambitieux prélat de sortir leur effet[2].

Le 7 février 1777, le Conseil des Indes approuva le projet d'érection d'un séminaire pour l'instruction du clergé séculier à Tepotzotlan, dans l'archevêché de Mexico, et mit à la disposition de l'archevêque l'ancien collège des Pères Jésuites, resté vacant depuis leur expulsion[3].

Mexico possédait depuis assez longtemps un grand séminaire. De nombreux abus s'y étaient glissés et l'archevêque n'eût pas mieux demandé que d'y porter remède; il y avait bien des fois pensé, mais il était absolument convaincu que toutes les mesures qu'il pourrait prendre resteraient inefficaces parce qu'elles ne seraient pas obéies; chacun de ses actes serait aussitôt l'objet d'un recours comme d'abus auprès de l'Audience. Il suppliait le Roi de l'aider à faire respecter les décisions du Concile de Trente[4]. Le Roi lui donna pleins pouvoirs et défendit à l'Audience de Mexico d'admettre aucun recours

1. Arch. des Indes. 146. 3. 26. — 1794.
2. Id. 104. 7. 17. — 1804.
3. Id. 96. 5. 15. — 7 février 1777.
4. Id. 96. 4. 11. — 25 août 1803.

contre les mesures que pourrait prendre le prélat[1]. Il n'est pas sûr qu'il ait été obéi.

Les séminaires de l'Amérique du Sud présentaient un aspect encore plus lamentable, car la surveillance y était plus difficile et les hommes d'action et d'énergie étaient plus rares dans ces pays éloignés, presque perdus.

En 1762, le diocèse de Cordova del Tucuman avait un séminaire, le collège de Notre-Dame de Lorette et de Saint-Thomas d'Aquin, mais il était entièrement ruiné; le recteur, âgé de soixante-dix ans, vivait chez lui, fort loin du collège, et il était impossible de lui demander le moindre compte, il était parfaitement insolvable; le nombre des élèves était réduit à trois. Cordova eut alors en la personne de Manuel Abad y de Llana un évêque énergique et zélé. Il s'attacha à relever son collège et y parvint. Il commença par suspendre le recteur, puis il changea la couleur de la *beca* des étudiants pour faire bien comprendre à tous qu'il fondait un établissement tout nouveau; la *beca* rouge devint bleue, avec une couronne royale brodée dessus, indiquant que le collège relevait désormais du Roi. Le collège fut entièrement reconstruit. En cinq ans, des murailles solides furent bâties. L'édifice, couvert en tuiles, renferma une chapelle convenable, une habitation pour le recteur, un salon pour les enfants, trois chambres pour les écoliers adultes; toutes ces pièces donnaient sur une galerie de 50 varas de longueur, ornée d'arcades en briques recouvertes de mortier et blanchies à la chaux. Il ne restait plus qu'à édifier le réfectoire et quatre chambres pour recevoir de nouveaux élèves, et à ajouter quelques constructions pour les bureaux et les communs. Le séminaire comptait déjà neuf étudiants. Tous les lundis, une conférence morale réunissait le clergé de la ville dans le collège restauré[2]. Tous ces travaux

1. Arch. des Indes. ibid. — 25 mai 1804.
2. Id. 125. 7. 2. — 1762.

valurent à Manuel Abad son transfert à l'évêché d'Arequipa.

Au Concile de Charcas de Plata, en 1777, le successeur de Manuel Abad, Manuel de Moscoso y Peralta, réclama énergiquement la réforme des séminaires de la province, suivant le plan tracé par le Concile de Trente, et dénonça l'état scandaleux du collège de San Cristoval à Charcas de Plata. Le collège avait des revenus considérables, mais aucun ordre n'y était observé; la plupart des élèves étaient de naissance irrégulière ou coupable *(hijos de punible y damnable coito)*; ils n'avaient pas de maîtres capables de leur enseigner la morale. On ne leur enseignait ni la liturgie, ni les rites, ni la discipline ecclésiastique. Ils ne mangeaient pas au réfectoire, le recteur ne leur fournissait ni vivres ni vêtements, et personne ne savait où passaient les revenus du collège [1].

Santiago de Chile possédait, en 1786, un internat (*colegio convictorio*) et un séminaire, dont le Roi demandait la réunion. L'évêque intervint pour conserver aux deux établissements leur existence indépendante, il les croyait nécessaires tous les deux au bien des études dans sa province [2]. L'état auquel nous verrons réduite l'Université de Santiago nous montrera que les études avaient en effet besoin d'y être fortement améliorées.

Universités. — Les Indes comptaient, à la fin du XVIIIe siècle, dix-neuf villes d'Université [3], et offraient le spectacle unique de villes pourvues de deux, et même de trois Universités [4]. A ce luxe exagéré correspondait malheureuse-

1. Arch. des Indes. 155. 2. 5. — 5 mai 1777.
2. Id. 130. 1. 19. — 1786.
3. Santo Domingo, La Havane, Mechoacan, Guadalajara, Mexico, Chiapa, Merida de Yucatan, Guatemala, Santa-Fé de Bogotá, Caracas Quito, Cuzco, Lima, Guamanga, Charcas de Plata, Santiago de Chile. Cordoba del Tucuman, Buenos-Ayres, Manille.
4. Santa-Fé en avait deux, Quito, Lima et Santiago de Chile en avaient trois.

ment une pénurie extrême, et une médiocrité scientifique extraordinaire. Un grand nombre de ces prétendues Universités n'étaient que de pauvres collèges annexés à des couvents. La rivalité des Ordres explique le phénomène bizarre des Universités multiples. Quand les Dominicains avaient obtenu d'en ériger une dans un de leurs couvents, les Franciscains ou tel autre Ordre demandaient la même faveur, et le Conseil des Indes, toujours prêt à accorder ce qui ne lui coûtait rien, comblait leurs vœux indiscrets.

L'Université de Saint-Domingue n'était ni bien riche, ni bien célèbre, cependant elle faisait l'effet d'un phare au milieu de l'obscurité générale. Les Dominicains de Porto-Rico avaient obtenu d'affilier leur collège à l'Université de la grande île voisine; les cours suivis à Porto-Rico comptaient pour les grades à Saint-Domingue[1].

L'Université de La Havane eût pu se développer, car les ressources ne lui avaient pas été ménagées. Elle avait obtenu en 1767 un million de pesos à prendre sur le temporel de la Compagnie de Jésus, mais autre chose était d'obtenir une faveur ou de la voir se réaliser. En 1802, elle n'avait encore rien touché et demandait un secours de 2,000 pesos pour payer ses professeurs[2].

Mexico possédait une Université pontificale et royale, logée dans un véritable palais, qui avait été terminé en 1776[3]. Elle avait comme les Universités d'Espagne son Colegio Mayor, celui de Notre-Dame de Tous les Saints, déclaré *mayor* en 1700[4]. Sept autres collèges : collège de S. Ildefonso (1573), collège des enfants, fondé en 1726 pour les enfants de chœur, collège de Santo-Domingo de Porta Cœli, collège de San Gregorio, collège de San Pablo, collège de Saint-Jean de

1. Arch. des Indes. 133. 3. 21.
2. Id. 145. 7. 12. — 27 février 1802.
3. Id. 97. 5. 17.
4. Id. ibid. 145. 7. 12. — 15 avril 1700.

Latran, fondé en 1529 pour les Indiens, collège de Saint-Bonaventure, gravitaient autour d'elle. Les programmes étaient les mêmes qu'en Espagne, avec une notable prédominance de la théologie sur les autres études. Il est fait mention en 1777 d'une « chaire du docteur subtil » (Duns Scot) donnée à un Franciscain [1]. A la fin du dix-huitième siècle, le roi double les appointements du trésorier de l'Université, ce qui marque une progression importante du nombre des étudiants [2]. En 1805, l'Université est autorisée à fonder une chaire de chimie à l'hôpital de San Andrés [3].

Dès 1762, la ville de Guadalajara avait manifesté l'intention de créer une Université. La cédule royale d'érection fut expédiée le 18 novembre 1791. On installa la nouvelle institution dans l'ancien collège de Saint-Thomas, appartenant autrefois aux Jésuites, et on lui donna le capital des œuvres pies qui relevaient des réguliers exilés. La ville de Guadalajara s'engageait à payer les réparations de l'édifice. On devait transporter du séminaire à l'Université les chaires de théologie scolastique et morale, d'Écriture sainte, de langue mexicaine; on laisserait au séminaire deux cours de grammaire et un de philosophie; il serait créé quatre nouvelles chaires : l'une de droit canon et l'autre de droit civil, rétribuées chacune à 400 pesos par an, une chaire de médecine et une seconde chaire d'Écriture sainte à 300 pesos. Plus tard, quand on aurait des ressources, on pourrait ajouter une chaire du soir de droit canon, une de discipline ecclésiastique, une de droit civil, une de théologie et une de philosophie. Les moines de Saint-Dominique et de Saint-François étaient admis à concourir aux chaires, à la seule condition de se faire recevoir docteurs devant l'Assemblée des professeurs. L'Université devait avoir

1. Arch. des Indes. — 3 août 1777.
2. Id. ibid. — 1793.
3. Id. ibid. — 8 juin 1805.

un secrétaire, un syndic, un receveur et deux appariteurs à 150 pesos chacun, un bibliothécaire et un portier à 100 pesos. Dans le cas où les ressources du nouvel institut ne seraient pas suffisantes, on pourrait encore lui appliquer pendant huit ans le revenu des chapellenies et des bénéfices à la nomination du Roi dans les ex-collèges de la Compagnie, et dans le diocèse; on exciterait le clergé à contribuer à la fondation de l'Université pour une somme de 10,000 pesos. L'exécution était confiée à l'Audience, à l'évêque et au Chapitre ecclésiastique[1]. Ce document est fort curieux en ce qu'il nous révèle très clairement l'idée que les hommes les plus instruits des Indes se faisaient alors d'une Université. Complétée sur le plan qu'ils ont imaginé, l'Université aura sept chaires de théologie ou de droit canon, deux chaires de philosophie, deux chaires de droit civil et une chaire de médecine. L'enseignement littéraire sera représenté par deux cours de grammaire latine au séminaire. La langue mexicaine, si bien à sa place dans une Université comme celle de Guadalajara, ne sera enseignée que pour les besoins de l'Église, pour permettre aux curés des villages indiens de faire le catéchisme, de prêcher et de confesser dans la seule langue qu'entendent leurs ouailles.

Jusqu'en 1768, la ville de Mérida de Yucatan n'avait possédé que deux collèges : l'un pour les séculiers, au couvent de Saint-François, l'autre servant de séminaire et renfermant 240 élèves. L'évêque demanda alors l'érection de son séminaire en Université, où les futurs prêtres pourraient obtenir leurs grades en théologie; il en serait lui-même le chancelier. Le Conseil des Indes en référa au gouverneur de la province, à la municipalité, au chapitre ecclésiastique (12 sept. 1769). Les réponses furent favorables (19 sept. 1770) et huit ans plus tard (26 janvier 1778) le Conseil ordonna la réunion d'une com-

1. Arch. des Indes. 145. 7. 12. — 1790-91.

mission pour étudier la question sur place. Comme toujours, ce fut le problème financier qui parut le plus difficile à résoudre. Après vingt ans de recherches et de négociations, l'affaire parut en bonne voie d'arrangement; le Conseil envoya les statuts de la future Université au vice-roi de Nouvelle-Espagne, pour les soumettre à l'Assemblée des professeurs de l'Université de Mexico (23 février 1798). Mais, au mois d'août 1803, Mexico n'avait pas encore répondu et Mérida déclarait que les préjudices causés à ses écoles par le mauvais vouloir de ses rivales devenaient de plus en plus graves; elle possédait deux chaires de droit canonique et civil, une chaire d'Écriture sainte, une de mathématiques, une de médecine, une de chirurgie, toutes rentées à 300 pesos; elle avait une belle salle de dessin installée au Palais épiscopal, une salle de dissection à l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu, il était fort regrettable pour les étudiants d'être obligés d'aller passer leurs examens à Mexico. Le 22 février 1805, le Conseil des Indes voulut bien rappeler au vice-roi de Nouvelle-Espagne la commission qu'il lui avait confiée en 1798, mais rien ne fut fait. Le député de Yucatan aux Cortes de 1811 reprit la proposition, il démontra que le Yucatan était peuplé de 600,000 âmes, qu'il y avait 300 lieues de Mexico à Mérida, rien n'y fit. Mérida n'avait pas encore son Université en 1821 [1]. Une pièce détachée nous permet d'entrevoir peut-être la raison qui empêcha le projet d'aboutir. Le roi avait autorisé le prélèvement d'une somme de 50,000 pesos sur les tributs des Indiens pour contribuer à l'érection de l'Université; la somme avait été perçue, mais personne ne pouvait dire ce qu'elle était devenue, et il est probable que ceux qui le savaient mirent tout en œuvre pour retarder la création de l'Université, qui eût donné lieu à des enquêtes et à des explications embarrassantes [2].

1. Arch. des Indes. 99. 4. 11. — 1768-1821.
2. Id. 145. 7. 12. — 1797.

Une lettre du gouverneur de Yucatan nous fait connaître l'idée que se faisaient alors les gens du monde de ce que pouvait être une Université. Le gouverneur avait remarqué que deux chapelles de l'ancienne église des nègres et des mulâtres étaient devenues libres et il proposait de les faire occuper — quand il y aurait une Université à Mérida — par une école, pour apprendre à lire aux petits enfants [1].

L'Université de Caracas comptait parmi les plus superbes et les plus chicanières des Indes. Il y avait lutte ouverte entre l'évêque, son proviseur et le recteur du séminaire d'une part et l'Université de l'autre. On vivait à couteaux tirés. Le 13 mai 1778, le proviseur Gabriel-Joseph Lindo adressa au Conseil des Indes une insolente protestation contre le chancelier de l'Université; le capitaine-général la laissa passer, mais elle fut connue en ville et porta les esprits aux extrêmes. Le chancelier de l'Université, n'osant sans doute s'en prendre au proviseur, fit arrêter le recteur du séminaire et ses élèves; l'évêque révoqua la décision du chancelier et fit remettre le recteur et les élèves en liberté. Puis, combien qu'il n'en eût aucunement le droit, il convoqua par deux fois, le 23 et le 28 novembre 1780, l'assemblée des professeurs. Les réunions furent orageuses, on s'injuria ferme; on récrimina ensuite les uns contre les autres. L'évêque excommunia le chancelier et le Conseil des Indes le condamna à une amende de 2,000 pesos; mais l'évêque de Caracas ayant consulté sur l'affaire l'archevêque de Saint-Domingue, le Conseil réprimanda l'archevêque pour s'être mêlé de ce qui ne le regardait point. Le Roi enfin blâma le proviseur et le recteur, mais conseilla au chancelier la prudence et la modération et le respect des usages établis quand ils n'avaient rien de contraire à la lettre de la loi (1784). Le Conseil avait, en somme, donné tort à tout le monde [2].

1. Arch. des Indes. 99. 4. 11.
2. Id. 133. 3. 21. — 13 mai 1778. — 1784.

Pour prévenir de nouvelles discussions, l'Université reçut l'ordre d'élaborer de nouvelles constitutions, les statuts de 1727 n'ayant pas prévu tous les cas (4 octobre 1784). L'évêque demanda aussitôt que le nouveau plan lui fût soumis, le Conseil accéda à sa demande (11 nov. 1791) mais l'année suivante, le prélat mourait et l'affaire resta en suspens. Sept ans plus tard, un certain Yepes ayant demandé une dispense de grades, on voulut savoir où en étaient les nouveaux statuts, et le 30 septembre 1799, le fiscal du Conseil des Indes remettait son rapport au Conseil, mais Yepes étant mort sur ces entrefaites, le Conseil déclara qu'il n'y avait plus lieu à statuer. Le 7 septembre 1802, le secrétariat de l'Amérique du Sud reprit l'affaire. Les statuts n'étaient pas encore rédigés. L'évêque, le chapitre, l'Université, ne s'étaient pas encore mis d'accord sur les dotations applicables à l'Université ni sur la nomination du recteur, ni sur un certain nombre de cas particuliers et épineux. Le Conseil résolut en 1806 ces questions controversées et ordonna enfin, le 9 juillet 1807, que l'Université aurait à lui envoyer à bref délai un plan clair et définitif sur lequel il serait statué. Cette simple affaire était en train depuis vingt-trois ans[1].

L'université de Caracas se montrait dans les plus petites choses la gardienne féroce des traditions. En 1803, le Père provincial des Franciscains de la stricte observance de Guatemala proposa au Roi d'accorder aux mulâtres le *Don* et quelques autres privilèges honorifiques; l'Université de Caracas protesta aussitôt contre cette prétention et refusa d'ouvrir ses salles de cours aux mulâtres[2].

La ville de Mérida de Maracaybo possédait un séminaire depuis le 9 juin 1787 et son couvent de franciscains entretenait une chaire de grammaire, une chaire de philosophie et

1. Arch. des Indes. 133. 3. 21. — 4 oct. 1784.
2. Id. ibid. — 1803.

deux chaires de théologie. Le 20 mars 1789, le Roi autorisa les étudiants de Mérida de Maracaybo à s'affilier à l'Université de Caracas, mais l'évêque et les gens de Mérida conçurent l'idée d'obtenir la constitution d'une Université à Mérida même. Le 9 mars 1801, le Conseil des Indes demanda un rapport sur la question au capitaine-général de Caracas. L'administrateur du diocèse *sede vacante* déclarait que le séminaire, en pleine prospérité, possédait 3,900 pesos de revenu, un recteur, un vice-recteur, deux domestiques et dix élèves. Si l'on créait l'Université, on devait trouver aisément 8,000 pesos pour la dotation des chaires et 2,000 pesos pour le recteur. Le climat de Mérida était bon pour les études. La création de la nouvelle Université aurait les meilleurs résultats sur le recrutement du clergé, économiserait aux candidats des voyages fatigants, coûteux et dangereux à Caracas. Toutes ces raisons étaient loin de convaincre l'Université de Caracas, qui tenait à conserver sa filiale de Mérida; puisque le séminaire de Mérida jouissait de si beaux revenus, il n'avait qu'à augmenter le nombre de ses bourses. On consulta le doyen et le chapitre de Mérida, le nouvel évêque, Santiago Hernández Milanés, l'Audience de Caracas, le receveur général... Enfin, le 11 mai 1805, le Conseil des Indes autorisa en principe, à la grande colère du *claustro* de Caracas, la constitution d'une Université à Mérida de Maracaybo[1].

A Quito, les questions universitaires étaient encore bien plus compliquées. On parlait depuis longtemps d'y établir, ou d'y rétablir, d'y créer ou d'y unifier une Université, mais personne ne s'entendait sur ce qu'elle devait être. Le prieur des Frères prêcheurs se plaignait d'avoir dépensé 500 pesos en frais de postes pour la question de l'Université et en demandait le remboursement, le recteur du Collège royal de Saint-Ferdinand réclamait le maintien des privilèges de sa

1. Arch. des Indes. 133; 3. 21. — 11 mai 1805.

maison et des chaires de droit qui s'y trouvaient établies. Les professeurs déploraient la décadence des études et l'attribuaient en grande partie à ce que les établissements privés ne voulaient plus concourir aux exercices de l'Université. Le président de l'Audience, avec l'étroitesse de vues que montrent tant de magistrats en matière d'enseignement, proposait de loger la future Université dans l'ancien collège des Jésuites, où l'on pourrait aussi installer une caserne et mettre même quelques moines de Saint-Camille ou de Saint-Philippe de Néri pour assister les malades. Ce plan d'Université-caserne-hôpital était réellement séduisant. Il y avait eu autrefois à Quito une Université, dite de Saint-Grégoire, que dirigeaient les Pères Jésuites. Elle avait disparu avec eux et le Roi l'avait supprimée officiellement en 1776. Une nouvelle Université avait été créée, sous le vocable de Saint-Thomas, par ordonnance royale du 4 avril 1786 et transférée, le 9 avril 1788, au collège de Saint-Louis, mais les Dominicains avaient aussitôt protesté, prétendant que leur collège de Saint-Ferdinand était lui-même une Université de plein exercice; à quoi leurs adversaires répondirent qu'à la vérité les Dominicains étaient admis à délivrer quelques grades à certains de leurs élèves, sous certaines conditions, limitativement déterminées, mais que leur institut n'avait droit qu'au titre de Collège royal et non d'Université. Le 12 février 1789, la Junte du temporel des ex-réguliers trancha la question contre les Dominicains, mais permit à leurs élèves de ne pas suivre les cours de l'Université jusqu'à la rentrée de 1790. Les Dominicains furent condamnés aux dépens et perdirent les 500 pesos qu'ils avaient dépensés en frais de poste. C'eût été les connaître bien mal de croire qu'ils se tinrent pour battus. Le 30 juin 1790, ils présentèrent un nouveau mémoire, dans lequel ils reproduisaient toutes leurs demandes précédentes. On leur offrit une indemnité, ils la refusèrent. L'Université, d'autre part, éprouvait les plus grandes difficultés à se constituer. Le premier recteur,

Nicolas Carrion, avait donné sa démission au bout de quelques semaines, dégoûté par les tracasseries qui lui étaient faites. Pour hâter la création de l'Université, les professeurs de théologie morale, dogmatique et scholastique, s'étaient offerts à enseigner gratuitement. Un mois plus tard la Junte du temporel des réguliers leur ordonna de cesser les cours, parce que l'évêque offrait de payer les cours, qui auraient lieu au Séminaire, tant que le Roi n'aurait pas définitivement réglé la question. Furieux de l'affront qui leur était fait, les professeurs se plaignirent de la décadence des études et des conflits interminables au milieu desquels ils se débattaient. Le 18 novembre 1791, l'assemblée des professeurs avisa le régent de l'Audience que l'Université n'avait plus de recteur. Son recteur provisoire venait d'être nommé chanoine trésorier du chapitre de Popayan. On élut alors un nouveau recteur, Pedro Gomez de Medina, archidiacre de la cathédrale, on l'installa au Colegio Maximo, le régent et l'évêque rédigèrent le plan d'études et proposèrent la paix aux Dominicains : le collège Saint-Ferdinand et l'Université devaient rester unis, mais les Dominicains occuperaient les chaires de grammaire, philosophie et théologie, seraient remboursés de leurs avances, et le recteur de Saint-Ferdinand serait chancelier-né de l'Université. A ces conditions, la paix fut enfin signée et les Dominicains renoncèrent à la collation des grades (1792)[1]. Mais l'Université resta pauvre; elle demanda en vain à être mise en possession des 2,000 pesos que l'Université de Lima s'attribuait sur les *novenos* de l'évêché de Quito, le Conseil des Indes refusa de souscrire à cette prétention, pourtant si raisonnable[2]. Le 6 novembre 1805, l'Université proposait au roi de frapper les trois évêchés de Quito, de Cuenca et de Popayan d'une redevance de 1,000 pesos chacun et de lui attribuer en outre la

1. Arch. des Indes. 127. 3. 13. — 12 mai 1792.
2. Id. ibid. — 1802.

somme qu'il lui plairait de fixer sur les vacantes de ces trois diocèses; elle pourrait alors payer ses professeurs, attirer à elle des gens de talent et remplir enfin les intentions de ses fondateurs[1]. Il est fort probable qu'elle n'obtint rien; quelques années plus tard Cuenca, se trouvant trop loin de Quito, demandait, à son tour, une Université[2].

A Cuzco, l'Université était unie au collège de Saint-Antoine abbé. Elle avait en 1795, un recteur excellent, le docteur José Perez de Armendariz, grand chantre de la Cathédrale, insigne théologien, de conduite exemplaire, que son savoir, sa prudence et sa discrétion eussent rendu digne d'un évêché; par malheur il montrait peu d'activité et de résolution dans la conduite des affaires et il y avait cependant de nombreuses années que le rectorat lui était confié[3].

L'Université de Santiago de Chile présentait un singulier spectacle. Sa bibliothèque ne possédait pas assez de volumes pour l'instruction de ses étudiants : les étudiants en droit ne disposaient que d'une édition des Institutes de Justinien; les étudiants en médecine n'étaient pas mieux partagés. On avait pensé à demander aux professeurs de dicter leur cours, ou d'écrire les résumés qui faisaient défaut, mais ils s'y étaient refusés et l'on avait depuis plusieurs années une méthode assez originale. Les élèves des deux collèges de l'Université suivaient les cours de ces établissements, les externes étudiaient dans les couvents des différents ordres ou se groupaient entre eux pour apprendre en commun. Les jours de cours à l'Université, on assemblait le soir tous ceux qui étudiaient dans une faculté donnée, ainsi que les religieux des couvents immatriculés à l'Université; la réunion était présidée par un professeur, qui désignait un argumentant et lui indiquait les textes sur

1. Arch. des Indes. — 6 nov. 1805.
2. Id. ibid. — 8 juillet 1812.
3. Id. ibid. 130. 1. 19. — 25 sept. 1786.

lesquels devait porter l'argumentation ; deux autres professeurs devaient soutenir la discussion, les autres restant libres d'y prendre part comme il leur convenait. « Et ainsi alternaient entre elles les différentes facultés, et dans ces petits actes la réunion des étudiants, des religieux, des internes et des externes excitait l'émulation et faisait que chacun s'appliquait à bien faire. Ainsi passaient dix mois de l'année ; dans les deux derniers mois, les professeurs dictaient un résumé de quelques questions particulières qui servaient de thème pour l'examen, et choisissaient les questions extraordinaires que l'étudiant devait développer pendant une demi-heure devant les examinateurs. Tout cela une fois fait, chaque étudiant passait son dernier examen en argumentant sur 21 propositions choisies par lui et l'on votait son admission ou son ajournement[1]. » Si l'on vient à examiner d'un peu près ce système en apparence si compliqué, on reconnaît que l'Université n'a pas de livres, que ses professeurs n'osent pas mettre par écrit l'enseignement qu'ils donnent à leurs élèves, et qu'à défaut de cours réguliers, ces gens qui ne savent presque rien, instituent avec leurs élèves qui ne savent rien du tout des discussions forcément oiseuses et vaines. De pareilles Universités n'étaient que des noms et rien de sérieux n'en pouvait sortir[1].

La seule raison qui fit créer des centres universitaires aux Indes était une raison d'économie, c'est sur elle et sur elle seule que s'appuyait l'évêque de Buenos-Ayres, quand il demandait au roi d'élever le collège de Saint-Ignace de sa ville épiscopale à la dignité d'Université. Les ecclésiastiques pourraient conquérir leurs grades sur place, sans être forcés de faire un voyage pénible et coûteux dans les Universités étrangères[2].

1. Arch. des Indes. 130. 1. 19. — 25 sept. 1786.
2. Id. 125. 7. 2. — 16 sept. 1780.

XIII

LES MISSIONS

L'Espagne avait légitimé sa conquête du Nouveau-Monde à ses propres yeux en déclarant qu'en retour de l'indépendance perdue, elle apporterait aux populations indigènes le bienfait de la foi et du salut. Elle a certainement accompli dans ce sens d'immenses efforts, mais la foi dogmatique et rituelle qui était la sienne n'a eu que peu d'action sur l'éducation morale et sociale des peuples américains; ils n'ont que très imparfaitement compris la signification et la valeur de la foi nouvelle, et découragés par la pauvreté des résultats obtenus, les missionnaires eux-mêmes ont faibli devant l'immensité de la tâche.

Missions de l'Amérique du Nord. — Plus anciennement découverte, explorée et conquise, et plus européanisée que l'Amérique du Sud, l'Amérique septentrionale n'a entretenu de missions que sur certains points de son territoire ou dans les provinces de récente acquisition, comme la Louisiane et la Californie.

Lorsque Louis XV, après la guerre de Sept Ans, eut cédé la Louisiane[1] à Charles III, pour l'indemniser de la perte de la Floride (1763), le régime espagnol fut établi dans la colonie par O'Reilly (1769), et l'on songea à envoyer des missionnaires sur le Mississipi. En 1783, au traité de Versailles, la Floride fit retour à l'Espagne, ce fut un nouveau terrain de mission ouvert aux efforts des Capucins et des Observantins de

1. Cf. G. Desdevises du Dezert. *La Louisiane à la fin du XVIIIe siècle.* (Société de l'Histoire des Colonies françaises). Paris. 1915.

La Havane. En 1791, le Roi autorisa les Capucins à demander en Espagne un renfort de vingt moines; mais le provincial de Castille parcourut en vain tous les couvents de sa province, sans découvrir un moine décidé à passer aux Indes. En 1795, le collège de La Havane reçut une nouvelle demande de missionnaires pour la Louisiane. Le prieur répondit que le couvent était presque désert; plusieurs moines étaient décédés; parmi ceux qui restaient, beaucoup avaient fait leurs dix ans à Cuba et demandaient à rentrer en Espagne, en vertu du décret royal du 23 décembre 1793. Un moine désigné pour la mission de Pansacola objectait son âge avancé et demandait à être rapatrié après ses dix ans de séjour. On ne trouvait plus de prêtres irlandais ni écossais pour la Floride, plus de français pour la Louisiane. Le collège des Observantins n'était pas en meilleure posture que celui des Capucins; il était depuis longtemps tombé en décadence et avait besoin d'une réforme générale[1].

Au Mexique, existait à Zacatecas un collège apostolique *de propaganda fide*, pour envoyer des missions au Texas et à Tarumara[2]. Les vastes espaces situés au nord du Mexique attiraient l'attention des Espagnols. Dominicains et Franciscains s'étaient partagé la tâche. Les premiers avaient assumé la direction des missions de Vieille-Californie, les seconds s'étaient lancés bravement à la conquête des rivages du Grand Océan. En 1770, le P. Junipero Serra, accompagné du pilote Vilá et du cosmographe Miguel Costansó, fonda les missions de San Carlos de Monterey et de San Diego, en Nouvelle et en Haute Californie[3]. En 1773, Juan Bautista de Torza, capitaine du Presidio de Tubac, demanda à établir la communication par terre entre le Mexique et Monterey; le P. Garcés

1. Arch. des Indes. 85. 2. 24. — 1795.
2. Id. 104. 7. 12. — 1805.
3. Coroleu, t. I, p. 222.

avait déjà reconnu le cours du Colorado jusqu'à son confluent avec le Gila ; il ne demandait que 25 hommes pour assurer le succès de l'entreprise. La piste fut établie et les nouveaux établissements de la côte se trouvèrent rattachés aux postes frontière de la Nouvelle-Espagne[1]. En 1789, les PP. Escalante et Velez visitèrent les sources du Colorado et y découvrirent des mines de sel gemme[2]. De 1769 à 1804, les Franciscains fondèrent en Californie dix-huit missions, qui atteignirent vers 1814 leur plus haut degré de prospérité, et qui se sont transformées presque toutes en villes importantes sous le régime américain[3].

1. Arch. des Indes. 146. 4. 2. — 26 sept. 1773.

2. Humboldt. *Essai sur la Nouvelle-Espagne*, t. II, p. 241.

3. Cf. *Missions of California*, by Maj. Ben. C. Truman. Los Angeles. 1903.

Voici la liste des missions avec la date de leur fondation :

San Diego, 16 juillet 1769.
S. Carlos de Monterey, 3 juin 1770.
S. Antonio de Padua, 14 juillet 1771.
S. Gabriel, 8 septembre 1771.
S. Luis Obispo, 1er septembre 1772.
S. Francisco de los Dolores, 9 octobre 1776.
S. Juan Capistrano, 1er novembre 1776.
Santa Clara, 12 janvier 1777.
San Buenaventura, 31 mars 1782.
Santa Barbara, 4 décembre 1786.
La Purisima Concepcion, 8 décembre 1796.
Santa Cruz, 5 août 1791.
Nuestra Señora de la Soledad, 9 octobre 1781.
San José, 11 juin 1797.
San Miguel, 25 juillet 1798.
San Fernando Rey, 8 septembre 1797.
San Luis Rey, 13 juin 1797.
Santa Ynés, 15 septembre 1804.
San Rafael, 14 décembre 1817.
San Francisco de Solano de Sonora, 25 avril 1820.

Ce sont les compagnons et successeurs du P. Junipero Serra qui ont fait pénétrer en Californie les premiers eléments de la civilisation. Ils ont élevé dans ce pays alors barbare des églises, des couvents, des fermes qui subsistent encore presque intactes et présentent, en dépit de leur simplicité, un aspect si monumental que les Américains ont imité leur style et se construisent aujourd'hui des villas en style franciscain. Santa Barbara possède une belle église à deux tours, sur une place ornée d'une fontaine monumentale à vasques superposées. San Luis Rey, avec ses pignons ondulés, rappelle les édifices flamands. San Francisco de Asis, situé à trois milles du Palace Hôtel, en pleine cité moderne de San Francisco (le *Frisco* des Américains) rappelle par sa grossière et naïve ordonnance les temps héroïques de la colossale cité. Les galeries à arcades de Santa Barbara, de San Fernando Rey, de San Juan Capistrano, les colonnades de la Purisima Concepcion et de San Luis Obispo fournissent les modèles d'une architecture rustique, économique et simple, qui s'harmonise parfaitement avec les vergers, les pâturages, les champs de blé et les vastes horizons du paysage californien.

Au Guatemala, nous retrouvons la même rivalité entre les deux puissants ordres religieux. En 1788, une mission de 50 religieux de Saint-François est envoyée à Guatemala, sous la conduite du collecteur Fr. Josef Antonio Goicoechea [1]. Tous ne sont pas des hommes capables, car les supérieurs américains refusent les ordres à quatre d'entre eux ; ils se plaignent au Roi d'avoir été injustement dédaignés, alors que des mulâtres et des bâtards adultérins reçoivent le sacrement qu'on leur refuse [2]. Les Franciscains ne possèdent pas moins de vingt établissements dans la province de Guatemala, mais la plupart sont des *conventillos,* ou des cures de villages

1. Arch. des Indes. 103. 1. 29. — 1788-90.
2. Id. ibid. — 1791.

indiens; l'ensemble est misérable[1]. Ces établissements renferment 70 Pères, 15 choristes, 6 frères lais. Le plus âgé des religieux a 88 ans et 72 ans de profession, le plus jeune n'a que 19 ans. Les supérieurs de la province et le Chapitre de Guatemala réclament l'envoi de 80 à 100 religieux. Le Roi autorise en 1801 la formation d'une caravane de 60 religieux prêtres et de 6 frères lais, sous la conduite de Fray Francisco Viteri; le trésor royal paiera les frais du voyage; une fois arrivés à destination, les moines seront entretenus par « la province du nom de Jésus des Franciscains observantins de Guatemala[2]. » Les documents ne nous disent pas si ce puissant renfort put être effectivement levé.

Le vice-roi du Mexique Bucareli exigea un rapport annuel

1. Arch. des Indes. 103. 1. 29. — 1800.

Couvent de Saint-François de Nueva Guatemala : 36 moines et frères lais, dont 6 malades.

Recoleccion de San Antonio à Ciudad Real : 7 moines.

Couvent de San Antonio à San Salvador : 7 moines, dont 2 malades et 1 oblat (donado).

Couvent de Saint-François à San Miguel : 2 moines.

Couvent de San Antonio à Comayagua : 1 moine.

Couvent de San Diego à Tegucigalpa : 2 moines.

Couvent de l'Immaculée Conception à Sonsonate : 1 moine.

Mission de Quesaltenango : 2 moines.

Mission de Totonicapan : 3 moines.

Mission de Zunilcan : 1 moine.

Mission de Ixtaguacan : 1 moine.

Mission de Panahachel : 4 moines.

Mission de San Vicente : 1 moine.

Paroisse de Sainte-Marie-Madeleine à Patulul : 1 moine.

Paroisse de Saint-François à San-Francisco-el-alto : 1 moine.

Paroisse de Saint-Philippe à Ciudad Real : 1 moine.

Hôpital intérimaire à Guatemala la antigua : 3 malades.

Couvent de nonnes franciscaines à Guatemala la Nueva : 3 nonnes.

Couvent de nonnes franciscaines à Truxillo : 1 nonne.

En mission : 2 religieux.

2. Arch. des Indes. 103. 1. 29. — 1801-1805.

de tous les chefs de mission : « Autrement, disait-il, tous ces moines se rendraient complètement indépendants, ce qu'ils désirent tous[1]. »

Les Dominicains se recrutaient, comme les Franciscains, parmi les moines de la Péninsule. Le Roi autorisait les voyages, et le transport d'un Dominicain aux Indes lui coûtait environ 125 pesos[2]. Le recrutement des volontaires devenait difficile à la fin du dix-huitième siècle. En 1773, deux religieux dominicains, qui avaient accepté de s'embarquer pour le Honduras, voient leur courage faiblir en face de la frégate la *Santa Gertrudis*, qui doit les prendre à son bord, et supplient le Roi de leur permettre de rester en Espagne[3]. En 1785, la province de Guatemala demande 25 religieux, et le chef de la mission n'a pu en recruter que 7 ; il attribue ce mauvais résultat à ce que l'on ne fait pas aux novices une obligation de se rendre aux Indes dans un délai donné, et surtout à ce que les couvents d'Espagne eux-mêmes ont peine à maintenir leur effectif[4].

Les Dominicains ont au Guatemala huit couvents, dont quatre dans l'archevêché de Guatemala et quatre dans l'archevêché de Chiapa. Ces derniers voudraient former une province séparée, parce qu'il y a cent quarante lieues de chemin détestable entre les couvents les plus éloignés et la ville épiscopale. Les moines se plaignent d'être abandonnés, de ne plus vivre en communauté. Les prieurs ne s'occupent qu'à augmenter leur pécule, à envoyer des troupeaux, de l'argent, des joyaux, aux couvents de l'archevêché. Les couvents guatémaliens ne se soucient pas le moins du monde de perdre le diocèse de Chiapa ; ils font remarquer que les quatre couvents de ce diocèse ne renferment que trente-trois moines, ils parlent de

1. Arch. des Indes. 146. 4. 2. — 25 janvier 1774.
2. Id. 103. 1. 29. — 1789.
3. Id. ibid. — 15 octobre 1773.
4. Id. ibid. — 1787.

la médiocrité de leurs revenus, quoique le Père provincial avoue que ces revenus montent à 23,725 pesos. Le Conseil des Indes incline à accorder la division des provinces, mais il profite de l'occasion pour demander à son tour que les Dominicains abandonnent le service des paroisses à des séculiers, ouvrent des écoles castillanes dans les localités où sont situés leurs couvents et créent à Tepotlan une école de langues indigènes pour les missionnaires. Il décide, en outre, que tout religieux qui se rendra désormais à Guatemala voyagera aux frais de la province et non aux dépens du roi[1].

Au Honduras, les Pères de la propagande ont installé un collège à Luquique pour évangéliser les Indiens Xuagues, qui sont au nombre d'environ 10,000 dans le district. Leur collège compte 290 élèves, l'église et le village qui l'entoure comptent parmi les meilleurs de la province, mais il n'y a pas d'entente entre les religieux et l'autorité civile et l'on ne peut dire que l'œuvre des missionnaires contribue beaucoup au bien public. Yoro, chef-lieu civil du district, possède une église très ancienne en mauvais état, et beaucoup de confréries assez riches, parce que le pays a du bétail. Les routes sont en passable état, mais il faudrait construire un pont sur le Rio Sulaco; le Roi a accordé pour le bâtir un droit de un demi pour cent sur le produit des droits payés par les navires en relâche au port de Omoa; le droit est perçu, mais le produit reste dans les caisses du Consulat et le gouverneur n'en tire aucun parti. San Pedro Sula a la seule église en bon état de tout le district; le bourg est en ruines. Le bourg de Manto est peuplé d'Indiens et de Ladinos, Indiens qui ont adopté la langue, le costume et les mœurs des Espagnols; l'église est décente, la ville n'a que de petites maisons, les habitants seraient assez riches mais vivent dans l'insouciance, sans goût pour améliorer leur situation[2].

1. Arch. des Indes. 103. 1. 29. — 29 octobre 1807.
2. Id. 100. 5. 11. — 1804.

Missions de Santa-Fé et de la Guyane. — La barbarie s'accroît encore lorsque l'on passe de l'Amérique du Nord dans l'Amérique méridionale. Les besoins sont immenses et les forces de l'Espagne n'y suffisent évidemment pas.

En 1790, le Roi autorise l'envoi à Santa-Fé de vingt-deux religieux capucins de la province de Valence; le chef de la mission ne peut en recruter que seize, et sur ce nombre, l'un d'eux supplie le Conseil des Indes de l'autoriser à renoncer au voyage. D'Alicante à Cadix il a essuyé trois épouvantables tempêtes; l'épreuve lui suffit. Les seize moines s'embarquent à Cadix; leurs frais de voyage, payés par le Roi, montent à 14,377 réaux[1].

En 1799, nouvel envoi de 24 religieux prêtres et de 6 Frères lais au collège *de propaganda fide* des Franciscains observantins de Panamá. Le chef de mission parcourt les couvents d'Espagne et réussit péniblement à former un groupe de 12 religieux prêtres et de deux Frères lais. On admet tous ceux qui consentent à partir. Parmi eux se trouve le P. Fr. Lorenzo de Concentayna, qui a déjà servi dix ans aux Indes, mais qui en a été légalement banni et qui ne peut y revenir sans l'agrément du Roi. On supplie S. M. de le lui accorder. En attendant l'embarquement, les Pères vivent en subsistance dans les couvents de leur ordre au Puerto de Santa-Maria. Survient en 1805 la guerre avec l'Angleterre et l'administration royale renvoie purement et simplement les moines dans leurs couvents, les circonstances ne permettant plus de les transporter aux Indes[2].

Un rapport dressé en 1783 sur les missions de Piritú déclare que les Indiens sont à peu près dans le même état qu'il y a un siècle quand on a commencé à les évangéliser. Très peu savent l'espagnol et sont capables d'être admis à communier. Ils vont nus, ils se peignent le corps; leurs villages sont misé-

1. Arch. des Indes. 118. 7. 32. — 1791.
2. Id. 118. 7. 32. — 18 août 1805.

rables et ils sont toujours prêts à s'enfuir dans les montagnes à la moindre contrariété. On voit quelques maigres cultures de yuca et de maïs, mais en dehors de la capitale, on n'a rien fait pour tirer parti d'un pays fertile, qui devrait être très riche ; une masse de corrégidors et de capitaines sans traitement traînent dans la contrée, n'ayant rien à se mettre sous la dent et saisissant toutes les occasions de piller[1].

En 1789, les missions des Indiens Andaquies étaient dirigées par des Pères sortis du collège de propagande de Popayan. Elles présentaient un aspect assez satisfaisant, mais, dix ans plus tard, elles étaient ruinées et l'évêque n'hésitait pas à attribuer la ruine au corrégidor Pablo Agustin de Salazar et à son prédécesseur, nommés l'un et l'autre par Joseph d'Ezpeleta, vice-roi de Santa-Fé. Salazar est peu aimé et d'une conduite si mauvaise que l'évêque de Popayan s'en réfère aux témoignages publics du curé et du vicaire de la ville de La Plata qui voient en lui un ennemi déclaré des missionnaires et un goujat *(un sastre)*. Avec trois mauvais sujets, Salazar et son prédécesseur pervertissent les Indiens, et leur donnent l'exemple du jeu. L'évêque demande la révocation du corrégidor et le bannissement des perturbateurs de l'ordre. Le corrégidorat doit être confié à un magistrat sérieux, ayant les qualités nécessaires à son état ; il est certain qu'il ne peut pas vivre avec 400 pesos, il faut le payer raisonnablement. Il a besoin d'une escorte, mais il n'est pas nécessaire qu'on la compose avec les déserteurs des régiments ; il devrait avoir le choix de ses gardes, ce qui lui permettrait de s'entourer d'hommes honnêtes, sains et robustes. On devrait prendre conseil du chapitre de Popayan pour nommer le corrégidor, qui ne devrait dépendre que du gouverneur, assisté des lumières du prélat. Il faut dans chaque village deux religieux-prêtres et trois soldats pour les garder. Il faut supprimer

1. Arch. des Indes. 131. 3. 20. — 1783.

le bureau de l'eau-de-vie établi à Escala depuis la ruine des missions, et faire venir d'Espagne, le plus tôt possible, un homme important chargé de rétablir les missions dans leur ancienne prospérité[1]. Ce mémoire donne la note ecclésiastique; il faudrait entendre les raisons de l'autorité civile; il y a fort à croire, d'après ce que l'on sait d'autres pays, que le rapport de l'évêque contient une grande part de vérité. Il est possible que les missionnaires n'aient pas joué tout à fait le rôle « glorieux » que leur attribue le prélat, mais il est certain que les corrégidors ne valaient rien.

La province de la Guyane était comprise tout entière dans l'immense courbe décrite par l'Orénoque; le Rio Caroni la coupait en deux parties. La portion occidentale était peu fertile; la région à l'Est du Caroni était, au contraire, d'une fertilité admirable, arrosée par des sources abondantes; elle aurait pu nourrir d'innombrables familles et devenir aussi riche que les Guyanes anglaise ou hollandaise, mais les Pères capucins catalans, auxquels appartenait le gouvernement spirituel de la province, ne permettaient à aucun Espagnol de s'y établir. Dans toute cette immense contrée, on ne comptait que 27 villages indiens, sans utilité réelle ni pour l'État ni pour l'Église. Les Pères n'étaient en réalité que des majordomes, des régisseurs qui surveillaient le travail des Indiens. Ceux-ci, vagabonds et ivrognes invétérés, se montraient réfractaires à toute civilisation. Telle était leur sauvagerie que les hommes allaient nus, et entraient même dans les villes avec un simple *guayuco*; les femmes, plus nues encore s'il est possible, se contentaient d'une mince ceinture de cheveux tressés. Si l'on cherchait à leur persuader de se vêtir, il y en avait qui préféraient s'enfuir plutôt que de s'accoutumer à porter un vêtement. Une paroisse indienne avait en moyenne soixante à soixante-douze lieues de longueur; il fallait six

1. Arch. des Indes. 128. 3. 4. — 18 avril 1795.

jours pour la parcourir de bout en bout. Les Indiens résidant dans les villages étaient bien barbares, ceux qui vivaient dispersés dans les fermes en étaient à la sauvagerie pure; beaucoup ne s'étaient pas confessés, ni n'avaient fait leurs Pâques depuis plus de dix ans. La cure de Panapana, dans les mauvaises terres à l'Ouest du Caroni, était occupée en 1809 par un Franciscain catalan fort intelligent, le P. Francisco de Olot. Agé de soixante-quatre ans, il venait d'obtenir la permission de se retirer à Caracas et a laissé sur sa paroisse un très intéressanrt rapport rédigé avec une indépendance et un jugement rares. Il a vingt-six ans de résidence aux Indes et exerce depuis dix-neuf ans les fonctions de curé de la Purisima Concepcion de Panapana. Ses Indiens sont rustiques, sales, peu civilisés; ils n'ont pas fait un progrès depuis qu'il les connaît. Il croit qu'ils se civiliseraient, si au bout de dix ans de conversion, les Espagnols consentaient à les bien traiter, sans les humilier en leur parlant sans cesse du tribut qu'ils doivent au Roi; ce mot les blesse profondément. S'ils payaient comme les Espagnols, les dîmes, les prémisses et les droits ordinaires du Roi, ils le feraient sans rechigner. Le P. Olot pense que la grande cause de la paresse des Indiens vient du régime communaliste. Son village est peuplé de Caraïbes; il y a amené quelques familles espagnoles, et il a vu aussitôt quelques Indiens demander à sortir de communauté et à avoir des champs à eux. Il le leur a permis, et ils ont leurs champs, leurs bœufs, leurs chevaux; ils s'habillent à l'espagnole, ils paient les dîmes, ils paient peut-être dix fois plus que s'ils n'étaient que tributaires, mais ils sont libres, ce qui suffit à changer leur esprit. Les autres Indiens ne font aucun progrès, mais comment en feraient-ils? On défend aux Espagnols, qui pourraient les civiliser, de traiter avec eux et de vivre dans leurs villages. Le P. Francisco estime le produit général des missions catalanes à 200,000 pesos, entièrement à la disposition du procureur général et du préfet des Missions résidant à

Caroni. Là sont les magasins de vêtements, d'outils et d'ustensiles, que le procureur général distribue aux Indiens par l'intermédiaire du syndic et des curés missionnaires. Dans chaque village, il y a une sorte de boutique où le Père curé vend aux Indiens ce dont ils ont besoin, moyennant l'argent qu'ils ont gagné comme journaliers *(peones)*. Depuis quatre-vingt-dix ans que les Pères catalans s'occupent de ces missions, ils n'en ont pas soumis une seule à la juridiction de l'évêque et n'ont pas versé un maravédi aux caisses royales, tandis que Panapana, où les Espagnols sont admis, y verse chaque année un millier de pesos[1].

Missions du Haut-Pérou. — Une partie des missions du Haut-Pérou étaient aux mains des Augustins, qui ne paraissent pas avoir été de bien remarquables administrateurs. Le gouverneur intendant de la ville de Charcas de Plata écrivait, le 20 février 1783, que les missions des Indiens *Lecos* sont dans le plus grand abandon. Les *Chunchos* ont envahi le territoire des *Lecos* et en ont emmené un grand nombre en servitude et forcé presque tout le reste à s'enfuir. En 1777-79, un visiteur, le P. Juan de Raya, a inspecté les missions, les quatre villages de Chinoso, Conrata, Ucumani et Mapiri. Il y a trouvé environ 1 500 personnes. Chinoso et Conrata ont été sécularisés et les Pères Augustins ont reçu défense d'y pénétrer ; depuis la sécularisation, les habitants de Conrata ont brûlé l'église et se sont retirés à la montagne. Ceux de Mapiri en ont fait autant, sauf une trentaine qui sont restés au village ; grâce aux efforts des Augustins, la population est remontée à 150 habitants, sans compter les enfants. L'inspecteur rend justice au bon esprit des *Lecos,* qui s'instruisent aisément et reçoivent avec plaisir la doctrine chrétienne. Il demande un auxiliaire et des ressources pour venir au secours des Indiens.

1. Arch. des Indes. 136. 1. 16. — 30 oct. 1809.

Mais il paraît que la bonne foi du visiteur a été surprise et que le village de Mapiri a plus souffert des Augustins que des *Chunchos*. Les moines n'ont jamais apporté une attention sérieuse à la colonisation des *Lecos*, pas plus que les Pères Franciscains à leurs missions d'Apolamba ; l'évêque de La Paz propose que les missions soient prises en compte par le Roi et reçoivent des caisses royales ce qui leur est nécessaire pour subsister [1].

Un document très circonstancié permet de calculer les revenus d'une paroisse de mission à cette époque, elle rapportait 788 pesos, qui étaient touchés par le prieur des Augustins, à charge de payer la congrue du curé, auquel ne revenaient que des droits insignifiants [2].

1. Arch. des Indes. 122. 2. 11. — 20 février 1783.

2. Id. 122. 2. 1.

Razon de los proventos que produce el curato de Copacavana (provincia de la Paz) de la orden de S. Agustin, con expresion de los que percive el cura y los que se tiene abrrogados (*sic*) indevidamente el prior del santuario con usurpacion de ellos y de la jurisdiccion parroquial.

MOIS.	FÊTES.	DROITS DU PRIEUR.	DROITS DU CURÉ.
Janvier . .	»	»	Rien.
Février . .	Purification.	200 pesos.	—
	Lendemain de fête.	24 —	—
	Octave de N.-D.	22 —	0,20
Mars. . . .	Semaine sainte.	200 —	Rien.
Avril . . .	»	»	—
Mai. . . .	»	»	—
Juin. . . .	La Fête-Dieu.	24 pesos.	—
	Octave.	22 —	0,20
Juillet . . .	»	»	Rien.
Août. . . .	Saint Augustin.	40 pesos.	0,20
	Lendemain de fête.	42 —	Rien.
	Saint Roch.	22 —	0,02
Septembre .	Saint Nicolas.	42 —	Rien.
	L'Exaltation.	24 —	—
Octobre . .	Le Rosaire.	36 —	—
Novembre .	Fête des Morts.	36 —	—
Décembre .	Messe.	20 —	—
	Présent du Cacique.	24 —	—

Les Augustins n'inspirant plus aucune confiance, on songe dès 1782 à les remplacer par des Franciscains et l'on décide à cette date l'envoi de 35 à 40 religieux pour la province de Charcas, aux frais du trésor royal; mais il n'y a pas plus de zèle chez les Franciscains d'Espagne pour aller à Charcas qu'à Santa-Fé.

En 1789, les chefs de mission, Fr. Diego de Espinosa et Fr. Josef Martinez n'ont encore embauché que 24 religieux [1]. En 1790, on propose l'établissement d'un collège franciscain *de propaganda fide* à Tarata, ville importante de 37 000 âmes [2], mais alors surgissent d'interminables difficultés entre les Augustins, que l'autorité veut évincer, et les Franciscains, qu'elle veut leur substituer; on en parle encore en 1825 [3]. Le collège semble s'être fondé vers 1795; on demandait 16 religieux et 4 frères lais pour le faire marcher [4]. En 1796, à la demande du procureur général du collège de propagande de Moquegua, le Roi ordonne à la province franciscaine de San Antonio de Charcas de céder au collège de Moquegua trois de ses onze missions d'Apolambas [5]. En 1798, les huit autres missions sont soumises à l'ordinaire [6], et le 27 août 1804, l'évêque de La Paz est autorisé à désigner les curés franciscains de ces villages; ils recevront une dotation annuelle de 300 pesos [7]. L'administration est passée de l'ordre franciscain aux mains de l'évêque.

Missions du Paraguay et de Patagonie. — En aucun lieu des domaines espagnols, l'expulsion des Jésuites ne causa de

1. Arch. des Indes. 122. 2. 11. — 1782-1789.
2. Id. ibid. — 18 juillet 1790.
3. Id. ibid. — 1782-1825.
4. Id. 122. 2. 11. — 1er mars 1795.
5. Id. ibid. — 15 avril 1796.
6. Id. ibid. — 1798.
7. Id. ibid. — 27 août 1804.

troubles plus profonds et plus durables qu'au Paraguay. Dans leurs treize missions dépendant de l'évêché de l'Assomption, ils entretenaient 29 religieux de leur ordre, qui furent remplacés, du soir au matin, par d'autres hommes, inconnus des Indiens et n'ayant eux-mêmes aucune connaissance de leurs mœurs, de leurs besoins, ni même de leur langue. Un rapport du 9 mai 1777 nous apprend qu'à cette date, 26 religieux dominicains, franciscains, ou appartenant à l'ordre de la Merci, occupaient les treize missions. Ils ne s'y plaisent point, ne touchent pas les traitements qui leur ont été promis et ne peuvent rien obtenir des Indiens adonnés au libertinage. Il faudrait envoyer tous les cinq ans dans les missions au moins 36 religieux sachant le guarani, car les Indiens n'entendent pas d'autre langue; il n'est pas bon de promettre aux missionnaires envoyés d'Espagne qu'ils auront une cure d'Indiens aussitôt arrivés : il vaut mieux les envoyer comme « fils de la province de Saint-François » et laisser les supérieurs les étudier à loisir pour en tirer ensuite le meilleur parti[1]. C'est vrai, sans doute, mais le recrutement des volontaires, déjà difficile, n'en deviendra pas plus aisé, et c'est faciliter de nouveaux moyens dilatoires, de nouvelles minuties, de nouveaux conflits d'intérêts. Avec tout ce luxe de précautions, les églises des réductions tombent en ruines et les populations retournent d'elles-mêmes à la vie sauvage.

Le Roi accepte l'idée d'envoyer de nouveaux missionnaires au Paraguay. En 1777, il accorde 16 franciscains prêtres, et en 1780, 12 prêtres et 3 frères lais du même ordre. Un collège sera fondé, à Buenos-Ayres, sous le vocable de San Carlos, pour la propagande. Les missionnaires recevront pendant dix ans, et le collège pendant vingt ans, une aumône de cire, de vin et d'huile. Les résultats de cet appel ne sont pas fort brillants : 7 religieux s'embarquent au commence-

1. Arch. des Indes. 125. 7. 8. — 9 mai 1777.

ment de 1779 et 9 autres en 1785. Leur voyage coûte au Roi 54 000 réaux, d'après leur propre estime, ou 59 788 réaux 13 maravédis, d'après l'estimation de la Recette de Cadix. Sur ces 59 788 réaux, les Pères en ont dépensé 25 788 pendant qu'ils attendaient à Rota leur départ pour les Indes; la Recette considère donc qu'elle ne leur en doit plus que 30 000; les moines réclament et finissent par ne rien perdre. En 1785, on fixe le prix du passage des missionnaires à 266 pesos par tête[1].

Tandis qu'ils éprouvent tant de difficultés à faire face aux besognes courantes, les évêques songent encore à agrandir le domaine chrétien et à pousser plus avant leurs conquêtes spirituelles. Les Indiens du Grand Chaco ont signé la paix avec l'Espagne en 1780. Cette province, située entre celles de Santa Cruz de la Sierra, Chichas, Charcas, Tarifa, Tucuman, Cordova, Rio de la Plata et Paraguay, a 300 lieues de largeur sur 700 lieues de long. Le terrain en est très fertile, et les nombreuses peuplades qui l'habitent ne connaissent aucune divinité. Les Mataguayas, les Chunipys, les Sygnipis, les Pasaguas, les Vilelos, les Malbalas, les Atalalas, les Tobas, les Bocoris, ont déjà accepté l'autorité épiscopale. Les deux dernières tribus, fortes d'environ 2 000 individus, sont déjà groupées en deux villages : San Bernardo el Vertiz et Santiago de la Cangaye, situés tous deux sur les bords du Vermejo. Ils ont des curés franciscains, nommés en 1780 par l'évêque. Les autres tribus (environ 6 000 âmes) sont restées fidèles au traité de paix, passé avec elles par Francisco Gino de Arias, colonel-commandant de la frontière, et approuvé par Juan José Vertis, vice-roi de Buenos-Ayres; mais on n'a tenu aucune des promesses qui leur avaient été faites. Au Nord du Grand Chaco, l'importante tribu des Payaguaes mériterait d'attirer l'attention du gouvernement; la noblesse, la docilité, l'appli-

1. Arch. des Indes, 125. 7. 8. — 1777.

cation au travail, la subordination de ces indigènes ont toujours été remarquées; déjà deux cents individus de cette nation se sont convertis. « Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas, dit l'évêque de l'Assomption, Fray Luis de Velasco, mais c'est parce que nous n'osons pas qu'elles sont difficiles! » Il ne demande ni argent, ni troupes, ni armes. Qu'on lui donne seulement un auxiliaire zélé qui, en qualité de gouverneur de la province, exécute tout ce qu'il y a à faire. Cet auxiliaire, il est persuadé qu'il le trouvera en la personne du Dr José Antonio Arias Ydalgo, natif de Salta, honorablement marié à Cordova et auteur d'une très bonne *Histoire descriptive du Chaco*[1]. On ne sait quel accueil le Conseil des Indes fit aux projets de l'évêque; il est probable qu'il ne vit pas d'un très bon œil le prélat se mêler de désigner le gouverneur de sa province, la rivalité des pouvoirs était de principe dans l'administration espagnole. Cependant, l'évêque continua ses tentatives. On trouve en 1795 un catéchiste des infidèles et des nouveaux chrétiens Tucumbus et Cadigives de la nation Payagua. Fr. Inocencio Cañete baptise depuis trois ans les enfants de ces deux tribus, mais n'a pu encore les décider à bâtir un village, et il aime mieux laisser les enfants sans baptême que de les abandonner aux mains de leurs parents, qui leur enseignent mille superstitions absurdes. Il manque de ressources; les fidèles de la province de l'Assomption ont bien envoyé quelques aumônes, mais elles ont été bien vite dépensées en cadeaux aux caciques et en menus présents aux néophytes qui venaient apprendre le catéchisme. Avec des moyens nouveaux, qui lui ont été fournis à Buenos-Ayres, il va entreprendre la fondation d'un village. S'il réussit, il espère soumettre tous les Payaguas et même entamer la conquête du Chaco. Il se loue du zèle et de

1. Arch. des Indes. 125. 7. 2. — 16 oct. 1793.

l'activité de Felix de Azara, commandant la frontière hispano-portugaise[1].

Cependant, le collège de propagande des Franciscains *(Colegio de San Carlos del Rio Carcaranal)* s'élève, et le Roi lui concède 6 000 pesos à prendre, pour une fois, sur les bénéfices vacants du diocèse de Buenos-Ayres[2]. En 1801, on constate encore un envoi de 20 religieux prêtres et de deux frères lais à Buenos-Ayres ; les frais de transport, liquidés seulement en 1814, montent à 67 573 réaux 25 maravédis[3].

Le Collège de San Carlos envoie des missionnaires chez les Abipones et chez les Moscovies ; il fonde chez les premiers la réduction de San Gerónimo ; chez les seconds celle d'Yspin, et le roi constitue aux religieux, curés de ces nouvelles paroisses, un traitement fixe *(sinodo)*, il leur accorde un secours pour achat d'ustensiles de toutes sortes[4] ; mais presque aussitôt un conflit éclate entre le collège et l'évêque de Buenos-Ayres, Benedicto de Lue y Riega ; le prélat conteste au collège son caractère de collège de propagande et aux missions fondées par lui leur caractère de missions fondées en terre infidèle, et le conflit n'est pas encore terminé en 1811[5].

Les Espagnols se sentaient plutôt attirés vers les riches terres du Grand Chaco que vers les steppes de la Patagonie ; il y eut toutefois quelques essais dirigés par eux. Dans une lettre du marquis de Loreto, vice-roi de Buenos-Ayres, au Conseil des Indes, il est fait mention d'une expédition en Patagonie, dirigée par Juan de la Piedra, commissaire et surintendant de la Côte ; un religieux de la Merci, Fray Francisco Montañez, a pris part à l'expédition, y a fait personnellement

1. Arch. des Indes. 125. 7. 8. — 19 déc. 1795.
2. Id. ibid. — 1792-1806.
3. Id. ibid. — 1801-1814.
4. Id. 125. 7. 8. — 10 nov. 1802.
5. Id. ibid. — 1806-1811.

le service des armes et a contribué à sauver de la vengeance des ennemis une troupe espagnole mise en déroute par eux[1].

Missions du Chili. — Réparti entre les deux diocèses de Valdivia et de Santiago, le Chili formait un monde à part entre les colonies espagnoles. Les Indiens de la région comptaient parmi les plus belliqueux du continent, et les conquérants, serrés en bande étroite sur le littoral, y vivaient exposés à se voir un beau jour jetés à la mer. Nulle part les missions n'auraient été plus utiles, mais nulle part aussi, elles ne rencontraient devant elles plus de difficultés et il semble que les missionnaires n'aient été sur aucun autre point des domaines espagnols animés d'un esprit plus anarchique et plus impolitique.

Santiago possédait deux collèges : un séminaire et un institut séculier, le collège Carolin. Le séminaire donnait l'enseignement latin et théologique aux futurs prêtres, il avait 28 élèves; douze recevaient gratuitement l'enseignement, le vêtement et la chaussure, quatre autres étaient instruits sans frais, douze autres payaient une pension de 50 pesos. Tous les élèves devaient être enfants légitimes et de parents honorables, mais appartenaient à des familles pauvres. Au collège Carolin, on payait 80 pesos de pension, on en sortait rarement pour entrer dans la carrière ecclésiastique, ou bien c'était pour occuper un bénéfice en ville ou pour obtenir une chapellenie de famille; personne ne voulait desservir une cure de campagne[2].

Il ne fallait donc point faire fond sur le zèle du clergé pour évangéliser les idolâtres, on ne pouvait compter que sur les religieux et c'est au Roi que l'on s'adressait pour faire les frais de l'entreprise. De 1774 à 1784, le Roi dépensa 113,400 pesos pour ce seul objet et les rapports officiels constatent que

1. Arch. des Indes. — 16 nov. 1786.
2. Id. ibid. 130. 1. 19.

presque aucun progrès n'a été réalisé. Les missionnaires sont choisis parmi les réguliers les plus sérieux et les plus instruits, on exige qu'ils connaissent parfaitement la langue des peuples auxquels ils doivent s'adresser. Ils ont ordre de leur prêcher une religion très simple, très élémentaire, mise à leur portée, exempte de toute superstition; ils leur demandent de se marier à l'église, de baptiser leurs enfants, de se faire enterrer religieusement, ils les dissuadent de voler et de s'enivrer; ils ont bien de la peine à obtenir quelque satisfaction apparente aux devoirs religieux. Tout se borne à l'assistance à la messe, les dimanches et jours de fête; mais la nonchalance des Indiens et leur extrême dispersion les empêchent de venir en nombre à l'office; quoiqu'on les excite par des caresses et de menus cadeaux à y venir aussi nombreux que possible, et que des zélateurs *(capitanes de amegos)* aillent les relancer jusque dans leurs maisons[1].

Il y avait au Chili une région plus sauvage encore, l'archipel Chiloé, presque entièrement privé des communications avec la terre ferme. Pour aller aux îles, il fallait s'embarquer à La Concepcion pour Lima, et à Lima prendre le navire qui conduisait aux Chiloé le subside *(situado)* et les vivres envoyés par le gouvernement péruvien. En quatre ans, l'évêque de La Concepcion n'avait pu trouver le moyen de se rendre aux Chiloé; il avait dû accepter l'offre du curé de Valdivia, qui avait frété pour lui une embarcation à voiles et à rames, en planches cousues les unes aux autres et calfatées avec de la mousse[2].

Dans des conditions si difficiles, les moines franciscains chargés de la propagande auraient dû redoubler de zèle et d'union. Ils étaient, au contraire, affreusement divisés et toujours en procès les uns contre les autres. En 1779, au

1. Arch. des Indes. 130. 1. 24. — 1784.
2. Id. 130. 1. 24. — 1784.

Chapitre général de la Province, le Père ex-provincial Fray Jacinto Fuensalida et quatre de ses frères intentèrent un procès à la Province, et envoyèrent à Madrid le P. Antonio Zamora pour y soutenir les intérêts de leur faction. Il perdit par trois fois sa cause devant les tribunaux, il interjeta illégalement un quatrième appel qui ne fut pas entendu. Il en appela alors comme d'abus au Conseil des Indes; le Conseil déclara qu'il n'y avait pas eu abus et ordonna de porter la sentence définitive à la signature du Roi. Mais le P. Zamora, resté à Madrid, reprit l'affaire de fond en comble, sur un nouveau plan, et remit au Conseil un mémoire contenant la récapitulation des griefs de son parti. En 1786, le Conseil décida, pour en finir avec ces querelles intestines, de diviser la province franciscaine du Chili en deux parties : Chili septentrional, Chili méridional. La mesure n'ayant pas paru de nature à satisfaire les esprits, on songea à établir au Chili la règle déjà appliquée au Pérou de l'alternance entre les créoles et les Espagnols pour les charges et les honneurs; mais on craignait beaucoup que cette innovation ne rallumât toutes les discordes; il y aurait sans doute chez le religieux du parti vainqueur, chargé d'instaurer le nouveau régime quelque tendance à la violence, quelque manque de discrétion qui pourraient tout compromettre. On demandait un moine prudent, rempli de l'esprit de paix et d'humilité séraphique, mais ces vertus étaient devenues rares dans la province du Chili et l'on s'adressa en désespoir de cause au premier auteur des troubles, à Fray Antonio Zamora lui-même. Venu subrepticement en Espagne, en 1780, avec les pouvoirs de la faction du Sud, il s'était si vivement emporté contre le commissaire général des Indes qu'on l'avait envoyé au Couvent de la stricte observance de la Salceda « pour y apprendre à vivre avec la régularité et la modestie convenables à son institut » et il avait reçu défense expresse de retourner aux Indes. Au bout de quinze mois (6 novembre 1787) on lui avait permis d'aller se refaire au

couvent de Madrid; il y était resté quatre ans sans donner lieu à la moindre plainte, le commissaire des Indes le chargea de rassembler les missionnaires à envoyer au Chili, pour qu'il fût possible d'y établir l'alternative entre les créoles et les Espagnols. En deux voyages, il emmena 46 religieux et 5 frères lais. En 1794, on établit l'alternance; il y avait quinze ans que le procès avait commencé[1].

Un autre convoi de cinquante religieux fut dirigé à la même époque sur le nouveau couvent de San Ildefonso de Chillan, dans le diocèse de La Concepcion. Dès le 16 septembre 1783, le P. Alejandro Garcia, chef de la mission, écrivait qu'il tenait ses moines réunis à l'hospice du Puerto de Santa Maria; toute la communauté vivait suivant la règle « en tout ce qui concernait l'assistance au chœur, l'oraison mentale, les conférences, le recueillement ». Le Père travaillait à mettre la paix entre ses missionnaires et se vantait d'y avoir « en partie » réussi « sauf pour quelques-uns, qu'il ne parvenait pas à calmer[2] ». Le 30 octobre, le Roi accordait 3,000 pesos pour le passage des missionnaires[3]. Deux ans plus tard, trente-sept missionnaires, formant le premier ban de la mission, arrivaient à Montevideo et l'intendant de la vice-royauté de Buenos-Ayres était averti d'avoir à les faire passer au Chili aux frais des caisses royales[4]. La dépense totale pour les 37 premiers religieux atteignit 6,000 pesos. Un second convoi de sept moines fut expédié en 1788 et coûta 20,000 réaux. Les six derniers ne parvinrent à destination qu'en 1795 : le Père Commissaire demanda pour eux la même faveur que pour les précédents[5].

Un mémoire du P. Francisco Xavier de Alday, recteur du

1. Arch. des Indes. 130. 1. 27. — 1791.
2. Id. ibid. — 16 sept. 1783.
3. Id. ibid. — 30 oct. 1783.
4. Id. 130. 1. 27. — 23 sept. 1785.
5. Id. ibid. 130. 1. 27. — 1783-95.

collège de Chillan en 1804, montre quelle étrange idée les missionnaires se faisaient de leur caractère et de leurs obligations. Le Père demande à l'Audience de Santiago que l'on force les Indiens à accomplir leurs devoirs religieux, que l'on interdise dans les missions le commerce des liqueurs et de l'eau-de-vie *(chicha)*, que l'on cherche enfin quelque moyen de subvenir à la pauvreté des missions « qui oblige les religieux à cultiver leurs terres ; il faut décharger leurs consciences et les venger des injures qu'ils endurent pour un labeur fatigant étranger à leur état, qui détruit leur santé, au détriment de leur ministère apostolique ». Le fiscal et l'Audience de Santiago ne paraissent pas prendre très au sérieux les doléances des moines de Chillan. Ils leur font remarquer : que leurs maisons sont bâties sur des terres librement concédées par les caciques indiens, et qui doivent être considérées comme indépendantes du gouvernement de Valdivia ; les Pères n'ont donc pas à en appeler au bras séculier, mais à se conduire avec la sagesse, la prudence et la douceur recommandées envers les Indiens. Ils pourront inviter les caciques à engager les Indiens à assister à la messe, mais avec prudence et discrétion. Comme on permet aux Indiens de commercer librement avec les Espagnols et que l'eau-de-vie et les liqueurs constituent un des principaux articles de ce commerce, on ne peut l'interdire, mais le gouverneur de Valdivia tiendra la main à ce que ce commerce n'engendre pas d'abus... Quant à la culture de la terre, si elle n'est point conforme au caractère des missionnaires, ils n'ont qu'à louer leurs terres aux Indiens, à les faire travailler pour eux et à les payer sur les récoltes, comme des métayers. On évitera ainsi les vices qui naissent de l'oisiveté[1]. Cette ironique réponse dut fort déplaire au recteur de Chillan. Elle semble prouver que les missions étaient tombées en un réel discrédit auprès des autorités royales. En 1812 on trouve encore une mission de

1. Arch. des Indes. 130. 1. 27. — 18 mai 1804.

quatre religieux et un frère lai pour le collège de Chillan en subsistance à Montevideo[1]. En 1816, il est question de créer un nouveau collège de propagande pour les îles de Chiloé; c'est donc que les missionnaires de Chillan n'ont point su étendre leur action jusque-là.

Quel était, au juste, à la fin du dix-huitième siècle, l'état des missions franciscaines du Chili méridional, c'est ce que permet de connaître en détail un rapport de Josef de Galvez, secrétaire d'État des Indes, au roi Charles IV[2].

Les missions du Chili, dit le ministre[3], sont au nombre de seize; dont cinq sur les bords du Rio Viovio, deux dans les Campos de Arauco, huit dans la juridiction de Valdivia et une à Chiloé. Les Indiens de ce pays sont rebelles à la civilisation et d'un caractère indocile. On n'a jamais pu savoir des Pères missionnaires combien ils pouvaient avoir de fidèles. Ces Indiens vivent dans de misérables fermes (*rancherias*) dissimulées dans la montagne, et dont l'Indien le plus voisin ignore souvent l'existence; on connaît seulement le petit nombre de mariages contractés religieusement et le petit nombre d'Indiens qui communient chaque année.

1° *Missions du Rio Viovio.*

Mission de Santa Barbara. — Elle est située à l'entrée du territoire des Pehuenches et possède un hôpital; mais depuis le soulèvement de 1769 et la ruine des missions pehuenches de Tolco et Recalhue, cette mission n'a plus d'Indiens et on

1. Arch. des Indes. 130. I. 27. — 1812.
2. Id. ibid. — 1816.
3. Id. 130. I. 24.

Relacion de las misiones del obispado de La Concepcion de Chile, en que con exactitud y puntualidad, se hace presente su numero, su situacion, su extension, su govierno espiritual y temporal, las costumbres, comercio, yndustrias y frutos de los Yndios y su pays, dirigida al R. N° S^r (Q. D. G.), de orden y por mano del Exc^{mo} Sor Don Josef de Galvez, su secretario de Estado y del despacho universal de Yndias.

ne la maintient que dans l'espérance qu'elle servira un jour à quelque chose.

Mission de Santa-Fé. — Elle est peuplée de Pehuenches. Un cacique y gouverne 50 hommes, 107 femmes, 18 jeunes gens et 110 enfants. Il y a cinquante hommes en état de porter les armes *(hombres de lanza)*, on parle le chilien, mais la plupart des Indiens vivent à l'espagnole, entendent et même parlent le castillan.

Mission de San Cristoval. — Presque en ruine, elle renferme six ménages : 10 hommes en état de porter les armes, 44 femmes, 6 jeunes gens, 22 enfants, tous de nation pehuenche et vivant à l'espagnole.

Mission de la Mochita. — Située à un quart de lieue de la ville de la Concepcion, elle renferme 5 ménages : 8 hommes, dont 5 *de lanza*, 30 femmes, 4 adultes et 13 enfants, parlant indistinctement le chilien et l'espagnol.

Mission de Santa Juana. — Elle appartient à la nation des Llanos; elle contient 25 ménages : 34 hommes, dont 30 *de lanza*, 97 femmes, 12 adultes, 80 enfants, parlant le chilien et l'espagnol.

2° *Missions de la campagne d'Arauco.*

Mission d'Arauco. — Sise à vingt-quatre lieues de la Concepción elle est peuplée de gens de la côte, et bâtie sous la protection de la place forte d'Arauco, la maison des missionnaires se trouve même à l'intérieur du fort. La mission renferme 18 ménages réguliers, 240 hommes, 359 femmes, 106 adultes, 264 enfants; elle peut mettre en ligne 310 guerriers. La langue courante est le chilien, quelques individus parlent le castillan.

Mission de Tucapel. — A vingt-cinq lieues au sud d'Arauco, elle avait été bâtie près du fort de Tucapel, ruiné en 1769. Un cacique gouverneur et dix caciques particuliers s'y partagent le gouvernement de 6 ménages chrétiens, de 416 hommes, de 546 femmes, de 192 adultes et de 360 enfants.

La mission peut armer 400 guerriers. On ne parle que le chilien, quelques individus comprennent l'espagnol.

3° *Missions du district de Valdivia.*

Mission de Valdivia. — Elle est située à deux lieues au sud de la ville du même nom; la résidence des missionnaires est dans la ville. Les habitants appartiennent en partie aux peuplades de la côte, en partie à la tribu des Huiliches. Un gouverneur et 6 caciques se partagent le gouvernement de 140 hommes, 260 femmes, 80 adultes et 116 enfants. La mission compte 43 ménages chrétiens et peut mettre en ligne 122 guerriers. Ces gens parlent le chilien, mais l'articulent mal et laissent tomber quelques lettres, ce qui les rend difficiles à entendre pour les gens des autres districts. Beaucoup comprennent et même parlent l'espagnol.

Mission de San José de Mariquina. — A vingt-deux lieues au nord de Valdivia, cette mission est administrée par un cacique gouverneur et 4 caciques divisionnaires. Elle renferme une population de 180 hommes, 295 femmes, 190 adultes et 275 enfants. Elle peut mettre en ligne 360 guerriers; on ne dit pas qu'elle ait de mariages réguliers; tous les gens parlent le chilien, bien rares sont ceux qui comprennent l'espagnol.

Mission de Tolthen. — Elle a été créée après le soulèvement de 1745, à trente lieues au nord de Valdivia, au milieu des tribus les plus superbes et les plus réfractaires. Elle compte environ 1,400 habitants, dont 400 guerriers. Les naturels indolents et obstinés donnent peu de satisfaction.

Mission d'Arique. — Située à sept lieues au sud de Valdivia, elle renferme 105 hommes, 270 femmes, 78 adultes et 131 entants. Elle compte 30 ménages réguliers et 135 guerriers. Les gens parlent chilien et beaucoup comprennent l'espagnol.

Mission de Castro de Niebla. — Elle s'est bâtie à six lieues à l'ouest de Valdivia, entre la très âpre montagne del Palillo et la mer : ses habitants parlent chilien, mais quelques-uns

comprennent l'espagnol; on les considère comme les moins superstitieux de la contrée. La mission comprend 8 ménages chrétiens, 86 hommes, 95 femmes, 73 adultes et 122 enfants. Elle peut réunir 127 guerriers.

Mission de Cayu Mapu. — A 15 lieues au nord de Valdivia, renferme 97 hommes, 185 femmes, 90 adultes, 213 enfants; elle compte 152 guerriers et seulement 7 ménages chrétiens. Quelques individus comprennent l'espagnol, mais tous parlent chilien.

Mission de Quinchilca. — Cette mission appartient à la nation Huiliche et s'est établie en terrain fertile, abondant en gros bétail, à vingt lieues au sud-est de Valdivia. Tous les habitants parlent le chilien et quelques-uns comprennent l'espagnol. La mission compte 12 ménages chrétiens et environ 1,400 habitants. Elle peut réunir 340 guerriers.

Mission de Rio Bueno. — Sise à 36 lieues au sud de Valdivia, elle est voisine des ruines d'Osorno, antique cité détruite à la suite du soulèvement de 1599. Sa population atteint environ 700 âmes, dont 200 guerriers. On n'y parle que chilien et personne n'y entend l'espagnol.

4° *Mission de Chiloé.* — La grande île de cet archipel est située par 42 degrés de latitude australe. Tous les gens de l'île sont chrétiens. Le christianisme y a été prêché par les missionnaires du collège de San Ildefonso de Chillan, mais la difficulté des communications avec le Chili a porté les Franciscains de Chillan à céder leurs droits au collège de Santa Rosa de Ocopa, de l'archevêché de Lima. Le collège de Santa Rosa entretient seize missionnaires dans l'archipel, pour aider les curés de paroisse dans leur ministère. L'archipel, peuplé d'environ 40,000 habitants, n'a que deux paroisses : les cités de Castro et de San Carlos. La ville de Calbuco, sur le continent, n'a pas de curé, par suite de la disette de prêtres *(carestia de ministros)*. Les ex-Jésuites avaient une petite réduction dans l'île de Chaulinec, près du continent; les

Franciscains, qui leur ont succédé, ont obtenu peu de succès.

Les Indiens de Chiloé ont passé presque tous par le régime de la commende *(encomienda)*; ils sont laborieux, industrieux, et font un grand commerce de lard salé, bien préparé, de toiles de lin, de *ponchos* pelucheux ou brodés, de dessus de lit, de bois de luma et d'alerze qu'on exporte au Pérou. Bons charpentiers et bons marins, ils se montrent extrêmement simples et candides.

Ce coup d'œil général sur les missions d'une grande province en dit long sur les difficultés de l'œuvre civilisatrice entreprise par les missionnaires. Si l'on totalise tous les chiffres donnés pour les missions de terre ferme, on trouve seulement 160 ménages chrétiens pour une population de 8,619 habitants, d'où l'on peut conclure que la conversion des Indiens n'était que de pure forme et n'avait pour ainsi dire pas changé leurs mœurs.

CONCLUSION

L'Église espagnole des Indes apparaît, en somme, comme une grande et majestueuse machine, aux rouages compliqués et bruyants et de faible rendement.

Elle possède quelques prélats distingués, des Chapitres somnolents, un clergé séculier très mélangé, très médiocrement instruit, mais adapté au milieu, et, à tout prendre, aussi bon qu'il pouvait l'être; un clergé régulier généralement pauvre, divisé, chicanier et égoïste; des hôpitaux informes, des écoles tout à fait insuffisantes et arriérées.

On sent partout une disproportion étrange entre l'extrême faiblesse des moyens et la grandeur écrasante de la tâche à remplir. Tout semble frappé de stérilité et privé de vie.

S'il en est ainsi, c'est que l'Église est devenue une adminis-

tration, une bureaucratie, et que la vision nette de son rôle s'est obscurcie à ses yeux. La foi s'est attiédie, s'est alanguie, la charité s'est oblitérée ; chacun pense à soi, à son priorat, à sa cure, à sa prébende, à son canonicat, à ses droits, à ses privilèges, à son avancement, à sa commodité. Chacun s'isole, se hérisse, se défend, intrigue, se pousse, et l'œuvre sublime est délaissée. L'individualisme effréné du Castillan développe partout la casuistique et l'éristique, tandis que sa paresse intellectuelle favorise la routine. Les difficultés matérielles, l'immensité des distances rendent tout contrôle à peu près impossible.

Le remède viendra de l'ouverture des Indes à l'influence européenne, de l'indépendance qui réveillera l'activité et fomentera la richesse, de la culture qui développera — au moins dans certaines contrées privilégiées — le sens de l'ordre et de l'organisation.

G. Desdevises du Dezert.

TABLE

EL MURCIÉLAGO ALEVOSO

Fray Diego González, de l'Ordre de Saint-Augustin, mourut le 10 septembre 1794 sans avoir jamais attaché d'importance, semble-t-il, aux quelques poèmes dont il est l'auteur. C'était un homme simple, sans affectation d'aucune sorte, et la naïve franchise qui lui faisait dire fréquemment « Yo no he leido este libro. — No entiendo esa materia. — Me faltan principios para juzgar de tal, ó tal cosa » auraient sans doute rempli d'étonnement des gens à prétentions encyclopédiques dont la modestie est le moindre défaut. On peut, sans sévérité, reconnaître qu'il fut loin d'être un grand poète, mais une de ses poésies, *El Murciélago alevoso,* fut célèbre — le mot n'est pas exagéré. Le texte que nous en ont transmis les éditions est, croyons-nous, légèrement écourté et altéré.

Pendant sa dernière maladie, le P. González avait remis des lettres et des papiers à son disciple et ami le P. Juan Fernandez de Rojas et l'avait prié de les brûler. Ce dernier, trouvant dans ces liasses les vers de « Delio », les conserva[1] et les publia quelques mois plus tard[2]. On a l'im-

1. « ...quando se convenció de que su muerte estaba cercana, avivó su espíritu, y procuró volver toda su atencion á Dios, y á la eternidad. Entonces le entró algun escrúpulo por causa de sus poesías, y habiendolas juntado con varias cartas y papeles inútiles, me encargó que lo quemára todo junto sin advertirme nada. Yo sospeché el engaño que queria hacerme del demasiado cuidado que ponia en ocultarlo; y como su suma debilidad no le habia permitido barajar bien los papeles, antes de aplicar la llama conocí que estaban allí sus poesías. Apartélas con cuidado, y libré de un eterno olvido los felices partos de este ingenio Español; pero él quedó muy satisfecho de que con su muerte perecian tambien todos sus versos. Esto fué quatro dias antes de morir... »

2. Poesias del M. F. Diego Gonzalez, del orden de S. Agustin. Dalas a

pression, en lisant la notice placée en tête du volume, que l'éditeur a plus ou moins retouché les œuvres du disparu, tout au moins certaines de ces œuvres. « El público ilustrado, dit-il, no retratará el juicio que tiene ya hace tiempo formado de este grande hombre ; antes bien creo que ahora que se le presentan todas sus poesías purificadas y netas, las estimará como es justo, y las colocará entre las de nuestros esclarecidos Poetas... » Cette « purification » avouée n'est pas sans inspirer des regrets, car ce que nous voudrions c'est le texte du poète et non le texte retouché, quelle que puisse être la piété des retouches. Dans un manuscrit de la fin du XVIII[e] siècle j'ai trouvé une copie du *Murciélago alevoso* qui contient une strophe de plus que le texte imprimé et quelques variantes. Je serais porté à croire que cette copie est plus fidèle que l'édition Fernández, en ce sens que, n'ayant pas été *purificada*, elle nous donne vraisemblablement le texte original, le seul qu'il nous importe de connaître[1].

Léon VERGER.

---

luz un amigo suyo. Con las licencias necesarias. En Madrid : en la Imprenta de la Viuda e Hijo de Marin. Año de 1796. in-8, 8 ff. n. ch., portrait, 152 pp.

1. Dans le regrettable *Précis d'histoire de la littérature espagnole* du professeur Ernest Mérimée (Paris, Garnier frères, 1908) se trouve le passage suivant (pp. 389-390) : « Du moins le berger Liseno, je veux dire le R. P. González, est-il l'auteur de quelques poésies où l'on retrouve un écho lointain de Fr. Luis de León, de la piquante invective du *Murciélago alevoso, la Chauve-Souris traîtresse*, bien supérieur à son poème de la *Niñez*, et d'une très ingénieuse satire des procédés d'investigation et des méthodes scientifiques des Encyclopédistes, sous le titre de *la Crotalogia* ou *l'Art de jouer des castagnettes.* » Il suffit d'ouvrir le recueil des poésies du P. González, pour savoir que le poète avait pris pour nom pastoral Delio, et que Liseno est celui du P. Fernández, à qui est due l'édition posthume de 1796. Quant à la *Crotalogia*, comment peut-on l'attribuer au P. González? C'est le P. Juan Fernandez de Rojas, alias Liseno, qui, sous le pseudonyme du licencié Francisco Agustin Florencio, publia en 1792 le petit volume où figure l'axiome fameux : « En suposicion de tocar, mejor es tocar bien que tocar mal », axiome que l'on serait parfois tenté de recommander aux méditations de certains « professeurs ».

EL MURCIÉLAGO ALEVOSO

Estaba Mirta hermosa
componiendo una noche en su aposento
con su bello talento
una cancion muy tierna y amorosa
que remitir a Delio meditaba
(el que ausente se hallaba),
y en ella dulcemente encarecia
el fuego que en su casto pecho ardia.

Y estando divertida,
un Murciélago fiero, (suerte insana !)
entró por la ventana :
Mirta dejó la pluma sorprehendida,
temió, clamó, dio voces : vino gente,
y al querer diligente
ocultar la cancion, los versos bellos
de borrones llenó por recogellos.

Y Delio noticioso
del caso que en su daño habìa pasado,
justamente enojado
con el fiero Murciélago alevoso
que habia la cancion interrumpido,
y a su Mirta afligido,
en cólera y furor se consumia,
y assi al ave funesta maldecia :

« Yngerto de ave y bruto,
que cifras lo peor de bruto y ave,
vision nocturna grave,
nuevo horror de las sombras, nuevo luto,
de la luz enemigo declarado,
nuncio desventurado
de la tiniebla y de la noche fria,
qué tienes tu que hacer donde está el día?

Quando el Aguila pasa
y al sol lleva derecho su viage,
do el rizado plumage
se chamusca talvez si no se abrasa,
y alli contempla atenta resplandores
y en saber sus ardores
logra su diversion y complacencia,
como osas parecer en su presencia?

Tus obras y figura
maldigan de comun las otras aves,
que canticos suaves
tributan cada dia al alba pura;
y porque mi ventura interrumpiste,
y a su autor afligiste,
todo el mal y desastre te suceda
que a un Murciélago vil suceder pueda.

La lluvia repetida
que viene de lo alto arrebatada,
tan solo reservada
a las noches, se oponga a tu salida;
o el relámpago pronto reluciente
te ciegue y amedrente;

o soplando del norte recio el viento,
no permita un mosquito a tu alimento.

La dueña melindrosa,
tras el tapiz donde tienes tu manida,
te juzgue inadvertida
por telaraña sucia y asquerosa,
y con la escoba al suelo te derribe;
y al ver que bulle y vive
tan fiera y tan ridicula figura,
suelte la escoba, y huia con presura.

Y luego sobrevenga
el jugueton gatillo bullicioso,
y primero medroso
al verte, se retire, y se contenga,
y bufe, y se espeluce horrorizado,
y alce el rabo esponjado,
y el espinazo encorbe, y suba al cielo,
y con los pies apenas toque el suelo.

Mas luego recobrado,
y del primer horror convalecido,
el pecho al suelo unido,
traiga el rabo del uno al otro lado,
y cosido a la tierra, observe atento;
y cada movimiento
que en ti llegue a notar su perspicacia
le provoque a el asalto y le dé audacia.

En fin, sobre ti venga,
te acometa, y ultrage sin recelo,
te arrastre por el suelo,
y a costa de tu daño se entretenga;

y por caso las uñas afiladas
en tus alas clavadas,
por echarte de si con sobresalto,
te arroje muchas veces a lo alto.

Y acuda a tus chillidos
el muchacho, y convoque a sus iguales,
que con los animales
suelen ser comunmente desabridos;
que a todos les dotó Naturaleza
de entrañas de fiereza,
hasta que ya la edad y la cultura
les dan humanidad y mas cordura.

Entre con algazara
la pueril tropa, al daño prevenida,
y lazada oprimida
te echen al cuello con fiereza rara;
y al oirte chillar alzen el grito,
y te llamen « maldito »,
y creiendote al fin del diablo imagen,
te abominen, te escupan, y te ultragen.

Luego por las telillas
de tus alas te claven al postigo,
y se burlen contigo,
y al hocico te apliquen candelillas,
y se rian con duros corazones
de tus gestos y acciones,
y a tus tristes querellas ponderadas,
correspondan con fiesta y carcajadas.

Y todos bien armados
de piedras, de navajas, de aguijones,
de clavos, de punzones,

y palos por los cabos aguzados,
(de diversion y fiesta ya rendidos)
te embistan atrevidos,
y te quiten la vida con presteza,
consumando en el modo su fiereza.

Te puncen, y te sagen,
te tundan, te golpeen, te amartillen,
te piquen, te acrivillen,
te dividan, te corten, y te ragen,
te desmiembren, te partan, te degüellen,
te yendan, te desuellen,
te estrugen, te aporreen, te magullen,
te destrozen, confundan, y aturrullen.

Y las supersticiones
de las viejas, teniendo por verdades,
por ver curiosidades,
en tu sangre humedezcan algodones,
para encenderlos en la noche obscura,
creiendo sin cordura
que veran en el ayre culebrinas,
y otras tristes visiones peregrinas.

Muerto ya, te dispongan
el entierro, y te lleven arrastrando,
gori gori cantando,
y en dos filas delante se compongan;
y otros fingiendo voces lastimeras
sigan de plañideras,
y dirijan entierro tan gracioso,
al muladar mas sucio y asqueroso.

Y en aquella vasura,
un hoio hondo y capaz te faciliten,
y en el te depositen,
y asi te den debida sepultura;
y para hacer eterna tu memoria,
compendiada tu historia,
pongan en una losa duradera,
cuia letra dirá de esta manera :

EPITAFIO

Aqui yace el Murciélago alevoso,
que al sol horrorizó y auyentó el dia,
de pueril saña triunfo lastimoso
con cruel muerte pagó su alevosia.
No sigas, caminante presuroso,
hasta decir sobre esta losa fria :
« Acontezca tal fin y tal estrella
a aquel que mal hiciere a Mirta bella. »

COMPTES RENDUS

RAFFAELE OTTOLENGHI. Un lontano precursore di Dante. Lugano, Casa editrice del « Cœnobium », 1910, in-8°, 135 pp.

Dans ce petit livre tendancieux, M. Raffaele Ottolenghi soutient cette thèse hardie : « Que la pensée juive fut le flambeau de l'Europe pendant la nuit du Moyen âge ; que la Renaissance est son œuvre, et que le génie de Dante, en particulier, est tributaire du poète et philosophe hébreu Ibn Gébirol, plus généralement connu sous le nom défiguré d'Avicébron. » C'est un plaidoyer *pro domo... Israël.*

Nous n'avons pas de préjugé de race ni de religion. Nous reconnaissons de bonne foi la science éclairée des rabbins au milieu de la « grande nuit millénaire du Moyen âge. » Mais — les écrits sont là — les lumières propagées par les Juifs de l'époque ne leur appartenaient pas plus en propre que la flamme n'appartient au flambeau où à celui qui le porte, car, nul ne l'ignore — pas même M. Ottolenghi — elles étaient de provenance païenne. La science juive proprement dite n'a jamais existé au sens profane du mot ; elle ne fut que l'emballage et le véhicule de la doctrine aristotélicienne, et ne fit que nous transmettre les vastes connaissances du Stagirite. De ce fait, nous devons aux Juifs une gratitude proportionnée au service rendu, de même qu'aux Arabes leurs émules, et quelquefois leurs maîtres, et nous acquittons ici volontiers cette juste contribution.

La thèse serait donc recevable dans certaine mesure, si l'auteur n'en profitait pour jeter la confusion dans les esprits en mélangeant la science et la religion, de telle sorte qu'on prenne alternativement l'une pour l'autre, à telles enseignes que le Judaïsme serait le jour, et le Christianisme la nuit.

Nous sommes sans parti-pris. Nous tenons pour valables certains arguments de M. Ottolenghi : le Christianisme n'a pas inventé les sciences, même religieuses ; il est fils de quelqu'un. Nous irons même

plus loin, puisque, à notre sentiment, tous les cultes ne sont que des adaptations transitoires d'une haute métaphysique immuable à l'usage des peuples, et qu'on retrouve au fond des différentes théologies.

Mais M. Ottolenghi attribue gratuitement à Israël le monopole de l'antique vérité et s'autorise de ce prétexte pour partir en guerre contre l'Église de Rome, dont l'attribut serait l'éteignoir, et la nuit médiévale l'œuvre néfaste. Cette vieille légende a fait son temps, et il faut être vraiment aveuglé par une sorte de suffusion confessionnelle pour qualifier d'obscurantisme les siècles où fleurirent les cathédrales, les hôtels de ville, au symbolisme élevé et à l'architecture inimitable. Ce n'est pas ici le lieu d'entrer en discussion avec l'écrivain et de soulever pour si peu les vieilles poussières du passé. Nous nous bornerons à poser seulement quelques jalons de la pensée chrétienne, depuis la chute de l'Empire romain, jusqu'à la Renaissance.

A côté de ces rabbins éclairés, mais si obscurs néanmoins qu'ils ont, en partie, échappé au burin de la grande histoire, voici, à cheval sur les IVe et Ve siècles, l'illustre Synésius, évêque de Ptolémaïs, disciple de la malheureuse Hypathie, ami de Dioscore, grand-prêtre de Sérapis. Cet homme incomparable possédait toutes les sciences exactes, les plus hautes connaissances philosophiques, auxquelles il joignait encore la théologie. Était-il un phénomène singulier? Non, Synésius mettait déjà au-dessus de lui saint Antoine et saint Amon, qu'il comparait à Zoroastre et Hermès Trismégiste, ce qui n'est pas peu dire. C'était aussi le temps de Jean Chrysostome et de Grégoire de Nazianze.

Le VIe siècle vit naître Grégoire de Tours et Jean Climaque, dit le scolastique, pour ses vastes connaissances.

Le VIIe siècle nous révèle Bède le Vénérable. « Il fut, dit la chronique, le grand phare qui éclaira les ténèbres du moyen âge. » Il eut pour disciple Aelbert « qui enseignait toutes les branches de la Littérature et des Sciences », et fut le maître du fameux Alcuin.

Nous voici au VIIIe siècle. Qui ne connaît Alcuin, au moins de nom? Aucun petit enfant de l'école ne l'ignore. Il illumine de ses clartés tout le règne de Charlemagne. Alcuin fonde des Instituts célèbres d'où essaime une pléiade de savants, parmi lesquels Raban Maur qui vécut au IXe siècle. Le disciple égala le maître et ouvrit à Fulde une école qui devint la plus célèbre de l'Allemagne. On lui doit aussi des hymnes qui, comme celles de Synésius, peuvent, sans désavantage, subir le parallèle avec les chants d'Ibn Gébirol.

Erigène Scot, qui vient alors de mourir, remplit le Xe siècle du bruit de son nom et de ses œuvres. Il est un des fondateurs de la Scolastique et son robuste ouvrage *De la Division de la Nature* offre avec la

Source de Vie d'Ibn Gébirol quelques « lointaines » ressemblances qu'on pourrait prendre pour des airs de famille. Bien qu'antérieur de plus d'un siècle au livre rabbinique, nous n'irons pas jusqu'à soutenir que Erigène Scot ait été l'inspirateur d'Avicébron. ***Est modus in rebus.***

M. Ottolenghi nous excusera si nous brûlons maintenant les étapes, en criant seulement, au passage, les noms considérables de l'immense Roger Bacon ; de Raymond Lulle dont l'Espagne a remis la belle philosophie en honneur ; Maître Eckhart et son école qui s'est prolongée jusqu'à nos jours avec Schelling ; Amaury de Chartres revendiqué par la Réforme ; Vincent de Beauvais l'encyclopédique ; Albert de Bollstadt surnommé le Grand et Maître Albert ; le génial Thomas d'Aquin, réfutateur d'Ibn Gébirol ; les franciscains retentissants Alexandre de Halle et saint Bonaventure, puis le cardinal de Cusa, précurseur de Copernic et de Galilée et tant d'autres, pour arriver enfin au XVI[e] siècle avec Postel, Reuchlin, Pic de la Mirandole, Blaise de Vigenère et autres hébraïsants. M. Ottolenghi réclame plus particulièrement ces derniers de l'influence juive. Mais qu'il ne s'y trompe pas, ces esprits curieux et inquiets ne recherchaient dans l'hébraïsme que le *Zohar*, et dans le *Zohar* que ce qui vient à l'appui des révélations messianiques, c'est-à-dire justement ce que l'auteur rejette comme étranger au dogme de Moïse, pour ne point l'apparenter à celui des autres nations.

Dans ce rapide périple, nous n'avons eu nullement l'intention d'éteindre le chandelier de la Synagogue ; mais que l'écrivain de *Un lontano precursore di Dante* ne souffle pas si fort sur les cierges de l'Église. Unissons-les plutôt dans le même éclat radieux. D'où qu'elle vienne, la lumière est un rayon du ciel.

Certes, Ibn Gébirol est un penseur de grande envergure et un magnifique poète. L'Espagne peut s'en enorgueillir à juste titre, puisqu'il naquit à Malaga, malgré qu'il n'ait jamais écrit qu'en arabe ou en hébreu et qu'il n'ait passé que partiellement dans la langue de Cervantes. Le savant modeste que fut Munk nous l'a révélé dans toute son ampleur. C'est lui qui l'a découvert et mis à jour grâce à son noble travail et à un essai de traduction de la *Source de vie* ou de *La Sagesse*. Seyerlen de Tubingue, Franck, Renan, Sachs et Juan Valera — dont une note page 74 de son second volume *Disertaciones y Juicios literarios* a exercé une influence manifeste sur l'ouvrage en discussion, — ont ajouté quelques rayons à cette gloire. Nous saluons sa splendeur avec une piété égale à celle de M. Ottolenghi.

Mais la *Source de vie* est-elle l'expression de la pensée juive ? Assurément non. Sa philosophie dérive en droite ligne du vieux fonds alexandrin, par le canal de la *Théologie*, attribuée à tort ou à raison à Aris-

tote. A ce compte, le Traité du rabbin serait plutôt d'inspiration grecque. On n'est pas longtemps, en effet, à s'apercevoir que Ibn Gébirol s'alimente et s'abreuve à certains ouvrages dits apocryphes, mais qui nous ont conservé la doctrine ésotérique de Pythagore, Platon, Proclus, et même d'Aristote, quoi qu'on en dise.

Néanmoins, nous voulons nous montrer large et accorder à M. Ottolenghi que la *Source de vie* est aussi juif par le fond que par la forme, attendu qu'il est un des plus beaux reflets du *Zohar*. Tout doux ! Voilà M. Ottolenghi dans l'embarras puisqu'il répudie la Kabbale comme une hérésie et une superstition de vieilles femmes. Ibn Gébirol, qu'il admire pour quelques strophes éclatantes, versait pleinement dans ce « ridicule », professait ces « faiblesses », défendait ces « folies » avec un courage et un talent extraordinaires.

Si nous en croyons M. Isaac Myer, auteur de *Qabbalah. The Philosophical writings of Solomon Ben Yehudah Ibn Gebirol or Avicebron and their connection with the Hebrew Qabbalah and Sepher ha Zohar* (Philadelphie, 1888), ouvrage dont nous conseillons la lecture à M. Ottolenghi, la Kabbale est la philosophie secrète des Hébreux. Il ne nous apprend rien ; mais, sous la plume de M. Myer, l'aveu est éloquent.

Il est de tradition que l'enseignement religieux en Israël était à deux fins et se divisait en *Petite Parole* pour le commun du peuple et en *Grande Parole* pour la classe sacerdotale et cultivée. La partie réservée de cette doctrine a de nombreuses analogies avec la *Théologie* dite d'Aristote, laquelle est considérée comme un recueil des croyances et des sciences sublimes des Sages de Babylone, de Chaldée et de la Perse, familières à Platon.

Mais voici le point douloureux : M. Ottolenghi est visiblement *monothéiste* pour des raisons qu'il n'est pas besoin de souligner, et la Kabbale est *trinitariste* et admet l'incarnation du *Logos*. *Inde iræ*, et tous les Saducéens de la Synagogue de s'écrier que le *Zohar*, code sacré de cette foi, n'est qu'un impie remaniement de la compilation rassemblée au IIe siècle par Siméon Ben Jokaï, crime dont se serait rendu coupable, quelque onze ou douze siècles plus tard, Moïse Shêm Tôb de Léon, avec la complicité de chrétiens de Syrie, d'après des textes conservés dans les *Midraschim* et quelques fragments du véritable *Zohar*. Or Myer, qui est aussi juif qu'un juif peut l'être, démontre victorieusement que ce fait est controuvé et que la *Source de vie* d'Ibn Gébirol vient justement à propos pour fournir la preuve que le moderne *Zohar* existait déjà au XIe siècle, puisqu'il était le livre de chevet d'Avicébron, et était reçu par les Juifs du temps comme l'œuvre originale de Siméon Ben Jokaï.

Nous nous expliquons très bien la gêne d'Israël devant ce fait, d'autant

que la *Source de vie* était fort estimée des Scolastiques, et notamment de Guillaume d'Auvergne qui l'attribuait à la conversion du rabbin. Mais l'argument judaïque est pitoyable. Rejeter le *Zohar* pour ses doctrines trinitaires en disant que cette hérésie décèle la griffe sacrilège des chrétiens est aussi absurde que de prétendre les écrits de Platon maquillés par des moines fanatiques, parce qu'on rencontre cette même trinité commune à toutes les anciennes cosmogonies.

Pourquoi, du reste, nier l'évidence? Les Massorètes n'écrivent-ils pas le nom de Dieu : *Elohim*, qui est un pluriel? Dans la *Genèse*, Moïse dit *Elohim* (Lui les dieux) créa. C'est indéniablement une forme collective et plurale. Et c'est tellement entendu dans ce sens à la Synagogue, que les schédules hébraïques ont toujours figuré la Divinité par trois *iod* disposés en triangle, origine des trois points maçonniques ∴ et correspondant au triangle parfait admis généralement comme l'hiéroglyphe du Dieu *Un*, mais *Triple* dans ses manifestations.

Et alors même que M. Ottolenghi consentirait à accueillir le *Zohar* comme un livre orthodoxe, il lui resterait à prouver que la Kabbale est une science exclusivement et purement juive. En effet, dans son monumental *Œdipus Egyptiacus*, l'érudit Père Kircher a exhumé dans tous ses détails cette vieille doctrine ésotérique des Égyptiens, et comme il est avéré que dans leur fuite d'Égypte, les Hébreux, sur le conseil de Moïse, emportèrent tous les objets d'or et d'argent à portée de leurs mains, nul doute qu'ils mirent aussi la Kabbale dans leurs bagages, ainsi qu'on place aujourd'hui une brochure dans sa valise pour rompre la monotonie de la route. Qu'on nous passe cette image hyperbolique.

M. Ottolenghi revendiquerait-il de plus lointains ancêtres? M. le professeur Édouard Herriot lui signalera, pour lui faire plaisir, dans son volume *Philon le Juif. Essai sur l'école d'Alexandrie*, qu'au dire du polygraphe Cléarque de Soli, péripatéticien du IIIe siéle de notre ère, certains Juifs — le fait est attesté par Aristote lui-même — étaient des descendants des gymnosophistes de l'Inde : « Les philosophes qui, dans les Indes, s'appellent *Karanoï*, sont désignés chez les Syriens par le nom de *Ioudaïöi*. » On considère, d'autre part, les Esséniens comme une colonisation hindoue, et pour les mêmes raisons, les prophètes du Carmel, Élie en tête, seraient des ascètes brahmes. Mais, ne manquera pas de s'écrier M. Ottolenghi, d'un trait de plume, vous biffez la Judée de la carte du monde! Non, admettons de bonne grâce avec lui une antique *Ioudaïa* tout à fait autochtone. Mais comment garantir, après de telles infiltrations, la pureté de doctrine des traditions hébraïques?

Après avoir renié la Kabbale, M. Ottolenghi essaie de rattacher Ibn Gébirol aux troubadours pour en faire un précurseur de Dante. La pré-

tention n'est pas mince. Il est vrai qu'on trouve de tout chez Alighieri : le Manichéisme, la Gnose, l'Astrologie, la Kabbale, la Mystique des Nombres et autres vestiges du paganisme s'allient, dans la *Divine Comédie*, à une admirable conception chrétienne. C'était le fonds commun de l'époque et la manie du temps, assurent les classiques. Rossetti et Aroux ont consacré de très volumineux ouvrages à démontrer que c'était une attitude voulue du poète, un manifeste philosophique autant qu'un *Credo* social et religieux. Nous engageons néanmoins M. Ottolenghi à y aller voir. Il y apprendra que les troubadours ne sont peut-être pas ce qu'un vain peuple pense, des sortes de mandolinistes exécutant des sérénades au clair de lune sous les ogives des manoirs ou le balcon de leurs belles. Nous abandonnons momentanément Rossetti et Aroux aux dents acérées de la critique. Ces écrivains consciencieux et désintéressés auront leur heure de justice. Nous nous en tiendrons à l'opinion modérée de Délécluze, dont la réputation n'est pas à faire, et qui ne versa jamais dans les définitions révolutionnaires de Rossetti et d'Aroux. Nous pourrions encore en appeler au témoignage non suspect du critique Philarète Chasles. Il n'en est pas besoin, et nous ne voulons pas déborder notre cadre.

Délécluze déclare, dans son volume *Dante et la Poésie amoureuse*, que cet idéal poétique et son langage symbolique remontent à des temps très reculés. Il en retrouve la tradition chez la grande Prêtresse de Mantinée, Diotime de Mégare, qui la transmit à Socrate son disciple ; celui-ci la légua à Platon. De la Grèce, la formule passa en Italie. On en retrouve des traces dans le *Songe de Scipion* commenté par Macrobe, le *Livre du Pasteur*, du prêtre Hermas, et la *Divine Comédie* en fut la plus haute expression.

Dans le *Tournoi poétique de la Wartburg*, poème allemand du XIIIe siècle, Artaud-Haussmann rencontre les mêmes données troubadouresques, et il y est visible que l'amour légendaire des chevaliers pour les dames n'avait rien de commun avec certains appétits et le sens érotique qu'on lui prête aujourd'hui. C'était un terme consacré de doctrine mystique reçu conventionnellement parmi les membres de la *Minne*. Les mots *Ménestrel*, *Minstrel*, *Minnesinger*, désignant les chanteurs d'amour, viendraient, d'après Artaud-Haussmann, du radical germanique *Minne* qui signifie amour, non dans l'acception basse, mais au sens spirituel. Autre preuve, nous la cueillons dans le *Banquet* du chanoine Marsile Ficin, philosophe et médecin : « Que le Saint-Esprit, amour divin qui nous a été insufflé par Diotime, dit-il, nous éclaire l'intelligence. » Cette référence païenne n'est-elle pas étrange sur les lèvres d'un dignitaire de l'Église ? Nous la revoyons plus tard sous la plume du dominicain François Colonna dans

son mystérieux *Songe de Poliphile*, à peine dissimulée sous la gaze d'un léger voile.

Marsile Ficin est un des fondateurs de la célèbre *Académie platonicienne*, établie à Florence en 1480. L'Américain Albert Mackey a retrouvé les fresques murales de cette Société — d'apparence littéraire — illustrées de tous les signes kabbalistiques de la doctrine pythagoricienne. Pétrarque, l'Arioste, Le Tasse, Boccace, Gravina, en firent partie, et avant eux Dante aurait été le grand hiérophante de cette religion d'amour résumée dans le Graal.

Ibn Gébirol chante aussi l'amour « mystérial ». Il le chante même avec des accents kabbalistiques — ce dernier mot entendu avec esprit — et dès lors rien de plus naturel qu'il s'affronte parfois avec quelques tercines du *Paradis*. Mais, dans ces conditions, nous ne voyons pas sincèrement de qui et de quoi il peut bien être le précurseur.

En tant que kabbaliste, Ibn Gébirol se rattache à la théosophie des Brahmes, des Parsis, des Égyptiens et de certains philosophes grecs et latins; comme troubadour, aux Néo-Platoniciens du moyen âge, dont il fut, peut-être, une voix dans le chœur, même une grande voix si l'on veut. Mais alors, en définitive, l'illustre Rabbin n'a plus rien de commun avec la pensée juive. Il est Égyptien, Grec, Arabe au besoin, Israélite de naissance et de cœur ; mais, avant et par-dessus tout, théosophe. Il n'élevait pas la terre jusqu'au ciel, comme le veut M. Ottolenghi, car sa haute initiative le mettait au-dessus de cette plate conception judaïque. Il savait que pour monter il faut des ailes, et qu'on ne peut les emprunter qu'aux Essences. Il communiait donc intégralement à la doctrine christique d'Hermès et de Philon qui veut, comme Virgile, que l'Esprit, descendu des sereines régions, agite la matière, l'élève et la sublime. C'est l'accomplissement du grand Œuvre sur le plan terrestre, et l'homme ne peut évoluer ses éléments constitutifs, les purifier et les transmuer en pure lumière, qu'au moyen de l'incarnation du Verbe qui, selon saint Jean le Gnostique, s'immole depuis le commencement du monde pour accomplir la divine Rédemption. C'est la grande clef de toutes les alchimies. Il n'y a qu'une loi dans l'Univers pour toutes choses. Aucune exaltation n'est possible sans l'influence du feu divin. Il faut le ferment pour que la pâte lève, et la pâte humaine ne fait point exception à cette règle qui régit les mondes. Ibn Gébirol connaissait les profonds mystères de l'être, et il fut porté à ce sommet, inaccessible à la plupart, au moyen de la Kabbale, *Sanctum Regnum* de toutes les religions.

A part cela, M. Ottolenghi peut considérer à son aise Ibn Gébirol comme un « lointain » précurseur de Dante. Nous n'y trouvons plus aucun inconvénient. Et encore pourrions-nous, avec autant d'autorité et

d'à-propos, ne voir en Avicébron qu'un « lointain » imitateur de saint Ambroise, car les fragments publiés par M. Ottolenghi sont une véritable paraphrase du *Te Deum* de l'Église catholique, paraphrase magnifiquement développée, nous le concédons, mais qui, dès lors, n'aurait plus rien d'original.

L'auteur de *Un lontano precursore di Dante* a trop d'esprit et de talent pour nous tenir rigueur de ces réserves. Nous rendons hommage aux réelles qualités de son livre. Nous avons discuté ce qui nous a paru discutable sans autre considération que celle de la vérité. Le jour où M. Ottolenghi mesurera dans ses écrits les hommes et les choses avec un mètre plus exact, nous serons le premier à lui rendre justice. Mais cette mise au point était nécessaire.

L. P. Dujols de Valois.

El ingenioso hidalgo Don Quijote de la Mancha, compuesto por Miguel de Cervantes Saavedra. Edición crítica anotada por Francisco Rodríguez Marín. Individuo de número de la Real Academia Española y Director de la Biblioteca Nacional. Madrid, Impr. de la « Revista de Archivos, Bibliotecas y Museos » MCMXVI.

« La patrie d'un chef-d'œuvre est partout où on le comprend. » M. Francisco Rodríguez Marín doit être persuadé de cette vérité, puisqu'il dit dans le prologue de sa nouvelle édition du *Don Quichotte :* « Escribo [mis notas] especialmente para cervantófilos extranjeros, que, aunque muy cultos, no son harto conocedores de muchas particularidades de nuestra habla, y para españoles que, ejercitados en otras tareas, no se han dedicado con prolijidad al estudio de su propio idioma, ni al de las costumbres del tiempo de Cervantes. » Rien de plus sage, pour certains livres, que de délimiter d'abord le public auquel ils s'adressent : bien des malentendus sont ainsi évités. Mais c'est une heureuse nouveauté, et des plus inattendues, que de voir un savant espagnol se préoccuper d'aplanir l'accès d'une œuvre littéraire à des étrangers et de leur en faciliter la compréhension. Comment ceux que la Destinée fit naître de l'autre côté de la barricade pyrénéenne ne se sentiraient-ils pas pénétrés d'un vif sentiment de gratitude pour l'érudit qui les place en première ligne parmi ses futurs lecteurs ?

M. Rodríguez Marín s'était en quelque sorte fait la main en publiant en 1911-1913 une petite édition annotée du *Don Quichotte*[1], — je dis

1. Clásicos castellanos, 8 vol.

petite uniquement pour la distinguer de la grande, qui paraît maintenant et qui représente quinze années de recherches et d'efforts à peu près constants. Le bachelier Sanson Carrasco a dit que l'histoire de *Don Quichotte* « es tan clara, que no hay cosa que dificultar en ella : los niños la manosean, los mozos la leen, los hombres la entienden y los viejos la celebran ». Le bon bachelier n'a pas affirmé qu'il en serait toujours ainsi, et bien des passages qui furent probablement d'une clarté parfaite pour les contemporains de l'auteur, s'entendent moins bien aujourd'hui, ou ne s'entendent plus, ou même s'entendent de travers, ce qui est bien le pire malheur qui puisse arriver à un livre. Quelle est l'œuvre littéraire du XVIe ou du XVIIe siècle qui n'a pas besoin d'un commentaire? On a édité ou réédité beaucoup de textes depuis quelques années : un jour viendra — souhaitons-le prochain — où l'on commentera ce que l'on a publié. Pour le *Don Quichotte*, c'est chose commencée depuis longtemps. Il n'en pouvait être autrement : d'une part, l'œuvre a acquis une célébrité universelle, d'autre part elle est parfois d'une interprétation quelque peu malaisée : « nadie que tenga buen juicio y hable con sinceridad, dit avec raison M. Rodríguez Marín, dejará de conocer que en el *Quijote*, más que en cualquier otro libro de su tiempo y de su clase, abundan los lugares oscuros para los lectores de hoy, lo uno, por el lenguaje, que data de ha tres siglos, y á veces, de tiempo aún más remoto, en razón de las frecuentes imitaciones de los libros de caballerías; y lo otro, por las incesantes alusiones á personas, sucesos, trajes, armas y costumbres de otras calendas. » et : « A aumentar las dificultades que ofrece el entender en todos casos el texto del *Quijote* contribuye también muy mucho el desaliño con que de ordinario escribía su autor, descuidado siempre de volver sobre lo hecho para corregirlo y pulimentarlo. »

Tout le monde est d'accord sur l'utilité, ou même la nécessité d'un commentaire, mais il semble que les avis soient partagés sur la forme à lui donner. « Algunos espíritus demasiadamente serios... me han llevado á mal que propenda á ingerir en mis notas refranes, coplas y cuentos. » J'imagine que ces critiques durent trouver « trop andalou » le premier *Don Quichotte* publié par M. Rodríguez Marin, — lequel entend bien ne rien changer à sa manière de faire (*Genio y figura...*) : il redoute l'aridité et s'efforcerait de rendre attrayant un traité de mathématiques. Il ne faudrait pas le défier d'y réussir. En Espagne, un commentateur qui a de l'esprit — et le nôtre en a à revendre, — s'astreint malaisément à n'en pas faire parade. Si un Anglais ou un Français, aussi érudit que M. Rodríguez Marín et aussi spirituel que lui, — c'est une simple hypothèse, — s'avisait de publier un *Don Quichotte* annoté, il est certain que les annotations seraient d'une apparence moins amène que celles dont

nous nous occupons. Mais pourquoi serait-on choqué si, dans une édition qui est, comme celle-ci, une œuvre de vulgarisation (j'emploie le mot dans son sens le plus large et le plus élevé), les apparences sont moins austères que dans un livre ne s'adressant qu'à un petit cercle d'érudits ? D'ailleurs, chacun écrit comme il l'entend ; seul le résultat importe.

Si l'on pouvait regretter quelque chose, ce serait peut-être de voir toutes les notes pêle-mêle au bas des pages au lieu de n'y trouver que celles se rapportant exclusivement à l'établissement du texte, le commentaire proprement dit étant reporté dans des volumes à part. Malgré la tendance au moindre effort de la grande masse des lecteurs, il eût sans doute mieux valu leur imposer le léger ennui de manier deux volumes au lieu d'un, parce que, de la sorte, l'éditeur se fût trouvé plus à l'aise pour donner à telle ou telle de ses dissertations toute l'ampleur qu'elle comporte : en constatant qu'à certaines pages, le texte se réduit à une seule ligne, on se demande si les exigences typographiques n'ont pas restreint le commentaire, et l'on déplore d'avoir à penser qu'il en a été réellement ainsi.

Les notes, remarques et observations de toute sorte qui s'accumulent depuis plus d'un siècle autour de l'œuvre de Cervantes forment un amas imposant où tout nouvel éditeur est obligé d'aller choisir quelques matériaux. M. Rodríguez Marín ne manque jamais de reconnaître ce qu'il doit à ses devanciers ; il n'est que juste de constater que sa nouvelle édition contient un apport personnel des plus considérables : à côté d'un texte établi et ponctué d'une manière toujours ou presque toujours judicieuse, le commentaire contient bien des éclaircissements et nombre d'ingénieuses interprétations. Si, sur plus d'un point, on peut différer d'opinion, si, çà et là, on peut relever de légères erreurs ou omissions[1], — et comment en serait-il autrement dans une œuvre d'une pareille étendue ? — il est non moins certain que la nouvelle édition constitue un progrès des plus appréciables sur tout ce que nous avions jusqu'ici et qu'elle placerait son auteur, s'il n'y était déjà depuis longtemps, au premier rang de ceux qui ont le plus fait pour la connaissance intelligente du *Don Quichotte*.

R. Foulché-Delbosc.

---

1. Nous étudierons tout cela en détail quand la publication sera achevée.

VIDA

DE DON DOMINGO DE YRIARTE

Parmi les papiers de Bernardo de Yriarte où j'ai trouvé la notice de Carlos Pignatelli publiée ici même (*Revue hispanique*, XXXVI, pp. 200-252) figure un volume manuscrit assez épais, broché sous une simple couverture en papier gros-bleu, qui est une biographie de Domingo de Yriarte, l'ambassadeur de Charles IV qui négocia et signa le traité de Bâle. Cette biographie est dédiée à Bernardo, le frère survivant, et a pour auteur le valet de chambre de l'ambassadeur; il se nommait Pedro Duran Lladó.

Nul, dit-on, n'est un héros pour son valet de chambre. Par exception, Yriarte en fut un pour Duran. Non seulement le mot « héros » se trouve sous sa plume, mais les formules admiratives se succèdent avec une constance attendrie dont rien ne permet de suspecter la sincérité. Elles trouvent place le plus souvent dans des poésies intercalées au milieu de la narration, et ces poésies (j'en ai compté vingt-huit) sont invariablement des pièces acrostiches dont Pedro Duran ou Pedro Duran Llado sont les premières lettres. La nullité en est si absolue qu'il faut renoncer à en citer une seule. Nous laisserons aussi de côté les descriptions, parfois fort étendues, des villes où séjournèrent l'ambassadeur et son fidèle suivant. Seuls nous intéressent les détails personnels, et le récit en contient un assez grand nombre dont un futur biographe pourra faire son profit.

Je laisse à ce futur biographe le soin de fixer la date de naissance de Domingo de Yriarte. Duran le fait naître le 20 mars 1747, et il dit, à la fin de son volume, qu'il mourut le 22 novembre 1795, âgé de 48 ans 8 mois et 2 jours; la date de 1747 n'est donc pas une erreur de copie ou un lapsus. Je me borne à constater qu'elle est en contradiction avec celle qui figure dans le *Iriarte y su época* de D. Emilio Cotarelo y Mori (Madrid 1897) : d'après cet ouvrage, Domingo et son frère jumeau José seraient

nés le 18 mars 1739 (pp. 31, note I, et 32, note 3). L'acte de baptême de ces deux enfants (loc. cit. pp. 427-428) les nomme Domingo Gabriel Joseph et Joseph Gabriel Domingo. Ou bien Duran s'est trompé ou bien notre Domingo n'était pas un des deux jumeaux.

Antonio AGUIRRE.

ELOGIO
A LA VIDA DEL EXMO S^or^
D^n^ DOMINGO DE YRIARTE

DEDICATORIA

Si hasta en lo irracional se trasluce la gratitud, y con ademanes obsequiosos quiere recompensar cortos beneficios, el que escribe animado con tales exemplos, crée justamente deber dedicar este breve Elogio que hace de la vida del Exmo. Señor D^n^ Domingo de Yriarte, á V. S. I. como digno Hermano del Heroe de nuestros siglos que mediante la acertada feliz eleccion que nuestro Augusto Monarca Carlos IV. hizo de su persona, como igualmente el especial favor que S. M. tubo á bien de dispensarle, proporcionó y consolidó aunque á costa de infatigables desvelos, afanes y trabajos, la paz por todos titulos ventajosa quanto deseada, quando menos se podia esperar, por los muchos traidores de que se hallaba contaminada España, que intentaban arruinarla [1] y que quizá lo hubieran conseguido a no haberse publicado la paz cuyos preliminares arregló y firmó con completa aprobacion del rey N. S. el Exmo. Señor D^n^ Domingo de Yriarte; el querido y elogiado aun de sus mismos ribales, en suma el Pacificador

1. Como lo acredita la entrega del Castillo y fortaleza de San Fernando de Figueras y la entrada de los Franceses en Vizcaya y Navarra.

de su patria, el Restaurador y Fundador de la verdadera tranquilidad, sosiego y confraternidad tan deseada de los mortales, el que ha puesto fin y termino á los espiritus revolucionarios, muertes y desastres, mediando con su moderacion y virtudes, á que las dos Potencias confinantes de España y Francia, quando se hallaban enardecidas en la mas cruel y sangrienta guerra, se reconciliasen reciprocamente y se volviesen a unir y estrechar de nuevo con la mas perfecta y sincera amistad.

A quien mejor que á V. S. I. debiera recordar y hacer patentes los veridicos y loables hechos de Varon tan esclarecido y superabundantemente adornado de las mas nobles y excelentes prendas morales y politicas de que deben natural y caracteristicamente estar llenos los que por el Rey tienen la honra de ser enviados á Potencias extrangeras á tratar de Negocios interesantes al Reyno ?

Quien sino V. S. I., con su notoria capacidad, perspicaz penetracion, y sobresaliente ingenio y sabiduria, pudiera hacer mas bien el sacrificio de subsanar disimulando los defectos en que puede haber incurrido en una obra que, aunque en si es tan pequeña, merecedora sin duda (por el Heroe de que trata) de que los historiadores mas doctos la extendiesen y adornasen con voces mas elegantes, como digna tambien de que los escritores mas inteligentes y benemeritos de la Europa la escribiesen, detallasen y publicasen, cada qual en su idioma, con la mayor pulidez y exâctitud, contemplando igualmente sería mucho mas justo y conducente que energicamente lo hiciese el que al presente exìstiese de mas sobresaliente ingenio y sabiduria en nuestra Peninsula Española, como tan interesada en que se conserve y permanezca perpetuamente en la mente de sus naturales la memoria del que fue su Iris Pacificador en los tiempos mas calamitosos y aflictivos de la destructora guerra, y en fin del Exmo. Sor D^n^ Domingo de Yriarte, hermano de V. S. I., á quien debió, mientras vivió,

la mas estrecha confianza y amor, como lo demostró clara y positivamente, aun estando ya en los últimos periodos de su vida, enteramente postrado y quasi exânime, aunque con todo conocimiento y pleno juicio en la clausula que dejó escrita y firmada en su último testamento, recomendando tan eficazmente el especial mérito que contrajo, habiendole hecho S. M. la honra de darle su real permiso, licencia y facultad, que se le comunicó por el Ministro de la primera Secretaria de Estado y del Despacho, para que le sirviese (como le sirvió) de secretario particular, de cuya recomendacion tuvo V. S. I. la bondad, despues del fallecimiento de su señor hermano, de presentar una copia á fin de que se le atendiese justa y debidamente por tan especial y señalado servicio, como tubo la benignidad de atenderle y premiarle S. M. mediando la eficaz impetracion de V. S. I., por cuyo medio logró asegurar su subsistencia?

Hallandose, pues, impelido de los mas justos, inflamados y ardientes efectivos deseos, de que sea perpetua la memoria de su bienhechor, como de sumo y publico reconocimiento acia la persona de V. S. I., por su loable caridad en haber contribuido, por su parte, á alibiar su gran aflicion y desconsuelo, con la apreciable carta consolatoria que con fecha de veinte y ocho de octubre tuvo V. S. I. la bondad de remitirle á Gerona, entre otras con las siguientes compasivas expresiones propias de su buen corazon :

« Amigo Duran, su hermano de Vd. respondió el correo pasado, dentro de una que dirigi á mi hermano, á la carta que Vd. le escribió, con fecha de veinte y seis, y posdata de veinte y nueve de septiembre, en esta y en otra anterior de diez y ocho que no ha recibido hasta hoi dia de la fecha, informa Vd. de las penalidades y enfermedad de mi hermano; y quedo sumamente agradecido á la buena ley que Vd. le acredita, y á su cuidado en abisar la serie de sus dolencias y estado en que se hallaba. Veo queda bien triste y lastimoso,

y no dudo que Vd. continue enterandome de todo, *asi como tampoco debe Vd. dudar de que en qualquiera caso adverso hallará en mi todo el abrigo que corresponde.* En este supuesto, si sucediese alguna desgracia mayor, vengase Vd. a mi casa, donde *por Vd. mismo*, y por lo que estimo á su hermano, será bien recibido. Sería agraviar á Vd. encargarle cuide de mi hermano y de sus cosas en quanto dependa de Vd., escribiendome directamente todo quanto ocurra y pueda ofrecersele, etc... » Expresiones que reanimaron y vivificaron sus espiritus vitales decahidos, devilitados, y quasi postrados á causa de tan malos ratos y del continuo sobresalto en que le tenía constituido la fatal expectativa de la lastimosa situacion y ultima suerte mortal de su amo el Exmo. Sor D^n^ Domingo de Yriarte, como por la certificacion ó recibo que de propio motu, voluntariamente, y sin la menor insinuacion ni solicitud de su parte, se dignó V. S. I. de darle, en mayor confirmacion y prueba de su honradez y buen procedimiento, concebido en los siguientes terminos :

« D^n^ Pedro Durán entregó á su llegada a Madrid, á D^n^ Bernardo Yriarte, que para resguardo de aquel firma el presente, todo quanto pertenecia á su difunto Amo el Sor D^n^ Domingo de Yriarte, acreditando su exâctitud y fidelidad, y el buen concepto que mereció a su Amo; por consiguiente ninguna responsabilidad le queda para lo successivo. Madrid veinte y quatro de diciembre de mil setecientos y noventa y cinco. Bernardo Yriarte. »

« Facilius multo est tacite ipsum admirari, quam laudare », dixo Suidas de Marco Antonio. Mucho mas le ensalza la admiracion que la alabanza. Esto mismo bien al proposito puede decirse del Exmo. Sor D^n^ Domingo de Yriarte. La razon en que se funda esta autoridad es gallarda. Mucha mayor alabanza y encarecimiento es de los casos grandes confesar que no se pueden escribir, que escribirlos. Lo que se escribe, aunque sea mucho, cabe en la pluma. Lo que no se escribe es mayor

que todo lo que cabe en ella. Lo que se escribe tiene numero y fin. Lo que no se escribe confiesase por inumerable é infinito. Luego mucho mas dicen los que confiesan que las alabanzas que merece el Exmo. Sor D^n^ Domingo de Yriarte no se pueden escribir que los que las escriben. Los que los escriben dicen mucho, pero no las dicen todas. Los que no las escriben, quedandose con la admiracion, las dicen todas porque muestran que son tantas que no se pueden escribir.

Mas con que placer se extendería aquí en elogiar á V. S. I., verdadero apreciador del merito de los Artistas, ya como vice protector de las nobles artes, ya como ministro del Consejo y Camara de Indias, ya como ministro de la real Junta de comercio y moneda, ya como presidente de la de Filipinas; y ya finalmente como secretarió del rey nuestro Señor &c^a^ &c^a^. Pero temo ofender su natural modestia! Viendose por éllo en la dura precision de reprimir con sentimiento el impeto de su admiracion á las heroicas prendas de V. S. I., contentandose solo con suplicarle se digne admitir este breve elogio que hace de la vida de su dignisimo hermano el Exmo. Sor D^n^ Domingo de Yriarte, que en paz descanse.

Y por haber hecho V. S. I. tuviesen efecto los beneficos deseos y última disposicion de dicho Exmo. Sor D^n^ Domingo de Yriarte, pide incesantemente á Dios omnipotente se digne por su infinita misericordia conceder á éste el eterno descanso, y conservar la vida de V. S. I., y la de su dignisima esposa la Illma S^ra^ Dª Antonia Saenz de Tejada dilatados años con todas las felicidades que apetezcan.

Pedro Duran.

Illmo Sor D^n^ Bernardo de Yriarte.

. . . .

Enlazamiento y reunion de varias especies, suscinta y compendiosamente encadenadas, por el zelo

VIGILANTE Y ACENDRADO AMOR DEL QUE ESTO ESCRIBE, AL EXMO. SENOR D^{n} DOMINGO DE YRIARTE, INTENTANDO POR ELLO, SE PERPETUE EN ALGUN MODO, SI DABLE FUESE, LA DIGNA MEMORIA DEL DIFUNTO POR MEDIO DE ESTE SENCILLO Y VERIDICO ELOGIO.

En la isla de Tenerife, que es una de las de Canaria, hai una montaña la mas rara, maravillosa, plausible y celebrada del mundo, por su grande elevacion, pues tiene quince leguas de altura y se percibe ó distingue á mas de sesenta de distancia[1].

La natural (por lo singular) mas bella artificiosa constructura con que fue adornada por el mas sabio y marabilloso artifice de la naturaleza, es en forma piramidal mui semejante á la del diamante. Al pie de esta montaña ó pico prodigioso de Teide ó Tenerife (que así se denomina) se halla situado el pueblo y puerto de la Orotava, puerto de mar mui freqüentado de los navegantes.

En ella, pues, en veinte de Marzo de mil setecientos quarenta y siete, se notó general regocijo en la casa de D^{n} Bernardo de Yriarte, oficial de aquellas milicias, y de Dª Barbara de Nieves y Oropesa, pues nació de éstos (en dicho dia y año) D^{n} Domingo de Yriarte, llenando de admiracion y regocijo interior y exterior á todos sus parientes, naturales y convecinos.

Al pagar el primer tributo á la naturaleza humana (que es el del llanto) al salir á gozar la luz del Emisferio, fue mezclado con regocijo; en lo que parece quiso el Todo Poderoso que presagiase ya desde su niñez los succesivos trastornos y repentinos lances é imprevistas y no imaginadas turbulencias y fatal catastrofe intermediada de regocijos (ocasionados por presas y represas) ahogados tal vez en amargo llanto por perdidas subsiguientes á aquellas, que amenazaban á la Europa,

1. Rebollosa, en su *Descripcion general del Mundo.*

destinandole desde entonces, para tranquilizador, conciliador y pacificador de espiritus encontrados, vacilantes é iracundos, no solamente de sus parientes y compatricios, sino de todos los Españoles y Franceses en general y en parte de toda la Europa.

Desde los primeros años de su infancia, empezó á dar claras muestras de su buena indole y natural viveza, lo qual notado por sus padres, le dieron con la mayor vigilancia, cuidado y esmero la primera educacion, instruyendole en la verdadera religion católica que profesaban, á que él correspondió aprovechandose de ella, en aquella tierna edad con gran docilidad, apartandose naturalmente de las puerilidades nocibas á que otros suelen inclinarse, continuando tal vez y radicando en sí, las malas costumbres y vicios en la edad adulta y quizá hasta la senectud y su muerte en grave daño del estado, perdicion de sus cuerpos, y tal vez de sus almas.

. . . .

Para no dexarle expuesto a que se deslizase, tropezase, y tal vez cayese en la multitud de trabas y lazos perniciosos, que la malévola y ociosa juventud prepara á los niños bien inclinados y educados á fin de que sigan sus costumbres perversas, procuró su hermano el Illmo Sor D^{n} Bernardo de Yriarte, por todos los medios posibles, que sus padres antepusiesen el logro que en Madrid podia proporcionarsele de mejor colocacion, al cariño que insensiblemente por sus buenas qüalidades les habia infundido en su corazon, lo qual pudiera tal vez en lo successivo cegarles los ojos de la razon y hacerles mirar con indiferencia ciertos defectos en que por naturaleza aun las criaturas que, como esta, han tenido la mejor educacion y recogimiento, suelen facilmente incurrir y agravarse con el transcurso del tiempo.

Logró el Illmo Sor D^{n} Bernardo de Yriarte su deseo, verificandose el arribo del Exmo Sor D^{n} Domingo de Yriarte á Madrid el dia treinta y uno de mayo del año de mil setecientos cinqüenta y siete á las ocho de la noche.

Tuvo al punto la felicidad de que el insigne y nunca bien ponderado Dn Juan de Yriarte, bibliotecario mayor del Rey, tio de ambos, tan conocido de todos los buenos literatos por sus obras y exquisita erudicion, dedicase todo su conato y cuidadoso desvelo, á que saliese perfectamente instruido; y para ello le dedicó á la gramática latina que principió el dia ocho de agosto del mismo año. Y el domingo del propio amaneció enfermo de viruelas, las que pasó sin mayor novedad hasta el veinte y ocho de noviembre en que volvió á continuar sus tareas literarias con la mayor aplicacion, procurando no desmerecer por su parte el buen concepto que su tio habia formado de él; portandose en todo con la mayor sumision, modestia, agrado, respecto y obediencia, acrisolando, fortificando y consolidando mas y mas el singular talento de que Dios le habia dotado, aprovechandose con gran cuidado de quantos documentos é instrucciones le subministraba, conservando aquellas y reteniendo éstas en su esclarecida memoria, con la qual adquirió la mas solida y elemental instruccion que sirvió de basa y principal fundamento á la que succesiva y posteriormente acreditó en los negocios politicos.

. . . .

Maravillabanse de los rapidos y bien cimentados progresos que iva haciendo en los estudios, no solo su tio sino tambien sus dos hermanos Dn Bernardo y Dn Tomas, como tambien quantos caballeros freqüentaban la casa de su tio, logrando éste la satisfaccion de ver recompensado el fruto de sus desvelos con los que con tanto ainco y aplicacion se tomaba el heroe de nuestra historia, por medio de los quales le prodigaba los justos elogios que por si mismo no podia suficientemente darle por la acertada y bien laudable generosidad que usaba con él, subministrandole con tanta eficacia todas las luces de que creia ser susceptible, y que pudiesen en adelante servirle de guia y norma en la ilustre carrera á que justamente esperaba se hiciese acreedor, lo que poco tiempo despues llegó

a ver verificado y cumplido con la mayor complacencia, de la manera que voi á explicar aquí.

Necesitando el marqués de Grimaldi un joven instruido de superior talento para tenerle cerca de si, y noticioso de las sobresalientes buenas prendas de que estaba adornado y resplandecian en nuestro heroe, quiso valerse de sus excelentes y superabundantes luces como participar tambien mas de cerca de las preciosidades que contenía el tesoro de su esclarecido entendimiento; a cuyo fin y efecto, habiendosele nombrado por S. M. primer secretario de Estado y del Despacho, en el año de mil setecientos sesenta y tres, le admitió inmediatamente en calidad de page de bolsa, escribiente, y secretario particular, confiandole por el gran sigilo, aptitud, diligencia y conjunto de estimables requisitos y circunstancias de que le advirtió dotado, los negocios de mayor entidad y reserva, y haciendole trabajar en ellos. Tuvo Dn Domingo nueva proporcion y motivo de manifestar mas notoriamente su expedicion y talento, desde que en veinte de octubre de mil setecientos y sesenta y siete, se dignó S. M. de nombrarle oficial con exercicio de decretos en la primera Secretaria de Estado.

Habiendo sido elegido en el año de mil setecientos y setenta y siete para desempeñar la secretaria de embaxada del Rey N. S. en la corte de Viena, se vió precisado por ello á romper la intima cordial y continua comunicacion que tenia con su tio Dn Juan y sus dos hermanos Dn Bernardo y Dn Tomas, no siendo menos dignos de hacer conmemoracion de ellos por sus obras y exquisita erudicion.

Proporcionandosele ir acompañando al marqués, á la sazon ya Duque de Grimaldi, electo embaxador de España en Roma, aprovechó la oportunidad de viajar por la misma Italia, y de adquirir mayores naciones que le sirvieron durante su carrera de guia y norma.

Como sobreviniese el fallecimiento del Conde de Mahoni,

embaxador de España en Viena, partió Dn Domingo de Yriarte aceleradamente a fines de enero de mil setecientos y setenta y ocho, en virtud de orden que recivió de pasar a servir en aquella Corte imperial, no ya meramente de secretario de embaxada, sino de encargado de negocios, cuya incumbencia desempeño con todo acierto y aprobacion de su conducta, por espacio de un año, hasta la llegada del nuevo embaxador, conde de Aguilar.

Habiendo venido el expresado conde de Aguilar con licencia á España a principios de octubre, á donde despues falleció, se volvio á cometer á Dn Domingo de Yriarte el encargo de los negocios. Y concluida esta comision en veinte y ocho de agosto, á la llegada del marqués de Llano, embaxador que sucedió á Aguilar, tuvo orden de pasar á Paris, nombrado secretario de embaxada del Rey en aquella Corte, cuyo embaxador era el conde de Aranda, como poco despues lo fué el conde de Fernan Nuñez.

Durante los nueve años que permaneció en Viena, se grangeó la general estimacion, habiendo merecido á aquellos soberanos, principes, y á sus ministros, singulares distinciones, especial y señaladamente al señor principe de Kaunits, primer ministro y secretario de Estado de aquella corte imperial, que mereció toda la confianza del emperador Josef II, al paso que los servicios hechos alli en asuntos de la mayor gravedad fueron gratos á su propio soberano, que con testimonios irrefragables tuvo á bien calificar reiteradamente el pulso, sagacidad, acierto y destreza, con que en todas ocasiones y asuntos habia sabido comportarse.

Al salir de Viena para pasar á Paris, solicitó y obtuvo permiso de viajar por las principales cortes de Alemania que observó cuidadosamente, logrando adquirir intimo conocimiento de ellas, con lo qual amplió y rectificó los datos anteriores que había adquirido, y el atento estudio que habia hecho de los intereses, fines y sistema político de cada una

como del gobierno, industria, comercio, literatura, y demas ramos esenciales de aquellos vastos estados.

Pasó á Londres con el mismo objeto, y de allí, á su destino á Paris; á donde llegó el dia veinte y dos de febrero de mil setecientos y ochenta y siete, cabalmente en el momento que la junta de notables iba á celebrar su primera sesion, á la qual asistió en calidad de observador, como lo fué succesivamente de la serie de extraordinarios y trascendentales acahecimientos de la Revolucion francesa. En ellos acreditó su zelo y prudencia no menos que su serenidad de ánimo y fortaleza de espiritu, primero como secretario de embaxada, teniendo que presentarse, y hacer frente á las tentativas del pueblo intrépido y desordenado, en las varias ocasiones en que el embaxador, conde de Fernan Nuñez, no podia hacerlo personalmente por no comprometer su caracter y superior representacion, y despues, quando, ya ausente de Francia este embaxador, en virtud de real determinacion quedó el mismo señor Dⁿ Domingo de Yriarte en su lugar nombrado encargado de negocios. Desempeñó en tan criticas circunstancias esta delicada incumbencia, desde diez y siete de septiembre de mil setecientos y noventa y uno hasta veinte y tres de agosto de mil setecientos y noventa y dos, y advirtiendo entonces el estado de las cosas de aquel reino, dividido la mayor parte en partidos de anarquistas, moderados, aristocratas, realistas, sanculotes y jacobinos, predominando en aquella sazon el de los terroristas, que intentaban discurrir por todo el reino, como lo hicieron con la feroz guillotina. Con tan poderosos motivos, calificados de tales por S. M., determinó salir tambien de Paris y restituirse á España, mediante real permiso que mui de antemano tenía, para usar de él quando lo estimase oportuno, lo que pudo conseguir á duras penas, y venciendo quantas dificultades se le opusieron, corriendo la posta con el correo de gavinete Dⁿ Martin Estenoz, habiendo el populacho tenido la insolencia de apedrear su coche aun

antes de salir de aquella populosisima Corte; por donde será facil inferir los sustos, sobresaltos, zozobras, angustias, desagradables encuentros y dificultades, que tendria que pasar y vencer durante su transito por Francia; mayormente hallandose, como se hallaba, aquel Reino reconcentrado en la mas cruel y sangrienta insurreccion, cuyos funestos efectos se experimentaron en la capital de Paris, antes de los seis meses proxîmos siguientes á la salida de D^{n} Domingo de Yriarte, con el mas atroz atentado que ha cubierto á la Francia de eterna ignominia y á todas las almas sensibles del dolor mas profundo, y aunque era de desear se pudiese ocultar baxo un velo impenetrable la publicidad de este horrible hecho, obliga, aunque con el mayor dolor, á referirlo con toda la brevedad posible. Luis XVI., Rey Christianisimo de Francia, acabó la infeliz carrera de su reinado sobre un cadahalso el dia veinte y uno de enero de mil setecientos noventa y tres, á las diez y media de la manaña. La heroicidad que manifestó en su execucion, solo puede compararse con el encarnizamiento de sus enemigos, que á pesar de la inviolabilidad de su augusta persona y de no haberle convencido de ningun delito, se obstinaron en condenarle al último suplicio, sin observar siquiera aquellas formalidades que la Constitucion concede al reo mas miserable. Recibio la fatal é iniqua sentencia con la mayor serenidad; con la misma pasó las veinte y quatro horas, que fué el único tiempo que se le concedió de término Confesóse con un sacerdote Irlandés católico; recibio de su mano la comunion la mañana de la execucion; y este mismo le acompañó al cadahalso. No se le notó la menor alteracion en el semblante, ni descaecimiento en la voz. Puesto ya en el cadahalso dixo estas palabras: « YO MUERO INOCENTE: PERDONO A MIS ENEMIGOS: DESEO QUE MI MUERTE HAGA FELIZ A LA NACION. » Viendo que el pueblo se conmovia, Santerre, comandante de la guardia, hizo batir los tambores, y mandó al verdugo executase la sentencia. Algunos soldados

mojaron en la sangre del infeliz monarca las bayonetas y los sables; el verdugo paseó por el cadahalso la cabeza, y la infame canalla gritó : *Viva la Nacion, Viva la República, Viva la Livertad!* Su cuerpo fué enterrado en la Magdalena, en una profunda sepultura, cubriendole de cal viva, sin ninguna ceremonia religiosa, y dexando un guardia de vista.

Antes de salir de la prision para el suplicio, entregó S. M. Christianisima á los comisarios su testamento que habia escrito de su propio puño, el veinte y cinco de diciembre, haciendole duplicado. Esta es una pieza sumamente curiosa y que la historia recogerá como el monumento mas precioso, para hacer juicio del infeliz monarca. A presencia de la muerte cesan todos los disfraces, y el corazon se muestra enteramente como es. Considérese á Luis XVI solo en una prision, privado de ver las prendas mas amadas de su corazon, expuesto á los insultos diarios de los hombres mas viles y mas atroces, abandonado al capricho de sus enemigos que conocia estaban sedientos de su sangre, precipitado de la cumbre de las grandezas de este mundo, al abismo de la mayor miseria, que parece superior á las fuerzas humanas; y contémplesele en su soledad, rodeado de guardias que espiaban todas sus acciones, con la muerte delante de sus ojos, formar, con una conciencia tranquila y con la mayor serenidad de ánimo, un escrito en que brillan la claridad, el órden, el mayor respeto á la Divinidad, el amor á la religion, la verdadera piedad, la bondad hácia todos los hombres, y la mansedumbre para con sus mismos enemigos : véasele preparar este testamento, hacer dos copias, revestirle de todas las formalidades, como un acto ordinario de la vida. Léase este escrito y la posteridad pronuncie si son justos los dolorosos lamentos que el horrendo asesinato de este gran monarca ha arrancado de todos los contemporaneos, y júzguese al propio tiempo por ello el grande acierto que tuvo D^n^ Domingo de Yriarte en salir de Paris.

Llegó por fin al real sitio de San Ildefonso el dia siete de septiembre, é inmediatamente tomó posesion de su plaza de oficial mayor mas antiguo de la primera secretaria de Estado y del Despacho, en la que sirvio con la exâctitud y expedicion que en la de los negocios tenía acreditados; y S. M., en demostracion de lo satisfecho que se hallaba de sus constantes y buenos servicios, le distinguio concediendole honores y sueldo de Ministro del supremo Consejo de Guerra, con retencion de su plaza de oficial mayor de la secretaria de Estado, como de todo lo perteneciente á élla, hasta tanto que fué promovido á mayor destino.

. . . .

En veinte y tres de abril de mil setecientos noventa y tres, tuvo á bien S. M. elegir y nombrar al Sor D^n^ Domingo de Yriarte su enviado extraordinario y Ministro plenipotenciario cerca del Rey y Republica de Polonia. Y para ello habiendo de emprender su viage, quiso evitar el justo y natural sentimiento fraternal que debia producir tan larga separacion en el corazon de su hermano D^n^ Bernardo, tomando el partido de reunirle y reconcentrarle en si mismo, duplicando en su interior la sensibilidad que debia causar á ambos valiendose del pretexto, para disimular la pronta partida á su hermano, de que se hallaba precisado á comer fuera; y para ello dispuso que el coche de colleras le esperase en la Calle de Jacometrezo, desde donde partió el dia dos de junio del año de mil setecientos noventa y tres, á las dos de la tarde, acompañandole únicamente dentro del coche su ayuda de cámara y escribiente D^n^ Pedro Durán. Y para evitar toda etiqueta de salutacion y cumplimiento iva con las cortinas corridas; comio en Valdemoro y continuó su viage á Aranjuez, á donde llegó al anochecer del mismo dia. Salio de Aranjuez el tres, a las siete de la mañana, y comio en Villatobas; cenó en Corral de Almaguer : tiene una parroquia, un convento de frailes, otro de monjas, un hospital, y cuenta cerca de mil vecinos. Salió

el quatro, á las quatro de la mañana, y comio en el Quintanar de la Orden; cenó en la Mota del Cuerbo : tiene una parroquia y un convento. Salió el cinco al amanecer, y comió en Pedroñeras, cenó é hizo noche en el Provencio, lugarcito pobre de la misma provincia de la Mancha. Salio el seis á las seis de la mañana del propio mes de junio, y comió en Minaya, pequeño lugar, y pasaron á hacer noche en Roda, lugar dela Mancha : tiene buena Iglesia. Salieron al amanecer del siete y fueron á comer á la Gineta, pueblo pequeño del reyno de Murcia, y llegaron á hacer noche á Albacete, considerable villa de España en el reino de Murcia, situada en un terreno llano, fertil de trigo, vino y azafran, y abundante de pastos para ganado lanar y mular que es excelente; tiene una Iglesia parroquial con un anexo, tres conventos de frailes, dos de monjas y un hospital; su vecindario asciende a unas mil y trescientas familias; hai muchos y buenos fabricantes de todo género de arma blanca y de caxas para tabaco y alfileteros. De aquí salieron á media noche y fueron á comer el 8 á Venta de la Higuera, y pasaron á cenar á Iecla. De aqui fueron á comer el 9 á la Venta de las Quebradas y á cenar a Monovar. Salieron de aqui mui temprano y comieron en Monforte el 10, y de aqui pasaron á Alicante el 11, á donde llegaron a la caida de la tarde, habiendo tenido una terrible tempestad de truenos, relampagos, y tan grande granizada que cubrió los caminos y el campo de suerte que ni las mulas ni mayorales sabian por donde echar : y cayo un rayo que el coche dio un estallido que creyeron se hubiese partido la caxa; y cerca de donde sucedio mató un pastor y tres obejas; pero al fin con un fuerte aguacero se disipó.

El diez y siete de junio partieron para Cartagena con el señor principe de Rafadali, Mayordomo Mayor de la Reyna N. S. y el señor principe de Luche, ministro en España por el Rey de las dos Sicilias. De Alicante á Pozo de la Cañada á Venta Nueva dos leguas y media; de Venta Nueva á Venta Albatana tres

leguas : aquí comieron. De Venta de Albatana á Jumilla tres leguas : aqui cenaron y durmieron ; pasaron á Venta de Roman, de Venta de Roman a Lorca, tres leguas; de Lorca á Murcia, tres leguas. De Murcia a Venta Gimenas, cinco leguas. De Venta de Gimenas á Cartagena, donde estubieron dos dias y medio, quatro leguas. De Cartagena á Pacheco, tres leguas. De Pacheco a la Zeneta que dista tres leguas; de Zeneta á Orihuela que dista tres leguas, donde hicieron noche en el palacio episcopal, cuyo obispo era el Ill[mo] S[or] D[n] Antonio Despuig, que despues fue promovido al Arzobispado de Valencia y de aquel Arzobispado fue trasladado al de Sevilla, y de éste ascendido al Cardenalato de la Santa Iglesia romana. La ciudad de Orihuela es mui linda. De aqui partieron para Albatera que dista dos leguas, de Albatera para Elche, donde comieron, que dista otras dos leguas; y de Elche pasaron á Alicante, que dista de Elche quatro leguas. Llegaron á Alicante el veinte y tres de junio de buelta de Cartagena y estubieron hasta que habiendo llegado la fragata napolitana *Minerva*, pasaron á bordo de élla el dia nueve del mismo mes despues de medio dia, y zarparon despues de media noche con viento contrario de levante. Y en la mañana del diez estaban distantes de Alicante seis millas á la vista de la isla de Tavarca y la Formentera. El once, solo veían cielo y agua y á las diez de la mañana empezaron á aver la esquadra ó flota inglesa muilexos, la que se componia de veinte y dos bastimentos de guerra que iva á Tolon, y al punto se adelantó una fragata inglesa y un oficial de élla pasó en una lancha á bordo de la *Minerva*, habiendo antes aquella disparado un cañonazo de señal, al que el conde de Marescoti, comandante de ésta, no quiso se correspondiera con otro para asegurar bandera. El Ingles, recelando fuesen enemigos, llegó á su alcance, el que logró á las cinco y media de la tarde; y dando la Inglesa dos vueltas de remolque al rededor de la *Minerva* cuyo palo trabesaño hizo pedazos y fue el de la arboladura mayor.

Despues se quedó enfrente con cañones destapados y mecha encendida; y segun dixo el piloto de la fragata *Minerva*, que era el unico que sabía el inglés, estaban en animo de bolarla si por desgracia los hubiese hallado de noche, con lo que todos hubieran perecido irremediablemente, con lo que se desaparecieron al anochecer. El doce, desesperadas calmas, y no vieron mas que cielo y agua. El trece, cielo y agua, y la Isla de la Cabrera. El catorce por la mañana se descubrian las Islas de Palma y Alcudia. El quince se descubrian las mismas y tubieron vomitos mortales por estar el mar alborotado : el diez y seis vieron la Isla de Mäon y entraron en el golfo de Leon, el que estaba bastante encrespado. El diez y siete, en el mismo golfo, sin ver mas que cielo y agua. El diez y ocho lo mismo, y por la tarde les llovió un poco y dio un trueno bastante grande, por lo que todos se incaron de rodillas para rezar la letania de los Santos. El diez y nueve cielo y agua, el viento fué un poco favorable, pero con calmas intermediadas que no adelantaban casi nada : El veinte por la mañana, viento favorable, y vieron las Islas de S^{n} Pedro, S^{n} Antioco y Córcega, á la que pasaron en lanchas por recreacion y estubieron un rato; por la tarde ya no les fue tan favorable en el golfo de Cagliari, pues la fragata andaba casi bolcada de medio lado por el viento recio que se lebantó y estar el mar sumamente enfurecido, levantando tan grandes olas que parecia querer tragar la fragata, y ya entraba mucha agua en ella; y por la noche un uracan furioso que los púso a peligro de perecer. El veinte y uno por la mañana viento favorable, y pasaron el cabo Carbonara, y entraron en el canal de Cerdeña para Italia desde cosa de las nueve y media de la mañana no vieron en todo el dia y noche mas que cielo y agua y el canal mui alborotado, pues lebantaba unas olas que parecia se querian sorber la fragata y hubo que cerrar las ventanas de la oficialidad porque ya entraba el agua y tubieron otra vez vomitos quasi todos los marineros. El veinte y dos por la mañana viento mediana-

mente favorable, y no vieron mas que cielo y agua; y á las quatro de la tarde se veía la isla de Isquia, y al anochecer se alcanzaban á ver las llamas del monte Vesubio de Napoles, las que causaron grande alegria y regocijo á todos los marineros que empezaron a vocear con grandes exclamaciones de gozo por hallarse ya cercanos a su pais, saltando y brincando de placer, y alzando las manos al cielo en accion de gracias al Omnipotente que les concedia tener la dicha y felicidad de regresar a su patria y tener el gusto de ver y reunirse con sus familias, y el que menos se alegrava para llegar á poner el pie en tierra (quien quisiere saber una de las mayores erupciones del Vesubio lea la Gazeta de Madrid de 29 de agosto de 1794.) El veinte y tres del propio mes de julio por la mañana, llegaron á Napoles. Estaba de embaxador el marques de Mata llana, y á las ocho de ella, el Rey de las dos Sicilias D^{n} Fernando IV. se acercó en una tartana mui adornada á la fragata *Minerva* por la que se hizo la correspondiente salva de artilleria, y habiendo dicho soberano pasado á bordo de ella, mandó maniobrar á la marineria : habló S. M. un gran rato con el principe de Luci, su ministro cerca de la corte de España, que regresaba a Napoles, a quien poco tiempo despues condecoró S. M. con la banda de la orden de S^{n} Genaro; tambien se hallaba en la propia fragata el principe de Rafadali, mayordomo mayor de la Reyna de España N. S., que pasaba con licencia á Palermo: tenia un hijo capitan al servicio del Rey de las dos Sicilias, el que iva acompañando á dicho soberano y pasó igualmente á bordo de la fragata *Minerva*. Estubo en ella cerca de una hora y á su partida se repitió la salva de artilleria, exclamando por último todos voz en grito: *Viva el Rey!*

Habiendo partido S. M., pasó el Sor D^{n} Domingo de Yriarte con Durán en un barco á Napoles, en cuyo muelle le estaba esperando D^{n} Juan Bouligni, quien los conduxo en un coche hasta el albergue real en donde permaneció hasta primero de octubre que partieron para Roma.

Se advierte á los Señores viageros que por cada posta se pagan once carlinos con dos caballos, debiendo el forastero llevar silla propia, que sino deberan pagar diez y seis carlinos cada posta; y para que hagan con puntualidad la diligencia, es necesario se gratifique á los postillones, aunque esto será al arbitrio de cada uno. De Napoles á Aversa hai una posta. De Aversa á Capua vna posta. Aqui se enseña el pasaporte que se da en Napoles en la secretaria de guerra gratis. De Capua á Sparanisi vna posta; de Sparanisi á Sta Agueda vna posta; de Sta Agueda á Garigliano vna posta. Aqui se pasa en barca y se pagan veinte y cinco grosos; llevando coche, siendo correo va franco. De Garigliano á Molo de Gaeta vna posta. Aqui se enseña el pasaporte. De Molo de Gaeta á Itri vna posta. De Itri á Fondi ciudad vna posta. Aquí termina el reino de Napoles en el lugar llamado Portela en donde se enseña el pasaporte. De Fondi á Terracina vna posta; antes de llegar á Terracina se paga un pablo por el paso de la cadena siendo coche : de Terracina á Casaccie vna posta : de Casaccie á Piperno ciudad vna posta : de Piperno á Casanve vna posta : aqui se pagan seis pablos por dicha posta que tiene seis millas. De Casanove a Sermoneta vna posta. Antes de llegar á dicha posta se paga el paso de la cadena, esto es se paga un pablo por calesa y llevando cofre un groso, y por la balija o maleta medio groso; de Sermoneta à Cisterna vna posta; de Cisterna à Veletri ciudad vna posta; de Veletri à Marino vna posta; de Marino à Torre de Mezzavia vna posta; de Torre de Mezzavia à Roma vna posta.

Se advierte a todos los que viajan que quando enseñen el pasaporte en los expresados parages nunca lo dejen en poder de nadie sino que procuren retenerlo consigo, porque si de Roma se quiere volver al reino es necesario llevar dicho pasaporte al Sr Embaxador, en virtud del qual le da otro y sin el á nadie, sea de la clase y condicion que sea, no es permitido entrar en el reyno.

Llegó à Roma el tres del mes de octubre de mil setecientos noventa y tres; estubo en la plaza de España junto al convento de la Trinidad del Monte, locanda de D^{n} Francisco Sarmiento hasta el doce del mismo mes, que fué a comer á Castellana en donde se compuso una rueda del coche mientras comia, y a cenar y hacer noche á Terni, locanda del Negro Moro; y estuvieron dos dias y medio y compuso el coche por diversion del Sor Menasei, sobrino del Exmo Sor D^{n} Luis Menasei, Teniente General de los reales Exercitos de S. M. C., mui favorito del rey N. S. De Terni pasaron á dormir a Espoleto á la locanda ò posada que está fuera de la ciudad. Salieron al amanecer y fueron á comer á Foligno, locanda de S^{n} Jorge que está á la entrada del pueblo. Salieron despues de medio dia, y fueron á cenar á la Mucha : de aqui partieron y fueron á comer á Tolentino. Habia feria, fiesta y procesion á unos santos martires patronos, cuyos Santos cuerpos fueron á ver : fuera de la ciudad Duran echó de menos su relox y el Sr D^{n} Domingo dixo à un hombre lo advirtiese en la posada, desde donde se le enviaron por medio de un propio a caballo, á quien gratificó y pagó el mismo Sr D^{n} Domingo de Yriarte. Dicha posada es muy infeliz en medio del campo. Salieron antes de amanecer y llegaron a las once y media de la mañana á Loreto : fueron á ver la Santa Casa y todas las preciosidades que hai que ver en ella. Y despues de comer salieron á la una y fueron á cenar á Ancona en la locanda Surzaro y al otro dia á comer en Sinigalli á cenar á Fano que es ciudad y tiene un Obispo sujeto á Roma : hai en ella Yglesias mui lindas y un excelente teatro. De aqui partieron y fueron á comer á Catolica y á cenar á Rimini, cuyo obispo es sufraganeo de Ravena; es mui digna de verse la catedral ó duomo, la Yglesia de los Agostinos; tiene un pequeño puerto en el Adriatico, tambien es digna de verse la Yglesia de S^{n} Francisco con el sepulcro de marmol de Malatesta: la gran plaza con fuente, el palacio de la ciudad, el tea-

tro, el castillo y el estanque. Las mejores posadas son la Posta y el Aguila. De aquí partieron y fueron á comer á Cesena que tiene obispo sufraganeo de Ravena : es digna de verse la catedral, la Yglesia de los Agustinos y la de S^{n} Francisco con una antigua biblioteca, la plaza con fuente, el palacio de la ciudad, el castillo y el teatro : es patria de Nuestro Santisimo Padre el Pontifice reinante Pio VI. La mejor fonda ó posada es la Posta. En la casa donde nació el Papa, que es pequeña, han puesto un gran balcon de piedra blanca, y en el está colocada una estatua de cuerpo entero toda de marmol blanco, representando aquel sumo pontifice sentado en su silla papal en actitud de bendecir al pueblo. De aqui pasaron á dormir á Faenza, que es ciudad y tiene un obispo sufraganeo de Ravenna : hai en élla una plaza rodeada de portales con una fuente en medio; es mui digna de verse su Yglesia catedral, la de San Francisco y de los Agustinos, como tambien el palacio de la ciudad, el castillo y el teatro, &c. De aqui pasaron á comer en San Pedro de donde partieron y fueron á cenar á Bolonia. Llegaron á esta ciudad el dia veinte y dos del mes de octubre del mismo año; estubieron alojados en la locanda del Peregrino. Se compuso el coche por direccion del Sr D^{n} Joseph Capeleti, Ministro del Rey N. S., en la expresada ciudad y encargado de negocios por ausencia del principe de Zambecari. Estubieron en ella doce dias; es mui linda : se puede andar casi toda por debajo de portales sin mojarse. Es arzobispal; tiene una celebre vniversidad fundada el año de 447 por el emperador Teodosio II. Con una ilustre academia, está sujeta al papa desde el año de 1278 que se dió al papa Nicolas. Envia y tiene embaxadores en Roma; tambien tiene otros muchos pribilegios.

Es mui digna de verse la catedral engrandecida por Benedicto XIV, la gran colegiata de S^{n} Petronio, la yglesia de S^{to} Domingo, la del Salvador, de Filipenses, de Santa Catalina, &c., todas con pinturas de excelentes autores. Palacios

sobervios con galerias, quadros, &c. Varios colegios. Vn ilustre seminario. El marabilloso Instituto de las ciencias; vn Neptuno llamado el Gigante con quatro sirenas que echan agua todas de bronce : cerca de la plaza la torre llamada de los asnillos, casi la mas alta de todas las de Italia, y la torre contigua llamada comunmente la torre movida, tan inclinada que parece se va á caer, con escalera interior para subir al último. Calles mui lindas casi todas con portales, el magnifico teatro nuevo, el paseo de la Montañuela, los edificios publicos de superior arte arquitectonico. Fuera dela ciudad la Yglesia en que está la Virgen que pintó San Lucas sobre un collado al qual se sube dos millas debajo de portales nuevos de piedra ; las Yglesias : Certosa con mui raras pinturas, la de los Olivetanos, S^{n} Miguel en el Bosque &c. Partieron de aqui, y pasando las montañas del Tyrol y Trento llegaron á Viena, que es la Corte y residencia ordinaria de los Emperadores desde Maximiliano primero.

. . . .

En esta deliciosa ciudad estubieron mes y medio en casa del embajador de España que á la sazon era el Exmo Sor Marqués de Llano, y el secretario D^{n} Nicolas Blasco de Orozco y oficiales escribientes de la secretaria de embaxada D^{n} Juan del Castillo y Tarroz y D^{n} Joseph Pizarro.

Aqui recibio el Sr D^{n} Domingo de Yriarte á Joseph Piloz, excelente cocinero y repostero que habia servido en Madrid en casa del marqués de Santiago ; era Piamontés y sabia hablar perfectamente Español, Francés, Italiano, y Aleman alguna cosa. Partieron observando la rara aplicacion y industria de los Alemanes.

. . . .

Llegaron á Cracovia en donde estuvieron dos dias en la fonda de M. Parisot, y éste buscó un Polaco que sabia perfectamente el Italiano para servir de interprete en todas las posadas de Polonia y pedir lo que se necesitase y todo lo que

ocurriese hasta Varsovia donde llegaron el dia ocho de diciembre de mil setecientos noventa y tres, a las dos y media de la tarde. El quince del propio mes y año tubo el Sr Dn Domingo de Yriarte su audiencia publica de aquel soberano con el mas lucido aparato y ostentacion, habiendo merecido, durante su residencia alli, personal aprecio y nuestras de la mas distinguida benevolencia.

Parece que el acaso le llevára á paises de revoluciones políticas. Despues de haber presenciado desde su origen el extraordinario acaecimiento de la de Francia, se halló tambien en la de Polonia, corriendo aun en Varsovia mayores y mas inmediatos riesgos que en Paris, puesto que aquella ciudad y su recinto llegaron á ser campo de batalla de nacionales armados contra soldados extrangeros, y la misma casa donde habitaba el ministro Español objeto de ataques y hostilidades sangrientas, no por aversion á su persona ni á su Corte, sino por haberse creido que uno de los generales que antes la habia habitado subsistiese todavia en élla.

. . . .

A últimos de Marzo se empezó ya á notar extraordinario y nunca usado movimiento y direccion en la tropa polaca, principiando á tomar nuevo sistema y orden en su govierno militar, creando centuriones, distribuyendolos por quarteles, poniendo en cada distrito de centuria un palo alto con un farol colocado en él y una inscripcion con letras gordas que decia : centurion 1°, 2°, 3°, &c., haciendo la guardia todas las noches los paysanos en los quarteles destinados á las tropas de la nacion y los soldados repartidos en los respectivos puestos destinados a los centuriones. Las tropas rusas, notando estas disposiciones y método romanesco de los Polacos, tomaron tambien el partido, para su seguridad, de ocupar á trechos por las noches el centro de muchas calles, que no estaban ocupadas por tropas polacas, y montaban igualmente guardias dobles todas las noches, y poco despues

intentaron (segun se dixo) llamar la atencion de las tropas polacas con incendios de varias casas a los que no asistian, por no dexar expuestos así sus quarteles al deseo efectivo que tenian los Rusos de apoderarse de ellos á poca costa. Antes de que principiase la revolucion sangrienta, se tocó á fuego ocho ó diez distintas noches : mas viendo que por este medio no pudieron lograr su intento de apoderarse del Arsenal y quarteles, intentaron hacerlo á toda costa y con la mayor violencia, para lo qual dieron con gran sigilo las ordenes correspondientes (segun se dixo) para el mas sacrilego atentado que jamas pueda haberse cometido entre los mas barbaros : y era que el Jueves santo, quando el pueblo estubiese junto en los templos en la celebracion de los divinos oficios y contemplacion de la sagrada pasion de Jesu-Christo, precedido aviso para la reunion de las tropas rusas en las inmediaciones, apuntasen y aun disparasen cañones de artilleria, para de este modo minorar gran parte de pueblo, intimidar el resto, y poder á su salvo hacerse dueños de los almacenes y quarteles de la ciudad, y por consiguiente señores absolutos de ella. Frustróseles tan deprabado é inhumano intento, porque como los Polacos por su natural sencillez, caracter docil y humano, se hubiesen grangeado la benevolencia de alguno de los Rusos principales, pudieron, aunque con poca anticipacion, penetrar de estos aquel inhumano arcano antes de su execucion.

En efecto, el dia diez y siete de Abril del año de mil setecientos noventa y quatro, habiendo sabido los Polacos un tan atroz atentado, dieron las mas eficaces y prontas disposiciones para ir degollando, como lo hicieron en la misma noche, á los soldados rusos que estaban alojados en sus casas particulares, y el dia siguiente á los demas que se hallaban en sus respectivos quarteles y que, puntuales y obedientes á la orden que para la reunion se les habia comunicado, se dirigian con el propio objeto á las inmediaciones de la casa de su generalisimo Souwarof, en cuyo transito, y aun antes de su llegada, sufrian

violenta muerte por los paisanos y tropa polaca que á sablazos, fuzilazos, trabucazos, y porrazos, con diversos instrumentos intentaban dar fin con ellos, los que, inocentes de la sacrilega é inhumana orden que iba á comunicarseles por su generalisimo Souwarof, morian en gran parte indefesos y como corderos, por ignorar la causa del rigor con que se les trataba, extrañandolo mas á causa del buen acogimiento y cariñoso trato que siempre habian experimentado generalmente en todos los de la nacion polaca.

No fué acaso, y si soberana voluntad é incomprehensible disposicion del Altisimo, el que Nuestro Catolico Monarca enviase á D[n] Domingo de Yriarte en medio de aquel turbulento incendio y catastrofe tan terrible y sangrienta. Ninguno, á la verdad, podia ser tan á proposito como él, para desempeñar un encargo de tan grave entidad, en tiempo de tan aflictivo desorden y total trastorno de los asuntos politicos y militares de aquel reino y república. Pues, como oriundo que era de los fuertes inflexibles é impenetrantes rayos ó reflexos del inalterable dios Marte, nutrido y vigorizado con las substancias originarias de aquella tierra deliciosa que desde sesenta leguas de distancia representa á la imaginacion de los mortales la entereza del diamante, no pudo ocultarse la preciosidad y resplandeciente reberberacion de este, á la mui alta, sabia, perspicaz penetracion de la catolica magestad de nuestro augusto monarca Carlos VI., habiendo tenido la dicha de hacer para tal confianza la mas feliz y plausible eleccion en D[n] Domingo de Yriarte, previendo y contemplando mui de antemano, que no podria (como no pudo) la timidez en medio de tan inminente peligro causarle íntima conmocion paborosa; aunque viese, como vió, las campiñas fertiles y deliciosas de Polonia adornadas con gruesas y copiosisimas espigas convertidas poco tiempo despues en arbustos secos, destruidas y arruinadas con la mas lamentable esterilidad; sus campos cubiertos de cuerpos muertos, y aun la capital de Varsovia

hecha funesta tumba de cadaveres horrorosos, que, despedazados violentamente, expelieron el alma á fuerza de repetidas y crueles heridas, y toda ella dominada de la mas espantosa confusion y desorden, tanto que dentro de su termino y en el centro de sus calles, murieron mas de treinta mil hombres en poco mas de dos dias; pues solo de soldados rusos se contaron diez mil muertos. Veía, sí, con la indiferencia y neutralidad que requeria el caso y circunstancias turbulentas de aquel país, las tragedias lastimosas y continuadas de muertes de niños inocentes, de gallardos jovenes, de respetables ancianos, las recogidas y castas doncellas, expuestas publicamente á la furia y liviandad de jovenes disolutos, mientras que otros, de igual carnivora naturaleza, ahorcaban á los generales, tenientes generales, y jueces superiores del reino, colocando en los honrrosos puestos de estos y del principal gobierno de aquella Corte á zapateros, zurradores y carniceros; llegando su vilantez hasta á la terrible, espantosa y sacrilega maldad de ahorcar a venerables y ancianos obispos sin desconsagrar, dejandolos pendientes de la horca todo el dia, á la burla y escarnio del pueblo mismo, que poco antes les habia tributado tan justa y debidamente la veneracion que les correspondia por su alto ministerio, y que ahora los sacrificaba tan infame, vilipendiosa é inhumanamente revestidos con sus propias vestiduras sacerdotales para que nadie ignorase el sagrado superior caracter con que habian sido condecorados por sus especiales y elevados meritos y que ahora, para su mayor vilipendio, menosprecio é infamia, se veían conducidos y expuestos por el enfurecido y tumultuado pueblo al mas afrentoso y deshonroso patibulo como es el de la horca, indefesos y sin haberseles seguido causa judicial y si solamente por indicios y sospechas tal vez ideales, ó imaginarias, de que tubiesen tramada alguna alevosía ó traicion contra su patria; robando otros al propio tiempo con toda livertad hasta en los santos templos consagrados y dedicados al culto divino,

saqueando y quemando los palacios mas magnificos. Y en suma, que no habia maldad, por exêcrable que fuese, que no cometieran con la mayor insolencia y descaro.

Quien podria suficientemente expresar el horroroso asesinato y encarnizamiento acahecido en el religiosisimo convento de padres capuchinos de Varsovia, executado en estos santos religiosos por los sacrilegos excomulgados soldados rusos cismáticos, unidos con Judios, luteranos y calvinistas, quando andaban profugos, huyendo de las tropas polacas y creyendo poder, matando a aquellos religiosos y vistiendose sus habitos, evadirse de la muerte temporal por un medio tan execrable que los conducia mas brevemente á su eterna infelicidad!

. . . .

En medio de tales atentados y disoluciones capaces de infundir miedo y espanto al corazon mas diamantino, fuerte y valeroso, se vio su espiritu inalterable, siempre firme, siempre constante, siempre tranquilo, quieto y sosegado, continuando con la misma serenidad de animo y entereza que en todos lances había demostrado, confutando y rebatiendo energicamente las proposiciones que creía no ser adaptables, por poco conformes y beneficiosas á su Corte, y al sistema mas justo que se habia propuesto adoptar y que siempre seguia, despreciando las peligrosas conseqüencias que se le podian seguir en su persona, mayormente en la crisis tan melancolica y turbulenta de aquel pais, consolando y animando al mismo tiempo á sus familiares que veía dominados del mas aflictivo terror panico. Durante el señalado dia diez y siete de Abril de mil setecientos noventa y quatro en que principió aquella terrible y horrorosa revolucion sangrienta, pues aunque el dia anterior diez y seis sólo constaban las fuerzas rusas en Varsovia de seis mil y ochenta y dos soldados, y mil cujas o sirvientes, y ciento y setenta caballos que en todo componía el numero de siete mil doscientos y cinqüenta y dos hombres, y aunque en las cercanias de aquella capital

habian perdido pocos dias antes ciento y veinte y quatro caballos muertos y treinta y dos cañones perdidos por los Rusos, como llegaron ya de refuerzo á reunirse en esta ciudad de las reliquias dispersadas de su grande exercito hasta el numero de diez y ocho mil hombres aguerridos y bien disciplinados, dió su generalisimo las disposiciones mas oportunas, haciendo ocupar por la tropa los puntos mas importantes de la ciudad con guardias dobles, haciendo igualmente que por el centro y parte interior patrulleasen vigilando continuamente y con el mayor cuidado sobre que én los parages publicos y con especialidad en las casas de posadas, fondas y cafés se guardase el buen orden para por aquel medio apoderarse de los almacenes y armas de los Polacos.

Finalmente, el dia siguiente, Jueves Santo, á diez y ocho de Abril del mismo año de mil setecientos noventa y quatro, viendo á aquella ciudad y Corte de Polonia en la crisis mas terrible y lamentable sin saber de que parte se declararia la victoria, tomó el partido de hacer el mas exâcto escrutinio y expurgatorio ó reconocimiento y examen general de todos los papeles de la legacion diplomatica, tanto de los que durante su ministerio cerca de aquella corte se hallaban archivados, quanto de los que ya lo estaban desde que el Sor Vailio Cuber estubo con el propio caracter de ministro en la misma capital, lo que executó con la mayor escrupulosidad, asociado amistosamente con el secretario de ella el Sor D^n^ Leonardo Gomez de Teran y el suyo particular Durán, echando éste al fuego todos los que dichos caballeros le entregaban, que eran los que de su inteligencia creian podia originarse extorsion en caso de llegar aquellos insurgentes a apoderarse violentamente de ellos, examinarlos, y tal vez interpretarlos y comentarlos siniestramente, formando de ellos diverso sentido del en que fueron escritos. Es inexplicable el temor y sobresalto con que practicaban dicha operacion, recelandose por instantes que la multitud tumultuaria de tropas y paisanage que andavan en

aquella sazon como fieros leones sanguinarios, deseosos de derramar sangre humana, notasen el inmenso humo y trabada ceniza que con la violencia de las llamas salia elevandose por la chimenea, mayormente no usandose en aquellos dias las estufas, por estar el tiempo sumamente templado y el cielo despejado y claro, como tambien porque cada qual sólo pensaba en ver los medios de como podria conservar y guarecer de aquella furia diabolica é infernal á su propio individuo, moviendo tal vez la curiosidad de saber el origen de aquel espeso humo; estando expuestos los tres á ser cogidos en el mismo acto de reducir á pavesas tanta infinidad de papeles, siendoles mui dificil, en tal caso, dar respuesta suficiente y capaz de tranquilizar aquellos espiritus dañinos que no reconocian otra madre ni estaban dominados sus corazones mas vivamente de otra pasion que la de la crueldad.

En tal conflicto, habiendo oido Dⁿ Domingo de Yriarte que Dⁿ Leonardo Gomez de Teran prorrumpió en las siguientes cariñosas expresiones : « Amigo Durán, si ven el humo, las palmamos, pues suben y nos degüellan », dixo Dⁿ Domingo con su natural viveza : « Algun dia hemos de morir, y en « caso de ser, en ningun tiempo mejor que ahora, que con el « ruido de los cañones no pensamos en nada malo, y tocando « los trompeteros de Madrid, tal vez pudiera sernos la muerte « trago dulce. »

Se puede exclamar aquel mui bien y llamar la atencion de todo hombre sensato que con facilidad se deja á veces dominar de la afliccion y espíritu melancólico por frívolos contratiempos que le acaezcan. Llegue aqui pues, contemple este capítulo, y verá en él la arrogancia, entereza, fortaleza de espíritu y serenidad de ánimo, de Dⁿ Domingo de Yriarte, y tome su exemplo admirable que, hallandose en el mayor apuro, rodeado de balas, como de ideas y negocios tan interesantes, y de tanta trascendencia, quien podrá jamas imaginarse, que no se entristeciese, amortiguase y apagase su espíritu, ni menos mani-

festase la menor cobardia ni pusilanimidad de ánimo. Antes sí, con la mayor resignacion, espera ver la última escena de aquella terrible tragedia tan al vivo y naturalmente representado, explayando su imaginacion desde Varsovia á Madrid, entreteniendola y divirtiendola, por mejor decir, con la memoria de los trompeteros de las procesiones de Semana Santa, consolando y animando al mismo tiempo por tan sencillos medios y con tales lecciones á todos los circunstantes.

Tomó, sí, tan sólo la sabia y útil precaucion de dormir unas quantas noches vestido y con botas puestas, con el cuidado de que no intentasen alguna tropelia en su persona. Con el propio fin determinó tambien el Sor D^n^ Leonardo Gomez de Teran que se trasladase su cama (como se hizo) desde su habitacion al quarto de Durán, siendo así testigo ocular del sin igual cuidado y vigilancia de éste, que por mas instancias que le hizo aquel caballero para que se acostase desnudo no pudo conseguirlo por espacio de cerca de un mes que permaneció en su quarto, y solo sí que se recostase vestido y con botas puestas, el cuchillo de monte desembainado debajo de la almoada y el sable al lado de la cama, la que colocó junto á la puerta del quarto. Estuvieron asi juntos en esta pieza contigua a la del señor D^n^ Domingo de Yriarte, dividiéndola solo un tabique con una puerta abierta por donde se comunicaba y tenia entrada unicamente; resultando, de consiguiente, haber de perecer ambos forzosamente antes que D^n^ Domingo, por no tener otra entrada que por la puerta de la expresada habitacion en que tenian colocadas sus camas dicho caballero Teran y Durán.

Valor y servicio de Durán, que hizo saber y notició D^n^ Domingo de Yriarte á todos los ministros y caballeros que trataba, contandoles los apretados lances y apuros durante la revolucion polaca, y constancia de éste y buen servicio y vigilancia durante ella, como fue entre ellos en Berlin al Exmo. Sor D^n^ Oracio Borghese, ministro de España en aquella Corte, y al

secretario de la misma legacion D^{n} Guillermo Courtois y al Exmo. Sor D^{n} Simón de las Casas, embaxador del rey N. S. en Venecia, que se hallava allí, á los ministros de las potencias de Portugal, Inglaterra, Suecia, &c...

El viernes, diez y nueve de Abril del año de mil setecientos noventa quatro, concluída aquella peligrosa operacion del expurgatorio de los papeles, pasaron á otra no menos peligrosa, y fue que oyendo desquiciar las puertas del quarto principal á fuerza de achazos, y creyendo que de resultas subiesen al segundo é intentasen alguna tropelia, el Sr D^{n} Domingo de Yriarte mandó derribar un tabique para pasar al colegio de padres escolapios que estaba contiguo á la casa, y resguardarse por aquel medio del furor que los amenazaba. Y á pocos golpes que dieron, derribaron un pedazo, y viendo que temian que dar un terrible salto por no venir igual el piso de ambas casas, hallandose en la mayor perplexidad sobre qual seria el mas animoso y determinado á exponerse á desnucarse, perniquebrarse, ó de lo contrario á morir quizá de un trabucazo ó sablazo, llegó uno de los criados polacos mui alegre, diciendo que ya se habian marchado y que se podia pasar libremente por un patiecillo de la casa, el qual tenía una ventana que daba á dicho colegio de padres escolapios. Pasaron en efecto al quarto del P. Rector, y a cosa de hora y medio que estaban alli, llevaron la noticia de la total derrota de los Rusos, cuyo generalisimo Souwarof habia tenido que huir disfrazado al campo á uña de caballo, con solo unos ocho mil soldados profugos que le habian quedado vivos y pudo reunir extramuros de la ciudad, de diez y ocho mil que entraron en élla, con lo que quedaba ya esta libre para poderse transitar sin peligro, llevando cocarda o escarapela blanca para señal de amistad, y para mayor seguridad sable en mano. Mediante aquella noticia y tomadas dichas precauciones, volvieron á casa Durán y los demas familiares de D^{n} Domingo, partiendo éste desde alli á casa del Nuncio de S. S., á donde permaneció hasta el dia

siguiente sábado. Mas viendo Durán que pasó el medio dia sin que pareciese su amo D^{n} Domingo, y hallandose solo entre Polacos, tomó el partido de recoger todas las llaves posibles con el mayor sigilo y pasar tambien á casa del Nuncio, viendose por ello en la precision de tener que transitar por encima de varios cadaveres que aun halló tendidos por las calles, presenciando por si mismo aquellos inauditos horrores, viendo algunos, medio moribundos, rebolcandose en su propia sangre, pronunciando en medio de las ansias de la muerte el dulcisimo nombre de Jesus é implorando su ayuda, unos sin brazos ni piernas, otros sin cabeza, y otros finalmente con solo el tronco del cuerpo : aqui una mano, alli un brazo, aqui una cabeza, mas allá un pié ó una pierna, y finalmente muchos caballos muertos.

Llegó por fin en casa del Nuncio en la critica estacion en que un capitan ruso estaba de rodillas implorando á la piedad de Su Eminencia tubiese á bien de permitirle entrar en su casa para librar su vida de la furia tumultuaria y cruel de Polacos que le aguardaban en la calle, lo qual le negó el Nuncio por no verse en un compromiso con el pueblo; partio aquel como desesperado con una pistola en cada mano, diciendo que al primer insulto que le hiciese el pueblo, el mismo se quitaria la vida. En quanto hubo partido el capitan, preguntó Durán a Su Eminencia por su amo D^{n} Domingo; y habiendole conducido á un gavinete, hizo que saliese. Al punto le dixo con alguna turbacion : « Durán, la cosa está mala : el Sor Nuncio « tiene ya el coche en el patio con los caballos puestos, es « preciso que buelva Vd. al instante á casa. Traslade Vd. y « recoja dentro de la arquilla los papeles que tengo en la « gaveta de la mano derecha y un paquete liado que está « encima de la mesa de mi despacho. Y buelva Vd. al momento, « pues puede suceder que partamos esta tarde antes del ano- « checer. » Fue inmediatamente Durán y volvio sin la menor dilacion. Se les destinó un quarto para estar los dos, amo y criado, en el mismo palacio en que habitaba el Nuncio de

Su Santidad. La cosa tomó otro aspecto, tranquilizandose algun tanto. Pasaron alli la noche aunque harto incómoda y sin dormir ni un momento; varias veces se les figuraba que tocaban á rebato y todos sobresaltados. El Sor D^{n} Domingo de Yriarte envió á Durán que lo advirtiese al auditor de rota, y habiendo pasado á su quarto, halló que el y los criados del nuncio estaban con el mismo sobresalto y duda. Abrieron por último las ventanas y se desengañaron de que eran los voces que daban los soldados que estaban de centinela al rededor de la ciudad y el sonido de algunas campanas que tocaban los soldados que estaban de centinela a mayor distancia, por no alcanzar la voz.

Los de animos viles que, reconociendo los virtudes agenas, se atormentan envidiandolas, y se enfurecen de que los mismos que las tienen las acuerden para ser remunerados, escuchen lo que el celeberrimo Cerbantes dexó escrito en su *Viage del Parnaso*, Cap^{o} 4° :

Jamas me contenté ni satisfice
De hipocritos melindres. Llanamente
Quise alabanzas por lo que bien hize.

Tal vez interpretarán como arrogancia aquellas justisimas quejas en que prorrumpió Cerbantes. Pero él pudiera decir lo que, en ocasion semejante, el igualmente desfavorecido que erudito D^{n} Joseph Pellicer, y no sin justificacion por que no se debe negar al estudioso lo que es licito al militar. A qualquier soldado le es permitido recapitular con verdad los servicios, ocasiones y trances en que intervino, y ésta fue virtud, no sobervia, quando en Roma se merecian los anillos militares, y las guirnaldas murales y civicas, los troteos y triunfos publicos. Asi no se debe atribuir á elacion que haga alarde de operaciones y de honores quando la ignorancia y maledicencia dan motivo á ello con injurias y calumnias tal vez públicas.

Si mintiese en ello, fuera crimen. Pero en verdad, seria ligereza, siendo vivo, permitir la relacion de lo que ha llegado

á obtener á otra pluma. Asi lo praticaron los mayores hombres de España. Y qué hombre grande no lo ha practicado así en su caso y lugar? Mengua del saber llamó San Pablo[1] à las alabanzas de si propio; pero mengua á que tal vez suele obligar la injusticia agena, y siguiendo el mismo sistema, aunque convencido intimamente de la verãcidad y fuerza de las expresiones que tiene sentadas al principio *Gloria de nobis proprio sordescit in ore, si taceas satis est qui tua facta canit*, las que tiene radicalmente impresas en su memoria ha pasado como era justo con toda identidad de hechos á dar una exâcta noticia de lo ocurrido, cosa que nadie pudiera hacerlo con tanta veracidad, y asi continúa con la misma natural sencillez.

Al siguiente dia, primero de Pasqua de Resurreccion, se retiraron á su casa, viendo el terrible espetaculo de muchos carros llenos de cuerpos muertos que, desnudos enteramente como animales, unos encima de otros, con brazos y cabezas sueltos, rebolcados en su propria sangre, llevavan para darles sepultura.

El propio dia, primero de Pasqua, como a cosa de las tres y media de la tarde, estando comiendo, se oyó una descarga de fusiles que pausadamente duró cerca de un quarto de hora. Lebantóse el señor D[n] Domingo de Yriarte y el señor D[n] Leonardo Gomez de Teran y embiaron á un lacayo polaco para que inquiriese noticia de lo que habia sido. Volvió diciendo, que al trasladar cinquenta soldados rusos prisioneros de una carcel á otra, atados en dos filas, iba delante un oficial ruso tambien prisionero, que bajo palabra de honor iba suelto : este tuvo la osadia, ó inadvertencia, de insolentarse con los Polacos paisanos que, á causa de la revolucion, aun estaban armados, creyendo sin duda hubiesen quedado algunos cuerpos de su nacion repartidos por la ciudad que saldrian

1. Corinth., 12, v. 11.

á su defensa; mas al infeliz le salio mal su intento; pues no solo pereció él de un sablazo, sino que el paisanage irritado hizo fuego sobre los cinquenta prisioneros restantes, los que fenecieron todos como corderos indefesos atados y sin mas culpa que la temeridad y arrojo del oficial de su nacion.

Pasaron inmediatamente á ver aquella lastimosa catástrofe, y llegaron en estacion en que con grande algazara levantaban al ayre los gorras y uniformes de aquellos infelices moribundos, los que recogieron despues para darles sepultura sin pompa fúnebre.

El dia ocho de Mayo se hizo señal de alarma. A las siete de la tarde, hallábase D^n^ Domingo paseandose con Durán en el jardin de Saxonia, ó Sax; y apenas salieron de él al ruido del cañonazo, quando por todas partes se hallaron rodeados de gente armada y otros que corrian dando voces diciendo : « Al arma! Al arma! » y no respondian otra cosa hasta que llegaron á una tienda de un comerciante italiano conocido, el qual estaba cerrando la puerta para salir armado, pues le impelian á ello unos Judios que habia en la misma puerta esperandole. Y dixo era varia la opinion sobre el verdadero motivo de la general tumultuaria conmocion del pueblo, pues unos decian ser porque el rey Estanislas Poniatouski queria huir y pasarse a territorio ruso, desamparando sus vasallos y reino; otros, que porque llegaban Rusos de refuerzo á los ocho mil que ya habia acampados fuera de la ciudad y á sus inmediaciones; otros, que era el generalisimo de las tropas de la nacion polaca Tadeo Koziusko que venia á favorecer la ciudad y ayudarla contra la opresion y tirania de los Rusos.

Al dia siguiente, nueve de Mayo, amaneció todo el paisanage armado y colocadas tres horcas, sin saber para quien fuesen destinadas : una en la plazuela que formaba el palacio del obispo Kosakoski y el convento de Gilitos ó Franciscos descalzos, delante de cuya puerta colocaron la horca; otras dos en frente de la carcel que está situada en la plaza del

mercado en la que se hallaban presos el capitan general Osaroski y el teniente general Sabiela. A las diez y media de la mañana del mismo dia, fué toda la gente amotinada, todos con armas de distintas clases á casa del expresado obispo que hacia dos meses se hallaba arrestado en su propia casa : le sacaron violentamente de ella sin respetar sus venerables canas ni edad, pues tendria cerca de ochenta años; le conduxeron a pie por muchas calles hasta la casa del Nuncio de Su Santidad á quien piden que le desconsagre. Y habiendo pedido prorroga de tiempo, interin pedia la anúencia de S. S., no es oido y desde alli le conducen por diversas calles hasta el pie de la horca que estaba colocada frente de su palacio. El verdugo le despoja de las vestiduras episcopales, se apodera de la cruz pectoral y de una casa de oro que llevava, de cuyas apreciables alhajas le constituyeron dueño, y le ahorca. Pasaron en seguida á la carcel, y sacando á los dos sujetos ya dichos, executaron lo propio, dejandolos pendientes en las horcas de la plaza.

El dia diez y siete de mayo, ahorcaron tambien al superintendente general de policia, llamado Ancuix, con la misma violencia y sin forma de proceso como á los anteriores.

. . . .

Permaneció Dn Domingo de Yriarte en Varsovia hasta que el aspecto y calamitosa situacion de los asuntos de aquel reino y republica y otros motivos que para ello tuvo S. M. impelieron el real animo á mandar a su ministro saliese de Polonia, como lo verificó el dia catorce de Junio de mil setecientos noventa y quatro, venciendo quantos obstaculos y dificultades se oponian á ello en tan criticas circunstancias; mas habiendo logrado el pasaporte, partió con Durán dicho dia, con hartos temores de que se le hiciese retroceder, mayormente quando llegavan á los campamentos de exercitos polacos. Logran por fin penetrar por las guardias abanzadas de éstos, y se encuentran en seguida con las de las tropas prusianas que ivan

aproximandose é internandose por momentos mas y mas por los estados de Polonia. Tranquilizanse al fin quando consiguen verse en los estados del rey de Prusia, á cuya corte de Berlin llegaron el veinte de junio de mil setecientos noventa y quatro. Poco tiempo despues de su llegada en aquella ciudad, empezaron a sublebarse y tumultuarse los gremios de sastres y zapateros contra el gobierno, solicitando con arrogante altaneria y descaro los mancebos de los primeros se les aumentasen por sus maestros los jornales, y los segundos se les diese permiso para edificar un hospital para los individuos del gremio, con cuyo fin y objeto habia tiempo estaban haciendo fondo para costear la fabrica. Y al propio tiempo pedian se les diese satisfaccion y desagravio del que decian haber recibido en la persona del diputado del gremio encargado de dicha solicitud, á quien parece que el presidente de la sala de gobierno le mandó guardar silencio llamandole « borrico ». Para ello fueron en número de seiscientos á ochocientos hombres de los expresados gremios por distintas calles al Consejo, con garrotes en las manos, y de dos en dos, pero seguidos como en procesion con una bulla y algazara como si inmediatamente hubiesen por la fuerza de conseguir lo que ivan á solicitar.

Tomó en efecto aquel sabio rey la determinacion de providenciar, como providenció, la suspension de empleo á aquel caballero por limitado tiempo y de hacer transportar y conducir secretamente las principales cabezas de la sedicion al castillo ó presidio de Spandau, no mui distante de la capital, logrando evitar por este medio las fatales, dolorosas, y sensibles conseqüencias que pudieran haberse originado al menor insulto que aquellos hubiesen hecho ó intentado hacer á la tropa que en gran numero guarnecia á aquella populosa ciudad, cuyos efectos se experimentaron poco tiempo despues, habiendo tenido el mismo soberano la benignidad de indultarles, intentando segunda vez apoderarse de las armas de

los quarteles, viendose la tropa obligada á hacer fuego, en que murieron algunos desgraciadamente, y los restantes que fueron aprehendidos y en el acto entregados para mayor satisfaccion á dicha tropa, que les formó causa militarmente, pasando á unos por las armas y otros á baguetas, quedando de esta suerte satisfecha la tropa y quieta la ciudad, no concediendose á dichos gremios lo que solicitaban por medios tan irregulares, irritantes é injuriosos á la superioridad del Consejo.

Es mui de admirar la fatal y mui desgraciada suerte de nuestro esclarecido heroe el señor D^{n} Domingo de Yriarte, pues en las ciudades mas principales y Cortes extrangeras donde llegaba, á poco tiempo de bonanza y tranquilidad, se levantava tempestad de inquietud y turbulencia en los animos de sus ciudadanos.

Moviole allí la curiosidad (tan laudable en todo hombre instruido) de ver la selecta libreria y preciosos manuscritos del sabio célebre guerrero y monarca de aquella potencia prusiana el Gran Federico Segundo, como efectivamente logró satisfacerla, partiendo de Berlin el seis de Julio de mil setecientos noventa y quatro, acompañandole en el mismo coche el Exmo. señor D^{n} Simon de las Casas, embaxador de España cerca de la Republica de Venecia, el Sor D^{n} Guillermo Courtois, secretario de la legacion de España cerca de la Corte de Prusia, y Duran, siguiendoles tambien a caballo con el propio objeto el Señor D^{n} Ygnacio Zuarnabal, Oficial de la secretaria de marina, y el doctor Lena, medico del expresado Sr D^{n} Simon de las Casas. Habiendo llegado á Potsdam, se detubieron primero á ver las pinturas y preciosidades del palacio de aquel real sitio, y despues pasaron en seguida á ver las de San Sousí, donde se conserva como archivada la preciosa libreria del Gran Federico en la misma pieza que tenia para su despacho. Y en el mismo edificio hai un gran salon en forma de bóveda á lo grotesco, cuyas tapias estan todas cubiertas de conchas naturales de diferentes tamaños y colo-

res, repartidas con tal simetria que forman la mas hermosa vista.

En el propio palacio hai una azotea bastante elevada desde donde se ve una llanura inmensa, y en medio de ella primorosisimos jardines, preciosos cenadores con alternados soberbios edificios y pueblos á corta distancia que le circundan, quedando sumamente maravillados con la recreacion que les facilitaba tan deliciosa vista, y con particularidad la de una gran cascada.

Habiendo regresado á Berlin el nueve de dicho mes, á pocos dias despues, en la misma ciudad tuvo la desgracia el señor Dn Domingo de Yriarte que una noche, saliendo de casa del embaxador de Inglaterra al ir á arrimarse á la tapia para orinar, creyendo con la obscuridad ser piso llano y estar reunida á la misma tapia la graderia ó escalones de dicha puerta, no siendo asi pues habia la separacion proporcionalmente á la anchura de la misma graderia, formando un semircirculo por ambos lados de cosa de una vara, en cuyo hueco cayó repentinamente. Y con la grande obscuridad y terrible golpe que llevó con el peso y conmocion supresiva de todo el cuerpo, creyó sin duda haber caido en algun pozo, pues fue á la profundidad de vara y media ó dos varas, desde donde empezó á llamar á Mateo su lacayo polaco, que le estaba aguardando en los mismos escalones con no poca sorpresa al notar se le habia desaparecido en un momento sin saber donde. Mas habiendo éste oido y conocido la voz de su amo, admirado de la desgracia, como era mui forcejudo y alto como un gigante, le sacó á pulso y fuerza de brazos, con cuya violencia recibio aun mas daño que con el golpe de la caida, segun el parecer de los fisicos, pues dixeron se le habian roto las fibrecillas del pecho; que aunque el susto y golpe fue mui terrible, pues se le acardenalaron las espaldas y rodillas, hubieran sido mucho mas faciles de reparar las tales contusiones, si no se hubiese subseguido aquella violencia de los

brazos con el peso del cuerpo, y no fue poca fortuna que no murió, gracias á que el lacayo se acordó que habia aquel hueco y no cayó encima de su amo Dn Domingo.

Despues de una tan terrible cayda, tuvo valor, sin hacerse remedio ninguno, de mandar poner el coche y partir al palacio de Buena Vista que está distante de la ciudad cerca de una legua, á donde solia ir de tertulia por las noches el doctor Lena, el que le dixo guardase cama. Estubo en ella unos ocho dias, durante los quales le mandó y aplicó algunos remedios simples exteriores como unturas en el pecho, espaldas y rodillas, con los que experimentó poco alivio en sus dolores. Finalmente, quando ya salia de casa, á pocos dias despues, tuvo la desgracia de resvalar con la nieve y yelo que tenia una escalera de puerta de calle, y volvió á caer segunda vez, viendose precisado por ello á hacer llamar al famoso medico inglés Brammo, el que dixo que la primer cayda fue mui mala y que le acarrearia fatales conseqüencias, y que sus resultas podrian ser mui pesimas. Le ordenó algunos remedios, con los quales se alivió y al quarto dia empezó á salir, aunque no dexó de resentirse particularmente de una tosecilla que le duró hasta que expiró.

Qual seria la sensacion intima aflictiva que le causaria el ver patentizadas, publicadas y estampadas, las tristes noticias siguientes :

Gazette françoise de Berlin.
Avec approbation et privilège du Roi.
Numéro 106, lundi le 15 septembre 1794.

Madrid, le 9 août.

Par ordre du Roi, il a été tenu, le 1er août, en présence de LL. MM. et du premier ministre, un conseil général auquel ont assisté tous les conseillers d'État, et beaucoup d'autres conseillers choisis dans les divers départemens et tribunaux. Cette assemblée extraordinaire étoit relative aux circonstances actuelles de la guerre, qui paroit devoir être continuée

avec plus de vigueur que jamais : car depuis la tenue de ce conseil, on a fait partir de jour et de nuit pour nos armées, toutes les recrues et tout le reste de la garnison de cette capitale. La nuit dernière, on a même fait partir 200 gardes du corps des compagnies italienne et flamande, et d'autres doivent les suivre. Les nouvelles désagréables que la Cour a reçues de plusieurs pertes éprouvées dans la Navarre et la Biscaye ont nécessité ces mesures; on se flatte, moyennant ces renforts, de s'opposer efficacement aux progrès de l'ennemi dans ces provinces.

On nous écrit de Livourne le 25 août : « Une corvette espagnole partie « de Barcelone le 18 août, a répandu ici la nouvelle que les François « avaient déjà poussé leurs avant-postes jusqu'à Pampelune. »

Madrid, le 12 août.

(Quoique les événemens rapportés dans l'article ci-dessous, se trouvent déjà annoncés dans notre numéro 95, sous la rubrique Paris, nous croyons cependant faire plaisir à nos lecteurs en leur communiquant une relation faite en Espagne, d'autant plus que cette relation renferme des détails qu'on chercheroit vainement dans les rapports de Barrère.)

Le début du général Alvarez en Navarre a été assez malheureux. Dans une attaque que les François ont faite le 24 de juillet sur tous les points de la frontière de Navarre, ils ont emporté le poste de Vera et tourné Irun et ses retranchements. La vallée de Bastan a été également occupée par l'ennemi. Orbaseta entr'autres, renommé par sa fonderie de canons de fusils, a été pris. Le 1er août, Irun a été emporté par les François, ainsi qu'un parc d'artillerie qui s'y trouvoit. La Cour, effrayée de la rapidité des progrès de l'ennemi et craignant pour Fontarabie, avoit fait marcher aussitôt vers les frontières de la Navarre deux cents gardes du corps, quelques bataillons des gardes espagnoles et valones, formant en tout 1,800 hommes et différens corps qui composoient la garnison de Madrid; mais ces secours arrivèrent trop tard et l'on apprit bientôt que Fontarabie avoit capitulé le 2. et St-Sébastien se trouvoit aussi au pouvoir des François. A la suite de ces différens revers l'armée s'étoit repliée sur Tolose, mais sa position n'y étant pas assez assurée, elle a rétrogradé encore et s'est fortifiée à quelques lieues de Victoria, d'un côté pour couvrir cette ville, et de l'autre pour secourir au besoin Pampelune. Les renforts qui arrivent, au reste, de toute part à cette armée, font espérer qu'elle sera bientôt en état d'attaquer et de rechasser les François.

Comme ces échecs successifs de nos troupes n'ont pas laissé de répandre l'alarme dans le public, le duc de la Alcudia a cru qu'il étoit convenable de rassurer les esprits par la proclamation suivante :

« Braves Espagnols! Uniquement occupé à vous montrer des vérités « capables de tranquilliser vos esprits, je demande que vous prêtiez « attention à mes paroles; mes sollicitudes me donnent le droit de « l'exiger et l'intérêt de votre propre conservation m'en répond.

« Je ne sais que trop que des plumes empoisonnées et vénales s'appli- « queront à vous peindre les événemens de la guerre des couleurs les « plus sombres; que des langues satiriques et hardies vous représenteront « l'impétuosité de l'ennemi comme irrésistible. Je sais que des hommes, « traîtres à Dieu, au Roi et à votre propre cause, méditeront mille « moyens de vous faire goûter leurs idées perverses; que leur langage « séducteur vous dépeindra tout facile, que l'espion corrompu vous « amoindrira les dangers qui vous paroitront les plus insurmontables; « mais je connois votre loyauté, le Roi la connoit et c'est en elle que « S. M. se confie. Connoissez-vous le véritable état de vos forces? Sachez « qu'elles sont suffisantes, non seulement pour repousser l'ennemi, « aussitôt qu'on voudra les réunir, mais que le Roi espère de voir « l'ennemi anéanti dès que les renforts qui sont partis en diligence, arri- « veront; renforts enflammés du courage le plus ardent et du plus vif « désir de se voir aux prises avec l'ennemi, plutôt que de rester oisifs en « campagne.

« Espagnols! trente mille hommes isolés, foibles et indisciplinés, osent « nous faire la guerre dans le detestable pays de la France, sur les fron- « tières de la Navarre et de Biscaye! Ils ne sont et ne peuvent être en « plus grand nombre, vu l'état de leurs provinces. Les armées alliés « attirent de préférence leur attention, et plus il paroit que les François « augmentent leurs forces, plus leurs forces effectives diminuent. Les « tirans qui les anarchisent obtiennent d'eux une obéissance forcée. Le « sang et la guillotine sont les ressorts puissans qu'ils mettent en jeu « pour l'obtenir et pour les pousser au désespoir.

« Les François voyent déjà que le droit sacré de propriété n'existe « plus pour eux; ils voyent encore que la justice a disparu; ils voyent « enfin que leurs tyrans, à la faveur d'un simulacre de bonheur, veulent « réduire tous les hommes en esclavage.

« Malheureusement, quelques-unes de nos contrées ont subi ce sort « déplorable; a peine ont-ils laissé un habitant libre de tous ceux qu'ils « ont soumis lors de leur première incursion.

« Cela n'est pas étonnant; c'est une conséquence de leur licence « effrénée et de l'infâme rapacité qui les domine. Mais connoissez cette « licence et soyez convaincus de l'insuffisance de leurs armes. Croiriez- « vous en effet que 20 à 30 mille hommes puissent subjuguer nos pro- « vinces, si nous prenons la résolution de les détruire? Parcourez

« l'histoire, lisez les exemples infinis de plus grandes et de plus importantes défenses faites en tout temps par nos villes, et que cela vous serve de leçon.

« On ne doit point être surpris que les François se soyent emparés présentement d'un territoire ouvert; mais ils ne peuvent espérer des victoires ultérieures : le terrain difficile suffira pour les arrêter. Soyez assurés que le zélé et sage général les chassera et les détruira à son gré. Dissipez donc les craintes qu'on a tache de vous inspirer, mais en même temps faites un effort pour vous affermir irrésistiblement dans vos foyers. La cause de Dieu, sa loi sacrée vous le prescrivent; et ne vous flattez pas de jouir des productions de vos champs, tant que ce Dieu ne sera pas témoin de vos efforts pour les défendre. Alors seulement il vous aidera, il combattra pour vous; invoquez-le du fond de votre cœur et implorez son secours; des prières publiques seront faites pour cet effet.

« Mais gardez-vous aussi du découragement et ne croyez pas que le danger soit à son comble. Nous ne manquerons pas de moyens pour nous opposer à l'ennemi. Le Roi abaissera son orgueil jusqu'à se mettre à la tête de son peuple catholique. Votre souverain se repose tranquillement sur la loyauté espagnole : il cherche a la récompenser en diminuant autant que possible sa pompe royale; pour ne pas vous charger de nouveaux impôts, il réduit ses dépenses autant que le permet la dignité du trône.

« Cette conduite de sa part, l'assiduité avec laquelle il prend part a la gestion des affaires pour vous administrer la justice, ses veilles paternelles, méritent une reconnoissance extraordinaire. Imitons son zèle infatigable, remplissons nos devoirs, et que la promptitude avec laquelle nous nous en acquitterons rétablisse et assure notre félicité.

« Favorisez les intentions droites du Roi en demourant paisibles et tranquilles, et il n'y aura pas de fidèle sujet qui ne reçoive les dons les plus purs de sa piété. Réfléchissez, mes chers compatriotes, à mes expressions sincères et vous les trouverez aussi claires que vraies. Je n'ai d'autre but que votre tranquillité et d'exciter votre juste colère contre une troupe de bandits qui cherchent à vous inquiéter. Si j'obtiens ce but, vous verrez dans peu de jours le fruit de mes peines. Aidez-moi de votre côté dans mes desseins et vous recevrez dans peu la récompense de vos fatigues. La religion contribuera à votre noble triomphe, et ses bénédictions seront toujours implorées sur vous par

« votre véritable Espagnol

« Alcudia. »

. . . .

Continua la *Gazeta de Berlin :*

Voici comment la *Gazette de Madrid* parle de l'attaque et de la prise d'Irun :

« Les ennemis commencèrent le 1er août dès les 3 heures du matin à « faire un feu très vif d'artillerie et de mousqueterie sur le centre des « lignes d'Irun. On y répondit avec énergie, en sorte que les François ne « purent gagner aucun avantage, ni passer la rivière dans cet endroit ; « mais ayant prolongé leur attaque jusqu'au pont de Boga et plusieurs « points où la rivière est guéable, ils sont parvenus à la traverser aux « environs dudit pont. S'étant ensuite emparés de quelques hauteurs, ils « ont pris en flanc deux batteries que nous avions près de là, lesquelles « ont été tres foiblement défendues par ceux qui les servoient. Les Fran- « çois faisant alors avancer leurs colonnes sur le mont Snt Martial et « occupant déjà un terrain avantageux, repoussent ceux des nôtres qui « s'opposoient à leur marche et s'emparèrent ainsi des autres batteries « qui défendoient le passage de la rivière jusqu'à Fontarabie. Nos diffé- « rens corps se retirèrent dans le plus grand désordre, à l'exception du « régiment provincial de Tuy, de celui d'Ultonie et d'une partie de celui « de Reding, qui ont beaucoup souffert. Malgré les efforts du général et « d'autres officiers, il n'y eut pas moyen de rallier les fuyards. Avant « d'abandonner Irun et de se retirer successivement à Oyarzun, Hernani « et Tolosa, on fit sauter les magasins à poudre.

« Le Roi, voulant témoigner aux susdits régiments de Tuy, de Ultonie « et Reding sa satisfaction et récompenser leur valeur, a ordonné que « l'on mettroit désormois sur les drapeaux et armes particulières de ces « divers corps un écusson qui annonce leur conduite distinguée, et que « les individus qui ont eu part à cette action, portent un écusson sem- « blable sur leurs habits. Il a aussi ordonné au comte de Colomera de « procéder selon la rigueur des ordonnances contre ceux qui ont aban- « donné les batteries. »

El Sor Dn Domingo de Yriarte permaneció en Berlin, pendiente de las ordenes de S. M., hasta el dia veinte y cinco de Marzo del año de mil setecientos noventa y cinco, que partió para Venecia á las cinco de la manana y llegó á Bitemberg á las doce de la noche. Salió de Bitemberg el veinte y seis á las quatro y media de la mañana y llegó a Leipsic á las cinco de la tarde del veinte y seis. Salió de Leipsic el veinte y

siete á las seis de la mañana y llegó a Guera a las once de la noche del veinte y siete. Salió de Guera á las quatro y media de la mañana del veinte y ocho y llegó á Varait á las diez de la noche del veinte y ocho : salio de Varait el veinte y nueve y llegó al anochecer del veinte y nueve a un lugarcito entre montañas, en el que pasa un riachuelo bastante caudaloso que abunda de buena pesca. Encima de la puerta de la posada habia pintado un Sn Felix de Cantalicio capuchino. Salió el treinta á las cinco y media de la mañana, y á las once y media de la propia mañana mudaron caballos en Sendorf, y vi un retrato del amigo. A las diez de la noche del treinta llegó á Ratisbona y salió al amanecer del treinta y uno, en cuyo dia llegó á Munic. Y de alli partió y llegó á Insprug, de donde partió despues de oir la primera misa en el convento de los capuchinos y ver la iglesia de San Francisco de dicha ciudad, en donde hai veinte y quatro estatuas de bronce de cuerpo entero de los que han gobernado alli. Despues pasó á Verona, despues á Vicensa, despues á Padua, en donde hizo noche. Y al dia siguiente se embarcó para Venecia, donde llegó el seis de abril de mil setecientos y noventa y cinco, á las diez de la mañana. Y estubo en la fonda del escudo de Francia : en ella fue á visitarle el conde de Perelada, Español, y otros varios caballeros.

. . . .

Permanecio el Sr Dn Domingo de Yriarte en esta ciudad hasta que el veinte y tres del mes de Abril de mil setecientos y noventa y cinco, habiendo llegado el correo de gabinete Dn Pedro Araujo, aunque pudiera haber llegado antes, si no hubiese tomado el camino de Viena y llegado, segun dixo, a aquella capital, lo que sintió mucho el expresado Sr Dn Domingo por el retraso y pérdida de tiempo que le ocasionaba, como se lo demostró á presencia de Duran con expresiones harto significativas. En quanto leyó el pliego, quedó suspenso un rato, como sorprendido de grande admiracion no placentera,

puesto que inmediatamente le notó Duran una tan grande transformacion en el color de rostro que le quedó como de difunto ; y casi trémulo dixo a Duran estas palabras : « Con el « sigilo y reserva posibles, disponga Vd. las cosas, pues parti- « remos mañana á Basilea. » Como así la practicó, poniendose en camino sin haber hecho mas visitas de despedida que las indispensables, dia que se contaba veinte y quatro de abril del propio año. Y para ello, habiendose embarcado en una gondola grande, acompañado del mismo Duran como secretario particular suyo, del expresado Araujo, y un lacayo polaco, desembarcaron en Fucina 5 millas, pueblo que hai en medio del canal, y con dos calesines pasaron el equipage hasta Padua, en donde tomaron el coche el Sor D^{n} Domingo de Yriarte y Durán, yendo delante á caballo el correo de gabinete D^{n} Pedro Araujo para avisar en las postas tuviesen preparados y prontos los caballos á su llegada. Fueron á dormir á Vicensa, despues á Mantua, despues á Cremona; despues por la mañana pasaron por Milan, a Binayolo, Soma, Sexto, Lago mayor, Magadino; se entra en Suiza, Velinzona en donde durmieron en la posada de Andreosi y tomaron caballos para continuar el resto de la Suiza, por no ser posible viajar en coche á causa de ser los caminos mui estrechos, los continuados repechos y altisimas montañas. Pasaron el puente de Muesa, Cacione, Creciano, Vsona, el puente Viasca, Polecho, Boido, Yurnico, Feido, Dacio Grande, Ambri alto, Ambri baxo, Piota, Airolo. Junto al rio que linda por este pueblo hai una casa de depósito donde se guardan gran porcion de balas de cañon y varios cañones antiguos, y gran numero de instrumentos y armas de guerra del tiempo de la Confederacion. Este es el principio de la montaña de S^{n} Gotardo, á la que subio el Exmo. Sor D^{n} Domingo de Yriarte echado en una eslite y asegurado con cuerdas, tirando una baca de ella : Durán, Araujo, y el criado polaco a pie, y cada uno agarrado de la brida del caballo, cayendo á cada instante. Y el primero de

los tres, por haberse extraviado un poco de la linea nada recta del camino, y resvalándose llegó á undirse hasta cerca de las rodillas por un parage justamente que iva á parar á un rio que divide las montañas, de cuyo peligro le sacó Araujo á fuerza de brazo, que sino, perecia irremediablemente entre la multitud de nieve que cubría aquel caudaloso rio ó talvez resvalando de una en otra peña hubiera llegado á profundizarse en él.

. . . .

Llegaron por fin y oieron misa en el convento de capuchinos; y descendieron tambien aquellos derrumbaderos peñascos, asperezas y malezas de aquella elevadisima montaña, descansando al pie de ella en el pueblo que llaman Hospital, en donde comieron. Y despues de comer montaron a caballo, é igualmente el Exmo Sor D^n^ Domingo de Yriarte pasando por Andermat, Casinoto. A las tres y media de la tarde pasaron el puente y gruta del Diablo, despues por Basa, Astec, Silena, Aldorf. A poca distancia de este pueblo empieza el lago de Lucerna en donde hicieron noche. Y al dia siguiente, una hora antes de amanecer, se embarcaron para Lucerna á donde llegaron el tres de Mayo de mil setecientos y noventa y cinco, á las once y media de la mañana. Y salieron el quatro, á las dos y media de la mañana, y fueron á hacer noche á Vrsa. Salieron de aqui dos horas antes de amanecer, y llegaron á Basilea el cinco de Mayo del propio año, á las diez de la mañana, y pararon en la locanda de los tres Reyes. Poco tiempo despues tomó casa por si, cuyo dueño era un comerciante llamado Mr Feidj, pegada á la puerta de S^n^ Juan que va á Vningue. Se presentó para disimular el verdadero objeto de su mision en ademan de un mero viajante á quien motiva la curiosidad de recorrer como otros paises las caprichosas montañas de la Suiza, dignas sin duda de la admiracion de todo sabio observador por sus marabillosas cascadas, repetidos y mui profundos despeñaderos, el puente y cueba llamados del Diablo, pasmosos lagos, extraordinaria aplicacion é industria

de sus habitantes, y en fin la particularidad de las nunca bien celebradas montañas de Sn Bernardo y Sn Gotardo, por ser las de mayor elevacion que al presente hai en toda la Europa, siendo casi intransitables, á causa de hallarse sus asperos y pendientes caminos cubiertos de promontorios de nieve, que la violencia de los vientos freqüentemente arroja por aquellos derrumbaderos, sirviendo muchas veces de repentina sepultura á los pasageros.

Esta época, la mas crítica é importante de la vida del Exmo. Sor Dn Domingo de Yriarte, y que hará siempre perenne, siempre estimable y grata su memoria en los fastos de la nacion y del género humano, deberá por lo mismo fixar ahora nuestra principal atencion.

. . . .

Hallabase en Basilea el ciudadano Francisco Bartelemi, embaxador de la Republica francesa, tratando la paz entre ella y otras varias potencias con los respectivos plenipotenciarios, quando nuestro piadoso monarca Carlos IV, para disminuir por su parte los males y calamidades de la destructora guerra y poner termino á la que tenia interrumpida la buena harmonia de dos naciones entre quienes jamas debería haber discordia, volvió á proporcionar la reconciliacion de ellas. A este efecto, y para que conferenciase con Bartelemy, tubo á bien nombrar y preferir al excelentísimo señor Dn Domingo de Yriarte, despachandole la correspondiente plenipotencia y depositando en su zelo talento diplomático, notoria destreza y expedicion, el manejo de las negociaciones políticas, una confianza de tanta magnitud como sigue.

Copia de la Plenipotencia del Rey N. S.

« Dn Carlos, por la gracia de Dios rey de Castilla, Leon, de Aragon,
« de las Dos Sicilias, de Jerusalem, de Navarra, de Granada, de Toledo, de
« Valencia, de Galicia, de Mallorca, de Sevilla, de Cerdeña, de Cordova,
« de Corcega, de Murcia, de Jaen, de los Algarbes, de Algeciras, de Gibral-
« tar, de las Islas de Canaria, de las Indias orientales y occidentales, Islas

« y Tierra firme del mar Océano, archiduque de Austria, duque de Bor-
« goña, de Brabante y de Milan, conde de Abspurg, de Flandes, del Tirol
« y de Barcelona, señor de Vizcaya y de Molina, &c... Por quanto deseando
« por el bien de la humanidad en general, y especialmente por el de mis
« amados vasallos terminar la guerra en que, contra mis principios paci-
« ficos bien notorios, me vi precisado á tomar parte por las circunstancias
« extraordinarias ocurridas en Francia, y restablecer la amistad y buena
« correspondencia entre ambos paises; he resuelto, para facilitar la execu-
« cion de un negocio tan importante, nombrar una persona en quien con-
« curran las circunstancias necesarias para emprender, seguir y concluir
« felizmente hasta el punto de mi ratificacion este delicado asunto. Por
« tanto, y teniendo entera satisfaccion en vos, Don Domingo de Yriarte,
« caballero de la real y distinguinda orden española de Carlos III, y mi
« ministro plenipotenciario y enviado extraordinario cerca del Rey y de
« la república de Polonia, por vuestra capacidad, acreditado zelo y amor á
« mi servicio, he venido en conferiros pleno poder en la forma mas amplia
« para que trateis con la persona ó personas autorizadas por el gobierno
« francés del restablecimiento de la paz entre nosotros y la Francia, y de
« todos los puntos que tengan conexîon ó dependencia con dicho objeto,
« y arregleis, ajusteis y firmeis qualesquiera articulos, pactos, conven-
« ciones ó convenios ventajosos á los intereses de ambos paises que pue-
« dan conducir al logro del expresado asunto. En fe de lo qual he hecho
« expedir la presente firmada de nuestra mano, sellada con nuestro sello
« secreto, y refrendada por el infraescrito nuestro consejero y primer
« secretario de Estado. En Madrid, á dos de Julio de mil setecientos y
noventa y cinco.

Yo el Rey. (L. S.) Manuel Godoy. ».

Ygualmente al Sr D^n Fran^co Bartelemy se le expidió la siguiente :

Plenipotencia de la Junta de Salud publica.

« Le Comité de Salut public de la Convention Nationale de France,
« chargé par les lois des 7 fructidor et 30 ventose derniers de la direction
« des Relations extérieures, prenant en considération le désir manifesté
« au nom du roi d'Espagne de mettre fin à la guerre actuelle entre la
« République françoise et le gouvernement espagnol au moyen d'une
« paix solide et durable, et ayant résolu de concourir à cette pacification
« par tous les moyens qui répondront à la dignité et aux intérêts du
« peuple françois, nomme pour ministre plénipotentiaire à l'effet de con-

« courir avec celui qui sera nommé par le roi d'Espagne, de la manière et « en tel lieu qu'il jugera le plus convenable le citoyen Bartelemy, « ambassadeur de la République françoise en Suisse.

« En conséquence, il lui donne pleins pouvoirs pour entrer au nom de « la République françoise en négociations avec le plenipotentiaire qui « sera délégué à cet effet et dûment autorisé par le gouvernement espa- « gnol et pour traiter des articles de paix conformément aux instructions « qui lui ont été adressées par le Comité de Salut public, le tout jusqu'à « la ratification exclusivement.

« Donné à Paris au Palais national, le vingt et un floréal l'an troisième « de la République françoise une et indivisible.

« Cambaceres. = Merlin (d. D.). = Treilhard. = Doulcet. = Rabant. « = Fourcroy. = Vernier. = Defermont. = Guillet. = Roux. = Aubry. « = Tallien (L. S.). »

. . . .

Correspondió feliz y completamente el exîto á esta misma singular y especial confianza de nuestro amable soberano : pues Yriarte y Barthelemy, que muchos años habia se profesaban mutua y mui estrecha amistad, despues de haber vivido en ella en varios paises y Cortes en que ambos habian residido y separádose alternativamente, vinieron por una suerte, la mas rara, feliz y venturosa, á concurrir y unirse de nuevo en Basilea, para contribuir á unir tambien entre sí con vínculos indisolubles á sus dos naciones.

En efecto, esta gloria estaba reservada á aquellos dos íntimos amigos, puesto que, con arreglo á sus respectivas instrucciones, tuvieron por fin la dicha de ajustar y firmar, bajo de las precisas condiciones dictadas por S. M. mismo á su plenipotenciario, los preliminares del tratado de PAZ entre el Rey N. S. y la República francesa.

Con la reserva que se portaron ambos plenipotenciarios durante aquella importante negociacion, se patentiza desde luego con la mas clara evidencia, reflexiônando que nada se pudo penetrar ni traslucir por mas que lo intentaron con astutas, ingeniosas, simuladas interrogaciones que hicieron en

distintas ocasiones sujetos de la mayor sutileza, ya Alemanes, ya Italianos, ya Prusianos, y ya finalmente los mismos Ingleses, suponiendose afectos á los Españoles y Franceses, convidando frequentemente a los familiares de uno y otro plenipotenciario, hablandoles en su propio idioma y ofreciendoles anticipadamente, para mas obligarles, crecidas sumas pecuniarias, sin el menor empacho ni rubor, para sonsacarles, si dable fuese, los impenetrables arcanos y operaciones reconditas y archivadas en la mente de ambos plenipotenciarios y sus respectivos secretarios ó amanuenses, para por este medio tal vez frustrar la laudable obra de la PAZ (como lo intentaban los Ingleses por todos los medios posibles), que ambos, con tanta reserva, sutileza, sagacidad, precaucion, destreza, y superabundante nada comun sabiduria é inteligencia que les asistia y de que sabian usar en todas las ocasiones y circunstancias que lo requería el caso y pedia el complimiento de su destino y alto ministerio de diplomacia con que se hallaban condecorados y tan dignamente exercian y de que estaban encargados por sus respectivas Cortes para entablar, seguir, y terminar la grande obra de la PAZ entre España y Francia que tan felizmente principiaron y concluyeron.

Si fuese licito descender al principio, progresos, é incidentes de negociacion tan complicada, quantos nuevos convencimientos no nos subministraria del ardiente amor de Yriarte á su soberano y al bien de su nacion, del fiel esmero, del conato infatigable, con que, sin permitirse ni aun el tiempo preciso y necesario para el natural descanso, se desveló en corresponder á tan alta confianza, privándose los mas de los dias de tomar el indispensable alimento para conservar la delicada vital máquina de su humanidad y reduciendole las mas vezes de veinte y quatro á veinte y quatro horas á solo un poco de sopa y cocido al anochecer sin querer chocolate por la mañana, siendo así que muchos dias se levantaba dos horas y tres antes de amanecer, y alguna noche solia pasarla enteramente velando,

sirviendose para trabajar de luz conbustible, prefiriendo extenuarse, extinguirse y perecer, de resultas del continuo meditar, de la extraordinaria fatiga, y de las graves tareas, y afanes, al despecho y triste desagrado de morir de puro dolor y pena, como efectivamente creia que le sucederia, si por fatal desgracia suya, viese frustrada acaso la feliz proporcion que se le habia presentado de servir á su Rey y á su patria!

Quien bastará á desentrañar la calidad exquisita de este mismo servicio, los sobresaltos, zozobras y angustias que padeció en los varios trances de tan delicada negociacion á que dio principio, y que siguió decadente de salud, y sin auxîlio de persona ó subalterno alguno que le ayudase ó aliviase en el material trabajo de los asuntos reservados de tan grave negociacion, pues aunque se hallaba en su compañia D^n Pedro Duran, que le ayudaba en todo lo perteneciente á sus correspondencias propias particulares, teniendo depositada en él toda su confianza por ser Español y haberle experimentado en todos sus largos y dilatados viages, ser tambien de la mayor exâctitud y puntualidad en el despacho de los asuntos propios que le confió, sigilosa conducta y prendas nunca bien ponderadas por loables del mas ardiente é inflamado amor acia su patria, aun en medio de paises extrangeros y de distintos idiomas y sectas, en donde la juventud suele facilmente pervertirse, habiendole hallado siempre pronto al trabajo, sin notarle la menor falta á su obligacion, diligente y eficaz á todo quanto le ordenaba, siempre fiel y leal y con el mismo natural caracter sigiloso en todos los asuntos propios reservados que tubo la bondad de confiarle y las varias veces que con el mayor disimulo y á distintas horas pasó á la casa en que habitaba Mr Bartelemy y sus inmediaciones para hacerse encontradizo, tratar y comunicar con el secretario dela legacion francesa, llamado Mr Marande, y otras con el suyo particular llamado Mr Laguiantre, con quienes, especialmente con este último, contrajo alguna intimidad, con la mira de que le franquease algunas

noticias que pudiesen tal vez ser útiles y servir de guia á su amo D^{n} Domingo, como lo hacia ya verbalmente y ya por escrito, corroborandole por este medio la intimidad que le profesaba, lo que participaba Duran inmediatamente á dicho caballero. Otras veces pasava jardin contiguo á la casa de dicho embaxador, y en él usaba de las señas en que habian quedado de cantar, silvar, y echar piedrecitas al ayre, para que, mientras estaba Mr Bartelemy en el cenadòr de su jardin, procurasen separarse de él y acercársele para el efecto, lo que hacian inmediatamente que oian las señas de Durán, teniendo éste la gran satisfaccion de lograr el fin que por aquel medio se habia propuesto de comunicar alguna noticia á su amo.

Por lo que, representándosele sin duda a éste en la imaginacion el singular beneficio que el mismo habia recibido con las primeras nociones, luces é instruccion diplomática que en sus primeros años le subministró y confió el duque de Grimaldi, como igualmente lo practicó el Exmo. S^{or} conde de Aranda con el Sor D^{n} Pedro Normandi y D^{n} Clemente Campos, y el Exmo. Sor D^{n} Joseph Nicolas de Azara en Roma con D^{n} Estevan Mendizabal y con D^{n} Pio Gomez de Ayala en Amiens, al que, de resultas de haber traido los preliminares de paz del general Congreso celebrado en aquella ciudad, le agració S. M. con el nombramiento de su secretario de embaxada acia la Corte de Napoles, ademas con la cruz pensionada de la orden distinguida de Carlos III., dispensandole las pruevas con el sueldo de veinte y quatro mil reales anuales, otros veinte y quatro mil de ayuda de costa, y ademas ocho mil para ir como correo el que partio de Madrid para Napoles el dia veinte y siete de Mayo de mil ochocientos dos. Igual favor dispensó el Exmo Sor D^{n} Joseph de Anduaga al Sor D^{n} Mariano Luis de Vrquijo, quando se hallaba de oficial mayor mas antiguo de la primera secretaria de Estado. Por lo que no parecerá nada extraño quisiese el Sor D^{n} Domingo de Yriarte, ha-

llandose en iguales circunstancias y en lances y estaciones harto mas tristes, melancólicos y expuestos que los anteriores, reconocer tan gran bien al Omnipotente, movido de su ardiente caridad y especial amor y cariño que le profesaba, procurando proporcionar y dotar de la instruccion y luces necesarias á Durán, quizá con la mira de que con el tiempo se le facilitase el logro de algun consulado, ú otro destino proporcionado á la instruccion que adquiriese; para cuyo fin y efecto, escribio al Ministro de Estado que era en aquella sazon, exponiendole hallarse solo para el despacho de un asunto de tan grave entidad y trascendencia como era el del tratado de paz que se le acababa de confiar, lo qual hiciese presente al rey N. S., por si tenía á bien S. M. de darle su real permiso para poder valerse del expresado unico Español que estaba en su compañia para servirse de el como secretario particular, cuya fidelidad y hombria de bien tenia suficientemente experimentada; á lo qual contestó S. E. diciendo, entre otras cosas, « que S. M. se « habia dignado admitir y tener á bien la propuesta de todo « lo expuesto por él tocante á Duran, dandole su real permiso « y amplia facultad, para usar á su arbitrio de la habilidad, y « sigilosa conducta de éste, asegurandole al mismo tiempo, « que en lo succesivo la serviria de mérito para ser atendido y « premiado correspondientemente por S. M. ». Es de advertir que estas diligencias las practicó D^n Domingo de Yriarte sin noticiárselas á Durán, por si salian vanas sus esperanzas, enviandole quizá algun oficial de la primera secretaria de Estado y del despacho de S. M. ó alguno de los caballeros entretenidos en las secretarias de embaxada ó secretarios en ellas, como suele acontecer y practicarse en iguales casos y circunstancias. Mas habiendose verificado favorablemente y á medido del deseo que tenia de ampararle y patrocinarle, no tardó, movido del especial cariño que le profesaba, en leerle, para su satisfaccion, la expresada carta de contestacion de S. E., diciéndole ademas : « He dado el primer paso a favor de Vd.;

« dentro de poco tiempo veré de lograr á Vd. una pension-
« cita de seis o ocho mil reales anuales, en remuneracion del
« trabajo y mérito que Vd. contraiga, y asi, no hai que desa-
« nimarse, amigo, que yo le enseñaré á extractar las cartas de
« oficio, como se acostumbra hacer en la primera secretaria
« de Estado, y todo lo demas que le convenga saber. » Para ello, desde aquel momento, empezó á ocuparle haciéndole escribir diariamente aun en los asuntos mas sigilosos y reservados durante aquella importante negociacion, hasta que fue concluido, firmado y ratificado por S. M. dicho tratado, habiendo tenido la dicha de escribir la noticia de la paz á todos los embaxadores, ministros, encargados de negocios y consules del Rey N. S. en las Cortes y puertos extrangeros, á cuya confianza correspondio Durán exâctamente, sin sueldo, gage, ni emolumento alguno, asignado por S. M., y sí sólo con la expectativa de que S. M. le atenderia y agraciaria con alguna buena colocacion en atencion á tan singular y especial relevante mérito; percibiendo únicamente el estipendio ó salario mensual que el Exmo. Sor D^n^ Domingo de Yriarte le señaló por su ayuda de cámara y escribiente, antes de salir de España.

Quien será suficiente á dar una idea del pundonor y nobles estimulos que le impelian, de la agitacion y sobresaltos que le acompañaban, temiendo que qualquiera lentitud, ó menos vigilancia, actividad y molestia de su parte, pudiese tal vez causar la muerte de millares de hombres, que como en perspectiva se representaban combatientes en campaña á su inflamada imaginacion, y cuyas vidas se proponia y anhelaba salvar á costa de una sola, de la suya propia? Nadie sino nuestro augusto soberano Carlos Quarto que, con su superior perspicaz penetracion y tino, sondeó bien de antemano todo el fondo de su aptitud y suyo contar con élla desde entonces para la ocasion importantisima, prefiriéndole á tantos, y depositando en él sus confianzas, y en suma asociandole á

sus reconditas operaciones : el mismo soberano que con sus desvelos, profundas reflexiones y bien conbinados calculos, fué primer movil, é instrumento activo y poderoso de la grande obra de la paz cuyas instrucciones fueron prescritas por el Rey N. S. para guia y norte á nuestro plenipotenciario que tan acertada y dignamente, segun la mente del soberano, siguió. Este por si mismo meditó y extendió las estipulaciones del tratado con no menos admirable expedicion que impenetrable reserba la correspondencia de oficio y pribada, satisfaciendo á las dificultades y obstáculos que sobrevenian y cuyas decisiones sabiamente premeditadas le atraxeron mas y mas el cariño, estimacion, y total aprobacion del Rey que tan completamente mereció ; habiendo logrado deslumbrar con sagacidad y destreza la vigilancia de los gabinetes de todas las Cortes extrangeras, cuyas atencion y rezelos en fuerza de ardid político sabia y sutilmente premeditado y mandado poner en práctica por nuestro soberano, llegaron á fixarse no ya acia los Alpes y en la Helvecia á donde residia el Exmo. Sor D^{n} Domingo de Yriarte, que con el Sor D^{n} Francisco Bartelemy á larga distancia de Madrid se celebraba el General Congreso, sino harto mas cerca al descenso de los Pirineos y en Francia, ocasionando tan inesperado suceso la mayor sorpresa á todos los ministros de potencias extrangeras que residian en Basilea, no menos como negociadores que como observadores diligentes de las operaciones agenas.

El repentino estruendo de las alegres salvas de los exercitos fue el único, el primer anuncio público de la negociacion entablada y de la PAZ concluida y firmada por el Exmo. Sor D^{n} Domingo de Yriarte y el ciudadano Francisco Bartelemy el dia veinte y dos de Julio de mil setecientos y noventa y cinco, habiendose cambiado los preliminares por ambos plenipotenciarios con sus correspondientes firmas, hechas dicho dia á las dos y quarto de su madrugada.

Dia dichoso, dia plausible, dia próspero, dia feliz y perpe-

tuamente memorable para unos y otros dominios y todos sus habitantes.

. . . .

Hallandose en Basiléa el Sor D^n^ Domingo de Yriarte postrado en cama despues de la conclusion del tratado, y siendole forzoso enviarle para la ratificacion de S. M., deseando favorecer á Durán, hizo á éste muchas instancias para inclinarle á que trajese á España dicho tratado, con el aliciente y segura espectativa de que lograria mejorar su suerte con algun buen destino, maxîme correspondiendole como regalia puesta generalmente en uso y practica en los gabinetes de que sea alguno de los escribientes de la secretaria de embaxada, especial y señaladamente el mas inmediato al embaxador, y de quien éste tuviese mayor confianza; con quanta mas razon pudiera el Sor D^n^ Domingo de Yriarte usar de aquella livertad y franquicia por hallarse solo durante el tratado de PAZ y sin mas secretario escribiente ni amanuense que Durán; el que correspondió á tan singular y especial afecto con el suyo tan acendrado que le profesaba, precisandole á reusarse á ello á causa de la indisposicion en que se hallaba el expresado Sor D^n^ Domingo, por lo que se vió éste obligado á enviarle por medio del correo de gabinete D^n^ Pedro Araujo, el que partió de Basilea el dia diez y seis de Agosto del mismo año. Volvio á partir para Madrid con la ratificacion de dicho tratado de PAZ el veinte y tres de Agosto del mismo año de mil setecientos noventa y cinco. Y por ello fue agraciado por S. M. con una pension anual de diez mil reales y ademas con honores de oficial del parte, cuya ratificacion es como sigue :

Ratificacion del Rey Nuestro Señor.

D^n^ Carlos, por la grac a de Dios rey de Castilla, de Leon, de Aragon, de las Dos Sicilias, de Jerusalem, de Navarra, de Granada, de Toledo, de Valencia, de Galicia, de Mallorca, de Sevilla, de Cerdeña, de Córdoba, de Córcega, de Murcia, de Jaen, de los Algarbes, de Algeciras, de Gibraltar, de las Islas de Canaria, de las Indias orientales y occidentales, Islas y

Tierra firme del mar Océano; archiduque de Austria; duque de Borgoña, de Brabante y de Milan; conde de Abspurg, de Flandes, del Tirol y de Barcelona; señor de Vizcaya y de Molina, &c...

Por quanto en virtud de plenos poderes que conferimos á Dn Domingo de Yriarte, caballero de la real y distinguida orden española de Carlos III, y nuestro ministro plenipotenciario y enviado extraordinario cerca del Rey y de la Republica de Polonia, para tratar de ajuste de Paz con la Republica francesa; y de haberlos esta dado igualmente á Dn Francisco Bartelemy, su embaxador en Suiza, han acordado, concluido y firmado en veinte y dos de Julio de este año el tratado definitivo de Paz que se compone de un preámbulo y diez y siete artículos, todo en lengua francesa, cuyo contenido es del tenor siguiente...

El rey N. S., que hasta aqui ha sostenido una guerra, la mas cruel y dispendiosa, para procurar la paz á sus vasallos, tiene la satisfaccion de haberla logrado tal como les conviene baxo las precisas condiciones dictadas por S. M. mismo á su plenipotenciario despues del mas maduro exâmen, y son las relacionadas en el presente tratado, cuya publicacion ha dispuesto á fin de que llegue á noticia de todos sus vasallos para su mayor consuelo.

S. M. Católica y la República Francesa, animados igualmente del deseo de que cesen las calamidades de la guerra que los divide, convencidos intimamente de que exîsten entre las dos naciones intereses respectivos que piden se restablezca la amistad y buena inteligencia, y queriendo por medio de una paz solida y durable se renueve la buena armonia que tanto tiempo ha sido basa de la correspondencia de ambos paises, han encargado esta importante negociacion, es á saber :

S. M. Católica á su ministro plenipotenciario y enviado extraordinario cerca del Rey y de la Republica de Polonia Dn Domingo de Yriarte, caballero de la real orden de Carlos III., y la República Francesa al ciudadano Francisco Bartelemy, su embaxador en Suiza, los quales, despues de haber cambiado sus plenos poderes, han estipulado los artículos siguientes :

I. Habrá paz, amistad y buena inteligencia entre el Rey de España y la República Francesa.

II. En conseqüencia, cesarán todas las hostilidades entre las dos potencias contratantes, contando desde el cambio de las ratificaciones del presente tratado; y desde la misma época no podrá suministrar una contra otra en qualquier calidad ó á qualquier título que sea, socorro ni auxîlio alguno de hombres, caballos, viveres, dinero, municiones de guerra, navios ni otra cosa.

III. Ninguna de las partes contratantes podrá conceder paso por su territorio á tropas enemigas de la otra.

IV. La República Francesa restituye al Rey de España todas las conquistas que ha hecho en sus estados durante la guerra actual. Las plazas y paises conquistados se evacuarán por las tropas francesas en los quince dias siguientes al cambio de las ratificaciones del presente tratado.

V. Las plazas fuertes citadas en el artículo antecedente se restituiran á España, con los cañones, municiones de guerra y enseres del servicio de aquellas plazas que existan al momento de firmarse este tratado.

VI. Las contribuciones, entregas, provisiones, ó qualquiera estipulacion de este género que se hubiese pactado durante la guerra, cesarán quince dias despues de firmarse este tratado. Todos los caidos ó atrasos que se deban en aquella época, como tambien los billetes dados, ó las promesas hechas en quanto á esto, seran de ningun valor. Lo que se haya tomado ó percibido despues de dicha época se devolverá gratuitamente, ó se pagará en dinero contante.

VII. Se nombraran inmediatamente, por ambas partes, comisàrios que entablen un tratado de límites entre las dos potencias. Tomarán estos, en quanto sea posible, por basa de el, respecto a los terrenos contenciosos antes de la guerra actual, la cima de las montañas que forman las vertientes de las aguas de España y de Frància.

VIII. Ninguna de las potencias contratantes, podrá un mes despues del cambio de las ratificaciones del presente tratado, mantener en sus respectivos fronteras mas que el número de tropas que se acostumbraba tener en éllas antes de la guerra actual.

IX. En cambio de la restitucion de que se trata en el artículo IV, el Rey de España por si y sus succesores, cede y abandona en toda propiedad á la República Francesa toda la parte española de la Isla de Santo Domingo en las Antillas.

Un mes despues de saberse en aquella Isla la ratificacion del presente tratado, los tropas españolas estaran prontas á evaquar las plazas, puertos y establecimientos que alli ocupan para entregarlos á las tropas francesas quando se presenten á tomar posesion de ella.

Las plazas, puertos y establecimientos referidos se daran á la República Francesa con los cañones, municiones de guerra y efectos necesarios á su defensa, que exîstan en ellos, quando tengan noticia de este tratado en Santo Domingo.

Los habitantes de la parte española de Santo Domingo que por sus intereses u otras motivos prefieran transferirse con sus bienes á las posesiones de S. M. Católica podran hacerlo en el espacio de un año, contado desde la fecha de este tratado.

Los generales y comandantes respectivos de las dos naciones se pondran de acuerdo en quanto á las medidas que se hayan de tomar para la execucion del presente articulo.

X. Se restituiran respectivamente á los individuos de las dos naciones, los efectos, rentas y bienes de qualquier género que se hayan detenido, tomado ó confiscado, á causa de la guerra que ha existido entre S. M. Católica y la República Francesa, y se administrará tambien pronta justicia por lo que mira á todos los créditos particulares que dichos individuos puedan tener en los estados de las dos potencias contratantes.

XI. Todas las comunicaciones y correspondencias comerciales se restableceran entre España y Francia en el pie en que estaban antes de la presente guerra, hasta que se haga un nuevo tratado de comercio. Podran todos los negociantes españoles volver á tomar y pasar á Francia sus establecimientos de comercio, y formar otros nuevos segun les convenga, sometiendose como qualquiera individuo á las leyes y usos del pais.

Los negociantes franceses gozaran de la misma facultad en España baxo las propias condiciones.

XII. Todos los prisioneros hechos respectivamente desde el principio de la guerra, sin consideracion a la diferencia de número y de grados, comprehendidos los marinos ó marineros tomados en navios españoles y franceses ó en otros de qualquiera nacion, como tambien todos los que se han detenido por ambas partes con motivo de la guerra, se restituiran en el término de dos meses á mas tardar despues del cambio de las ratificaciones del presente tratado, sin pretension alguna de una ni otra parte; pero pagando las deudas particulares que puedan haber contraido durante su cautiverio. Se procederá del mismo modo por lo que mira á enfermos y heridos despues de su curacion.

Desde luego se nombraran comisarios por ambas partes para el cumplimiento de este artículo.

XIII. Los prisioneros portugueses que forman parte de las tropas de Portugal, y que han servido en los exércitos y marina de S. M. Católica, seran igualmente comprehendidos en el sobredicho cange.

Se observará la recíproca con los Franceses apresados por las tropas portuguesas de que se trata.

XIV. La misma paz, amistad y buena inteligencia estipuladas en el presente tratado entre el Rey de España y la Francia reinarán entre el Rey de España y la República de las Provincias Unidas aliadas de la Francia.

XV. La República Francesa, queriendo dar un testimonio de amistad á S. M. Católica, acepta su mediacion en favor de la reina de Portugal, de los reyes de Nápoles y de Cerdeña, del Infante duque de Parma y de los

demas Estados de Italia para que se restablezca la paz entre la República Francesa y cada uno de aquellos principes y estados.

XVI. Conociendo la República Francesa el interes que toma S. M. Católica en la pacificacion general de la Europa, admitirá igualmente sus buenos oficios en favor de las demas potencias beligerantes que se dirijan á el para entrar en negociacion con el gobierno francés.

XVII. El presente tratado no tendrá efecto hasta que las partes contratantes le hayan ratificado, y las ratificaciones se cambiarán en el termino de un mes, ó antes si es posible, contando desde este dia.

En fe de lo qual nosotros, los infraescritos plenipotenciarios de S. M. Católica y de la República Francesa, hemos firmado, en virtud de nuestros plenos poderes, el presente tratado de paz y de amistad, y le hemos puesto nuestros sellos respectivos.

Hecho en Basilea en veinte y dos de Julio de mil setecientos y noventa y cinco. Quatro Termidor año tercero de la República Francesa.

(L. S.) Domingo de Yriarte.

(L. S.) Francisco Barthelemy.

Por tanto, habiendo visto y examinado los referidos diez y siete artículos, he venido en aprobar y ratificar quanto contienen, como en virtud de la presente los apruevo y ratifico, todo en la mejor y mas amplia forma que puedo, prometiendo, en fe y palabra de Rey, cumplirlo y observarlo, y hacer que se cumpla y observe enteramente como si yo mismo los hubiese firmado. En fe de lo qual mandé despachar la presente, firmada de mi mano, sellada con mi sello secreto, y refrendada por el infraescrito mi consejero y primer secretario de Estado y del Despacho. Dada en San Ildefonso á quatro de Agosto de mil setecientos noventa y cinco.

Yo el Rey.

(L. S.) Manuel Godoy.

Certificacion de la publicacion de la paz hecha en Madrid á cinco de septiembre de mil setecientos noventa y cinco.

D[n] Bartolomé Muñoz de Torres, del consejo de S. M., su secretario, escribano de cámara mas antiguo y de gobierno del consejo, y D[n] Manuel Antonio de Santisteban, tambien del consejo de S. M., su secretario escribano de cámara y de gobierno del consejo por lo tocante á los reinos de la corona de Aragon, Certificamos : que habiéndose juntado como a las quatro de la tarde del dia de hoi en la posada del Exmo S[or] D[n] Felipe Fernandez de Vallejo, Obispo de Salamanca, gobernador del Consejo, los licenciados D[n] Francisco Policarpio de Vrquijo, D[n] Joseph Olmeda y Leon, caballero del habito de Santiago, D[n] Domingo Antonio de Miranda,

D^{n} Luis de Muzquiz y Aldunate, caballero de la distinguida orden española de Carlos III y D^{n} Joseph Navarro y Vidal, todos alcaldes de la casa y corte de S. M., y D^{n} Julian Joseph Bochero, D^{n} Pasqual de la Rua, D^{n} Juan Felix de Ruxula, y D^{n} Antonio Jazo y Ortega, reyes de armas, y nosotros los dichos D^{n} Bartolomé Muñoz de Torres y D^{n} Manuel Antonio de Santistevan, entregó S. E. á mi D^{n} Bartolomé Muñoz un papel rubricado de su mano, en que se contiene la orden de S. M. para la publicacion del tratado de paz entre esta corona y la República Francesa. para que le diese al referido D^{n} Julian Joseph Brochero y le leyese al público, cuyo tenor dice asi : Oid, Oid, Oid, como por parte del Rey Nuestro Señor, se hace saber á todos que á honra y gloria de Dios y para bien y reposo de la christiandad, ha creido S. M. conveniente al bien de sus vasallos procurarles la paz con la nacion francesa, y que habiendola ratificado, se halla en ella y lo estan igualmente todos sus subditos y dominios con dicha nacion y los suyos, y por medio de esta paz, union y amistad S. M., sus herederos y sucesores. reynos, subditos y vasallos y la nacion francesa gozarán de todo lo convenido en este tratado. Y se manda de parte de S. M. á todos sus súbditos y vasallos que de aquí adelante cumplan y observen la dicha paz inviolablemente sin contradiccion alguna, pena de ser castigados, como quebrantadores de élla, sin remision ó gracia. Y en execucion de la orden antecedente, salimos de la posada de dicho Exmo. Sor Gobernador del Consejo, yendo trompetas y atabales, siguiendo gran numero de alguaciles de la casa y corte de S. M.; nosotros, los infraescritos sus secretarios y escribanos de camara, los reyes de armas y alcaldes que quedan expresados, en cuya forma se fue á la plazuela del real palacio, y frente del balcon de S. M. estaba formado para este efecto un tablado al que subieron los citados alcaldes, reyes de armas y nosotros. Y estando en él, entregué yo D^{n} Bartolomé Muñoz de Torres al rey de armas D^{n} Julian José Brochero, el papel que recibi de mano de S. E., cuya copia es la que queda inserta; y habiendole tomado, le leyó y publicó en altas é inteligibles voces, habiéndose tocado al principio y fin de la publicacion trompetas y atabales; desde cuyo sitio se pasó á la inmediacion de la yglesia parroquial de Sta Maria de Almudena, y se hizo otra publicacion, y tambien se executó otra en la propia forma en la puerta de Guadalaxara donde está el trafico y comercio en otros tablados alfombrados, y todos tres con sus doseles y retratos de S. M. A todo lo qual concurrio gran numero de gente; de que certificamos, y lo firmamos para que así conste, en Madrid a cinco de septiembre de mil setecientos noventa y cinco. D^{n} Bartolomé Muñoz. D^{n} Manuel Antonio de Santisteban.

Es copia de la certificacion original que se pasó al archivo del Consejo de que certifico yo D^{n} Bartolomé Muñoz de Torres, del Consejo de

S. M. su secretario escribano de camara mas antiguo de gobierno del Consejo; y para que conste, lo firmo en Madrid á cinco de septiembre de mil setecientos y noventa y cinco. Dn Bartolomé Muñoz.

. . . .

Salió de punto la calificacion del concepto que Dn Manuel Godoy habia logrado grangearse de su monarca y del partido que éste se prometia sacar de las luces de Yriarte; y para darle una prueva auténtica é irrefragable de quàn completamente satisfecho quedaba de sus muchos y buenos servicios y de la aprobacion real que le merecian, tuvo a bien de agraciarle con honores y sueldo del Consejo de Estado con retencion del de guerra, nombrándole al propio tiempo su primer embaxador hacia la República Francesa.

Si bien el agraciado tubo y reputó siempre como la mayor y mas apreciable recompensa que entre todas podia recibir de la generosa mano de su rey la honrra que éste le habia dispensado en la misma eleccion y confianza hechas de su persona para tan grave negociacion que logró entablar, seguir y terminar tan feliz, ventajosa y secretamente. Pero deseando unicamente la tranquilidad y sosiego interior, y huyendo siempre de los aplausos y lisonjas de que abundan los mas de los cortesanos, pudiera muy bien decir...

. . . .

Quan acertada fuese esta eleccion, quan á proposito el sujeto en quien recaía comision de tal entidad y trascendencia, podrá inferirse al considerar el exâcto conocimiento que habia adquirido de las interioridades de la Francia, su atento estudio, no sólo del sistema politico é intereses generales de todas las potencias respective á las demas, sino señalada y especialmente de lo peculiar á España y á las íntimas relaciones de élla en todas lineas con su vecina y aliada la Francia.

Mientras volaba un mensagero á llevarle el aviso del nuevo elevado cargo que se le cometia y las órdenes é instrucciones

consiguientes, yacia el electo Embaxador gravemente enfermo y postrado en Basiléa.

Aun en medio de una suma devilidad de nervios, y acosado de incesantes é intensísimos dolores, para no tener ocioso el precioso tesoro de su talento, mandó tomar la pluma á Duran, y le dictó lo siguiente :

« Je ne pouvois m'empêcher de faire de tristes réflexions sur l'aveu-
« glement ou plutôt l'extravagance des hommes qui prétendent à la
« sagesse, qui se vantent même d'une supériorité de connoissances et de
« vertus sur le reste du monde, voient avec plaisir et avec une sorte
« d'approbation les laboureurs de tout le royaume arrachés à l'agriculture
« pour être incorporés dans la milice ; les ouvriers et les apprentifs de
« toute profession enrôlés pour la guerre, dans le temps où ils commen-
« cent à être utiles à leurs maîtres et à leurs pays ; et les jeunes manu-
« facturiers de cette métropole abandonner leurs maîtres et leur pro-
« fession par centaines, séduits par de vaines apparences de fortune.
« Mais passons sur la sottise et la folie de ces malheureux, et jettons les
« yeux sur des hommes d'un état plus élevé, sur ceux à qui les dignités
« et le pouvoir sont confiés, et qui doivent être les défenseurs de nos
« droits et de notre tranquillité. Voyons si des hommes dignes de ce
« dépôt important et sacré doivent chercher de nouvelles guerres, et
« laisser échapper les occasions de rendre la paix et la tranquillité à leurs
« pays. O Angleterre ! O France ! Rivales d'esprit, de richesses et de
« pouvoir ! A quoi aboutissent vos cruelles jalousies ? Pourquoi sacrifiez-
« vous tant d'hommes, prodiguez-vous tant de trésors, affoiblissez-vous
« les nerfs de votre commerce ? C'est pour le profit de vos voisins adroits,
« qui peuvent bien rire et s'applaudir de vous voir courir après l'ombre,
« tandis que vous leur laissez le corps, et qui s'enrichissent a mesure
« que vous vous appauvrissez. Vous tomberez les uns et les autres,
« Anglois et François, dans une pauvreté irréparable, du moins pendant
« plusieurs générations, si vos yeux ne s'ouvrent bientôt ; car votre
« commerce ne se rétablira qu'à pas lents, si vous laissez ainsi détruire
« vos manufactures, et épuiser vos trésors.

« Que la réflexion vous fasse sortir de la léthargie où vous êtes plongés,
« vous, propriétaires des terres, qui outre les taxes onéreuses que vous
« supportez, verrez bientôt vos biens tomber à la moitié de leur valeur ;
« car qui pourra acheter, quand tout l'argent sera sorti, ou, ce qui est
« presque égal, converti en papier et fondu dans les fonds publics ? Où

« trouverez-vous des fermiers qui vous payent vos revenus, s'ils n'ont « point de laboureurs pour semer et recueillir, et pour cultiver vos « terres? La France et l'Angleterre n'ont-elles pas autant de terrain « qu'elles en peuvent peupler et gouverner? N'est-il pas de la plus dange- « reuse conséquence de voir enlever par la guerre cette classe utile « d'hommes occupés à l'agriculture et aux manufactures? Certainement « ce principe a toujours été et sera toujours celui de tout état bien « policé.

« J'aurois encore beaucoup de choses à dire là-dessus; mais je m'ar- « rête. Je désire seulement que cette petite remontrance soit lue par « tout bon Anglois, et mêmement par quelque honnête François, afin que « ceux qui gouvernent les deux nations ouvrent les yeux à la vérité, « avant que le sang, le commerce et l'or de l'une et de l'autre ne soient « épuisés au profit des peuples qui voient avec le plus grand plaisir des « voisins redoutables s'entredétruire ainsi. *La Paix doit être l'objet des « vœux de tout honnête homme, Anglois ou François.* »

Como igualmente lo que se pone a continuacion. « Quando « viene una idea, es bien apuntarla. La Arenga de Mr de Stal « me dió esta. »

« Si c'est l'intérêt réciproque qui unit les puissances, aucune paix ne « sera aussi solide ni aussi durable que celle qui vient d'être heureu- « sement conclue entre l'Espagne et la France. »

« Le Roi mon maître, en me nommant son ambassadeur auprès de la « République Française, m'ordonne de resserrer les liens que nous avons « renoués pour le bonheur et la prospérité des deux nations. »

« Intimement convaincu qu'ils sont indissolubles par leur nature, je « n'aurai aucun mérite à savoir remplir les devoirs de ma mission, comme « je ne puis pas l'avoir à suivre mes sentiments personnels.

« Ceux du Roi sont exprimés dans ma lettre de créance, et en la « remettant à la Convention Nationale, je crois lui présenter non une « pièce de pure forme diplomatique, mais un gage de la bonne foi, insépa- « rable d'un souverain digne de la nation qu'il commande. »

. . . .

Concluyó de dictar estas palabras diciendo : « Amigo « Durán, ahora empezamos una comedia, y ésta es la Arenga, « Loa, o introduccion para el que haga de primer galan »,

exclamando por último : « Oh quanto nos dará que hacer! »

No bastó la satisfaccion, que justamente debia producirle aquella noticia, y los términos honrrosos en que se le comunicaba, ni la lisongera espectativa de completar y consolidar las estipulaciones del tratado ajustado entre ambas potencias, á restaurar una salud quebrantada por las fatigas y angustias ministeriales como por causas físicas. Y habiendose agrabado notablemente, se vió en la dolorosa necesidad de conformarse con el consejo y dictamen de los facultativos que fallaron su muerte indefectible si no pasaba á buscar en el clima de España el alivio de su dolencia. Cediendo á tal dictamen, y haciendo ya por la conservacion de su propio individuo uno de tantos y tan continuados esfuerzos como antes habia hecho por el servicio del Estado, se alentó, á pesar de su debilidad y sumo abatimiento, á emprehender el viage á estos reinos, por si lograba así evitar el inminente riesgo de que su vida estaba amenazada. Y para hacerlo con el auxilio de los socorros celestiales, dispuso su conciencia y recibió el viático, habiendole confesado el gran dean D^{n} Ignacio Rose, que se subministró el dia cinco de octubre de 1795. Y para hacerlo tambien completamente y pleno consentimiento y aprobacion del Rey, dictó á Durán una carta de oficio en forma de memorial para S. M., en que pedia su real permiso para regresar á España a convalecer de su dolencia, encargando al propio tiempo á Durán escribiese otra particular á su hermano D^{n} Bernardo, en que le manifestase sin reserva lo grave de su enfermedad para que se la leyese al Exmo. Sor Principe de la Paz, con el mismo objeto de que inclinase el real ánimo a concederle el justo permiso que solicitaba de SS. MM., lo que hizo puntualmente, reduciéndola á los siguientes términos ó cláusulas.

« Illmo Señor, Amo y mui S^{or} mio. En la anterior que tuve el honor de « escribir á V. S. I. que, aunque de enhorabuena no lo fue asi completa « como deseaba, á causa de hallarme en la dura precision de tener que

« manifestar la sensible indisposicion de mi amo, la que va agravándose « por instantes, hace mucho tiempo que la calentura sigue en el mismo « estado de gravedad, la qual va consumiendo á S. E. Ha quedado ya de « tal suerte devilitado, que no tiene mas que la piel y los huesos, y éstos « mas levantados que aquella.

« El médico Frances que asiste á S. E. y que es uno de los mas acredi- « tados en este pais, habiendole orderado varios remedios, sólo han ser- « vido de mantener tan suma devilidad para que no pagase aun el natural « tributo á la naturaleza. Por esto, y por no exponer su ciencia y crédito « á peligro de censura, determinó dicho médico que se tuviese junta de « peritos en su facultad, la que efectuada, por élla se determinó que « S. E. se alimentase solamente con ubas, y que no consiguiendo alivio « con éllas, tomase la leche de burra. Si con ésta no cedia la calentura y « continuase en el mismo estado de gravedad, determinaron unánimes, « conformes y separadamente, que si S. E. queria conseguir el deseado « alivio, debia ausentarse de este pais, y pasar á otro mas templado. Por « lo que S. E. ha pedido ya licencia para poder pasar á España á restable- « cerse en Valencia ó Málaga, viéndose en la imposibilidad de poder tran- « sitar por la Italia sin pasar por las montañas de la Suiza y del Tirol, « pues corria peligro de quedar muerto entre ellas.

« Sabe S. E. que ausentarse de aqui ni una hora, sin permiso de S. M., « puede hacerle incurir en su desgracia, pero tambien confia en la chris- « tiandad y gran piedad de SS. MM. y del Sor Principe de la Paz, á quien « elige por su protector, que si Dios concede á S. E. llegar á Barcelona, « espera hallarse con una carta que le dé el consuelo de poder pro- « seguir lo restante de su viage con la satisfaccion de que S. M. se lo « aprueva. »

« Me ha dicho S. E. que V. S. I. procure manifestársela al señor Prin- « cipe de la Paz su protector, pues será imposible llegue la orden de « S. M. tan presto quanto la vrgencia de la gravedad de la enfermedad de « S. E. requiere. »

« Hoi nueve ha llegado el Sor Ministro de S. M. en los cantones de la « Suiza, D^n^ Joseph Caamaño, y por ser tan interesante á la salud de mi « amo el salir de aqui, creo sea nuestra partida dentro de tres ó quatro « dias. Interin que no tenga el honor de ver á V. S. I, á lo menos tendré « el atrevimiento de ofrecerle mis respetos, con la segura confianza que « V. S. I., tendrá la bondad de admitirlos mientras pido á Dios que con- « serve á V. S. I. muchos años como deséo. Basiléa nueve de octubre de « mil setecientos noventa y cinco. = Sumiso criado de V. S. I. — Q. S. « M. B. = Pedro Durán.

« Illmo Sor D^n^ Bernardo de Yriarte. »

Hallandose ya el Exmo. Sor D^{n} Domingo de Yriarte desauciado de los médicos y precisado á ausentarse á la mayor brevedad de Basilea, hizo su testamento y entre las varias cláusulas que incluyó en él á favor de Durán, dexó una con las siguientes expresiones : « Con mi muerte pierde sus espe-« ranzas D^{n} Pedro Durán ; le recomiendo al Exmo. Sor Prin-« cipe de la Paz, que me habia puesto por su bondad en « estado de haber hecho por él si hubiese vivido. Tiene un « cierto merito para con S. M., pues sin la seguridad de su « persona me hubiera dado mucho mas cuidado el conservar « los papeles de Oficio menos expuestos así á que los substra-« gesen. Podrá hallarse algun empleo que pueda desempeñar, « y si es de responsabilidad de dinero, se le puede confiar. »

« Me atrevo á hacer esta última suplica á S. E. porque « conozco su corazon y todo quanto hubiera podido esperar « de él. »

Al mismo tiempo dió orden á Duran para que escribiese al Sor D^{n} Joseph Caamaño residente en Lucerna con el caracter de ministro de S. M. cerca de los cantones de Suiza tuviese la bondad de pasar á Basilea para entregarse ó apoderarse interinamente de los papeles de la legacion que tenia á su cargo y de que queria desprenderse para poder viajar sin aquel grave cuidado.

Mediante dicho aviso, llegó á Basilea el Sor D^{n} Joseph Caamaño (como se ha dicho en la carta anterior el dia 9 de octubre de 1795, y habiendo pasado inmediatamente á casa del Exmo. Sor D^{n} Domingo de Yriarte, despues de haber conferenciado juntos largo rato á pesar de estar tan postrado, le dixo éste á aquél : « Este es el partido que he tomado y « me parece que es el mejor y mas seguro : ahi le dejaré á Vd. « los papeles, y buen probecho le hagan. »

Y habiéndose despedido amigablemente, se marchó y no volvió hasta el dia doce de octubre de mil setecientos noventa y cinco, en el que, habiendo igualmente conferenciado juntos

otro largo rato, se despidieron, mandando el expresado Sor D^{n} Domingo de Yriarte á Durán pasase á acompañar á dicho caballero hasta que le hiciese la entrega de los papeles que estaban ya separados con el mejor orden en una arquilla, como la practicó inmediatamente entrando en el coche del Sor D^{n} Joseph Caamaño, que precisó á admitir su derecha á Durán.

Admirable fué su desprendimiento en aquella òcasion, despreciando quantos ascensos brillantes podian proporcionársele por su carrera y fortuna advenidera.

. . . .

Partieron de casa del Sor Embaxador de la República Francesa el ciudadano Francisco Barthelemy, el Sor Ministro de Su Magestad Católica cerca de los cantones de Suiza ó Republica Helvetica D^{n} Joseph Caamaño, y Durán, transferiéndose desde alli á la posada ó fonda de los tres Reyes, á donde estaba alojado dicho caballero. Es la mejor que se halla en aquella ciudad, con deliciosas vistas de la parte del famoso Rhin, cuyos cimientos baña; está inmediata al puente que divide la ciudad en grande y pequeña; abunda aquel rio de muchas truchas. Por haberse quedado casualmente con la llave el señor D^{n} Domingo de Yriarte, partió Durán por élla inmediatamente, y habiendo buelto con toda la brevedad posible, abrió la arquilla y á presencia de dicho caballero fue sacando uno por uno todos los papeles que contenía hasta que quedó enteramente desocupada, entregando al señor Caamaño cada paquete de por sí, quien, concluida que fué la expresada entrega, le dixo si queria recibo, á lo que respondió Durán no creía ser necesario se tomase su señoria tal molestia, y habiendole insistido á ello, diciendo poder serle útil en lo succesivo un documento de tal naturaleza y mandado á su secretario particular Ybarrola se sentase para dictársele, no quiso Duran esperarse, despidiendose y diciendo : « Dios será « servido que mi amo se mejore, bastando para mi resguardo

« la satisfaccion de que V. S. quede complacido, pues estoi « en la firme creencia de que jamas necesitaré presentar en « juicio ni fuera de él tal documento. » Y repitiendole gracias por su fineza y buena voluntad, se despidio llevando consigo la arquilla.

Despues del fallecimiento del Sor D^n^ Domingo de Yriarte se le remitió dicho documento en diez y seis de marzo de mil setecientos y noventa y ocho por medio de su sobrino el Sor D^n^ Juan Caamaño, concevido en estos terminos :

« Con motivo de hallarse el Sor D^n^ Domingo de Yriarte desauciado de « los medicos y por éllo precisado á regresar á España, su secretario « particular D^n^ Pedro Durán me ha entregado los papeles pertenecientes « al real servicio que existían en su poder, y de que dicho caballero se « hallaba encargado por S. M., acreditando en ello haber sido un fiel « custodio en servicio del rey Nuestro Señor y del público, desempe- « ñando exâctamente sus deberes, y para su satisfaccion le doi este certi- « ficado, que firmo para que siempre conste y le sirva de resguardo donde « convenga. En Basiléa, á doce de octubre de mil setecientos noventa « y cinco. D^n^ Joseph Caamaño. »

Apenas vió el Exmo. Sor D^n^ Domingo de Yriarte á Durán, le dixo con semblante sumamente risueño : « Amigo, ya no « soy lo que fuí; y ahora que quedo con tranquilidad y « desahogo de espíritu (por haberme desprendido de los asuntos « politicos), es fuerza que me disponga para recibir el último « golpe á que me ha conducido y conduce aquella onerosa « carga, á cuyo fin llamará Vd. al gran dean de la yglesia « catedral D^n^ Ignacio Rose para que me dirija, y preparán- « dome yo para recibir al Soberano Señor sacramentado con « los divinos auxîlios de su gracia, espero que llevemos buen « viage, como que me conceda ir á morir á España, que es « todo mi anhelo, pues alli hallaré sacerdotes de admirable y « virtuosa vida, que quieran tomarse el trabajo de encami- « narme para la eterna. Sí, amigo, éste es mi deseo, y desde « hoi, todas las noches pondrá Vd. á la cabecera de mi cama

« el frasquito lleno de agua bendita que está dentro del « taleguito, y en pidiendole á Vd. mi tesoro, me le dará Vd., « pues para mí es el de mayor precio y estimacion; tambien « pondrá Vd. en el mismo lugar las efigies de Christo y de « su santísima Madre Nuestra Señora la Virgen Maria, pues « no tenemos otro amparo mas pronto, seguro y eficaz, en « nuestras necesidades y aflicciones, de que he vivido tan « olvidado. » Aqui se enterneció sobre manera y empezó á llorar como un niño y continuó diciendo : « Al llegar á las « posadas, rezarémos el santo rosario y la letania a tan divina « Señora, en voz alta, especial y señaladamente en llegando « a Francia, pues siendo nosotros los primeros que transi- « tamos por aquel lastimoso y desgraciado pais despues de « hecha la Paz, razon será que nos informemos personal- « mente si en él es permitido usar publicamente el rito cató- « lico, puesto que los mas son de sentir se han buelto herejes, « y si así fuese (lo que Dios no permita) debemos recordarles « sus buenos principios y pedir á Dios eficazmente les dé los « suficientes auxìlios de su divina gracia para que se reco- « nozcan y abjuren de todos sus errores y los detesten, que- « dando de esta suerte mas resplandeciente y triunfante la fe « de Jesu-Christo acrisolada por esta nueva persecucion dima- « nada de los relajados miembros que perfectamente aparen- « tan seguir, como ipocritamente siguen, con falaces pasos, « abominando en realidad de su divina y santa ley. »

Antes de partir, escribió de su propio puño las oraciones y preparaciones siguientes :

« A l'article de la mort, Jésus mon Rédempteur, ayez pitié de moy; « Jésus, Marie, Joseph, assistez-moi, mon Créateur, mon Sauveur, je « remets mon âme entre vos mains. Je crois en vous, je vous aime, je « me repens de vous avoir offensé parce que vous êtes infiniment bon. « Sainte Marie Mère de Dieu, priez pour moi. »

Pour gagner l'indulgence plénière : Jésus, Marie, Joseph, recevez mon âme et ayez pitié de moy. Pour recevoir l'extrême-onction : Le malade

fera, s'il le peut, un acte de contrition et demandera à Dieu que par la vertu du Saint Sacrement il lui plaise de lui pardonner les péchés et de lui remettre les peines qu'il a méritées par le péché, et qu'il daigne le recevoir dans sa miséricorde.

Partió de Basiléa el dia catorce de octubre de mil setecientos noventa y cinco, con una especie de citoyen de color ceniciento mui ancho, el qual se ponia sobre el vestido y sujetaba con un cinturon de ocho dedos de ancho de la misma tela, con un gorro esquinado de la propia tela, el qual le figuraba un penitente hermitaño, y lo representaba verdaderamente mui al vivo por lo macilento de su rostro, aunque siempre agradable y por estar sumamente flaco, compadeciéndose generalmente todos los que miraban su delicadisimo aspecto por todos los pueblos que pasaba.

Confesó y comulgó el dia antes de su partida, causando la mayor edificacion y compuncion con las fervorosas deprecaciones y oraciones jaculatorias que dirijió al Soberano Señor Sacramentado al tiempo de recibirle, hasta á los mismos protestantes que fué inevitable y preciso se hallasen presentes á tan sagrado y religioso acto, para ayudar á sostenerle de rodillas, en cuya justa y debida reverencia quiso recibir al Señor Sacramentado, siendole imposible por si mismo poder sostenerse en aquella reverente postura, y derramando fervorosas lagrimas durante la misa. Hallandose postrado y quasi moribundo, fué preciso para partir trasladarle en brazos desde su quarto al coche, siendole imposible valerse de sus pies, por tenerlos mui inchados y sumamente doloridos, y lo propio hubo que hacer en todas las posadas. Llegó á Ginebra el 20 del mismo y á Leon de Francia el 25. En la posada que hicieron medio dia y comieron antes de llegar a aquella ciudad, llamó Dn Domingo de Yriarte á Durán y estando en su presencia, se incó de rodillas quasi postrado en el suelo y con las manos juntas y cayéndosele las lagrimas le dixo : « Por amor de « Dios suplico á Vd., amigo Durán, me perdone lo que le

« hubiese agraviado con los motivos de disgusto que le haya « ocasionado de desazonarse conmigo, y pido á Vd. tenga la « bondad de echarme su bendicion. » Resistiendose Durán á ello, diciendo que no tenía de qué, y que antes S. E. tendría mucho mas motivo de hacerlo con él, fueron tales instancias y sollozos, diciendole que no se levantaria hasta conseguirlo, que le obligó á que ambos mutuamente lo hiciesen, finalizando tan espiritual y humilde contienda con repetidos sollozos y un mui estrecho abrazo fraternal.

Pero, o prodigio y extremado exemplo de humildad sin igual! que no finalizó aqui su anonadamiento, pues en el propio dia, y en la misma posada hizo los mismos inauditos y acendrados extremos de humildad con su lacayo polaco, confesado por éste á Duran en Gerona despues del fallecimiento del Exmo Sor D^n^ Domingo cierto dia en que recordaban y hacian conmemoracion de la bondad, buenas prendas y virtudes nada comunes de este admirable caballero.

Su llegada á Leon (por esta ciudad pasa el rio Saona, adornadas sus orillas con hermosos edificios y famoso puente denominado, en el dia, de Tilsit por la famosa batalla que decidio la suerte de las armas del Emperador de los Franceses y el de Rusia con la paz entre ambos imperios) de Francia fue el dia veinte y cinco de octubre, en donde, sintiendose un poco aliviado, ya andaba por su pie, aunque con sumo trabajo y mui despacio, molestandole hasta las piedrecitas mas pequeñas, las que decía se le figuraban peñascos, segun atormentaban sus doloridos pies, prorrumpiendo á cada dolor que sentia : « Sea por amor de Dios ! parece que me atrabiesan el « corazon », añadiendo algunas veces : « Mas merecen mis « culpas. » El 31 de octubre, a cosa de las 11 y media de la mañana, mudaron caballos en Tain y á las 4 de la tarde llegaron á Valence. Empleaba los pocos momentos que le dejaban tranquilo sus dolores en hacer conmemoracion de los que padeció en su sagrada Pasion Nuestro Señor y Redentor

Jesu-Christo, dirigiendole jaculatorias y recreandose continuamente (si decir se puede) con la memoria de su santísima muerte, diciendo frequentemente, que por medio de ella esperaba se le abriese la puerta del palacio celestial, en el que las delicias y felicidades son eternas.

Pasando lo demas del tiempo en alternados y repetidos sollozos con exclamaciones á la Virgen Santissima Nuestra Señora para que le alcanzase de su preciosimo Hijo Jesus el perdon de sus culpas, intercediendo con su Eterno Padre é interponiendo los inapreciables meritos de su sacratisima Pasion y muerte, acervisimos dolores, angustias, desamparos y aflicciones, que padeció hasta que expiró en la cruz, no cesando de repetir : « Señor, tened misericordia de mi, mise-
« rable pecador. Señora, compadeceos de mi alma. Valgala el
« sagrado de la preciosisima sangre de Vuestro hijo Jesus.
« Jesus mio, Jesus de mi alma, ya llegó la hora en que ésta
« reconoce todos sus yerros, y confiesa deber á solo Vos,
« Dios mio, este especial auxilio, con que la habeis ilumi-
« nado; y de vos solo espera el perdon. »

Entristeciale en gran manera hasta hacerle derramar copiosas lagrimas toda conversacion que se dirigiese á darle esperanzas de vida.

. . . .

Exclamando con grandes sollozos : « Bien lo sabeis Vos,
« Dios mio, que estoi conforme y resignado enteramente en
« vuestra divina voluntad; y mediante élla, os suplico sola-
« mente me concedais llegar á España, donde, purificado de
« mis culpas que son tantas qual ningun mortal créo pueda
« haber cometido, os entregue mi espiritu para el eterno
« descanso mediando vuestra infinita misericordia, como lo
« espero y créo de vuestra incomparable bondad y clemen-
« cia. »

Al punto que llegó á territorio español, salió del coche, se postró á adorar la tierra, y permaneció un breve rato de rodi-

llas, dando gracias á Dios por haberle concedido lo que tanto habia deseado.

El 6 de noviembre de 1795 á Bañones y á poco de haber pasado el puente de Santo Espiritu, vio Durán pasar una silla de postas y un correo de gabinete con redecilla á la Española. Se lo dixo al Sor D^{n} Domingo, el que inmediatamente mandó parar el coche y llamarle. En efecto vino al llamamiento D^{n} Joseph Torrente, correo de gavinete, y dixo que en la silla iva el Sor D^{n} Pasqual Vallejo, oficial de la Secretaria de Estado que pasaba á Basilea y que el iva acompañandole. Fue á decirselo, se arrimó al coche, y habiendo entrado en él, retrocedieron juntos hasta el Bolo, donde hicieron noche. Desde esta posada escribió á la corte y al Gobernador de Figueras, como tambien al Obispo de Gerona. Al dia siguiente por la mañana se despidieron, y D^{n} Domingo llegó á Perpiñan el medio dia del 7 é hicieron noche en la Junquera. Llegaron á Figueras el 8 de noviembre : posaron en casa del Sor Gobernador de la ciudad. Y al dia siguiente partieron para Gerona donde llegó el nueve de noviembre del año de mil setecientos y noventa y cinco en tan deplorable situacion que, desde el punto que llegó alli, hubo de rendirse al lecho donde caritativa y generosamente acogido en el palacio episcopal por el benigno y exemplar prelado D^{n} Tomas de Lorenzana, Obispo de aquella diocesis, que le conduxo en su propio coche, habiendole merecido tambien durante su residencia ó permanencia alli la mas amorosa asistencia y con expresiones del mas intimo cariño fraternal hasta el preciso fatal instante en que espiró en sus paternales brazos, despues de haberle auxiliado con toda la asistencia espiritual y de haber repetido con el mayor fervor la oracion siguiente : « Mi dulcisimo y aman-
« tisimo Jesus : Yo conozco y confieso que mis gravisimas
« culpas son los verdugos mas desapiadados que os quitaron
« la vida y que no merezco el perdon de tan crecida ofensa;
« mas sabiendo que vos desde la cruz perdonasteis á vuestros

« enemigos, oh quanto animo y esfuerzo recibe mi corazon! Y « si me enseñais á perdonar, aqui me teneis pronto para « perdonar de corazon á todos mis enemigos. Si, mi Dios, « por amor vuestro á todos perdono y deseo bien á todos « para que en este momento último de mi vida escuche « de vuestra boca aquella feliz palabra : Hoi serás con- « migo compañero en la gloria. Amen. Jesus, Maria y « José, asistidme. En vuestras manos, Señor, encomiendo mi « espiritu. » Y repitiendo los dulcisimos nombres de Jesus y Maria, espiró el dia 22 de noviembre á las 7 y media de la noche del año de 1795, á los 48 años, 8 meses y 2 dias de edad, con general sentimiento de todo buen Español y con particularidad de todos los que se hallaron presentes á su muerte.

Tal fué la íntima conmocion aflictiva que causó este lance al compasivo corazon del insigne Obispo Dn Tomas de Lorenzana, exemplar de todas virtudes, especial y señaladamente de la caridad y amor con los pobres, que poco tiempo despues pasó tambien á mejor vida, á causa (segun afirmaron sus familiares Dn Juan y Dn Joseph Liencres) de la conmocion y sensacion íntima que le causó la temprana muerte de nuestro esclarecido heroe, exemplo de conformidad y resignacion en la divina voluntad y á las justificadas disposiciones del Soberano, aflixiendole en tal manera que desde entonces no lebantó cabeza.

La disposicion christiana con que Dn Domingo de Yriarte rindió su espíritu al Todo Poderoso, será siempre tenida y reputada como una prueva la mas verdadera, auténtica y declarada, y como testimonio fidedigno de que hasta supo morir bien. Adviertanse á este proposito como mui notables las siguientes expresiones que, entre otras harto dignas de conservarse y reproducirse, se leen en carta del doctor Dn Miguel Pagés, cura párroco de aquella santa yglesia catedral que le confesó y auxîlió en aquella última y postrimera hora alternativamente con el Sor Obispo. Dice pues aquel

zeloso prelado : « Yo confieso que por una parte sentia en el « alma ver morir á un hombre que acababa de dar la vida á « tantos, y por otra me consolaba al considerar que en diez y « ocho años que sigo la fatigosa y mas penosa carrera de pár- « roco, no me acuerdo de haber asistido á enfermo alguno « que con mas fundamento y satisfaccion pueda pensar que « murio en el Señor. En fin, el mismo Señor que le dió « abundantes sus luces para contribuir á las felicídades de la « monarquia no se las ha escaseado para asegurarse el « momento de su salvacion, y si allá le sirvieron para dar « PAZ á los hombres, aquí las aprovechó para unirse en eterna « PAZ con su Criador. »

Sirvan pues tales cláusulas dignas de un orador sagrado de dar gloriosa conclusion á mi verídico discurso, y sirvan tambien de consuelo, de estímulo y de exemplo á quantos aspiren á concurrir á la prosperidad de la patria, bien sea en encargos publicos ó bien en los políticos y privados de que fue individuo el hombre de Estado cuya pérdida lloramos con justa razon, y cuyo mérito y servicios singulares (permítaseme repetirlo aquí) quedarán para siempre gravados en nuestros corazones y en eterna memoria, aquel hombre célebre que, firmada que hubo la PAZ en Basilea, fue conducido por su destino á morir en Gerona donde poco antes habia estado el quartel general del exército que hizo la guerra, rindiéndose á los trabajos de aquella el mismo que contribuyó á que cesasen las calamidades de ésta, y ofreciéndose como víctima en las aras de la primera, despues de tantas víctimas sacrificadas por la segunda.

LIBELOS

DEL TIEMPO DE NAPOLEON

I

Sueño de Napoleon. — *(al fin :)* Reimpreso en Cádiz, Por Don Nicolas Gomez de Requena, Impresor del Gobierno, plazuela de las Tablas. Donde se hallará á real y medio de vellon. *en 4°. una hoja sin numerar, 10 páginas.*

Su Magestad Imperial y Real algo sofocado con las indigestas noticias que de Madrid se le comunicaron con fecha del veinte y uno de Julio de 1808 se tiró en un sofá, arrancándose los sesos, escupiendo blasfemias y forjando amenazas contra todo piante y mamante del Reyno Español. En este entusiasmo, sinó de desesperacion, de otra cosa que le parecía, convinando cálculos, y trazando planes, harto de sí mismo, se quedó fuera de sí, sumergido en un profundo sueño. Mas la imaginacion recargada de vivas é interesantes idéas, caliente y agitada la sangre é irritada la vilis, armaron un botiborrillo y mescolanza en sus sesos, que dieron con toda la *grandeza* en tierra haciendo de somnámbulo. Pónese en pie su Magestad, saca la *grande* espada imperial y real, empieza á zarpazos *grandes* y á *grandes* gritos, armando una zalagarda, como si una legion de diablos hubiera venido por lo que era suyo. Aqui descarga, allí pega, haciendo una carnicería tan

espantosa en su Gabinete, que ni quedó la araña *grande*, ni el espejo *grande* imperial y real, ni nada de lo *grande* que allí habia, que no saliese echando chispas á las bibraciones imperiales de su *grande* azero. Vaya, se repitió la escena que admiró la venta que tuvo el honor de hospedar á Don Quixote de la Mancha la noche del combate de los pellejos de vino.

Oyendo la *grande* Emperatriz los *grandes* porrazos de su esposo, pensó que alguna *grande empresa urgía*, pues no podia portarse ménos el vencedor de Jena y Austerlitz. Despertó á los Palaciegos á chillidos : viendo que se aumentaban las voces y zarpazos, traen la luz con una hacha muy *grande*, y ven... ¿quien lo pensára en el *grande* Emperador? que engolfado en la batalla habia soltado hasta los calzones para vencer y tirar tajos tan sin misericordia, que no solo habia muerto dos gatos imperiales que dormian en una silla, sino que habia roto el mapa topógrafico de Napoles gravado sobre oro : el busto del Rey de Prusia, y hasta una estátua de Alexandro el grande la habia echado á rodar cercenada de orejas. Viendo la Emperatriz con honores de loco un esposo tan cuerdo, y que á los gritos y chillidos, capaces de levantar empollas en los oidos, estaba como un leño, y sin hacer mas que destrozos contra sí mismo, mandó traer un gran cubo de agua, recien sacada del pozo imperial y real, para que echándola porcima de su alma volviese en sí de sueño tan pesado. Fue un gusto ver esta gresca. Parecia conjuro de energúmeno rebelde. Mientras mas agua le echaban, mas brincos y gritos pegaba su Magestad el Emperador. No tengais miedo, decia, de esa nube de balas que nos llueven encima : veis esas numerosas huestes (ya están adovados sus Gefes con unto mexicano) mañana estarán en vuestro poder.

Viendo por último, que ni los rosiones de agua imperial, ni los cubos enteros, ni la turbionada de gritos despertaban al Héroe, le pegaron un gran trancazo en la cabeza, y de esta forma soltó las armas de la mano, y se acabó la batalla mas

memorable que la de Marengo. Le pidieron hasta de rodillas á S. M. que contase el suceso, por ser cosa digna de ponerse en Gazeta, y hubo impresor, que sabiendo el hecho, no durmió aquella noche por coger un pellizco del gran sueño para ponerlo con letras grandes en el diario. Mas el cansancio, lo intempestivo de la hora, el sudor grande que bañaba á S. M. impidieron el gusto de oir al Héroe, tratándose solo de darle un corroborante, ponerle una pítima sobre el corazon, dos docenas de ayudas para refrescarle el higado, y meterlo en la cama con centinelas dobles de la legion de honor, dexando el resultado para el otro dia.

La noche fue de todos metales : hubo efervecencia y bascas, interpoladas de votos imperiales : hubo lagrimones como cascabeles : hubo mocos quitados sin pañuelo, por los sorbetones reales de S. M., cosa que no se creeria en el Emperador; como tampoco algunos bocados imperiales, que al descuido y con cuidado se pegaba en sus invencibles brazos. En fin, al romper las doce del dia, se levantó, aunque no de todo tiempo, el incomparable Napoleon.

Acudió, que ni bandada de estorninos, la Imperial familia á felicitarlo y pedirle de rodillas le contase el sueño, que no podia ménos de ser presagioso é interesante. Entónces con unas imperiales miradas mandó echar fuera los ménos confidentes, y al compás de dos esperezos y un novenario de votos de que no quedó seguro el santo mas arrinconado del Almanaque (bien que estos y Mahoma son para él de un mismo calibre) dixo con voz campanuda lo siguiente.

Mi alma grande no puede estar en inaccion. Bien sabeis las idéas que alimento, y me devoran : que pienso solo en poner el mundo entero baxo mi pie dominador. No estará en su propio centro, ni será ilustrado y feliz hasta que reciba el Código Napoleon. Estas plácidas idéas me entretienen siempre, y como *la empresa grande urge*, no puedo estar un momento ocioso, sin pensar, combinar, plantear y trazar, por quantos

medios me sugiere mi grande imaginacion. Me lastimo de la culpable desidia en que vive la Europa, huyendo entre la infelicidad; y viendo la ineptitud de todos para romper las cadenas que los oprimen, quiero hacerlos felices con los cañones y bayonetas: despertarlos del letargo con los estruendosos ecos de Marte y de Belona. No perdono fatiga para entablar mi plan, viéndome revestido de la autoridad suprema, lo puedo hacer todo impunemente. Mando en el Presbitèrio y Trono, baxo y subo, quito y pongo, de forma que de justicia me apellidan todopoderoso Señor. Traté de formar la España, conmovido de su lamentable estado y situacion; conviné mis planes, y aunque se torcieron al principio, me salieron á satisfaccion despues. Mas pasado tiempo sin saber de España, una carta de Madrid me consternó hasta no mas. Me manifiesta el Reyno entero conmovido algunos descalabros de mi tropa: el destrozo del invencible Dupont, y que mis soldados me quieren abandonar. Poseido de estas lúgubres idéas me rindió el sueño, y en el se me representó con toda propiedad lo que vais á oir.

Me parecio que entraba triunfante por Madrid, acompañando á mi hermano Josef I. para poner en sus sienes una corona tanto mas apreciable para mí, quanto ménos trabajo me habia costado el conquistarla, segun los derechos de mi código. Apenas avisté con el gran Palacio, objeto de mis deseos, y que justamente habiamos de ocupar segun los derechos de conquista, he aquí que salen volando las mulas sin saber por donde, se disipa el coche disuelto entre denso humo, el palacio desaparece como un fuego fatuo, y en una llanura sin casas, árboles, ni yerva mas que peñascos secos, pegamos de cabeza tal porrazo que toda la oficina de las idéas se cascó contra un guijarro sin que hubiese uno de la gran guardia que nos viniese á socorrer; antes huyendo vergonzosamente, decían con gran risa: sóplate esa breva y vuelve por otra; ¿no querias España? pues toma España: pon ese capítulo en el

Alcoran Napoleon. Estando en tan deplorable estado (pues tal fue el porrazo que no nos podiamos menear) vinieron tropas de muchachos y mugeres con guiñapos y escobas, no para ayudarnos sino para hacer mofa y que fuese completa mi desesperacion. Refregándonos el rostro los muchachos con los trapos decían : *tole verecundiam*, y hubo vigote imperial que salió pegado á sus uñas ¡ con tal gana tiraban los angelitos ! barriéndonos despues las mugeres de alto abaxo, y dándonos con los troncos de las escobas en la cabeza decían : ea ya va aviado el Rey y Emperador.

A gatas empezamos á caminar hacia mi Reyno : ¡ pero quál fue mi sorpresa quando veo á mi lado el Gran Duque de Berg, que sin mirar que de Bodegonero lo hice Domine, y de Galopin lo puse al lado del Trono, me insultaba tambien ! Parecía un demonio vivo, pues tuve que limpiarme muy bien la vista para haberlo de conocer. Sepultados sus ojos en el craneo, y de consulta con el cogote tenia honores de cadáver de tísico, y aunque rico de duros, habia quedado pobrísimo de carnes. No sé que detrimento habia padecido en los *Paises baxos* por unos sorvos de arsenico que le dieron á beber en la copa del deleite estando recostado en el lecho del placer : lo cierto es, que disminuido de caudal, habia crecido de narices, de quixadas y parches. Pues esta estantigua, este coco de espantar niños, este ingrato abriendo su boca formidable, que parecia un campanario con repique segun el meneo de dientes y muelas, me dixo así :

Indigno Napoleon ¿ que maldito plan fue ese que formaste que nos ha puesto á parir? no decias de que todos dormidos y engañados no osarian contrarrestarnos, porque tus promesas, tus embrollos, tu fuerza lo precavia todo ? ¿ Qué importa que empezasemos con bien, si vamos de mal en peor ? La huespeda se ha vuelto respondona. Yo no he podido hacer mas, que poner en práctica tus lecciones ¡ malditas sean ellas, y quien me las enseñó ! He escrito papelones mas largos que la

misma quaresma : he mentido mas que el Alcoran, como tu me enseñaste : he prometido sin temor como que no pensaba dar, por fin he hecho tantas cosas de nuestra cosecha, que dudo que V. M. con todo el torrente de su indignidad hiciera tanto. Y como los tontos de los Españoles no estaban acostumbrados á nuestros traficos, se despachan los embustes á sopapos, y los tragaban que ni tortas de Moron. ¿ Pero y qué de aqui ? Ya no se chupan el dedo como al principio, y todo ha caido á plan. Yo he perdido todo mi peujar, porque hasta las mugeres me han dado el pago : las tropas andan como panderete de brujas, y hay soldados sin zapatos porque les estorva su peso para huir. ¡ Qué, dixe entónces furioso ! ¿ Saben huir mis soldados ? Saben tambien, me dixo entónces con una carcajada, que parece que no han hecho en todo su vida otro cosa, y los Generales hacen poco ménos; todos están sin un quarto, sin embargo de haber hecho á satisfaccion lo que han aprendido de tí; todos en fin están echando bravatas, y tiritando de miedo. Las ganancias de los bobos que nos patrocinan (que malas lenguas llaman traydores) son el haber quedado sin cabeza los mas privilegiados, y otros, que no les falta mas que el peregil y los huevos para hacer albondigas de sus cuerpos; y aunque de todo esto no se nos dé cuidado por no haber hecho los Vandidos mas que ahorrarnos el trabajo, lo que siento es que mi Ducado grande se lo llevó el demonio, que mi cabeza no está segura en su propio lugar, pues se chupan los dedos por atraparla, para que sirva de espanta páxaros y de letrina pública de moscas. ¡ Mira que lástima de cabeza si á la vejez se llega á ver como los loros ! y yo me lo temo, porque los Leones que dormian han despertado ya, y como los gorriones de lugar ni hácen caso de voces, ni de ruido. Lo mismo despluman las Aguilas grandes del Imperio que si fueran lechuzas, y por mas que los llamamos vandidos, traydores y desleales, siguen en el empeño de quitarnos el trabajo de pasar los Pirineos. Es verdad que los amenazamos, en recom-

pensa á diestro y á siniestro, y quando entramos en un pueblo desarmado manifestamos nuestro valor, pues lengua y traicion no nos falta, ya que no haya fuerza, pero y qué si luego la pagamos como la zorra. Nuestra tropa se apoca por momentos, aunque algunos soldados no han dexado de parir; esto va mal, y se achica por instantes, todo lo grande que hemos sido hasta aquí.

A estas palabras no pude ménos que empuñar mi luciente acero : y pensando que capitaneaba á mis soldados, tiré tajos de la una á la otra parte, mas todos han descargado sobre mí, pues he desvaratado toda mi grandeza, no habiendo dexado nada bueno en mi Gabinete, hasta mi gran Corona despues de desvaratada la eché á rodar. Yo bramo de furor; mi nombre grande va á borrarse; mis Generales están presos ó muertos, toda la Europa en insurreccion, los muchachos me cantan coplas, no hay boca que no me maldiga, ¿qué he de hacerme? vive mi furor...

A esta palabra, la tomó un Palaciego, su querido el Principe Neufchatel, y dixo : Altísimo y grandísimo Señor : no hay que sofocarse, que estas cosas que van y vienen no pueden estar paradas. La fortuna con seso y hora de todos llegó por acá. Ya se llevó el demonio lo que era suyo, y antes me admiro como ha durado tanto, pues solo un demonio mayor que el del infierno, como es vuestra grandísima Magestad, hubiera podido sostener por tanto tiempo la ilusion; pero que le quiten de encima lo que se ha divertido : el haber tenido á todos con la boca abierta, y algunos que ya le querian rezar. V. M. ha sido autor de teatro, pues ha mudado escenas á su placer y voluntad, lo que ninguno jamas executó. V. M. ha sido la quinta esencia de todos los indignos que numera la historia, y ha recogido de todos lo peor, que le quiten ese gustazo que no tiene exemplar. Nos tienen las historias embobados con los nombres grandes de Calígulas, de Nerones, de Atilas, de Julianos y Cimbrios, Lombardos y Godos, ¿qué son

todos ellos para V. M.? V. M. con un pensamiento ha hecho mas que todos ellos hasta la quarta generacion. Hasta tienen todos que roer, y no habrá uno que no se acuerde de Napoleon, aunque no sea mas que para maldecir la última entretela de su corazon. No tenga V. M. cuidado, que todos lo echarán menos, y los Gazeteros mas, pues no han de encontrar tan asi como quiera quien les proporcione mas material para tiznar papel. V. M. ha de ser siempre grande, mas que le pese al mundo entero. La falta de su nacimiento, que tambien han husmado esos podencos (que esa no es falta sino un antojo de su madre) se cubre con su grande talento y habilidad.

Parece que la fortuna dispone que las madres antojadizas y saltonas páran unos hijos que llamen la atencion. Quando parió Herodias, parió una hija que sabia baylar, pero quando á V. M. lo parió su madre, parió un estuche que todo lo sabia hacer. V. M. ha sido Geografo, pues ha puesto á la Europa, que no la conoce la madre que la parió : V. M. ha sido Papa, pues ha dispensado votos solemnes, extinguido sin bulas órdenes enteras, y en no siendo conceder gracias, ha hecho cosas que el diablo no las pensó. V. M. ha puesto fábrica de Reyes, pues ha hecho mas que tiene la baraja : en una palabra, ha hecho burla del mundo entero, ¿qué mucho que el mundo entero lo haga ahora de V. M.? Los muchachos por lo ménos le estarán agradecidos, pues tienen para hacer cometas con el Código Napoleon. Los ciegos no se olvidarán de él por los papelones que han vendido por V. M. Las amas de leche le serán propicias por tener con su nombre para espantar los muchachos quando no las dexen dormir; los pintores lo echarán ménos, pues ya no tienen que poner en los abanicos. Los poetas se acordarán de él pues formarán con su vida un poema que aunque nada finjan, no lo creerá nadie por faltar á la verosimilitud; ¿pues qué mas gloria, Señor? ¿No la tuvo Erostrato en quemar el templo de Efeso porque sonase su nombre en la historia? ¿Pues qué mucho que lo tenga en esto V. M.?

No tenga V. M. cuidado, que lo mas que puede ser es que le quiten á soplamocos el cetro, á bien que no le quitan nada suyo, ni V. M. recibe otra cosa que la pena del Talion. No le han de dexar tan infeliz, que le falte que comer, porque si no le quitan el pescuezo, como tiene ganado, mientras tenga á su muger, no se ha de morir de hambre, que vuelva al oficio que tenia antes de subir al trono, que no la faltarán pesetas y regalos, á no ser que le escupan por haber sido esposa de tan Gran Emperador. = F. T. N.

II

Bonaparte. Sátira. — *(al fin :)* Madrid, Imprenta de Repullés. 1808. *en-4°, 8 pág.*

BONAPARTE

SÁTIRA

Facit indignatio versum. JUV.

« Bañada Europa en su bastarda sangre,
Tiembla y adora mis augustas plantas,
Y sola España con orgullo loco
Usurpa el timbre de mi fiel aliada;
Mas luego, envuelta en poderosos lazos,
Verá mi ceño con mortales ansias,
Y al fin gozosa cifrará su anhelo
En ser por siempre mi *feliz* esclava. »
En fieros raptos el Isleño Mónstruo
Así prorrumpe, y al mirar la fragua
De insaciable ambicion que abrasa el pecho
Del infame Godoy, con nueva llama
Su fatal frenesí sagaz fomenta.

Al dulce son de la imperial palabra,
El vil idióta con afan entrega
Grandiosos Fuertes y opulentas Plazas,
Y en fausto premio de su don se cuenta
En firme solio triunfador Monarca.
Mas luego advierte el ademan tremendo
De la hueste feroz, y en crudas ansias
Al fin trocando su soñado logro,
Trémulo gime, y desalado marcha
Al régio alcazar que el dorado Tajo
En sesgas ondas bullicioso baña.
Ya palpitando, de pavor y orgullo,
Del Indio debil á las ricas playas
El cetro hispano trasladar intenta;
Ya mas y mas sobresaltado llama
Gallarda tropa á su favor, y ordena
El breve apresto de velera esquadra...
La Suerte entanto de la escelsa cumbre
Del poderío le derroca, y alza
Al vacilante trono al digno joven
Que España adora y á porfia aclama.
Solo el Tirano de la Europa mira
Con torpe saña tan feliz mudanza,
Y, como fiera que del hondo acecho
Al indefenso corderuelo asalta,
Así al bisoño y crédulo Fernando
Sus asechanzas pérfidas prepara.
Ufano y ciego con su vil triunfo,
Sobre la faz del infeliz Monarca
Enarbolando el matador acero,
Al fin consigue su cesion forzada
Y al digno hermano, de Italiana sangre
Manchado todo, nuestro Rey proclama.
Con desenfreno atroz á viva fuerza,

Y en cruel baldon de la nacion hispana,
Ante la Europa muda, sepultando
En remota prision la regia casta,
Al mas horrendo y ponzoñoso monstruo,
Al iniqüo Godoy, funesta causa
De tantos tristes dolorosos ayes,
Del brazo airado del sayon arranca.
  Asoma entanto el exêcrable dia,
En que la chusma advenediza rasga
Con feroz ademan su infame velo...
Yo vi el estrago de sus viles armas,
Yo vi los rios de Española sangre
Que paseos y calles inundaban,
Y al punto, en alas de mi ardiente zelo,
Marchando al seno de la dulce patria,
Gozoso vi sus esforzados hijos
Correr, volar á la exemplar venganza.
  Mas ya, ostentando sus trillados rasgos
De pomposas y pérfidas palabras,
« Llegó el momento de la dicha vuestra. »
Con entusiasmo seductor esclaman,
« En letargo mortal ¡qué desconsuelo!
Yace la Monarquía añeja y flaca,
Pero, merced á los desvelos nuestros,
(Como se labra en centellante fragua
Terso el acero y de sublime temple)
Saldrá flamante *enérgica* y gallarda,
Y al punto se verá tan fertil suelo
Quajado todo de vistosas plantas,
Pues ya el Poder *regenerante* llena
De vida y lustre á la caduca España. »
  Mientras idea con tenaz ahinco
El Aborto infernal la indigna farsa
De celebrar las Españolas Cortes

Allá en el seno de la esclava Francia,
¡ Quánto prodigio que á porfia muestran,
Ora en modelos de escelencia rara,
Ora en preciosas centellantes joyas,
Naturaleza y Arte en digno alcazar,
De la clara region del Manzanares
Al nubloso confin del Sena arrastra !...
Ya, como hirviendo con murmullo ronco
Volcan intenso, sin cesar exhala
Densa humareda, y la esplosion anuncia
Que en torrente inflamado se derrama,
Así, de oculto y acendrado fuego
Del Ebro al Betis abrasada España,
Esterminar en su voraz incendio
La hueste impía con furor amaga.
El noble Astur en sus ardientes venas
Brotar sintiendo la marcial pujanza
Que inumerable Sarracena chusma
Supo domar, y á la nacion esclava
Dar con Pelayo libertad y vida,
Hoy ante todos el pendon levanta
Y entanto prestan sus gallardos tercios
Heroico auxîlio á la Castilla exhausta,
Del opulento Ingles el fiel apoyo
Con desvelo solícito afianza.
El Catalan activo noche y dia
Mas y mas siempre con teson se afana,
Y en estrecha hermandad veloz volando
Al confuso rumor de viva alarma,
Hasta saciar su vengador denuedo
Se abrasa todo en implacable rabia.
El diligente Valenciano apenas
Al vil Moncey con escarmiento lanza,
Del rico centro del vergel perpetuo

Donde el clima feliz, la esfera clara
Y alegre Industria á competencia reinan,
Sale con agil incansable planta,
Y acá y allá tras las malvadas haces
Con belicosa furia se derrama.
El bizarro Andaluz de vega en vega
Con noble garbo el alazan cabalga,
Hasta que al eco del clarin guerrero
Allá en los campos de Bailen alcanza
Al bárbaro Dupont... Farnesio rompe,
El arduo rumbo del triunfo allana,
Y las soberbias águilas al punto
Mira Castaños á sus pies postradas.
El aleve Gruchí con yerto pasmo,
Al Caudillo inmortal rindiendo parias,
A inmenso trecho su clemencia implora,
Y apenas muestra el *titular* Monarca
Su triste faz por la callada Corte
Huye veloz de nuestras justas armas.
Ved qual en pos del fugitivo Corzo
Con rostro erguido y denodada planta,
Al firme impulso del invicto Cuesta
Gallego, Astur y Castellano marchan;
Ved qual, dejando su letargo, sigue
Tan nobles huellas con afan Vizcaya,
Y ved qual todos á estrellar caminan
El yugo atroz de la infeliz Navarra.
Mas ¡quien pudiera con grandioso numen
Pintar los rasgos de mi heroica patria,
Y al compas de mi voz de gente gente
Oir cantar su esclarecida fama!
Ya de Aragon los decantados timbres
Al sagaz enemigo sobresaltan;
Ya de improviso sus bisoños tercios

De confin á confin hollar amaga;
Ya de poniente el anchuroso rumbo
Ocupa ufano, y sin cesar avanza;
Ya de la hermosa Capital contempla
El recinto indefenso (nueva Esparta
Que su resguardo en el robusto brazo
Del morador intrepido afianza),
Y ya en su loca fantasía goza
Colmada presa con victoria fausta...
Brilla Lefevre con robada pompa
De ricas joyas y vistosas galas,
Y en el umbral de la Ciudad asoma,
Quando á manera de impetuosa llama
La noble indignacion se enciende y corre
De pecho en pecho y al Francés ataja.
Mira sañudo las patentes puertas,
Y una y mil veces á millares carga,
Y siempre siempre con mortal despecho
Y torpe fuga en su real se salva.
Asesta ya su desenfreno ciego
Contra las bellas inocentes plantas,
Y los floridos plácidos vergeles,
Recreo ameno de brillantes damas,
En vil guarida de infernales monstruos
La guerra impia de repente cambia.
En la atroz mortandad y cruel estrago
Cifrando luego su esperanza vana,
De horrendas raudas incendiarias bombas
Con activo furor la esfera quaja;
Mas, hollando el terror, plebeyo y noble
Todos al par á su destino marchan
Y el sexô debil con heroico brio
Entre riesgos sin fin el fuego apaga.
Tras mil derrotas, oponer procura

Al fiel socorro poderosa valla,
Y el nativo teson domar espera.
¡ Necio no sabe que la tierna dama,
Y rico y pobre con sereno rostro
Su triste suerte en el sustento igualan !
Llega por fin el memorable dia
En que el fiero cañon rompe y arrasa
El debil muro... la ostentosa calle,
Centro apacible de feliz holganza,
Hirviendo está de soldadesca torpe
Que robo incendio destruccion amaga,
Y el gran triunfo con baldon pregona.
A su horrendo clamor en viva llama
Arde el pujante aragonés denuedo,
Y embiste y vuelca y atropella y lanza
De calle en calle la aterrada hueste.
Conoce al fin con furibunda rabia
Que asir no puede la anhelada presa,
Y augustos templos y opulentas casas
En triste campo de ruinas trueca.
Mas ya ve el riesgo de su larga estancia,
Y con eterno sin igual desdoro
Ansioso emprende su nocturna marcha.
¡ Quánto destrozo y horfandad y llanto
Su fuga inquieta y despechada causa !
Feroz manada de sangrientos tigres
Que del ancho redil la fuerte valla
Rodea en vano, y su rabiosa huella
Con fiero estrago á cada paso estampa,
Asi en la hueste que alevosa quiso
Con torpe halago avasallar á España,
Todos respiran mortandad y robo.
Córdova y Cuenca por venganza claman,
Y el Ebro manso que abrazaba ufano

Colmados campos con sus ricas aguas,
Ahora, lleno de pesar y luto,
La generosa vid, la mies dorada
Y el olivo lozano hollados mira...
  Vil foragido, que de sangre humana
Sediento siempre, de la guerra atizas,
De polo á polo, la funesta llama,
Tú desde el centro de tu esclavo pueblo
El movil eres de tan crueles armas;
Mas ya, clavado en tu fatal malogro,
Ardes tal vez en concentrada saña,
Tal vez soltando á tu furor la rienda,
En vivos raptos sin cesar disparas
Fieros amagos... Al glorioso exemplo
De Inglaterra tenaz y heroica España,
Despierta, Europa, y con pujanza nueva
De estremo á estremo tus insignias alza,
Y al infame tirano luego luego
Lleva al cadalso que por fin le aguarda.

J. M. D. F.

III

Napoleon rabiando. Quasi-comedia del dia. Para diversion de qualquiera casa particular entre solos cinco interlocutores, que son:

Napoleon.
El rey Pepe, su hermano.
Lebrac. } generales.
Legrin. } generales.
Duroc, secretario de Napoleon.

La escena deberia ser en los infiernos, pero por ahora la pondrémos en el gabinete del Palacio de Bayona.

Por D. Timoteo de Paz y del Rey.

Con las licencias necesarias. Madrid. En la Imprenta de D. Benito Cano. Año 1808. — *En 4°. 22 pág. y una hoja en blanco.*

VAYA SU POQUITO DE ADVERTENCIA

La presente composicion ni es comedia ni tragedia, ni cosa que lo valga : para su formacion se cerraron con cien llaves en el baul del olvido los Aristófanes, Sófocles, los Plautos, los Terencios y otros perillanes trágicos y cómicos, junto con la asombrosa multitud de leyes que hay que observar para semejantes composiciones, de las que solo las tres cacareadas unidades de accion, lugar y tiempo son las que sin querer se han observado. Por eso no se intitula comedia *absolutamente, sino* quasi-comedia. *Puede ser que alguno repare en que su conclusion es más trágica que cómica; pero á eso se responde que será trágica para Buonaparte y sus apasionados; mas para los verdaderos Españoles y para la mayor y mas sana parte de los Europeos no se puede escoger cosa mas cómica que Buonaparte perneando en una horca, y si es con ayuda de un ginete de gaznates, esto es, de un verdugo, mejor que mejor. Basta.*

El Señor Napoleon se dexará ver sentado en su silla, recostado sobre una mesa, con el sombrero debaxo del sobaco derecho, y á su mano izquierda dos botes de rapé abiertos, y asi presentado saldrá Duroc.

DUROC.

Vuestro hermano, Señor, al Rey de España
pretende entrar á hablaros.

NAPOLEON.

Ya te he dicho
que no me nombres á ese vil hermano,
á ese infame collon, que siempre indigno
será de mi atencion, y mas quisiera
ver quantos fieros monstruos el abismo
en sí encierra que no á él.

DUROC.

Eso á su tiempo,
que nunca será tarde, segun miro. (*Aparte.*)
Vamos, Señor, preciso es se serene
la Magestad mas alta que se ha visto
en esta ilustre Corte de Bayona
lo que ha que el tiempo está mascando siglos.

NAPOLEON.

Dile que entre, mas sea de tal modo,
que no me irrite mas, ni á un precipicio
haga que me despeñe.

Abrirá Duroc una puerta, y se presentará el Rey Pepe haciendo reverencias, y manifestando un miedo cerval.

PEPE.

¡ Ah, amado hermano mio!

NAPOLEON.

Primero admitiria un cocodrilo
por hermano que á ti, pícaro, inútil.
¿ Donde estan mis exércitos lucidos?
¿ Donde el hermoso reyno, que mi sabia
política te habia prevenido?
¡ Hermano infame! ¡ De tan triste modo
has echado por tierra mis designios!
¡ La mas gloriosa empresa de mis uñas,
quiero decir, de mi valor invicto,
has echado á perder tan torpemente!

PEPE.

Si es que quereis, Señor, prestarme oidos,
haré ver vuestro engaño, y que hasta ahora

yo nada he disipado ni perdido,
ni vuestras tropas...

NAPOLEON.

Calla, no prosigas.

PEPE. *(con socarroneria.)*

Pues mas que el diablo os lleve, yo prosigo.
Ese reyno de España tan famoso,
que yo, aunque pecador, he recibido
de vuestras manos, se halla tan entero,
que ni un palmo siquiera que ha perdido,
ni tampoco le he dado vuelta alguna,
pues colocado está en el mismo sitio
firme y constante, puesto que tu furia
ni hácia atras ni adelante le ha movido.
Yo en lugar de perderle le he ganado,
en tanto grado que jamas se ha visto
tan pujante, tan sabio y poderoso,
tan feliz, tan brillante y tan florido,
porque nosotros mismos le hemos hecho
despertar contra todos los designios
de nuestro corazon.

NAPOLEON.

¿Pues como es esto?
¿Los informes que tengo tan torcidos
han sido, que me engañen de esta suerte?
¿De veras que la España no has perdido?

PEPE.

Ya habeis oido que no.

NAPOLEON.

Pues de esa suerte
á un lado quiero echar el furor mio,
á lo ménos en tanto que me dices
lo mas interesante y mas preciso
de tus operaciones, y del modo
con que fuiste en España recibido.

PEPE

Eso, Señor, requiere una eloqüencia
algo mas elevada que mi estilo.
Ya sabeis la famosa comitiva
que me fué acompañando en el camino,
y no ignorais tampoco los deseos
(mentira mas fatal jamas he dicho) *(Aparte)*
con que los Españoles esperaban
el que yo el pie pusiera en sus dominios.
Ahora debeis saber que en qüantos pueblos
encontré en la carrera, era un prodigio
ver la alegría, el gusto y el contento
de aquellos moradores y vecinos,
tal que, porque no les viese tan alegres,
en sus casas estaban escondidos,
tan cerradas las puertas y ventanas,
que ni uno se veia por un cristo.
Si es quando entré en Madrid ::: ¡qué Babilonia!
¡qué confusion tan grande! Qué gentío!
Pero todo en las casas sepultado,
por no impedirme en la carrera el piso.
Los *aplausos* y *vivas* no los cuento,
porque ni vistos fueron, ni aun oidos,
y mas con el repique de campanas
que resonaba en todo aquel recinto :

en fin los Españoles me idolatran
tanto, que por huir de sus cariños
la molestia, me vine á la Rioja,
y desde la Rioja aquí he venido,
para daros de mis felicidades
el rasgo mas pequeño y mas sucinto.

NAPOLEON.

¡Huyendo los cariños españoles!
no me huelen muy bien esos cariños.
¿y quién gobierna el reyno?

PEPE.

Eso es lo ménos.
Sin mí dicen que está bien dirigido,
quanto y mas que las tropas allá quedan.

NAPOLEON.

Allá quedan las tropas : ¿y en qué sitios?

PEPE.

En Zaragoza solo y sus contornos
como nueve mil hombres hay tendidos.

NAPOLEON.

Pues qué ¿ya se ha ganado Zaragoza?

PEPE.

¿Pues acaso hasta ahora se ha perdido?
En Baylen y en las quatro Andalucías
Dupont con un exército lucido
se pasea y divierte desarmado,
pues todo está pacífico y tranquilo,
solo que Morla el pícaro allá en Cádiz

un inmenso caudal me le ha cogido
de cálices, copones y patenas,
doblones, pesos fuertes y escuditos.
Moncey dexó olvidados en Valencia
como unos ocho mil, que en el camino
de Quarte hacen bodoques con los sesos,
ó bien con el cogote ó colodrillo.
En Portugal Junot, Duque de Abrantes,
está con los Ingleses divertido,
los que siempre le tienen tan guardado,
que no se ha de escapar á quatro brincos.

NAPOLEON.

¿Con los Ingleses? ¡oh! ¡con los Ingleses,
que son mis capitales enemigos!

PEPE

La política así lo exîge ahora,
y él sabeis que es político muy fino,
como que es vuestro amigo verdadero,
y en vuestra misma escuela la ha aprendido.
Unos seis mil tambien allá en la Mancha
han quedado por guardas de los trigos,
sin contar los que habrá desparramados,
guardando de las viñas los racimos,
pues no es justo dexarlas sin custodia,
supuesto que nos gusta tanto el vino.
Esparcidos los tengo en fin á todos
por ese reyno hermoso y peregrino,
sin que los mas del alto Pirineo
vuelvan á ver tan pronto el alto risco,
gracias al agasajo y la franqueza
con que los Españoles expresivos
les tratan : al presente yo tan solo

con Lebrac y Legrin acá he venido,
y aun aquí no me tengo por seguro
de aquestos mis vasallos nuevecitos.

Duroc saldrá hecho un demonio de puro alborotado.

DUROC.

Señor : Bayona toda sublevada
hácia aquí se endereza, y segun veo,
no con buena intencion.

Voces dentro

Muera ::: que muera :::
muera el tirano vil del universo :::
muera Napoleon.

NAPOLEON.

¿Qué es lo que escucho?
¿Muera Napoleon? ¡Qué atrevimiento!
¿Qué desacato es este? Mis soldados :::
mi guardia... mis gendarmes... luego... luego...
poned la artillería, y abrasadme
este villano y descarado pueblo.

DUROC, *que habrá estado asomado á una ventana.*

Gastar pólvora en salvas me parece
será ya todo, pues se pasa el pueblo
de largo, y me parece se retira.

NAPOLEON.

De mi amenaza oirian el acento :
el estallido del cañon, no hay duda,
pone en paz en un punto al orbe entero :
es la única razon de los Monarcas,
y de que deberán usar sin medio

para desvanecer quantos tumultos
y motines se formen en su reyno.
Tú, vete á descansar, hermano mio,
miéntras tanto que yo miro de nuevo
el grande plan que tengo ya formado
de dilatar y enriquecer mi imperio
con la Rusia, Suecia y Alemania.

Retirese el tio Pepe.

DUROC.

¡Cáspita...! ¡y quanto abraza ese proyecto!

NAPOLEON.

¿Mucho? pues sábete no estan seguros
de mí el Sultan, el Persa, ni el Marrueco.
Siendo mia la España, sus riquezas
y valor servirán á mis intentos,
pues con sus Indias llenaré mi bolsa,
y con quinientos mil de sus guerreros
y bravos habitantes, (que á las armas
aplicaré sin pérdida de tiempo)
cátame ya absoluto Soberano
de las tres partes de este mundo inmenso.
Nací para mandar, y así no extrañes
la disforme extension de mis proyectos:
haré por parecerme al Antecristo,
como ya se sospechan muchos necios,
y quiero remedarle en sus victorias,
aunque jamas en sus abatimientos.

DUROC.

¡Qué valor tan heroyco y tan bizarro!
¡Qué ánimos tan terribles y estupendos!

Solo temo, Señor, que no se adapten
los Españoles al intento vuestro,
y llamándose á engaño, desvanezcan
ese plan tan horrible y estupendo :
porque ellos son fatales, y si empiezan
á decir, que no quiero, que no quiero,
á Dios Napoleon, á Dios Franceses,
á Dios planes y á Dios todo tu imperio.

NAPOLEON.

No vuelvas á mentar los Españoles,
porque te haré sufrir el mas severo
castigo, qual sufrió dias pasados
el impresor que sabes de Burdeos.
El estómago ya se debilita,
vamonos al café.

DUROC.

Vamos corriendo.

Por distinta parte que ellos se van, aparecen el Rey que rabió, y las buenas alhajas de Lebrac y Legrin.

PEPE.

Por fin me he libertado de la muerte
á costa de mentiras y embelecos,
dándole en apariencia de verdades
embrollos disfrazados y encubiertos;
porque si claramente le dixera
que solos nos veniamos huyendo
del furor español, y que este habia
sus valientes exércitos deshecho
en fuerza de batallas y victorias,
y que yo no tenia en aquel reyno

que pensar para siempre, á Dios cabeza,
me la manda cortar en el momento.

El amigo Lebrac es el hombre mas cruel y maldito que pueda imaginarse : es un demonio en carne humana, como podrá decir mejor que yo el escarmentado Xaramillo de la calle del Sordo ; sin embargo aqui le voy á hacer hablar no como habla, sino como debiera, pues los poetas tenemos facultades muy amplas.

LEBRAC.

Pues yo resuelto estoy á hablarle claro,
sin andar con ambages ni rodeos,
ni temer de sus rabias venenosas
los crueles y bárbaros efectos.
Los valientes exércitos de España
con tanta ruina nuestra aun no contentos
á Bayona amenazan por instantes,
y ya los de Bayona, en vista de esto,
quieren pierda la vida vuestro hermano,
como causa de males tan funestos.
Toda la Francia clama con justicia
por esos tres exércitos soberbios
que en España han hallado su sepulcro,
y los Franceses todos escarmiento :
Napoleon los ha sacrificado
á su ambicion y bárbaros proyectos,
y así Napoleon pagar merece
de pérdida tan grande el estipendio.
Yo por mi parte siento el haber sido
en tantas ocasiones instrumento
de sus maldades, siento mis delitos
y mis iniquidades tambien siento,
que han llegado sin duda hasta lo sumo :
pasaron, si, del grado mas supremo.
¡ Ah ! ¡ Dia dos de Mayo :::: ! ¡ dia triste :::: !

¡dia fatal ::::! y dia el mas funesto
á mi memoria, pues me tiene siempre
en el mas duro potro de tormento.
Ahora me acuerdo :::: — Sí :::: — me acuerdo ahora
de las acciones viles, atropellos,
crueldades enormes, é inauditas,
que en aquel dia obró mi infame esfuerzo.
Tristísima española, que á mis plantas
te arrojaste anegada en llanto tierno
con cinco criaturas á tu lado,
y otra en el vientre, porque yo perverso
concediera la vida á tu marido
que la muerte esperaba por momentos,
perdóname, de nuevo te suplico,
la infame crueldad con que mi acero
manché en su sangre, y tú desamparada
quedaste sumergida en desconsuelos.
No ya mas me atormente tu memoria,
ni la vuestra tampoco, ¡oh madrileños!
que en aquel triste dia por la noche
hice sacrificar á sangre y fuego,
sin mas delito ó culpa que la grande
inocencia de vuestro honrado pecho.

LEGRIN.

¿A qué intentas, Lebrac, que te creamos,
siendo el mas desalmado, y mas perverso
de todos los satélites infames
que el gran Napoleon crió á sus pechos?
Yo ya entiendo tu irónico lenguage,
y es incapaz de nobles sentimientos
un corazon ó un pecho alimentado
con la crueldad, la rabia, y el despecho.

LEBRAC.

He sido infame, abominable he sido,
llana y sencillamente lo confieso;
pero aquellos delitos que se oponen
aun á los mas humanos sentimientos
al alma chocan, mas que esté curtida
en infamias, y atroces desconciertos.
Ademas : yo quisiera preguntarte,
¿ Qué fruto ó que ventaja sacaremos
con tener engañado tan vilmente
al gran Napoleon ?

LEGRIN.

Muchos y buenos,
y el menor es salvar nuestras cabezas,
pues un hombre tan bárbaro y soberbio
sin irritarse no es posible escuche
de sus mejores tropas el funesto
fin, que han tenido en la temible España
y así yo la verdad no me resuelvo
á decirle...

PEPE.

Pues yo á Legrin imito
tambien en lo medroso y embustero,
pues aunque soy su hermano, por lo mismo,
me hará decapitar mucho mas presto.

LEBRAC.

¿ Luego ya conoceis que Buonaparte
es un tirano vil ?

PEPE Y LEGRIN.

Lo conocemos.

LEBRAC.

Pues ¿cómo hasta aquí ha sido solamente
un hombre celebrado por portento
de hombres y de Monarcas? ¿Como hasta ahora
era solo tenido por modelo
de Príncipes? ¿por el árbitro de Europa?
¿por digno de mandar el mundo entero?
¡Ah! ¡cómo la memoria no ha querido
tender la vista fiel por los excesos
que hizo servir de escala para el trono
que infamemente ocupa! ¡Ah! ¡como ciegos
los franceses nos hemos sometido
al imperio mas vil, y al cautiverio
mas tirano! ¿No saben por ventura
en Francia niños, jóvenes y viejos,
que él solo ha sido el bárbaro atrevido,
que hizo en París se oyese el duro estruendo
del cañon contra aquellos habitantes
de los que veinte mil muertes sufrieron?
¿Dudan que sus fantásticas conquistas
llevan de costa ya millon y medio
de Franceses? ¿Ignoran :::: — que me canso?
ignoramos, que es hombre el mas sangriento
y cruel que en la série de los siglos,
y edades los mortales conocieron?
¿Quién sino él pudiera haber fraguado
la máquina de embustes y de enredos,
felonías, traiciones y crueldades
para imponer á España el mas severo

yugo que han conocido los mortales
con vanos y ridículos pretextos?
¿A este infeliz hermano que aquí tiene,
no le ha hecho ser ridiculo instrumento
de sus caprichos viles y ambiciosos?

PEPE.

Lebrac, no, no prosigas, porque tiemblo
al acordarme del papel infame
que en Nápoles y España tengo hecho.
Déxeme en paz mi hermano, si es que gusta,
yo no soy para Rey ni sueños de eso,
pues útil solo he sido en este mundo
para procurador de malos pleytos.
¡Caramba! y ¡quántas burlas no he sufrido
en España! muy bien los madrileños
han reido conmigo.

LEGRIN.

Son demonios,
os han puesto de pelo de conejo.

PEPE.

Las muchachas tan solo y las botellas
son el único fin de mis deseos.

LEGRIN.

Por eso el Rey Botella os apellidan,
otros el Rey de Copas, y en efecto
solo un rey de baraja hacer podia
la ridícula sombra que habeis hecho.

Salga por donde quiera el cascaciruelas del Señor.

NAPOLEON.

¿ Lebrac y Legrin ? ¡ Ah ! mis Generales
de los mas principales,
¿ No me dareis noticias
de la España felices y propicias ?

LEGRIN.

Muchas, Señor, y hazañas asombrosas
de vuestras tropas siempre valerosas.

NAPOLEON.

Dímelas al momento.

LEGRIN.

Digo, Señor, que solo su ardimiento,
su esfuerzo, su valor y bizarría
realizarlas podia.
Cuenca, Rioseco y otras poblaciones
tendrán siempre presentes las acciones
heroycas de tus ínclitos guerreros,
cuyos corvos aceros
esgrimieron valientes sobre quantos
con súplicas, con ruegos y con llantos
á la piedad querian persuadirles,
puesto que no pudieron resistirles.
De las mugeres no se vió segura
la doncella mas casta ni mas pura ;
las solteras, las viudas y casadas
han sido de tus tropas asaltadas,
y aun la monja tambien en su retrete
ha tenido que ser su vil juguete ;
y la que resistia con esmeros,
á la calle la echabamos en cueros

despues de haber cumplido nuestro gusto.
En todas partes el terror y susto
hemos ido esparciendo y derramando,
y todo lo hemos ido profanando
sin perdonar los templos, ni á Dios mismo :
todo lo hemos mezclado en el abismo
de nuestra indignacion brava y furiosa.
La madre de familia temerosa,
por mas que custodiaba al tierno hijuelo,
ha sufrido tambien el desconsuelo
de ver vanas sus mañas y sus tretas,
y en las puntas de nuestras bayonetas
colocado mirar á su hijo amado
por nuestro brio fuerte y denodado.
Los cálices, copones y patenas,
y alhajas preciosísimas y buenas,
y en fin todo el tesoro de la España,
han sido recompensa á nuestra hazaña.

NAPOLEON.

¿ De esa suerte, el terror tendria aturditos
aquellos insurgentes atrevidos ?

LEBRAC.

Si, Señor : tanto que este aturdimiento
los ha prestado el mas heroyco aliento
para esparcir horrores de la muerte
por lo florido de tu tropa fuerte,
matando tus soldados mas valientes :
tanto, que los que llamas insurgentes
ya vienen á Bayona presurosos
á vengar tus engaños alevosos :
tanto que de tus tropas no han dexado
vuelva á salir de España algun soldado :

muertos ó prisioneros
han sido tus exércitos guerreros
en premio de sus ínclitas hazañas
ó crueldades bárbaras y extrañas,
que este como victorias te refiere.

NAPOLEON.

¿ Esto escucho, y no muere
aquel de cuya boca
sale una relacion tan triste y loca?
¡ Mis soldados vencidos!
¡ Los héroes aplaudidos
de Frieland, Austerliz, Marengo y Jena!
¿ Y no me desespero aquí de pena?
¡ Los Españoles ser de los Franceses
vencedores?

PEPE.

Hermano, á estos reveses
se expone aquel que injustamente intenta
robar reynos con mano violenta.
Ya que Lebrac habló tan francamente,
diré que solo un loco ó un demente,
ó un hombre del mas vil é infame pecho,
hiciera con la España lo que has hecho:
no extrañes pues ahora que la España
convierta contra ti su justa saña,
y entrándose por Francia (como creo,
pues tiene ya ocupado el Pirineo)
no tan solo recobre lo perdido,
sino dexe á tu imperio reducido
á la mayor miseria y estrechura,
y aun á ti te derribe de la altura
donde tus malas artes te elevaron.

Conmigo sé decir que se portaron
los Españoles todos qual debian
con un Rey á quien no reconocian,
esto es como merezco :
por lo que de rechazo aqui te ofrezco
el reyno que me diste sin ser tuyo,
porque muy bien conozco, y aun arguyo
que aquel que hace presentes con lo ageno,
nunca podrá tener un fin muy bueno.
Yo saqué (bien que no para mi daño)
de la España el patente desengaño
de que no me hizo Dios para Monarca,
y como aprieta poco aquel que abarca
demasiado, perdí de España el reyno,
y el de Nápoles ya tampoco peyno,
porque se verifique esta coplilla
que en Madrid me cantó una manolilla :
    Yo conoci á quien tenia
    un paxarito en la mano,
    y por querer coger otro,
    se le escaparon entrambos.

NAPOLEON.

Vete de mi presencia, monstruo infame,
vete, vuelvo á decir, antes que llame
quien aqui te haga trozos. Vete al punto,
si es que de mis rigores el conjunto
sufrir no quieres. *(Vanse los tres, y queda)*

NAPOLEON, *solo.*

¡ Qué esto me suceda !
¡ Qué hasta aquí me infortunio llegar pueda !

Arrójese desesperado por las sillas.

Maldita sea la hora en que mi madre
al mundo me arrojó, y malditos sean
quantos aduladores corrompidos
aplaudieron las bárbaras ideas
de apoderarme de la España altiva :
tambien sea maldita mi cabeza
que tantos desatinos ha forxado
para mi perdicion ::: Sí : ya comienza
la maldita fortuna á abandonarme,
y la sucede ya la suerte adversa.
¿ Comienzan á atacarme las desgracias?
pues mi desdicha ya será muy cierta.
¡ Mis mas lucidas tropas derrotadas
por el vil Español! ¡ Toda la fuerza
de mi imperio acabada al débil brazo
de una nacion sin armas y sin fuerzas!
¿ Y no reviento aqui de pesadumbre?
¿ No me lleva al momento una caterva
de demonios ?::: — mas no... no desespero :
aun puedo hacer á España resistencia :
aun puedo castigarla, y aun rendirla :
mis tropas en el norte aun son inmensas :::
¿ Pero y si me acomete la Alemania ?
¿ y si la Rusia me declara guerra?
¿ Si la Italia tambien se me alborota?
Si me embiste la Prusia y la Suecia,
¿ Como he de defenderme? ¡ Vive el cielo!
que esta España me pierde de manera,
que no hallo mas arbitrio que rendirme,
si es que ántes el demonio no me lleva.

Como, á la mitad de este soliloquio saldrá Duroc, y se estará como pasmado merando de hito en hito como rabia su Emperador.

DUROC.

Eso será sin duda lo mas cierto,
si Dios por su piedad no lo remedia.

NAPOLEON.

Aun puede se me ocurra algun enredo,
ó alguna singular estratagema,
para salir de tantas confusiones,
y de tantos apuros y tristezas
con que estoy oprimido.

DUROC.

Pues yo pienso
que vuestra Magestad hacer debiera
una cosa, y salia de este apuro,
porque si no la cosa está perversa,
y vos y vuestro imperio está en peligro.

NAPOLEON.

¿ Y qual es ?

DUROC.

El ceder sin resistencia
á la España su amado Rey Fernando,
con su hermano, y su tio, y aun cederla
al maldito Godoy, que os ha metido
en danza tan fatal y tan funesta,
resarcirla tambien todos los daños
restituyendo todas sus riquezas :
de esta suerte amansais los Españoles,
para ajustar con ellos una tregua,
pues si no, voto á Dios, correis peligro
vuelvo á decir, pues se hallan ya muy cerca

de Bayona sus tropas, y este pueblo
en lugar de oponerles resistencia
os pretende entregar :::

NAPOLEON.

¡ Hombre ó demonio !
¿ A mí entregarme quieren ?

Voces.

Muera : muera :
muera Napoleon, y España viva :

DUROC.

Esta, Señor, sí que es geringa y media.

NAPOLEON.

Voy á mandar tocar la generala
para que mis gendarmes me defiendan
de un pueblo amotinado y revoltoso. *Vase.*

DUROC.

Anda con Barrabas, y nunca vuelvas.
El desdichado se halla en grande apuro :
está algo endemoniada la materia.

Voces.

Muera ese gran bribon : muera ese infame,
y toda su maldita parentela.

DUROC.

Malo va esto : la gente amotinada
del palacio ha ganado ya las puertas.
¿ Si emprenderán conmigo porque he sido
Secretario de aquesta buena pieza ?

¿ Donde me esconderé ? ¡ Que no me hallara
sepultado en el centro de la tierra !

Sale con el sable desnudo Lebrac.

¡ Duroc ! perdidos somos, no hay remedio :
el pueblo está implacable, y ya rodea
el palacio, despues de haber quitado
la vida á seis ó siete centinelas :
á Josef y á Legrin tiene ya presos,
Napoleon tan solo es el que resta :
¿ Qué harémos, pues, en tanta desventura ?

DUROC.

Yo sé muy bien donde hay una tronera,
alli nos meterémos, si es que el pueblo
aun en aqueste quarto no nos dexa,
pero :::

Napoleon se presentará ensangrentado, los ojos centelleando, y hecho lo que es, esto es, hecho un demonio de corage y rabia.

NAPOLEON.

¿ No hay quien me tire un trabucazo ?
¿ No hay un sable ? ¿ no hay una bayoneta
para sacrificarme yo á mi mismo
ántes que de una gente tan perversa
me mire prisionero, y entregado
á la España furiosa y altanera ?
¿ No hay quatro mil demonios que me lleven
á esconder al toril de las tinieblas ?

DUROC.

Esos amigos no andarán muy léjos.

NAPOLEON A LEBRAC.

Preciso es que de mí te compadezcas :
dame tu sable, ó quitame la vida.

LEBRAC.

Eso nunca haré yo, mas que supiera
perder vuestra amistad y confianza.

NAPOLEON.

Dámele, hombre ó demonio, no consientas
que yo me mire en ignominia tanta ::: —
pero dexa, que ya... ya se me acuerda
que un cordel ó dogal en el bolsillo
para una turbacion así como esta
traygo de prevencion.

Asegurándole en una escarpia.

Sepa la España,
y todos mis contrarios tambien sepan
que muero con honor, y que mi rabia,
mi indignacion y furia violenta
pasarán mas allá de mi sepulcro,
si es que hay quien á mi cuerpo dé á la tierra :
sepan que muero dado á los demonios,
y que si como no puedo, pudiera,
con el género humano acabaria,
y aun con la Religion y con la Iglesia.

Aqui debe ya ahorcarse, y perneando con brio decir :

Ayudadme á morir, hombres infames.

LEBRAC.

Tírale de las patas, porque sepa
que hasta para morir le hemos servido.

DUROC, *tirándole.*

Obra de caridad sin duda es esta :
una muerte ha tenido como un ángel :
¡ Qué actos de contricion y penitencia
ha hecho el maldito ! bien que en los infiernos
le tienen preparada buena cena :
miéntras tanto nosotros, por si acaso,
vamonos á esconder á la tronera. *(Vanse.)*

FIN.

IV

Perfidias, robos y crueldades de Napoleon 1°. — (*al fin :*) Con licencia : en Cadiz : por Don Nicolas Gomez de Requena, Impresor del Gobierno, Plazuela de las Tablas. Año 1809, *en-4°*, *40 pág.*

PERFIDIAS, ROBOS Y CRUELDADES DE NAPOLEON I°.

« Por único favor que quiero hacerte,
Serás, persona, el último de todos,
Que entre mis dientes hallará su muerte. »

Odisea, lib. 9.

En la Proclama que publicó diligente la Suprema Junta de Sevilla el 20 de Mayo de este año, se convida *á los sabios de todas las Provincias á que conserven la opinion pública,*

y refuten los libelos insolentisimos y llenos de falsedades atroces, etc.

No contándome yo en el número de los convidados, no soy capaz de llenar las ideas de la Junta; pero podré presentar hechos que acrediten que Bonaparte (este fue el nombre primitivo de su familia hasta la época de los principios del siglo diez y ocho, en que se valió de él su padre para escapar la vida prófugo de las inmediaciones de Bilbao) siempre ha sido *pérfido, sanguinario, ladron, etc., etc.* De esta manera contribuiré á avivar la llama que arde en el pecho de los Españoles, porque tales acciones quizá afianzarán la opinion pública, quando no mas, lo mismo que las juiciosas y enérgicas razones que admiramos en todas las proclamas.

Creo ciertamente que estos datos, tomados de los mismos papeles franceses, no serán tan recusables para algunos, como si los tomáramos de los ingleses, en quienes se ha supuesto por una especie de manía y en contraposicion á la *sinceridad francesa*, que mienten siempre. Aun quando los originales que me han suministrado estas noticias, á saber : la *sacra familia, anécdota histórica del 18 fructidor, anales del terrorismo, historia de la campaña de 1796, los Briganes descubiertos, correspondencia interceptada, noticia del Departamento de la Mena, etc.*, pudieran haber llevado algun vicio de parcialidad, al ménos prüeban el concepto que se formaba de Napoleon en el centro de la misma Francia; y á vista del atentado cometido en España, reasumen un alto grado de certidumbre; pues no se hace creible que el indigno que ha sido hoy tan injusto, tan pérfido, tan inhumano, fuese ayer sincéro, humano y generoso, como lo aclamaba el *Monitor*. El corazon del hombre no pasa tan rapidamente del exercicio repetido de la virtud al del crimen mas atroz, *nemo repente fit summus;* y la negra alma que hoy ha escandalizado las quatro

partes del mundo, debió precisamente haber tenido antes muchos ensayos que lo hubiesen preparado á esta horrenda catástrofe que ha cometido á sangre fria, que lamentamos nosotros á lagrimas calientes y que vengarémos con puños duros y armas denodadas.

Presentamos estos ensayos de perfidia, de crueldad y latrocinios, casi con el mismo órden con que sus admiradores, tanto los hipócritas como los alucinados celebraron aquellas fechurías, que llamaron (y con razon, pero en otro sentido) *triunfos inauditos, glorias superiores á las de César y Alexandre.*

TOLON.

Quando el año de 1793 se hallaba esta ciudad en posesion de los Ingleses, residia Bonaparte á ocho leguas de ella, retirado del servicio por órden de la Convencion nacional, á causa de haber querido entregar la Isla de Córcega á los Ingleses (quiere decir, que su primer crímen público fue un parricidio.) Salicetti, con quien llevaba amistad, lo recomendó á su Colega Barrás; y éste lo empleó en el sitio de Tolon, haciéndole Gefe de Brigada. Comenzó Bonaparte las crueldades que se vieron despues de rendida Tolon. Mandó baxo pena de muerte que á la hora y dia señalado concurriesen á la gran plaza de Marte, todos los empleados durante la dominacion inglesa, todos los que habian favorecido la entrada y capitulacion hecha por los vecinos ó hubiesen alojado algun inglés. En cumplimiento de la engañosa proclama se juntaron en la plaza mas de mil y quinientos entre hombres, mugeres y niños. Les dixo, que todos los que quisiesen escapar la vida, gritasen *viva la República.* A una voz gritaron todos *viva la República,* y esta fue la señal para que todos fuesen muertos al filo de la espada ó á la punta de la bayoneta ó al estrago de la metralla. Inmediatamente dirigió él mismo á Barrás, á Freron y á Robespierre el jóven un

parte de oficio del tenor siguiente : « Tolon 29 Frimario año 2 (Diciembre 24 de 93) = Ciudadanos Representantes : Sobre el mismo campo de la gloria y anegados mis pies en la sangre de los traydores, os participo saltándome el corazon de alegria que ha sido ya executada vuestra órden, y que la Francia ha sido vengada : no se ha escapado ningun sexô ni edad, y si entónces se escaparon algunos del cañon republicano ó solo quedaron mutilados, los despacharon al otro mundo las espadas de la libertad y las bayonetas de la igualdad. Salud y admiracion. = Brutus Bonaparte, Ciudadano Sansculotte. = »

PARIS.

Quando en 1795 el pueblo trató de desbaratar la Convencion, Bonaparte mandaba la artilleria que se extendia desde *Puente-nuevo* por el banco derecho del Sena ácia los campos Eliseos hasta los baluartes : hizo tanto fuego en todas direcciones, que mató ocho mil habitantes, cuyos cuerpos mutilados los presentó á la nacion francesa. Su protector Barrás agradado de la inhumanidad y braveza con que se habia portado en las calles de París, lo nombró segundo Comandante en Gefe. A fines del mismo año Bonaparte para estrechar mas la amistad y proteccion de Barrás, se casó con la viuda del Vizconde Alexandro Beauharnais, Josefína La-Pagerie. Esta muger criminal en los dias de Robespierre y protegida por otro criminal, estaba en una de las listas que se encontraron por muerte de Robespierre de los que debian ser guillotinados; y en otra lista, la nona, estaba tambien escrito el nombre de Barrás. Esta muger desde entónces vivió en público adulterio (su marido habia sido guillotinado por Robespierre el 23 de Julio de 1794) con el casado Jacobino Barrás. Aun despues de casada con Napoleon, mantuvo amores con Barrás, lo que llegó á noticia de su marido quando estaba en Egipto, y lo escribió con mucha reserva desde el Caïro á su hermano Josef. Esta muger en fin es la Emperatriz de la Francia.

CERDEÑA.

Este Rey viendo ya separado el Exército Piamontés del Austriaco, y temeroso de que los Franceses pudiesen hacer una irrupcion en el Piamonte y aventurar entónces su corona, logró de Bonaparte un armisticio á costa de las fortalezas de Coni, Ceva y Torzona con la Ciudad de Alexandria. Este armisticio fue seguido de unos tratados de paz con la República Francesa; y este tratado fue seguido del destronamiento absoluto de un Borbon en el breve espacio de diez y ocho meses. Se irá notando que siempre hay pretextos para destronar á los Borbones.

ITALIA.

Oigamos la carta de un Oficial que profugó del exército de Italia despues de haber sido estropeado en la batalla de Arcola = » Espero ardientemente que alguno mas diestro que yo detalle las crueldades increibles que ha cometido Bonaparte. Yo llamo a los mismos franceses que están ahora en el centro de los exércitos de Italia, para que salven su patria y sus paisanos, y declaren al Directorio lo que saben de los hechos que voy a denunciar. Llamo al Directorio para que pregunte á los mejores generales del exército y los libre del puñal de Bonaparte; ellos informaron lo siguiente = Bonaparte, ademas de las contribuciones que saca, exîge tambien enormes sumas para sí y apropia á sus usos el botin de los paises que ha devastado. Todo este dinero se guarda en las manos de varios banqueros de Génova, Liorna y Venecia. A Córcega ha mandado tambien considerables sumas = Yo digo (esto lo saben veinte mil hombres sin atreverse á decirlo) digo que ningun tirano en ninguna edad ha perpetrado crímenes mas enormes que los que diariamente se cometen por órden de Bonaparte. ¿Quién creerá que en los hospitales los Cirujanos adictos á Bonaparte han recibido órden para que

luego que vean un soldado, cuya convalecencia ó cuyas inumerables heridas lo inutilicen para el servicio, pongan una marca en las camas? Estas marcas querian decir á los asistentes que aquellos enfermos debian conducirse quando se conduxesen los muertos. Por consiguiente los enfermos eran echados en los carros que conducian los muertos al cementerio; y ellos perecian sofocados unos con otros. Varias ocasiones he oido yo mismo á algunos ir gritando, que los iban enterrar vivos. A este horrible hecho añadiré otro del que fui testigo de vista.

« En Julio de 1797, despues de la accion dada cerca de Salo en el lago de Garda, dió órden Bonaparte para que se enterrasen no solo los muertos sino tambien los moribundos, y heridos. Las infelices víctimas fueron distribuidas en cinco carros, y echadas á la media noche en una grandísima fosa. Los gritos de los vivos fueron sofocados con ocho cargas de cal viva, que cayendo sobre las heridas de los miserables, los hicieron lanzar tan agudos lamentos, que el virtuoso Cura de Salo murió de horror al verlos. Si el Directorio quiere certificarse de estas atrocidades, él tiene las pruebas en su mano. Yo no me atrevo á firmar mi nombre, porque no quiero ser asesinado antes de la pesquisa. Veremos como sucesivamente fue destruyendo á todos los Principes de Italia. »

GENOVA.

Un dia, despues de concluida la Audiencia diplomática, Bonaparte dixo á Tayllerand en tono imperioso y áspero, y a vista de sus Ayudantes Generales, *escribid esta tarde por un correo extraordinario á Salicetti mi Ministro en Genova, que prepare al Dux y al pueblo para la incorporacion, que inmediatamente voy á hacer de la República Liguriana en mi Imperio. Si el Austria se atreviere á replicar, en tres meses incorporaré tambien la antigua República de Venecia en mi Reyno de Italia = Pero, pero Sire,* dixo el Ministro tem-

blando = *No hay pero,* interrumpio S. M., *y yo no oiré pero. Obedeced mis órdenes sin discutirlas. Si el Austria se atreve á armarse, antes de la próxîma Pascua haré á Viena el quartel general de una division quinquagésima : espero que dentro de una hora remitais los despachos á Salicetti.*

En efecto el mes de Junio Masena con el Ministro francés se presentó al Dux, intimándole á nombre de Bonaparte la órden de hacer salir en quarenta y ocho horas al Embaxador Imperial del territorio Genovés. Esta fue la época en que Bonaparte comenzó á violar los sagrados derechos de los Príncipes independientes, que siempre habia reconocido como inviolables el unánime consentimiento de los gobiernos civilizados. Masena fue el encargado de hacer efectiva esta violacion; y efectivamente la hizo á sangre y fuego, porque Bonaparte le ofreció el Señorío de aquella Ciudad, despues que la hubiese hecho perecer toda, ó para servirme de la misma expresion del pérfido sanguinario, despues que toda la Ciudad se hubiese convertido en un sepulcro.

LIORNA.

El gran Duque de Toscana despues de haber renunciado involuntariamente su neutralidad el año de 1793, renovó en Febrero de 95 sus primeros tratados con Francia. Residia en Florencia un Ministro francés; y quando el Sur de Francia se vió afligido de una gran hambre, Liorna le surtió liberalmente de víveres. Mas á pesar de lo ventajosa que era á la República Francesa la neutralidad de Toscana y de lo sagrado que eran los lazos que unian á los dos gobiernos, Bonaparte al punto que supo habia sido Génova invadida y saqueada, dió órdenes para que una division al mando de Bauvois y Murat se avanzase á Liorna á marchas forzadas y la tomasen : asi lo verificaron el 28 de Junio aquellos dos Generales confiscando á favor de la República Francesa todas las propiedades inglesas que habia en esta plaza neutral.

VENECIA.

Al mismo tiempo que Bonaparte firmaba la paz con el Austria, trazaba la destruccion de Venecia acompañado de Augereau. Los habitantes de Terrafirma seducidos por los Emisarios franceses e irritados por la opresion de la Francia, se levantaron contra unos pocos soldados republicanos que andaban saqueando el territorio neutral de Venecia. Quarenta mil paisanos tomaron las armas, los quales si no hubiera sido por la impolítica paz acabada de concluir, pudieron haber auxiliado á los Austriacos, haber cortado la retirada del Exército francés en Carinthia, y aniquilado las tropas que se quedaron atrás en esta parte de Italia. Alarmado Augereau al ver el progreso de la insurreccion y disfrazando la ferocidad natural de su carácter, publicó una engañosa proclama poniendo amnistia y olvido de todo lo pasado, y ofreciendo desagraviarlos á todos : esta providencia fue para dar tiempo á que llegase el Exército de Bonaparte y matarlos en masa desarmados ó dispersos. Bonaparte á principio de Mayo de 97 despues de haber recobrado una parte de su Exército, declaró la guerra á Venecia, fundándose en las razones mas injustas y fabulosas. Inmediatamente se apoderó de la indefensa Terrafirma, donde sus soldados y oficiales robaron, pillaron, mataron. A este tiempo Augereau con una division de veinte y cinco mil hombres se acampó á vista de la Ciudad de Venecia. Aqui, como siempre, precedieron á las bayonetas, las intrigas y complots. Los incendiarios franceses la contraminaron y al favor de esta catástrofe el 12 de Mayo entró Augereau sin oposicion : tomó sus arsenales y fuertes, estableció una Municipalidad Democrática compuesta de individuos de la ínfima plebe, arrestó y pasó por las armas á casi todos los primeros y mejores Ciudadanos. Despues de haber tomado todas las propiedades públicas y privadas, dió órden para que se impusiese una contribucion militar forzosa de noventa mi-

llones : pagada que fue y no siendo posible hacer ya mas requisiciones públicas, dió licencia franca para un saqueo general, seqüestrando y vendiendo toda especie de propiedad. Esto es lo que Bonaparte y su compañero Augereau llamaron *la regeneracion de Venecia.*

MODENA.

Muchos millones habia pagado el Duque de Módena á Bonaparte por la neutralidad de sus dominios y por obtener á favor de su integridad la garantia de la República Francesa Mas el General francés, despues de haberse embolsado los mlllones siguió tratando á Módena como á pais conquistado; y por su dictamen seis meses despues del tratado de paz de la neutralidad y de la garantia, el Gobierno francés incorporó este Ducado en la República Cisalpina, y el Duque de Módena murió desterrado en la Germania. Fueron inumerables las execuciones militares que hizo Bonaparte por Italia en las campañas de 96 y 97. En Vinazco de ochocientos paisanos armados que procuraron defender su vida y propiedades contra los asesinos y ladrones republicanos, doscientos fueron pasados por las armas; Bonaparte mandó despues pegarle fuego. En Pavía los habitantes cerraron las puertas á las tropas francesas, y éstas forzaron la entrada por medio de sus cañones. Bonaparte entónces mandó pasar por las armas á toda la Municipalidad, remitiendo á Francia doscientos rehenes en calidad de prisioneros. El declaró en las órdenes públicas que si un solo francés hubiera muerto en el ataque de Pavía (parece que la memoria de la prision de Francisco I° le irritaba el ánimo) tenia intencion de haber quemado y demolido enteramente esta Ciudad, sobre cuyo suelo hubiera levantado una columna con esta inscripcion : *aqui estaba la Ciudad de Pavía.* El ocho de Marzo entregó al saqueo y execucion militar las ciudades de Marsegata, Porto-di-fermo, Grotto de Mari y Gesi. Para no deteneros, en los 16 meses que duró la

campaña de Italia, hizo quemar veinte y quatro villas y seis ciudades : pasó por las armas, ahogó ó arrojó en el incendio de los edificios diez mil noventa habitantes : puso en execucion militar treinta y dos villas, quatro ciudades y nueve poblaciones, quedando reducidos á la mendicidad seiscientos cincuenta y dos mil habitantes que pudieron quedar vivos.

Vamos á hablar ahora de su expedicion en Egipto. Todos saben que teniendo ya de antemano preparada la rendicion de Malta, al pasar por aquella Isla se acercó á pretexto de refrescar la aguada, habiendo solo treinta y seis dias que habia salido de Tolon. El Gobierno no se negó directamente; pero él al punto desembarcó la tropa, y en dos dias se firmó la capitulacion, cediendo á la Francia las Islas de Malta, Gozo y Cumino, ofreciendo indemnizar al Gran Maestre. Puso en requisicion todos los marineros Malteses, repartiéndolos en las tripulaciones de sus buques con ciento diez jóvenes Caballeros de Malta, hijos y parientes de los nobles emigrados franceses del exército de Condé. En la accion de Aboukir murieron muchos de éstos peleando por una causa que detestaban.

ALEXANDRIA.

Aquí comenzó sus perfidias publicando quatro proclamas : avisaba en la primera que los Romanos protegian todas las Religiones; que él mandaba á los soldados tratasen á los Muphtis é Imánes del Africa con el mismo respeto que á los Obispos y Rabinos de Europa. En la segunda dirigida al Baxá de Egipto, le decia que habia venido á poner fin á las exâcciones de los Mamelucos, y le invitaba á que se le reuniese para maldecir la impía raza de los Beyes. En la quarta dirigida á los habitantes, tuvo la desvergüenza de afirmar que venia á rescatar de las manos de los tiranos los derechos del pobre; que los franceses respetaban mas que los Mamelucos á Dios, á su Profeta y al Alcorán; que ellos eran amigos de los verdaderos Musulmanes; que habian destronado al Papa

porque predicaba que era necesario hacer la guerra á los *verdaderos creyentes:* que habian destruido á los Caballeros de Malta porque estos locos creian que era voluntad de Dios hacer siempre la guerra á los que creian en Mahoma. Despues de haber dicho que serian quemadas todas las villas y ciudades que se armasen contra los franceses, concluyó diciendo : *gloria al Sultan, gloria al exèrcito francés y a sus amigos, malditos sean los Mamelucos, y sea feliz el pueblo de Egipto.* Seguidamente sin intimar á la Ciudad de Alexandria que se rindiese, la atacó con veinte y cinco mil hombres, estando indefensa y siendo propiedad de uno de los mas antiguos aliados de la Francia. Es increible la carniceria que la bárbara y sanguinaria política de Bonaparte hizo en este asalto. Todas las casas fueron forzadas, y no se escapó sexô ni edad. Muchos Musulmanes confiados en el respecto que proclamo Bonaparte tener á su Profeta, se refugiaron en sus sagradas Mezquitas; pero no les valió esta confianza : todos ellos murieron, y por espacio de quatro horas una rabia de canibales acabó con todos los hombres, mugeres y niños de pecho. Casi sobre los mismos cadáveres publicó una proclama negando expresamente á Jesu-Christo, afirmando que él, sus generales, sus oficiales y sus soldados eran verdaderos profesores de Islamismo; que adoraban y honraban al Profeta Mahoma y á su Santo Alcorán; que como verdadero Musulman habia derribado del trono al Papa de los Christianos, habia visitado á Malta y expelido de la Isla á los incrédulos.

CAIRO.

La toma de esta Ciudad que fue un triunfo muy comun y ordinario, porque segun escribió el Ayudante General Boyer al General Keilmaine, aquellos habitantes ignoraban enteramente el arte de la guerra, solo ofrece de particular que Bonaparte haciéndolos desarmar á todos á pretexto de rendirle á Mahoma un devoto homenage, tuvo la infame hipo-

cresía de firmarse *Ali-Bonaparte*, y ésta fue la tercera vez que se varió el nombre christiano. En 1793 quando se hizo terrorista se firmó *Brutus Bonaparte*. En 1796 volvió á llamarse *Napoleon Buonaparte*. En 1798 se llamó *Ali Buonaparte*; y en 1800 solo *Buonaparte*.

JAFFA.

Tres dias despues de haber tomado Bonaparte esta Ciudad por asalto, se resintió mucho por haber sabido que sus tropas estaban compadecidas de la suerte de los habitantes; y determinado á libertarse del cuidado que le daban 3 800 prisioneros, los mandó marchar a una altura que estaban inmediata a Jaffa, donde habia apostado una division de infanteria francesa. Luego que los turcos entraron todos en el fatal sitio, dió la señal con un cañonazo : al punto la mosquetería y metralla acabó con todos ellos. Bonaparte que con un anteojo habia estado mirando la escena, luego que vió subir el humo, exclamó muy contento : *bueno, bueno*. Es de advertir que Clever y los Oficiales de la plana mayor no quisieron executar la órden, sino dada por escrito; y él entónces mandó á Berthier para que los hiciese obedecer.

Viendo Bonaparte que los hospitales estaban llenos de enfermos, mandó buscar al médico de la armada Degenet : tuvo con él una larga conferencia sobre los temores que tenia de que le sobreviniese alguna peste, concluyendo en que era preciso aplicar algun remedio, y que el único que habia en la presente circunstancia era matar los enfermos que habia en el hospital. Alarmado el médico á semejante propuesta, y alentado con la confianza que inspira la virtud y la causa de la humanidad, le reconvino vehementemente representándole la crueldad y atrocidad de tal accion; pero viendo firme á Bonaparte y que lo amenazaba, se salió de la tienda diciéndole : « Ni mis principios, ni el carácter de mi profesion permitirán que yo sea un carnicero de hombres; y si esas qualidades que

me insinuais, mi General, son necesarias para formar un grande hombre, le doy gracias á Dios de no poseerlas. »

Las consideraciones morales no distraxéron á Bonaparte de su objeto : hizo traer al Boticario Roget quien consintió en envenenar á los enfermos, y el ópio mató en pocas horas quinientos ochenta soldados que habian peleado por su patria. Si alguno duda de la veracidad de esta relacion, pregúntele á los miembros del instituto del Caïro lo que pasó en la sesion que tuvo despues que Bonaparte volvió de Syria. El mismo médico lo denunció y agravó el crímen, haciendo ver que antes habia hecho lo mismo en Roseta con unos franceses y Coptos que estaban contagiados, y que éste era un plan premeditado que queria introducir en todas partes. Ultimamente la politica de Bonaparte y su poder hizo borrar de las minutas del instituto toda esta relacion.

SAN JUAN DE ACRE.

Ved aquí el escollo donde fracasó el valor de Bonaparte y resaltó la perfidia. Incapaz de vencer la constancia de Sid Smith y desesperado del suceso, se valió del pretexto de pedir un corto armisticio interin se daba sepultura á los cadáveres, cuya corrupcion apestaba el ayre y causaba enfermedades en el campamento. Berthier á nombre de Bonaparte mandó de parlamentario un Derviz Arabe pidiéndole á Degzzar una suspension de hostilidades mientras se enterraban los muertos y se cangeaban los prisioneros. Todavía estaba Degzzar conferenciando sobre la solicitud y el parlamentario esperando la respuesta, quando Bonaparte ¡ qué perfidia ! pisando las leyes de la justicia y de la humanidad, y deshonrando para siempre el nombre de soldado, asalta la ciudad con el fin de tomarla ; este fue entónces el noveno asalto. Por fortuna la guarnicion se habia mantenido en su puesto y armas, y supo darle su justo merecido á tan desesperada traicion. Con dificultad pudo Sid Smith escapar al parlamentario de las manos de los que lo

consideraron instrumento de la perfidia. La venganza fue tan completa, que la Ciudad de Jaffa lo hizo retroceder hasta volverse á poner en Francia, desertando vergonzasamente y abandonando en un pais extraño, rodeados de enemigos, á un exército que él mismo habia sacado del suelo pátrio, y á quien debía ocho meses de prest. En este lance Bonaparte huyó corriendo materialmente, y la vergüenza, si es que la tiene, le hizo despedirse de su tropa á la francesa. Porque aunque algunos dicen que fue secretamente llamado por Sieyes, lo cierto es, que abandonó las tropas en muy peligrosa situacion, sin armas, sin balas, sin pólvora, sin vestuario, segun el parte de oficio que dió al Director Barrás el General Dugua; y que aquel mismo dia habia dicho en la órden que se iba á Delta á conferenciar con Menou y Clever, y tomó el rumbo opuesto para Alexandria, llevando en su fuga unos caxones llenos de plata para su seguridad. Aquí en esta Ciudad estuvo el guarda almacen de Aboukir que tomó el tiento á los caxones; ¡y este picaro no tuvo dinero para pagar la tropa! En el manifiesto de oficio que publicó el 22 de Noviembre de 1801, aseguró que del exército llevado á Egipto habia vuelto á Francia 23000 hombres; y en el citado parte le habia informado Dugua al Directorio, que en aquella fecha solo habian quedado 8000, porque los demas habian perecido ó por la guerra ó por la plaga: así han sido todas las relaciones de los decantados boletines. Es tambien cierto que desde el 25 de Julio de 1798 en el Cairo habia escrito á su hermano Josef, « que deseaba vivir aislado y como un egoista; que la grandeza lo tenia enfadado, que se habia secado la sensibilidad y marchitado la gloria. »

Añadiremos antes de salir de Egipto, que los Sacerdotes de Jerusalen aseguraron á algunos viageros ingleses, que Bonaparte decía que si lograba apoderarse de Jerusalen, plantaría el árbol de la libertad en el mismo lugar en que estaba la Cruz de Jesu-Christo, y enterraría al primer granadero fran-

cés que muriese en el ataque en el mismo sepulcro del Salvador.

EL DIRECTORIO

Apenas habia tres dias que Bonaparte hubo sido saludado en París como una Divinidad; que los dos Consejos se habian postrado á sus pies; y que ellos con el Directorio le hubieron dado un solemne banquete en honor de su vuelta, quando desagradecido y pérfido trató destruir los Directores, erigir Cónsules, é introducir un nuevo Código que publicarian sus bayonetas (así se explicaba) que fortalecerian sus bayonetas, que protegerian y variarian á su antojo sus bayonetas á la medida de sus pasiones, de sus caprichos y de sus extravagancias. Dispuso que la escena no fuese en París, porque allí sería mucho el número de los fieles amigos de la Monarquía y de la Religion. Se ganó primero á los Gefes del Consejo de los Ancianos, y supuso causales para que el Cuerpo Legislativo no se congregase en San Cloud. No habiendo podido corromper á todos los del Consejo de los Quinientos, se valió de la violencia; y los soldados de un extrangero echaron de sus asientos á los Representantes del pueblo francés, quedando substituidos en lugar del Directorio tres Cónsules, y en lugar del Consejo de los Ancianos y del de los Quinientos un ridículo Senado, un esclavo Cuerpo Legislativo, y un ficticio Tribunado.

Este primer Cónsul escribió inmediatamente una carta á los Emperadores de Germania y Rusia, y al Rey de Inglaterra, declarándoles que aborrecía la guerra; y pensó que se lo haria creer poniendo, como puso al principio de la carta : libertad é igualdad. ¡Qué pícaro! Al mismo tiempo sus Ministros en Berlin, en Stokolmo y en Copenhague, y sus emisarios y emisarias en S. Petersburgo estaban preparando el plan de la coalicion, que se verificó un año despues, y que fue desbaratada por la victoria de Nelson. Este primer Cónsul trató en seguida

de acabar con el partido del Vendée, y á este fin dió la cruel órden de pasar por las armas á todo Realista que se encontrase armado y que fuese sospechoso, ó que hiciese resistencia, sin distincion de sexô. Dixe Emisarias, porque es muy sabido que él mandó á Petersburgo á Mad. Chevalier, gran prostituta, para que maquinase el asesinato de Paulo I°., como lo hizo verificar con la capa de galantería.

Ya que hablo de asesinatos, intercalaré un artículo de...

ETTENHEIN.

Aquí vivía retirado Luis Antonio de Borbon, Duque d'Enghien, creyendo segura su vida en un pais neutral, quando el 13 de Marzo de 1804 los bandidos del cuerpo feroz violaron la neutralidad é independencia del Imperio Germánico, y se llevaron al desprevenido Duque cargado de cadenas pies y manos, primero á Strasburgo, y despues al Temple. Apenas estuvo un rato en el Temple, lo mandaron al Castillo de Vicennes, donde al punto se juntó un Tribunal nulo por todas las leyes con el nombre de *Especial comision Militar*. Muerto de hambre y cayéndose de sueño el Duque, fue conducido á las nueve de la mañana ánte los asesinos, y á las once fue condenado á muerte. El Duque respondió que « aquella sentencia estaba dada ántes que él viniese á Strasburgo; y que todo su delito era ser Borbon. » Se le reconduxo á la prision con tal rigor, que solo se le daba pan y agua : dormia en el suelo, y no se le permitia afeytarse ni vestirse de limpio : el peso de los grillos y las fatigas del viage le habian hinchado los pies y las piernas, en términos que no podia mantenerse en pie.

En la madrugada del 21 se apareció en Vicennes el General Murat con una escolta de Mamelucos, Edecanes y Generales, entre ellos Luis Bonaparte. Cada Mameluco con su luz en la mano, las tropas Italianas tomaron todas las avenidas. Sabiendo Enghien que los granaderos de la guardia Italiana de Bonaparte eran los que habian de tirarle, dixo : « gracias á Dios

que no son franceses! Un extrangero me condena ¡bendito sea el Señor porque los verdugos son tambien extrangeros!» Al ir á taparle los ojos con un pañuelo, dixo: «que un buen soldado que tantas veces se habia expuesto á los peligros del fuego y de la espada, podia muy bien ver venir la muerte:» y mirando á los granaderos que le apuntaban, les advertió que baxasen un poco la puntería porque se exponian á errar el tiro ó á herirlo solamente. En algunos papeles se ha dicho que los granaderos no se atrevieron á tirarle, ni el destacamento de los armados; y que Murat á vista de esto y oyendo el murmullo de las tropas, le disparó un pistoletazo. Inmediatamente él mandó á su Edecan á darle noticia á Bonaparte, que se hallaba entónces en Malmaison. Este feroz iniquo asesino tuvo la vileza, con el motivo de haber Josefina pedido de rodillas por varias ocasiones la vida del Duque d'Enghien, á cuyo padre y abuelo debia su familia muchos favores, de mandarle una carta por mano de Ramusat, Camarista de su muger, en la que le reprehende por la impolítica é irracionalidad de su empeño, y declara que la vida de los dos y su rango dependian de hacer desaparecer al Duque d'Enghien mas que al Duque de Angulema, porque el primero tenia mas amigos en el exército francés que el segundo. ¿Con qué tú, vil, pérfido inhumano y bárbaro, quitas la vida á sangre fria á un inocente mozo de 32 años, solo porque se opone á tus robos y usurpacion? Se te puede aplicar con mas propiedad la exêcracion de Dido á Eneas:

Perfide; sed duris genuit te cautibus horrens
Caucasus, Hircanæ admorunt ubera tigres.

¿Por qué no lo matas en guerra galana midiendo tu fuerza con la suya y á lo caballero? Pero estas son tus celebradas hazañas, esta es la nueva táctica militar que has inventado como superior á la del gran Federico: y asi es como has logrado exâltarte. Lo mismo hiciste con

PICHEGRU.

Hubiese Pichegru atentado contra la República, como pretextaba Bonaparte, ó no hubiese atentado, siempre se dexaría ver la cobardía, la vileza y traicion con que Bonaparte lo quita del medio, y muestra su desconfianza en su mismo poder Fouché, hijo de un vendimiador cerca de Nantes, pordiosero en aquella Ciudad, y despues Clérigo en el Oratorio, apóstata, y luego casado (asi son todos los que rodean á Bonaparte). Fouché, Prefecto general de Policía en París, se le presentó á Pichegru en su prision, ofreciéndole á nombre de Napoleon una comision de su Feld-Mariscal, y un diploma de Gran Oficial de la Legion de honor, si se hacia acusador de Moreau, y que si por consequëncia de sus primeras negativas persistía en su tenacidad, sin figura de juicio lo haria desaparecer de la prision por exìgirlo así el estado y la seguridad de la patria. « Con que tú solo, respondió indignado Pichegru, con que tú solo me perdonas la vida baxo la condicion de que me haga indigno de vivir? Si es asi, ya he tomado mi partido : estoy dispuesto á ser víctima antes que ser contado entre tus cómplices : llama á tus verdugos : moriré como he vivido, como hombre de honor y ciudadano irreprehensible. » Veinte y quatro horas despues amaneció muerto Pichegru. ¡Qué gran hazaña! ¡Qué accion tan laudable! ¡Qué valor, qué heroismo el de Bonaparte!

MARENGO.

No es mi objeto hacer ver si la victoria de Marengo se debió ó no á la pericia y valor de Bonaparte que acababa de ser derrotado y ahuyentado quando el General Dessaix se avanzó intrépido y arrebató el laurel al enemigo, del que no pudo disfrutar por haber quedado muerto en el mismo campo de batalla; pero si es de mi objeto hacer ver la gran hipocresia de Brutus-Bonaparte, de Ali-Bonaparte, que mandó cantar

un Te Deum en la Iglesia de Milan en accion de gracias por una victoria que habia libertado la Italia de infieles y hereges. ¡Que bien se concilia esta conducta con la que tuvo en Egipto renegando de Christo, adorando á Mahoma, y gloriándose de haber arruinado el trono del Pontifice! Tan pérfido en las materias religiosas como en las políticas, cada año desde que usurpó el trono de los Borbones, introducia una novedad contra la constitucion que hizo él mismo quando se erigió en primer Cónsul. En 1800 llamó á los emigrados y al Clero proscriptos : en 1801 celebró el Concordato con el Papa : en 1802 concedió amnistia á todos los emigrados é hizo vitalicio el Consulado; y en 1803 creó la Legion de honor, todos actos de despotismo y contrarios á la letra del Código Republicano, cuya observancia juró solemnemente en 1799.

ROMA.

Apenas habia Bonaparte firmado en Tolentino una paz que habia costado á Pio VI muchos sacrificios territoriales y pecuniarios, quando el pérfido envió á Roma una multitud de Jacobinos que sembrasen la discordia entre los vasallos de la Santa Sede, á cuyo fin fue de Embaxador su hermano Josef acusado de espia de Barrás contra los fieles miembros del Cuerpo Legislativo. Luego que llegó, empezaron las insurrecciones y pasquinadas; hizo salir de las prisiones aquellos que se hallaban presos por opiniones políticas, y puesto á la cabeza de los vagamundos y desesperados celebró la fiesta de la libertad. Al mismo tiempo Bonaparte publicaba que su designio solo era aprehender á los que habian tenido parte en la muerte de Duffot; que el Papa podia estar seguro con la mayor seguridad; que el gobierno actual, la Religion Católica, y todas las propiedades públicas y privadas serian respetadas; que últimamente nada le tomaría de los Museos, de las Librerias, ni de las pinturas de las Galerias, y que su Santidad publicase un edicto asegurando al pueblo de todo lo dicho.

Con estos antecedentes su Santidad no cuidó de su seguridad personal ni de las propiedades; y publicó su edicto exhortando el pueblo á la tranquilidad y prohibiendo se hablase contra los franceses : entre tanto el General Berthier se avanzaba á Roma por forzadas marchas, y el 10 de Febrero de 97 intimó al castillo S. Angelo se entregase, permitiéndole solo quatro horas para su evacuacion. Los franceses aseguraron las puertas de la Ciudad. Pio VI, todos los Cardenales y todo el pueblo de Roma, quedaron prisioneros á discrecion; Berthier el dia 15 hizo su entrada triunfal en Roma : plantó el árbol de la libertad en el Capitolio : invocó los manes de los Catónes, de los Pompeyos, Cicerones y Hortensios, asegurando que los descendientes de los Galos habian venido con la oliva de la paz á levantar los altares de la libertad que habia erigido el primer Bruto : declaró á Roma República independiente baxo la especial proteccion del exército francés; suprimió la autoridad emanada del Papa, y dió á reconocer un gobierno provincial como establecido por el pueblo Soberano. Se quebrantaron todas las seguridades dadas, porque fue horrible el pillage del Museo, de las Librerías, de las Iglesias, de las casas, &c.

Bien sé que de todas estas baxas intrigas y perfidias, no fue Napoleon el único autor porque entónces gobernaba el Directorio; pero tambien sé por los efectos que se vieron y por un papel que se imprimió en Verona, que el Directorio procedia de acuerdo con el primer General de los exércitos en las ambiciosas miras de resucitar la antigua República Romana, y que estaban destinados para Cónsules su hermano Josef y su cuñado Duffot.

Tambien sé que mientras en Roma se cometian estas vilezas, el General Bonaparte mandaba representar una farsa en que ridiculizaba al Pontifice hasta el extremo de hacer salir á Domingo Lefre, que era Pio VI, á baylar en el teatro con Judith Bolla que era la Princesa de Santa Cruz. Y este

mismo infame, irreligioso, que ridiculizaba asi al personage mas respectable del orbe católico y no católico, tuvo despues la hipocresía de que el sucesor del mismo á quien ridiculizó, lo coronase *para que la Religion autorizase,* decia, *las miras de su política,* esto es, para alucinar al pueblo.

NAPOLES.

En 28 de Marzo de 1801 el Rey de Nápoles firmó la paz con el primer Cónsul Bonaparte haciendo los mayores sacrificios, quales fueron haber cedido á Portolongone en la Isla de Elba con todas sus pertenencias los presidios de Toscana y el Principado de Piombino.

Por el artículo 3 de este tratado se obligó Bonaparte solemnemente á poner á la órden de S. M. Napolitana, y solo en el caso que ella lo pidiese, un cuerpo de tropas auxîliares para defenderla quando la invadiesen los turcos ó los ingleses.

Firmada posteriormente la paz entre Inglaterra y Rusia, Bonaparte se hizo proclamar Presidente de la República Italiana. Los políticos imparciales vieron esta proclamacion como un presagio de las arbitrarias invasiones é innovaciones que se lamentaron despues en aquel Reyno y que justamente sobresaltaron á la Corte de Nápoles. Claramente conoció ésta los designios ambiciosos de Bonaparte, tanto mas quanto que supo la resolucion tomada en París de imponerle un yugo que fuese conforme á los intereses del Emperador. En efecto, despues de roto el tratado de Amiens, el pérfido Napoleon, sin preceder requerimiento alguno ni de su parte ni de la de Fernando, segun estaba convenido, envió quarenta mil hombres armados, pretextando que aquel Reyno, no estaba en disposicion de oponerse á alguna introduccion de las fuerzas y del comercio de Inglaterra. En 14 de Febrero marchó su hermano Josef con Masena, Regnier y Lechi, quienes por diversos puntos atacaron el Reyno en términos de verse precisado el Rey á profugar, dexandole al Emperador el gusto de ver colocado á

su hermano Josef sobre un trono, cuya existencia se habia declarado *incompatible con el reposo de la Europa y con el honor de la Corona de Francia.* Así lo habia dicho el mismo Bonaparte en su proclama de 26 de Diciembre de 1805.

ETRURIA.

Es muy conocida la inconseqüencia y arbitrariedad con que Bonaparte deshizo el año pasado una Monarquía y destronó á una Reyna inocente, á quien cinco años antes habia él mismo elevado á la clase de los Monarcas, y hechola reconocer por todas las Monarquías y Repúblicas. Entónces los partidarios de Napoleon proclamaron su generosidad. El se hizo dueño de la Nueva Orleans por cesion nuestra : la vendió despues á los americanos en muchos millones, y nosotros perdimos esta posesion y una de nuestras Infantas su Reyno. Bonaparte redondeó su Reyno de Italia, embolsó los millones y creyó justificar tan viles procedimientos con ofrecer indemnizar á la Reyna destronada. Ya hemos visto la indemnizacion que acaba de hacerle.

PORTUGAL.

¿ Quién creyera que despues que las repetidas tentativas y amenazas de Bonaparte forzaron al Príncipe Regente de Portugal á romper su neutralidad con Inglaterra, uniéndose al Emperador de los franceses, y proclamandolo asi en Lisboa el 22 de Octubre de 1807 ; que despues que el Príncipe Regente accedió á la ofensiva solicitud de que los puertos portugueses fuesen inmediatamente guarnecidos con tropas españolas baxo la dulce denominacion de *Exército auxîliar de Portugal;* quien creyera, digo, que despues de tan irrefragables testimonios de amistad y deferencia ácia Napoleon, este mismo Napoleon, pérfido y falaz en sus promesas y acciones, violando por sí los lazos de la paz, y haciendo que otros violasen los de la paz y de la sangre, mandase atacar el territorio de Por-

tugal con tropas suyas y nuestras? Junot, este infame, que quando estuvo de Embaxador en Lisboa, su mismo Monarca se vió precisado á relevarlo por sus robos y cohechos, y que antes siendo Comandante de París, vendió todos los empleos y acaudilló con Fouché una partida de ladrones, por lo que se le puso en el estrecho de renunciar la Comandancia; Junot, hijo de un vendedor de granos en París, soldado en el exército que marchó á Niza en 1793, y quien en 1794 estuvo arrestado con Bonaparte por terroristas los dos: Junot, digo, entra en Portugal á nombre del Emperador, ofrece seguridad á los habitantes de Lisboa, y que sus propiedades serian respetadas. El 2 de Diciembre del año próxîmo pasado dió estas seguridades; repitiéndolas en 1 de Febrero del presente año; y en el mismo dia 1 de Febrero el mismo Junot en la misma Lisboa ataca las mismas propiedades que acaba de poner baxo la proteccion del Emperador, y detalla menudamente el modo de recaudar la contribucion de cien millones de francos, que el dicho pérfido Emperador habia mandado sacar por un decreto de 23 de Diciembre fecho en Milan, por via de rescate de todas las propiedades pertenecientes á los particulares: decreto indigno y traydor, que se mantuvo oculto cerca de un mes para no publicarlo hasta despues de haberlos engañado indignamente con las promesas de seguridad y tranquilidad, y de una proteccion *todo-poderosa*, segun se explicó blasfema é impiamente el vil instrumento de Bonaparte, Junot.

ESPAÑA.

Ved aquí algunos de los grados de perfidias, robos y crueldades (dixe algunos, porque la brevedad me ha obligado á omitir los pérfidos y tiranos procedimientos de Bonaparte con el Stathouder hasta haber erigido Rey en una República; con la Alemania, cuyos exércitos corrompió, como lo vimos en la afamada toma de Ulm, fruto vergonzoso de la traycion del General Mack; con Hamburgo y con la Prusia, cuyos embaxa-

dores arrestó y con Rusia, víctimas estas dos sacrificadas á su desmesurada ambicion, quando la iniqua paz de Tilsit; que desmembró aquellos dos grandes estados con la mira de crear una nueva Monarquía para su hermano el bigamo Gerónimo : ved aquí, decia, algunos de los grados de perfidias, robos y crueldades por donde ha ido subiendo en espacio de quince años el infame usurpador, y como ensayándose para arribar al colmo de la criminalidad. Sí : al colmo de la criminalidad : el atentado que acaba de cometer en España, reune en sí todos esos horrores inauditos que han inundado el orbe á influxo de su abominable genio, porque ha cometido este atentado con una fiel aliada suya, que entró en una guerra con Inglaterra conociendo que iba á serle ruinosa, solo porque á él le convenia deprimir aquella Potencia; con una fiel aliada que se desprendió de la flor de su milicia, porque falsamente le significó serle necesaria para sus fingidos planos de pacificacion; con esta fiel aliada que en fuerza de su alianza agotó todas sus riquezas y caudales, aun los mas privilegiados para cooperar á las que se llamaban glorias de la Francia y adelantos de la paz general, y con esta fiel aliada á la que el mismo traydor estaba actualmente aplaudiendo y protestándole solemnemente su aprecio, su proteccion, su deseo de hacerla feliz.

Quando he visto á este pérfido ofreciendo á la España su favor y proteccion al mismo tiempo que iba engullendo á las otras naciones, y destronando á los Reyes ligados con ella por el vínculo estrecho de la sangre, quales han sido los de Cerdeña, Nápoles, Etruria y Portugal, se me ha parecido con mucha propiedad al célebre gigante Polifemo, cuyas son las palabras de mi epígrafe, de quien refiere Homero que lleno de gratitud por la copa del exquisito licor que le habia dado Ulises, y queriendo que este le continuase dando otras copas porque el licor le habia gustado mucho, con el fin de ganarle la generosidad, le preguntó como se llamaba, porque queria

hacerle un favor que no se lo habia concedido ni se lo concedería á ninguno de sus otros compañeros. Ulises, consolado con esta promesa, como que habia visto que se habia ya comido quatro de los suyos, lleno de sinceridad, de buena fe y de confianza en las palabras del gigante, le repite segunda y tercera copa, y le dice con tímida moderacion : « Polifemo, tú me has preguntado mi nombre porque quieres hacerme un favor que me dexará contento : yo me llamo *Persona.* » = Bien, respondió el pérfido y vorace Ciclope « pues el favor que te hago es que tú seas el último que devoren mis dientes; me iré comiendo primero á tus otros compañeros, y entre tanto tendrás el privilegio de quedarte para el último : he aquí el favor que te concedo. »

¿Puede darse una imágen mas viva de la indigna conducta del Polifemo Bonaparte que la de Polifemo Ciclope? Todo el favor que le debe la España, es haberla dexado para servir de última victima á su voracidad y rapacidad gigantescas. Por muchos años se ha estado regustando con las copas de nectar y ambrosía (que son nuestras minas, nuestros caudales, nuestras tropas y nuestro todo) que la ha franqueado España á pedir de boca, y su reconocimiento ha sido reservarnos para los últimos en la destruccion. En las observaciones secretas del patriota inglés Pitt se lee la siguiente conjetura muy propia de su profunda política : *la España que está fomentando al monstruo Bonaparte, devorador de las otras Monarquías, será su última víctima...* Pero ni Polifemo logró devorar á Ulises, ni Bonaparte logrará devorarnos : su hambre no se saciará, y la España que ha sabido repeler cartaginenses, romanos y moros, expelerá á esos cobardes franceses que solo hacen la guerra con perfidias, y no presentan el cuerpo hasta que con ellas no han alcanzado ventajas sobre el enemigo. La España con una estaca mas aguda, mas sólida y mas pesada que la que preparó el hijo de Laertes, lo maltratará, le hará pedazos su desvergonzada frente, y le hará echar mas sangre por los

ojos, que Ulises á Polifemo por el único que tenia; y asi le pagará este favor decantado de haberla reservado para el postre de su gula, de su voracidad, de su ambicion y de su desvergüenza.

Omito la relacion de los abominables y escandalosos hechos á que estoy contrahido, porque la vigilancia y patriotismo del digno Gefe y acendrado Español que nos gobierna, ha cuidado de comunicarla dentro y fuera de la Isla por medio de inumerables impresos y reimpresos; por consiguiente nadie los ignora y nadie dexa de estar penetrado de los sentimientos mas exâltados de desprecio, abominacion y venganza contra este audaz y disfrazado Polifemo.

Pero como yo me he propuesto hacerlo mas horrible y despreciable por sus mismos hechos, me parece que no salgo de mi provincia si procuro poner mas patente su perfidia y despotismo por el tenor de estos mismos libelos eternamente famosos para la Francia, que acaba de hacer circular el intruso Gobierno en Madrid, y en los que hablan el mismo Polifemo Corzo y sus viles aduladores.

En uno de los diarios de Madrid (el de 10 de Mayo) se declara extinguida la dinastia de los Borbones, porque todos son ineptos para reynar. En efecto, asi lo ha dado á entender este insaciable Polifemo, que poco á poco se los ha ido engullendo, y que trata ahora de engullirse á los que quedaban en España su íntima aliada. Está bien lo que dice el diario; mas pregunto ¿los hermanos de Bonaparte, hoy Reyes intrusos, son aptos para reynar? ¿Quáles son las qualidades que tiene para reynar Josef Bonaparte, miserable amanuense de un Procurador en Ayaccio, despues vil espía de Barrás contra el Cuerpo Legislativo, hombre tan irreligioso, tan sin honor, tan ladron como lo hemos visto en el artículo de Roma, capaz de firmar la destruccion de todo un Reyno, si es preciso para elevar su familia y proteger su ambicion; tan interesado que dos ó tres comisiones diplomáticas que le dió su hermano

Napoleon, le han proporcionado un millon y quinientas mil libras?

¿Qué qualidades para reynar tenia Luis Bonaparte, amanuense tambien del Comisario de Policía Pedro Pierre en Marsella, casado con la hija de un ventero, tan ignorante, que su hermano Luciano decia, *era el único bestia de la familia;* tan grosero é imprudente, que en la mesa del Rey de Prusia tuvo la desvergüenza de ponerse á hablar contra el gobierno Monárquico, y en el palco del Rey en la ópera se puso á conversar con la Reyna, con la misma llaneza que si estuviera conversando con la vieja coqueta Josefina; tan libertino y lascivo, que por algunas semanas estuvo vergonzosamente enfermo en el hospital de París en Prusia; tan botarate, que el gobierno francés tuvo que pagar un millon de libras, á que ascendieron las deudas contraidas en Berlin y Germania por los años de 1800 y 1801; un hombre, en fin, que tanto da que hacer á su pobre muger por las baxas intrigas amorosas, que ha mantenido siempre con sus propias criadas?

¿Qué qualidades para reynar tenia Gerónimo Bonaparte, que el año de 1795 estaba en Marsella sirviendo de criado en una despreciable venta á donde solo concurrian carreteros, y que á los diez años de edad no sabia aun leer ni escribir, hasta que Napoleon, quando la conquista de Italia, lo puso á sus expensas en una escuela pública en Basilea al cuidado de su hermana y de su cuñado Bachiocci, que tenia alli una chocolatería? ¿Qué qualidades para reynar en Westfalia tenia Gerónimo, cuya vida libertina lo puso en tal fatal situacion (esto lo supieron las ciudades de Tolon y Marsella el año de 1801) que tuvo que sufrir una operacion que por poco lodexen a ló mpotencia de reproducirse? Nadie ignora que casi todo el tiempo que navegó con Ganthaume, se mantuvo en cama siendo víctima vergonzosa de su sensualidad. ¿Qué qualidades para reynar tenia este Gerónimo tan cruel, que en el Güarico á donde vino la segunda vez mandando una corbeta, regala

un anillo valuado en doce mil libras á Mr. Grenier, porque le dictó un arbitrio para prolongar los tormentos y execuciones de los negros; que arrestó á un Oficial porque se olvidó de avisarle que fuese á presenciar el horrendo espectáculo de desquartizar 262 negros, despues de haberlos medio quemado; tan cruel que una tarde en Santo Domingo, lleno de zelo, le echó sus perros para que la esguazasen viva á una mulatica de educacion no comun, que le habia dado su hermana Mad. Le Clerc desde el dia en que llegó para que la amase como á su propia muger; tan pícaro, que el dia despues de esta fechuría mandó buscar la hija de un labrador blanco, para que suplantase á la mulatica; y porque ella en última resistencia se envenenó, calumnió al padre de mantener correspondencia con los negros, y le confiscó todos los bienes; tan ladron, que en mitad de la calle mandó apearse á un americano comerciante que iba en un hermoso faetonte tirado de quatro caballos ingleses, y porque se le negó, lo hizo apearse de por fuerza al auxîlio de quatro comisarios de Le Clerc, y tuvo la desvergüenza de andarse paseando públicamente en el faetonte; tan sin honor y sin religion, que despues de haberse casado en el continente americano con una señorita tan respetable, que hasta ahora no se dice le haya descubierto defecto alguno, la abandonó vilmente, y reagravó esta vileza casándose con otra por el vil interés de volver al favor de su hermano Napoleon para que lo introduxese en la farsa de los nuevos Reyes.

Estos son los personages que ha introducido Bonaparte violenta é iniquamente en Holanda, Nápoles y Westfalia despues de haber cometido, lo diré mejor, sumergidos actualmente en el cieno hediondo de sus vicios. Y este mismo Bonaparte que eleva á tan alta dignidad á unos hombres tan ineptos é indignos : este mismo Bonaparte mas indigno de reynar que todos ellos, segun hemos visto, aunque ligeramente, ¿ se atreve á declarar que la dinastía Borbónica debe ser extinguida porque ninguno de ellos tiene aptitud para

reynar? Dice muy bien: ninguno tiene aptitud para reynar como él.

Se dice tambien en el citado diario, que aun quando Cárlos IV y su hijo Fernando volviesen á reynar en España, nada se remediaria porque ellos volverian á ser gobernados por otros favoritos y por los Ministros que tendrian á su lado, mayormente Fernando, por su ninguna experiencia en los negocios. ¡Que avilantez tan insufrible! ¿Que se atreva el gobierno francés á estampar semejantes expresiones, quando su Emperador ó su tirano ha mantenido siempre y mantiene todavia los favoritos mas viles, mas viciosos, mas criminales? Veamos por un momento algunos de estos favoritos que ha mantenido y mantiene todavia con insulto del orbe entero, y quienes son sus directores, sus consultores, sus aduladores, y los instrumentos de sus geniadas.

Talleyrand, este Proteo asombroso que prostituyendo su sagrada dignidad ha tomado por medio de mil intrigas crueles, puercas y ambiciosas, todas las diversas formas políticas, jacobino, terrorista, espía, asesino, ladron, aristocrata, democrata, republicano, anti-republicano; que ha escandalizado al universo corrompiendo públicamente doncellas, á quienes despues ó ha abandonado indignamente, ó matado por medio de abortivos, que lleva consigo la infame señal de su lascivia en la fractura de una de sus piernas causada por una fuga precipitada y escandalosa; á quien el mismo Luis XVI trató de privar del Obispado por sus desórdenes, á cuyo fin ocurrió á la Santa Sede; y quien tiene el arrojo de hacer su gran papel, casado públicamente con desprecio de todas las leyes y consideraciones propias de los hombres de juicio. ¿Qué consejo arreglado puede inspirar un hombre, que no tiene ni moral, ni honradez, ni respeto á la opinion pública? Acuérdese Bonaparte de que su favorito y director Talleyrand, quando el proceso de Luis XVI, fue de opinion que el Rey debia ser asesinado.

Fouché, de quien ya hemos dado alguna noticia, ha sido un ex-Religioso, terrorista hasta el año de 1799, uno de los Secretarios, y luego uno de los Presidentes del Club Jacobino en Bretaña, despues miembro del Club de París, y uno de los que pidieron con Murat las cabezas del Rey y Reyna, entónces presos en el Temple : él fue el que inventó con Collot de Herbois el horrible arte de fusilar en masa á un millon de hombres, y para usar de su misma expresion el horrible arte de vomitar la muerte á grandes olas : él fue el que en la ciudad de Leon, dia de Todos Santos año 1793 (me horrorizo al decirlo) hizo aquella sacrílega y escandalosa fiesta, en la que presentó por las calles un asno vestido de la Sotana episcopal, con una mitra atada entre las dos orejas, y á la cola una Biblia que arrastraba por el lodo : la memoria de este sacrilegio fue el motivo privado que tuvo su Santidad para no haberlo admitido á su presencia quando estuvo en París : él fue el que hizo voto á la Convencion Nacional de nunca creer en Dios : su infernal genio fue el autor de los profundos y horribles calabozos que se ven hoy baxo el Temple, y á donde son precipitados todos los que él cree desafectos de Napoleon ó de sus favoritos; y él fue el que hasta el año de 1805 habia juntado un capital de 50 millones de libras, fruto sin duda de su absoluta privanza y de sus atrocidades. Se le presentó un memorial anónimo á la madre del Emperador, en el que se le indicaban algunos de los crímenes de Fouché y Talleyrand, suplicándole lo hiciese comprehender á su hijo para que no tuviese á su lado hombres tan indignos. Leido el memorial por Napoleon, y estrechado por su madre á que obrase conforme á él, le contestó : « yo estaba informado, madama, de lo que dice el memorial. Luis XVI escogió para Ministros y Consejeros á los que creyó mas virtuosos y morales ¿ y quáles fueron las virtudes y moralidad que le proporcionaron ellos ? Si el anónimo me señalara dos sugetos honrados é irreprehensibles que me sirvieran con el talento y zelo con que

Fouché y Talleyrand, ciertamente que yo despediria de mi presencia á estos dos favoritos. »

¿ Y es posible que el maquiavelista Napoleon que se explica y procede de esta manera, se atreva á fallar contra los Borbones de España porque volverian á rodearse de favoritos perversos como el que él está protegiendo ? Pero prosigamos.

Duroc, hijo de un cerero de Porta-Mousson, habiendo entrado en la carrera militar, se concilió el aprecio y favor de Bonaparte por su intrepidez y dureza de corazon. Ciegamente obedeciendo las atroces órdenes de su amo y su protector, hizo ahogar y enterrar vivos á los soldados franceses que se escaparon de la muerte en Italia en 1797. El ridículo papel que jugó este hombre en San Petersburg el año de 1801 comisionado allí para negociar las indemnizaciones, desacreditó mucho á Bonaparte, que lo creyó capaz de una comision diplomática. Mad. Boneil que se hallaba allí con este nombre fingido enviada por el Emperador para atentar con la Chevalier á la vida de Paulo I° y unos emigrados franceses se burlaron de él y lo engañaron en la trama de que se valieron para hacer su partido hasta haberle sacado un millon y doscientas mil libras, pérdida y chasco que él supo callar, pero que su gran protector supo recompensar, quando llegó á su noticia, casándole con la hija del rico comerciante español Hervás. Apesar de estos testimonios de su ineptitud, Napoleon lo ha mantenido á su lado y ha tenido parte, como su mayordomo mayor, en las iniquas y escandalosas ocurrencias sucedidas en Bayona en el último Mayo.

Murat, hijo de un aguador de París, á quien en Valencia el año de 1769 le rompieron los huesos en la rueda porque era salteador de caminos, fue sirviente y despues cómico en el teatro de Leon. Despues de haber andado rodando ya de peon de cochinos, ya de tabernero la bastida, ya de peluquero, y ya de soldado comenzó á hacer figura en la guardia nacional que estuvo al mando de Lafayette. Quando murió el sangriento

Marat, tuvo la desvergüenza de proclamarlo *Mártir de la igualdad*, y concluyó su proclama llena de sangre, de muerte y de destruccion diciendo : *viva la guillotina para siempre, vivan para siempre los jacobinos*, y se firmó *Marat antes Murat*. ¿ Y este es el hombre que Bonaparte ha creido digno de ser Regente de un pueblo á quien dice que quiere proteger y hacer feliz ? *Credat Judæus Apella*. Pero pues Murat ha de ser nuestro *Bienhechor*, es menester conocerlo mas

La fiereza é inmoralidad de Murat le afianzaron el favor del fiero é inmortal usurpador, en términos de haberlo siempre mantenido á su lado, de haberlo empleado en casi todas sus usurpaciones y asesinatos desde la primera vez que se vió ajar y ultrajar á los representantes de un Príncipe y de un Estado independiente (hablo de la invasion de Génova, á cuyo Dux insultó Murat tan insolentemente, que si no hubiera sido la generosidad del anciano y respetable Dux, el pueblo iba ya á desquartizarlo) hasta la época presente, en la que ha llegado su proteccion al extremo intolerable de quererlo hacer Regente de España contra todas las leyes, contra todos los votos de la Nacion, y contra la fuerza estrechamente mancomunada de un millon y doscientos mil hombres armados que pelean por su Patria, por su Rey, por su Religion y sus hogares, no por el propio engrandecimiento ni por el feroz placer de derramar la sangre humana. Todos supieron que el supremo mando del exército de Italia ó el Virreynato de la República Liguriana que Bonaparte dió á Murat, fue por alejarlo de Luciano, quien manteniendo con su misma hermana una intriga amorosa, irritó la marcialidad francesa, y estuvieron para matarse los cuñados. Disipada esta borrasca, fue removido de Italia Murat, y vino á ser Gobernador de París para encargarse del abominable asesinato del Duque d'Enghien, cuya execucion le valió el honor de gran Mariscal del Imperio francés : hasta ahora dos años importaban siete millones de libras las propiedades que habia robado en Francia é Italia, y

los diamantes de su muger estaban tasados en quatro millones. Cuidado Napoleon, mira que tu favorito Murat fue el que á la cabeza de los briganes el 20 de Junio de 1792 le dixo á Luis XVI entónces en las Tullerias, *Luis, tu eres un traydor, queremos tu cabeza;* y porque Mad. Isabel le dixo que si no se avergonzaba de insultar asi al mas patriótico de los Reyes, tuvo la insolencia de replicarle, *cállate, cochina, porque sino te cortaré la cabeza á tí y á él.* Este es tu favorito Murat.

Y estos son los iniquos favoritos que rodean á ese figuron, que erigiéndose violentamente en juez supremo, en árbitro, y en dueño absoluto de todas las coronas, se atreve contra sus mismos hechos á fundar su usurpacion en el arbitrario principio de que *ningun Borbon es apto para reynar porque todos tendrian favoritos.* Es menester ser corzo para vertir una expresion que hace recordar inmediatamente todos sus pasados crímenes y barruntar otros mayores y mas calamitosos al género humano. Es menester ser corzo para reunir en un mismo pecho tantos vicios y pasiones tan viles : es menester ser corzo para tener una frente tan descocada á vista de las naciones que saben todas sus infamias, y que sucesivamente las han ido castigando en quanto han alcanzado sus fuerzas. Es menester en fin ser el último de los corzos, como lo es Napoleon Bonaparte, para haber concebido y fomentado el extravagante proyecto de apoderarse de España baxo el pretexto insidioso de mejorar su constitucion; eso es lo mismo que si yo de mano armada entrara en el palacio del gran usurpador, y derribando todas sus fábricas, sus muebles, y alhajas, arrestándolo á él y á su familia, le dixera : *yo vengo á darte otro palacio mejor; este no está á mi gusto.* La misma justa reconvencion que él me haria en aquel caso, es la misma, la misma que le hacen todos los Españoles, y que le comprobarán por el sacrificio de vidas y haciendas.

Dixe y repito, que solo un corzo era capaz de tanta vileza, porque me acuerdo de un distico latino que compuso Séneca,

quando por órden de Claudio estuvo desterrado en Córcega : su mansion allí le hizo conocer bien el carácter de aquellos isleños, de quienes dixo que todos eran *vengativos*, ladrones, mentirosos y ateistas.

Prima est ulcisci lex, altera vivere raptu,
Tertia mentiri, quarta negare Deos.

Concluyamos recordándole al famoso y difamado Napoleon Bonaparte (no me he atrevido á apellidarlo *Marbeuf*, porque quizá ni la misma Josefina podrá sacarme de la duda) el pasage que refiere Mr. Anquetil en su compendio de la historia universal : « De ninguno de los reyes Arcades se dice cosa que merezca la atencion ni interese la curiosidad, solo del ultimo que se llama Aristócrates. En una guerra entre Lacedemonios y Mesenios, cometió la torpeza de hacer traycion á sus aliados. Sus vasallos indignados por tan negra perfidia, arrastraron su cadáver sacándolo de su territorio, lo arrojaron á las fieras y le levantaron en un bosque vecino una coluna con esta inscripcion : *el cobarde que hizo traycion á los Mesenios, llevó por último su merecido : en vano se lisongea la perfidia de quedar sin castigo.* »

Plegue al cielo que la lectura de estos crímenes y atrocidades penetre intimamente el ánimo de mis lectores, los inflame y les exâlte el patriotismo hasta el punto de clamar todos y tomar venganza contra este manifacéro, á quien las mismas hazañas con que creyó buscar la gloria, lo han hecho para siempre *infamemente famoso*. Agosto 10 de 1808, años 251 de la batalla de San Quintin.

V

Genealogia verdadera y hechos principales de Napoleon Buonaparte por Un Caballero Corzo. Cadiz : En la imprenta de D. Antonio de Murguia. Año de 1812, *en-4°, 27 pág.*

ADVERTENCIA DEL AUTOR.

Muchos escritores han publicado el origen de Napoleon Buonaparte; pero siendo todos forasteros, y apoyando sus notícias en relaciones inciertas, se han hallado engañados, y el público no ha podido tener una verídica. Habiéndolas leido todas, y allándolas discordes é inexâctas, he querido satisfacer la curiosidad general, formando la presente con la naturalidad y sencillez que debe acompañar á la verdad, cuidando mas de ésta que de sus atavíos, sin intentar formar la historia de Napoleon, sino una exâcta noticia de su origen, y principales hechos de su vida.

Es costumbre muy antigua en el mundo texer las genealogias de los hombres extraordinarios, que han fundado imperios y dinastias. Algunos escritores lisonjeros han llevado tan adelante la adulacion, que han dado á sus héroes un origen tan fabuloso, que los han hecho descender de los dioses mismos.

Otros mas moderados, de reyes y emperadores, como poco hace lo hizo un autor frances, haciendo descender á Buonaparte de los emperadores griegos.

Deseoso yo de seguir tan loable costumbre que ha consagrado el uso, voy á dar una idea de la alcurnia de los Buonapartes, tan verídica que no temo se me contradiga quanto siente, pues que he sido testigo ocular y los he conocido desde la infancia.

No pudiendome remontar á tiempos mas antiguos, por que nadie se ocupaba en Córcega de ella por su obscuridad y por ser desconocido el origen de su advenedizo abuelo (que segun la fama pública era un bandido, fugitivo de Toscana) hablaré solo de los inmediatos progenitores de Napoleon.

Fueron estos Carlos Buonaparte, y Leticia Ramolino. Carlos Buonaparte, oriundo toscano, y nacido en Córcega en la ciudad de Ayacio, de profesion procurador, contraxo matrimonio con Leticia Ramolino de la misma ciudad y de la mas baxa esfera. Leticia era hija de N. Ramolino, marinero pescador, y de una tal Brígida; de cuyo matrimonio nació tambien un tal Bautista. Muerto Ramolino, pasó Brígida á segundas bodas con un tal Fesch, teniente suizo al servicio de la república de Génova, que habia empezado su carrera de soldado raso, y se hallaba de guarnicion en Ayacio. Brígida dexó á Bautista[1] en casa de sus tios para seguir el oficio de su padre, y llevó consigo á su hija Leticia, á quien dió una mediana educacion. De éste segundo matrimonio tuvo Brígida un hijo que ahora es el cardenal Fesch, de quien hablaremos mas adelante.

Casados Carlos y Leticia con pocos medios y mucha ambicion se hallaron muy apurados para sostener el caracter y rango que habian emprendido tanto mas quanto habia muerto el oficial Fesch, que atendía en gran parte á su manutencion.

La fama que tenía Leticia por su hermosura la proporcionaba ser visitada de la oficialidad de aquella guarnicion y de el mismo gobernador genovés. Las utilidades que sacaba Leticia de sus cortejos, le aumentaron extraordinariamente su ambicion y así sugirió á Carlos la idea de hacerse declarar noble, contando para esto con la proteccion de sus amantes.

Carlos Buonaparte, obediente á los preceptos de Leticia, dirigió una súplica á la serenisima república de Génova para

1. Bautista ha sido hecho por Napoleon gran tesorero de Córcega, y elevado á la dignidad de principe serenisimo.

que se le declarase noble; y debiendo hacer las pruebas, expuso ser descendiente de los Buonapartes de Samminiato, ciudad de la Toscana : para cuyo efecto suplantó algunos documentos, que el gobierno declaró falsos á solicitud de los nobles de Ayacio que se habian opuesto en contradictorio.

Habiéndose suscitado una revolucion en Córcega contra el gobierno genovés, los corzos proclamaron por su general á Pasqual de Paoli : este se hizo dueño del interior de toda la isla, no quedando á los genoveses mas que las plazas de mar. Carlos Buonaparte por vengarse del gobierno genovés, se puso en correspondencia con el general Paoli, y le prometió entregarle la plaza de Ayacio : pero no teniendo tal influencia, tuvo que huir con Leticia á la montaña, haciendo saber á los genoveses que era del partido de Paoli. Se presentó á este general con su muger; encontró en él una ventajosa acogida, mas que por sus servicios, por el mérito de Leticia que bien pronto llegó á ser su favorita. Nacieron en esta época Josef, Napoleon, Luciano y Elisa.

Entre tanto el rey de Francia hizo la conquista de la Córcega, y asi tuvo Paoli que desistir y refugiarse á Inglaterra. Despues de la conquista de los franceses llegó á la Isla con título de capitan general el conde de Marbeuf.

Leticia tenía á la sazon dos primos en la cárcel condenados perpetuamente á galeras por ladrones. Como era muger de mucho espíritu determinó presentarse á este nuevo general con el pretexto de pedir gracia para los dos sentenciados, aunque su principal objeto era ver si podia conquistar su corazon. En efecto consiguió uno y otro; y hé aqui á Leticia no ya madama Buonaparte, sino madama Marbeuf; y los favores y las desgracias estaban en su mano. Como vivia en casa del capitan general francés, era preciso quitarse de *encima* á Carlos su marido, tres hijos, y una hija, que aunque nacidos á la vista de Carlos, tenian varios padres. Asi que Carlos fué entónces declarado noble y embiado á Paris como diputado

de los estados generales de Córcega; y varios caballeros corzos, entre ellos Fabiani, Petriconi, Madra, Buttafoco, y otros muchos que se opusieron, fueron desterrados. Dos años despues fué hecho abogado del rey en el tribunal de Ayacio, á donde pasó á exercer su empleo, quedando Leticia con su amante en Bastia á cincuenta leguas de distancia. Era preciso alejar tambien á los quatro hijos, y así á Josef de edad de ocho años se le envió á la universidad de Pisa de donde salió á los veinte y tres: á Napoleon de siete á los colegios militares á expensas del rey de Francia, hasta el año de 1789, que salió con el grado de teniente del *Genio*: Luciano de tierna edad puesto á pupilo y Maria Luisa, ó Elisa en una casa de educandas. Todo esto á costa del capitan general.

En el tiempo que Leticia vivió con este caballero, no dexó de ser fecunda y tuvo á Luis, llamado por los corzos el *Piccolo* Marbeuf, Maria Matilde, Maria Paulina, y despues á Gerónimo. Habiendo muerto este general, Leticia se retiró á Ayacio á una casita que el mismo general habia proporcionado para Carlos su marido, en la que vivia con su familia con lo que habia ahorrado de las dádivas de su difunto amante; pero fué despojada de algunas fincas que el general la habia dado pertenecientes á la nacion, y que los corzos reclamaron. Al cabo de pocos años se volvió á ver en el estado de su antigua miseria.

Carlos pasó á Samminiato de Toscana á verse con el canonigo Buonaparte, último de aquella familia y muy rico: se le presentó y procuró que le declarase su subcesor; pero el prudente canonigo le desechó como á un impostor. Carlos le demandó en justicia, y el canonigo, no solo hizo ver su impostura, sino que por ella logró le desterrasen de Toscana (1).

Vuelto á Córcega murió a poco tiempo, y Leticia viuda con cinco hijos varones, y tres hijas se reunió con su medio hermano Fesch, los quales estaban en la mayor miseria. Entonces Leticia hizo volver á Josef de Pisa á exercer su profesion

de abogado; mas como era demasiado jóven no encontró quien se valiera de él, y asi se aumentó la miseria de la familia, porque ya Leticia habia perdido sus provechos por su mucha edad, y sus hijas por ser muy niñas no podian emprehender la carrera de su madre.

Movido á compasion el general Bemenuar, gobernador de Ayacio, obtuvo á Fesch el arcedianato de aquella colegiata, para que con este auxîlio pudiera contribuir al sustento de una familia tan crecida como menesterosa. Asi lo hizo Fesch con lo poco que le redituaban su arcedianato, su misa, quarenta bacas que tenia en un campito á dos leguas de Ayacio (y que á caballo visitaba todos los dias para tomar del pastor el queso que salaba) y una viñita (2) única posesion asignada á su patrimonio. La estrechez á que estaban reducidos era tal, que no podian ir á misa los dias de fiesta por sus indecentes vestidos, á pesar de que se ayudaban lavando, y aplanchando la ropa blanca de varios oficiales franceses.

Estando en este grado de miseria comenzó la revolucion de Francia el año de 89. Vuelve el general Paoli de Londres, pasa por Paris, y es hecho general de la 23ma division en Córcega. Créase un departamento. Josef es hecho miembro de él por favor del mismo Paoli, que en memoria de su Leticia, complacido de la parte que podía tener en él, quiso protegerlo contra las leyes, pues debiendo por ellas tener veinte y cinco años cumplidos, no tenia mas de veinte y quatro.

Por aquel tiempo la revolucion de Francia estaba en el mayor ardor, y los sanculotes declararon que ningun colegial noble pudiera ser oficial, plaza que empezaron á dar entonces á pluralidad de votos. Napoleon no tenía influencia alguna, de consiguiente se le mandó ir de soldado al exército de La-Fayette, de donde huyó y se retiró á Córcega; y debiendo ser tratado como desertor, su hermano Josef lo tuvo escondido hasta que se crearon quatro batallones de guardias nacionales. Como los mismos soldados elegian los oficiales y comandantes

á votos, á cuyo fin se formaba un espediente que se dirigia al departamento para su aprobacion, y Napoleon no tuvo estos votos, Josef le hizo salir segundo teniente coronel del batallon *Qüenza* (3). Sirviendo en este batallon fué procesado cinco veces, y aunque debia ser echado de él, no se verificó por el favor del general y de su hermano; que le valieron igualmente en el lance ocurrido con el abate Juan Peraldi de Ayacio. Con este tuvo algunas palabras Napoleon en la plaza llamada del Olmo en presencia de los oficiales de su batallon; el abate le dió varios puntillones en el trasero, y Napoleon los sufrió porque era tan cobarde como provocativo[1].

El año de noventa y dos llegó la esquadra francesa á Ayacio para pasar á la conquista de Cerdeña para la que estaban destinados tres mil corzos, de los que solo fueron trescientos; Napoleon se ofreció á ir voluntario baxo el mando de Rochâ-Cesare, corzo. Diez y ocho mil franceses se dirigieron á Cagliari, capital de la Cerdeña, y fueron derrotados : y Rochâ-Cesare con Napoleon, contra la isla de la Magdalena en donde experimentaron igual suerte.

Vueltos á Córcega, quando ya los franceses habian asesinado á su soberano con tanta iniquidad, y hecho tales ultrages á la santa religion, comenzaron á querer quitar las campanas de las iglesias, robar su plata y abolir la religion con toda clase de sacrilegios; á vista de esto los corzos se unieron y no permitieron ninguna de estas maldades, que el general Paoli miraba entonces con indiferencia. La Convencion irritada del mal exîto de la expedicion de la Cerdeña, de la resistencia de los corzos en no querer concurrir á ella, y de la oposicion de estos á sus sacrilegios, mandó tres comisarios de la misma Convencion, á saber : Saliceti (4) corzo, del Sciere y La-Combe, S. Michêl, francés, para arrestar al general Paoli y al

1. Poco tiempo despues, estando el abate tomando el fresco, fué muerto con quatro fusilazos; y el público atribuyó este asesinato á la venganza de Napoleon.

procurador sindico del departamento, y para executar con las fuerzas que habian vuelto de Cerdeña quanto les estaba encargado, que era prender á todos los curas y frayles que no hubieran jurado fidelidad á la Convencion. Tenian además estos comisarios la facultad de dar grados y empleos para atraer de este modo al pueblo, y formarse un partido. En efecto la primera proclama de dichos comisarios para el cumplimiento de sus infames leyes fué la señal de una insurreccion, y ellos se vieron precisados á encerrarse con sus tropas en Bastia, S. Florencio, y Caldi, fortalezas de consideracion. El pueblo corzo con las armas en la mano los bloqueó de modo que no podían salir de los muros de dichas plazas, que hubieran rendido á tener artilleria. Bloqueo que duró mas de un año. En tal estado de cosas los comisarios tuvieron medio de hacer circular varias patentes á los mal intencionados, que aunque en corto número no faltó quien las aceptase y entre estos los Buonapartes. Autorizados con ellas, partieron de Ayacio (que estaba en poder de los buenos corzos) Josef, Napoleon y su tio Fesch, para dirigirse á los comisarios en Bastía. En el comino fueron atropellados y arrestados en un lugar llamado Buenñiano en que corrieron gran riesgo sus vidas, que solo pudieron salvar por la intercesion del que escribe la presente memoria, que estaba entonces muy lejos de creerlos tan iniquos, y les proporcionó la fuga por la noche. ¡Oh! Y quantas veces se ha arrepentido de este acto de humanidad!

Vueltos los tres á Ayacio, y teniendo parentesco con pescadores, se embarcaron de noche con toda su familia, y llegaron á Bastía en dos barcas de pesca. Se presentaron á los comisarios, y Napoleon obtuvo plaza de teniente-coronel, y á los demas se les señaló racion de soldado á cada uno para poder vivir. Napoleon hizo la oferta de poner á Ayacio en poder de los comisarios. En efecto se dirigió con Saliceti, con 5 fragatas, 17 buques menores armados, y varios transportes con 3500 hombres. Hicierón el desembarco en tres puntos, y por mar y por

tierra atacaron á Ayacio, que solo tenía por defensores 4 mil habitantes y 500 hombres de las montañas. Fueron rechazados con pérdida de 400 muertos, y 900 prisioneros. Sabiéndose que venían con ellos los Buonapartes, los corzos le quemaron su casa á su vista, y por un decreto del pueblo fueron desterrados y proscriptos para siempre de la Córcega. Decreto que confirmó por una ley el parlamento corzo el año despues, en tiempo del gobierno británico.

Vuelta la expedicion, no halló Napoleon buena acogida de los comisarios, y así determinó pasar con su familia á Marsella. Los aliados tomaron poco despues á Tolon. Los Buonapartes oprimidos de la miseria, y delirando por el sistema revolucionario, iban al club de Marsella á denunciar á todo el mundo, y uniéndose á los sanculotes, perseguían de muerte á los hombres de bien para robarles, só color de que eran enemigos de la patria, y con esto derramaban la sangre á torrentes, sin que estos ardides bastasen á mantenerlos, y asi recurrieron á los siguientes. Josef, para salir de la estrechez en que estaba y hallar quien le mantuviese, se casó con María Julia Clari, hija de un genovés, que era una especie de corredor de las barcas que iban y venían de Génova á Marsella. Luciano tomó por muger á la hija de un tabernero, y salió mejor librado, por que con esto halló tambien medio para sostener á Napoleon. Leticia tomó una casa en la calle de las damas cortesanas, y sacaba su subsistencia de las visitas que recibían sus hijas. Mantenía á Fesch, á Luis y á Gerónimo.

En esta época los franceses habían reunido un exército en la Provenza para reconquistar á Tolon, y nombrado para mandarle al general Carteau. Llamó éste á varios ingenieros, para que diesen sus planes para el ataque de la plaza.

Napoleon se le presentó con uno que fué aprobado, por influencia de Saliceti, y tuvo la fortuna, para su buen exito, de que la poca armonía de los aliados acelerase la evaquacion de Tolon. Así fué como Napoleon llegó á ser brigadier de

artillería, encargado por el mismo Saliceti de aniquilar á los realistas toloneses á metralla, y enviado á París por él y por el general á llevar al gobierno la noticia de la reconquista de esta plaza. Presentóse en Paris, acompañado de la mas relevante recomandacion, lo que le proporcionó una favorable acogida. Ensoberbecido Napoleon comenzó á hacerse mas altanero y malvado, y en breve se le presentó la ocasion bien oportuna de explayar su perversa inclinacion. Tal fué la de tirar metralla sobre el pueblo y en especial sobre todos los eclesiásticos y religiosos que no habian jurado. Este acto de barbarie y otros semejantes le grangearon la amistad de algunos de los que tenian parte en el gobierno y de los sectarios y francmasones : tratóse entonces de enviar un exército á Italia : fueron llamados los primeros generales de la república para esta empresa : el Directorio les preguntó que fuerzas eran necesarias para esta conquista : unos dixeron, un exército de ciento veinte mil hombres, y otros de cien mil á lo menos bien armados y equipados con los correspondientes víveres y trenes. Napoleon no habia sido comprendido entre estos generales, pero Barrás, que quería elevarlo, le llamó, y le dixo : que si quería casarse con Josefina, viuda de Beauharnois, se le proporcionaría el mando del exército de Italia. Deseaba Barrás deshacerse de Josefina y ganarse á Napoleon por sus miras ulteriores, en que se halló engañado como se verá mas adelante.

Napoleon aceptó el partido, y á insinuacion de Barrás hizo la oferta de conquistar la Italia con solos cincuenta mil hombres armados. Barrás dispuso que fuese aceptada, y despues de haberse casado con Josefina tuvo el mando del exército y pasó á la conquista con su segundo el general Fiorella, natural tambien de Ayacio : Victor general de la caballeria; y Massena, y Jubert de division.

A su llegada al quartel general hizo á sus soldados la siguiente proclama : « Valientes soldados de la libertad. Detras de estas montañas está la Lombardia, pais poblado de aristo-

cratas, y lleno de inmensas riquezas; estais todos desnudos : marchémos; y tendreis pan, vestidos y oro en abundancia. »

Para seducir á los italianos, y grangear partidarios á la causa de la libertad, afectaba sumision á la religion y respeto á las propiedades. No dexó por esto de despojar á las iglesias y montes pios, ni de sacrificar á las repúblicas de Génova y Venecia.

No se olvidó tampoco de emplear á Josef, Luciano y á Fesch, en el ramo de víveres. Este famoso Fesch, ahora cardenal, se casó entonces en Milan con una cómica al rito republicano y al pie del arbol de la libertad, de cuyo matrimonio tuvo quatro hijos. Estando casado con esta contrajo otros dos, uno en Venecia con una hija de un pescador, y otro en Ancona con una ramera.

Habiendo llamado Napoleon la atencion del Directorio, despues de la paz arbitraria de Campo-Formio, fué llamado á Paris, pero ocurriendosele con razon que no era sino para deponerlo, determinó hacer una arenga á sus soldados, y recordandoles los robos que le habia permitido imploraba su reconocimiento; y ellos por gratitud le aseguraron perecer con él. Seguro con esto se mantuvo en el exército.

Viendo el Directorio que no le podía derribar, pensó enviarle á tratar la paz de Ratisbona; Napoleon aceptó por ambicion; dexó el exército de Italia y se dirigió á Ratisbona; luego que llegó, se encontró con otros dos enviados del Directorio para tratar de la paz y con una órden de volverse á Paris. Conoció entonces que había sido burlado, mas no podía remediarlo, y tuvo que obedecer al Directorio. Entretanto nombraron á Jourdan para reemplazarle en el mando del exército de Italia. Presentóse Napoleon al Directorio, de quien fué recibido de un modo poco satisfactorio, de lo que se quexó amargamente diciendo : Si era aquella la recompensa de sus servicios. Se le respondió : Que cabalmente era para proporcionarle mayores ventajas, y que el Directorio habia pensado enviarle con un

exércîto á conquistar el Egipto, y revolucionar al paso la Sicilia y Malta. Bien echó de ver, que el intento era alexarle y perderle; pero que peligraba mas si se quedaba en Francia. Por lo mismo aceptó el partido y solicitó la execucion. Partió en efecto con un exército de 40 mil hombres y una esquadra respetable. De paso tocaron en Palermo, Trapani, Sciachâ, Licata y Girgente, puertos de Sicilia, con el pretesto de tomar refrescos. Las tropas fueron socorridas con quanto pidieron por parte del gobierno, aunque á disgusto de los habitantes. En recompensa quisieron los franceses sacarlos de la esclavitud, como ellos decian, pero los prudentes sicilianos, prefiriendo la verdadera á la fingida libertad, se alarmaron é hicieron tal matanza, que muy pocos volvieron á bordo. Napoleon que estaba á la vista con su esquadra, ésperando noticias mas lisongeras para felicitar á aquellos valientes isleños, llegó á saber que estos eran amantes de su gloria y fieles á su amado soberano Fernando quarto de Borbon, y á la inmortal Maria Carolina; y que habian enviado cerca de 3 mil franceses al reyno de Pluton para regenerar aquellos paises. Escarmentado y furioso con esta noticia, dirigió la proa ácia Malta, en donde halló buen recibimiento por la infidelidad de los caballeros franceses[1] y alemanes, y se hizo dueño de aquella célebre isla, haciéndola libre con despojarla de quanto tenía de valor, pero Nelson envió este botin á Inglaterra. Dada pues la *Libertad* á Malta, dexó una guarnicion francesa de 10 mil hombres y sacó igual número de malteses.

Al cabo de tres dias partió para Egipto porque sabía que el valeroso é inmortal Nelson le andaba á los alcances.

Pudo llegar á Alexandria de Egipto y habiendo desembarcado sus tropas con nombre de amigo se apoderó de ella. Dueño de Alexandria, su primera buena obra fué regenerar

1. ¡Españoles! ojo alerta, que los franceses y alemanes del dia son lo mismo que los caballeros de San Juan.

la nacion hebréa, no solamente haciendola *igual* sino que quiso darla una prueba mas autentica y fué la de declararse él mismo judio y concurria á todas las funciones de la sinagoga. Con todas estas sacrilegas seguridades vendidas á caro precio, los hebréos tan poderosos se vieron en pocos dias despojados de sus riquezas. Con estos auxìlios dispuso pasar adelante, dexando la esquadra en Abukir, contra el dictamen del almirante, para que la quemase el célebre Nelson. En el Cairo prestó los mismos servicios a la nacion judáica; pero olvidándose luego de ella, se declaró musulman, y enviádo del gran Profeta para hacerlos felices. Abrazó el Alcoran, y vistió el trage turco. Esto le convenía, por que los mamelucos le tenian con algun cuidado, aunque su ignorancia le favoreció segun sus miras; pero los ingleses hicieron conocer á poco tiempo á aquellos miserables, que el segundo profeta era un impostor, y asi se vió precisado á huir, abandonando los esclavos que habia conducido desde Francia á discrecion de aquellos bárbaros.

En este tiempo los exércitos ruso y austriaco habian libertado la Italia, y hecho pasar á los franceses el Varro; el gobierno francés se hallaba apurado : Napoleon llega á Francia en estas circunstancias, y aprovechándose de la ocasion, empezó á declamar contra los directores, que calificaba de traidores, y que habian vendido la Italia y la patria, y que para hacerlo mas á salvo le habian enviado á él á Egipto; pero que habiendo sabido el peligro de la república, habia abandonado la conquista del Africa, y volado á salvarla. Luciano su hermano era entonces presidente del consejo de los 500, y con esta influencia, y con la de sus partidarios se determinó á trastornar aquel gobierno, instituyendo otro con nombre consular. Para llevar adelante el proyecto combinado con Tayllerand, abate, Sieyes y otros varios, y llegar á realizarle, debia presentarse Napoleon en el consejo á intimarles su disolucion. Puesto á la cabeza de las tropas que se hallaban

en Paris, se dirigió con varias piezas de artillería, rodeó el palacio de St Cloud, se introduxo en el salon al frente de un batallon de escogidos granaderos, y comenzó á intimar la disolucion. Los que estaban en la intriga no hicieron ningun movimiento y los restantes quedaron sorprendidos. Solamente Bartolomé Arénas, tambien corzo, que conocía quan cobarde es Napoleon, quando halla resistencia, se levantó, y corrió á la tribuna, pronunciando una arenga contra él diciendo : que aquello era un atentado contra la ley, y que por lo mismo era reo de muerte. Entonces Luciano como presidente, le impuso silencio : Bartolomé Arenas sacó al momento un puñal, y corrió contra Napoleon para acabarle, diciendo á los granaderos que le arrestasen á nombre de las leyes : Napoleon huyó sin sombrero : los granaderos inmóviles, ni le arrestaron, ni le defendieron : los miembros de la asamblea, cómplices en la conjuracion, se escaparon, y los otros sin reflexîonar lo que hacian, huyeron espantados, Arenas quedó solo. Al salir Napoleon de la asamblea sin sombrero, mas muerto que vivo del susto, encontró á Sebastiani (5) fuera de las puertas que mandaba un regimiento de caballería; viendole tan consternado, le dixo : *General, ¿qué es esto?* Napoleon no pudo articular palabra; y entonces Sebastiany replicó : *valor, general, sino estamos perdidos;* y adelantándose con la caballería dentro de la sala de la asamblea, hizo una arenga á los granaderos. Arenas viéndose solo huyó tambien, y no habiendo quien los contrarrestase se hicieron dueños de la asamblea y del ánimo de las tropas. Napoleon cobró espíritu, y unido con sus partidarios trató de arrestar al Directorio y varios de la asamblea : esto se executó al momento, y Napoleon se hizo elegir cónsul. Tomando las riendas del gobierno, muchos de los arrestados fueron sacrificados y otros desterrados, como Arenas que lo fue á Aix, capital de la Provenza. Su primer protector Barrás, burlado, se vió forzado á huir á España y otros á varios puntos.

Hé aqui á Napoleon primer cónsul con otros dos compañeros. Piensa reconquistar la Italia, y forma grandes exércitos : uno para el Rhin, para el que elige general en gefe al imbécil Moreau, y reserva para sí el mando del de Italia. Antes de partir dexó á Taillerand y Sieyes á la cabeza de los negocios. Parten los dos generales, uno para el Rhin y otro para Italia, y prometen en Paris la victoria[1]. Moreau llega al Rhin y hace progresos. Napoleon atraviesa la Suiza con su exército : pasa los Alpes, y llega á Milan sin tirar un fusilazo. De Milan vuelve sobre la derecha, pasa por Pavía, luego á Tortona, y se dirige ácia Alexandria de Piamonte. Llegando á una grande extension llamada Marengo, el general austriaco Melas le presenta una batalla, y pone á Napoleon en una completa derrota : el general de caballería Yach, que se hallaba en Alexandría con 8 mil caballos sale á reconecer una division enemiga, que venía de aquella parte, mandada por el general de Saix, y se dexa hacer prisionero con 2 mil caballos, y hé aqui que la division que venía en derrota, y Napoleon que se había disfrazado de campesino, al recibir esta noticia, comienzan á gritar : Victoria, victoria ! se reunen : forman frente : y de vencidos que eran se convierten en vencedores, abatiéndose con esto los austriacos. Aprovechóse de este abatimiento, y concluyó un tratado de cuyas resultas tuvieron los austriacos que evacuar muy pronto la Italia. Napoleon vuelve á Paris con un botin inmenso de los despojos de las iglesias, montes de piedad y casas religiosas, y dice á los franceses : que despues de ocho años de guerra, la nacion necesitaba una paz; pero que no se podía conseguir de las demas potencias; porque no querían tratar con una nacion sujeta á mil mudanzas de gobierno : que por lo mismo era necesario crear un cónsul perpetuo, á fin de que

1. Podían prometerla, pues que ya habian vuelto los emisarios, y todo se habia compuesto con dinero.

éste pudiese tratar con solidez y con crédito esta paz; pero que no creyesen que proponía este medio por miras personales de que estaba muy distante, pues que se declaraba el último ciudadano. Aprobóse su parecer por sus paniaguados, y quedó hecho cónsul perpetuo. Napoleon hizo declarar cardenal á Fesch, entabló negociaciones, y trató de casar á sus hermanas. La primera, llamada Maria Luisa, la dió á Felix Baciochì de Ayacio, que había servido de capitan en el regimiento Real corzo en el tiempo del rey, y en la expedicion de Italia escapó de la Saboya con el grado de coronel y con la caxa, y había llegado á la miseria con su hermano el canónigo. La otra, Maria Paulina, con el general Le Clerc, que murió; y despues pasó á segundo matrimonio con el estólido y vil Borghese de Roma; y la tercera, Maria Matilde, con Joaquin Murat, hijo de un barbero de Normandía, y ahora rey de farsa.

Napoleon, devorado por la ambicion, y valiéndose de la intriga, porque no le convenía la paz para sus proyectos, hacía creer á los franceses, que no podía adherir á ella por ser demasiado humillante y perjudicial á la gran nacion. De este modo los adormecia, mientras que él velaba en esclavizarlos para siempre. De aquí nacieron máquinas infernales, sombreros con muelles para aplastarle la cabeza, caxas de rapé envenenado, conjuraciones, y otras mil imposturas tomadas de Mahoma, y que Dios se lo revelaba todo para conservar su vida, para gloria y felicidad de la Francia.

Habiéndose declarado protector de nuestra santa religion católica, apostólica, romana, haciendo abrir las iglesias, y asistiendo hipócritamente á las funciones celebradas en ellas, pensó con estas intrigas hacerse emperador; y llegó á serlo con el partido de los católicos. Para engañar mejor al pueblo, engañó al sumo Pontífice, mostrándole resignacion, y llamándole á Paris para coronarle. Le prometió restituir quanto se le había quitado á la Santa Sede y á la Iglesia en todas partes.

El Santo Padre, creyendo una verdadera resignacion, y no queriendo exponer á la Francia á la heregia, se determinó á pasar á Paris. Su tránsito por Francia *aseguró* á Napoleon, que sin embargo de haber hecho perecer á Pichegrú, Georges, y otros muchos valientes guerreros, no vivía tranquilo.

Luego que llegó á Paris Pio VII., pasó Napoleon á recibirle, pero no con el respeto que merecia : S. S. conoció bien pronto que Buonaparte no era sincero, mas se hallaba ya en el *lance*, y asi debía ver como salía de él. Tuvieron varias conferencias, en las que Napoleon nada cumplió de quanto había prometido y prometió despues de la coronacion. Concluida esta ceremonia, el Santo Padre retirándose á su capital poco satisfecho de Napoleon, pero con alguna esperanza *aun*, fué encargado de tratar el matrimonio de Eugenio Beauharnois, hijo de su muger, con la reyna de Etruria, á quien ofreció aumentar dicho reyno para su hijo. Pero aquella prudente soberana, quando el Papa le hizo semejante propuesta en Florencia, le respondió como una heroina diciendo : que ella no podía, ni su honor le permitía emparentar con gentes que habían manchado sus manos en la sangre de los Borbones, que se acordasen que ella era de la misma sangre, y que aunque conocía que su repulsa le atraería el odio de Napoleon, que le haría perder su reyno, preferia todas las desgracias á las grandezas que le vinieran de su mano.

Precisado el Papa á dar razon de su encargo, lo hizo del mejor modo que le fué posible ; pero Napoleon viendo frustrados sus designios por esta parte, se dirigió á sus padres Carlos IV. y María Luisa, reyes de España : estos procuraron reducir á aquella jóven soberana, pero tuvieron la misma respuesta que había dado á S. S. Napoleon se ha vengado despues de esta repulsa.

Volviendo pues al viage : el Papa acompañado del cardenal Fesch, pasó por la ciudad de Leon en donde se le presentó una muger con 4 hijos, pidiendo justicia contra Fesch ;

diciendo que era su muger, y que la dexaba perecer de hambre con sus hijos : presentó el proceso verbal de la municipalidad de Milan y otros documentos auténticos de quanto refería. Fesch se turbó, procuró negarlo todo, y pasó á las amenazas, que no verificó por la presencia del Papa : pero S. S. le obligó á darla un socorro suficiente para su manutencion. En la Lombárdia se presentó la veneciana; en Voghera, y en Toscana la anconitana; y S. S. fué espectador de estas escandalosas escenas. Llegado á Roma el Papa poco satisfecho, al dia siguiente tuvo el desagradable pasquin que le pusieron los romanos, y que decía : *Ecco il succesor di Pietro con una mano d'avánti e l'altra in dietro.*

Entretanto Napoleon se estaba coronando rey de Italia en Milan, y así S. S. podía prepararse, porque Roma tambien era de su *comprehension.* Hizo á su madre Leticia, Protectora de las religiosas de Santa Brígida en Paris. ¡Oh Leticia! ¡y que transformacion!... A sus hermanos los hizo, al uno príncipe de Bruselas : al otro grande almirante : al otro rey : á sus ministros, senadores : á sus generales, grandes mariscales; y todos escogidos de la mas vil canalla (6), como él, para mantenerse con ellos. Para asegurarse mas en su trono usurpado, se propone trastornar el globo, y se aprovecha de la debilidad de los soberanos, y de la poca fidelidad de algunos ministros, que secretamente favorecían sus miras, excepto el gran Jorge III. y sus sabios ministros, que le conocieron desde el principio. Asi fué como consumó la mayor de sus maldades con el adorable y desgraciado Fernando VII. y con la generosa nacion española, que sacrificando sus tesoros, sus tropas y su esquadra había contribuido á su elevacion. Son demasiado notorios los horrores que ha cometido en esta nacion, y se resiste tanto mi pluma á reproducirlos que no puedo menos de pasarlos en silencio.

Esta es, españoles, la verdadera relacion de la genealogía y principales hechos de Napoleon. Me ha movido á hacerla el

deseo á daroslo á conocer. ¿Quién será el hombre tan vil que quiera seguir y doblar la rodilla á un aventurero, á un espurio, á un infame, que los corzos mismos proscribieron y arrojaron de su seno? ¿A un hombre que en poco tiempo ha cambiado mil religiones, y que por último se ha hecho perseguidor de la de sus padres? ¿A un hombre que ha sido ingrato á la España, y á sus propios hermanos?

Continuad, valientes españoles, vuestros esfuerzos que han llenado de asombro al mundo : mantened esa heroica constancia que pasó en proverbio; no os intimideis por algunos reveses y contratiempos momentáneos. Estad seguros de que la victoria es siempre del mas constante : yo presagio que ella os coronará (á lo menos tales son mis votos) y seréis los libertadores de vuestra ínclita patria, y de la Europa entera. Hareis mas glorioso de lo que fué en lo antiguo el nombre español, y las naciones atónitas dirán ¡Oh! que gloria es ser espanol[1]!

NOTAS.

(1) Napoleon ansioso de cubrir esta ignominia, y de hacerse tener por pariente de esta casa, en el año de 1796 quando mandaba el exército de Italia, pasó á Toscana, y con amenazas arrancó del canónigo una declaracion de parentesco y de pertenecerle la succesion de la casa ds los Buonapartes de Samminiato. El canónigo murió de resultas del pesar que le causó esta violencia tan afrentosa para su familia.

(2) Fesch cultivaba y podaba la viña por su mano, y en los meses de enero, febrero y marzo vendía á la menuda por sí

1. Yo quise tener esta gloria; y despues de haber derramado mi sangre por espacio de 20 años por la misma causa que defendeis aora contra el tirano, vine á España con ánimo resuelto de derramarla con vosotros. Estoy pronto. = Marco de Savelle.

mismo el vino en un almacen con pan y queso á los soldados franceses.

(3) *Qüenza* era de familia noble; pero tuvo la baxeza de concurir á la formacion de los batallones de guardias nacionales : fué elegido teniente coronel comandante de uno de los 4 que se formaron el 91 en Córcega, y tomaban el nombre del comandante. Napoleon, por intrigas de Josef, entró en él de segundo. En 93 tomó Qüenza el partido de los buenos, por lo que fué perseguido, y obligado á emigrar. Llegado el nuevo Nabucodonosor á profanar el trono de Francia, se dirigió á Paris á presentársele y pedirle gracia; pero no le recibió sino para llenarle de injurias, y mandarle que inmediatamente saliese de Paris, pena de la vida. Salió de allí con ánimo de abandonar la Francia; pero tan abatido, que solo pudo llegar á Tolon, en donde murió consumido de tristeza. Antes de morir dexó escrita una carta á Napoleon diciéndole : que no ocasionaba su muerte la repulsa que en él había encontrado, sino el dolor y la confusion de haber cometido la baxeza de implorar gracias de un hombre tan vil y detestable como él. Habiendo sabido su muerte Napoleon, no se mostró irritado al leer la carta que le había escrito, sino que aparentó sentimiento de su muerte, y le envió la gracia con fecha del dia en que se la había pedido. Generosidad de cocodrilo, que mata al hombre, le llora luego, y en seguida le sepulta devorándole.

(4) Saliceti, natural del pais llamado Saliceto, distrito de Rostino en las montañas de Córcega, era de la mas baxa esfera. Quando los corzos se sublevaron contra el gobierno genovés, proclamaron á Paoli por su general, quien nombró varios capitanes para mandar á los insurgentes. Estos capitanes no podían ser de la gente acomodada del pais, porque esta clase tenía que perder al principio de la revolucion, y por lo mismo se servió de los mas facinerosos. Entre estos se distinguia el padre de Saliceti. Quando Paoli se vió precisado á abandonar

la Córcega por la invasion de las armas reales de Francia, estos capitanes se refugiaron en Toscana, en donde recibian una pension del generoso gobierno británico. Saliceti llevó consigo á Toscana á este impío hijo, de tierna edad, y alli lo puso en una escuela de primeras letras. Siguió sus estudios hasta llegar á recibirse de abogado. Con el tiempo murió su padre, y entonces Saliceti imploró el perdon del benigno rey de Francia, y lo obtuvo. Vuelto á Córcega, se estableció en la *Puerta* de Ampugnani donde estaba el tribunal de primera instancia, y en donde exerció la abogacia; pero con poco suceso y menos provecho. Para salir de su miserable estado, pensó en casarse con la hija del juez Buerio de aquel tribunal, la muger mas fea y tosca que haya producido la naturaleza. Llegado ya á ser yerno del juez, se levantó con los negocios, y se hizo el mas rico de la profesion.

Verificada la revolucion de Francia, en el año 1790 fué elegido diputado para la asamblea constituyente con el favor de Paoli, y no dexó de ser de los mas incendiarios de Paris. Concluido su turno, fueron elegidos nuevos diputados. Saliceti volvió á Córcega, y fué nombrado procurador sindico de aquel departamento, por el constante favor que le dispensaba Paoli, quien al cabo de un año le proporcionó fuese reelegido diputado para la convencion.

La revolucion se hacía cada dia mas violenta : se arrestó al rey, y se trataba de condenarlo á muerte. Al juzgar á aquel augusto y benigno soberano, los otros quatro diputados corzos votaron por la vida : Saliceti se hallaba malo en cama; los sanguinarios franceses le enviaron á llamar, para que diese su voto en contra. Fueron inutiles los ruegos de sus compañeros corzos para que no asistiese. Se levantó enfurecido de la cama y corrió á dar su iniquo voto, con lo que decidió de la vida de uno de los mejores soberanos que haya tenido la humanidad.

En este tiempo la asamblea nacional se declaró conven-

cional, y fueron elegidos comisarios para pasar á Córcega Saliceti, La-Combe, St-Mìchel y del Sciere : el primero para prender con engaño á su bienhechor el general Paoli. En efecto, antes de manifestar su intento, se fué á la ciudad de Corte en donde estaba Paoli, y le dixo había venido con otros dos comisarios para arreglar los asuntos de la Isla, y asi le rogaba se pasase á Bastia. Paoli sagaz y advertido penetró su intencion, y no cayó en el lazo. Llegados los comisarios á Bastia, publicaron el decreto de la convencion en los términos que se ha dicho.

Hecho Napoleon emperador, Saliceti fué encargado por él de despojar á la republica de Génova é incorporarla al imperio francés. Despues pasó á Napoles con él *Pepe* dignamente llamado Botellas por los españoles. Exerció allí sus rapiñas hasta que fué á reynar Murat, en cuyo tiempo pasó á Roma á arrestar al Sto. Padre. Napoleon no teniendo ya necesidad de él lo hizo envenenar, haciendo correr la voz de que había muerto de cólico.

(5) Sebastiani era natural de la Puerta de Ampugnani, sobrino segundo de Saliceti, y de la mas baxa esfera : su padre era arriero, y estaba en tal miseria, que se alimentaban con pan de castañas. A la cosecha de estas baxaba á los puertos de mar á venderlas por libras, comprando en cambio cebada para hacer pan, con lo que lo pasaban menos mal. Tenía este hijo á quien puso á servir al cura de su lugar, y éste por caridad le mantenía, le enseñaba á leer y escribir, y le dedicó á servir la sacristia de su parroquia. A la edad de quince años le tomó su padre para llevarle consigo á vender castañas, y á aprender el oficio de traginero. Esto es tan cierto, que padre é hijo metían sus mulas en las quadras del padre del que escribe, y éste y sus hermanos de lástima daban pan de trigo al muchacho Sebastiani.

En 91, quando se formaron los batallones nacionales en Córcega, con el influxo de su tio Saliceti, fué hecho capitan

del batallon Casalta, y siguió su carrera infame como la de su tio, con lo que ha llegado á ser general de division, y embaxador en Constantinopla.

(6) Entre los escogidos por Buonaparte merecen una especial mencion los hermanos Bonelli á quienes hizo coroneles y de la Legion de honor. El padre de estos Bonellis, llamado por apodo Zampallino, fué un famoso salteador que por sus robos y asesinatos había sido condenado á ser desquartizado. A pesar de las pesquizas que se hicieron y del rigor con que le persiguió el gobierno real de Francia, no pudo ser preso, por la proteccion que le dispensaba Carlos Buonaparte, fiscal en el tribunal de Ayacio, con quien Zampallino partía sus robos.

Era tan discolo y tan dado á perturvar el órden, que en el año de 96 promovió una revolucion contra el gobierno inglés en Córcega, que llegó á dar algun cuidado; pero en el mes de junio, habiendo tenido una accion con quien escribe esto, que militaba en favor de la buena causa, perdió la vida : con lo que fueron completamente derrotados y dispersos sus infames partidarios.

Una de las cosas dignas de notarse, y que prueban que Napoleon solo ha escogido para elevar gentes de su ralea, es que en el catálogo de los agraciados no solo no se halla ninguno de los nombres ilustres de Córcega, pero ni aun de las familias honradas. Los buenos corzos, debo decir en honor de la verdad y de mi patria, han desdeñado estas oprobiosas distinciones, y han preferido la persecucion, el abandono de su cara patria, la miseria, y hasta la muerte á la innominia de servir al opresor del mundo. Buena prueba de esto son los auxîlios que el rey de Inglaterra les dispensa.

VI

La Bestia de siete cabezas y diez cuernos ó Napoleon Emperador de los Franceses. Exposicion literal del Capítulo XIII del Apocalipsis. Por un Presbítero andaluz, vecino de la ciudad de Málaga. S. G. L. A. del S. de M. N. D. A. Málaga MDCCCVIII. Con permiso de la Junta de Gobierno. En la imprenta de Martinez, *en-4º*, VIII-*23 pág.*

> *Qui in captivitatem duxerit, in captivitatem vadet : qui in gladio occiderit, oportet eum gladio occidi. Hic est patientia, et fides sanctorum.* Apocalip. cap. XIII. v. 10.
>
> El que hiciere á otro esclavo, en esclavitud parará : quien con cuchillo matare, con cuchillo es preciso que muera. Aquí está la paciencia y la fé de los Santos. *Del Apocalipsis de S. Juan en el lugar citado.*

PROLOGO AL LECTOR Ó INTRODUCCION CONVENIENTE Á LA SIGUIENTE EXPOSICION.

Algunos hombres, menos religiosos que ignorantes, miráron con poco aprecio el sagrado libro del Apocalipsis, solamente por que no le entendian. S. Dionisio de Alexandria escribió doctamente contra ellos, y reprehendió su impiedad con admirable discrecion.

« Yo, les decia este Santo Padre, no puedo entender « los obscuros enigmas de este divino libro; pero creo « que en ellos hay escondidos algunos grandes misterios « muy superiores á mi inteligencia : no debo medir « ni ponderar estas cosas con mi propia capacidad, sino « venerar con profundo acatamiento todo lo que es divino, « y atribuir á su mucha elevacion y á la fé la obscuridad que « tienen respecto de nosotros : no repruebo, en fin, lo que

« no entiendo; antes mas bien admiro, reconociendo mi insu- « ficiencia, todo lo que se eleva sobre las luces de mi enten- « dimiento[1]. »

Otros sabios mas tímidos y desconfiados de sí mismos que irreligiosos, tampoco quisieron dedicarse al estudio de este sagrado libro, por que se persuadieron á que sus emblemas misteriosos anunciaban sucesos muy distantes, y que no era posible descifrarlos hasta que llegase el tiempo de su cumplimiento. En parte pudieramos disculpar su negligencia, si S. Juan no hubiera exhortado á todos á su leccion y meditacion continua con estas palabras : « bienaventurado el que « lee, oye y guarda en los secretos de su alma las palabras de « esta profecia[2]. »

Otros, en fin, animados por este divino consejo, se aplicáron constantemente á su estudio, y aprovecharon maravillosamente; pues aunque por lo comun no fueron muy felices en la interpretacion de muchos enigmas, deduxeron doctrinas utilísimas pertenecientes al dogma y á las costumbres. Tan cierto es : « que toda escritura divina es útil para enseñar, para convencer y corregir en justicia[3]. »

Los expositores antiguos entendieron comunmente que en los emblemas proféticos de este libro se hablaba solamente del Anti-Christo, y de las persecuciones que sufrirá la Iglesia en los tiempos de este capital enemigo suyo; y creyeron que la variedad de empresas ó figuras contribuia solamente para explicar con mas extension y plenitud unos mismos hechos y personas. Por el contrario, algunos intérpretes modernos quisieron referir todas las profecias del Apocalipsis á las persecuciones que afligieron á la Iglesia en los siglos de su infancia, principiando desde el tiempo de su divino autor, llevándolas

1. Dionis Alex. apud Eusebium lib. 7 histor. eccl. c. 20.
2. Apocalip. I. ℣. 3.
3. II ad Tim. 3. ℣. 16.

unos hasta Juliano Apóstata, otros hasta la inundacion de los Wándalos, y algunos hasta la ruina del imperio griego por los mahometanos.

El Ilmo. Bosuet, dicen los autores franceses, que fué el inventor de este sistema, ó nuevo plan de interpretar el Apocalipsis[1]; y aunque á los principios desagradó á muchos como exôtico, despues, mirado con mas reflexîon por algunos sábios, le aplaudieron, siguieron y perfeccionaron, y finalmente llegó á contentar á todos los modernos. Entre estos debe contarse en primer lugar, como expositor mas célebre, el doctísimo Agustin Calmet, quien entre los amantes del nuevo sistema procedió con mas cordura y moderacion. Explicó los emblemas proféticos hasta el capitulo XIX segun el plan de Bosuet, aunque variando muchas veces de objetos en las aplicaciones; pero desde el XXI, venerando como corresponde el juicio de los P. P. y expositores antiguos se conformó con ellos, entendiendo del Anti-Christo, de las tribulaciones y

1. Mucho antes que el Señor Bosuet principiara á ser conocido en el orbe literario, habia muerto en Santa Fé de Nueva España el V. Gregorio Lopez, natural de Madrid, quien dexó escrito un precioso comentario del Apocalipsis, en el qual observa puntualmente este celebrado plan, cuya invencion se atribuye á este doctísimo Obispo. El Señor Felipe III hizo presentacion de esta obra á la Silla Apostólica como un milagro de su autor, por que sin haber estudiado ciencia alguna, ni la gramática latina, expuso con mucha claridad y erudicion el libro mas obscuro de toda la Santa Biblia. (En esta exposicion da el texto sagrado traducido al castellano, enlazándole con su glosa con tanta gracia y arte, que todo junto parece una lectura continuada, cuya forma, pareciéndome mas agradable y útil que otras, he procurado imitar en la exposicion de este capítulo.) Poco despues de esta presentacion tan solemne, ocurrió la ruidosa contienda que este sábio Prelado tuvo con él Señor Fenelon, Arzobispo de Cambray, la que se terminó finalmente en Roma, despues de las agrias controversias que refieren los historiadores. Entonces pudo muy bien tener noticia y haber leido Bosuet al Gregorio Lopez, y despues en su exposicion seguir el plan de este Venerable, ocultando, como buen frances, la fuente española de donde tomó la idea. Siempre fueron los Franceses usurpadores ambicios de las glorias de España.

sucesos mas proxìmos á la consumacion del mundo, quanto dice S. Juan en los tres últimos capítulos.

El celebre Cura de S. Sulpicio de la Chetardye dividió en muchas partes todo el Apocalipsis como correspondientes á otras tantas épocas eclesiásticas, y desciende hasta los tiempos de Lutero, anunciado segun piensa, en aquella estrella que cayó del cielo al tocar un Angel la quinta trompeta : mas al hablar de la sexta dice que no puede hacer la aplicacion de esta profecia, por que se habla en ella de cosas no vistas hasta su tiempo, y reserva prudentemente su explicacion para los que vivan entonces ó despues, que son los únicos que pueden hacerla felizmente y con propiedad. Mucho me agrada este pensamiento, y mas me agradaria si lo hubiese ampliado hasta el capítulo XIX, en lo qual hubiera procedido mas acorde con su dictamen, y su division de tiempos hubiera salido mas regular en las distancias, y mas conforme á los notables acontecimientos de la Iglesia.

Si este insigne Párroco hubiese visto los sucesos infelices de nuestros dias, acaso una de sus épocas hubiera principiado desde el capítulo XII, y explicado con ellos los enigmas del capítulo XIII. No fueron enemigos mas crueles de la Iglesia Diocleciano, Maxìmiano Herculeo, Galerio Maxìmino, ni Juliano, que lo es al presente Napoleon Bonaparte : ni en las historias de aquellos Emperadores se leen tampoco acontecimientos que sean tan análogos á los que anuncia S. Juan en este capítulo, como los que estamos viendo en la peregrina historia de este tirano. ¿ Por qué, pues, dirémos que los hechos sanguinarios de aquellos son objetos mas dignos de esta profecia, que las espantosas crueldades de Napoleon ? Las profecias del Apocalipsis no se limitan á los acontecimientos de los primeros siglos del christianismo ; discurren por todos los grandes sucesos de la Iglesia, dice el P. S. Agustin [1], y llegan

1. Liber Apocalipsis totum hoc tempus complectitur quod á primo

hasta el fin del mundo en que volverá Jesu-Christo á juzgar las acciones de todos los hombres. Y en verdad que tenemos sobrados motivos para poner los del tiempo presente al lado de los mayores y mas arriba de muchos que obtuvieron la calificacion de grandes.

Pero dexemos á cada una de las opiniones en su merecida estimacion, y demos á sus autores el honor y aplauso que tan dignamente se adquirieron con el estudio y la meditacion. Ellos aunque por distintos rumbos no abrieron con sumo trabajo los caminos mas seguros de la interpretacion de este libro misterioso, y nos alumbran con las antorchas mas ó menos brillantes de sus explicaciones, para que nosotros siguiendo sus huellas podamos evitar los precipicios de una siniestra inteligencia.

Yo, pues, meditando algunas veces sobre la direccion de los mas comunes, me ha parecido que todos van á terminar en el verdadero objeto de estos sagrados vaticinios; y por tanto creo que sin violencia alguna podemos conciliar los diversos planes de las opiniones mas plausibles. Los Santos P. P. y expositores antiguos hablaron comunmente del Anti-Christo como objeto principalísimo de ellos, y los intérpretes modernos se detuvieron en la descripcion de los tiranos que persiguieron la Iglesia anunciados con él, en unos mismos emblemas y palabras como figuras insignes de este réprobo. El mismo S. Juan escribió[1] que en su tiempo habia muchos Anti-Christos, llamando tales á quantos imitan en la impiedad y tirania á este corifeo de los enemigos del nombre christiano. No es, pues, una cosa nueva en la escritura santa anunciar baxo de una misma figura y con unas mismas palabras distintos hechos y personas.

adventu Christi, usque in sæculorum finem quo erit secundus ejus adventus excurrit. De civit. Dei lib. 2. cap. 8.

1. Epist. I, cap 2, v. 18.

Jesu-Christo, cabeza de todos los Justos, estuvo representado en los mas insignes que le precedieron, y no rara vez anunciado como objeto mas principal en las palabras que el oráculo divino dirigió inmediatamente á alguno de ellos. Tambien discurro que asi como los justos de las edades mas próxîmas al advenimiento del Mesias, le figuraron con mas propiedad y semejanza que los antiguos, y ninguno tanto como su Precursor inmediato; asi Napoleon mas próxîmo que otros tiranos, á lo menos en mil años, al Anti-Christo, le representa con mas viveza y propiedad que ninguno de los antiguos. Y esta y no otra es á mi ver la causa de que á este tirano se acomoden mas felizmente que á los pasados todas las circunstancias que refiere S. Juan en los emblemas de esta profecia.

Pero, lector mio, si no te agrada esta combinacion de opiniones, ni la aplicacion que he hecho de la gran bestia á Napoleon, ó te disgusta el estilo y método con que explico este capítulo, corrige y mejora sin malicia lo que no fuere de tu placer, y dímelo con caridad para mi instruccion y enmienda; mas si de todo este papel hubiere alguna cosa que te agrade, bendice á Dios, que es el único á quien se debe todo honor, alabanza y gloria. Vale.

COPIA DEL CAPITULO XIII DEL APOCALIPSIS.

SEGUN LA TRADUCCION DEL ILMO. Y RMO.
PADRE FELIPE SCIO DE S. MIGUEL, OBISPO DE SEGOVIA.

℣. 1. Y ví salir de la mar una bestia que tenia siete cabezas y diez cuernos, y sobre sus cuernos diez coronas, y sobre sus cabezas nombres de blasfemia.

2. Y la bestia que ví era semejante á un leopardo, y sus pies como pies de oso, y su boca como boca de leon. Y le dió el Dragon su poder y grande fuerza.

3. Y ví una de sus cabezas como herida de muerte : y fué curada su herida mortal. Y se maravilló toda la tierra en pos de la bestia.

4. Y adoraron al Dragon que dió poder á la bestia : y adoraron á la bestia, diciendo : ¿ quien hay semejante á la bestia ? Y quien podrá lidiar con ella ?

5. Y le fué dada boca con que hablaba altanerias y blasfemias : y le fué dado poder de hacer aquello quarenta y dos meses.

6. Y abrió su boca en blasfemias contra Dios, para blasfemar su nombre y su tabernáculo, y á los que moran en el Cielo.

7. Y le fué dado que hiciese guerra á los Santos, y que los venciese. Y le fué dado poder sobre toda tribu, y pueblo, y lengua, y nacion.

8. Y le adoraron todos los moradores de la tierra ; aquellos cuyos nombres no estan escritos en el libro de la vida del Cordero, que fué muerto desde el principio del mundo.

9. Si alguno tiene oreja, oiga.

10. El que hiciere á otro esclavo en esclavitud parará : quien con cuchillo matare, con cuchillo es preciso que muera. Aquí está la paciencia y la fé de los Santos.

11. Y ví otra bestia que subia de la tierra, y que tenia dos cuernos semejantes á los del Cordero, mas hablaba como el Dragon.

12. Y exercia todo el poder de la primera bestia en su presencia : é hizo que la tierra y sus moradores adorasen á la primera bestia, cuya herida mortal fué curada.

13. É hizo grandes maravillas, de manera que aun fuego hacia descender del cielo á la tierra á la vista de los hombres.

14. Y engañó á los moradores de la tierra con los prodigios que se le permitieron hacer delante de la bestia, diciendo á los moradores de la tierra, que hagan la figura de la bestia, que tiene la herida de espada y vivió.

15. Y le fué dado que comunicase espíritu á la figura de la

bestia, y que hable la figura de la bestia : y que haga que sean muertos todos aquellos que no adoraren la figura de la bestia.

16. Y á todos los hombres pequeños y grandes, ricos y pobres, libres y siervos hará tener una señal en su mano derecha ó en sus frentes.

17. Y que ninguno pueda comprar ó vender sino aquel que tiene la señal ó nombre de la bestia, ó el número de su nombre.

18. Aquí hay sabiduria. Quien tiene inteligencia calcule el número de la bestia : por que es número de hombre : y el número de ella seiscientos sesenta y seis.

EXPOSICION LITERAL
DE ESTE CAPITULO.

℣. 1°. *Y ví una bestia* que en su nacimiento fué como todas las criaturas humanas, libre, racional y semejante á la imágen substancial de Dios, por cuyos méritos fué tambien elevada en las aguas del bautismo á la alta dignidad de hija suya adoptiva; mas ella con horrible ingratitud despreció estos honores divinos, quiso compararse á las bestias que no tienen entendimiento, y siguiendo en todo sus brutales apetitos se hizo semejante á ellas. Ví pues, *que* esta bestia *salia del mar* que rodea una pequeña isla del Tirreno [1], llamada Córcega, *y tenia siete cabezas y diez hastas, y sobre las hastas diez coronas.* En una cabeza, que era como la mas natural y propia de la bestia, tenia quatro cuernos coronados, que demostraban otras tantas potestades supremas, de que se hizo dueño con la

1. Mar Tirreno llaman los geógrafos al que se extiende desde la Calabria y Sicilia hasta las costas españolas del Mediterraneo, pero rigurosamente mar Tirreno ó Inferno, dice Flores en su Clave geográfica, es el que media entre la Toscana, y la Córcega, y desciende hasta la Sicilia.

astucia y la violencia en el continente de Europa : la Francia, la Italia ó república Cisalpina, la Génova y la Venecia. Las otras seis cabezas, que nacian como de sus dos costados, tenian cada una otra hasta con su corona, las quales eran otras ramas de su familia, á quienes con iguales y mayores injusticias hizo príncipes en distintas provincias y reynos, como Olanda, Westfalia, Baviera, Nápoles, Portugal y España. *Sobre* todas *estas cabezas estaban* escritos *nombres de blasfemia*, por que la gran bestia se atribuia un poder absoluto, ilimitado é independiente para obrar, y otras perfecciones, que son propias y privativas del Ser supremo.

2° *Y la bestia que ví era semejante á un leopardo*, en cuya variedad de manchas y colores estaba significada la facilidad con qué la astuta bestia se acomodaba á la observancia de las diversas sectas y religiones que siguen los hombres, segun era conveniente para conseguir sus depravados intentos. Unas veces parecia musulman entre los mahometanos : otras un zeloso rabino en las sinagogas : ante el primer Vicario de Jesu-Christo aparentaba ser un perfecto católico, y el mas obediente hijo de la Iglesia Apostólica Romana : entre los luteranos, calvinistas y otros sectarios se mofaba de muchos artículos que cree y enseña la Santa Iglesia católica y de los principales puntos de su venerable disciplina : y entre los abominables deistas y materialistas hablaba con impio desprecio de la inmortalidad del alma, de la resurreccion y castigo eterno de los malos. Asi andaba la horrenda bestia entre unas y otras gentes, descubriendo sucesivamente las diversas manchas de su piel. Mas quando andaba *sus pies eran como pies de oso*, muy parecidos ciertamente á las plantas humanas, pues á la manera que sabia fingir la especie de religion que mas le convenia aparentar, afectaba igualmente en sus procedimientos muchas virtudes morales, que son propias de los hombres buenos; una verdadera amistad, deseos de paz, la felicidad de los hombres, y la prosperidad de sus amigos y aliados : pero

con estos pasos, al parecer tan humanos, quando lo juzgaba oportuno, obraba súbitamente como el oso, con la mayor violencia, inhumanidad y fiereza. *Y su boca era como boca de leon :* devoraba cruelmente reynos y provincias enteras, sin compadecerse jamas de los lamentos y quejidos de las infelices víctimas; mas á manera del leon no se tragaba la bestia todos los despojos de sus grandes presas, dexaba de ellas varios pedazos, para que los comiesen otras fieras de su casta y séquito. Y para que el monstruo pudiese causar estos horribles estragos en tantos pueblos, y en tan diversos paises, *le dió el dragon* infernal, permitiéndolo Dios, para castigar muchos delitos de los hombres, *su poder y grande fuerza.*

3º *Y ví una de sus cabezas como herida de muerte.* Esta cabeza era el mismo reyno de Francia, que en los principios de su espantosa revolucion, y singularmente en el tiempo del terrorismo y de la dominacion de Robespier, estuvo muy dividido en si mismo, sin órden, y padeciendo convulsiones tan horribles, que hubiera sido ciertamente desolado y hecho despojo de sus enemigos, que por todas partes le cercaban y combatian. Mas en este mismo tiempo, en que la herida parecia incurable, volvió la bestia del Egipto á donde habia ido á pelear con otras fieras, conoció la debilidad del gobierno, y con maravillosa intrepidez y maña se apoderó del mando de la república, habló imperiosamente, y principió á gobernarla con el título de primer Cónsul : dió nueva forma á todas las cosas, destruyó los diversos partidos, reunió las voluntades de los ciudadanos, organizó los exércitos, é impuso mucho respeto y miedo a los enemigos internos y exteriores, y de esta suerte *fué curada su herida mortal, y se maravilló toda la tierra,* quando vió esta curacion tan extraordinaria y prodigiosa : y todos iban *en pos de la bestia,* celebrando con admiraciones su mucho poder, sabiduria y destreza.

4º La poca religion de sus necios admiradores, y la excesiva adulacion de sus panegiristas los llevó al extremo de cele-

brar tambien los vicios y las injusticias de la bestia : veneraban su altiva soberbia, su detestable astucia y su fiereza, como dotes mas que humanas ó perfecciones divinas, y de este modo vinieron á adorar, *y adoraron* ciegamente *al dragon*, que dió poder á la bestia, del qual como origen procede la tirania, la astucia y la soberbia, por lo qual se dice en el libro de Job[1] que fué constituido desde el principio gefe supremo, ó rey sobre todos los hijos de la soberbia. *Y adoraron* tambien *á la bestia* como á una cosa divina, diciendo : *¿ quien hai semejante á la bestia?* Ninguno podrá defendernos como ella : su valor, su fuerza irresistible y su grande sabiduria le hacen digno de que sea siempre nuestro gefe supremo, y de que se perpetue en él y en sus descendientes la autoridad suprema. *Y quien podrá pelear ó lidiar con esta bestia* tan llena de poder y autoridad, añadian, llenos de temor, los Príncipes de las potencias cercanas, que miraban ya como proxîma su ruina.

5° Y en este tiempo *le fué dada tambien boca* y lengua para hablar, *y efectivamente hablaba* con mucha magestad *cosas grandes*, expresiones enfáticas y elegantes, llenas de arrogancia y altaneria : y en medio de sus palabras mezclaba muchas *blasfemias* contra las cosas santas, interpretando con impiedad la santa ley de Dios, y torciendo con violencia muchas sentencias del Evangelio, aplicandolas en un sentido muy contrario á las intenciones de su divino autor. Pero Dios que aborrece sobre manera á los blasfemos y soberbios, como lo vimos en los castigos de los Reyes Sennachêrib, Nabuco y Baltasar, no ha querido sufrir por mucho tiempo sus blasfemias horrorosas, ni su hinchada soberbia : *y le dió poder para que obrase con esta altivez, despotismo y tirania, quarenta y dos meses*, y nada mas; cuyo tiempo fué tambien señalado á otros tiranos muy semejantes á la bestia, como fueron Antíoco

1. Cap. 61. ℣. 25.

Epifanes, segun leemos en el libro santo de Daniel[1] á Diocleciano, Valeriano, Maxìmino, Licinio y Juliano el Apóstata, como dicen las historias de las persecuciones de la Iglesia[2]. Debe, pues, notarse que esta bestia de quien hablamos, fué coronada y entronizada solemnemente en 2 de Diciembre de 1804, y proclamada en los dias inmediatos en las provincias ó departamentos de la Francia; y que en Junio de 1808, quando sus exércitos entraban desolando las Andalucias, se cumplieron los quarenta y dos meses, ó el tiempo señalado por la divina Providencia á su tiránico poder y crueles triunfos : y en efecto desde aquel tiempo cesaron sus victorias, sus exércitos se han apoderado del terror, y desde entonces vemos que van sufriendo derrotas en todas las provincias de España y Portugal, sus fuerzas terrestres y marítimas se aniquilan por momentos, y sus ciegos aliados van siendo partícipes de sus propios males.

6º Mas desde el dia en que la bestia fué colocada en el trono de la Francia, y se vió exâltada al grado mas eminente de poder que conocemos en la tierra, descubrió sin embozo alguno toda su impiedad, *y abrió su boca en blasfemias contra Dios;* lo qual hacía la obcecada bestia no solamente de palabras sino tambien por escrito, y mas freqüentemente con los deseos y la intencion : tambien blasfemaba en sus súbditos, complaciéndose mucho con los que eran enemigos de Dios, á quienes con su mal exemplo daba ocasion y licencia para blasfemar su santo nombre, como dixo de David el Profeta Natan : « tu escandalosa conducta ha sido causa de que hayan « murmurado ó blasfemado de Dios sus enemigos[3]. » Sin temor alguno ni reserva hablaban ya públicamente los enemigos de la religion católica, escarneciendo como la bestia sus

1. Cap. 12.
2. Calmet y Gregorio Lopez. hic.
3. II. Reg. cap. 12. v. 14.

dogmas y doctrina santa, despreciando *el divino tabernáculo*, en donde habita real y corporalmente el hijo eterno de Dios vivo, y derribando de los altares las imágenes sacrosantas *de aquellos que moran en el cielo.*

7º Y tambien *le fué dado* poder para *que hiciese guerra á los Santos y los venciese;* esto es, á los christianos, y á los vasallos de otros Reyes, que vivian quieta y pacíficamente baxo la suave y justa dominacion de sus legítimos Soberanos : quedáron, pues, vencidos y derrotados muchos Príncipes de la Europa, sus exércitos por la fuerza, ó con la vil astucia, ocupáron innumerables provincias, y la bestia *extendió su poder* y dominacion tiránica *sobre toda tribu, y pueblo, y lengua y nacion* de la parte mas culta y poderosa y del mundo.

8º *Y le adoraron todos los moradores de la tierra,* no los buenos christianos, ni los hombres honrados; sino los malos, los impios, los espíritus débiles é inconstantes, *cuyos nombres no estan escritos en el libro de la vida del Cordero, que fué muerto* entre las sombras y figuras de los antiguos sacrificios *desde el principio del mundo.*

9º Pero vosotros, hombres ilustrados y virtuosos, que aborreceis la mentira, la iniquidad y la perfidia, aunque esten cubiertas con los resplandores del trono y la pompa del manto imperial, no creais que el Ser supremo mirará con indiferencia tan atroces crímenes, ó que su justicia inexôrable no castigará para escarmiento de muchos tan escandalosas abominaciones : vosotros principalmente, o christianos, cuyas orejas abrió el sagrado Ministro en el bautismo con la saliva misteriosa, para que pudieseis oir las divinas revelaciones, y creer sus inefables misterios, *oid, si aun conservais abiertas vuestras orejas*, esto es la fé sobrenatural que entonces se os infundió, *oid* la sentencia irrevocable que ha decretado ya el Eterno, el Inmutable, el Justo, el Omnipotente contra la bestia horrenda, que se atrevió á poner sus iniquas manos sobre sus Ungidos, á

manchar su tabernáculo, y á levantar su orgullosa frente y voz sacrílega contra el cielo.

10. *El que hiciere á otro esclavo en esclavitud parará : quien con cuchillo matare, con cuchillo es preciso que muera.* Cautiverio y muerte son las penas que estan decretadas en el cielo contra el tirano del mundo. Este lugar es el único en toda la Santa Biblia en donde se lee la primera parte de esta sentencia, y me parece que en ella se nos quiere significar la suma injusticia, la horrible perfidia con que Napoleon ha hecho cautivo suyo al inocente, al amable, al verdadero Rey Católico de las Españas Fernando VII : la injusta, la sacrílega y escandalosa opresion del primer Vicario de Jesu-Christo el Papa Pio VII el Pacífico. Cautiverios exêcrables, que carecen de exemplo en las historias, atendidas las circunstancias de amistad y beneficencia ingenua, con que habian honrado constantemente á la desconocida bestia estas dos primeras colunas de la religion católica. Esta horrible ingratitud y negra perfidia, nunca cometida entre puros hombres, han elevado hasta lo sumo esta especie de delitos; o como dice S. Juan en otro capítulo[1] : estos pecados han llegado hasta el cielo; Dios ha llamado á juicio estas raras iniquidades tan singularmente monstruosas, y ha decretado contra la deliqüente bestia una sentencia particular que nunca habia proferido : *El que hiciere á otro esclavo en esclavitud parará.* Despues conviene tambien que sea cumplida la otra parte de la sentencia divina : *quien con cuchillo matare, con cuchillo es preciso que muera;* la qual pronunció Dios la primera vez hablando con Noe al salir del arca con su familia[2]. La misma que repitió Jesu-Christo, hablando con S. Pedro, y ahora novísimamente el Evangelista San Juan, hablando contra la bestia. En su cumplimiento me parece que estoy ya viendo á

1. Apocalip. 18. ℣. 5.
2. Gen. 9. ℣. 6.

Napoleon agitado de la negra cólera, y su trémula mano armada de un instrumento de la muerte, para privarse de una vida que debe ser aborrecida hasta de sí mismo. Conviene, pues, que sea derramada su sangre como la de otros tiranos, que derramaron tan cruelmente como él la sangre humana. *Aquí*, pues, en el infalible cumplimiento de esta sentencia divina *está apoyada la paciencia* el sufrimiento *y la confianza de los Santos* y hombres buenos, á quienes ha mortificado la bestia con sus crueldades, guerras injustas y tiranas. ¡ Ojalá que nuestros pecados no retarden el cumplimiento de esta sentencia, ó que nuestra ingratitud y poca veneracion al Dios de los exércitos no nos envuelvan entre las desgracias y castigos fulminados contra la bestia y sus adoradores.

11. *Y vi otra bestia que subia de la tierra*, esto es del continente, á diferencia de la primera que salió de la mar ó de la isla ya mencionada, y que tenia dos cuernos semejantes á los del Cordero, no qualquiera sino del Cordero divino que quita los pecados del mundo : en cuyos cuernos, segun frase de la escritura, está significada la potestad espiritual [1] que estableció Jesu-Christo en el reyno de su Iglesia, y confirió solemnemente á sus Ministros, singularmente á los Obispos, en quienes reside la divina potestad asi de órden, como de jurisdiccion, baxo la autoridad y gobierno del Pontífice Romano, cabeza visible de la misma Iglesia. Este es á la verdad, el cuerno ó la potestad saludable que erigió el Señor en la casa de David su siervo, como cantó Zacarias padre del Bautista [2] quando celebraba el cumplimiento de aquel oráculo del Profeta : *illuc producam cornu David ; paravi lucernam Christo meo* [3]. Quiere, pues, significarnos el Profeta de la ley de gracia en esta segunda bestia un Obispo de la Iglesia

1. Maldon. in Luc. cap. I. ℣. 69.
2. Luc. ubi supra.
3. Salm. 131.

Católica, legítimamente consagrado, un pastor de primer órden, que con piel de oveja ocultaria la fiereza lupina de su corazon, que cambiando enteramente sus oficios pastorales se ocuparia en ayudar con sus malignos consejos y sugestiones á la primera bestia, para que mas facilmente consiguiese sus depravados intentos, por lo qual añade el Profeta *que hablaba como el dragon,* de quien recibió su iniqüo poder como la otra bestia. Por esta causa llamaba el P. S. Ireneo á esta segunda bestia el *hyperaspistes* ó escudero de la primera. Tal es propiamente el pérfido Obispo, el vil apóstata Talleyrand, Ministro de relaciones exteriores del Emperador Napoleon, bestia terrestre, á quien adequadamente conviene quanto de ella sigue diciendo el sagrado texto.

12. *Y exercia todo el poder de la primera bestia en su presencia,* en virtud de la mucha confianza que hacia de esta segunda la primera, á la qual comunmente encargaba esta la execucion de los planes y proyectos, que se habian meditado y acordado entre las dos. *É hizo que la tierra y sus moradores adorasen á la primera bestia ;* á cuyas viles adoraciones dieron principio los Franceses quando por los consejos y persuasiones de la bestia segunda, depositaron en la otra la potestad suprema constituyéndola cabeza de toda la nacion, no ya con la denominacion de primer Consul, sino con el muy alto y magestuoso título de Emperador. « La Francia, *cuya* « *herida mortal fué curada* por el gran Napoleon, quando « estaba próxìma á fallecer entre las facciones sanguinarias de « la mas horrorosa anarquia, debe su exìstencia y salud á su « sabiduria admirable é irresistible fuerza. La conservacion de « la patria depende hoy de este genio verdaderamente « divino, y el solo, administrando como Emperador la auto- « ridad suprema, puede elevar á esta gran nacion á un grado « de poder y gloria superior al de todos los imperios que ha « conocido el mundo. » Asi arengaba desde las tribunas el iniqüo Talleyrand, en favor de su adorada bestia.

13. *Él hizo grandes maravillas* con estos y otros discursos semejantes para confirmar á Napoleon en su premeditada dignidad imperial.

No dexó su astucia resorte alguno que no pusiese en movimiento hasta conseguir los votos y obtener el consentimiento de la multitud en que abundaban demasiado los necios, las almas débiles, corazones corrompidos y espíritus alucinados. Mas al fin siempre debe admirarse como un prodigio, que el pueblo frances, que acababa de derramar con la mayor crueldad la sangre de su legîtimo Soberano, se olvidase tan pronto de su íntimo aborrecimiento á los Monarcas, y eligiese para Emperador suyo á un advenedizo de nacimiento obscuro, á un intruso, al monstruo sanguinario que salió de la Córcega. Ni fué menor el prodigio que obró tambien esta segunda bestia, quando abusando de las sagradas ciencias ayudó con ellas al horrible monstruo para que engañase al Papa Pio VII, haciéndole creer, que quien nuevamente ocupaba el trono de los Reyes Christianisimos, era un zeloso defensor de la Religion Christiana, y que seria el mas constante protector de la silla Apostólica, si S. S. condescendiendo á sus humildes súplicas, se dignase de pasar á la capital de Francia para ungirle con el oleo santo. Tan astutas y sagaces fueron las razones que sugirió la segunda bestia á la primera, tan alagüeñas las promesas de esta, y tan fina la hipocresía de ambas, que pudieron seducir al inocente corazon del Papa, en cuya piadosa alma habia tomado entonces mejor lugar el candor y la sencillez de la paloma, que la cautela y prudencia de la serpiente. Al fin con admiracion del mundo logró el horrible monstruo, que el mismo Pontífice Romano le ungiese con sus manos sacrosantas, le sentase sobre el legítimo trono de los Borbones, y pusiese sobre su cabeza la augusta corona imperial de Cárlos Magno. Entonces vimos baxar del cielo al Espíritu-Santo, invocado por el Papa en esta sagrada ceremonia, y que dexó marcada á la bestia con el caracter civil ó

político de Emperador augusto : y este es acaso *el fuego* que la segunda bestia entre sus varios prodigios *hizo descender del cielo á la tierra* (verdaderamente maldita y réproba) *á la vista de los hombres.*

14. *Y engañó á los moradores de la tierra con estos prodigios, que se le permitieron hacer delante de la bestia*, pues á la verdad, quando la vimos consagrada por la cabeza visible de la Santa Iglesia, y como aprobada y ratificada con la divina uncion la ocupacion del trono de la Francia, creyó el mundo christiano, que Bonaparte no era ya un tirano abortado del abismo, sino un enviado de Dios para proteger su Santa Iglesia, y hacer felices á los hombres, destruyendo la tirania de los otros Príncipes de la tierra. Este pensamiento engañó á muchos en aquel tiempo y los dispuso, para que facilmente condescendiesen á los consejos de la segunda bestia, que exhortaba y persuadia *á todos los habitantes de la tierra, diciendo que hagan la imagen ó figura de la bestia,* que tuvo virtud y ciencia para hacer vivir su principal cabeza *quando estaba herida mortalmente.* Como si dixera á los Franceses : debemos abolir nuestra antigua legislacion, que es sumamente repugnante á la libertad humana y á la dignidad del pueblo : conviene que formemos otra mas compatible con los derechos de una naturaleza racional y libre, y mas conforme al grande genio, ó altos designios del regenerador del mundo. Asi se dió principio a la formacion del código Napoleon, al que con toda propiedad se puede llamar imágen y figura de la bestia, por que ademas de tener su propio nombre, es una expresion de su entendimiento y una manifestacion de su voluntad. Por esta razon llamó tambien Salomon á la eterna Sabiduria (regla infalible de las acciones humanas) clarísimo espejo de la Magestad divina, é imagen de su infinita bondad [1].

1. Sap. 7. ℣. 26.

15. Anunciada, pues, al pueblo la formacion del nuevo código, se procedió, estando ya acordados y extendidos sus capítulos por ambas bestias, á su solemne publicacion : con la qual y la aceptacion general de todas sus leyes, logró Talleyrand *dar espíritu á la imágen de la bestia,* propia hechura de sus manos, ó lo que es igual en significacion, valor, autoridad y fuerza de ley al código Napoleon. Desde entonces principió la imágen ó código á hablar imperiosamente, y los súbditos ó esclavos de la bestia, que son innumerables á adorar ó venerar su figura, observando con toda reverencia la nueva legislacion, so pena de sufrir el último suplicio, que indefectiblemente padecian quantos se resistian ó negaban á venerarla. Asi se cumplió literalmente lo que dice el sagrado testimonio : *que dió espíritu ó vida á la imágen de la bestia : que hablase la imágen de la bestia, y que sean muertos todos aquellos que no adorasen la imágen de la bestia.*

16. A mucho riesgo se exponia ciertamente quien no reconocia y veneraba la autoridad suprema é imperial de Napoleon, ó no apreciaba las constituciones de su código. Sobre la observancia de estos dos puntos era muy zelosa la grande bestia y sus viles adoradores, principalmente el pseudoprofeta, hacian muchas pesquisas, y executaban los mas crueles castigos contra algunos infractores, muchos levemente sospechosos, y no pocos calumniados para esparcir el terror y el espanto por todas las provincias del imperio, y obligar á todos prontamente al respeto y obediencia del tirano. Por estos medios tan iniqüos y violentos *hicieron que todos los hombres pequeños y grandes, ricos y pobres, libres y siervos tuviesen una señal en su mano derecha ó en su frente,* la qual era como un indicio cierto de que veneraban el poder de la bestia y respetaban sus leyes.

18. Llegó, pues, á hacerse tan general y necesaria la practica de llevar esta divisa ó señal significativa de sumision y respeto á la bestia, *que ninguno podia comprar ó vender sino*

aquel que tenia la señal ó nombre de la bestia ó el número de su nombre. De tal modo llegó á envilecerse toda la nacion francesa, que no ya la fuerza sino la lisonja y vanidad les obligaba á llevar la divisa ó caracter de su nuevo Emperador : baxeza pestilente que inficionó tambien á los naturales de otros reynos, que á imitacion de los corrompidos franceses, hacian ostentacion, con un orgullo insufrible, de pertenecer á la gran nacion. Con estos viles artificios de la abominable codicia lograban en todas partes hacer mas ventajosas sus negociaciones y comercio. Finalmente llegó á tan alto punto en esta materia la tirania de Napoleon, que hasta las potencias neutrales quedáron privadas de la libertad en su comercio, si no se sujetaban á llevar la divisa ó caracter de su nombre.

18. Este nombre de la bestia es á la verdad lo mas obscuro y misterioso de los emblemas de este capítulo; por lo qual concluye el Profeta diciendo : *Aquí hai sabiduria. Quien tiene inteligencia, calcule el número de la bestia : por que es número de hombre :* quiere decir, en el dictamen mas comun de los sabios : que el nombre propio de la bestia ha de importar un número definido *y este es su número, seiscientos sesenta y seis.*

Los antiguos expositores dixeron que en esta bestia marina está figurado al Anti-Christo, y que por este número se anuncia justamente el nombre propio de este pecador abominable : han creido que este hombre del pecado establecerá su imperio en la Palestina ó tierra santa, y dando demasiada libertad á las conjeturas, no dudaron afirmar que profesará la religion mahometana, que colocará su trono en Jerusalen, y que su nombre será MAOMETIΣ, como el del primer gefe ó inventor de esta bárbara secta. Este nombre asi pronunciado importa el número seiscientos sesenta y seis que dice S. Juan, segun la virtud numeral de las letras griegas. Asi escribe el Reverendísimo Padre Scio en su traduccion castellana de la

Santa Biblia en una nota que añade al fin de este capítulo, en donde hace la demostracion siguiente :

M vale	40
A	1
O	70
M	40
E	5
T	300
I	10
Σ	200
Suma	666

Los expositores modernos como Bossuet, Calmet y otros muchos que le siguen, creyeron que por esta bestia estuvo anunciado alguno de los mas crueles Emperadores ethnicos que persiguieron la Iglesia de Jesu-Christo : buscaron el número del propuesto enigma en sus nombres, y le hallaron en Diocleciano : dicen que su verdadero nombre fué Diocles, y que si al nombre añadimos en latin *Augustus*, resulta del valor de todas estas letras el núm°. 666, segun la virtud de los números romanos; como lo demuestra la cuenta siguiente :

D vale	500
I	1
O	0
C	100
L	50
E	0
S	0
A	0
U	5
G	0
U	5
S	0
T	0
U	5
S	0
Suma	666

Ambas exposiciones tienen el mérito de ser agudas é ingeniosas : ¡ ojala que fuesen igualmente sólidas! La primera finge algunas circunstancias sumamente arbitrarias, y sobre todas el nombre MAOMETIΣ, que podrá ser el del Anti-Christo, ú otro cuyas letras importen el expresado número, bien en el modo que hemos entendido hasta ahora, ó bien en otro que ninguno ha pensado todavia. En la segunda exposicion, como se habla de cosa pasada se advierten con mayor claridad las impropiedades. Las circunstancias de la bestia no se hallan todas en un solo tirano : algunas muy principales es necesario acomodarlas á todos los Emperadores que persiguieron la Iglesia, al número de las persecuciones, y las mismas á la idolatria y á la capital del imperio romano. Una circunstancia no puede aplicarse mas que á Valeriano, otra á Maxîmiano Herculeo, otra á Galerio Maxîmino, varias aunque comunes, á Juliano el Apóstata, y solamente á Diocleciano el número del nombre; y aun para hallarle es necesario valerse del que usó antes de ser Emperador, y agregarle como apelativo lo Augusto, que no pudo tener hasta que obtuvo la dignidad suprema, en cuyo tiempo quiso llamarse para siempre Diocleciano, y no Diocles.

Mas en la presente exposicion no se halla inconveniente alguno : todas las circunstancias de la primera bestia se acomodan sin violencia alguna al Emperador Napoleon, á quien tampoco falta su escudero figurado en la bestia segunda, segun hemos visto en la aplicacion, que hicimos de ella al Obispo Talleyrand, á quien literalmente conviene quanto de ella refiere el oráculo Divino. Por tanto no será inútil el empeño de buscar por todos caminos en su nombre el misterioso número, que será la señal mas propia y distintiva de la bestia.

Napoleon puede ser nombre latino, compuesto de las voces *nasus* y *leonis*, al modo que de *caput leonis* se formó Capoleon y de *caput vaccæ* cabeza de baca. Asi discurre Gerónimo Francisco Zanetto en su comentario ó explicacion del sello de Ale-

sina, hija de los Marqueses de Monferrato[1]. El marido de esta Princesa (á la que hace nieta de Alphonso Rey de Castilla) se llamó Napoleon; y cree que fué hijo de un sobrino del Papa Nicolao III de la familia de los Ursinos, en la qual se halla con freqüencia el nombre Napoleon, usado alguna vez como gentilicio. Otros piensan, dice el mismo Zanetto, que Napoleon tuvo su origen de Poncio ó Ponciano, lo que no juzga verosimil, por la ninguna semejanza que tiene este nombre con aquel.

Tambien puede ser Napoleon nombre griego, en cuya lengua es mas verosimil que se halle el nombre anunciado con el número 666; por que S. Juan escribió su Apocalipsis en este idioma. En el puede muy bien estar escrito con dos pp, y para que se pronuncie larga y no breve la penúltima sílaba *le*, deberá escribirse con diptongo de ei de este modo le-i : y observando la propiedad de esta misma lengua debe anteceder al nombre una ó como artículo suyo escribiéndole asi : O NAPPOLEIOΣ : escrita pues de este modo hallamos en el valor de estas letras el número 666 como lo demuestra la cuenta siguiente :

1. Se halló este sello entre las preciosas alhajas que de su rico museo dexó en Venecia Cárlos Gonzaga, Duque de Mantua, quando estuvo refugiado en esta ciudad huyendo de la ira de Leopoldo. Le compró Zanetto, célebre antiquario, quien escribió un comentario muy erudito explicando el escudo de armas, las varias pinturas y emblemas que adornan el sello con el siguiente epigrafe : *Sigillum Alesine. Filie Marchionis Montisferrati. Uxoris Neapoleonis de filiis Ursi.* Y comentando esta inscripcion, demuestra que hubo varios Napoleones en la ilustre familia de los Ursinos, ademas del que espresa el mismo sello. Un Cardenal de la Santa Iglesia Romana se llamó Napoleon Ursino : y el mismo nombre tuvo uno de los tiranos que oprimieron á Roma, mientras los Papas residieron en Aviñon. Vease una coleccion de varios opusculos (monumentos de la edad media) titulada : simbolæ, litterariæ, impresa en Roma año 1752 tom. 3°. en donde está el citado comentario de Zanetto.

O	artículo vale	70.
N		50.
A		1.
P		80.
P		80.
O		70.
L		30.
E		5.
I		10.
O		70.
M		200.
Suma.		666.

[1] Desgraciado tiempo el nuestro, en que hemos visto un tirano, que si no fuere el anunciado por S. Juan en este capítulo, le parece tanto que se equivocará siempre con su verdadero original. Pero si Napoleon fuere el monstruo figurado en esta bestia marina, felices nosotros los Españoles que hemos venido á conocerle quando está ya cumplido el término de su poder. Lo temible es, y digno del mayor sentimiento, que nuestros pecados pueden dilatar su castigo, y nuestra escandalosa impenitencia hacernos participantes de las horribles penas que estan ya decretadas contra él. Son muchos los Españoles que llevan todavia sobre sí el caracter abominable de la bestia á quienes vemos postrarse sin pudor ante su imágen para tri-

1. Quando ya tenia escrito y sacado en limpio este papel para llevarlo á la prensa llegó casualmente á mis manos una lámina grabada en Inglaterra, en la qual estaba pintada la bestia marina, segun la describe S. Juan, y debaxo un renglon que decia : Buonaparte. Despues estaban los tres renglones que siguen : *La bestia monstruosa = como se describe en el libro de la revelacion = capitulo XIII.* Luego estaban escritos los versículos primero y último. A la mano derecha de la estampa se leia el abecedario latino hasta la U, y al frente de cada letra figurado su valor, y en medio otro renglon que decia : *Romano mètodo de contar.* A la mano siniestra estaba escrito : NAPOLEAN BUONAPARTE, y al frente de

butarle adoraciones. La impiedad ó la irreligion es la primera divisa del monstruo que salió de la Córcega, y á cada paso descubrimos, entre la multitud de verdaderos christianos, Españoles degenerados, que hacen gala de llevar en sus frentes esta señal ignominiosa. La perfidia, la intriga, la injusticia, la hipocresía, la adulacion, el egoismo, la crueldad, la ambicion,

---

cada letra el número correspondiente á su valor, conforme al método ó valuacion de la derecha en esta forma.

A.	1.	BUONAPARTE.	N.	40.
B.	2.		A.	1.
C.	3.		P.	60.
D.	4.		O.	50.
E.	5.		L.	20.
F.	6.		E.	5.
G.	7.		A.	1.
H.	8.		N.	40.
I.	9.		B.	2.
K.	10.		U.	110.
L.	20.		O.	50.
M.	30.		N.	40.
N.	40.		A.	1.
O.	50.		P.	60.
P.	60.		A.	1.
Q.	70.		R.	80.
R.	80.		T.	100.
S.	90.		E.	5.
T.	100.			
U.	110.			666.

Este método de contar no es el que nosotros hemos recibido de los Romanos, ni sé el fundamento que ha tenido el autor Ingles para acabar en *an* el nombre de Napoleon. Temo no haya sido solamente para poder hallar con este metaplasmo el número revelado. Mas siempre es muy apreciable para mi el ver que en Inglaterra se venera esta divina profecia; que se haya creido que Napoleon es el anunciado en ella, y que se haga empeño en buscar el número 666 en su nombre, lo qual confirma mi pensamiento añadiéndole algun valor.

el orgullo y la soberbia es otra divisa de las dos bestias horrendas, la que abrigan en el pecho, y llevan en su mano derecha muchos viles Españoles. La grande meretriz que vió S. Juan sentada sobre la bestia marina[1], la misteriosa Babilonia, Francia, madre fecunda de abominaciones[2], ha embriagado á muchos Príncipes, y á innumerables habitantes de la tierra con el vino de su prostitucion; y varios Españoles se han acercado tambien incauta ó maliciosamente á beber en la copa de oro que lleva en su mano, llena de inmundicias abominables[3].

Salid, pues, o pueblo mio, repetiré, como un eco, la voz del cielo que oyó S. Juan; salgamos todos de esta ciudad nefanda, no sea que participemos de sus delitos y de las terribles plagas con que va Dios á atormentar a todos sus moradores[4]: purifiquemos con una verdadera penitencia las inmundicias con que ha manchado nuestras almas la impúdica meretriz, y detestemos en adelante sus impiedades y blasfemias. Asi conseguiremos que acelere Dios el castigo de la bestia y la ruina de su imperio; que cante pronto España la deseada victoria, su libertad é independencia, y celebre los triunfos del Cordero divino con aquel cántico nuevo, que solamente pueden cantar los hijos de Dios representados en los ciento quarenta y quatro mil[5] que tienen en sus frentes el nombre adorable de Jesus con el de su Eterno Padre, á quien con el Espíritu Santo sea dada toda virtud y divinidad, y sabiduria, y fortaleza, y honor, y gloria, y bendicion. Amen[6].

O. S. C. S. E. C. A. R.

1. Apocalip. cap. 17.
2. Ibid.
3. Ibid.
4. Apocalip. cap. 18.
5. Apocalip. cap. 14.
6. Apocalip. 5. ℣. ℣. 12. 14.

VII

Conversacion entre un cura parroco y Arcadio sobre el juramento de fidelidad y obediencia que el Emperador Napoleon exige de los eclesiasticos de Cataluña. *Sin lugar ni fecha, en-4º pág. y una hoja en blanco.*

Dialogo 1º.

Arcadio. Buenas tardes, señor cura.

Parroco. Que V. las tenga muy buenas, señor Arcadio.

Arcadio. Como lo pasa V. ?

Parroco. Que sé yo? tal qual : anoche recibi una noticia que me puso de tan mal humor que no estoy para nada.

Arcadio. Que le avisaron á V. la caida de alguna plaza?

Parroco. Si no es la caida de alguna plaza, es de algunos ministros de la Iglesia, que tal vez por el temor de perder los destinos que obtenian, han prostituido los sentimientos que habian manifestado en esta gloriosa revolucion con desonor del clero y escandalo del pueblo español, cuya perdida es mayor todavia que la de todas las plazas y fuertes de la provincia.

Arcadio. Como? que se habrán pasado á los enemigos esos ministros de que habla V.?

Parroco. Si, amado Arcadio, á los enemigos se han pasado y en terminos que son tan enemigos nuestros como los mismos franceses, habiendo roborado su infame desercion con el sello del juramento.

Arcadio. Esto es decir que esos ministros han prestado juramento de servir á los enemigos?

Parroco. En verdad es asi, Arcadio : pues sepa V. como quatro dias hace el hipocrita D. Josef Vidal circuló por esta marca una orden del gobierno francés, en nombre del baron d'Henriod que se titula gobernador del corregimiento de

Lerida, en la que se manda á todos los eclesiasticos de este distrito que dentro el preciso termino de diez dias se presenten en aquella ciudad y en la posada del referido hipocrita gobernador eclesiastico del obispado de Lerida á prestar juramento de fidelidad y obediencia al Emperador Napoleon, baxo pena de ser pasado irremisiblemente por las armas el que se denegare á el. Y quando esperaba que todos los eclesiasticos opondrian una constancia christiana y verdaderamente patriotica á tan detestable orden, he oido con harto dolor de mi corazon, que los mas de ellos la habian recibido con mucha serenidad, y á consequencia muchos han pasado á Lerida para este objeto y lo han verificado.

Arcadio. Por esto se ha V. incomodado tanto? Vaya, que está V. fresco. ¿Que importa que hayan prestado el juramento quando su deber lo exigia asi? ¿Porventura Napoleon no ha conquistado ó adquirido por fuerza la plaza de Lerida y casi las demas de Cataluña? Por lo mismo, en virtud de la conquista puede exìgir de nosotros el juramento de fidelidad y obediencia, siendo esta una prerrogativa que adquiere el conquistador en el pais conquistado.

Parroco. Aunque Napoleon hubiese conquistado y sometido á sus armas este pais, no tendria derecho de exigir de nosotros el juramento que pretende. Hasta ahora se habian ceñido los conquistadores en pedir un simple juramento de fidelidad para hacerse reconocer por tales de los pueblos conquistados : pero si investigamos la formula del juramento prescrito por Napoleon[1] veremos que no solo exige un acto solemne de

1. *Ego N. promitto spondeo ac juro Napoleoni I. magno Galliarum Imperatori & Italiæ Regi fidelitatem & veram obedientiam atque ut á meis subditis vel illis quorum cura ad me spectabit eadem prestetur fidelitas subjectio & obedientia eidem Imperatori Napoleoni I. & magistratibus ejus nomine constitutis quantum in me erit curatum & pro omni posse meo procuraturum. Sic me Deus adjuvet & quatuor sancta Evangelia coram me posita, & corporaliter á me manu tacta. Et in cujus mei fidelitatis juramenti testimonium hic me subscribo.*

fidelidad con el qual un subdito debe reconocer á su principe, sino que obliga á una serie de actos positivos como importa un juramento absoluto de obediencia, y lo que es mas, á cuydar á que todos los que tengan alguna relacion con nosotros, presten á el este duro homenage. El primer acto es meramente pasivo, ó negativo, y el segundo es activo[1]. Por el primero me obligo en no tomar las armas contra Napoleon, y no parar asechanza ni traicion al exercito francés; por el segundo me constituyo en la precision de inculcar esta misma sujecion y obediencia, en haber de disuadir á qualquier feligres mio que quiera tomar las armas contra Napoleon, en haberle de denunciar al gobierno francés si no accediese á mis ideas y en procurar, aun con peligro de mi vida, *pro omni meo posse* que no se cumplan las ordenes del gobierno español el dia que circulen en mi pueblo, que será muy frequentemente.

Tales son las obligaciones con que deben cargar los que prestan el juramento bajo la formula prescrita ahora, sin duda ilegitima por lo mismo de ser desconocida en la historia de las naciones. Ademas que no se entiende porque se impone una tan estrecha obligacion á ciertas personas privadas. El vinculo de fidelidad y obediencia une el pueblo al principe; y cómo el pueblo está representado por sus magistrados y cuerpos, en todo caso podria unicamente imponerse á estos; mas los eclesiasticos como tales son miembros privados del pueblo, son como los demás ciudadanos, por consiguiente no deben enlazarse con un vinculo especial.

Arcadio. Y no goza de una representacion especial un cura parroco que debe considerarse en todos terminos como una persona publica?

Parroco. Enora buena que la goze un cura parroco, pero no

1. Para tratar esta question baxo todos los aspectos se propuso el cura parroco considerar aqui el juramento en la hypotesi de que pudiese ser licito, bien que despues en el dialogo segundo ya establece su opinion.

tan especial que en cosas politicas le merezca una distincion que no tengan otros ciudadanos, y asi por lo que toca á ellos le haré ver á V. particularmente que no pueden ni deben prestar el juramento. Entretanto observe V. que en la circular no se quiere compeler solamente á los parrocos, sino á todos los eclesiasticos seglares y regulares indistintamente [1]. ¿Talvez es un miembro mas distinguido del estado un religioso lego que un caballero y que otro ciudadano? porque pues se ha de exigir este homenage de aquel y no de estos? Esto sin duda arguie que Napoleon no ha sometido aun este pais y espera conseguirlo queriendonos comprometer con la religion del juramento. Despues que por lo que toca á los eclesiasticos que no tienen temporalidades hay una disposicion especial en el concilio Latera. IV. la qual les prohibe terminantemente prestar juramento de fidelidad á personas que no sean eclesiasticas [2].

Arcadio. Vaya, señor cura, que conozco claramente lo muy preocupado que está V. que tiene V. reparo en prestar el juramento porque la provincia no está todavia conquistada. ¿Quien dirá que Napoleon no haya conquistado la Cataluña? Es un hecho que de las nueve plazas que tiene el principado las siete han caido ya en su poder, no quedandole mas que dos para someter, que sin duda son las mas debiles, y aun estas no se hallan en estado de poner una fuerte resistencia por la falta de recursos que tenemos y por las ventajas que nos lleva el exercito francés tanto en fuerzas como en medios.

1. Todos los eclesiasticos existentes de nuestro gobierno se presentarán á esta ciudad en el termino de diez dias á Don Josef Vidal *gobernador del clero de la diocesis de Lerida y de todo el distrito sujeto á nuestro gobierno &c.*

Art. 2. Los eclesiasticos que no cumplan con lo que se les manda en el articulo antecedente, seran pasados por las armas.

Art. 4. Todos los religiosos vestirán como los clerigos seglares, prestarán el juramento y se retirarán á vivir á casa de sus padres. Circular del gobernador de Lerida de 7 de agosto de 1811.

2. Cap. xxx. de Jure jur.

Parroco. Permitame, Arcadio, que le diga que no está V. bien enterado en eso y que tropieza por lo mismo en los principios mas incontrastables del derecho militar si está en la comprehension de que la Cataluña queda conquistada. La invasion y usurpacion no son lo mismo que la conquista. El pensar asi seria confundir las ideas. El suelo de Cataluña que pisa el exercito francés está invadido, mas no conquistado. La guerra que sostenemos no puede reconocer titulos mas justos ni mas legitimos, y no se trata en ella de los intereses de la Cataluña sino de toda la nacion. Siendo pues tan justa y de toda la nacion, no puede tener lugar en ella la conquista sino en el momento que la nacion dexe las armas, pierda su gobierno y se someta voluntariamente á la fuerza superior del vencedor. Y asi aunque la suerte de las armas ponga en manos del enemigo algunas plazas y provincias, no por esto han de llamarse conquistadas, si invadidas tan solamente, esto es usurpadas por la tirania y ocupadas por la fuerza. Quando muchas provincias constituien un mismo cuerpo politico, mientras subsista el gobierno legitimamente establecido por la nacion, y esta oponiendose vigorosamente á su esclavitud corre á derramar su sangre para recobrar sus derechos y libertad, los miembros y provincias ocupadas por el enemigo aun pertenecen á la misma masa de la nacion, bien que impedidos de obrar por aquellos momentos en que se hallan invadidos por una fuerza superior.

Por exemplo : quando la vasta provincia de Galicia estaba enteramente ocupada por el enemigo, no podia llamarse conquistada; porque aunque en aquel intervalo no pudiese obrar por si misma por la invasion que padecia, como formaba una misma masa con las demas provincias tenia parte en los heroicos esfuerzos que estas hacian para establecer su libertad, asi es que las plazas de Cataluña por la invasion que sufren del exercito francés no dexen de ser partes integrantes del cuerpo de la nacion española, aunque en tal estado se

hallen privadas de obrar por una violencia que sufren contraria á todos sus sentimientos. Mas en llegando el venturoso dia en que pueda esta removerse, volverá de nuevo su reaccion y quedarán restituidas al mismo grado de libertad de que gozaban antes. Nadie ignora que la guerra tiene pasos inciertos y que sus vicisitudes ahora son prosperas y mañana adversas. Quien habia de pensar que en tan corto tiempo habian de recobrar su libertad la Galicia y el Portugal? Y sin embargo de que estaban casi del todo ocupadas del exercito francés ¿podian entonces llamarse conquistadas? Luego las plazas de Cataluña que el exercito francés ocupa ó por la traicion ó por la fuerza no deben ni pueden llamarse conquistadas, si unicamente invadidas.

Arcadio. El sistema con que V. explica la conquista me parece muy nuevo y algo estraño, pues segun él, antes de estar concluida la guerra no pueden llamarse conquistados los pueblos y plazas que adquiera el enemigo : á fe, señor cura, que no puedo avenirme con eso ; yo entiendo que la sola fuerza de las armas constituye la conquista.

Parroco. Está tan distante de ser nuevo el modo con que he manifestado á V. lo que es una conquista, que reconoce por autor al mismo derecho de gentes. Este nos enseña que un pueblo no está sojuzgado mientras tiene las armas en las manos, se opone vigorosamente al enemigo y tiene de otra parte titulos justisimos y esperanzas fundadas en Dios y en los medios de conseguir sus esfuerzos. Y no es este puntualisimamente el estado de la España en esta justa y gloriosa lucha?

Arcadio. Si V. se sirve consultar el diccionario de la Academia española [1] verá que conquistar no es otra cosa que reducir por la fuerza de las armas algun pueblo, ciudad, provincia, ó reyno; la autoridad de la Academia sin duda es de algun peso.

1. Diccionario de la lengua castellana en la palabra conquistar.

Parroco. El diccionario de la lengua castellana sobre que no debe darnos ley en punto de derecho, si unicamente en materia de locucion, debe entenderse, supuesta la conclusion de la guerra y acceso voluntario de la nacion, y atendidos juntamente los justos titulos que asistan al vencedor para retener esta ó aquella ciudad ó provincia en consideracion á los urgentisimos gastos á que haya tenido que atender en aquella guerra, siendo esta indemnizacion el solo objeto que debe tener toda conquista.

Arcadio. Con que, si la fuerza no constituye la conquista, que será el decantado derecho de fuerza tan cacareado por nuestros enemigos?

Parroco. La fuerza sin titulo justo y evidente no da ni quita jamas ningun derecho. Y ciertamente á no ser asi, en que distinguiriamos las luchas de los hombres de las de las bestias, en las que no reyna la razon sino la sola fuerza? Asi discurre un gran politico y aun añade ser tan sagrados los derechos de una nacion que sojuzgada esta injustamente por las armas, por mas que el vencedor se halle en pacifica posesion, por mas que hayan discurrido muchos siglos siempre que la nacion tenga oportunidad puede levantarse y sacudir el yugo que tiranicamente se la impuso, porque los derechos de una nacion son absolutamente imprescriptibles. Si, Arcadio, asi lo dice decididamente aquel filosofo sobre cuyos principios echó la Francia los cimientos de su libertad y levantaba el edificio de su republica, quando lo derribó el mismo tirano que ahora pretende esclavizarnos.

Arcadio. Si V. á pesar de haber dicho al principio de la conversacion que no estaba para nada, se ha producido con tanta solidez, que tal si hubiese estado de buen humor? Debo confesarle ingenuamente que los argumentos con que V. ha desenvuelto este punto me parecen muy convincentes.

Parroco. Es algo tarde y mañana, si le parece, continuaremos la conversacion, y podremos extendernos sobre el punto

que insinuamos de que los curas parrocos sin embargo de la representacion especial de que gozan, tampoco deberán prestar el juramento.

Arcadio. Me está muy bien y confio tener el gusto de oir á V. y ver desenvuelto este punto que merecerá muchisimo mi atencion.

Parroco. A Dios.

Dialogo 2°.

Arcadio. Ayer tarde quedamos en que V. procuraria manifestarme que los parrocos no podian ser compelidos por el gobierno francés á prestar el juramento. Yo no sé como podrá V. desentenderse de una serie de inconvenientes que han de seguirse precisamente de su opinion. Si el parroco no jura, debe abandonar su parroquia y romper los vinculos que tiene contrahidos con su feligresia. Quien crehera que sea de la voluntad de Dios que el rebaño comprado con el precio de su sangre sea abandonado quando mas necesita del ministerio sagrado para su pasto espiritual ? Este pastor seria de aquellos que trata Jesu Christo de mercenarios, porque huyen quando ven al lobo.

Parroco. La reflexion que acaba de hacerme V. es muy oportuna, y tal vez la que se supone tener mas fuerza sobre el particular, bien que no tanta que no pueda desenvolverse con facilidad. Supuesto, como hemos visto, que Cataluña no está conquistada, los curas parrocos no deben quedar sujetos al juramento de obediencia y fidelidad, por cuya razon pueden ausentarse de sus parroquias quando se exija de ellos esta solemnidad. El concilio de Trento[1] en la misma sesion que inculca y prescribe rigurosamente la residencia personal á los pastores como una obligacion dimanada del derecho divino,

1. Conc. Trid. ses. XXIII. de reform. cap. I.

señala tambien ciertas causas por las quales algunas vezes quedan excusados de ella. Tales son entre otras la urgente necesidad, la utilidad de la iglesia y del estado. Por razon de la urgente necesidad es licito al parroco ausentarse de su parroquia, como por exemplo si en ella se moviese alguna persecucion contra de él, entonces le está permitido el apartarse de su parroquia como lo hicieron muchos pastores venerables que en persecuciones de esta naturaleza abandonaron sus iglesias y se ocultaron, segun leemos de S. Pablo y S. Atanasio. Y quien duda que esta causa milita en los curas parrocos de Cataluña que se ven en la dura alternativa de hacer un juramento injusto, ó de ser pasados por las armas?

La otra causa, que es la utilidad de la iglesia y del estado, tambien tiene lugar en ellos. La patria se interesa en que los parrocos no cooperen á los detestables designios que ha concebido Napoleon de sojuzgar la España. Habiendo considerado que este juramento seria un medio muy poderoso para ello, le ha parecido muy oportuno exigirlo de todos los curas, para que estos desistan de la lucha que sostenemos é inspiren á los demas estos mismos sentimientos. Y que seria de la iglesia en este tan triste estado! La prision del Vicario de Jesu-Christo Pio VII., el repudio de Josefina, sus leyes que lo autorizan y tratan los eclesiasticos como otros tantos funcionarios publicos, no menos dependientes de su gobierno que los civiles y militares, que colocan la religion en la clase de otros ramos de la administracion politica, como si fuese un establecimiento de institucion humana sujeto al capricho de un ministro de estado no menos que los ramos de hacienda y de la guerra, y final-

1. Por la Gazeta de la Regencia de 1 de Agosto de 1811. sabemos que el S. Padre continua preso y sin comunicacion en Sabona. Despues de la excomunion lanzada contra el cardenal Mauri, arzobispo de Paris, se ha privado á S. S. de pluma y tintero. El cardenal Pietro y Monseñor de Gregori estuvieron con ocasion de esto presos en las carceles publicas de Paris y ultimamente conducidos á un destierro.

mente la proteccion del culto judaico con la tolerancia de todas las demas sectas convencen esto hasta la evidencia.

Luego la utilidad de la iglesia y del estado exige de los curas parrocos la separacion de sus parroquias quando se hallan en la precision de haber de prestar el juramento, siendo muy conforme esta conducta al espiritu de los sagrados canones y á la practica que han observado siempre los ministros del santuario. Es cierto que Jesu-Christo llamó mercenarios á los pastores que huyen y abandonan sus ovejas viendo al lobo[1]. Mas el mismo Señor que habló asi dixo tambien á los Apostoles que quando los persiguiesen en una ciudad que huyesen á otra[2]. De ahi es que en la primera sentencia habla el Señor de aquellos pastores que en las persecuciones dirigidas principalmente contra las ovejas las abandonan, exponiendolas á perder la fe y ser victimas de la seduccion por la falta de ministerio espiritual.

El segundo oraculo del Señor se ha de entender de aquellos casos en que la persecucion se dirige expresamente contra los pastores; entonces si se ven perseguidos en una ciudad pueden huir á otra. Es digno de observacion que en el primer texto se simboliza la persecucion baxo la figura del lobo para denotarnos que mira las ovejas precisamente, pues que á estas y no al pastor persigue el lobo. Por lo que toca á los demas inconvenientes, entiendo muy bien que el interes de toda la nacion debe ser preferido al particular de un pueblo y siempre el bien comun se ha preferido al particular. Arcadio, yo temo que estos debiles y vanos pretextos no dimanan del zelo acia la casa del Señor, sino del deseo de conservar las comodidades y rentas que se disfrutan en casa, y del temor de perderlas por los trastornos que llevan consigo las emigraciones. Si comprehendiese V. bien las ventajas que resultarian á la nacion de

1. S. Luc. x. vers. 12.
2. S. Math. en el cap. x. vers. 23.

no jurar los curas? Ello es cierto que el pueblo español generalmente tiene buenos sentimientos en punto de religion y si se viese con la emigracion de los clerigos privado del uso de los sagramentos y demas auxilios, y consuelos espirituales que se nos dispensan en el seno de la iglesia por medio de sus ministros, á quantos esfuerzos no le inspiraria la idea de no hallarse en este estado de tamaña privacion y mejor diremos de irreligion! La experiencia nos ha manifestado en estos calamitosos dias que se han hecho muy gratos á los pueblos los parrocos que ausentandose se han denegado al juramento, quando al contrario han perdido su confianza y son mirados con desprecio los que por no separarse de sus destinos se han degradado con la vileza de prestarlo.

Y si algun parroco formase la gloriosa resolucion, á que no está obligado en las presentes circunstancias, de permanecer con sus ovejas y se negase como debe á su prestacion haciendose superior á las mas terribles amenazas y despreciando la misma muerte, que heroismo! que bello exemplo para sus ovejas y para todos los españoles! Su nombre como el de los Macabeos quedaria sin duda eternizado con los caracteres indelebles de su sangre en los fastos de la Religion y de la patria y el cielo mismo agradecido coronaria sus triunfos con laureles de la mas dulce inmortalidad.

Arcadio. Yo no tengo desvanecido todavia el reparo que me ofrece la separacion de los parrocos de sus iglesias. Me acuerdo haber leido que San Agustin consultado por un obispo de Africa si en la persecucion movida por los Wandalos podian huir él y sus feligreses? el Santo le respondió que no debia privarse á los fieles de huir si podian á lugares seguros pero que los ministros de Christo no debian romper los vinculos de la caridad ni desamparar las iglesias. Este dictamen de S. Agustin es terminante y no sé como podrá V. apartarse de él.

Parroco. Es verdad que la historia eclesiastica nos recuerda

el dictamen de S. Agustin sobre la consulta que le hizo un obispo llamado *Quod vult Deus* con motivo de la persecucion que habian excitado los Wandalos en las iglesias de Africa. Mas como le consultase sobre lo mismo el obispo Honorato y este no se contentase con la copia de su respuesta á *Quod vult Deus* que le mandó el Santo, determinó este repetirle otra carta muy larga en la que con mas extension fixa las reglas que deben establecerse en tan criticas circunstancias. En ella distingue entre la persecucion general que mira indistintamente al pastor y á las ovejas, y la especial que se dirige particularmente contra el pastor. *Huyan pues,* dice[1], *de una ciudad á otra los ministros del Señor, á quienes especialmente se persigue. Pero quando la persecucion es general de todo el clero y pueblo, ó vayan todos á otro lugar, ó bien si quedan algunos del pueblo, quedense los ministros necesarios para su pasto espiritual.* Y habiendo parecido á muchos obispos africanos que aquella persecucion se dirigia determinadamente contra el clero, no dudaron á abandonar sus sedes y trasladarse á la ciudad de Hipona mirando aquella plaza como un asilo seguro por el empeño que el conde Bonifacio habia tomado en defenderla : y sin embargo de todo esto sabemos que el Santo Doctor se comunicó con ellos hasta la muerte, prueba nada equivoca de lo muy justa y legitima que miraba aquella emigracion. A mas de que en nuestro caso ocurre una razon especial como es la exâccion de un juramento injusto que no militaria en tiempo del Santo; pues que de otra suerte no es regular se hubiese omitido en la consulta que se le hizo por Honorato.

Arcadio. Sin duda que estoy bien penetrado de la explicacion de V. A la verdad yo no creia, señor cura, que el juramento de que hablamos fuese un acto que mereciese una censura tan acre en el concepto de V.

1. S. Agust. epist. 228.

Parroco. Si, querido Arcadio; como V. quiere que no desapruebe yo un acto tan clara y expresamente proscrito por Dios? Tal es el juramento que no esté adornado de las tres circunstancias que exigen las sagradas letras para su recta prestacion : por lo que decia muy bien S. Geronimo[1] : *si el juramento no está acompañado de los tres requisitos que son verdad, justicia y juicio, no será juramento sino perjurio.* Exâminemos ahora detenidamente si tiene estas condiciones el juramento de que tratamos. Y en primer lugar es muy de temer que las mas veces falte la verdad á este juramento promisorio. Quien creerá que tenga animo de cumplir con lo que promete en la primera parte del juramento el parroco que publica y privadamente ha declamado contra Napoleon, que lo detesta entrañablemente y mira como autor y origen de los infortunios que lloramos? Es posible que inculque la obediencia á aquellos magistrados que talvez en aquel mismo pueblo habrán manchado sus manos con la sangre de algunas inocentes victimas de sus feligreses y habrán cometido los mas horrorosos crimenes en las iglesias en que Dios eterno percibia el tributo de la alabanza? Es posible que ayer prefiriese la suerte de morir á la de seguir su partido y hacerse francés y hoy prometa solemnemente lo contrario? En tan corto tiempo ha podido trocarse el corazon que quiera emendar y borrar por decirlo asi los sentimientos que habia manifestado tan decididamente acerca de nuestra justa causa? Seanos pues licito sospechar que algunos de los referidos eclesiasticos faltan á la verdad de este juramento promisorio. Mas si alguno jurare con intencion de cumplir, es reo de alta traicion y lo son además unos y otros por el escandaloso exemplo que han dado.

En segundo lugar por falta de justicia debe ser illicito el expresado juramento, *porque no se instituyó el juramento*

1. Can. II. Caus. XXII. q. II.

decia Inocencio III.[1], *para que fuese vinculo de iniquidad*. Y quien duda de la injusticia é iniquidad del juramento Napoleonico que cede manifiestamente en menoscabo de los derechos de la iglesia y de la patria? Todos sabemos que el codigo Napoleon autoriza el repudio contra el sagrado dogma de fe de la indisoluvilidad del matrimonio *quoad vinculum*, aprueba el culto judaico y contiene otras leyes en los titulos de impedimentos y jurisdiccion que estan en contradiccion con los sagrados canones, y que destruyen la autoridad de la iglesia; y como el juramento de obediencia absoluto é indefinido abraza precisamente la observancia de dichas leyes (pues que no presta una *verdadera obediencia* á un legislador el que no observa sus leyes) por lo mismo será ilicito é injusto, á cuyo fin pertenece lo que decia el mencionado Pontifice[2]: *que no deben llamarse juramentos sino perjurios los que se hacen contra la utilidad de la iglesia*. Con mucha razon nuestro S. Padre Pio VII. declaró por iniquo el juramento que en el año 1809. quiso Napoleon exigir de los eclesiasticos de Roma[3].

Ademas dicho juramento redunda tambien en perjuicio de la patria por abandonar sus banderas el que se presta á él. Las obligaciones de la patria son muy sagradas, y desdichados de nosotros si llegasemos á olvidarnos de ellas. La sangre misma que circula en nuestras venas, decia el gran Caracciolo[4], es patrimonio de la patria. Tiene esta derecho de mandarnos derramarla, asi como nosotros tenemos el de disponer de nuestra hacienda, y aquel es indigno hasta de la respiracion que falta á la condicion de ciudadano. Luego será un crimen faltar á los deberes que exige de nosotros la patria por

1. Cap. XVIII. de jurejur.
2. Cap. XXVII. de jurejur.
3. Bul. ut primum novimus.
4. Caracciolo, despedida de la Mariscala cap. de las obligaciones de la patria.

grandes que sean las desventuras que le acontezcan, y por lo mismo una iniquidad y una grave injuria á Dios abusar de su augusto nombre y ponerlo por garante de una maldad.

Por lo que toca al juicio, poco se me ofrece decir, por presentarse á primera vista la falta de discernimiento que se observa en el expresado juramento. Donde está la causa para prestarlo? en una guerra solamente es justo lo que prescribe el derecho de gentes, pues los derechos de la guerra se fundan en la justicia de la causa : porque si el fundamento ó la causa es injusta, lo serán tambien todos sus resultados. Los mismos que han jurado han dicho varias veces que es injustisima la invasion de los franceses por lo mismo deben confesar que es indiscreto é imprudentissimo su juramento. Despues que no hay necesidad para prestarlo. Si tantos buenos seglares han preferido el destierro y mil sensibles privaciones al juramento, mucho mas debian hacerlo los eclesiasticos, quando con mas particularidad la patria los ha honrado con mas privilegios por su dignidad y alto caracter en razon de los quales se ve el clero en la precision de corresponder mucho mas agradecido á la confianza que la patria le ha merecido : *Sicut sacerdos sic populus :* calcule V. la facilidad con que lograria el tirano la usurpacion de la España si todo el pueblo á exemplo de ellos se prestase al juramento; y asi los eclesiasticos que lo han prestado sin causa ni necesidad, han obrado muy indiscretamente.

Arcadio. Bien, señor cura, ya veo que por todo lo que lleva expuesto será injusto y por lo mismo ilicito el tal juramento por punto general; mas si un clerigo se encontrare en tan apuradas circunstancias que, sorprehendido por el enemigo, y puesto en medio de sus bayonetas no le cupiese otro arbitrio para evitar la muerte que prestar el juramento, le seria licito entonces?

Parroco. De ningun modo : ni el temor de una deportacion ni de la muerte misma puede en sentido de los santos

Padres[1] cohonestar un acto intrinsecamente malo como es precisamente el tal juramento. No puede dudarse que su objeto principal es la exterminacion de nuestra patria y Religion, y asi el prestarse á secundar estas maximas será cooperar á ellas, y hacerse reo de un detestable crimen. Es admirable el testimonio que en esto nos dieron los cardenales, arzobispos y obispos residentes en Roma que prefirieron el destierro á la vileza de prestar un juramento semejante á este, por cuyo motivo el incomparable Pio VII. penetrado de un santo jubilo les tributa las mas expresivas gracias[2].

Arcadio. Muchos eclesiasticos talvez podrian escusarse porque, no penetrando bien la solidez de estos principios y siguiendo el exemplo de algunos sabios, han accedido á la prestacion del juramento.

Parroco. Estas excusas son muy frivolas y merecen despreciarse : todo ciudadano y todo catolico, mucho mas un eclesiastico, debe saber sus obligaciones en orden á la patria. Con mas de tres años de una vigorosa lucha bastante se han inculcado, y siempre será criminal esta ignorancia. Veo, Arcadio, y lo veo con harto dolor de mi corazon que el mal exemplo de algunos eclesiasticos de reputacion ha cundido bastante, y

1. S. Anselmo Cantuar. en la epistola á Gandulf dice : *nullæ minæ nulla promissio, nulla astutia, á religione vestra extorqueat aut homagium, aut iusjurandum, aut fidei obligationem.*

2. Pio VII. en la Bula que empieza *ut primum,* expedida en Roma á 20 de febrero de 1809. = Los curas de Roma, los canonigos y los beneficiados son un objeto de consuelo y edificacion. En vano intentaron seducirlos por medio de nuevas formulas de juramento : 300 de ellos han sido confinados á Bastia en Corcega : monseñores Falsacappa, Tibery, Arezzo, el cura Carboni, el celebre abate Pereira, el canonigo Belli, en suma la flor del clero de S. Juan, S. Pedro, S. Maria y de todas las Basilicas sufren un glorioso destierro en aquella ingrata isla. Tres ó quatro curas y unos diez canonigos, los mas ignorantes é ineptos, son los unicos que se han degradado con la prestacion del juramento. Gaz. de la Regen. de 1. agost. cit.

puede que haya contribuido á esto, pero en esta epoca quantos extravios no hemos visto de hombres al parecer grandes[1], siendo dignos de llorarse y no de imitarse! La debilidad de estos hace brillar mas la constancia de los demas[2].

Arcadio. Se conoce, señor cura, que no se hace V. cargo de las tan criticas coyunturas en que se encontraba entonces este pais. Con la caida de Tarragona todos nos creiamos perdidos: hasta el General Campo-verde nos confirmaba en esta opinion, quando á consequencia de lo acordado al consejo de guerra celebrado en Cervera parecia que iba á hacer pasar el Ebro á nuestras tropas. Y que habian de hacer entonces los eclesiasticos sino jurar?

Parroco. Confieso ingenuamente que la caida de la importante plaza de Tarragona enervó tanto nuestros corazones que era capaz de abatir enteramente otro espiritu que no hubiese sido español. Y si en aquellos aciagos dias se hubiese exigido el juramento, el trastorno general de la provincia parece que podia dar alguna paliacion á el, bien que nunca lo hubiera cohonestado. Mas yo observo que el juramento se pidió cerca de dos meses despues de la caida de aquella malograda plaza, y por consiguiente en una ocasion en que se habia restablecido el espiritu publico de la provincia ya por la reunion de dispersos, ya por el arribo del dignisimo general *D. Luis Lacy,* cuyas energicas providencias y profundos conocimientos no pudieron menos de inspirar la mayor confianza á todo el principado. Añadase á esto que la junta superior se hizo cargo del decaimiento de la provincia, á cuyo fin habia expedido ya una proclama manifestando su reunion y existencia, los recursos que nos quedaban todavia, la actividad con que se trabajaba,

1. Basta por todos el del apostata P. Santander = *Non fecerunt hoereses nisi magni homines :* S. Agust. en la expos. del psalm. 124.

2. Oportunamente dixo S. Pablo : *oportet et hoereses esse ut et qui probati sint, manifesti fiant in vobis. en la Iª. á los Chor. cap. II. vers. 19.*

las disposiciones que se tomaban, y recordando á todos los catalanes la obligacion de contribuir á la defensa con todo genero de auxilios. La junta en union con el congreso provincial formaba un gobierno, el mas legitimo, y representaba toda la provincia; y asi no era negocio de la opinion de los particulares el decidir de la suerte de la patria, los quales deben en conciencia obedecer en todos lanzes al legitimo govierno[1]. Por cuya poderosa consideracion no faltaron en aquella sazon eclesiasticos virtuosos que determinaron abandonarlo todo antes de substraerse de la opinion del gobierno y acceder á la prestacion del juramento.

Arcadio. Siento que la precision de haber de expedir un asunto de importancia antes del medio dia me obligue á interrumpir á V. y me prive del buen rato que me dispensa la grata conversacion de V. : sin embargo, si no le sabe mal, esta tarde la proseguiremos, y entonces tendré lugar de exponerle una duda que me ocurre, y crea V. que la miro de algun interes, y versa nada menos que si incurren en alguna excomunion los eclesiasticos que se degradan con la prestacion del juramento.

Parroco. Si : verdaderamente es asunto de mucha reflexion y exige un exâmen muy serio; y podremos tratarlo por la tarde si las ocupaciones de V. lo permiten.

Arcadio. Me está muy bien : hasta entonces.

1. Todo ciudadano debe estar sujeto á su legitimo gobierno, y consiguientemente obedecer á las leyes establecidas por el *non solum propter iram, sed etiam propter conscientiam.* S. Pablo á los Rom. cap. 13. vers 1. y 5; este precepto es tan serio que obliga aun á costa de la misma vida quando lo exige la necesidad. S. Agust. en la ep. 50. S. Bern. en el lib. de prec. y disp. El gobierno legitimo respecto de nosotros no es el francés sino el que tiene es tablecido nuestra nacion.

Dialogo 3°.

Arcadio. Supuesto que los eclesiasticos jurados por lo que está de su parte manifiestan voluntad de cooperar á los designios de Napoleon, siendo este Emperador excomulgado, segun me parece haberlo leido en un papel publico [1] ¿ habremos de tener á ellos tambien por excomulgados ?

Parroco. Este reparo es de mucha importancia y sentiria que se nos hubiese pasado por alto en esta conversacion. El Emperador Napoleon no hay duda que está excomulgado de tal suerte que pertenece á la clase de aquellos que llamamos vitandos *ipso jure.* Es constante que segun la decretal de Martin V. publicada en el concilio de Constanza [2], cuya observancia rige en la actual disciplina de la iglesia, debe aun tenerse por excomulgado vitando el notorio percusor de clerigo, y el que esté publicamente denunciado por tal. Que Napoleon es reo de la primera censura es un hecho que no puede tergiversarse : quien ignora que tiene aprisionado y cautivo al pastor universal de la iglesia, y en terminos que está enteramente privado de exercer sus sagradas funciones en la iglesia que Jesu-Cristo confió á sus manos ? Por otra parte está tambien denunciado publicamente como á tal por el mismo Pontifice [3], habiendo con esto el santo padre seguido la conducta de sus predecesores que echaron mano de la excomunion para contener los excesos de los principes [4]. Luego

1. Gazeta de Cataluña de 20 de Julio de 1811.

2. En la const. *ad. evit. scandal.*

3. Pio VII en la bula *cum memoranda* expedida en Roma á 10 de Junio de 1809. Tanto esta bula como la que se ha citado anteriormente tienen los caractéres de la autenticidad.

4. Alexan. III. excomulgó al Emperador Federico, y Bonifacio VIII. á Felipe Rey de Francia; lo mismo habian practicado antes S. Ambrosio con el tirano Maximo y el Emp. Teodosio. M. y S. Juan Chrisost. con la

Napoleon debe reputarse por vitando, y bajo este concepto quedan privados los fieles de comunicarse con el.

Por esta misma consideracion debemos tener por vitandos á todos los magistrados de Napoleon : estos prestan auxilio y favor al plan con que el tirano ha preparado la usurpacion de los estados pontificios é inmunidad de la iglesia, y por lo mismo son fautores y compreendidos en la mencionada bula. Ademas que son percusores notorios de clerigos. Todos sabemos los horrorosos excesos que estan cometiendo todos los dias con los inocentes ministros de la iglesia. El mismo baron d'Henriod acaba de autorizar el tragico suplicio del religiosisimo P. prior de Dominicanos de Ciutadilla y de otros venerables sacerdotes que sacrilegamente han sido fusilados con la mayor inhumanidad. De ahi es que siendo excomulgado vitando como es verdaderamente el baron d'Henriod y lo son tambien los demas magistrados franceses, es indubitable que todos los clerigos que por la prestacion del juramento se comunican con ellos incurren en una excomunion segun lo prevenido en la expresada decretal. Y ciertamente esta comunicacion segun los principios canonicos produce no solo la excomunion menor si que muchas veces la mayor; para lo qual es preciso observar que segun la presente disciplina de la iglesia el que comunica con un excomulgado contrae excomunion mayor quando lo hace advertidamente en el crimen por el qual se ha incurrido en la excomunion[1]; y quando un clerigo se comunica espontanea y conocidamente en cosas sagradas con los excomulgados por la santa sede[2].

Emp. Eudoxia. Euseb. lib. 6. hist. ecles. cap. 34. Teodoret. lib. 5. cap. 18.

1. Cap. XXIX. de sent. excom.

2. Cap. XVIII. de sent. excom. *Tantum in nova disciplina communicans cum excomunicato eodem contagio polluitur, si scienter in crimine communicet, puta si ei consilium aut auxilium impendat; et si clericus á Pontifice excomunicatos scienter in sacrorum communionem receperit. Dominic. Calvalar. Tom. 6. de sus instit. canon. cap. 40.*

De estos luminosos principios quizá podrá inferirse que los clerigos jurados contrahen excomunion mayor; porque si aquellos se entienden comunicar en el crimen que *prestan consejo, favor ó auxilio* al excomulgado, quien duda que pueden calificarse tales los referidos clerigos, que no contentos en el acto del juramento de ofrecerse á una ciega é ilimitada obediencia á Napoleon y á sus leyes, prometen ademas ayudarle con todas sus fuerzas *pro omni meo posse* á fin de que sus respective subditos y recomendados reconozcan al mismo gobierno, facilitando de este modo y allanando el camino del usurpador, y autorizando al mismo tiempo sus injustas empresas y la opresion de la iglesia? Si han de tenerse por fautores los soldados de su exercito que con sus armas materiales van apoderandose del territorio ¿con quanta mayor razon deben reputarse tales los que vayan atrayendo á su partido y conquistando las voluntades de los españoles con las armas de la persuasion que manejadas especialmente por los eclesiasticos son sin duda mas eficaces que aquellas y se apoderan de lo mas apreciable que tiene la nacion, y lo que no pueden los enemigos con la fuerza? Esto han prometido con la religion del juramento. No es esto hacerse los jurados sus fautores y adherentes, facilitar la execucion de tantas violencias, no solo contra la España sino tambien contra los estados pontificios, inmunidad y utilidad de la iglesia? Puede prescindirse de la intencion del que exige el juramento en esta parte quando en la misma circular con el hecho de mandar á los eclesiasticos que comparezcan dentro el termino de diez dias baxo pena de muerte que jamas impone la iglesia, y á los religiosos dexar sus habitos y volverse á sus hogares, se usurpa una prerrogativa tan peculiar de la sede apostolica? A mas de que no es publico que los clerigos jurados comunican y reciben en los oficios divinos espontaneamente á los magistrados franceses que se hallan excomulgados por el sumo Pontifice? No los admiten al sacrificio de la Misa y entonan en presencia de

ellos el himno *Te Deum*? No rezan la colecta *et famulos... Imperatorem nostrum Napoleonem*? no hay duda pues que inciden en un delito que lleva anexa excomunion mayor[1].

Si la ignorancia de esta censura que talvez pueden pretextar los clerigos jurados, á pesar que es vencible y de derecho, sea suficiente para excusarlos de haber incurrido en ella, allá se la hallan. Lo cierto es que la tal ignorancia parecerá á muchos crasa y muy criminal : pues quien no ve que desde la epoca en que se suscitó esta disputa en Cataluña con motivo de haberse pedido el juramento á los magistrados y corporaciones de Barcelona podian haberse instruido los señores eclesiasticos de las obligaciones que les incumben sobre esta particular ? Y si se les ofrecia duda sobre esto para salir de ella y arreglar su conducta al espiritu de la iglesia, bastante tiempo tuvieron con diez dias para consultarlo y oir el dictamen no de hombres en quienes pudiese caber alguna sospecha de egoistas ó de adictos al partido francés, sino de los que son desinteresados y francos, y de sus legitimos superiores; estos conocerán si los clerigos jurados son reos verdaderamente de excomunion mayor, si violan esta censura comunicandose con nosotros, y si con el exercicio de los actos de orden contrahen irregularidad, &c, &c., &c.

Arcadio. Cada vez, mi venerado cura, que estoy viendo á V. me confirmo mas y mas en su opinion, y consiguientemente que han hecho muy mal esos eclesiasticos que han accedido al juramento. Y si la sede Apostolica parece haber mirado con indignacion este delito, ¿será justo que no merezca una severa vindicta de la nacion?

Parroco. Si, amado Arcadio, justo es que se castigue á todo perturbador del orden publico, sea en materias religiosas sea en las politicas y civiles; y asi no es regular que la nacion

1. Cap. XVIII. cit

mire con tolerancia un delito, que á mas de ser muy escandaloso por el caracter de los que lo han cometido, es de su naturaleza gravisimo por los perniciosos resultados que ocasiona á la patria, apartando de su seno una porcion de miembros que lexos de aliviarla aumentan todavia mas su afliccion. La pena de este delito se reduciria en mi concepto á una confinacion de sus personas y correspondiente confiscacion de bienes[1]. Asi como esos debiles ministros se han desdeñado de seguir el partido de la patria en el momento que la suerte la ha sido muy infausta, asi la patria per medio de una competente autoridad deberia abandonar á ellos alejanjandolos de nuestro suelo, apoderandose de sus propiedades, y entregando sus nombres á un eterno olvido. Que vayan en hora buena á someterse á un mariscal del imperio francés y no vivan entre hombres que han jurado ser independientes á toda costa.

Ojalá que el gobierno adoptase una providencia de esta naturaleza, pues al paso que daria al pueblo un testimonio irrefragable de la severidad con que persigue á esos renegados españoles, inspiraria una gran confianza á los demas que

1. No es desconocida en nuestra historia la pena que llevamos insinuada aplicada á los eclesiasticos que olvidados de su deber atentaron contra los derechos del rey y de la patria. A mas de la ley 9. tit. 2. lib. 1. del fuero juzgo en la que comina el rey Wamba el estañamiento á los tales eclesiasticos aunque sean obispos, tenemos la pracmatica de Bormes donde para reparo de las regalias privó el emp. Carlos V. de la naturaleza y temporalidades á los obispos y eclesiasticos complices : Salc. de polit. lib. I. cap. 20. Y Sisberto arzob. Toled. fue desterrado con real decreto por su conspiracion contra el rey Egica y despues excomulgado en el conc. Toled. XVI. can. 9. y el gobierno se apoderó de sus bienes. Mariana hist. de Esp. lib. 6. cap. 18. Omito otros exemplos que ocurren en nuestra historia. No atentan por ventura contra los derechos de Fernando VII. los clerigos que con el juramento prestan obediencia al mayor enemigo de nuestra nacion que tiene aprisionado á nuestro Rey y por lo mismo se substraen de la que como españoles le tienen prometida solemnemente?

siguiendo la senda del honor y de la virtud han preferido la emigracion á la debilidad de prestarse á las ideas del enemigo. No nos cansemos, amigo mio : el exemplo del clero asi para el bien como para el mal es de su naturaleza eficacisimo. Quizá de la firmeza de los eclesiasticos pende el buen exito de la gloriosa lucha que sostenemos. Animemos, pues, Arcadio, á estos y no dudemos que el Dios de los exercitos algun dia oirá nuestros votos y llevará felizmente al cabo una revolucion que visiblemente ha manifestado ser obra de sus manos.

Arcadio. Quedo agradecido, señor cura, á la franqueza con que V. ha expuesto sus opiniones y sentimientos acerca de un objeto de tanto interes en el dia. Es tarde y me precisa marchar y quedo de V. con el mayor respeto.

Parroco. Vaya V. con Dios ; y le pido encarecidamente que no olvide estas maximas que he tenido el honor de manifestarle y las inculque á los eclesiasticos que tenga conocidos, pues á mas de hacer un servicio particular á ellos, redundará en beneficio de la nacion, cuyos reveses no han desvanecido todavia las lisongeras esperanzas con que entramos en la gloriosa y desigual contienda en que nos hallamos empeñados. Perseveremos cada dia mas firmes en la noble resolucion de perecer antes que someternos al ignominioso yugo que con tan inaudita perfidia ha querido imponernos el tirano y todos sus huestes, todos sus decantados talentos militares y los de sus dignos satelites serán absolutamente incapaces de esclavizarnos.

S. P.

VIII

Elogio del Rey Nuestro Señor Don Fernando VII. Detenido y preso en el palacio de Valencey en Francia por el enemigo comun del genero humano el Emperador Napoleon. Escrito por el Doctor Don Melchor Andarió y Castelvell, del Gremio y Claustro de la Universidad de Cervera, y Socio de mérito, de número, y corresponsal de varias sociedades y cuerpos literarios. Con licencia en Madrid en la imprenta de Eusebio Alvarez. 1808. *en-4° menor, 43 pág.*

Amados compatriotas.

Un Príncipe de quien puede con verdad decirse, su corazon siempre fue recto, su alma siempre fiel, su espíritu siempre constante en el camino de la virtud; dotado de un carácter reflexîvo y grandioso, de un semblante circonspecto y agradable, de una complexîon tierna, pero templada; magestuoso, apacible y justo : un Príncipe cuya gloriosa imágen veo grabada en vuestros corazones, con caractéres indelebles, y mucho mas viva que yo os la sabré pintar; á quien todos hemos mirado y admirado desde su nacimiento, celebrando su candor é inocencia, y tomando no poca parte en su persecucion y desgracias, y á quien tenemos el honor de obedecer con aquel celo y lealtad que nació con nosotros, y heredamos de nuestros progenitores : un Príncipe que nos pertenece, y á quien pertenecemos como posesion y herencia suya, dado por Dios á nosotros y unidos á él por los estrechos vínculos de nuestro amor y fidelidad : en una palabra, nuestro augusto y amado monarca Fernando VII. es el objeto del presente elogio.

La eloqüencia, que instigada por el temor alaba indistintamente el poder y la dignidad : la eloqüencia, que profanada en el licéo de un orador sacrílego, venal y mercenario erige templos á la injusticia, dedica altares á la maldad, y se desen-

tona en otras partes para que no retiemble con la exêcracion el sepulcro de los opresores de los pueblos á quienes pretende divinizar; y que valiéndose de todos los encantos de la hermosa oratoria, envilece el lenguage de la razon y de la justicia con que la gratitud paga sin fausto el tributo de admiracion debido a los claros varones[1] : hoy libre y desinteresada solo reconoce el juicio severo y exemplar con que los egipcios, griegos y romanos grababan profundamente en el corazon de la especie las acciones dignas : hoy sin haber menester los tristes y venales encomios de la lisonja, habla por sí misma : hoy en fin clama imperiosamente desde la morada del patriotismo para que se forme en vida el elogio de nuestro soberano; y mi débil voz consagrada á decir sus alabanzas, tan solo aspira á ser fiel intérprete de la posteridad que le tiene ya de antemano señalado un lugar de distincion entre los reyes mas dignos de este nombre. ¡ Feliz yo si como tengo el honor de dedicarme á un ministerio tan sagrado tuviese la dulzura y la eloqüencia de los Demóstenes y de los Cicerones! Entónces, ¡ ah! entónces podria lisonjearme de presentaros un elogio que fuese digno de su augusto original, tan modesto como su virtud, y tan sencillo como su carácter : un modelo capaz de perpetuar entre nosotros, y trasladar á los siglos por venir las eminentes prendas de nuestro Príncipe, y su persecucion atroz con que el cielo quiere acrisolar su sufrimiento y constancia exemplar para levantar sobre el triunfo de la inocencia, y sobre las preciosas reliquias de sus desgracias el templo magestuoso de la felicidad, y de la regeneracion española. Este es el plan, esta la idea que se ha de probar, y este el tributo de confianza y de gratitud que Fernando exige de nosotros. Entremos en materia.

Fiada la educacion de nuestro Príncipe al zelo de un ayo

1. Véanse los diarios anti-políticos y *sediciosos* que publicaron en Madrid los franceses durante la mansion de sus exércitos en esta Corte.

sabio, prudente y virtuoso[1], á quien solo la pasion del bien público podia determinar á encargarse de tan noble y penosa empresa, su primera edad es tan interesante como que descansa sobre ella el hermoso edificio de una vida inocente. Las primeras ideas que deben inculcarse en un Príncipe que ha de reynar, y las acciones virtuosas que es necesario aconsejarle son el primer cuidado que se impone el insigne Ezcoyquiz para formar el corazon de su real educando. Sólida y verdadera piedad, sumision y respeto á los Reyes sus padres, constante humanidad para con el pueblo, aversion á la lisonja, al vicio y á la mentira, amor á la verdad y á la justicia son las primeras y sublimes lecciones que Fernando oye de la boca de su sabio instituidor, y que escucha ansiosamente para enriquecer su alma con los tesoros de la sabiduría y de las virtudes. ¡Ah! Ezcoyquiz infatigable en su ministerio, y que habiendo leido quantas obras tratan de la educacion en general, y de la de los Príncipes en particular, como Séneca, Montaña, Lock y Fenelon; Moncrif, Telémaco, Belisario y el Abate Duguet, sabía bien que un Príncipe debe ser eloqüente[2], matemático[3], historiador[4], jurisconsulto[5], literato[6], mili-

1. El Señor Don Juan Ezcoyquiz, Canónigo Dignidad de la Iglesia de Toledo.

2. Siendo un Príncipe eloqüente, la virtud y la verdad, dice Duguet sacarian de él nuevo explendor. Apoyaria con vigor un sentimiento justo, persuadiria en lugar de mandar, y haria amable quanto propusiese... Seria oido con admiracion en los Consejos, &.

3. Para dar exâctitud y precision á todos los conocimientos.

4. Debe tener un conocimiento de la historia en general suficiente para juzgar rectamente del corazon del hombre, conocer las relaciones mas intimas de las sociedades, y el carácter de las naciones; y debe tenerlo muy particular y exâctísimo de la historia de su pais.

5. El Príncipe como legislador supremo, es necesario que esté en estado de dictar leyes prudentísimas para remediar los males, y hacer la dicha de los pueblos que gobierna.

6. Para que ame y proteja las luces, y los sabios. « La República será feliz, decia Platon, quando el Filósofo reyne, ó filosófe el Rey. »

tar [1] y economista [2]: que debe conocer circunstanciadamente los recursos, necesidades, riquezas y fuerzas de su reyno : que no debe serle extraño ningun género de administracion; y que debe tener una idea clara y distinta de la constitucion del estado que ha de gobernar, como de la intrincada política de los demas gabinetes : partiendo Ezcoyquiz de la alta importancia de tan luminosos principios, hubiera hecho en poco tiempo de su real educando un Rey acabado, pues instruido ya en la eloqüencia, en las matemáticas y en la historia, adornado con la posesion de varios idiomas y con un caudal de conocimientos civiles y militares, principiaba á insinuarle algunas lecciones de política, de diplomacia y de derecho público.

Pero mientras que este digno preceptor de S. A., superior á todo elogio, guiaba á su discípulo por la senda que habia de conducirle con seguridad á una gloria sólida y verdadera; mientras le instruia y aconsejaba á fin de que llegando á ser un Príncipe segun el corazon de Dios, fuese algun dia el ornamento de la humanidad, las delicias de la nacion y padre de sus vasallos; y quando el jóven Fernando correspondia á tan lisonjeras esperanzas con los rápidos progresos de su entendimiento en todas materias; la corrupcion y el despotismo, que en gracia de una pasion vehemente y escandalosa se habian

1. El Principe debe ser mas amante de la paz que de la guerra; pero debe estar dispuesto á desembaynar la espada siempre que lo exíja la defensa de la religion y del estado; pues quando los soldados pelean á la vista de sus reyes, obran prodigios de valor.

2. La economia civil es acaso la ciencia que deberia ser mas familiar á los Principes. Es, pues, la que enseña á gobernar los hombres y hacerlos felices; y como dice el inmortal y nunca suficientemente alabado D. Gaspar Melchor de Jovellanos, es la verdadera ciencia del estado, la ciencia del Magistrado públîco : su fin es apoderarse de los conocimientos de las demas ciencias exâctas, distribuirlos utilmente, acercarlos á los objetos del provecho comun, y en una palabra aplicarlos por principios ciertos y constantes al gobierno de los pueblos.

sentado en el trono en lugar de la autoridad, turban de repente tan apacibles desvelos, y armándose obstinadamente contra las buenas y precoces disposiciones del heredero de la corona, le asestan sus tiros : se empeñan en cortar de raiz los progresos de su instruccion : temen los sazonados frutos que aquellas semillas debian germinar : le privan de su adorado maestro : le rodean de hombres malignos, sin talento, ni costumbres : le declaran la guerra ; y empieza desde aquel momento descarada y públicamente su persecucion.

¡ Qué es esto, Príncipe desgraciado ! Qué delitos habias cometido en una edad pura y hermosa para que un hombre desconocido, sin mas mérito que una gallarda presencia, ni otros conocimientos que los que hubiese adquirido en la escuela del vicio, y de la prostitucion, necio, estólido é inmoral, elevado por un capricho criminal, y por una condescendencia vergonzosa y delinqüente á la primera dignidad de la nacion [1], condecorado de antemano y como atropellándose las gracias una á otra en injuria del verdadero mérito, con las de Exênto, grande de España de primera clase, con el título de Duque de Alcudia, y Capitan general de los Reales exércitos [2]; para que este hombre, á quien no habias hecho mal alguno, se declarase el mayor enemigo de su Príncipe, aspirando desde el primer momento de su privanza á destronarte con el simulado y perverso designio de ceñirse luego la corona de las Españas, con igual descaro y osadía que se proclama Príncipe de la Paz, y para que emparentado ya con la sangre real [3], y man-

1. A la de primer Ministro de Estado, dando en tierra con el ilustrado é insigne patriota el Conde de Floridablanca, de cuya separacion de los negocios han resultado á la nacion tantos males, como bienes la hubiera proporcionado.

2. Don Manuel Godoy, ó el privado de Carlos IV.

3. Los Reyes, no teniendo reparo en emparentar con el Favorito, le casaron con la hija del infante D. Luis. « Corrió entónces con este motivo por muy valido un rumor, al que no puede dar crédito el hombre impar-

dando despóticamente en el corazon de los Reyes tus padres, les obligase á consentir : : : pero ¡ qué ! ¡ tus padres habian de sacrificar acaso a su pasion el cargo inêxorable y tremendo de instruir á sus hijos : habian de abandonarlos para entronizar á uno de sus vasallos con mas favor que gozaron los privados Condestable de Castilla y Don Alvaro de Luna : habian de sacrificar toda la Real familia, y la nacion entera, la Reyna para correr en pos de sus placeres, y el Rey cerrando los ojos á la luz, y los oidos á las terribles imprecaciones de un pueblo arredrado y afligido para satisfacer : : : pero ¡ á qué correr el velo sobre la memoria de tan infaustos sucesos, que solo podrian servir para renovar males y males infinitos ! ¿ Acaso hay alguno de nosotros que los ignore ?

Dexémoslos, pues, para el silencio, ó mejor para el olvido ; y no perdamos de vista á nuestro infeliz Príncipe confinado, por decirlo así, desde aquella época aciaga en su misma Real cámara, rodeado de espías y de enemigos, abandonado en el desamparo de la horfandad, y privado de la única persona que podia hacer sus delicias y consuelo ; y confundámonos al ver su serenidad imperturbable y constancia exemplar. ¡ Ah ! yo le veo en tan crítica y extraordinaria situacion, le veo, digo, entregarse al dolor, pero sin desdecir jamas de su grandeza ; y hallar en la soledad de su retiro la paz que el falso héroe y el filósofo buscan en vano en una obstinada y aparente insensibilidad, y que su mismo enemigo Godoy frenético no encuentra en medio del fausto opresor de la Corte, en el placer de sus terribles venganzas y despotismo insoportable, en sus voluptuosos festines, bayles obscenos y orgías escandalosas, por último en el cenagal de todos los vicios revolcándose en el lecho de la prostitucion para apagar el

cial hasta que el tiempo lo descubra. Decíase, pues, que Godoy estaba ya casado con la Tudó (otra Elena), que tenia ya de ella uno ó dos hijos, y que en esta atencion iba á cometer una poligamia. » Vida de Don Manuel Godoy impresa en Bayona.

fuego en que arde de continuo su corazon desmoralizado y corrompido : le veo pedir sin cesar al cielo que derrame sobre él y sobre sus amados padres sus perpetuas bendiciones; y por su honradez, moderacion, docilidad, dulzura é inocencia grangearse el amor, y excitar la compasion de los mismos que le cercan, le acompañan y le custodian : le veo entregado á los estudios, suavizar sus desgracias con la adquisicion de conocimientos útiles; analizar por su sola razon los elementos de las relaciones que lo unen con el ser supremo y con sus semejantes; recorrer privadamente los santuarios respetables del arte militar, y á la manera que las almas extraordinarias como los grandes talentos formarse por sí mismo, sin necesidad de seguir los grados intermedios que naturaleza señaló á los espiritus vulgares para que lleguen á ser grandes algun dia : por último le veo hacerse superior á la falsa gloria y explendor que continuamente rodean el trono, y al aparato de poder y de magestad que como Príncipe le era debido, recibiendo con la tranquilidad del justo, y con la entereza del héroe cristiano los golpes que descarga sobre él su enemigo por quantos medios le sugiere su malignidad y ambicion.

Arrestos, amenazas, calumnias, indignos resentimientos, tramas y artificios inauditos, ordenes reservadísimas odiosas é impías, nada se omite, y de todo se echa mano para sojuzgar y envilecer cada vez mas á nuestro héroe, desconceptuarle delante de la Europa, y hacerle odioso á la nacion. Pero todo es inútil, todo vano, todo infructuoso. Léjos el jóven Príncipe de alterar su ordinaria serenidad de espíritu, mas firme que una peña á las furias del mar embravecido; que una torre inexpugnable á los dardos de los sitiadores; que un roble incontrastable que los vientos no pueden abatir, y las tempestades y uracanes arraigan mas profundamente en la tierra; nada se amedrenta, nada se congoja, nada se inmuta : reconoce el principio y respeta la mano superior que lo

castiga; y volviendo los ojos al orígen y causas de sus infortunios, levanta las manos al cielo, y se interesa de nuevo por sus enemigos. De este modo mitiga su esclavitud, y anima su esperanza.

Pero en donde brilla mas que nunca su constancia exemplar es en los brazos de la augusta esposa que el cielo le habia destinado en la persona de María Antonia, Infanta de Nápoles, tan apreciable por su nacimiento, como digna del trono por sus virtudes. Era una misma con su esposo en la amabilidad, en la prudencia, en la piedad y en la religion [1]. Himeneo dichoso en que España fundaba grandes esperanzas lisongeras al parecer, pero estériles y vanas en la realidad. ¡Ah! A la manera que el llanto vá siempre en pos de la alegría, los confines del gozo los ocupa el dolor.

Godoy, el malvado Godoy, que prevee, teme y mira con horror y abominacion los hijos que podian resultar de aquella union dichosa, y que hubieran nacido entre las bendiciones sínceras de los pueblos, aparenta favorecerla para congraciarse con la nacion y adormecerla, mientras redobla en secreto sus esfuerzos, maquina, propone, consulta, y resuelto ya á levantar sobre la ruina de nuestra Princesa el monstruoso edificio de su escandalosa fortuna, se difunde de repente por la nacion la noticia de que S. A. se hallaba amenazada de una tísis tuberculosa á efecto de un vicio de conformacion, que haciéndose incorregible al paso que desenvolviese su carácter podia terminar antes de tiempo su preciosa vida sin que los medios mas oportunos y eficaces del arte pudiesen salvarla. ¡Atentado enorme! ¡Proceder inaudito!

1. No podemos dexar de manifestar en este lugar el sentimiento que tuvo S. A. recien llegada á la Corte por haberle pribado el hacer las limosnas por sí misma. ¡Ah! dixo á su esposo, así me lo enseñaron mis padres; y solo quando los Príncipes hacen las limosnas por su mano, pueden sentir el placer de la beneficencia, y estar seguros de haber socorrido la necesidad.

¡Qué no nos sea permitido borrar para siempre de nuestra memoria aquel lamentable dia en que cubrió á la España un luto espantoso, sin que hubiese un solo español que no clamase *calumnia, calumnia!* Todos nos convencimos, ó por decirlo mejor, lo estábamos ya de la verdadera causa de la próxîma muerte de S. A., y no podiamos ver sin indignacion delante de nosotros la mano asesina que habia de conducirla hasta el sepulcro. Cada una de sus indisposiciones que se reproducian á la merced y capricho de las circunstancias, era para nosotros una nueva pesadumbre, un dolor nuevo. Por último la nacion toda que no ignoraba las feas y detestables íntrigas de palacio : que sabia bien que los confidentes del privado, viles instrumentos que le confirmaban en su pérfido proyecto, y debian servir para su execucion, entraban y salian á su arbitrio del quarto de S. A. con órdenes reservadísimas; y que ni la Princesa podia negarse á tomar las medicinas que se la mandaban, tal vez sin hallarse enferma, ni el Príncipe remediar y consolar á su amada esposa en tan amargo conflicto; la nacion, digo, que idolatraba á ambos Príncipes se compadecia, pero en vano, de su suerte desgraciada; y no dudo hubiese vengado tan alta traicion, y semejante ultraje hecho á la virtud, á no poder mas el respeto, amor y fidelidad que ha profesado en todos tiempos á sus Soberanos. Respeto, amor y fidelidad, que por extremados pueden tocar á viciosos; pues los pueblos no deben ser tan sumisos que lleguen á tolerar ver proscrita la sana moral, sus sagrados derechos violados, y ultrajada la religion santa de sus mayores : por último respeto, amor y fidelidad de unos hijos acia unos padres, de cuya obcecacion apenas hay exemplo, y que nos arrebató en la edad mas preciosa á una Princesa digna de vivir eternamente entre nosotros para nuestro consuelo y felicidad. ¡ Ah María Antonia, María Antonia! tu tragaste el veneno, y con él la muerte : muerte sensibilísima á que es imposible sobreviva Fernando entregado al dolor, y a la desesperacion. ¡ Pero qué digo sobre-

viva! ¡Fernando entregado á la desesperacion! Quando en todas partes reyna el llanto y la turbacion, solo el conserva serenidad imperturbable, y sobrelleva persecucion tan atroz con una constancia que excede de mucho á los crímenes que la producen. Fernando que amaba á su esposa con el corazon, y que conociendo mejor que ninguno sus prendas, las respetaba; llora sí, pero se somete : siente el rigor del golpe, pero adora la mano de donde inmediatamente le viene : en medio de su nacimiento real y de su alta dignidad, se humilla, se abate, y reconoce que todo lo sublunar es un sueño, un fantasma, un nada : la pérdida de una compañera prudente, y en extremo amable, con quien repartia el grave peso de sus desastres é infortunios le aflige, pero pone en el Señor su confianza; y su corazon que dividia el amor conyugal, libre y entero lo presenta, y une estrechamente á su Dios para vivir eternamente con él, y ocuparse todo en el cuidado de si mismo, en la memoria de su perdida esposa, y en el consuelo de su nacion querida.

¡Eh! ¿Qué decis á esto, espíritus débiles y preocupados, hombres carnales é irreligiosos que creeis todos vuestros delirios inspirados? ¿Qué decis? ¿Seducidos y arrastrados por los falsos principios de una Filosofia errónea y quimérica, no os confundis y correis presurosos á deponer nuestro error á los pies de este gran modelo de virtud en un jóven de veinte y dos años? La lucha de Fernando con Godoy prueba hasta la evidencia, que nada puede el libertino al lado del héroe cristiano; que el crímen no pudo subsistir jamas donde reside la virtud, y que á la presencia de la verdad desaparecen del todo las tinieblas. ¡Qué contraste tan hermoso y horrible al mismo tiempo! ¡Qué paralelo tan ignominioso para Godoy, tan honorífico para Fernando!

Godoy dueño del poder soberano que el Rey dexa caer de sus manos, Generalísimo en la tierra y Almirante en el mar, regulador supremo de los destinos, y árbitro de la vida y de la

muerte de los españoles, sin otro afan, ni otro desvelo que el de amontonar todas las riquezas y tesoros posibles, dexa correr libremente los desórdenes, y á puro crímenes y calamidades, injusticias y rapiñas, dexa exhausto el erario, y dilapidada la nacion : Fernando, doliéndose de la verdadera tísis de su nacion querida, pobre como ella, pues su infame rival tenia dada orden que no se le diese ni un maravedí, solo sentia la falta de dinero por no poder consolar al afligido, y remediar al necesitado : solo sentia que la viuda no encontrase con él su amparo, su padre el huérfano, un amigo y hermano todos los hombres. ¡Ah, año de 1805, no puedo traerte á la memoria sin ver el corazon de Fernando destrozarse de dolor al oir los tristes y sensibilísimos lamentos de los buenos castellanos que exqualidos y moribundos perecen al rigor de una hambre asoladora! Ninguno ha llegado jamas á el triste y necesitado que no haya vuelto socorrido y contento. Godoy honrado y distinguido hasta el alto grado de ver á los Reyes descender del trono para ir á abrasarle en su misma casa como á su pariente y amigo[1]. Fernando abandonado, como hemos dicho, en el desamparo de la horfandad. Godoy embriagándose en los brazos de sirenas encantadoras : Fernando bebiendo en el caliz del dolor y de la amargura : Godoy con entrada libre en palacio, con escándalo de toda servidumbre : Fernando sujeto á ordenes reservadas, dadas por su mayor enemigo, aun para visitar á sus padres estando enfermos : Godoy autorizado para vivir públicamente amancebado en gracia de su irreligion : Fernando castigado por ser al parecer demasiado zeloso del fondo de virtud de su digna esposa : Godoy rodeado de una corte inmensa, lucidísima é insaciable presentándose con el poder y la magestad de un gran Rey : Fernando falto de lo

1. Mereció Godoy por primera vez esta singularísima distincion quando casó con la hija del infante Don Luis, y despues con mucha freqüencia con qualquier título ó pretexto, como por exemplo el dia de sus dias; ó siempre que se le antojaba.

necesario, perseguido y arrinconado, como todas sus hechuras y amigos : Godoy, el soberano : Fernando, el mas infeliz de los vasallos. Esto no obstante : Godoy escandalizando la nacion : Fernando edificándola : Godoy miembro pestilencial y funesto de una patria que lo extraña : Fernando un Príncipe español que solo oye de la boca de los pueblos, que enjugan sus lágrimas y le consuelan, las bendiciones del amor y de la gratitud : Godoy instrumento vil de las venganzas de Dios, nacido para el oprobio y castigo de España, odiado y maldecido de un extremo á otro de la nacion : Fernando dádiva del cielo para la regeneracion española, bendecido y deseado de boca en boca, de pueblo en pueblo, de generacion en generacion : Godoy... ¡ Mas ay de mi ! ¡ qué escena tan trágica se me presenta y me interrumpe, que do quiera que vuelva los ojos, solo descubro el horror y el pavor, el susto, el llanto y la turbacion. La imágen funesta de la muerte misma veo estampada en el semblante de los españoles : apenas aciertan á articular, y al eco de sus amargos y dolorosísimos acentos la corte se turba, Madrid se conmueve, en los templos resuenan los votos y los gemidos, los ministros del altar levantan las manos y ofrecen al Señor la víctima pura de expiacion, y la España toda atónita se extremece, se trastorna, gime, llora, suspira, y con la conmocion mas viva é interesante exclama::: ¡ qué falsedad é impostura ! ¡ qué perfidia ! ¡ qué calumnia ! ¡ qué crímen ! ¡ qué traicion ! No, no es posible. Fernando es inocente : Fernando es justo : Fernando hijo fidelísimo, hijo amantísimo, hijo dignísimo de la patria. Tal es el grito universal de todos los pueblos, y de todos los vasallos : grito atrevido y memorable, que penetra hasta el trono, y que arrojándose en el seno de las misericordias del ser supremo clama imperiosamente *venganza, venganza.*

Todos conocereis, amados compatriotas, que os hablo del inícuo y execrable atentado del Escorial, hijo de una ambicion y odio sin límites, y de la mas refinada hipocresía con

que Godoy, este hombre infernal, vil é infame seductor de Cárlos IV., intenta que despoje á su legítimo hijo de la corona, la abdique S. M. y le confiera á él la Regencia, para cuyo logro no hace escrúpulo de intentar, aunque sin efecto, corromper la integridad y la justicia del primer Consejo de la nacion[1] : ultraja y viola los derechos mas sagrados : provoca é insulta la moral y la religion ; y no cesa hasta arrancar de las manos del débil Cárlos IV., preparado tal vez previamente por los artificios de la Reyna su esposa, los reales decretos de 30 de Octubre, y de 5 de Noviembre de 1807 Decretos ignominiosos, é indignos de un Rey, y de un padre. Decretos en que el mismo Soberano declara, publica, sanciona. y manda saber a todos sus vasallos que su sucesor é hijo, autor de un plan el mas enorme é inaudito, trazado en el mismo real palacio contra su persona, trataba de destronarle, siéndole ya gravosa su vida ; y que á su conseqüencia quedaba arrestado en su misma habitacion, y presos varios reos cómplices de tan alta traicion, sin mas datos para mandar circular semejante decreto[2] contra un Príncipe que habia de reynar, y cuyo procedimiento, á ser cierto, le hubiera hecho indigno del trono, que una coleccion de papeles que el mismo Rey dixo haber encontrado entre los del serenísimo Señor Príncipe de Asturias, hoy nuestro dignísimo y amado Monarca.

¿ Y qué pensais contenian estos papeles que forman todo

1. Quando S. M. Carlos IV. pasó al supremo Consejo de Castilla la propuesta á fin de conferir al Principe de la Paz la regencia del reyno, obró este respetable tribunal con la firmeza de carácter, y con la acendrada lealtad que en todos tiempos han sido su divisa. Habló á S. M. en nombre de la ley : dió en tierra con el proyecto del privado : se expuso gustoso á sufrir su terrible venganza : salvó los derechos inviolables del sucesor de la corona, é hizo á la nacion el servicio mas importante.

2. De 30 de octubre de 1807 : este decreto, segun certificaron de órden de S. M. Fernando VII., quatro Secretarios suyos y Oficiales de las Secretarias de Gracia y Justicia y Guerra, consta ser de letra de Don Manuel Godoy. Gazeta de Madrid de 31 de Marzo de 1808.

el cuerpo del delito? Oid, y quedaos atónitos al ver la persecucion atroz de nuestro desventurado Fernando con que el cielo, como os he dicho, quiere acrisolar su constancia exemplar. Compadecedle; pero no, compadeced con mas razon á los Reyes sus padres, á quienes abandonando Dios en su propia miseria les instruye y castiga de un modo soberano y propio de su dignidad, ora con palabras y raciocinios, ora con hechos y exemplos.

Un quadernillo con doce hojas y algo mas, escritas todas por S. M. Fernando VII., que contenia una representacion reducida á manifestar al Rey su padre toda la vida y extravíos bien notorios de Don Manuel Godoy, en la que le daba una noticia escrupulosa y exâcta de su nacimiento, hechos, fortuna, orgullo y despotismo, y en la que S. M. pedia á su augusto padre se dignase salir á una batida, en la que á su presencia se informase, llamando á los sugetos que mereciesen su mayor confianza, ó a los primeros que la casualidad le presentase, sobre los sucesos que le declaraba, y que por este medio se desengañaria conociendo la verdad de quanto contenia aquel papel: que debia separarle de su lado, confinándole, y á toda su familia, donde tuviese por conveniente; y que solo con esta medida de pura precaucion debia estar seguro de que sus pueblos manifestarian quanto le amaban, y aclamarian con el mayor júbilo sus providencias, con otras muchas ideas muy conducentes á este intento, y al bien de la nacion, rogando al Rey su padre que si no adoptaba el medio que le proponia, no le descubriese por los riesgos á que estaba expuesta su vida. Otro papel en cinco hojas dirigido principalmente á tratar baxo nombres supuestos el modo de resistir á cierto enlace que sus padres le proponian sujeridos del privado, á fin de estorbar el que lo verificase con una Princesa de la casa imperial y real de Francia, segun el jóven Príncipe lo ansiaba, y habia indicado ya al Emperador Napoleon, pidiéndole su proteccion y amparo para la seguridad de su persona, acon-

sejado por el Señor Don Juan Ezcoyquiz, quien al contemplar la amargura del corazon de su real educando, y viendo que los oidos del Rey su padre se hallaban interceptados por anchos y fuertes muros de preocupacion y lisonja, advirtiendo el peligro á que estaba expuesta de ser malamente tronchada esta fecunda y tierna vid, escarmentado ademas en la persona de su dignamente llorada esposa, no encontró su lisonjera inclinacion otro medio para conciliar los intereses de su alumno, los de los Reyes sus padres, y los de la nacion entera con la ruina del mal formado coloso, público destructor de la monarquía [1]. Por último, una carta fecha en Talavera del mismo Señor Ezcoyquiz contestando á varias preguntas que le habia hecho S. M.; y la cifra y clave de que se valian para escribirse sobre estos mismos asuntos, son todos los delitos y crímenes porque se declara por traidor á S. M. [2]; se le acusa y procesa, como á los señores de Ezcoyquiz y Duque del Infantado porque le auxîliaban; y al Conde de Orgaz, Marqués de Ayerbe, Andrés Castaña, Don Josef Gonzalez Manrique, Pedro Collado y Fernando Selgas como infieles en el exercicio de sus empleos y destinos [3]. ¡ Ah! ¡ Apretado lance! ¡ Peligroso apuro! ¡ Cómo estaria, amados compatriotas, el desgraciado Príncipe solo y aislado en su mismo quarto, sin otra comunicacion que los nuevos gentiles hombres, y ayudas de camara; pues en la noche de la catástrofe se habia mandado prender á toda su servidumbre! ¡ Qué tropel de encontrados afectos no fluctuarian en su corazon! ¡ Qué ocultos sentimientos no lo agitarian en tan terrible momento! ¡ Qué dias, y qué noches tan largas y crueles no pasaria en la soledad

1. Véase el papel intitulado, é impreso en Madrid : Manifiesto de los intensos afectos de dolor, amor y ternura del augusto combatido corazon de nuestro invicto monarca Fernando VII. exhalados por triste desahogo en el seno de su maestro y confesor el Señor Ezcoyquiz.

2. El citado decreto de 30 de Octubre de 1807.

3. Véase la Gazeta extraordinaria de Madrid : de 31 de Marzo de 1808.

de su arresto! ¡ Oh Fernando, amado Fernando! ¿ No temes? Mas no hay que temer, señores. Conservóse justo Lott en la pervertida Sodoma : conservóse fiel Tobías en la infiel Ninive : conservóse incorrupto Daniel en la corrompida Babilonia : conservóse Ezequiel religioso entre las supersticiones de Israel : se conservará Fernando inocente y justo en medio de la corrupcion y escandalo del trono; y qual otro Samuel se mantendrá firme en su proposito é inflexìble en su resolucion en medio del engaño, del deshonor y del vilipendio con que se le acusa, calumnia, envilece, y se procura por todos los medios posibles arrancar de sus sienes una corona que España miraba deplorada como su salvacion, y su libertad.

En tan crítica situacion es quando se conoce todo el precio de la virtud, la serenidad de una conciencia justa, y la fortaleza de una alma inocente nutrida en la religion; en una palabra la constancia exemplar de nuestro héroe. Me parece que le oigo, y exclama : ¡ Yo el asesino de mi padre, quando daria por él mil vidas si las tuviera! ¡ Dios eterno! ¡ Justo Dios! Vos sabeis que si expontanea y libremente dí algunos pasos para enlazarme con una Princesa de Francia fué solo por los sinceros deseos de hacer feliz la España; y que si en el año anterior, quando mi augusto padre estuvo gravemente enfermo, dí al Duque del Infantado un decreto firmado de mi puño con fecha en blanco y sello negro, autorizándole para que tomase luego que muriese S. M. el mando de Castilla la nueva, fué solo por el justo y fundado temor de que mi jurado enemigo Godoy se apoderase de las armas y del reyno. Vos, por ultimo, que sois testigo fiel de mi inocencia, socorredme : iluminad á mi anciano y respetable padre, sacadle del entorpecimiento en que se halla, libradle del peligro que le amenaza, y haced que me restituya pronto á su seno, y me permita darle un dulce osculo de paz. ¡ Ah, querido y adorado padre mio! El cielo sabe quanto os amo y respeto; y si vos

me amais, ¿por qué exîgis de mí este sacrificio? ¿Por qué me quereis arrastrar hasta mi destierro, ó acaso hasta el sepulcro, y conmigo á mis amigos? Qué delitos han cometido? ¿Qué otros delitos se le pueden atribuir á mi sábio y honradísimo maestro y confesor que el ser autor de los dos primeros papeles escritos de mi mano, y suya la carta fecha en Talavera con algunos otros pasos que le sugerió la lealtad y el amor á favor de su real discípulo compadecido de su dura opresion y desgracias? ¿Qué otros delitos á vuestro distinguido y benemérito vasallo el Duque del Infantado que haberme prestado algunas cantidades para gastos muy precisos quando carecia de lo mas necesario? ¿Qué otros delitos al Marqués de Ayerbe, Conde de Orgaz, y Don Juan Manuel de Villena que el haber servido á su Príncipe y á su amo como fieles y leales españoles? ¿Por qué querer complicar en mi causa al Duque de San Cárlos, Conde de Bornos, y á D. Pedro Giraldo porque me aman, y por el interes que le inspira mi triste y dolorosa situacion[1]? ¡Padre mio! ¡Padre mio! No deis oido á las sugestiones viles del privado que quiere cubriros de eterno oprobio, y á vuestro hijo quitarle la vida. Perdonadme si os he ofendido; y mirad una carta, que recibireis mia, como una nueva prueba de mi filial obediencia y respeto á vuestra Real Persona[2]. Yo le ví, yo le ví, dice el Señor Escoyquiz, en

1. La citada Gazeta de 31 de Marzo.

2. Habiendo pasado el Príncipe de la Paz al Escorial despues del dia 30 de Octubre, fué al quarto de S. M. reynante, y le presentó una carta para que la copiase, en la que pedia perdon á su augusto padre: lo que así executó por no poderse excusar á prestarle esta prueba de su filial obediencia y respeto, poniendo igualmente otra para su augusta madre, que ambas se insertaron en el decreto de 5 de Noviembre, escritas de letra del mismo Don Manuel Godoy. La citada Gazeta. Con cuyas cartas queria el traidor con el pretexto de amistad, y por medio de una confesion ambigua, asegurar el supuesto delito del inocente Príncipe, hoy nuestro Soberano, y comprometerle con la nacion; pero ésta en el mismo instante conoció á donde se dirigian las sencillas expresiones de su Príncipe y

distintas ocasiones y lugares levantar sus manos puras al cielo : yo le ví pedir abiertamente al Hacedor supremo, que se dignase abrir el libro de la verdad, y dar á su venerable padre el inestimable don de consejo para restablecer la felicidad y bien de la nacion; y en fin, yo le ví ofrecerse víctima para aplacar el justo enojo de Dios por nuestros pecados para que se sirviese perdonar á su querido futuro pueblo[1]. Si, españoles, tales eran los sentimientos de nuestro virtuoso Monarca derramando copiosas lágrimas, y tal el lenitivo de sus penas en la amargura de su corazon, fortaleciéndose cada vez mas en la virtud; haciéndose superior á las mismas desgracias; ganando nuevos corazones; y adquiriendo siempre nueva firmeza en derredor del riesgo mas inminente. Pero, ¿á que pensais habia de parar tan indignamente urdida trama, tan pérfido y diabolico proyecto? ¡A qué! Para Godoy á eterna ignominia de su vil é infernal proceder : para la mano desconocida que enseña y descubre á Cárlos IV. el supuesto delito á confusion y desdoro de un atentado malogrado y perdido; y para Fernando á honor, gloria y triunfo de una victoria no menos arriesgada que completa. ¡Ah! todo lo puede el que confia solo en el Señor.

Pero á pesar de que la interesante historia de estos hechos admira y sorprehende, y que quanto se ha dicho parece milagroso, es poco ó nada en comparacion de lo que falta, que me veo obligado á recorrer rápidamente para no traspasar los augustos limites de un elogio. Godoy, cuya ambicion se hallaba desde este momento burlada y ofendida á presencia de toda la nacion, levanta con mas osadía que nunca su frente altanera; y no hay ni obstáculos que no procure vencer, ni

Señor actual, llenas de sumision, y en las que, si bien confesaba haber delinquido, esto solo probará en todos tiempos la delicadeza extremada de su conciencia, y con quanta razon dice el Profeta que todos los dias el justo falta siete veces.

1. El citado manifiesto.

trincheras que puedan contener los recios y violentos embates de su cólera y furor. Derechos los mas sagrados, religion, honor, patriotismo, amor y gratitud á sus Soberanos, todo le parece poco, todo lo pisa. Destierros, deposiciones y la ruina de sus émulos que le han dado en rostro para salvar la preciosa vida del jóven Príncipe, y para el bien de la patria, nada le sacia, ni detiene. Solo sirve para encender mas en su pecho el fuego de la desesperacion. Jura vengarse : y á la manera de un frenético delirante que está tocando ya las márgenes del sepulcro, quanto mas se acerca al precipicio son mayores los insultos con que provoca á su enemigo. No reynará, lo juro; porque aunque sea á costa de su vida y de la de sus padres, yo sabré estorbarlo. No, no reynará. Este es su maligno lenguage, y estos son sus votos impíos y exêcrables. Pero ¡ eh tirano ! Si reynará; que el cielo que dirige las empresas del virtuoso Fernando, acabará de una vez para todas con tan orgullosas miras, ambiciosos designios, aborrecibles tramas, proyectos pérfidos, y detestables intrigas. Verás tu desolacion y tu ruina; y la España respirará tranquila, libre de tu tiranica opresion.

¡O noche espantosa del dia 13 de Marzo próxîmo pasado, habla por mi en este lugar. Tú que fuiste testigo del horroroso plan del privado de fugar con toda la real familia, bien fuese á Andalucia con el pretexto de huir de los exércitos franceses que se hallaban ya en las inmediaciones de la Corte, y fingiendo rezelos, temores y desconfianzas querer hacer en la apariencia desde aquel punto una vigorosa defensa, quando tal vez estaria de acuerdo con el Duque de Berg ó su amigo Murat del modo de ser atacados, y como por medio de una resistencia falsa podia perderse la accion, y quedar prisioneras todas las personas Reales; ó bien fuese para pasar á America para que á imitacion del Reyno de Portugal la España fuese por el abandono de sus Reyes, presa de las armas francesas, sacrificada y vendida á traicion por otro Conde Don Julian : tú que fuiste testigo de los lamentos que se oian de todos los puntos de

palacio, y de la consternacion general del pueblo por la huida de la Real familia, y sobre todo por la pérdida de su amable y adorado Príncipe que iba á ser víctima inmolada al furor de sus enemigos so el color de aliados, ó á quedar sepultado en el seno de los mares; de la noble y firme oposicion y ardiente patriotismo de los Señores Condes de Altamira y Fernan Nuñez; de la de otros vasallos distinguidos, é igualmente recomendables por sus importantes servicios hechos en tan críticas circunstancias, y del zelo y valor de los tres cuerpos de casa Real que se cubrieron de honor y gloria: tú, por último, que en medio de este trastorno universal en que todo temblaba, observaste de cerca la conducta del jóven Príncipe, publíca como á pesar de haber estado expuesto á perder varias veces la vida no desistió jamas de su proposito, resuelto á morir ántes que abandonar á su querido futuro pueblo, aunque se tratase, como tal vez se pensó, de llevarlo atado en compañía de su hermano el infante Don Carlos, y de su tio el infante Don Antonio, acreedores ambos al eterno amor y gratitud de la nacion: publíca el fervor con que se empleó para con sus padres, verificada ya la caida del privado, á fin de que apaciguasen el furor del pueblo, que colérico y justamente irritado queria vengarse del traidor segun merecian sus enormes y espantosos crímenes; y como este mismo pueblo se tranquiliza y calma en el momento mismo en que el inocente Fernando se presenta, y le habla: publíca por último como corre presuroso al socorro de Godoy, le salva del tumulto popular, y le perdona la vida; y como el cielo en premio de su magnanimidad, obediencia y respeto á sus padres, amor á su pueblo, compasion para con su mayor enemigo, perfecto desengaño del poder y grandezas del trono; acendrada virtud, fortaleza y constancia exemplar en las mayores adversidades, permite que el Rey su padre convencido de sus extravios, y mirando con horror y confusion los tiempos anteriores, suelte las riendas del gobierno como único medio para restablecer el orden y la

paz en sus dominios, y abdique libre y espontaneamente, y tal vez regando el trono con lágrimas preciosísimas de gozo y de compuncion, abdique, repito, libre y espontaneamente, sin violencia, con pleno conocimiento y absoluta deliberacion la corona en favor de su heredero [1]. ¡Triunfo inmortal para el inocente é invicto Fernando! triunfo inmortal para la nacion española que logra respirar despues de tantos males : que vé suceder un tiempo luminoso á unos dias de obscuridad; y que despues de una esclavitud insoportable se halla de repente con el goce de todos sus perdidos derechos y prerrogativas.

Seame permitido en este lugar hacer una breve digresion, y manifestar el universal júbilo y entusiásmo con que la nacion entera aclama por su legítimo y verdadero Rey de España y de las Indias á su jurado príncipe Fernando VII. Rey legítimo y verdadero le aclama el clero : Rey legítimo y verdadero la

1. Tres semanas ántes del movimiento de Aranjuez, el rey Cárlos IV. á presencia de los Ministros del despacho, dixo á S. M. la Reyna : « Maria Luisa, nos retiraremos á una provincia, viviremos tranquilos, y Fernando, que es jóven, cargará con el peso del gobierno. » El mismo rey Cárlos IV. manifestó al cuerpo diplomático que residia cerca de su persona que su determinacion sobre la abdicacion de la corona procedia de su espontánea voluntad, y que la tenia tomada de antemano. Lo mismo dixo á su muy amado hermano el Infante Don Antonio, añadiéndole que la firma que habia puesto al decreto de abdicacion era la que habia hecho con mas satisfaccion en su vida. Y tres dias despues dixo á su hijo Fernando VII. « que no creyese que la abdicacion habia sido involuntaria, como alguno decia, pues habia sido totalmente libre y espontánea», como todo resulta literal del sencillo, magestuoso y recomendable escrito ó sea la exposicion hecha por D. Pedro Cevallos, primer secretario de Estado y del despacho de S. M. católica Fernando VII. : por último, desde el momento de la abdicacion continuó S. M. Cárlos IV. dando incesantes y repetidas pruebas de los deseos que tenia de separarse de los negocios, y con quanta satisfaccion lo habia hecho. En la separacion de sus diamantes de los de la corona, dixo imperiosamente : « Nada quiero, todo para Fernando, para mi amado hijo : yo no necesito ni brillantes, ni placas : nada, nada : con el vestido que llevo tengo para toda mi vida. »

nobleza : Rey legítimo y verdadero los magistrados y los militares : Rey legítimo y verdadero sus propios émulos : en una palabra los pobres y los ricos, los sábios y los ignorantes, los nobles y los plebeyos, los eclesiásticos y los seculares, los ancianos y los niños, todos los ciudadanos le aclaman su legítimo y verdadero Rey y Señor : todos le desean, le idolatran y se creen felices; y su nombre resuena en alas de la fama por todos los confines del reyno.

Apenas el jóven Monarca, elegido por la Providencia para ocupar el trono de sus padres, se sienta en el solio; empieza á vibrar rayos de luz : luz benéfica de un Príncipe amante de sus vasallos que se propaga de gente en gente por todas clases de la sociedad. Penetrado de que los Reyes no nacen para sí solos, sino para el bien de los pueblos que gobiernan, fixa su consideracion en los verdaderos principios de felicidad pública : levanta sobre sus hombros todo el peso de la nacion : se consagra á curar las llagas que 18 años de una tiranía sorda y exterminadora habian abierto en su seno : redime la esclavitud, y protege la inocencia oprimida por el escándalo, la prostitucion y el despotismo : consuela y anima á su amado pueblo : abre á sus ojos con mano sabia y laboriosa algunas fuentes de prosperidad : por último mira á su reyno como su familia, y á sus vasallos como hijos suyos á quienes sacrifica gozoso sus desvelos, su tiempo, sus comodidades y su misma Real persona.

Rodeado el Palacio y la Corte de un exército de 50 000 franceses, y apoderados estos de las principales fortalezas, y de las llaves del reyno, sigue el magnánimo Fernando el plan de enlazarse con una Princesa de Francia : plan que todos ansiabamos porque creiamos ser el mas feliz y ventajoso para la nacion. Con este objeto nada omite para verificarlo, y afianzar una alianza que bien observada pudiese asegurar mas y mas los intereses mutuos de las dos naciones. ¡ Qué hermosos deseos ! ¡ Qué sana intencion ! ¡ Qué política tan arreglada al

tiempo y á las circunstancias! ¡Qué conducta tan exquisita la de un Monarca que quando trata de la eleccion de una esposa digna del trono, consulta con preferencia la felicidad de los pueblos!

Todo para esto le parece poco. A vista de las repetidas muestras de sinceridad y afecto con que el Emperador Napoleon, su mezquino y astuto seductor, le lisongea y engaña, y profanando los sagrados dictados de *caro y fiel aliado, amigo y hermano,* le asegura su próxîma venida á Madrid [1], confirmada con el viage que su esposa la Emperatriz hace á marchas dobles hácia España, y resonando aun en los oidos de S. M. las promesas que poco antes le habia hecho de que « todo se terminaria quando pudiesen los dos verse y abra- « zarse ::: que la Emperatriz y él le abrigarian, y las her- « mosas águilas del imperio le cubririan todo en rededor » : midiendo nuestro honrado Soberano el corazon ageno por el suyo propio, é intimamente convencido de que la palabra de los Reyes es inviolable, y lo mas sagrado que hay en la tierra, no se contenta con enviar á Bayona una diputacion de Grandes, ni con anticipar á su hermano el Infante Don Cárlos para cumplimentarle en su nombre, si no que él mismo sale al encuentro del que creia su generoso protector, y llega hasta Vitoria en donde se para á esperarle sin poder pensar verse jamas en la necesidad imperiosa de poner los pies fuera de sus dominios. Pero ¡ah! con quanto dolor siento tener que correr el velo sobre la nueva persecucion que el cielo prepara á nuestro amado Soberano : que vino de improviso á turbar el sosiego público y el gozo unánime de la nacion ; y parecida á aquellas grandes convulsiones con que la naturaleza amenaza de quando en quando mudar el sistema físico y moral del globo. ¡Qué es esto, ó jóven Monarca! ¡Qué escenas tan trágicas te ofrece al tiempo de dar el primer paso al trono el

1. Gazeta de Madrid del 9 de Abril de 1808.

espíritu humano familiarizado con el asesinato, el latrocinio, el terror y la tirania! España no ha tenido cuidados mas graves, ni peligrosos que interrumpiesen su paz con una nacion vecina y unida tan íntimamente con la nuestra por la naturaleza, como lo estuvo en tiempos mas felices por todos los vínculos de las costumbres, de la religion y de la política. ¡Qué es esto! ¡Ah! Que Napoleon, el capcioso é impostor Napoleon, aquel hombre que por sus iniquidades no pertenece á ningun siglo, buscando ansioso un motivo á su parecer capaz de alucinar las potencias de Europa, con que dar principio á su proyecto infernal contra la España, y abusando de la amistad, buena fé, candor y honrado carácter de Fernando VII. se quexa á S. M. « de que le favorecen mal sus « vasallos suponiéndole miras indecorosas, añadiendo que no « se moveria de Bayona si no manifiesta en sus procederes « contra la errada preocupacion del populacho de Vitoria, « que un Rey debe preponer tan cobardes y rateras pasiones; « y que el medio único de mostrarse digno de sí mismo, y de « la opinion de su protector, era entregarle la persona del « traidor Godoy, para cerciorarse de todas sus maquinaciones « contra la causa comun de ambas naciones para senten- « ciarlas segun derecho : por último, que queria tranquili- « zarse sobre la libertad de la abdicacion de su padre hecha « en el tumulto, protextándole á fe de Napoleon que solo « deseaba tener dos ó tres conferencias con él para arreglar « los intereses de ambas naciones, y acabar de solemnizar el « enlace y alianza entre ellas. » ¡Ah! ¡crítico momento! ¡Oh y qué bien lo conoce nuestro héroe! Pero su presencia de espíritu, y constancia exemplar crecen en razon de los riesgos de tan extraordinaria y penosa situacion. Combatido su generoso y real animo de los mas fuertes impulsos, no vé mas que el bien general de sus finos y leales vasallos. Al considerar la atraccion irresistible con que habia buscado á su aliado para unirse con él, los medios seguros y prudentísimos

de que se habia valido para hacer indisoluble este vínculo, las pruebas no menos insignes que le habia dado de su constancia en la amistad, las promesas, cartas, protestas[1], el sagrado de un juramento en la boca de un Emperador y Rey, su conducta delante de toda la Europa que estaba en expectacion de sus operaciones con España, todas estas reflexîones sábias y oportunas le animan, le hacen deponer toda desconfianza, y alientan la santidad de sus intenciones. Por último, la oposicion y los fervorosos lamentos de un pueblo siempre sometido y leal á su Soberano, al paso que aumentan por grados el amor que les profesaba, le enternecen y causan en su corazon la conmocion mas viva é interesante, son un estimulo poderoso para que siga con nuevo empeño su viage á Bayona por no ser responsable de que se malogre acaso un tratado ventajosísimo. ¡Ah! Es imposible que un Rey como Fernando, uno de los mejores que jamas honraron el trono, saliese de su reyno si no prefiriese á su propia exîstencia los intereses preciosos de la nacion. Conoce, que de no hacerlo, sus propiedades, su tranquilidad, sus opiniones, sus templos, su constitucion política, todo zozobra. Observa que Bonaparte, ante cuyo

1. Véase la carta inserta en la exposicion del Señor Cevallos, y signada con el número 3°, en la que entre otras cosas dice el Emperador á S. M. Fernando VII. : : : « Si la abdicacion del rey Cárlos es espontánea, y no ha sido forzado á ella por la insurreccion y motin sucedido en Aranjuez, no tengo dificultad en admitirla, y en reconocer á V. A. R. como rey de España. Deseo pues conferenciar con V. A. R. sobre el particular : : : El matrimonio de una Princesa francesa con V. A. R., le juzgo conforme á los intereses de mis pueblos, y sobre todo como una circunstancia que me uniria con nuevos vínculos á una casa, á quien no tengo sino motivos de alabar desde que subí al trono. » Y el General Savari, añadió á S. M. tales y tantas protestas del interes que tomaba el Emperador por S. M. y por la España, que llegó á decir : « Me dexo cortar la cabeza si al quarto de hora de haber llegado S. M. á Bayona no le ha reconocido el Emperador por Rey de España y de las Indias. » La citada Exposicion.

temible coloso habian doblado la rodilla quasi todas las naciones del continente, qual otro Catilina vencedor de la Belgica, blandea ya su puñal en la cima del Pirineo; y que sus tropas derramadas en España á manera de torrentes impetuosos pueden asolarla, y hacer correr rios de sangre. ¡ O sangre preciosísima! exclama como Rey y padre el mas amante de sus hijos, no se derramará : no. Yo sabré oponer á la perfidia, la lealtad : á la ambicion, el desinteres : á la obstinacion, la condescendencia : al orgullo, la moderacion : á la lisonja, la verdad : á la irreligion, la virtud : á la astucia, la inocencia : á la traicion, la justicia : pasaré por todo lo que sea compatible con la dignidad real, y con los intereses del trono de mis mayores, y los de la nacion : todo, todo lo sacrificaré para la salvacion de mi amada patria [1]. Sí Españoles. Arrebatado Fernando de estos sólidos principios que parece le inspira la Providencia, corre á Bayona como un deber que le impone la soberania, siendo imposible explicar la afliccion de su espíritu penetrado del mas acerbo dolor. Distinguidos y beneméritos vasallos, insignes patriotas, prudentes consejeros, fieles y dignísimos depositarios de las confianzas del Monarca : : : y en particular tú, íntegro y sabio Ministro Don Pedro Cevallos, vosotros que fuisteis testigos de la necesidad imperiosa de esta cruel separacion, decid y publicad los sentimientos cristianos que en aquel momento agitaron el corazon del jóven

1. « Deseaba el Rey, dice el Señor Cevallos, libertar la España del gravámen de las tropas francesas, se prometia arreglar esta y otras cosas con el Emperador, y volver á su reyno con el fruto de sus desvelos por el bien de sus vasallos, y ninguna hora le parecia intempestiva para trabajar en beneficio de estos. Yo lo vi ; yo puedo atestiguarlo : en su confinacion nada afligia su generoso corazon sino la suerte de sus pueblos ; y quando su aparente libertad estaba en la agonía, les hizo el legado mas propio de su paternal cuidado, tal fué la orden para que se erigiese una regencia, naturalmente reclamada desde que fué conocida su prision ; y que se celebrasen cortes para determinar lo que queda indicado en su lugar. » La citada Exposicion.

Monarca : las secretas consolaciones que confiando solo en el Señor depositó en vuestro seno ; y el triste á Dios con que se despidió de su querido pueblo, volviendo á él los ojos cargados de una espesa nube de lágrimas interesantísimas. Decid y publicad la entrevista de los dos soberanos, Fernando, y Napoleon : el primero en la piedad, en la prudencia, en el catolicismo y en la política otro Felipe [1] : en la continencia otro Alfonso [2] : en la nobleza otro Cárlos [3] : por lo deseado otro Sancho [4] : como padre de la patria otro Recaredo [5] : y en todas las virtudes un legitimo y verdadero sucesor de San Fernando [6] : y el segundo en la ambicion otro Alexandro : en la arrogancia otro Xerxes : en la temeridad otro Annibal : en la soberbia otro Antioco : en el descaro otro Mahoma : en la malicia otro Acab : en la astucia otro Mitridates : en las costumbres otro Caligula : en la crueldad otro Neron : opresor de la humanidad, autor de la guerra, enemigo de la paz, quimera de la fé pública, monstruo de la política, escándalo de los pueblos, déspota de la legislacion, destructor de la moral, fantasma de la religion, el compendio de todos los vicios, y el resumen de todas las iniquidades [7]. Decid y

1. Felipe II. Rey de España.
2. Alfonso II. Rey de España.
3. Cárlos III. de Navarra.
4. Sancho III. de Castilla y II. de Leon.
5. Recaredo I. Rey de España.
6. Don Fernando III. de Leon, y II. de Castilla.
7. Confieso mi insuficiencia para definir de un modo exâcto la conducta de semejante monstruo ; pero me parece que él lo dixo todo en las pocas palabras con que contestó al Señor Cevallos, no hallando medios con que poder contrarestar la firmeza de las razones y la solidez de los principios con que el celoso Ministro español apoyaba los derechos del Rey, los de su dinastia y los de la nacion. El tirano le habló en estos términos : « Yo tengo una politica peculiar mia : V. debe adoptar unas ideas mas francas : ser ménos delicado sobre el punto de honra ; y no sacrificar la prosperidad de la España al interés de la familia de Borbon. » ¡ Qué escándalo ! ¡ qué Emperador y Rey !

publicad por último quantas veces estuvo expuesto á perder la vida en medio de sus conferencias con el malvado en aquella desventurada Ciudad, teatro de tantas injusticias; y como en derredor del riesgo mas inminente se hizo superior á la venganza y á la cobardia por un efecto de su constancia exemplar. ¿Y por qué el monstruo de la tirania haya hollado por momentos la inocencia y la virtud, porque el éxîto de este viage haya sido tan infausto, será licito decir jamas que no se obró con graves y poderosísimos fundamentos? ¿Acaso en la historia del mundo conocido se lee atentado tan atroz; ni en el catálogo inmenso de los hechos espantosos y sanguinarios del mismo Napoleon se encuentra otro que se le parezca? ¿Quien de vosotros censores mordaces, y españoles indignos de este nombre, cuyas lenguas llenas de mortal veneno no perdonan al heroismo acendrado de su Soberano, de un Rey tanto mas justo quanto mas perseguido; quien de vosotros, digo, era capaz de presentirlo, ni adivinarlo? ¿Por qué á la presencia de este lamentable suceso, no hemos de respetar la desgracia, y someternos mas que nunca al poder de la mano divina que desde lo mas alto de los cielos gobierna los imperios, y forma los destinos de los Reyes? ¡Eh! hombres malignos que fascinais á todos partidos, é incapaces de conocer los raptos celestiales del espíritu, zaherid, tachad, atisbad manchas, si podeis, en la irreprehensible conducta de nuestro héroe. No es tan baxo el sol, en expresion del Niceno, que lleguen á él vuestros dardos. ¡Qué direis del insultante desprecio con que el magnánimo y virtuoso Fernando mira á su infame enemigo en el crítico momento de proponerle la abdicacion de la corona, contestándole con estas cortas expresiones semejantes al trueno: « *Moriré, pero será siendo Rey de España:* » y quando á pesar de la conducta escandalosa y perfidia atroz con que el tirano le pone en la dura y lamentable necesidad de elegir entre la cesion y la muerte, solo puede arrancar de sus inocentes labios renuncias condicionales, nulas en todas

sus partes, que son el testimonio mas auténtico de la violencia con que se hicieron, y una protesta la mas solemne contra la validez que luego quiso darlas la ambicion, la ignorancia y la osadía[1] ? ¿Qué direis del tono enérgico y magestuoso, de la verdad y de la inocencia con que contesta al Emperador negándose á la entrega del preso Don Manuel Godoy por no faltar á la palabra sagrada que dió á su amado pueblo de juzgarle segun las leyes[2]? Qué direis de la noble generosidad, y de la entereza propia de su carácter y alma grande con que se niega á aceptar el reyno de Etruria, manifestando en su repulsa la indignacion que le causan tan violentas é iniquas proposiciones hechas al Monarca de una gran nacion que sabrá tomarse una venganza justa y terrible en sus efectos? ¿Qué direis de los amargos lamentos y tristes gemidos con que desahoga su espíritu oprimido en los brazos de su venerable confesor y maestro al reflexîonar sobre el crítico y doloroso estado de sus finos y leales vasallos? « Mi vida, le « decia, sea enhorabuena sacrificada al oprobio de ese soberbio « conquistador; pero ¡ mis amados pueblos, la religion, las « costumbres! ¡ Ya no volveré á ver á mis hermanos, á mis « hijos, y principalmente á los habitantes de mi fiel pueblo de « Madrid! ¿ Y quál será su suerte en este momento ? » ¿ Qué direis de su fortaleza y constancia exemplar viéndose prisionero en aquella Ciudad, con órden estrecha de que no se le pierda de vista, ni se le dexe comunicacion, amenazado con las armas, y rodeado de una multitud de tropas insultantes, ceñudas y desenfrenadas; mientras á su presencia se prodigan finezas y obsequios extraordinarios á los viejos reyes sus

1. Téngase presente la citada Exposicion del Sr. Cevallos.

2. Véase el apéndice á la Exposicion del Señor Cevallos, en donde se publican para satisfaccion de la nacion los hechos que dieron lugar á la entrega del preso Don Manuel Godoy atribuida falsamente á una órden de S. M. Fernando VII.

padres, es vilipendiado y envilecido por estos [1], se pone en libertad, y se vuelven todos los honores á Godoy que tiene la osadia y el placer de ultrajarle; y mientras sus apreciables hermano Cárlos, y tio el infante Don Antonio gimen en la misma opresion que S. M. por la fuerza de amenazas indecorosas, conducidos, como toda la Real familia de España á Bayona, de cautividad en cautividad. ¿Qué direis si os aseguro que estático, arrebatado y unido en espiritu al Hacedor supremo, pasa todos los dias horas enteras en su oratorio en el palacio de Valencey : que no se ha visto que usase hasta hoy insignia alguna de soberano : que se mortifica con ayunos semanales : que toda su servidumbre le mira con asombro como un exemplo de virtud : que con todos trata, á todos consuela y habla con el amor de hijos y hermanos; y que quando apenas se le permite gemir con libertad en su prision, hace retumbar en voz alta los cánticos de Sion en una tierra extraña? ¿Qué direis? : : : pero ¡ah! enmudeced; ó confesad paladinamente que quando la providencia ha conservado la preciosa vida de nuestro virtuoso y perseguido Monarca, que tantas veces ha estado á pique de perderse, y lo ha reservado para tan grandes empresas, no es licito dudar que el cielo le protege á fin de levantar sobre el triunfo de la inocencia, y las preciosas reliquias de su persecucion y desgracias el

1. Para realizar sus ideas exigió Napoleon que los reyes padres fuesen el instrumento de la miseria, abatimiento y confinacion de sus hijos; que fuesen como sus verdugos; y con asombro de la naturaleza todo lo obtuvo su poder : : : « El dia 5 de Mayo proxîmo pasado á las quatro de la tarde fué á visitar el Emperador á los reyes padres, y duró su conferencia hasta las cinco, hora en que fué llamado el rey Fernando por su augusto Padre, para oir, á presencia de la Reyna y del Emperador, expresiones y dictados tan denigrativos y humillantes, que se niega la pluma á escribirlos. Todos estaban sentados, ménos el rey Fernando, á quien su Padre dió la órden de hacer una renuncia absoluta, so pena de ser tratado con toda su comitiva, como usurpador de la corona, conspirador contra la vida de sus padres. » Véase la citada Exposicion del Señor Cevallos.

templo magestuoso de la felicidad y regeneracion española.

Sí, amados compatriotas. No tardará en verificarse este dichoso vaticinio. Es innegable que á la manera que Dios se valió en lo antiguo de Nabucodonosor, rey de Babilonia, para executar sus decretos, sujetando á su poder toda la tierra hasta los animales, se ha valido de Bonaparte en estos dos últimos siglos para encadenar los funestos acaecimientos que han afligido y sojuzgado quasi toda la Europa, ordenándolos á fines determinados. Pero los tiempos están escritos, como las generaciones contadas. Este mismo Dios grande que dexa salir del hondo del abismo el humo que ennublece el sol en expresion del Apocalipsis, que es decir el error y la heregía : quando para castigar el escándalo y dispertar el zelo de los pueblos y de sus pastores, permite que el espíritu seductor engañe á las almas altaneras, y que derrame por todas partes la tristeza, cierta índole apetecida y el espíritu de rebelion, señala con su soberano saber los límites á que debe llegar el progreso infeliz del mismo error, y el sufrimiento de su iglesia[1]. Señala por último el término fatal de sus venganzas : y en llegando este terrible momento escrito en el libro eterno de los destinos, todo camina á pasos de gigante al precipicio. Aquellos mismos de quienes se sirvió el Señor para que fuesen el instrumento del castigo : que se hicieron invencibles con el poder de las armas, el engaño, la astucia, ó la perfidia : á quienes no pudo disuadir ni la prudencia, ni el escarmiento, para que lo que tiene de mas santo la religion no fuese víctima del pillage del escarnio y del oprobio; y que obcecados con su falsa libertad, y gloria aparente se arrojaron á toda clase de excesos, se ven repentinamente destruidos y arrollados : sus laureles y sus triunfos sumidos á la mas vergonzosa esclavitud; y sus propios delitos, los estragos con que arrastraron, oprimieron y sujetaron quanto se les resistia, y aun la naturaleza

1. Bossuet en las oraciones fúnebres.

misma, se vuelven contra ellos, pues en todas partes dexaron estampadas la desolacion, y la muerte. Llega dia en que horrorizados de su misma prosperidad, se avergüenzan de haber tenido tanto poder; y si frenéticos y obstinados no abominan con tiempo sus errores, el odio, la desesperacion, la ira, todos los crímenes descienden con ellos hasta el sepulcro.

Esta es la suerte que espera al tirano de la Europa, cuya ambicion no cabe en toda la redondez de la tierra; y la misma que sus tropas disolutas, infames é impias han empezado ya á experimentar. No lo dudeis, españoles, su ruina es infalible. Ha llegado ya su exterminio. La justicia de Dios que permite para el castigo del género humano la consumacion de los delitos está ya satisfecha. Por su poderoso influxo todas, todas las provincias de España han obrado prodigios de valor : han sacudido el vergonzoso yugo que se le iba á imponer : han vencido al invencible : se han coronado de palmas, cedros y sauces : han llenado de admiracion y júbilo al mundo entero; y han dado digna materia á la eloqüencia de todos los siglos para hacer de ellas el mas florido elogio, á los poetas para entonar con la sinceridad é inocencia que los antiguos pueblos ofrecian sus loores á la divinidad, los himnos de honor y de alabanza á que se han hecho acreedoras, y á la posteridad para que levante sobre los triunfos de tan memorable jornada inmortales bustos, mármoles duros, metales incorruptibles que presenten sus nombres con lemas escritos con letras de oro á los siglos por venir, y sean testimonios indelebles de su amor, y fidelidad al monarca mas digno de sus vasallos. No lo dudeis. La ira divina está ya fulminando rayos sobre la iniquidad. El decreto de la destruccion de los impios, blásfemos, adúlteros, sacrilegos, homicidas, fratricidas, parricidas ::: de los monstruos del siglo XIX. está ya rubricado, y no puede revocarse. No lo dudeis. Ha llegado el tiempo determinado por el Señor para abrir el inmutable libro de los destinos en que debia correrse el velo á sus designios

sobre Fernando, y en que debe empezarse á despegar el vasto plan de su execucion. El heroyco sufrimiento, y la constancia exemplar con que Fernando ha sobrellevado tantos y tan repetidos desastres, no pueden quedar sin premio. Dios es justo, y se ha decidido ya por nuestra causa. Sí : pero quiere que peleemos. Pelead, hijos mios, nos dice desde lo mas alto del Empireo armado con su diestra vengadora, en defensa de mi santa religion ultrajada. No temais, no, generosos hijos del grande Matatias : no temais. Pelead que vosotros debeis ser los executores de mis designios en campaña contra los enemigos de mi santo nombre que han tenido la osadia de levantar su mano sacrílega contra su creador : que se atreven contra mis imágenes, las de mi augusta madre, y las de mis santos : que persiguen de muerte á las castas vírgenes en sus clausuras, y á los ministros de mi altar porque ofrecen sacrificios por la salud de mi pueblo : que con sus labios obcenos profanan mis sagrados vasos; y que me venden públicamente por los calles : por último contra los enemigos usurpadores de los derechos que la victoria no pudo transferir jamas : que las naciones mas bárbaras han respetado siempre; y que los mismos gentiles han mirado como inviolables. Pelead que yo os lo mando. Quiero que la España, mi nacion predilecta, y herencia de mi madre, destruya el brazo funesto de la muerte que en tantas partes de Europa descarga, con horror de la humanidad, sus irresistibles golpes : rompa las cadenas de esa nacion desgraciada, cautiva con los grillos del error y de la soberbia[1] : restituya sus derechos á la cabeza suprema de mi iglesia el sumo Pontífice : disipe y aniquile las densas tinieblas que circunden la fé quasi extinguida, é impiden ver la luz hermosa de la verdad : haga sentir á ese mi siervo infiel, y á sus sequaces todo el peso de mi justicia; y no pudiendo tolerar por mas tiempo su ceguedad, le anuncie en mi nombre

1. La Francia.

su total exterminio. Pelead, hijos mios, por mi gloria, que yo os fortaleceré, bendeciré vuestras banderas y estaré siempre á vuestro alrededor. Y léjos de vosotros de una vez para todas, el desórden, la turbacion, la etiqueta, el amor á una falsa gloria, y sobre todo el espíritu tenebroso de discordia que ha confundido en todos tiempos la justicia y la pasion, el derecho con el interés, las miras baxas, interesadas, ó ambiciosas de los pretendidos héroes y filósofos de la gentilidad, con el patriotismo cristiano, ó rectificado por la religion, en una palabra, la buena causa con la mala, estad siempre ciertos de la victoria. De otro modo no conteis con los efectos visibles de mi proteccion que os he dispensado ya, y que vela sobre la conservacion y la vida de mi fiel y obediente hijo, vuestro digno monarca Fernando VII., á cuyas virtudes quiero deba la Iglesia su antiguo y perdido explendor; la Europa el bien precioso de la paz; todos los potentados y poderosos de la tierra grandes y terribles lecciones; el género humano su enmienda ó su perfeccion; los enemigos de la religion y de la sociedad su escarmiento ó su eterno castigo, y la España su restauracion. Sí, valerosos españoles. Así premia Dios á los hijos que le defienden y le honran. Así fortalece á los débiles. Así engrandece á los humildes. Así eleva á una gloria inmortal é inmarcesible, y llena de bendiciones á los que prefieren el ser abatidos por su causa, á las vanidades del siglo, y al oropel y grandezas del trono como nuestro virtuosísimo Fernando : grande por su nacimiento, pero mas grande por sus virtudes; y mas recomendable, como habeis visto, por su heroyco sufrimiento, constancia exemplar, y obediencia á los mandatos del Señor, que por su persecucion y desgracias.

Corramos, pues, á executar los votos del Dios de las batallas. Cúmplanse las promesas con que el cielo nos habla y convida. Inflamados del valor de gente guerrera que pueda ser deshecha pero no vencida, y ceñidos con la espada de la justicia, que es decir, de la religion y del verdadero honor,

una vida sacrificada por Dios, por el Rey y por la patria, debe parecernos poco. Hagamos al enemigo una guerra ofensiva, dura y cruel. Entremos en Francia : y dexando cerradas las gargantas de nuestros montes, ganemos sus pueblos con el amor ó la dulzura, ó conquistémoslos por el valor y la violencia. Nada sea capaz de separarnos de nuestra heroica resolucion. Penetremos hasta el lugar de la iniquidad en donde se halla preso nuestro augusto soberano, y desde donde nos llama á grandes voces, y gime oprimido y ultrajado. Obliguemos á nuestros propios enemigos á que lo vuelvan en triunfo á España, y ellos mismos lo sienten en el solio. Y no volvamos á nuestra amada patria sin su Rey y señor natural con la dulce satisfaccion y el gozo inexplicable de verlo entrar victorioso en sus dominios, trayendo á su lado la soberbia abatida, y hollada la cabeza del gran conquistador; los trofeos, y los triunfos de doce años de victorias no interrumpidas postradas á sus pies, y las aguilas invencibles de la gran nacion, reducidas á restos miserables entre las garras del leon de los dos mundos.

Sí, amados compatriotas. Este es el sacrificio que el cielo sensible á nuestras súplicas exîge de nosotros para levantar sobre el triunfo de la inocencia y sobre las preciosas reliquias de las desgracias de nuestro adorado Monarca, el templo magestuoso de la felicidad y regeneracion española.

¡ Oh Fernando ! ¡ Oh amable Fernando ! ¡ Oh Príncipe perseguido, y Rey deseado ! Enxuga las ardientes lágrimas que bañan tus mexillas. Llegó ya el día feliz de tu redencion. Todos los que somos útiles para las armas, corremos á arrancarte de la esclavitud en que te hallas : los que no pueden salir, ó que conviene al servicio de la patria el que se queden, te esperan con los brazos abiertos; y unos y otros hemos jurado *morir ó vencer.*

IX

Retrato político del Emperador de los Franceses, su conducta y la de sus generales en España, y la lealtad y valor de los Españoles por su soberano Fernando VII. Por D. Melchor Andarió. Madrid MDCCCVIII. En la imprenta de D. Eusebio Alvarez. Con licencia. *en 8°, 21 pág.*

En la historia de las grandes revoluciones políticas no se presenta un monstruo como Bonaparte : es el mayor que ha vomitado la cóleras de los cielos para inundar el mundo de crimenes y calamidades. En la serie de sus acciones ora se tropieza con las costumbres de Calígula, ora con las crueldades de Neron.

Dotado, no como ciegamente ha creido la Europa, de grandes talentos militares, sino de un genio sanguinario y feroz, y de una osadía é intrepidez, de que apenas hay exemplo, y que crecen á medida que se multiplican los delitos; la simulacion y el engaño; la astucia, la perfidia y la tiranía lo elevan del polvo al trono, le ciñen la diadema, y se sienta en el solio, queriendo asegurar los derechos y la sucesion en su familia por una larga serie de siglos.

La Francia, que envuelta en la sangre, en el llanto y en la ruina desde su funesta y espantosa revolucion por los vicios y el terrorismo de los gefes que la gobernaron, habia perdido todo su antiguo poder y carácter, tuvo que hacer lugar á este sacrificio. Exténue, cancerosa y mortal estaba hidrópica de males, y sus hijos llorando sin cesar el exterminio de la amada patria no habian expiado aun suficientemente los delitos de la generacion anterior.

Bonaparte, destinado para ser el instrumento del castigo y el azote fatal del género humano, se presenta en los primeros momentos á la nacion dulce, afable y pacífico : predica la paz, asegura la integridad y conservacion de todos sus

derechos y prerogativas, promete á sus vasallos mejoras y felicidades incalculables : en fin se gloría de llamarse tutor y padre de sus pueblos, mientras medita en silencio el plan secreto de su ruina, sofoca y alimenta en su corazon los poderosos estímulos de la corrupcion, del orgullo y del despotismo, y abriga en su seno una alma perversa y criminal. La Francia, llena de confianza y de honor, es la primera víctima inmolada á su furor. La Francia, por último, que en varios reynados, y sobre todo en el del célebre Luis XIV., se presentaba á la posteridad como un modelo, blasonaba del pais mas culto, y era mirada con envidia de las naciones extrangeras, hoy es solo el objeto de horror y de espanto, de lástima y de confusion.

¡ Dias llenos de turbacion y de error ! Dias en que el reyno mas hermoso y florido de la tierra es el mas infeliz, en donde los hombres de bien que conservan en su probidad las reliquias de aquella edad perdida, huyen á refugiarse en otras partes, ó viven ignorados y oprimidos. ¡ Ah ! si tendemos la vista sobre la vasta extension de aquel imperio, tendremos que tornar los ojos para no ver sembrado en todas partes el espectro pavoroso de la miseria, é impresa la imágen de la muerte. Abandonada la agricultura, destronadas las artes, enervado el comercio, veremos una nacion toda militar, baxo cuyo yugo las ciencias, nacidas en la tranquilidad y enemigas del tumulto, huyen ó enmudecen ; y millones de familias perecen anegadas en llanto quando esperaban vivir tranquilas baxo la proteccion de la ley y de la sociedad : veremos una nacion sin marina hecha el escarnio y el oprobio de la gran Bretaña, de consiguiente sin ningun imperio en los mares : veremos robadas las riquezas del sagrado templo para mantener un exército de tropa disoluta y desenfrenada, cuya irreligion y crueldad tiene la osadía de desafiar á todo el universo ; cuya impiedad insulta pública y descaradamente las lágrimas que sin cesar derrama la Religion, y cuyas libertades son los efectos terribles del furor, de la ira,

del incendio, del escándalo, de la violacion, de la ignominia y del oprobio : solo veremos huérfanos, viudas y ancianos infelices y desamparados, porque así los padres de aquellos como los hijos de estos fueron robados á la patria, arrancados por la violencia, el engaño y la fuerza de los campos, de los talleres, de las Universidades, de los claustros y del seno sagrado de sus familias : en una palabra *conscriptos*, que es decir, traidos con esposas y grillos como ovejas al cuchillo para derramar su sangre inocente en regiones lejanas, y teñir con ella un pais indefenso, y tal vez amigo y aliado. ¿Y para qué este sacrificio? Para alimentar la codicia vil y abultar el poder de un solo hombre, que considerándose ya en una distancia inmensa de los demas, aspira como otro Alexandro á endiosarse sobre la tierra, y cree haber nacido solo para hacer á sus semejantes esclavos de sus pasiones desenfrenadas y de su sed terrible de gloria por la pasion de reynar exclusivamente en el continente, aspirando á la monarquía universal, sin que nada sea capaz de contenerle en la resolucion del impío problema de su ambicion é injusticia.

Para consumar el plan, la guerra entra en el sistema de su politica como un elemento necesario de su poder, existencia y tiranía : se conjura con generales de despotismo y de muerte para alucinar á los pueblos que invade y ocupa : los revela secretamente para conquistarlos, y si llenos de sinceridad y buena fe, ó seducidos y engañados acceden á las insurrecciones, que él mismo aconseja y provoca vendiendo á sus autores, los oprime, y hace gemir baxo un trono de hierro y de acero. De todos modos los divide, debilita, destruye, incendia y arruina. No conoce otros derechos que los de la fuerza y de la astucia, ni otros tributos que la destruccion o la muerte : acrimina de rebeldes y sediciosas las acciones de los paises que se declaran por su independencia para que así perezcan sus defensores. Procura tener en todas partes hombres asalariados que obren en su favor y por su impulso, y la venalidad es la única

virtud pública de su gobierno. Fantasma de la religion, tan pronto se presenta musulman en Egipto, como protector del judaismo, y católico en Francia.

La Italia toda, Alemania, Prusia, Holanda, Saxonia, Baviera, Portugal, en cuyos paises desgraciados ha triunfado la impiedad y la licencia de sus tropas, que han destruido é incendiado las ciudades, talado la campaña, entregado los templos santos al dios Baal; virgenes inocentes á su torpe lascivia, y al vergonzoso tormento de la mendicidad; en donde han cometido toda suerte de crímenes y de traiciones, no conocidas en los reynos de la tiranía, y cuya tierra han bañado con la sangre de inocentes víctimas, con la sangre de sus mismos ciudadanos, poniendoles delante de su exercito para ir á batirse con sus compatriotas, ó perecer á la boca del cañon; estas naciones, digo, son testigos vivos de esta verdad, y que merecen toda nuestra compasion.

Pero ¿necesitamos, acaso, salir de España, de nuestra amada patria para convencernos tristemente de semejantes estragos? El atentado exêcrable con que este hombre pérfido ha injuriado nuestra buena fe y ha recompensado la generosidad de la nacion española, de una nacion llena de honor ¿tiene, acaso, exemplar en la historia? No contento con habernos robado nuestro oro para atizar, encender y alimentar la guerra en el continente, fomentar disensiones civiles ú extrangeras y hacer tremolar sus estandartes enmedio de indefensos, de oprimidos y de desgraciados; no contento con habernos arrancado 35 mil hombres de tropa reglada por la debilidad de un Rey seducido por el traidor que lo mandaba despóticamente; no contento con que la España consintiese el paso á sus tropas para hacer con su auxilio la conquista de Portugal, y que un exército de 80 mil franceses penetrase hasta Madrid, mientras otro se apoderaba de nuestras principales fortalezas con el simulado, ridículo y soñado proyecto de custodiar nuestras costas, y de la conquista de Gibraltar: no contento, por último,

con haber quebrantado la alianza que esta nacion habia comprado tan cara, y que habia puesto baxo la salvaguardia sagrada de una confianza verdadera : en el crítico momento en que la España acababa de derribar al Privado que habia causado su ruina y empezaba á respirar tranquila baxo el reynado de Fernando VII., Rey legítimo por la sucesion al trono, Rey legítimo por el voto general y unánime de los pueblos; en este crítico momento, quando el jóven monarca y la nacion toda recibia cada dia nuevas pruebas de amistad, y de la llegada del que se llamaba su caro y fiel aliado el Emperador de los Franceses y Rey de Italia, y mientras que sus tropas encontraban en España una hospitalidad que no merecian, su hipócrita y ambiciosa política, inventando mil tramas, embrollos y embustes, frustra su viage á esta Corte, que nunca habia pensado hacer, por una cobardia vergonzosa, y con violacion de todos tratados, é insultando lo mas sagrado de las leyes, arranca toda la real familia de España, que con numerosas escoltas de su exercito es conducida como prisionera á Bayona, baxo las lisonjeras y fementidas palabras de amor y felicidad, y recibiendo el jóven Monarca, por medio del General Savari, todas las seguridades posibles de los sinceros sentimientos del Emperador y Rey de dar un íntimo abrazo a su hermano y caro aliado Fernando, y de estrechar mas y mas los intereses mutuos de las dos naciones hasta el extremo de asegurarle que respondia con su cabeza de las sanas intenciones de su amo. ¿Y qual fué el resultado, hallándose ya en Bayona todas las personas reales, sin que se permitiese entrar en aquella Ciudad ni un solo Guardia de los que iban acompañando y custodiando á S. M. el nuevo Rey? ¡Ah! qué horror! qué crímen! qué hombre tan perjuro y desleal! qué espíritu tan baxo y ratero! La lengua no se atreve á proferirlo. Destronar con mano sacrílega y criminal á Cárlos IV. y á Fernando VII.; obligar á los demas Borbones, amenazándoles con la muerte á que renunciasen sus derechos al trono : tender su real manto

para apadrinar al mayor monstruo que vomitó Extremadura, cómplice de sus atroces delitos : ceñirse la corona de las Españas que acababa de robar iniqua y vergonzosamente á su legítimo heredero : renunciarla luego en favor de su hermano Josef para hacernos felices con el presente de un príncipe generoso y lleno de virtudes, quando nadie ignoraba que habia tenido que huir de Nápoles, odiado de sus vasallos, y tener la osadía de autorizar delante de toda la Europa tamaños desórdenes por medio de escritos sediciosos é impíos, infamando pública y descaradamente la opinion de sus hermanos y amigos Cárlos IV. y María Luisa, hasta el extremo de llamarlos Reyes araganes, y á todo buen español ó buen patriota sedicioso y rebelde; imputar al virtuoso Fernando VII. el delito atroz de haber atentado contra la corona y vida de su padre; asegurar que no tenia mas derechos á la corona que los que le habia transmitido su madre, y declarar á todos los Borbones débiles, fátuos é ignorantes, y de consiguiente indignos de reynar, suponiendo que Cárlos IV. lo habia sido, que es lo mismo que decir, que porque Neron fué cruel, y lo es el mismo Bonaparte, deben serlo todos sus hermanos, y lo fué toda la raza de los Césares : por último cometer tales atentados, inauditos aun en los anales de la guerra, mientras que su cuñado Murat se complacia en ver correr la sangre inocente de los españoles, derramada impunemente el dia 2 de Mayo próximo pasado. ¡Ah, dia de luto y de horror, no puedo traerte á la memoria sin verter lágrimas de dolor y de compasion por la perdida de mis hermanos y conciudadanos! mientras el mismo Murat saqueaba en Madrid los fondos públicos, y robaba las riquezas y preciosidades de nuestros palacios, gabinetes y laboratorios, mientras sus perfidos Generales aconsejaban la insurreccion, á fin de que sus tropas se cebasen con el pillage y la rapíña, y luego talasen, incendiasen, se arrojasen á cometer toda suerte de excesos para infundir en todas partes el terror y el espanto y hacer por medios tan viles la

conquista de este hermoso reyno mientras ::: ¡Eh, monstruo! tu mismo aspecto no te causa horror! Corso indigno y cruel, hombre vil y cobarde, ¿era tan limitado el recinto de la Francia que toda su grande extension no bastase para servir de teatro á la iniquidades de tu corazon depravado? ¿No hallaste en las regiones que has ocupado y oprimido suficientes víctimas para sacrificar á tu irreligion y crueldad, quando cierto politico asegura que pasan de quince millones de almas las que han perecido por tu causa? No era bastante el haber destronado los Reyes de Nápoles, Etruria y Portugal, haber circunscrito el poder de la Prusia y Alemania, y haberlo intentado con el Emperador de Rusia, pero que no pudiste conseguir porque tus tropas débiles é indisciplinadas no son capaces de medir sus fuerzas con las de una nacion vigorosa que quiere defenderse, y en donde no hay que temer ni las feas intrigas, ni la vil traicion, único orígen de las grandes victorias y batallas que tanto nos has ponderado y encarecido, para que, convencidos de que tus exércitos irresistibles llevan en todas partes el triunfo, doblasemos la rodilla á tu ambicion é injusticia, y te levantasemos estatuas por habernos sacado de la esclavitud y hecho felices. ¡Ah! y ¡qué mal has conocido el carácter de la nacion española! Teme, teme su venganza : teme el castigo que te tiene preparado. Tú y tus soldados infelices prevaricadores que quieren levantar su cabeza soberbia sobre las nubes, experimentareis quando ya sea tarde, que quando se embravece el Leon de España no halla enemigos que no venza.

Sí : con la misma facilidad que esta nacion que has vilipendiado, ultrajado y presentado á la Europa en un estado cadavérico ha disipado tu exército de España, triunfará y acabará con quantos refuerzos envies de nuevo, si es que tengas donde sacarlos, ni medios para mantenerlos. Pero ¡qué digo! Esto es poco ó nada para nuestra satisfaccion y ardimiento. Hemos de entrar en Fráncia y te hemos de perseguir, hasta que Tú

y tus tropas errantes y dispersas, no encontreis asilo en ninguna parte. Tus armas flacas no abren corazones de diamante, ni á los españoles tan dóciles como valientes les espanta ni tu falsa política, ni tus amenazas, tanto mas débiles y despreciables, quanto mas altaneras, atrevidas é insolentes. Para nada te necesita esta nacion noble, generosa, y la primera del mundo. De tu gran código con que has intentado sorprehender á todos los pueblos, lo poco bueno es de nuestra antigua y sabia legislacion : la constitucion del estado con que pensabas alucinarnos tiene mil nulidades y errores, y ninguna garantía en favor de la nacion : nos querias dar un Rey que no tenia mas derecho á la corona que tu voluntad, y á quien todos los españoles habian jurado no reconocer como á otro qualquiera de tu raza : te habias constituido nuestro libertador arrancándonos á nuestro legítimo soberano Fernando VII. que la nacion toda idolatra, y por quien suspiramos y suspirarémos eternamente hasta verlo sentado en el trono de las Españas, en el concepto de que á tu lado aparece á nuestros ojos aun mas justo é inocente por el contraste de sus hermosas virtudes con tus iniquidades : por último nos querias regalar con la felicidad y regeneracion de estos reynos, quando es imposible que haya paz ni tranquilidad en el Universo mientras tu corrupcion y tiranía esten en pie, y cuya felicidad pronto hubieramos visto convertida en el tósigo amargo de una esclavitud vergonzosa. ¡ Ah insensato ! Te parece que no penetramos tus perversos designios de sacrificar la Francia y la Europa toda, si fuese necesario, para coronar á todos tus hermanos; de robar á la España sus inmensas riquezas, y luego con su gallarda y valerosa juventud provocar la guerra en Alemania para acabar con la casa de Austria, y conquistar luego el vasto imperio de Rusia, vendiendo al emperador Alexandro, á quien tienes embobado con la conquista de la India, y con el plan de la division de la Europa, en los dos imperios de Mediodía y del Norte, por convenir así á la felicidad del continente y á fin de hacer vaci-

lar el poder colosal y esclusivo del gabinete de San James.

Es preciso que te avergüenzes y confieses que ninguna nacion te ha conocido, ni ha burlado tus intrigas, tu ambicion y tu poder como la España. Tus insignes y perterritos generales, que yo llamaré sin faltar á la augusta verdad asesinos y ladrones militares, que se desdeñaban de pelear con quadrillas de rebeldes y sediciosos, pues así trataban á los buenos españoles, han sido arrollados y vencidos, obligados á una fuga vergonzosa, y otros muertos, heridos ó prisioneros. Digánlo Vedel, Lefevre, Frere, Bessiers, Moncey, y el tan decantado Dupont, y quantos han intentado invadir y ocupar nuestras provincias. Solo han entrado en pueblos inermes é indefensos, ó que han sido entregados por traicion ó por sorpresa, como Madrid, Cuenca, Segovia, Valladolid, Santander y otros muchos que luego han sido saqueados é incendiados en pago de su docilidad, y so el color de castigar a ciertos culpados, despues de haber sido provocados por los mismos franceses, y puestos en la necesidad de vengar su honor, la violacion de los tratados y la de su territorio. ¡Qué delitos habia cometido la desgraciada ciudad de Cuenca, sino el de haber recibido la division del mariscal Moncey con una hospitalidad generosa y propia del carácter español. para que el ladron é incendiario Collincourd fuese á aquella ciudad desde Madrid, de intento y de acuerdo con el cruel y pérfido Savari, á quien acaso convienen aun con mas propiedad aquellos atributos, solo con el objeto de saquearla, como se verificó desde la choza mas infeliz hasta la Iglesia Catedral, pasando á cuchillo al pobre anciano que apénas podia sostener el baston con la trémula y débil mano, al niño inocente, y al impedido que yacia postrado en el lecho del dolor y de la angustia, obligando á toda la poblacion á refugiarse en los montes y en las cuevas, procurando hallar entre las fieras de los desiertos el asilo que en vano buscaria entre los de su especie misma! ¡qué delitos habia cometido Rioseco, y mas

de doscientos pueblos de Castilla que han sufrido la misma suerte ! La desolacion y el horror, robos sacrilegos y reprobados en todo sistéma de guerra, libertades de una tropa disoluta y desenfrenada, furor, ira, incendios, tales son los funestos desastres que han experimentado todos los pueblos de España que han tenido la desgracia de caer en manos de esos enemigos de la religion y de la sociedad. Por último, ¿ á qué mas puede llegar su ferocidad y barbarie, que al atentado horrendo y exêcrable de llevar los niños en la punta de las bayonetas como en triunfo? ¡Ah! La posteridad no se convencerá facilmente de semejante conducta. Pero la nacion española, que en nada ha degenerado de su antiguo valor y patriotismo, y que es hoy la misma que fué en tiempo de los Hunos, Wandalos, Godos, Sarracenos y Romanos, ha sabido tomarse una venganza justa y cristiana. A los soldados del gran Napoleon, grande por sus calamidades, los hemos tenido de rodillas delante de nosotros, buscando en un pais extraño la quietud y el consuelo : les hemos visto derramar lágrimas de compasion, que nos hemos apresurado á enjugar : les hemos oido publicar imperiosamente sus intrigas é iniquidades: por último, hemos visto despojarse de sus uniformes, y hacerlos mil pedazos, afrentándose de servir á semejante monstruo : hemos reportado tantas victorias como batallas, y las célebres y decantadas de Marengo, Austerlitz, Freiland y Jena deben borrarse ya de los fastos de la historia, comparadas con las de Aragon, Valencia y Andalucía. Mas de 80 mil franceses han perecido en estos tres reynos en menos de dos meses, quando los pueblos apenas habian tenido tiempo para organizarse, y hallándose casi sin pertrechos y municiones de guerra han sido sorprehendidos y atacados. Pero todo se ha vencido, y nada ha sido capaz de detener el valor de los españoles : de una nacion á quien los obstáculos avivan, encienden, inflaman : de una nacion, por último, que adquiere nueva firmeza en derredor del riesgo mas inminente. Intré-

pidos y valerosos, los Españoles arremeten contra el exército impenetrable é irresistible del enemigo : rompen sus filas, las ponen en desórden, las destruyen, las ahuyentan y triunfan. El honor de la lucha queda para nuestras armas; y de un exército de 200 mil franceses que entró en España solo se conservan los débiles y miserables despojos, que huyen arredrados y confundidos de nuestra presencia, errantes y perseguidos por esos caminos con la probabilidad de que ni uno llegue á la frontera sin que experimente nuestra venganza, tan terrible como justa, siendo digno de advertir en este lugar que aquel Rey intruso, hijo de la mentira y de la traicion, que el dia 25 de Julio intentó proclamar en esta Villa y Corte el escándalo, la ambicion y la fuerza, huido y escapado vergonzosamente, se ha visto ya en la necesidad de hacer noche en un infeliz y miserable pajar.

¡ Gloria inmortal para la nacion ! gloria inmortal para los insignes Floridablancas, Saavedras, Palafoxes, Castaños, Cuestas, Cervellós, Urbinas, y otros tantos políticos consumados como generales insignes, cuyos nombres solo son nuestra gloria, y que habiendo librado á la patria del yugo mas vergonzoso, añaden nuevos timbres al blason de sus antepasados, hacen glorioso su sepulcro y su memoria siempre grata y apacible.

Amados Compatriotas, gozémonos una y mil veces. Pero supuesto que nuestra satisfaccion no puede ser completa hasta que llevando encima de nuestros hombros á nuestro amado Fernando VII., nuestro padre, Rey y Señor, tengamos la gloria de sentarlo en el trono y ceñirle la diadema, no omitamos medio alguno para conseguirlo. Avergonzémonos si tenemos honores, haciendas é hijos, y no le empleamos todo en su servicio. Confúndase á nuestra vista el conciudadano tímido, cobarde y criminal. Sean unos mismos nuestros intereses y una misma nuestra voluntad con la del gobierno. Hagámonos superiores á toda etiqueta, convencidos de que quando la

patria nos llama para su defensa como hijos que le pertenecemos, todos somos iguales; y que la verdadera nobleza solo se cifra en la virtud y en el valor. Y resueltos á vencer ó morir, contemos con la proteccion del cielo que ha obrado ya un milagro tan patente entre nosotros, y que decidido por la justicia de nuestra causa, asegura á nuestra acendrada lealtad el gozo de ver cumplidos nuestros comunes votos por la Religion, por Fernando VII. y por la patria. Millares de familias arruinadas, y reducidas á sufrir la dura ley de la necesidad, nos dirigen sus lágrimas sinceras y ayes dolorosísimos; las dolientes voces de la viuda desamparada, del huerfano abandonado, de la doncella entregada á los estragos de la indigencia, del débil y trémulo anciano nos llaman por todas partes, y ven en cada uno de nosotros su libertador, y en nuestra magnanimidad libran la salvacion de la patria : por último las almas de las víctimas inocentes del dia 2 de Mayo que alzan del hondo del sepulcro un grito atrevido y memorable, y la persecucion y las desgracias de nuestro amado Fernando VII. claman venganza, venganza.

EPITAPHIA HISPANICA[1]

De Sixto Qvinto, P. M.

La Iusticia y la grandeza
  Sepultô la muerte en mi :
  Sixto fuy, no assisto aqui,
  Esta es la mortal corteza.
Solo en vn lustro me deue
  Roma aumento y libertad,
  Que tanta felicidad
  Cupo en Imperio tan breue.

De los Reyes Catholicos.

Aqui nuestra Luna y Sol
  (Despues de tantas vitorias)
  Entre mil cercos de glorias
  Hazen su occaso Espannol.
Fue tan bueno cadà qual,
  Que como naciera solo,
  No hallara de polo a polo
  A sus meritos ygual.

---

1. Epitaphia ioco-seria, latina gallica italica hispanica lvsitanica belgica Franciscvs Svvertivs Antuerp. posteritati & vrbanitati collegit... Coloniae, Apud Bernardvm Gualtheri, Anno M.DC.XXIII. in-8, pp. 296-322.

Del Archidvqve Rei de Espanna.

No passes, o caminante,
Esta piedra sin dolor,
Aqui iaze aquel valor,
Que no tuuo semexante.
La muerte en flor le lleuó
Mas que fuera, si viuiera,
Quien por muestras de quien era
Dos Cesares nos dexò.

De Carlos Qvinto.

Este Phenix dio tal buelo,
Y con tantas glorias yaze
Que de sus cenizas haze
La esphera de Marte el cielo.
Al gran Filipo Segundo
Viuiendo el mundo dexô,
Fuese a Iuste, y atajô
La mayor parte del mundo.

De Filipo II. el Prvdente.

Aqui en breue tierra yaze
(Si es tierra quien alma fue)
Vn Rey, en quien no se ve
Lo que la tierra deshaze.
Fue tan alto su viuir,
Que sola el alma viuia,
Pues aun cuerpo no tenia
Quando acabô de morir.

Otro.

Aqui yaze el gran Filipo, de tal celestial materia, que apenas murio con carnes, para que no se resoluiesse en tierra.

Del Principe Don Carlos.

Aqui dio fin vn Cometa,
  Que del mismo Sol naciò,
  Con resplandor que mostrò
  Ser hijo de tal Planeta.
Termino breue y sucinto
  Quiso el cielo que viuiesse,
  Porque otro Carlos no huuiesse,
  Que ygualasse a Carlos Qvinto.

De la Reyna Isabel.

Aqui yaze aquella paz
  Que con tal valor destierra
  De Espanna, y Francia la guerra
  Tantos annos pertinaz.
Partio del mundo a gozalla
  Al cielo entre luzes bellas,
  Que aunque dexò dos Estrellas
  Son ojos para lloralla.

Del Rey Henriqve sv Padre.

Esta leuantada pira
  Cubre a Henriqve, aquel que fue
  Rey de Francia. Pues por que

Espanna llora y suspira?
Por que fue su muerte injusta
Iustando por su amistad,
Pues de que la voluntad
Le vino a matar de Iusta.

DEL REY FRANCISCO DE FRANCIA.

Este funebre Obelisco
Detiene vn gigante fuerte,
Vn Encelado en la muerte,
Y en la vida vn Rey FRANCISCO.
Vn emulo de las glorias
De CARLOS, con pecho tal,
Que fue a su valor ygual,
Sino lo fue a sus vitorias.

DEL REY SEBASTIAN DE PORTVGAL.

Dudosa piedra me encierra
Si no es arena Africana,
Siendo mi muerte temprana
De mi Reyno eterna guerra.
Mi vida parece llama,
Mi muerte parece enima,
Pero tierra o mar me oprima,
Yo estoy donde estâ mi fama.

DEL SENNOR DON IVAN DE AVSTRIA.

Tu que con tan alta gloria
Yazes tan humilde aqui,
Que templo, que estatua, di
Se leuanta en tu memoria?

Que aroma en humo derrama
Espanna al nombre que cobras?
Mi templo fueron mis obras,
Mi estatua ha sido mi fama.

De la Reyna Donna Anna.

En este roxo metal
Gloria de este Espannol templo,
Yaze el clarissimo exemplo
De fee y amor conjugal.
No queda Espanna con quexa
De que el don no le boluio,
Que si vn Filipo dio,
Otro Filipo le dexa.

De la Emperatriz Maria.

En este espacio se ajusta
Quien tan humilde viuio,
Que en vna letra cifrò
Toda su grandeza Augusta.
No por Maria Imperial,
Madre del Cesar ponia
La M, mas porque via
Que era muger y mortal.

Del Emperador Ferdinando.

Vn Monarca tan fecundo
Cabe en tan breue lugar,
Que el mundo le ha de llamar
Padre del honor del mundo.
Hijos le dio tan perfetos,

Que a no ser claro su ser,
Se pudiera conocer
La causa por los efetos.

De la Infanta Donna Catalina.

A qui la preciosa ioya
Que cubre à Italia de luto,
Y a dar tan heroico fruto
Passô de Espanna à Saboya,
En vrna estrangera yaze,
Mas nace donde viuio,
Porque quien assi viuio
Alli donde muere nace.

Del Rey Henriqve de Inglaterra.

Mas que desta losa fria
Cubrio Enriqve tu valor,
De vna muger el amor,
Y de vn error la perfidia.
Como cupo en tu grandeza
Querer (engannado Ingles)
De vna muger a los pies
Ser de la yglesia cabeça?

De la Reyna Maria de Escocia.

Esmalta esta piedra elada,
Sangre de vn alma preciosa,
Quanto bien nacida hermosa,
Quanto hermosa desdichada.
Murio santa y inocente
A manos de otra muger,
Que en todo (fuera del ser)
Fue de su ser diferente.

De Tomas Moro Ingles.

Aqui yaze vn Moro santo
En la vida y en la muerte,
De la yglesia muro fuerte,
Martyr, por honrarla tanto.
Fue Thomas y mas seguro
Fue Bautista que Tomas,
Pues fue, sin boluer atras,
Martyr, Muerto, Moro, y Muro.

Del Cardenal Cerbantes de Gaeta.

Fuy Arçobispo en Tarragona,
En Roma fuy Cardenal,
Inquisidor General
En la Espannola corona.
Cerbantes era yo antes,
Poluo y tierra soy despues,
Que caben en siete pies
Dignidades semejantes.

Del almirante don Lvys.

Aqui con suenno profundo
Eternamente durmio
Vn gran sennor que ganô
Las voluntades del mundo.
Si de Reynos y Ciudades
Tienen las almas valor,
El fue del mundo sennor,
Pues ganô sus voluntades.

Del marqves de Santa Crvz.

Este Piramide encierra
Entre Xarcias y Fanales
Con mil vitorias nauales
De Francia y de Inglatierra,
Aquel Baçan, Rey del mar,
Que sobre sus altas olas
Su Cruz y las Espannolas
Hizo adorar y temblar.

De Arias Montano Theologo.

Aqui Montano reposa,
De la Biblia sacra vn sol,
Vn Geronymo Espannol,
Y vn Dauid en verso y prosa.
No se acabara jamas,
Aunque en estas losas cupo,
Que si muchas lenguas supo,
Son las que le alaban mas.

De Ivan Antonio Corzo.

Aqui yaze aquel segundo
Alexandro liberal,
Que fuera al primer ygual
Si huuiera ganado el mundo.
Tuuo la fortuna asida,
Y fue tan sennor del mar,
Que no le hizieron pesar
En tantos annos de vida.

Del Mvdo, pintor famosissimo.

No quiso el cielo que hablasse,
Por que con mi entendimiento
Diesse maior sentimiento
A las cosas que pintasse.
Y tanta vida les di
Con el pinzel singular,
Que como no pude hablar
Hize que hablassen por mi.

De Felipe de Lianno.

Io soy el segundo Apeles
En color, arte, y destreza,
Matome naturaleza,
Por que le hurtè los pinzeles.
Que le di tanto cuydado,
Que si hombres no pude hazer,
Imitando hize creer,
Que era viuo lo pintado.

De Alfesibea Dama.

Fue mi hermosura de fuerte
Codiciada y perseguida,
Que dando embidia mi vida,
No dio lastima mi muerte.
Fue mi nombre Alfesibea,
Y mis annos veynte y tres,
Porque ninguno despues
Se vengase en verme fea.

De Sempronio Cortesano.

Vn jugador que solia
(De lengua, que no de manos)
Ser tahur de cuentos vanos
Y hablar sin ortographia,
Muerto de hablar, no cansado
Yaze en este espacio breue.
Seale la tierra leue,
Aunque el fue a todos pesado.

De Falsirena.

Moça fuy, gozè mi edad,
Pero quando vieja fuy,
Otras gozaron por mi
Su hermosura y libertad.
Setenta annos vi el sereno
Cielo, viuilos al justo,
Los quarenta con mi gusto,
Los treynta con el ageno.

De Antimaco Astrologo.

Yaze vn Astrologo aqui,
Que a todos pronosticaua,
Y que jamas açertaua
A pronosticarse à si.
De vna coz y mil molestias
Le matò vna mula vn dia,
Que entiende la Astrologia
Al cielo, mas no las bestias.

De Erastenes Medico.

Ensennè, no me escucharon,
Escriuj, no me leyeron,
Curè mal, no me entendieron,
Matè, no me castigaron.
Ya con morir satisfize :
O muerte, quiero quexarme,
Bien pudieras perdonarme
Por seruicios que te hize.

De Ivlia Hechizera Famosa.

Sepulta esta losa elada
Vna muger que pudiera
Como la nieue lo fuera
Dexar la nieue abrasada.
Que si a la muerte el rigor
No trocô, siendo muger,
Fue por que no pudo ser
Sin carne imprimir calor.

De Filonte Bravo.

Rendi, rompi, derribè,
Rajè, deshize, rendi,
Desafiè, desmenti,
Venci, acuchillè, matè.
Fuy tan brauo, que me alabo
En la misma sepultura.
Matome vna calentura.
Qual de los dos es mas brauo?

De Pedro Calvo.

Aqui iaze Pedro Calvo çapatero, maestro de obra prima, y grande pescador de varra.

De vna Sennora Habladora.

Aqui yaze sepultada,
La mas que noble sennora,
Qu'en su vida punto ni hora
Tuuo la boca çerrada.
Y es tanto lo que hablò,
Que aunque mas no ha de hablar,
Nunca llegarà el callar,
Adonde el hablar llegò.

De Francisco Ramirez.

Aqui yaze Francisco Ramirez, Castellano, terror del mundo, enemigo de Flamencos, hermoso como vn angel; seruidor de las damas, y Principe superior del collegio de los matadores.

Requiescat in pace.

De Pedro Miago.

En Valladolid.

Yo soy Don Pedro Miago,
Que en lo mio me yago,
Lo que comi y beui, logré,

El bien que fize, hallè,
Lo que dexè, no lo sè.

De vna Sennora Esteril, y dos Vezes Casada.

Aqui yaze Mary Blas,
Que tocada y retocada,
Por delante no empeçada,
Y murio por de atras.

A los Caminantes.

Para mientes como vas,
Piensa peccador por ti,
Que presto vernas aqui.

De Ivan Hvscillo.

Aqui yaze Ivan Hvscillo Calvo, el qual ensennaua a nadar a los moços, y a baylar a las moças.

De Campozano.

Aqui yaze Campozano,
Cuia anima lleuò el demonio,
Y la ropa sennor Antonio.

De Cesar Borgia, Dvqve Valentino.

Aqui iaze en poca tierra
El que toda lo temia,
El que la paz y la guerra
Por todo el mundo hazia.
O tu que vas a buscar

Cosas dignas de loar,
Si tu loas lo mas digno,
Aqui pare tu camino,
No cures de mas buscar.

OTRO.

Aqui iaze la sennora duenna MARINA, que murio treynta dias antes que fuesse Condessa.

OTRO.

Aqui iaze VILLANDRANDO,
El qual iugò lo que tenia,
Y mandò lo que no podia.

OTRO.

Aqui iaze ESTEVAN DE RELARDO, que muriò por no hazer esperar mas sus herederos, y es sepultado en este lugar, por que esta es la sepultura de sus parientes.

OTRO.

Aqui yaze SANCHA ELGIDA,
Tratante de Barcelona :
Monos le dieron la vida,
Y al fin le matò vna móna.

OTRO.

A qui iaze RVIZ VRGANDO,
En dura cama dormiendo,

Sus bienes gastò tragando,
Sus annos passò cantando,
Perdio la vida beuiendo.

OTRO.

Aqui iaze sepultado
BRVNO, que murio d'amores,
Fue constante enamorado,
Por lo qual fue coronado,
Por zagalas y pastores.

OTRO.

Cata no llegues, pastor,
A este cuerpo sepultado
D'un pastor enamorado,
Que te apegara el Amor.

OTRO.

Aqui yaze BELTRAN DE FVENTE FRIDA,
Cornudo fue en la vida por su suerte,
Otros cuernos despues le dieron muerte.
Lector, guarte de Cuernos por tu vida.

OTRO.

Dexando el mundo lleno de amargura,
Lector, aqui me escondo en el arena :
Si por saber mi nombre estas en pena,
Maldito seas, y mueras sin ventura.

Epitaphio de la Verdad.

Aqui yaze la Verdad,
A quien el mundo cruel
Matò, sin enfermedad,
Porque no reynasse en el
Sino mentira y maldad.

Otro.

Debaxo deste cachopo
Yaze el cuerpo sepultado,
D'un adeuino Astriloco,
Que fizo muerte de loco,
Pues quiso ser affogado.
Para otros fue singular,
Mas para el no fue sesudo :
Pues no supo adeuinar
Que aqui le auia d'affogar,
Ni que auia de ser cornudo.
Su muger la linda Almena,
Fue robada por Sempronio,
Con dineros y cadena :
Su cuerpo guarda la arena,
L'anima lleuò el demonio.

Viator, no ay rogar à Dios por el,
Quia ab inferno nulla es redemptio,
Mas ruega à Dios que te de mejor ventura.

OTRO.

Aqui iaze el soldado VILLORIA,
El qual mandò el cuerpo a la yglesia,
Y el coraçon a la amiga.

OTRO.

Aqui iaze HOROSCO el Sargento,
El qual viuio jugando,
Y murio beuiendo.

OTRO.

Esta es la mas cierta morada
Para el cuerpo descansar
Si l'alma va a buen lugar.

Aqui iaze DON FRANCISCO DE BRACCAMONTE, amigo de sus amigos, y enemigo de sus enemigos.

EPITAPHIA LVSITANICA

DEL REY DOM SEBASTIANO

Em hum vale sombrio e fundo,
Sombrio mal asombrado,
Vy Portugal enterrado,
Por desengano do mundo,
Sem armas e sem brazão,
Mas em risquas e labeo
Tinha entriscado no seo
Este letreiro em a mão.
A ira iusta e diuina
Mouida por meus peccados,
Quebrou a tea dos fados
Causando minha ruina.
Eu mesmo me fiz a guerra
Por querer hir conquistar
Por ceo, por terra, por mar,
O mas vil do mar e terra.
Conquistei muitas naçoins,
Destruhy a muitos Reis,
Tirey leis e deilhe leis
As mais remotas naçoins.
Toda esta monarchia,
Quem auerà que o crea,
Està cuberta de area
Toda desfeita en hu dia.

Pois nos olhos me mostrais,
Quanto vos doy a meu mal,
Vedes aqui Portugal
Pera nunqua o verdes mais.
Iaço aquy sem esperança,
Que para sempre a perdy,
Pois eu mesmo quis de mim
Tomar tão cruel vingança.

Do Governador do Porto.

Aqui iaz quem não caio,
Por que sempre se pegou,
Quem nunca se leuantou,
E mil vezes resurgio.
Nenhum medico atinou
Com o mal que aquy o tem,
Que não soube mal nem bem,
E sò com isto acabou.

Do Martin Afonso.

Aqui iaz Martin Afonso Capitão do galeon Cagafogo, que por não enojar ao sennor não quiz queymar o mundo todo.

Do Vasco Barreto.

Aqui iaz Vasco Barreto, morreo com consentimento de Deos, e muito contra sua vontade. Pede vos hua Aue Maria por sua alma.

Ovtro.

Aqui iaz depositado
Quem o mundo gouernou,

De hua bala matado,
E com ella se enterrou.

OVTRO.

Aqui iaz sepultado FRANCISCO LOPEZ Fidalgo, mor homen de seu tempo.

OVTRO.

Aqui iaz IOÃO BRAS moleiro;
Entre os dançantes mais destros,
A quem não falerão cestros,
Nem tabaque nem pandeiro.

TESTAMENTO Y EPITAPHIO DE RVY DE SANDE.

En mi voluntad postrera
Mando y pido a minha Dama,
Que no hable a Val-de-Rama,
Y al Marques que naon le quiera.

Mando en minha fantasia,
A Ioan meu fillo mayor;
Porqu'es la cosa mejor
Qu'en mi casa yo tenia.

Y a los otros mas medianos,
Cada vno aya su parte,
D'aquel desprecio galante
Que eu tenia de Castellaos.

O corpo mando ala terra,
Y que a Burgos sea lleuado:

Pois que alli por mi peccado,
Fo el comenzo de mi guerra.

La martha con que sali
Galan a pascua de flores,
Con que a damas y senhores,
Tanta risa y plazer di;

Con el mi bayo terciado,
Y mi verde tahali,
Sejan postos sobre mi,
Donde fore sepultado.

La minha entrada que fez,
Con el Marques a Narbona,
Sin otras que mi persona
Muitas vezes fizo en Fez,

En vna bandera grande
Sejan postas sobre mi;
Las letras digan assi :
AQVI YAZE RVY DE SANDE.

OTRO.

Aqui yaze GIL MONTEIRO, ome muito valente, y fidalgo por sesenta costados, el qual muriendo muyto triste por la ausencia de sus amores, mandou l'anima a Deos, el corpo a la terra, y el coraçon a su formosa SERENA, la sua Espada a la Ermita, y que seja posta sobre su sepultura; y las otras armas, vestidos y Cauallo al Ermitaon, por su buena sociedad y seruicios, y para que lleue el corazon a su amiga, y que ruegue á Deos y aos Sanctos, le perdonen sus peccados.

Anima eius tenga bona ventura,
Pues qu'el corpo la tuuo amarga y dura.

OTRO.

Aqui yaze el gran BRVTAOS
Mas valente que la espada :
Matou siete Castellaos,
Vencio Moros y Pagaos,
Despues lo vencio BELGRADA.

BELGRADA, amiga suya, à Puerto Santo, despues de muchos abraços y besos se acostò con ella, y fue tan grande y estremado el plazer y gozo que con su amiga tomò aquella noche, que ala mannana como BELGRADA quiso despertarle, para que se leuantasse, le hallò muerto à su lado; despues vn soldado Portuguez, compannero suyo, le puso en su sepultura este Epitaphio.

OVTRO.

Aqui ias IOÃO BRAS moleiro :
Entre os dançantes mais destros,
A quem não falerão cestros,
Nem tabaque, nem pandeiro.

DO LVIS DE CAMOENS.

Aqui ias LVIS DE CAMOENS Principe dos Poetas de seu tempo, viueo pobre e miserauelmente, e assi morreo anno de M. D. LXXIX. Esta campa lhe mandou aqui pôr Don Gonçalo Coutinho, na qual se não enterrará pessoa algua.

De Certo Obispo.

Da terra me leuantey,
Para a terra me tornarão,
Como pedra me picarão,
Eu como pedra piquey.

A todo honrrado fis mal,
E menos do que queria,
Nem honrra, nem cortesia,
Nem bem fis em Portugal.

Não tiue letras nem aiuzo,
Sangue, valor ou rezão,
Vontade nem condisão,
Mas muita maldade e sito.

Ovtro.

Ninguem saiba mais da sorte
Que o que imagina de si,
Que en quanto esperei viui
E aquy vim buscar a morte.

Ovtro.

Aqui ias Francisco Rodrigves, Musico del Rey Dom Emanoel, o qual Deos chamou ao ceo, para ser mestre da sua capella, e mandando Deos a seus anjos que cantasem com elle, e hauendo cantado, lhes disse : merda para vos, que este Portugues canta melhor que vos.

OVTRO.

Aqui ias depositado
Em esta pouca de terra,
Hum que em cruel guerra
Foy morto e desbaratado.
Por hua cruel traição
Que em seus soldados auia,
Conhecendo a vilania,
Morreu como Capitão.

OVTRO.

Aqui ias enterrado MARTIN ALFONSO, homen muito honrrado, que foy zuis, morreo em seruicio del Rey, buscando hum delinquente em hum caminho.

OVTRO.

Aqui ias MARIA DA CALSADA, molher muito honnrada e muito deuota do bemauenturado São Bras.

OVTRO.

Aqui ias a muito deuota freira MARIA DE IESVS, que Deos amou por sua vontade, foy muito alegre sem lhe pezar de deixar quantas amigas e amigos e deuotos tinha neste mundo.

OVTRO.

Aqui ias hum Portugues
Que morreu en tenera ydade,
Que sem perder libertade
Acabou de mal Frances.

Quem este dano lhe fez
Foy hua linda donzella,
Que sem ter copia con ella,
Lhe fes tão grandes merces.
Esta se chamou CAPELLA,
Cuia grande fermosura,
Le causou a sepultura,
Donde esta qual vedes nella.

OVTRO.

Aqui jas BASCO BELLO,
Homen bon e fidalgo,
O qual trazendo espada
A ninguem matou coela.

OVTRO.

Se quereis saber quem pouza
Aquy dentro, e quem eu sou,
Manday leuantar a louza,
Achareis hua grande couza,
Para aquele que a uirou.

DA OVTRA BANDA DEZIA HVM LETREIRO DESTE MODO.

Graças ao que me virou,
Que tantos annos hauia,
Que deste lado jazia,
Por Deos muy bem traualhou.

OVTRO.

Aqui íaz BASCO FIGVIERA muyto contra sua vontade.

VARIA

Quelques mots aragonais

MOTS DÉSIGNANT DES PAINS.

ochena, coqueta, cuaderna, doblero.

Le dictionnaire de l'Académie espagnole (14e éd.) n'a pas *ochena;* il définit les trois autres mots comme suit :

coqueta. Ar[agón]. Panecillo de cierta hechura.

cuaderna. Ar[agón]. Cuarta parte de alguna cosa, especialmente de pan o de dinero.

doblero. Ar[agón]. Panecillo pequeño en figura de rosca [1].

Quelques précisions se trouvent dans un ouvrage devenu rare :

Formulario, qve servira de fiel para todos aquellos que exercen el empleo de almutazaf, en las poblaciones del reyno de Aragon, en quanto conduce a las cosas venales de comercio, como son pan, vino, azeyte, y Carne, con otros adherentes importantes. Compvesto por Francisco Xavier Garcia, Maestro de Primeras Letras, en el Lugar de Ateca, quien lo dedica al mvy ilvstre Señor Don Jvan Pueyo y Chacon. Con lic. En Zarag. por Francisco Moreno, Año 1740. in-4, 76 pp.

D'après le *Formulario (passim)*, la *ochena* pèse deux fois plus que la *coqueta* ou *cuaderna* (ces deux vocables étant synonymes; mais *coqueta* semble plus généralement employé)

1. Terreros y Pando définit *doblero* « pan pequeño ». Il ne donne pas les trois autres mots.

et la *coqueta* pèse deux fois plus que le *doblero*. Si la relation de poids entre la *ochena*, la *coqueta* et le *doblero* est invariable, il n'en est pas ainsi du poids lui-même, qui varie d'après le cours du blé :

> A 40. sueldos el Cahiz, pesarà la Ochena 45. onzas, la Quaderna, o Coqueta 22. onzas y media, el Doblero 11. onzas y un quarto.
>
> . . . .
>
> A 120. sueldos el Cahiz, la Ochena 15. onzas. La Coqueta 7. onzas 8. arienzos. Y el Doblero 3. onzas y 12. arienzos.

D'où l'on peut déduire que, quel que fût le poids de la *ochena*, de la *coqueta* et du *doblero*, leur prix ne variait pas.

Ces trois pains étaient désignés sous le terme générique *pan de coquetas*, et ce *pan de coquetas* différait du *pan de cantos :*

> ... segun el estilo de la Ciudad de Zaragoza, el Pan que se amassa para Coquetas se considera sobre ocho arrobas y doze libras por peso del Cahiz. En dicha Ciudad el Pan de Cantos se considera por nueve arrobas y seis libras en el peso del Cahiz (p. 9).

MESURES DE GRAINS.

D'après l'Académie espagnole :

cahiz. Medida de capacidad para áridos, que tiene 12 fanegas y equivale a 666 litros.

fanega. Medida de capacidad para áridos que, según e marco de Castilla, tiene 12 celemines y equivale a 55 litros y medio; pero este volumen es muy variable según las diversas regiones de España.

cuartal. Medida de capacidad para áridos, cuarta parte del la fanega de Aragón, que equivale a 5 litros y 6 decilitros.

almud. Medida de áridos que en unas partes corresponde a un celemín; en otras a media fanega...

La valeur de ces mesures variait non seulement « según las diversas regiones de España », mais même suivant les loca-

lités, et le terme « fanega de Aragón » ne répond pas à une réalité.

D'après le *Formulario* (pp. 7-9) :

le *cahiz* a huit *fanegas* à Saragosse et à Alcañiz; il en a six aux Baylias; il en a cinq à Teruel; il en a quatre à Calatayud, Daroca, Albarracin, Jaca.

la *fanega* a cinq *cuartales* à Jaca; quatre à Calatayud, Teruel, Albarracin; trois à Saragosse et Alcañiz; deux à Daroca.

le *cuartal* a douze *almudes* à Daroca, sept à Calatayud, six à la Vall de Chistau, quatre à Saragosse et Teruel.

Mais comme la valeur du *cahiz* est loin d'être uniforme, il est extrêmement malaisé de connaître la capacité de chacune de ces divisions ou sous-divisions.

BARCILLA.

Medida de capacidad para áridos, aurait dit l'Académie espagnole, si elle avait connu le mot, qui était employé dans une partie de l'Aragon :

En las Baylias, y tierra de Montalvan, un Cahiz tiene doze Barcillas, y dos Barcillas hazen una Fanega, y seis Fanegas hazen un Cahiz. (*Formulario*, p. 8.)

A. H. HARRISON.

Notas a los Cantares populares de Castilla[1]

La necesidad de facilitar y abreviar en lo posible, dentro del actual estado de cosas, la tirada de estos cantares, ha hecho que el colector de ellos no vea las correspondientes pruebas de imprenta. Hanse deslizado, pues, algunas erratas. A continuación se expresan las más importantes, con la simple corrección de la palabra o palabras erradas :

1. *Revue Hispanique*, XXXII, pág. 87-427.

Pág. 92, línea 9 : gañanes. — 94,32 : Por el estilo. — 96,8 : angulas. — 101,1 : extendida en el.

Cantar 58, línea 2 : padre. — 59,1 : madre. — 246,3 : basta. — 405,2 : haces. — 446,2 : usté. — 491 : Cuantas hallas, tantas vas, etc. — 509,1 : gitanilla. — 541,4 : no la dejas. — 554,6 : voy. — 739,4 : en el. — 766,5 : la flor. — 794,2 : garrafal. — 894,4 : de tu cigarro. — 956,3 : en. — 1063,3 : atenta. — 1120,2 : *firmastes*. — 1129,2 : *firmastes*. — 1174,4 : bambolea. — 1192,4 : fuera. — 1204,3 : habias. — 1215,1 : Niña, no seas esquiva. — 1322,2 : el ojo. — 1331,1 : Pimpollo repimpolludo. — 1436,3 : gozara. — 1441,2 : abrasa. — 1461,4 : la que traes. — 1465,2 : zarza. — 1478,3 : mis venas. — 1669,2 : ti. — 1711,2 : quiera; 4 : aborrezca. — 1740,3 : el pasar. — 1811,4 : bien firme. — 1858,1 : *Vamonós* de. — 1950,4 : *josticia*. — 1981,4 : *arbañal*. — 2041,1 : Desempiedra; 3 : pisadas. — 2057,3 : guapas. — 2092,1 : de ver. — 2093,4 : ronde. — 2105,1 : cuadrilla santa. — 2115,2 : y á la ventana la llaman. — 2120,2 : puchero. — 2126,3 : pañuelito. — 2140,4 : dejó. — 2146,2 : boca. — 2157,4 : tienen. — 2160,3 : pille. — 2177,10 : ya sé. — 2138,1 : la que ronda. — 2186,1 : No es extraño. — 2263,2 : me olvidarías. — 2271,2 : lamedor. — 2275,1 : tan chulo. — 2402,2 : Suprímase « se ». — 2445,3 : viudo; 4 : moza. — 2474,3 : porque las blancas son falsas. — 2484,1 : que tiran. — 2532,3 : El galán. — 2672,1 : *Dameló*. — 2724,3 : me gusta. — 2735,3 : de rata. — 2814,1 : más fea; 2 : más negra. — 2845,3 : Suprímase « no ». — 2854,3 : cameló. — 2869,3 : tanto lujo. — 2890,3 : los dan. — 2900,4 : en un. — 2965,4 : sale fuerte. — 2990,3 : se muere. — 3000,3 : la harina. — 3015,1 : cosa. — 3045,3 : tajada. — 3073,3 : botija. — 3074,2 : siega el segador. — 3098,4 : en puntas. — 3106,1 : que nos. — 3120,3 : andrinas. — 3123,2 : tirana. — 3152,2 : y el de. — 3173,3 : su casa; 4 : y no tienen cena. — 3196,1 : no veo. — 3219,3 : la cincha. — 3229,4 : y a los. — 3241,3 : su hija. — 3301,1 : *quisi*. — 3333,1 : Nochebuena. — 3362,3 : usté. — 3599,2 : dé Noja. — 3602,4 : labrador es. — 3659,8 : la dejo. — 3661,3 : *soldao* raso. — 3668,2 : los tunos. — 3686,1 : le quiero. — 3720,4 : la enramada. — 3751,1 : paso por; 3 : pararé. — 3802,1 : me llaman. — 3836,1 : te cases. — 3949,1 : Montañesita. — 3978,2 : Pozaldez. — 3994,3 : para tropas. — 4209,3 : que pegue. — 4295,3 : carreteruco. — 4303,3 : estoy que. — 4357,1 : mi madre. — 4368,2 : te *fuistes*. — 4410,1 : Muchachas. — 4424,2 : Suprímase « no ». — 4444,3 : los enamorados. — 4481,1 : me *espisco*. — 4483,4 : salió presa. — 4555,3 : atrancada. — 4764,5 : abriréis. — 4788,2 : y de la tierra bien. — 4793,4 : una estrella. — 4794,2 : papas. — 4819,1 : Incienso.

La falta de esa última revisión es causa también de que algunos cantares vayan repetidos (números 912, 1169, 1510, 1669, 1714, 1802, 1884, etc.),

y de que se incluyan otros de procedencia erudita. El pueblo, como se decía en el prólogo, ha sabido apropiarse perfectamente estos cantares, mejorándolos casi siempre. Encuentro, pues, que pertenecen : a Melchor de Paláu (cuya colección folklórica es también notable), los números 365, 1288, 1303, 1366, 1574, 1677, 2409, 2430 y 2470; a Manuel del Palacio los números 77, 560, 931, 2328, 2352, 2368, 2412, 2768 y 2857; a Ruiz Aguilera los 1330, 2415 y 3266; a Zorrilla, el 681; a M. Serrano, el 112; a Teodoro Guerrero, el 347; a Casañal, el 479; a Dacarrete, el 1769; a Salvador Rueda, el 1505; a Díaz de Escovar, el 2461; a Vicente Adrián, el 1765. No son estos los únicos, seguramente.

Se ha omitido también la letra inicial de las provincias, que, según dije en el prólogo, iba al pie de algunos cantares para indicar su procedencia. No es en realidad muy necesaria, porque los más característicos, que son los de Santander, se distinguen fácilmente.

Algunos cantares se hallan levemente alterados en su colocación alfabética, y otros, que llevan numeración (como los nús. 2094 y 4454), son estribillos del anterior. Las *Canciones varias* necesitan solamente la numeración de su encabezamiento y no la que, dentro de cada una, separa sus diferentes coplas. En las *de bodas* falta el número 3, que debe ir en la página 413, antes del cantar que empieza :

Cantaban los pajaritos
a la sombra de un pepino

Obsérvese que hay cantares de antigüedad manifiesta, como el 4360, glosado por nuestros clásicos, o el 4763 en su última parte, que no es sino el romance de *El prisionero.*

Narciso Alonso Cortés.

TABLES

DU TOME XXXIX

1917

I. TABLE PAR NUMÉROS

NUMÉRO 95 — FÉVRIER 1917

Pages.

COMPTES RENDUS

NUMÉRO 96 — AVRIL 1917

VARIA

II. TABLE PAR NOMS D'AUTEURS